Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

+ *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.

+ *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.

+ *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.

+ *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertati di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Brachet et Dussouchet

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Cours Supérieur

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Digitized by Google

BIB. COLL.
PICTAV. S. J.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIB. COLL.
PICTAV. S. J.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BC 225/22

NOUVEAU COURS

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Digitized by Google

NOUVEAU COURS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AU PROGRAMME DU 22 JANVIER 1885

A l'usage de l'Enseignement secondaire

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire française à l'usage des classes élémentaires, comprenant de nombreux sujets d'exercices oraux et écrits. 1 vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 1 fr.

Exercices complémentaires sur la grammaire française (*Cours élémentaire*), comprenant le corrigé des exercices du livre de l'élève, des questionnaires, une liste des homonymes, un lexique explicatif et de nombreux exercices complémentaires, à l'usage des professeurs. 1 vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 2 fr. 50

COURS MOYEN

Grammaire française à l'usage de la classe de 6e et de la classe de 5e. 1 vol. in-16, cartonnage toile . . . . . 1 fr.

Exercices sur le cours moyen de grammaire française, à l'usage des élèves. 1 vol. in-16, cartonnage toile . . . . . 75 cent.

Exercices complémentaires sur le cours moyen de grammaire française, comprenant le corrigé des exercices du livre de l'élève et de nombreux exercices complémentaires (questionnaires, dictées, liste des homonymes, paronymes et synonymes, notes explicatives et sujets de rédaction), à l'usage des professeurs. vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 2 fr. 75

COURS SUPÉRIEUR

Grammaire à l'usage de la classe de 4e et des classes supérieures. 1 vol. in-16, cartonnage toile. . . . . » »

Exercices sur le cours supérieur de grammaire française, à l'usage des élèves. 1 vol. (*En préparation.*). . . . . » »

Exercices complémentaires sur le cours supérieur de grammaire française, comprenant le corrigé des exercices et un grand nombre d'exercices complémentaires d'étymologie et d'orthographe, à l'usage des professeurs. 1 vol. (*En préparation.*) » »

16853. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Digitized by Google

NOUVEAU COURS

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

rédigé conformément au programme du 22 janvier 1885

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PAR

A. BRACHET
Lauréat de l'Académie française et de l'Academie des Inscriptions

J. DUSSOUCHET
Agrégé des classes de grammaire
Professeur au lycée Henri IV

COURS SUPÉRIEUR

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 CHANTILLY

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79 BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

Ce livre est le Cours Supérieur de notre *Cours complet de Grammaire française*; il est destiné aux élèves de la classe de quatrième et des classes supérieures, mais il s'adresse en général à tous ceux que peut intéresser une étude approfondie de notre langue.

Il n'y a plus à revenir sur l'utilité de la méthode historique dans l'enseignement du français. Cette méthode est devenue maintenant la doctrine officielle, et les programmes prescrivent, avec une *étude générale et complète de la grammaire*, les *lois qui ont présidé à la formation des mots français*, les *doublets*, des *notions d'étymologie*, etc. M. Brachet avait le premier réclamé cette réforme dans sa *Grammaire historique* (1866), et le premier aussi en avait montré l'application dans sa *Nouvelle grammaire*. Nous avons depuis suivi la même voie pour tous nos ouvrages et en particulier pour nos trois cours de l'enseignement secondaire, en réservant pour ce *Cours supérieur* la synthèse de tout ce que la philologie moderne peut apporter de pratique et de neuf à un ouvrage de ce genre.

Si les cours purement didactiques des deux premiers degrés n'ont d'autre but que de perfectionner l'élève dans la connaissance de sa langue, et de lui indiquer les règles de la langue écrite que l'usage oral n'apprend point, le

Digitized by Google

cours du troisième degré n'est plus astreint aux mêmes exigences, et doit étudier la langue dans son ensemble, en exposant d'une manière détaillée les lois qui président au changement du latin en français, ainsi que les diverses évolutions de notre syntaxe. A ce troisième cours il appartient aussi de préciser les exceptions, de combler les lacunes, de multiplier les réserves, de limiter enfin les affirmations antérieures, nécessairement trop générales ou trop absolues.

Ce livre est divisé en quatre parties : *Introduction*, *Phonétique*, *Lexicologie*, *Syntaxe*.

Nous comprenons sous le nom d'*Introduction* :

1° Une histoire détaillée de la langue française, avec un rapide coup d'œil sur les principaux dialectes ;

2° Une étude complète sur les doublets, empruntée d'ailleurs au livre de M. Brachet sur ce sujet[1] ;

3° L'histoire de l'orthographe, sans oublier les changements qu'elle a subis, et un peu aussi ceux qu'elle devrait subir.

La *Phonétique*, outre une étude approfondie sur les divers sons de la langue française, renferme des idées nouvelles (nous le croyons du moins) sur la formation et l'émission des voyelles et des consonnes. Ces dernières surtout n'ont pas été jusqu'ici définies et groupées d'une manière absolument juste. Quoique la vérité absolue soit difficile à atteindre, nous espérons cependant l'avoir trouvée en allant chercher les éléments de notre classification au siège même de tous les sons, c'est-à-dire dans le larynx. Un exposé des changements que ces sons ont éprouvés dans leur passage du latin au français sert à expliquer les origines de notre vocabulaire, et une his-

1, *Dictionnaire des Doublets ou doubles formes de la langue française*, par A. Brachet, 1868.

Digitized by Google

toire résumée de la prononciation depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours vient compléter l'ensemble de cette phonétique où nous étudions à la fois les sons et leur représentation graphique. Enfin des notions d'*étymologie usuelle* montrent comment le français a tiré de son propre fonds des mots nouveaux par la composition et la dérivation.

La *Lexicologie* étudie chaque partie du discours au point de vue étymologique et grammatical, mais en dehors de son rôle dans la proposition, étude que nous renvoyons à la syntaxe, ainsi que les particularités sur le genre et le nombre des noms et des adjectifs. On y remarquera l'introduction du genre neutre que nous n'avions pas signalé dans les autres cours. Sans doute les noms neutres latins sont devenus masculins ou féminins en français, et le pronom *le* représente à la fois le masculin et le neutre latins (*illum* et *illud*). Mais si ces deux mots sont confondus dans la forme, l'emploi et le sens en sont absolument distincts ; il est certain par exemple que le genre de *le* dans : c'est mon père, je *le* reconnais, et dans : c'est ma faute, je *le* reconnais, ne peut pas être le même.

La *Syntaxe*, aussi complète que possible, renferme la solution de toutes les difficultés de notre langue, de tous les problèmes qu'elle pose à ceux qui la parlent et surtout à ceux qui l'écrivent. Que de fois nous avons hésité à enregistrer les subtilités de la grammaire traditionnelle, telles que le double genre d'*amour*, *délices* et *orgue*, l'accord de *nu*, *feu*, *quelque*, les bizarreries des noms composés, etc., etc. ; mais nous ne pouvions méconnaître les exigences des programmes, les nécessités de examens, l'empire de la tradition, et, sous peine de paraître incomplets, nous avons dû suivre la voie commune. Du reste, chaque fois que deux solutions étaient

Digitized by Google

admissibles, nous avons donné celle qui nous a paru la plus libérale et la plus simple. Un commentaire historique en petit texte, appuyé de nombreux exemples, accompagne chaque groupe de règles et compare l'usage ancien à l'usage actuel. Il suffira de lire cette histoire de la syntaxe pour voir combien la langue de nos pères était plus riche, plus facile et plus alerte que la nôtre. Que de tours heureux nous avons oubliés! Que de libertés nous avons perdues!

Dans un *appendice* se trouvent résumées des notions élémentaires de prosodie recommandées pour la classe de troisième, et indispensables d'ailleurs à des élèves qui étudient nos poètes classiques.

Bien que nous ayons, dans le cours de ce livre, indiqué nos emprunts à divers ouvrages, nous voulons remercier ici les auteurs de la publication des *Grands écrivains de la France*, dont les notes et les lexiques nous ont été d'un très grand secours. Nous devons surtout remercier Littré. Son œuvre immortelle renferme, sur le judicieux emploi de chaque terme, sur le sens et l'histoire de chaque mot, des explications et des exemples qui sont une mine inépuisable pour le grammairien. On ne saurait trop admirer et pratiquer ce prodigieux dictionnaire, dont les ressources, presque infinies, ne seront jamais assez connues ni assez appréciées du public.

Paris, mai 1888

Digitized by Google

INTRODUCTION

CHAPITRE I

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. **Géographie.** — La langue française comprend tout le domaine de la France actuelle, à l'exception d'une seule province, la Bretagne, où plus d'un million d'habitants parlent une langue connue sous le nom de **bas-breton** et qui est d'origine celtique. A cette exception importante on peut ajouter trois petits groupes : dans le département du Nord, 150 000 habitants qui parlent la langue **flamande**, d'origine allemande; — dans le département des Basses-Pyrénées, 120 000 habitants qui parlent le **basque**, idiome fort ancien, dont l'origine est inconnue; — enfin, dans le département des Pyrénées-Orientales (ancienne province du Roussillon), plus de 100 000 habitants qui parlent la langue **catalane**, dérivée du latin.

Si le domaine de la langue française ne s'étend pas sur tout le territoire actuel de la France, en revanche il comprend à l'étranger plusieurs territoires importants : une partie de la Belgique, l'Alsace-Lorraine dans l'empire d'Allemagne, la Suisse romande; enfin les îles Normandes, qui appartiennent à l'Angleterre. Il faut y ajouter, hors d'Europe, les colonies anglaises du Canada et de l'île Maurice, qui ont conservé l'usage du français, sans parler de nos propres colonies (Antilles françaises, Algérie, Tunisie, Guyane, Sénégal, Cochinchine, etc.).

Digitized by Google

Au point de vue de la langue, la France se partage en deux régions, celle du **nord** et celle du **sud**; on peut les figurer en traçant sur la carte une ligne qui irait de la Rochelle à Grenoble.

Au *nord* de cette ligne tous les gens cultivés parlent le français; tous les paysans comprennent le français, mais parlent des patois qui sont très rapprochés du français. Ces patois sont actuellement au nombre de quatre : à l'ouest, le patois **normand**; au nord-ouest, le **picard**; à l'est, le **lorrain**; au centre et au sud-est de la région, le patois **bourguignon**. A cause de leur analogie avec le français, ces quatre patois sont désignés par le nom collectif de *patois français*.

Au *sud* de cette ligne, dans la région du Midi, le spectacle est tout différent : les gens cultivés comprennent et écrivent le français, mais emploient volontiers entre eux leur patois, qui est un idiome à part et presque aussi différent du français que l'est l'italien ou l'espagnol; quant aux paysans, malgré les efforts des instituteurs primaires, ils ne parlent guère que ces patois, au nombre de quatre : le patois **gascon**, le patois **limousin**, le patois **languedocien** et le patois **provençal**, dont les noms indiquent assez dans quelles provinces ces idiomes sont respectivement employés. — On a donné à ces quatre patois le nom commun de *patois provençaux*, par opposition aux *patois français*, parlés au nord de la Loire.

2. **Introduction du latin en Gaule.** — Chacun sait que les premiers habitants de la Gaule, à notre connaissance, furent les Gaulois, qui parlaient une langue de la famille *celtique*, c'est-à-dire parente des idiomes que nous entendons aujourd'hui, en France, dans la bouche des Bas-Bretons, — et, en Angleterre, dans l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Dans le premier siècle avant l'ère chrétienne, les Romains, sous la conduite de César, conquirent la Gaule et la réduisirent en province romaine. Bien supérieurs aux Gaulois par la science et la civilisation, les Romains, quoique moins nombreux, imposèrent aux vaincus la langue latine avec le joug romain, de même que nous imposons peu à peu le français aux Arabes d'Algérie; le vaincu (c'est comme une loi de l'histoire) quitte d'ordinaire sa propre langue pour adopter celle du vainqueur, quand celui-ci lui est supérieur en civilisation.

3. **Latin populaire et latin classique.** — Mais cette langue latine

Digitized by Google

que les soldats et les colons romains apportèrent en Gaule ressemblait aussi peu à la langue latine classique de Cicéron et de Virgile que le français enseigné aux Arabes par nos soldats et nos colons algériens ressemble à l'idiome de Racine ou de Bossuet. A Rome, comme en France aujourd'hui, il y avait deux langues en présence : celle du peuple et des paysans, le **latin populaire**, en un mot; — celle des savants, des écrivains et des lettrés, que l'on désigne sous le nom de **latin classique** ou latin *littéraire;* la première plus libre, la seconde plus raffinée, mais toutes deux employant souvent des mots différents pour exprimer la même idée : tandis que le latin *classique*, par exemple, disait *equus*, *hebdomas*, *juvare*, *duplicare*, *pugna*, *ovis*, *mutare*, le latin *populaire* disait *caballus*, *septimana*, *adjutare*, *duplare*, *batualia*, *berbex*, *cambiare*, etc., d'où nous avons fait le français *cheval*, *semaine*, *aider*, *doubler*, *bataille*, *brebis*, *changer*, etc.

C'est naturellement le latin populaire que les soldats romains apportèrent aux paysans gaulois; et dès les premiers siècles de notre ère, le latin vulgaire avait supplanté le celtique par toute la Gaule, à l'exception de l'Armorique et de quelques points isolés. Cent ans après la conquête, les femmes et les enfants de la Gaule chantaient des chansons latines, et l'usage du latin devint assez exclusif pour qu'au temps de Strabon on ne regardât déjà plus les Gaulois comme des Barbares. D'ailleurs le séjour prolongé des légions romaines, l'arrivée incessante de nouveaux colons, la nécessité pour les gens du peuple de plaider aux tribunaux romains, plus tard la conversion des Gaulois au christianisme, enfin la mobilité d'esprit naturelle aux Celtes et leur amour du changement, tout contribuait à leur faire apprendre la langue latine.

En même temps que, forcé par la nécessité, le peuple oubliait le celtique pour le latin vulgaire, les hautes classes gauloises, poussées par l'ambition, adoptaient le latin littéraire et s'exerçaient à l'éloquence romaine, afin d'arriver aux fonctions politiques. Dès le temps d'Auguste, la Gaule était pour Rome une pépinière de rhéteurs et de grammairiens; les écoles d'Autun, de Bordeaux et de Lyon étaient célèbres dans tout l'empire. Pline se vante dans une de ses lettres que ses œuvres sont connues dans toute la Gaule, et Juvénal l'appelle la « nourrice des avocats » (*nutricula causidicorum*). César ouvrit le sénat aux Gaulois; Claude leur permit de prétendre à toutes les charges de l'État, sous la seule condition d'apprendre le

Digitized by Google

latin; on voit sans peine pourquoi la noblesse gauloise oublia si vite le celtique.

Celui-ci disparut donc de la Gaule en laissant sur la langue latine quelques traces, bien faibles, il est vrai, mais qui témoignent de son passage. On peut citer comme empruntés au celtique :

alose,	*barde*,	*brasseur*,	*dune*,
alouette,	*barre*,	*bruyère*,	*goéland*,
arpent,	*bassin*,	*cervoise*,	*marne*,
bague,	*bec*,	*claie*,	*pinson*,
balai,	*bouleau*,	*cormoran*,	*quai*,
banne,	*braie*,	*druide*,	*saie*, etc.

C'est un total de vingt ou trente mots environ.

4. **Langue romane.** — Le latin populaire et le latin littéraire poursuivirent donc leur marche parallèle, l'un dans le peuple des villes et des campagnes, l'autre dans l'aristocratie et la classe moyenne. — Mais, dès le cinquième siècle, la scène a bien changé : le latin littéraire se meurt; le latin populaire gagne rapidement du terrain. Transformé par la prononciation gauloise, renforcé par une foule de mots germaniques, le latin populaire commence à apparaitre comme une langue distincte que les savants du temps appellent dédaigneusement *lingua romana rustica* (c'est-à-dire *le latin rustique*, celui des paysans), d'où nous avons fait la *langue romane* pour désigner ce nouvel idiome. A ce moment d'ailleurs, l'invasion des Barbares renversait l'empire romain : dans cette tourmente, l'administration, les écoles, la justice, l'aristocratie, les lettres romaines disparurent, et avec elles périt le latin *littéraire*, qui en était l'organe et avait été créé par elles. — Le latin littéraire ou classique, incompréhensible pour le peuple, devient alors rapidement la langue morte que nous voyons aujourd'hui confinée désormais dans le domaine des savants[1].

1. Nous passons le grec sous silence dans cette étude, parce que cette langue n'a rien fourni, ou presque rien, au français, lors de sa formation populaire; il ne pouvait en être autrement : les Gallo-Romains et les Grecs ne furent jamais en contact. La seule ville qui aurait pu nous mettre en rapport avec l'idiome grec, Marseille, colonie phocéenne, fut de bonne heure absorbée par les Romains, et le grec originaire y céda vite la place au latin. On cite seulement les mots suivants comme venus du grec et le plus souvent par l'intermédiaire du latin : *adragant*, *bocal*, *bourse*, *bouteille*, *chaland*, *chimie*, *chômer*, *émeri*, *golfe*, *gouffre*, *migraine*, *osier*, *parole*, *plat*, *poêle*, *somme*, *serin*. Il est bien entendu que nous parlons

Digitized by Google

De même que les Celtes avaient délaissé le gaulois pour accepter le latin, les Barbares germains abandonnèrent l'allemand pour adopter la langue de ces Gallo-Romains qu'ils avaient vaincus. Bien des motifs expliquent comment les Franks abandonnèrent le francique pour le latin : en premier lieu le petit nombre des vainqueurs et la grande supériorité numérique des vaincus; les bandes frankes étaient comme noyées au milieu des six millions de Gallo-Romains qui peuplaient la Gaule. Il faut encore citer la diversité des dialectes parlés par les Barbares, enfin la conversion des Franks au christianisme. Moins d'un siècle après l'invasion, l'évêque de Poitiers, Fortunat, félicitait Charibert de ses succès dans la pratique du latin, tandis que Grégoire de Tours raillait les méchants vers latins de Chilpéric. A Strasbourg, en 842, Louis le Germanique prête serment en français devant l'armée de Charles le Chauve, preuve certaine que les soldats de ce dernier ne comprenaient plus l'allemand. Lorsqu'au siècle suivant (912) Rollon, duc des Normands, jura fidélité à Charles le Simple, il avait à peine commencé la formule sacramentelle : *By Got* (Au nom de Dieu), dans son idiome germanique, que toute l'assemblée des seigneurs éclata de rire; il fallait que l'allemand fût bien profondément oublié pour paraître aussi ridicule et aussi barbare.

Mais si l'allemand ne parvint pas à supplanter la langue romane, il la força à adopter un grand nombre de mots germaniques. Ces mots représentent les catégories d'idées les plus diverses; la guerre, la navigation, la chasse y prennent la part la plus considérable, comme le prouvent les exemples suivants :

Termes militaires : guerre, halte, boulevard, arroi, auberge, brèche, beffroi, briser, butin, cible, dard, épier, flèche, heaume, haubert, héraut, étape, blesser, brandir, cotte, crampon, etc.

Titres, institutions politiques et judiciaires : échevin, gabelle, alleu, ban, bedeau, bru, chambellan, franc, échanson, fourrier, marquis, sénéchal, maréchal, fiefs, garants, etc.

Termes de marine : hauban, falaise, cingler, bief, digue, agrès, amarrer, bac, bord, radouber, fret, gaffe, foc, canot, écume, esquif, etc.

Noms des points cardinaux : nord, est, sud, ouest, etc.

Règne animal : marsouin, renard, bélier, écrevisse, homard, épervier, esturgeon, freux, faucon, etc.

ici des mots venus par le peuple, et non des termes scientifiques forgés de nos jours par les savants et qui sont étudiés au § 205 de notre grammaire.

Digitized by Google

Corps humain : échine, rate, etc.
Règne végétal : saule, framboise, if, mousse, etc.
Habillement : feutre, coiffe, étoffe, agrafe, écharpe, etc.
Habitation : bourg, échoppe, loge, étuve, crèche, etc.

Nous avons déjà vu qu'à partir du sixième siècle le latin des paysans (la *lingua romana rustica*, la langue romane), fortifié par les nouvelles recrues faites chez les Barbares, s'était imposé aux lettrés eux-mêmes et restait maître de la Gaule. Dès lors cette langue ne fera que grandir et s'étendre jusqu'à ce qu'elle devienne le français. En 660 nous voyons que saint Mummolin fut élu évêque de Noyon parce qu'il était familier, non seulement avec l'allemand, mais aussi avec la langue romane. Saint Adalhard, abbé de Corbie (750), prêchait dans les trois langues, c'est-à-dire en roman, en allemand et en latin, avec une abondance pleine de douceur. Charlemagne, dans ses Capitulaires, ordonne aux prêtres de prêcher en *roman*. Les conciles de Tours (813), de Mayence (847), d'Arles (851), recommandent aux évêques d'expliquer les saintes Écritures en langue romane rustique.

5. **Premiers monuments de la langue française.** — Les premières traces de cette vieille langue se trouvent dans un manuscrit connu sous le nom de *gloses de Reichenau* et qui remonte au huitième siècle. On y voit le latin *minas* (menaces) traduit dans le français d'alors par *manatces; cæmentarii* (maçons) par *maciones; manipuli* (gerbes) par *garbæ; laterum* (tuiles) par *teularum; caseum* (fromage) par *formaticum; singulariter* (seulement) par *solamente*, etc.

Le *glossaire de Cassel*, aussi du huitième siècle, donne en roman les noms des parties du corps, des animaux, des vêtements, etc. : *mantum* (menton), *talum* (talon), *uncla* (ongle), *auca* (oie), *cuppa* (coupe), etc.

On cite aussi des litanies qui se chantaient à cette époque dans le diocèse de Soissons, où le peuple répondait en roman : *Tu lo juva* (Aide-le).

Mais le premier texte officiel en langue romane est celui des fameux serments de Strasbourg que prêtèrent Louis le Germanique à son frère Charles le Chauve, et l'armée de Charles le Chauve à Louis le Germanique, au mois de mars de l'année 842. Les voici l'un et l'autre tels qu'ils nous ont été transmis :

Digitized by Google

I. Serment de Louis le Germanique.

Pro Deo amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna casa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit[1].

II. Serment des soldats de Charles le Chauve.

Si Lodhuwigs sagrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part non los tanit, si io returnar non l'int pois, ne io, ne neuls, cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iv er[2].

Au dixième siècle, avec la *Cantilène de sainte Eulalie*, court poème de trente vers, apparaît le premier usage du français comme langue poétique. Une homélie de la même époque sur la prophétie de Jonas, connue sous le nom de *Fragment de Valenciennes*, deux poèmes assez courts sur la *Passion de Jésus-Christ* et sur la *Vie de saint Léger*, nous montrent la langue et la poésie grandissant dans l'ombre pendant qu'achevait de mourir la royauté décrépite des Carlovingiens.

Au onzième siècle le latin cesse d'être en usage même dans les hautes classes, et la langue française est désormais *hors de page*. Nous avons de cette époque la *Vie de saint Alexis*, petit poème en vers de dix syllabes, quelques débris des *Lois de Guillaume le Conquérant*, un court passage d'une traduction des *Quatre livres des Rois*. Puis du onzième au treizième siècle se développe une littérature originale, une poésie lyrique, gracieuse et brillante, une

1. Traduction : Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je sauverai mon frère Charles et en aide et en chaque chose (ainsi qu'on doit, selon la justice, sauver son frère), à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porte préjudice à mon frère Charles ici présent.

2. Traduction : Si Louis garde le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles mon maître, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul que j'en puis détourner, ne lui serai en aide contre Louis.

Digitized by Google

poésie épique grandiose et dont la *chanson de Roland* reste l'expression la plus parfaite.

6. **Langue d'oïl et langue d'oc.** — De même que le latin populaire donna en Gaule le **français**, en Italie il devint l'**italien**, en Espagne l'**espagnol**. En France même, le latin populaire, la langue *romane*, se partagea en deux grandes langues, selon les deux races rivales du nord et du midi. Au nord de la Loire, il donna la *langue d'oïl* ou français; au sud de la Loire, il donna la *langue d'oc* ou provençal : ces noms bizarres proviennent de l'habitude, fréquente au moyen âge, de désigner les langues par le signe de l'affirmation *oui* : les termes de langue d'*oïl* et de langue d'*oc* viennent de ce que *oui* était *oïl* au nord, *oc* au midi. Dante écrivait vers la fin du treizième siècle : « Les uns affirment en disant *oc*; les autres (les Italiens), *si*; d'autres, *oïl* » (*De Vulgari Eloquio*).

7. **Dialectes de la langne d'oïl.** — La langue du nord, la *langue d'oïl*, était à son tour partagée au onzième siècle en plusieurs dialectes. Chaque province avait des mots particuliers, des tournures propres; chaque idiome provincial tendait à devenir une langue à part. On y distingue cependant quatre dialectes principaux : le **normand**, le **picard**, le **bourguignon** et enfin le dialecte **français**, qui n'était à l'origine que le dialecte de la province appelée Ile-de-France. (Au moyen âge on entendait spécialement par Français les habitants de l'Ile-de-France.) — Il faudrait indiquer encore le lorrain, le wallon, le poitevin, le saintongeais et bien d'autres sous-dialectes qui subissaient l'influence des langues voisines et servaient d'intermédiaire entre les grands dialectes de la langue d'oïl et de la langue d'oc.

1° Le **normand** régnait dans la Normandie, le Maine, le Perche, l'Anjou et une partie du Poitou. Ce dialecte rejetait l'*i* de la plupart des diphtongues : *ben* (bien), *cel* (ciel), *ped* (pied). Il représentait les sons *o*, *ou*, *eu* par *u* : *hunte* (honte), *funt* (font), *pur* (pour), *jur* (jour), *truver* (trouver), *lur* (leur); — il représentait *ai* par *ei* : *feit*, *meis*, *aveit*; — *oi* par *ei* : *rei*, *lei*, *fei*, *seit*.

2° Le **picard** occupait la Picardie, l'Artois, la Flandre, le Hainaut et une partie de la Lorraine et de la Champagne. Ce dialecte, qui avait du rapport avec le bourguignon, changeait *e* simple en *ie* : *biel* (bel), *nouviel* (nouvel), *chief* (chef), *mangier* (manger). Il changeait *c* et *ss* en *che* : *Franche* (France), *merchi* (merci), *baicher* (baisser), — *ch* en *k* : *kanter*, *pékeuse* (pêcheuse), *kat*, *kien*.

Digitized by Google

3° Le **bourguignon** et le **français**, proches parents l'un de l'autre, comprenaient la Bourgogne, l'Orléanais, la Touraine, le Berry, le Bourbonnais, l'Ile-de-France, la Franche-Comté, le sud de la Champagne et de la Lorraine.

Le dialecte *bourguignon* modifiait les voyelles par l'adjonction d'un *i* : *messaige*, *chaingier*, *bairon*, *meir* (mer), *neif* (nef); — il changeait *e* et *i* en *oi* : *moiner* (mener), *noier* (nier), *proier* (prier); — il changeait *ou* en *o* : *vos* (vous), *jor* (jour), *secors* (secours).

Le *français* différait peu du bourguignon; il aimait comme lui les diphtongues *ei* et *oi*, mais ne changeait pas *a* en *ai*. Ce dialecte sera d'ailleurs étudié en détail dans le cours de notre grammaire.

Ces quatre dialectes étaient égaux en pouvoir et en influence, parce qu'il n'y avait point comme aujourd'hui un centre unique, une capitale du royaume qui pût imposer au pays le modèle du beau langage. Les ducs, soit de Normandie, soit de Bourgogne, égaux des ducs de France (c'est-à-dire de l'Ile-de-France), se servaient respectivement dans leurs actes officiels du dialecte de leur province, normand ou bourguignon.

Comment ces quatre langues se sont-elles réduites à une seule, et pourquoi le dialecte de l'Ile-de-France, le *français*, a-t-il plus tard été adopté comme langue commune plutôt que le normand ou le bourguignon? Tant que les rois capétiens, humbles seigneurs de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, restent dépourvus de toute influence hors de leur domaine royal (c'est-à-dire depuis le dixième siècle jusqu'au douzième), le dialecte français n'a, hors de ces deux provinces, aucune notoriété. Mais dès le douzième siècle les petits rois de France commencent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins : ils s'annexent successivement le Berry (1101), la Picardie (1482), la Touraine (1203), la Normandie (1204), la Champagne (1284), et apportent avec eux, dans ces nouvelles provinces, le dialecte de l'Ile-de-France, le *français*, qui remplace alors dans chacune d'elles les dialectes indigènes, et ne tarde point, étant la *langue du roi*, à être adopté comme un modèle de *bon ton*. Rebelle à cette invasion, le peuple seul, dans chaque province, garde son ancien dialecte et refuse d'accepter le *français*. Cessant alors de s'écrire, les idiomes **picard**, **bourguignon** et **normand** tombent rapidement du rang de *dialecte* (c'est-à-dire de langue *littéraire* écrite et parlée) à l'humble état de *patois* (c'est-à-dire d'idiome non écrit et seulement parlé). A cette date (le quatorzième siècle) où les dialectes des provinces tombent à l'état de patois, tandis que le dialecte de l'Ile-de-France

Digitized by Google

devient la langue commune du royaume, la *langue d oïl* est morte, et la *langue française* naît à l'histoire.

Les patois que nous trouvons aujourd'hui dans les campagnes de la Normandie, de la Picardie et de la Bourgogne ne sont donc point, comme on le croit communément, du *français littéraire corrompu dans la bouche des paysans;* ce sont les débris des anciens dialectes provinciaux que les événements politiques ont fait déchoir du rang de langues écrites à celui de patois.

8. **Dialectes de la langue d'oc.** — La *langue d'oïl* avait disparu pour faire place au *français;* au sud de la Loire, la *langue d'oc* s'éteignit aussi : la sanglante rivalité des Méridionaux et des hommes du Nord, qui se termine par la guerre des Albigeois et la défaite du Midi, porta le coup de mort à la langue d'*oc*. En 1272 le Languedoc passe à la France, et l'introduction du français suit de près cette annexion. On cesse d'écrire la *langue d'oc*, elle tombe du rang de langue littéraire à celui de patois, et les patois **limousin**, **provençal, languedocien** et **gascon**, qui persistent aujourd'hui dans nos campagnes du Midi, ne sont que les débris de cette langue d'*oc* qui, au temps des troubadours, brilla d'un si vif éclat.

Mais ces dialectes ont laissé dans notre langue un grand nombre de termes divers, importés principalement au moyen âge dès le douzième siècle. On peut citer :

autan,	*câlin*,	*dorade*,	*ménestrel*,
badaud,	*camail*,	*fâcher*,	*mistral*,
badin,	*cambouis*,	*fat*,	*ortolan*,
baladin,	*cap*,	*forçat*,	*pelouse*,
ballade,	*carguer*,	*gabarit*,	*radis*,
bastide,	*carnassier*,	*grenade*,	*rôder*,
cabri,	*corsaire*,	*grenat*,	*ruser*,
cadenas,	*croisade*,	*jaser*,	*vergue*, etc

9. **Résumé de l'histoire du français populaire.** — En somme, on voit que le français n'est nullement formé des débris du celtique, et l'on peut ainsi résumer son histoire : le latin *populaire* transporté en Gaule par les soldats de César étouffe promptement la langue indigène, le *celtique*, et donne naissance, par de lentes et insensibles transformations, à un idiome nouveau, la langue *romane*, auquel les Barbares ajoutent un certain nombre de mots allemands relatifs au régime féodal, à la guerre, à la chasse. Cette langue

Digitized by Google

romane se divise vers le huitième siècle en deux branches : la langue d'*oc* au sud de la Charente, et au nord la langue d'*oïl*, dont un des quatre dialectes, celui de l'Ile-de-France, supplanta peu à peu tous les autres et devint au quatorzième siècle la *langue française*.

10. **Mots d'origine étrangère et d'origine savante.** — A ce fonds ancien de la langue, qu'on appelle le français **populaire**, sont venues s'adjoindre, du douzième au dix-neuvième siècle, deux catégories de mots nouveaux :

I. Les mots **étrangers**, importés par diverses circonstances politiques, dont les principales sont :

1° Au treizième siècle, les croisades et le commerce avec l'Orient, qui ont introduit chez nous un petit nombre de mots arabes ou orientaux :

alcali,	*caravansérail,*	*haras,*	*pacha,*
alcool,	*chérubin,*	*hasard,*	*safran,*
algèbre,	*chiffre,*	*janissaire,*	*sequin,*
ambre,	*cimeterre,*	*kiosque,*	*séraphin,*
amiral,	*derviche,*	*magasin,*	*sultan,*
avanie,	*divan,*	*marabout,*	*taffetas,*
azur,	*échec,*	*mat,*	*tamarin,*
bazar,	*élixir,*	*matelas,*	*turban,*
café,	*gazelle,*	*mosquée,*	*vizir,*
calife,	*gêne.*	*nacre,*	*zénith,*
caravane,	*girafe,*	*orange,*	*zéro,* etc.

2° Au seizième, nos guerres d'Italie et l'influence de la Renaissance, qui nous ont apporté plus de cinq cents termes d'origine italienne, surtout de guerre et d'art :

accolade,	*arsenal,*	*barricade,*	*bravade,*
affidé,	*artisan,*	*bastion,*	*bravo,*
affront,	*baguette,*	*belvédère,*	*bravoure,*
alarme,	*balcon,*	*bilan,*	*brigand,*
alerte,	*baldaquin,*	*bombe,*	*cabinet,*
aquarelle,	*balustre,*	*bouffon,*	*caporal,*
arcade,	*bambin,*	*bourrasque,*	*caracoler,*
arlequin,	*bandit,*	*boussole,*	*carafe,*
arquebuse,	*banque,*	*boutade,*	*caricature,*

Digitized by Google

carnaval,	*citadelle,*	*fantassin,*	*gondole,*
cartouche,	*colonel,*	*faquin,*	*lagune,*
cascade,	*embuscade,*	*fresque,*	*lazzi,*
charlatan,	*escrime,*	*gabion,*	*macaroni,*etc.

3° Au dix-septième, l'influence de l'Espagne sur la cour de Louis XIII, qui nous donna quelques mots espagnols :

alcôve,	*caparaçon,*	*débarcadère,*	*jonquille,*
alezan,	*caramel,*	*disparate,*	*laquais,*
algarade,	*caserne,*	*épagneul,*	*marmelade,*
ambassade,	*chocolat,*	*galon,*	*matamore,*
caban,	*cigare,*	*guitare,*	*mérinos,*
camarade,	*corridor,*	*indigo,*	*mulâtre,*
cannelle,	*créole,*	*jasmin,*	*pintade,* etc.

4° Nos guerres avec l'Allemagne à différentes époques, qui ont importé :

bâbord,	*choucroute,*	*hourra,*	*rosse,*
bismuth,	*gamin,*	*kirsch,*	*sabre,*
bivouac,	*gangue,*	*obus,*	*trinquer,*
blocus,	*gargote,*	*quartz,*	*vaguemestre,*
cannette,	*havresac,*	*renne,*	*valser,* etc.

5° Enfin, dans notre siècle, les relations d'industrie, de commerce, de société, qui furent la cause première d'une invasion de mots anglais, tels que :

bifteck,	*clown,*	*fashionable,*	*redingote,*
bouledogue,	*club,*	*grog,*	*square,*
boxe,	*coke,*	*jockey,*	*tender,*
break,	*confortable,*	*jury,*	*toast,*
cabestan,	*cottage,*	*pamphlet,*	*tunnel,*
cabine,	*dandy,*	*paquebot,*	*verdict,*
châle,	*dock,*	*punch,*	*wagon,*
chèque,	*drainer,*	*rail,*	*whist,* etc.

Ajoutons encore que nous devons à l'Asie les mots :

bambou,	*cornac,*	*nabab,*	*palanquin,*
brahme,	*jungle,*	*orang-outang,*	*paria,*
casoar,	*mousson,*	*pagode,*	*thé,* etc.

Digitized by Google

Et à l'Amérique :

acajou,	*caïman,*	*condor,*	*quinquina,*
ananas,	*calumet,*	*ouragan,*	*tapioca,*
cacao,	*colibri,*	*quinine,*	*tatouer,* etc.

II. A côté du *français populaire,* qui est l'œuvre du peuple, — et des *mots étrangers* importés en France par les circonstances politiques, — il faut distinguer une troisième couche de mots, celle qui a été créée par les savants depuis le onzième siècle et qui s'augmente tous les jours. Ce français des savants se compose de mots empruntés directement par eux soit au grec (comme *autopsie, aristocratie, microscope, cosmographie*), soit au latin (comme *relation, proportion, préméditation, précession, coordination,* etc.). Cette importation de mots grecs et latins, postérieure à la naissance de la langue, a été surtout excessive au seizième siècle, où les érudits de la Renaissance forgèrent ainsi plusieurs milliers de mots nouveaux, mots mal formés et qu'après eux Malherbe et les grands écrivains du dix-septième siècle durent pour la plupart proscrire ou rejeter. (Voyez le chapitre suivant, *Doublets.*)

11. **Mots d'origine historique, onomatopées.** — En dehors de l'influence du latin et des langues étrangères, le français a créé quelques mots empruntés à des souvenirs historiques, ou formés par imitation du son. De là deux classes de mots, peu nombreux du reste : les *mots d'origine historique* et les *onomatopées.*

1° Les **mots d'origine historique** désignent presque toujours des importations nouvelles; par exemple, les étoffes, *madras, indienne, nankin, mousseline, cachemire, calicot, perse, damas, astracan, rouennerie, gaze,* etc., de *Madras, Inde, Nankin, Mossoul, Cachemire, Calicut, Perse, Damas, Astrakan, Rouen, Gaza,* lieux où ces tissus furent fabriqués pour la première fois; — des végétaux : *dahlia,* fleur dédiée au botaniste *Dahl,* par Cavanilles, en 1789; *cantaloup,* melon récolté à *Cantaluppo,* villa des papes, aux environs de Rome; *fuchsia,* plante ainsi appelée à cause de *Léonard Fuchs,* botaniste bavarois du seizième siècle; *magnolier,* arbre importé en France par Pierre Magnol (1715); *camélia,* plante importée du Japon en Europe par le P. Camelli; *nicotine,* suc vénéneux du tabac qu'on appela d'abord *nicotiane,* à cause de J. Nicot qui introduisit le tabac en France, etc.; — des inventions : *guillotine, macadam, mansarde, stras,* ainsi nommées d'après leurs inventeurs, le docteur

Digitized by Google

Guillotin, l'ingénieur anglais *Mac Adam*, l'architecte *Mansart*, le joaillier *Stras*.

On peut encore citer : *jérémiade*, allusion aux lamentations du prophète Jérémie; — *lambiner*, venu du professeur Lambin, renommé parmi les savants pour la longueur de ses explications; — *cognac*, *curaçao*, *guinée*, qui indiquent la provenance; — *cordonnier* (pour *cordouanier*), proprement « qui travaille le cuir de *Cordoue* »; etc. Un *tartufe*, un *amphitryon* rappellent deux pièces de Molière bien connues; les *riflards* nous viennent d'une pièce de Picard, *la Petite Ville* (1801), où le personnage *Riflard* était armé d'un énorme parapluie, etc., etc.

2° Les **onomatopées** (du grec *onomatopoia*, action de former un mot) sont des mots forgés pour imiter un son, un geste, par exemple : les cris des animaux, *croasser*, *miauler*, *japer;* — la parole humaine, *babiller*, *caqueter*, *chuchoter*, *marmotter;* — divers bruits naturels, *clapoter*, *croquer*, *crac*, *drelin*, *clic-clac*, *frou-frou*, *pouffer*, *cliquetis*, *fanfare*, *glouglou*, *flic flac*, *pan pan*, etc.; — quelques interjections, *bah*, qui donne *ébahir;* *hue*, qui donne *huer*, etc.; — le langage des enfants, qui redoublent volontiers la syllabe principale d'un mot : *fanfan* (d'*enfant*), *papa* (de *pater*), *maman* (de *mater*), etc.[1].

12. **Statistique de la langue française.** — En terminant ces notions sur l'histoire de notre langue, montrons par quelques chiffres dans quelles proportions ces trois éléments — français *populaire*, — mots d'origine *étrangère*, — mots d'origine *savante* ou *artificielle* — se sont réunis pour former la langue française. Nous prendrons pour base de ce calcul la dernière édition (1878) du *Dictionnaire de l'Académie française*, qui contient environ 32 000 mots; sur ces 32 000 mots, 20 000 sont d'*origine savante* ou d'*origine étrangère;* 12 000 seulement composent ce que nous appelons le français d'*origine populaire*. Sur ces 12 000 mots, 8000 environ, tels que *pauvr*ette, *faibl*ir, *maigr*ir, sont créés directement par le français à l'aide des mots simples *pauvre*, *faible*, *maigre*, etc. Les mots simples qui sont le vrai noyau de la langue se réduisent à 4200 environ, dont 3800 sont d'*origine latine*, et 400 sont des mots allemands apportés par les Germains avec l'invasion barbare.

1. Voyez *Dictionnaire étymologique de la langue française* par A. Brachet.

Digitized by Google

CHAPITRE II

FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE
MOTS POPULAIRES — MOTS SAVANTS — DOUBLETS

13. Lorsqu'on regarde notre langue même superficiellement, on ne tarde point à distinguer des mots, tels que *simuler*, *mobile*, *ration*, qui sont la copie fidèle et le calque exact du mot latin (*simulare*, *mobilis*, *rationem*), et d'autres mots, tels que *sembler*, *meuble*, *raison*, dérivés des mêmes mots latins, mais qui affectent une forme plus courte, et semblent au premier abord plus éloignés du latin. C'est que notre langue n'est point une création coulée d'un seul jet; l'*histoire de la langue française* nous a montré que notre idiome renferme deux couches de mots surperposées et bien distinctes l'une de l'autre, en un mot deux langues d'origine tout à fait différente, toutes deux empruntées au latin, l'une par le peuple, l'autre par les savants; la première, qui est la bonne, et dont la création est antérieure au douzième siècle, est le produit d'une formation tout irréfléchie et spontanée; la seconde, qui est de création récente, et remonte en grande partie au seizième siècle, est l'œuvre réfléchie des savants qui ont introduit artificiellement dans notre langue les mots latins dont ils avaient besoin : de *simulare*, *mobilis*, *rationem*, le peuple fit *sembler*, *meuble*, *raison*; les savants, *simuler*, *mobile*, *ration*.

Nous avons dit qu'on les distinguait, parce que les mots savants affectaient d'ordinaire une forme plus allongée, moins comprimée que les mots d'origine populaire. Mais être plus ou moins court, plus ou moins long, est un caractère tout extérieur et superficiel, qui n'a rien de sûr ni de scientifique; les naturalistes ne classent pas les animaux ni les plantes d'après leur longueur; ils observent divers caractères internes qui leur permettent de procéder avec une

Digitized by Google

sûreté parfaite; il en est de même pour la philologie, cette histoire naturelle du langage : elle ne distingue pas les mots savants des mots populaires d'après leur longueur, mais bien d'après certains caractères internes qui empêchent de les confondre : ces caractères *spécifiques*, pierre de touche infaillible pour reconnaître les mots d'origine populaire et les distinguer des mots d'origine savante, sont au nombre de trois : 1° *la persistance de l'accent latin;* — 2° *la suppression de la voyelle brève;* — 3° *la chute de la consonne médiale.*

1. PERSISTANCE DE L'ACCENT LATIN

14. On ne prononce jamais avec la même force toutes les syllabes d'un même mot; ainsi, quand nous disons : *march* **ez**, *cherch* **ons**, nous prononçons la dernière syllabe plus fortement que la première, tandis qu'au contraire dans **mar** *che*, **cher** *che*, nous appuyons sur la première, parce que la dernière syllabe est muette. Cette élévation de la voix sur une syllabe particulière dans chaque mot s'appelle *accent tonique*, et la syllabe qui reçoit cette élévation de la voix, cet *accent tonique*, s'appelle la syllabe **accentuée** ou **tonique**.

L'accent tonique donne au mot sa physionomie propre et son caractère particulier; aussi l'a-t-on justement appelé « l'âme du mot ». En français l'accent occupe toujours une de ces deux places : la dernière syllabe, quand la terminaison est masculine (*chantéur, aimér, finír*) ; l'avant-dernière, quand la terminaison est féminine (*ráide, pórche, voyáge*).

Il faut remarquer que, dans les mots de plusieurs syllabes, la première reçoit une sorte d'accent secondaire, qu'on appelle *ictus* (coup). Ainsi dans *dé*barque**ment** la syllabe *dé* est frappée de l'*ictus*, et la syllabe **ment** est *accentuée* ou *tonique*.

15. En latin, l'accent tonique n'occupe qu'une de ces deux places : il est sur la pénultième quand elle est longue (*cantórem, amáre, finíre*), et quand l'avant-dernière est brève, il est sur l'antépénultième (*rígĭdus, pórtĭcus, viátĭcum*[1]).

1. La plupart des mots français viennent de l'accusatif latin (*rosam*, rose; *lupum*, loup; *saponem*, savon; *latronem*, larron, etc.); cependant, pour ne pas dérouter les élèves, nous avons, chaque fois que c'était possible, cité les mots latins au nominatif (*rosa, lupus*, etc.).

Digitized by Google

Si le lecteur compare attentivement, dans les exemples cités, les mots latins aux français, il verra se reproduire un même phénomène, à savoir que la syllabe qui est accentuée en latin est aussi la syllabe accentuée en français; en un mot, que l'accent reste en français sur la syllabe qu'il occupait en latin. Cette persistance de l'accent latin dans la langue française est une règle générale et absolue : tous les mots du français populaire respectent l'accent latin; les mots tels que *portique* (*pórticus*), *viatique* (*viáticum*), etc..., qui violent cette loi, sont précisément des mots d'origine savante, introduits postérieurement à la formation de la langue par des hommes qui ignoraient les lois suivies par la nature dans la transformation du latin en français. On peut donc ainsi formuler cette règle infaillible : *L'accent latin persiste en français dans tous les mots d'origine populaire; tous les mots où cette loi est violée sont d'origine savante :*

LATIN.	MOTS POPULAIRES.	MOTS SAVANTS.
Alúmine	*alún*	*alumíne*
Angélus	*ánge*	*angelús*
Blásphemum	*bláme*	*blasphème*
Cáncer	*cháncre*	*cancér*
Cómputum	*cómpte*	*compút*
Débitum	*détte*	*débít*
Décima	*díme*	*décíme*
Decórum	*décór*	*decorúm*
Exámen	*essaim*	*examén*
Móbilis	*meúble*	*mobíle*
Organum	*órgue*	*orgáne*
Pólypus	*poúlpe*	*polype*
Pórticus	*pórche*	*portíque*, etc.

16. On remarquera combien les mots populaires sont plus contractés que les mots savants : rapprochez, par exemple, *compte* et *comput* de *cómputum*. C'est que *comput*, mot savant, vient du mot latin classique *computum*, tandis que *compte*, mot français, venu par le peuple, dérive du latin populaire *comptum*.

Ici se montre nettement la différence du latin classique (source du français savant) et du latin vulgaire (source du français populaire). Cette chute de l'avant-dernière syllabe atone *u*, *comp*(u)*tum*, avait toujours lieu dans le latin populaire : on trouve *sæclum*, *póclum*, *vínclum* chez les comiques latins, pour *sæc*u*lum*, *póc*u*lum*, *vínc*u*lum;* les inscriptions et les épitaphes sont pleines de telles formes; tandis que le latin littéraire

Digitized by Google

disait *frígidus*, *cálidus*, *dígitus*, *víridis*, *tábula*, *oráculum*, *stábulum*, *ángulus*, *víncere*, *suspéndere*, *móbilis*, *pósitus*, le latin populaire supprimait toujours l'avant-dernière voyelle atone et transformait ces mêmes mots en *frígdus*, *cáldus*, *dígtus*, *vírdis*, *tábla*, *oráclum*, *stáblum*, *ánglus*, *víncre*, *suspéndre*, *móblis*, *póstus*, mots qui, passant à leur tour en français, devinrent *froid*, *chaud*, *doigt*, *vert*, *table*, *oracle*, *étable*, *angle*, *vaincre*, *suspendre*, *meuble*, *poste*, etc.

2. SUPPRESSION DE LA VOYELLE BRÈVE

17. Si l'accent latin est, nous l'avons vu, une pierre de touche infaillible pour distinguer en français les mots populaires des mots savants, il est un autre instrument aussi précis que celui-là, qui permet de reconnaître l'âge des mots et leur provenance : nous voulons dire la chute de la voyelle brève. Tout mot latin se compose d'une voyelle accentuée et de voyelles non accentuées, ou, pour abréger, d'une *tonique* et d'*atones* ; la tonique (nous venons de le démontrer) persiste toujours en français : *quant aux atones, la voyelle brève qui précède immédiatement la voyelle tonique, comme* i *dans* bonitatem, *disparaît toujours en français :*

Bon(ĭ)tátem	a donné	*bonté*
San(ĭ)tátem	—	*santé*
Pos(ĭ)túra	—	*posture*
Clar(ĭ)tátem	—	*clarté*
Sep(tĭ)mána	—	*semaine* (v. fr. *sepmaine*)
Com(ĭ)tátus	—	*comté*
Pop(ŭ)látus	—	*peuplé*, etc.

18. Les mots qui violent cette loi et conservent la voyelle atone brève, tels que *circuler* (circuláre), sont tous des mots d'origine savante ; au contraire, tous les mots d'origine populaire la perdent, par exemple *cercler*, qui vient de *circ(ŭ)láre*. De là naissent beaucoup de *doublets*, comme on l'expliquera ci-après, § 21. Ce fait est d'ailleurs facile à constater :

LATIN.		MOTS POPULAIRES.		MOTS SAVANTS.
Ang(ŭ)látus	a donné	*anglé*	et	*angulé*
Blasph(ĕ)máre		*blámer* (v. fr. *blasmer*)		*blasphémer*
Cap(ĭ)tále		*cheptel*		*capital*
Car(ĭ)tátem		*cherté*		*charité*
Circ(ŭ)láre		*cercler*		*circuler*
Com(ĭ)tátus		*comté*		*comité*
Cum(ŭ)láre		*combler*		*cumuler*

Digitized by Google

LATIN.	MOTS POPULAIRES.	MOTS SAVANTS.
Cart(ŭ)lárium	*chartrier*	*cartulaire*
Hosp(ĭ)tále	*hôtel*	*hôpital*
Lib(ĕ)ráre	*livrer*	*libérer*
Mast(ĭ)cáre	*mâcher*	*mastiquer*
Nav(ĭ)gáre	*nager*	*naviguer*
Op(ĕ)ráre	*ouvrer*	*opérer*
Pect(ŏ)rále	*poitrail*	*pectoral*
Recup(ĕ)ráre	*recouvrer*	*récupérer*
Sep(ă)ráre	*sevrer*	*séparer*
Sim(ŭ)láre	*sembler*	*simuler*
Revind(ĭ)cáre	*revenger*	*revendiquer*, etc.

Ainsi est constatée cette règle invariable : *L'atone brève précédant immédiatement la tonique disparaît toujours en français dans les mots d'origine populaire; elle persiste toujours dans les mots d'origine savante.*

Ce fait est aisé à expliquer : nos mots français d'origine savante viennent du latin classique, nos mots d'origine populaire viennent (nous ne saurions trop le répéter) du latin populaire; or cette atone brève qui existait dans le latin classique avait disparu du latin populaire longtemps avant la chute de l'Empire; où le premier disait *alăbáster*, *coagŭláre*, *capŭlátor*, *fistŭlátor*, *vetĕránus*, *tegŭlárius*, *popŭláres*, etc., le second supprimait l'atone brève immédiatement placée devant la tonique, et disait *albaster*, *coaglare*, *caplator*, *fistlator*, *vetranus*, *teglarius*, *poplares*, etc. Lorsque le latin populaire se transforma en français, il était naturel que celui-ci ne connût pas la voyelle brève, puisqu'elle n'existait plus dans le mot latin.

3. CHUTE DE LA CONSONNE MÉDIALE

19. Le troisième signe qui sert à distinguer les mots populaires des mots savants est la chute de la consonne médiale, c'est-à-dire de la consonne placée entre deux voyelles, comme *t* dans *matúrus*. Voici cette règle : *Tous les mots français qui perdent la consonne médiale sont d'origine populaire; les mots d'origine savante la conservent :* ainsi le latin *vo(c)ális* est devenu dans le français populaire *voyelle*, dans le français des savants *vocale*. Les exemples sont innombrables :

LATIN.	MOTS POPULAIRES.	MOTS SAVANTS.
Au(g)ústus	*août*	*auguste*
Advo(c)átus	*avoué*	*avocat*

Digitized by Google

LATIN	MOTS POPULAIRES.	MOTS SAVANTS.
Anti(ph)óna	*antienne*	*antiphone*
Cre(d)éntia	*créance*	*crédence*
Communi(c)áre	*communier*	*communiquer*
Confi(d)éntia	*confiance*	*confidence*
De(c)anátus	*doyenné*	*décanat*
Deli(c)átus	*délié*	*délicat*
Denu(d)átus	*dénué*	*dénudé*
Dila(t)áre	*délayer*	*dilater*
Do(t)áre	*douer*	*doter*
Impli(c)áre	*employer*	*impliquer*
Li(g)áre	*lier*	*liguer*
Re(g)ális	*royal*	*régal*
Rene(g)átus	*renié*	*renégat*
Repli(c)áre	*replier*	*répliquer*, etc.

20. La consonne médiale latine tombe en passant en français. Les deux voyelles que séparait cette consonne se trouvent alors en présence : *ma(t)úrus* devient *ma-urus*. Cette rencontre de deux voyelles sonores amène forcément leur choc et leur aplatissement réciproque; elles s'assourdissent, puis se combinent en une seule.

C'est ce qu'on voit nettement en étudiant l'histoire du mot *ma(t)urus* et de ses destinées en français; il est au treizième siècle *meür*, au seizième *mûr*. On voit qu'après la chute du *t* latin s'est opéré l'assourdissement de *ma-urus*, en *meür*; de l'assourdissement, le mot passe à la contraction des deux voyelles en une seule, *eü* est devenu *û*, *meür* est devenu *mûr*, et l'accent circonflexe indique précisément la suppression de l'*e*. Cet assourdissement des voyelles, cet aplatissement des formes, cette contraction des mots qui se resserrent en passant du latin au français est un des caractères essentiels de notre langue et celui qui en apparence l'éloigne le plus du latin.

DOUBLETS

21. On voit maintenant quels sont les trois signes distinctifs, les trois caractères spécifiques des mots populaires : ils conservent l'accent latin, suppriment l'atone brève et la consonne médiale. — Les mots d'origine populaire, en conservant à l'accent tonique la place qu'il occupait en latin, montrent qu'ils ont été formés d'après la prononciation romaine encore vivante, en un mot qu'ils ont été faits avec l'oreille, qu'ils viennent d'un latin vivant et parlé. — Les mots d'origine savante, qui violent l'accent latin et le génie de l'idiome romain, sont des mots vraiment barbares, puisqu'ils sont

Digitized by Google

accentués à la fois contre les lois de formation du latin et du français. C'est qu'ils ont été créés longtemps après la mort du latin, par des savants, qui les tirèrent des livres pour les introduire tels quels dans notre langue. Les mots populaires sont le fruit d'une formation toute spontanée, toute naturelle, tout irréfléchie; les mots savants sont une création voulue, réfléchie, artificielle : les mots populaires sont faits avec l'oreille, les mots savants avec les yeux. — L'instinct a produit les premiers, la réflexion les seconds.

Ces doubles formes de mots répondant à deux âges différents de notre langue (telles qu'*août-auguste; douer-doter; avoué-avocat*, etc.) et auxquelles l'usage a attribué, malgré leur communauté d'origine, des sens distincts et spéciaux, ont reçu, en lexicographie, le nom de **doublets**[1].

22. Aux doublets de formation savante que nous venons de citer on peut ajouter les doublets provenant des suffixes :

1° Les suffixes en *atus* (français *é*), *ata* (français *ée*) :

agreg*atum*, agrégé-agrégat.
ann*ata*, année-annate.
cer*atum*, ciré-cérat.
leg*atum*, légué-légat.
mand*atum*, mandé-mandat.
musc*atum*, muguet-muscat.
obl*ata*, oublie-oblat.
pl*ata*, plie-plate.
ros*atum*, rosé-rosat.
solid*atum*, soldé-soudé.

2° Les suffixes en *aris*, *arius*, *a*, *um* (français *ier*, *ière*) :

apothec*arium*, boutiquier-apothicaire.
censit*arium*, censier-censitaire.
centen*arium*, centenier-centenaire.
epistol*arium*, épistolier-épistolaire.
heredit*arium*, héritier-héréditaire.
mol*aris*, meulière-molaire.
prec*aria*, prière-précaire.
prim*arium*, premier-primaire.
ros*arium*, rosier-rosaire.
sal*arium*, salière-salaire.
schol*aris*, écolier-scolaire.

3° Les suffixes en *ionem* (français *on*) :

coct*ionem*, cuisson-coction.
fact*ionem*, façon-faction.
frict*ionem*, frisson-friction.
nutrit*ionem*, nourrisson-nutrition.
punct*ionem*, poinçon-ponction.
pot*ionem*, poison-potion.

1. Nous avons donné dans notre *Dictionnaire des Doublets* (1868) une liste de près de deux mille doublets, provenant tantôt d'une formation *savante* opposée à une formation *populaire*, tantôt d'une formation *étrangère* opposée à une formation française.

Digitized by Google

fus *ionem*, foison-fusion.
inclinat *ionem*, inclinaison-inclination.
prehens *ionem*, prison-préhension.
rat *ionem*, raison-ration.

23. Il y a encore des doublets qui ont suivi dans leur forme populaire les changements réguliers des lettres latines en passant au français tandis que la forme savante restait le calque du mot latin :

acris, aigre-âcre.
advenire, avenir-advenir.
adversus, averse-adverse.
affirmare, affermer-affirmer.
assignare, assener-assigner.
assopire, assouvir-assoupir.
auscultare, écouter-ausculter.
bulla, boule-bulle.
cæmentum, cément-ciment.
canalis, chenal-canal.
captivus, chétif-captif.
causa, chose-cause.
charta, carte-charte.
cholera, colère-choléra.
cippus, cep-cippe.
clausa, close-clause.
collecta, cueillette-collecte.
concha, coque-conque.
constantem, coûtant-constant.
continentia, contenance-continence.
crassus, gras-crasse.
crispare, crêper-crisper.
crypta, grotte-crypte.
depretiare, dépriser-déprécier.
designare, dessiner-désigner.
directus, droit-direct.
discus, dais-disque.
dispensare, dépenser-dispenser.
districtus, détroit-district.
diurnale, journal-diurnal.
diurnum, jour-diurne.
divinus, devin-divin.
divisare, deviser-diviser.
elephantem, olifant-éléphant.
ferocem, farouche-féroce.
foris, hors-fors.
gravis, grief-grave.
hecticus, étique-hectique.
hyacinthum, jacinthe-hyacinthe.
induratus, enduré-induré.
includere, enclore-inclure.
incrassare, engraisser-encrasser.
incrustare, encroûter-incruster.
infirmare, enfermer-infirmer.
integer, entier-intègre.
intendentem, entendant-intendant.
inversus, envers-inverse.
laïcus, lai-laïque.
minuta, menue-minute.
missa, messe-mise.
palma, paume-palme.
pausa, pose-pause.
pensare, peser-penser.
pietatem, pitié-piété.
pigmentum, piment-pigment.
plana, plaine-plane.
planus, plain-plan.
quatuor, quatre-quatuor.
quietus, coi-quitte.
relaxare, relâcher-relaxer.
respectum, répit-respect.
rhythmus, rime-rythme.
ruptura, roture-rupture.
salve, sauf-salve.

24. Nous avons vu (§ 10) qu'au fonds ancien et populaire de la langue française sont venus s'adjoindre des mots étrangers, importés par les circonstances politiques. Ces importations étrangères ont été aussi la source de nouveaux doublets.

Digitized by Google

Ainsi les mots italiens *attitudine* (du latin *aptitudinem*), *bilancio* (du latin *bilancem*), *dilettante* (du latin *delectantem*), ont donné les mots français *attitude, bilan, dilettante,* que notre langue possédait déjà sous les formes *aptitude, balance, délectant.* De même pour l'espagnol : *negro* (du latin *nigrum*), *dueña* (du latin *domina*), *hombre* (du latin *hominem*), ont donné au français *nègre, duègne, hombre,* tandis que de ces mêmes mots latins notre langue avait déjà formé *noir, dame, homme.*

Digitized by Google

CHAPITRE III

DE L'ORTHOGRAPHE

25. L'orthographe[1] française a une réputation redoutable et en partie méritée. Il y a peu de gloire à la connaître, et beaucoup de honte à l'ignorer : la moindre faute discrédite son auteur, et ne pas savoir l'orthographe est une ignorance et un ridicule. Le temps n'est plus où l'orthographe était considérée comme une science mesquine, faite tout au plus pour les clercs et les petites gens, où le duc de Saint-Simon s'en remettait dédaigneusement à son secrétaire du soin de corriger ses écrits; où Louis XIV, Mme de Sévigné et la plupart des personnages fameux du grand siècle orthographiaient moins régulièrement que les plus illettrés de nos paysans ; où un savant historien, Lenain de Tillemont, disait dans sa préface : « *Comme l'orthographe est une chose qui n'a point encore de règle parmi nous, chacun a sa liberté de choisir ce qu'il lui plaît* » ; où le maréchal de Saxe, le vainqueur de Fontenoy, écrivait : « *Ils veule me faire de la Cadémie; cela miret come une bage à un chas* ». De nos jours on n'orthographie plus en gentilhomme ; tout le monde est ou veut paraître lettré, et nous ne conseillerions à personne d'orthographier aujourd'hui comme Lenain de Tillemont, même si l'on avait gagné la bataille de Fontenoy comme le maréchal de Saxe.

Orthographe vient du grec *orthographia*, qui veut dire « écriture correcte » ; c'est l'art d'écrire correctement, c'est-à-dire sans faire de fautes, tous les mots employés dans une langue. On distingue ordinairement deux sortes d'orthographe : l'orthographe de règles et l'orthographe d'usage. La première consiste dans l'application de certains principes de grammaire, tels que la formation du pluriel dans les noms, du féminin dans les adjectifs, les règles d'accord des verbes, des participes, etc. Toutes ces lois sont du domaine de la grammaire proprement dite et, malgré la bonne

1. Voyez *Observations sur l'orthographe* par Ambroise Firmin Didot.

Digitized by Google

volonté des grammairiens, sont encore pleines d'incohérences et de contradictions. Quant à l'orthographe d'usage, elle n'obéit à aucune règle générale et s'apprend par la lecture, par la syllabation minutieuse des mots, surtout par la pratique du dictionnaire. Il est donc inutile de donner sur ce sujet des règles qui seraient d'ailleurs insuffisantes; nous voulons seulement résumer : 1° *les causes d'irrégularités de notre orthographe;* — 2° *les changements qu'elle a subis;* — 3° *les réformes qu'on a tenté d'y introduire;* — 4° *les modifications qui nous paraissent les plus désirables et les plus acceptables aujourd'hui.*

1°. **Causes d'irrégularités de l'orthographe.** — La valeur réelle des lettres françaises est rarement d'accord avec le son qu'elles représentent. Notre alphabet, venu de l'Orient par les Phéniciens et les Grecs, créé pour figurer les sons des langues sémitiques, a beaucoup de peine à se plier aux exigences de notre prononciation. A cette difficulté s'en ajoute une autre : non seulement un Français écrit avec des caractères anciens, qui n'ont pas été faits pour lui, mais la langue même qu'il a adoptée n'est pas la sienne. Les conquérants de la Gaule, perdus au milieu de leur conquête, absorbés par la multitude des vaincus, se virent forcés d'apprendre le latin et de mêler à leur idiome barbare les termes défigurés de la langue de Virgile et de Cicéron. De là une lutte perpétuelle, qui continue encore aujourd'hui sous nos yeux, dans les dialectes du nord de la France, entre l'écriture et la prononciation.

Le moyen âge chercha d'abord à modeler l'orthographe sur la prononciation : au douzième siècle on écrivait comme aujourd'hui *neveu* (de *nepotem*), *recevoir* (*recipere*), *ensevelir* (*insepelire*); le seizième siècle, pour rapprocher ces mots de leurs originaux latins, écrivit *nepveu*, *recepvoir*, *ensepvelir*, sans se douter que le *p* latin existait déjà dans tous ces mots sous la forme du *v*; c'était bien, selon le mot de Mézeray, « vouloir garder tout ensemble la pièce et la monnaie ». De même les formes du douzième siècle *devoir* (*debere*), *fièvre* (*febrim*), *février* (*februarium*) sont devenues au seizième siècle *debvoir*, *fiebvre*, *febvrier*. Le moyen âge, changeant le *ct* latin en *it*, écrivait *lait* (bas-latin *lactem*), *fait* (*factum*), *trait* (*tractum*), *nuit* (*noctem*); le seizième siècle refait ces mots en *laict*, *traict*, *faict*, *nuict*. *Pois*, venu de *pensum*, est rattaché à *pondus* et reçoit un *d*, *poids; savoir*, de *sapere*, prend un *c* qu'il n'avait jamais eu, et s'écrit *sçavoir*, à cause de *scire*. Cette recherche d'orthographe savante, qui avait commencé dès le quatorzième siècle avec les clercs et les premiers traducteurs des livres de l'antiquité, s'accroît d'une

Digitized by Google

manière démesurée sous la Renaissance, par l'influence que prennent alors les imprimeurs érudits : Robert et Henri Estienne surchargent les éditions sorties de leurs presses d'une foule de lettres parasites empruntées à l'orthographe des langues anciennes; et cette invasion de lettres muettes jette un tel trouble dans l'orthographe, qu'une réaction en sens inverse ne tarde pas à se produire. Mais les réformateurs échouent, comme nous le verrons plus loin, et l'orthographe savante persiste, en s'allégeant un peu, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Vers la même époque, les nombreux termes empruntés directement par les lettrés à la langue latine venaient encore compliquer la question : c'est grâce à cette dérivation savante que nous voyons groupés dans la même famille des mots tels que *évêché* et *épiscopal*, *coupable* et *culpabilité*, *poumon* et *pulmonaire*, *esprit* et *spirituel*, *fable* et *fabuliste*, etc.

Pour que l'orthographe française fût parfaite, il faudrait que chaque son fût représenté par une seule lettre et que cette lettre lui fût exclusivement réservée, comme cela a lieu dans le mot *vola*, qui a quatre sons rendus par quatre lettres *v-o-l-a*. Mais trop souvent on emploie plusieurs lettres pour exprimer un seul son; ainsi *eau*, qui ne représente qu'un son (*o*), est composé de trois lettres; trop souvent aussi le même son est rendu par des lettres différentes :

On trouve le son *an* exprimé de vingt manières :

aen	dans	Caen,	em	dans	empire,
an	—	an (année),	emp	—	exempte,
anc	—	franc,	emps	—	temps,
and	—	quand,	empt	—	exempt,
ang	—	rang,	en	—	ennui,
ans	—	dans,	end	—	rend,
ant	—	tant,	ens	—	bon sens,
ants	—	enfants,	ent	—	dent,
aon	—	Laon,	han	—	hanter,
ean	—	Jean,	hen	—	Henri.

On trouve le son *in* exprimé de vingt-deux manières :

en	dans	rien,	im	dans	limpide,
ens	—	biens,	in	—	vin,
ent	—	vient,	inct	—	instinct,
ein	—	sein,	ingt	—	vingt,
eing	—	seing,	ingts	—	vingts,
eint	—	feint,	inq	—	cinq,
aim	—	faim,	ins	—	vins,

Digitized by Google

ainc	dans	vainc,	int	dans	prévint,
ain	—	vain,	ym	—	Olympe,
aint	—	saint,	yn	—	lynx,
ains	—	bains,	eims	—	Reims.

Enfin les mêmes lettres servent à représenter des sons tout différents.

Ainsi, *a* ne sonne pas dans *août*, *Saône*, etc.; il se fait entendre seul dans *faon*, *paon*, *Caen*, etc. (Voyez § 36.)

E est nul dans *b***e***auté*, *ass***e***oir*, *e***u***sse ;* il sonne *a* dans *sol***e***nnel*, *femme*, *prud***e***mment*, *e***n***vie*, *e***n***lever*, etc.; *ène* dans *amen*, *spécimen*; *in* dans *appendice*, *examen*, *Agen*, etc. (Voyez § 37.)

S se prononce tantôt *s*, tantôt *z* : *savoir*, *dans***e***r*, *dés***e***rter*, *trans***i***ger*. (Voyez § 63.)

T suivi d'un **i** se prononce *s* dans *les éditions*, *les exemptions*, etc.; — *t* dans *nous éditions*, *nous exemptions*, etc.; — *s* dans *inertie*, *minutie*, etc.; — *t* dans *amnistie*, *garantie*, etc. Le moyen de se reconnaître au milieu de pareilles anomalies!

A l'Académie, vers 1834, M. Nodier lisait un jour des remarques sur la langue française. Il disait que le *t* entre deux *i* a, sauf quelques exceptions, le son de l'*s*. « Vous vous trompez, Nodier : la règle est sans exception, lui cria Emmanuel Dupaty. — Mon cher confrère, répliqua le malicieux grammairien, prenez *picié* de mon ignorance et faites-moi l'*amicié* de me répéter seulement la *moicié* de ce que vous venez de dire. » L'Académie rit et Dupaty resta convaincu qu'il y avait des exceptions.

2°. **Changements apportés à l'orthographe.** — Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on a remarqué ces bizarreries et essayé de mettre un peu d'ordre et de méthode dans notre vocabulaire. Avant même que François Ier, par son édit de Villers-Cotterêts (1539), eût rendu officielle la langue française en bannissant le latin de tout acte public, beaucoup de grammairiens, comme on le verra plus loin, s'étaient efforcés de régulariser notre orthographe.

En 1660, trente-quatre ans avant l'apparition du premier dictionnaire de l'Académie, la célèbre grammaire de Port-Royal essaya de poser les bases de l'accord de l'écriture et de la prononciation. Elle voulait que chaque figure ne marquât qu'un son; qu'un même son ne fût pas marqué par une figure différente. De son côté, le grand Corneille demandait qu'on distinguât *i* et *u* de *j* et de *v*; à cette époque on écrivait de la même manière *i* et *j*, *u* et *v*, et il reste

Digitized by Google

encore des traces de cet usage dans les inscriptions. Bossuet voulait que les terminaisons des participes fussent en *ant*, mais celles des substantifs, des adjectifs et des adverbes toujours en *ent*. Cette mesure, si on l'eût adoptée, nous aurait épargné la trop fameuse distinction des participes présents et des adjectifs verbaux.

L'Académie elle-même a admis de nombreuses corrections dans les sept éditions successives de son dictionnaire :

Dans la première (1694) et la deuxième (1718) elle ne fit que le relevé officiel de tous les mots de notre langue.

Dans la troisième (1740) elle comprit l'inutilité du *c* dans nui*c*t, fai*c*t, s*ç*avoir, etc.; supprima *s* dans fe*s*te, mai*s*tre, etc.; *e* dans d*e*u (dû), rec*e*u (reçu) et enleva même le *t* au pluriel de *enfant*, *parent*. De nos jours, quelques publications conservent encore cette orthographe et écrivent au pluriel *enfans*, *parens*.

Dans la quatrième (1762) elle accomplit enfin le vœu de Corneille, après cent ans de réflexion, et distingua *i* et *u* de *j* et *v*.

La cinquième (1795) fut faite en dehors de l'Académie et ne fit que reproduire la quatrième.

La sixième (1835) rendit le *t* au pluriel de *enfants*, *parents*, et consacra enfin l'orthographe *ais* dans Anglais, Français, j'aimais, etc. Cette réforme avait été longtemps réclamée par Voltaire.

La septième (1878) a encore corrigé quelques anomalies. Elle écrit avec un seul *n* conso*n*ance et réso*n*ance, comme asso*n*ance et disso*n*ance ; elle ne met plus qu'un *t* à emmaillo*t*er pour le mettre d'accord avec démaillo*t*er; elle substitue l'accent grave à l'accent aigu dans les mots en *ège* : pi*ège*, coll*ège*; supprime le trait d'union après *très*; écrit en un seul mot *contrebasse*, *contrefort*, *contremaître*, *clairsemé*, *entrecôte*, etc.; remplace le tréma par un accent grave dans *poème*, *poète*, etc.

3°. **Tentatives de réformes.** — En dehors de l'Académie et même avant sa création, quelques esprits aventureux ont voulu d'un seul coup réformer notre orthographe, bien plus, notre alphabet.

Le premier fut Meygret (1542), qui voulait justement supprimer le *g* de *co***g***noistre*, *un***g**, *besoin***g**, etc., le *d* de *a***d***venir*, *a***d***viser*, le *c* de *di***c***t*, *fai***c***t*, etc., mais qui proposait d'écrire *dixion*, *manifestacion* pour *diction*, *manifestation*.

Jacques Pelletier, du Mans (1559), supprimait les lettres étymologiques de provenance grecque et écrivait *téologie*, *tèze*, *filosofie*, *crétien*, etc.

Digitized by Google

Après lui, Ramus (1562) voulait supprimer dans les mots toutes les lettres inutiles. Il se passait d'accents et mêlait les lettres grecques aux lettres françaises.

Rambaud (1578) changeait toutes les lettres de notre alphabet et en renouvelait la forme.

Robert Poisson (1609) fut un réformateur modéré, célèbre surtout par une grammaire en quatrains.

Claude Expilly (1618), Somaize, dans le *Dictionnaire des précieuses* (1661), Gilles Ménage (1673) ont réclamé, mais en vain, quelques modifications et surtout la suppression des lettres doubles.

L'abbé de Dangeau (1694) voulait rapprocher l'orthographe de la prononciation et blâmait surtout l'emploi du *ph* pour *f*. Il raconte à ce sujet l'histoire d'une dame de B*** qui « s'écria un jour en bonne compagnie : « O que ces empereurs romains étaient « cruels! ils faisaient prendre des paysans et leur faisaient arra- « cher la langue pour s'en nourrir ». Elle venait de voir un livre qui disait que l'empereur Héliogabale mangeait des pâtés de langues de **ph***aisans*, qu'on écrivait alors par *ph*, et, s'imaginant qu'un *p* se prononçait toujours *p*, elle avait lu des « langues de *paysans* » au lieu de « langues de *faisans* ».

L'abbé Girard (1716), l'abbé de Saint-Pierre (1730), Dumarsais (1730) ont essayé de mettre en lumière toutes les anomalies de notre langue et d'y porter remède.

De Wailly (1773) a relevé toutes les bizarreries de l'orthographe et proposé d'utiles réformes. Il cite comme exemples de la difficulté de notre prononciation les phrases suivantes : *Un ana-***ch***orète vint avec un caté***ch***umène* ***ch****er* ***ch****er M. l'ar***ch***evêque ou son ar***ch***idiacre au palais ar***ch***iépiscopal. — Tranqu***ille** *avec sa béqu***ille**, *il entra dans la v***ille** *avec sa f***ille**, *qui perça une angu***ille** *avec son aigu***ille**, etc.

Domergue (1806) inventa un alphabet nouveau, composé de 19 voyelles et de 21 consonnes, en tout 40 caractères, d'un aspect bizarre, proches parents des hiéroglyphes égyptiens et que l'inventeur fut seul à connaître et à apprécier.

Marle (1827) fut un réformateur ardent. Il voulait supprimer toutes les lettres qui ne se prononcent pas et remaniait complètement le rôle de nos caractères. Ainsi il écrivait *suqsè* (succès); *qolonel* (colonel); *qourié fransè* (courrier français), etc. En paladin du moyen âge, il envoyait des défis à ses détracteurs et proposait 300 francs à quiconque écrirait sans faute, sous sa dictée, vingt lignes de mots

Digitized by Google

usuels. Ces 300 francs étaient même déposés, disait-il, chez Me Bertinot, notaire, rue de Richelieu, n° 28.

En résumé, ces hardis réformateurs, dont nous n'avons cité que les plus connus, voulaient, par des innovations générales et systématiques, amener violemment notre orthographe à une forme purement phonétique, c'est-à-dire à une reproduction exacte de la parole par l'écriture.

Rien de plus séduisant au premier aspect que cette règle unique : écrire comme on parle; rien de plus chimérique à un sérieux examen. En effet, si l'orthographe doit être absolument phonétique, si l'on doit écrire comme on prononce, comment le Picard et le Gascon, le Provençal et le Normand pourront-ils avoir une orthographe commune? Comment distinguera-t-on *saint, sain, sein, seing, cinq, ceint,* qui représentent le même son et qui devront avoir les mêmes lettres? Une foule de mots qu'on ne distingue déjà plus par la prononciation seront confondus par l'écriture. Notre langue perdra sa marque originelle et ses titres de noblesse, et, dans cet amas de mots d'un aspect et d'un sens douteux, le français deviendra illisible, même pour ceux qui le parlent. « Il ne faut pas souffrir, dit judicieusement Bossuet, une fausse règle qu'on a voulu introduire, d'écrire comme on prononce, parce qu'en voulant instruire les étrangers et leur faciliter la prononciation de notre langue, on la fait méconnaître aux Français mêmes.... On ne lit pas lettre à lettre, mais la figure entière du mot fait impression sur l'œil; de sorte que quand cette figure est changée considérablement tout à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendent reconnaissables à la vue, et les yeux ne sont pas contents. »

L'orthographe phonétique est, on le voit, condamnée depuis longtemps.

Il y a encore une autre orthographe, chère aux philologues et aux savants : c'est l'orthographe étymologique. Cette orthographe, fondée sur l'étymologie, reproduirait les principaux caractères des mots anciens ou étrangers dont notre langue est formée. Malheureusement elle n'est pas plus praticable que l'orthographe phonétique. Le titre même de ce chapitre est un exemple des mauvais tours que l'étymologie a déjà joués à notre *orthographe.*

On devrait dire *orthographie,* comme disaient nos pères, comme nous disons *géographie, cosmographie,* en réservant le nom de *géographe, cosmographe* à celui qui s'occupe de l'une de ces sciences; mais l'usage a prévalu contre la raison.

Nous avons vu que les étymologistes du seizième siècle sont aussi

Digitized by Google

tombés dans de fréquentes erreurs grammaticales. En admettant que nous soyons mieux inspirés, rendrons-nous aux mots les lettres qu'ils ont perdues? Remettrons-nous un *s* à étoile (*stella*), un *g* à connaître (*cognoscere*), un *p* à tisane (*ptisana*)? Une pareille recherche serait puérile. Les mots sont comme les pièces de monnaie : à force de passer de main en main, les reliefs s'effacent et les légendes disparaissent; à la longue il devient bien difficile d'en saisir les principales lignes et d'en reconnaître l'effigie. Depuis tantôt dix siècles que le français est parlé entre la Manche et la Méditerranée, les mots se sont usés et s'usent encore tous les jours par le frottement; il serait souvent difficile, sinon impossible, de leur rendre leur ancienne physionomie.

Du reste, l'usage, ce grand maître des langues, s'y oppose absolument. C'est que l'usage n'est plus, comme le définissait M. de Vaugelas : « *La facon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des autheurs du temps* »; non, c'est la façon de parler de tout le monde, y compris ceux qui ne savent ni grec ni latin, et qui n'entendent rien aux étymologies.

Tous les Français ne pourraient changer en un jour l'orthographe qu'ils ont péniblement apprise et pratiquée dès l'enfance.

4°. **Modifications à introduire dans l'orthographe.** — On ne peut pas souhaiter de réformes soudaines; il faut refaire avec le temps ce que le temps a défait. Espérons seulement que l'Académie s'engagera résolument dans la voie qu'elle n'a fait que tenter jusqu'à présent.

Ainsi pourquoi *a* **gg** *raver* a-t-il deux *g* et *a* **g** *randir* un seul *g*? Pourquoi **nation, septentrion** donnent-ils *natio* **n** *al, septentrio* **n** *al*, tandis que tous les autres mots en *ion* doublent la consonne finale?

Pourquoi met-on un *x* au pluriel de *chou, joujou*, etc., quand on met un *s* au pluriel des autres mots en *ou*?

Pourquoi *ar* **ch** *aïsme, ar* **ch** *ange,* **ch** *aos*, ont-ils conservé le *ch*, quand **ca** *ractère,* **co** *lère, mélan* **co** *lie, mé* **ca** *nique*, etc., l'ont perdu?

Pourquoi écrire **ph** *are,* **ph** *aéton,* **ph** *énomène*, etc., avec *ph* quand on lui a déjà substitué la lettre française *f* dans les mots **f** *antôme,* **f** *rénésie,* **f** *antaisie,* **f** *aisan*, etc.?

Pourquoi écrire *j'appe* **ll** *e, je jet* **tt** *e*, quand on écrit *je pè* **l** *e, j'achè* **t** *e?*

Parlerons-nous des noms composés, qui sont tantôt réunis en un

Digitized by Google

seul mot, comme *portemanteau*, tantôt séparés par un trait d'union, comme *porte-montre*.

Nous passons sous silence leur pluriel, casse-tête de tous les grammairiens et sur lequel tous les dictionnaires se donnent à l'envi des démentis.

Mais voici qui est plus grave : plusieurs mots ont tantôt des dérivés qui doublent la consonne finale du radical, et tantôt des dérivés qui ne la doublent pas.

Ainsi *abattre* donne aba*tt*ement, aba*tt*oir, aba*tt*eur, avec deux *t*, et aba*t*age, aba*t*is avec un seul *t*.

Bon donne bo*n*ace et débo*nn*aire.

Canton donne canto*nn*er, canto*nn*ement, canto*nn*ier, avec deux *n* et canto*n*ade, canto*n*al avec un *n*.

Char donne cha*r*iot, et cha*rr*ette, cha*rr*etier, cha*rr*oi, cha*rr*on, etc.

Don fait do*n*ateur, do*n*ation, et do*nn*er, do*nn*ée.

Courir fait cou*r*eur et cou*rr*ier.

Million fait millio*n*ième et millio*nn*aire.

Patron fait patro*n*age, patro*n*al et patro*nn*er, patro*nn*esse.

Tan fait ta*n*in et ta*nn*er, ta*nn*eur.

Enfin pourquoi met-on deux *n* à ho*nn*eur et un seul *n* à ho*n*orer; deux *p* à tra*pp*e et un à attra*p*er; un seul *l* à imbéci*l*e et deux *l* à imbéci*ll*ité? etc., etc. Autant de questions que la grammaire laisse sans réponse.

Encore ne parlons-nous ici que de l'orthographe d'usage; il y a dans la syntaxe un dédale de règles difficiles, inutiles, insuffisantes, opposées, qu'on n'a cessé de compliquer depuis la Renaissance par des définitions, des restrictions, des commentaires, des distinctions pour les expliquer, pour les préciser, pour les étendre, pour les éclaircir et pour les embrouiller. Bien souvent il suffirait d'un trait de plume pour généraliser la règle et supprimer des pages d'exceptions. Mais le grammairien doit se borner à constater l'usage établi, sans essayer de le corriger. L'Académie seule a assez de pouvoir et d'autorité pour opérer ces réformes.

Digitized by Google

GRAMMAIRE FRANÇAISE

BUT ET DÉFINITION DE LA GRAMMAIRE

26. Nous parlons à l'aide de **propositions**, qui sont composées de **mots**, et les mots à leur tour sont composés de *sons* et d'*articulations* que l'on représente par des **lettres**.

27. La **grammaire française** est la réunion des règles suivies par la langue française pour assembler les *lettres* en *mots*, et pour réunir les *mots* en *propositions*. De là trois parties dans la grammaire :

I. La **Phonétique**, ou étude des sons représentés par des *lettres*.

II. La **Lexicologie**, ou étude des *mots*.

III. La **Syntaxe**, ou étude des *propositions*.

On fait remonter l'origine du mot *grammaire* au grec *gramma*, qui veut dire *lettre*. La grammaire, d'après l'étymologie, serait donc seulement la connaissance des lettres de l'alphabet ou l'art de lire et d'écrire. Mais cette science des lettres est bien vite devenue la science des mots et des lois qui les régissent, soit dans la langue parlée, soit dans la langue écrite.

Digitized by Google

LIVRE I

PHONÉTIQUE OU ÉTUDE DES SONS

CHAPITRE I

DE L'ALPHABET

28. Nous parlons à l'aide de *mots* qui servent à exprimer nos pensées. Ces *mots* sont formés d'un ou de plusieurs *sons*, qu'on représente dans l'écriture par des signes appelés *lettres*.

La réunion de toutes les lettres d'une même langue s'appelle *alphabet*.

De même que nous disons en français l'ABC pour dire l'alphabet (« *Il ne sait pas lire, il faut le mettre à* l'ABC »), les Grecs disaient l'AB pour l'alphabet, c'est-à-dire l'*alpha* et le *béta*, qui désignent en grec les deux premières lettres, d'où les Romains ont tiré le mot *alphabetum*, devenu en français *alphabet*. — *Lettre* vient du latin *littera*.

29. L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres, rangées dans cet ordre : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *v*, *x*, *y*, *z*.

Ces vingt-cinq lettres n'expriment pas tous les sons de la langue française ; il y a encore en français d'autres sons simples que nous exprimons en réunissant ensemble deux lettres

Digitized by Google

de l'alphabet; ainsi, par exemple, *au*, *ou*, *ch* sont des sons simples rendus par deux lettres.

Pourquoi notre alphabet suit-il cet ordre bizarre où les consonnes et les voyelles sont jetées pêle-mêle? Parce que notre alphabet nous vient du latin, langue dont l'alphabet était déjà disposé dans le même ordre. Les Romains tenaient leur alphabet des Grecs (sans doute par l'intermédiaire des colonies grecques du sud de l'Italie); les Grecs avaient reçu le leur des Phéniciens; quant à l'alphabet phénicien, il venait très probablement d'Égypte. Cet alphabet ne contenait que les consonnes, et ce furent les Grecs qui les premiers y insérèrent les voyelles, en transformant pour cet usage certaines consonnes aspirées que renfermait l'alphabet phénicien, et dont les Grecs ne faisaient pas usage. Ainsi s'explique le mélange actuel, dans notre alphabet français, des voyelles et des consonnes.

A l'époque romaine il n'y avait que 23 lettres : le *j* (c'est-à-dire *i* consonne) et l'*u* (c'est-à-dire *v* voyelle) manquaient. Aussi jusqu'au seizième siècle le français confondait dans l'écriture *i* et *j*, *u* et *v*, bien qu'il les distinguât dans la prononciation; ainsi l'on écrivait *uiurai*, *auec*, *ioinct*, pour *vivrai*, *avec*, *joint*, et *jl*, *jnutile*, *avra*, *institvtion*, pour *il*, *inutile*, *aura*, *institution*. C'est le grammairien Jacques Sylvius (Jacques Dubois) qui le premier distingua le *j* de l'*i* et le *v* de l'*u* (1531). Cette distinction, réclamée aussi plus tard par P. Corneille en 1664, ne fut admise que dans la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie (1762).

30. **Syllabes.** — On appelle *syllabe* une voyelle seule ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. Ainsi *bon-té* a deux syllabes : *bon* et *té*; *a-pô-tre* en a trois; *ré-si-den-ce* en a quatre.

Syllabe vient du grec *sullabê*, « réunion de lettres ».

On appelle *monosyllabe* un mot d'*une* syllabe; *dissyllabe*, un mot de *deux*; *trissyllabe*, un mot de *trois*; *polysyllabe*, en général, un mot de *plusieurs syllabes*.

Tous ces mots viennent du grec : *monosullabos* (une seule syllabe); *dissullabos* (deux syllabes); *trissullabos* (trois syllabes); *polusullabos* (plusieurs syllabes).

31. On appelle **syllabe muette** celle qui est terminée par un *e* muet, comme *me* dans j'ai*me*.

Il faut remarquer qu'en poésie l'*e muet* s'élide devant une *voyelle* ou

Digitized by Google

une *h muette* dans le corps du vers, et ne compte pas à la fin. Ainsi le vers :

La cigogne au long bec n'en put attraper miette,

n'a que douze syllabes.

32. Toutes les lettres de la langue française sont divisées en deux classes : les *voyelles* et les *consonnes*.

« On sait qu'un courant d'air passant à frottement à travers un tuyau ou sur une arête engendre un son. Ce son, lorsqu'il se rattache à une vibration régulière, rythmique de l'air ou du corps ébranlé par le courant d'air, est désigné sous le nom de *son musical*, ou simplement de *son*. Lorsque la vibration est irrégulière, que des intervalles de temps inégaux séparent ses ondes successives, l'impression produite sur l'oreille prend le nom de *bruit*.

« L'air, en passant par les voies respiratoires, surtout au moment de l'expiration, peut produire des sons ou des bruits très nombreux et très variés, qui donnent naissance à la parole articulée.

« Il faut donc entendre par **voyelles** les *sons* formés dans le larynx, le courant d'air qui leur donne naissance passant par la cavité buccale pour s'échapper au dehors.

« Quand ce courant d'air passe par la bouche seulement, il forme ce qu'on appelle les *voyelles pures;* quand une partie du courant traverse en même temps les fosses nasales, il forme ce qu'on appelle les *voyelles nasales*.

« On entend par **consonnes** les *bruits* que l'on peut déterminer volontairement dans les voies respiratoires au moyen du courant d'air ou souffle modifié par les divers organes de la parole, c'est-à-dire par la *bouche*, les *dents*, les *lèvres*, la *langue*.

« Mais on a remarqué que ces bruits, n'ayant qu'une faible sonorité par eux-mêmes, ne se font entendre bien nettement que lorsqu'ils sont réunis avec les sons ou voyelles. De là le nom de *consonnes*, du latin *consona* (qui sonne avec)[1]. »

SECTION I

VOYELLES

33. On appelle **voyelle** un son produit par la simple émission de la voix. Il y a sept voyelles en français : *a*, *e*, *i* (ou *y*),

1. G.-H. de Meyer, *Les organes de la parole*, traduction par O. Claveau, p. 129 et *passim*.

Digitized by Google

o, *u*, *eu*, *ou*. Toutes les voyelles peuvent se prononcer seules, sans le secours d'aucun autre son.

Voyelle vient du latin *vocalis*, « qui émet une *voix* ou un son ».

34. Des sept voyelles *a*, *e*, *i* (*y*), *o*, *u*, *eu*, *ou*, les cinq premières sont représentées en français par une seule lettre; notre langue n'a pu exprimer les deux dernières (*eu*, *ou*) qu'en composant un groupe formé de deux lettres, *e* et *u*, — *o* et *u* : ces voyelles ne sont composées qu'en apparence pour les yeux, mais non pour l'oreille, à laquelle elles offrent un son unique, *eu*, *ou*, aussi simple que celui de *a* ou de *o*.

Il faut soigneusement distinguer les sons proprement dits des signes ou lettres qui les représentent, c'est-à-dire qu'il ne faut pas confondre la prononciation avec l'écriture. Ces deux dernières ne sont pas toujours d'accord; nous l'avons déjà vu dans notre étude de l'orthographe (§ 21). Les grammairiens comptent d'ordinaire cinq voyelles simples et quelques voyelles composées; mais le nombre des voyelles serait presque illimité, si l'on voulait tenir compte de toutes les nuances de la prononciation.

Les voyelles à résonance nasale étant mises à part, il y a en réalité 8 *voyelles pures*, correspondant aux huit principales nuances de la prononciation. En prenant pour base la façon dont la bouche est disposée pour leur émission, on peut les classer ainsi, **a** formant le point de départ des trois séries :

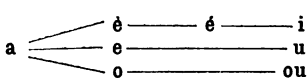

Positions et mouvements des organes phonateurs nécessaires à l'émission des voyelles en français[1].

A. — *Bouche :* modérément ouverte. — *Dents :* peu visibles. — *Lèvres :* position normale. — *Langue :* étendue dans la cavité buccale, la pointe frôlant la base des incisives inférieures. — *Souffle :* chaud et faible.

O. — *Bouche :* moins ouverte que pour le son *a*. — *Dents :* invisibles. — *Lèvres :* avancées et formant un rond qui rappelle ainsi la forme de la lettre. — *Langue :* retirée au fond de la cavité buccale; la pointe recour-

1. Nous devons ces renseignements (et ceux qu'on trouvera plus loin sur les *voyelles nasales* et les *consonnes*) à l'administration de l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris, où la parole est mécaniquement enseignée et où nous avons pu expérimenter sur le vif toute cette théorie de la formation et de l'émission des sons.

Digitized by Google

bée et éloignée des incisives inférieures; la racine élevée vers le palais par suite du retrait de la pointe. — *Souffle :* tiède, modéré.

Ou. — *Bouche :* moins ouverte que pour le son *o*. — *Dents :* invisibles. — *Lèvres :* gonflées et très avancées. — *Langue :* la pointe abaissée vers les incisives inférieures; les bords, relevés légèrement par suite du creusement des joues, forment une espèce de canal laissant passage au souffle. — *Souffle :* plus fort et plus froid que pour *o*.

È. — *Bouche :* ouverture moyenne, un peu moins grande que pour *a*. — *Dents :* extrémité des incisives visible. — *Lèvres :* légèrement resserrées et faiblement appuyées contre les dents. — *Langue :* bombée transversalement en son milieu; la pointe posée mollement derrière les incisives inférieures. — *Souffle :* chaud.

É. — *Bouche :* un peu moins ouverte que pour *a* et pour *è*. — *Dents :* peu éloignées et visibles (écartement : épaisseur du petit doigt). — *Lèvres :* plus ouvertes que les dents, rapprochées des gencives sans trop s'y appuyer. — *Langue :* bombée et rapprochée du voile du palais, sans toutefois le toucher; la pointe relevée à la hauteur du collet des incisives inférieures.

I. — *Bouche :* très peu ouverte, affectant la même position que dans le sourire. — *Dents :* visibles, les supérieures plus que les autres. — *Lèvres :* pressées contre les dents, les commissures écartées. — *Langue :* la pointe bien appuyée contre les incisives inférieures; la partie médiane (presque postérieure), appuyée contre le voile du palais, le presse, ne laissant au milieu qu'une petite ouverture insuffisante pour le passage du souffle, qui s'échappe entre les dents et provoque des vibrations des joues.

E ou **EU**. — *Bouche :* un peu ouverte, présente l'aspect de la section transversale d'une coque d'amande. — *Dents :* invisibles. — *Lèvres :* fermées sur les côtés, légèrement avancées. — *Langue :* pointe abaissée, bords relevés par suite d'un léger creusement des joues. — *Souffle :* chaud et assez faible.

Remarque. — Lors de l'émission la lèvre inférieure se projette légèrement en avant.

U. — *Bouche :* ouverture minima. — *Dents :* invisibles. — *Lèvres :* très avancées et serrées aux coins. — *Langue :* pointe appuyée contre les incisives inférieures; bords légèrement relevés par suite du creusement des joues. — *Souffle :* assez fort et froid.

Remarque. — La voyelle **y** ne figure pas dans cette nomenclature parce qu'elle se confond avec **i**.

Tels sont les divers mouvements nécessaires à l'émission des voyelles prises isolément. Mais quand elles sont groupées avec les consonnes, ces mouvements se trouvent forcément modifiés. On n'a qu'à prononcer *net*, *liste*, *nul*, pour voir que les voyelles *e*, *i*, *u* ne s'articulent pas, après *n* et *l*, comme quand elles sont isolées. En effet, pour lier les sons entre

Digitized by Google

eux dans la parole, il faut que le début du dernier son corresponde avec la terminaison du premier; bien plus, que l'articulation du dernier son puisse être préparée en même temps que celle du premier, de sorte que les mouvements d'articulation communs à ces deux sons n'aient à opérer qu'une seule fois[1].

Nota. — On compte dans le Dictionnaire de l'Académie (1878) : environ 2400 mots commençant par A; — 2240 par E, EU, É et È; — 1450 par I; — 700 par O et OU; — 123 par U.

35. Toutes les voyelles peuvent être *brèves* ou *longues*, selon qu'on les prononce *vite* ou *lentement*; ainsi *a* est **bref** dans *patte*, et il est **long** dans *pâte; e* est **bref** dans *jette*, et **long** dans *fête*, etc.

Il est assez difficile de dire dans quels cas en français une syllabe est brève ou longue; il y a cependant une règle pour toutes les avant-dernières syllabes : elles sont ordinairement brèves quand elles sont suivies d'une consonne double : pa*tte*, bu*tte*, trompe*tte*, be*lle*, etc.; sauf lorsque cette consonne double est *rr : terre*, *serre*, *verre*, qui sont longs.

36. Remarques. — **A** ne se prononce pas dans a*oût*, S**a***ône*, *to***a**st, *curaç***a***o*. — Au contraire, il se fait entendre seul dans *f***a***on*, *p***a***on*, *L***a***on*, *C***a***en*.

« En *paon*, *faon* y a une lettre superflue, car nous prononçons *pan*, *fan* », disait Sibilet dès 1548.

Ai se prononce ordinairement *e* dans nous *f***ai***sons*, *satis-f***ai***sant*, etc.; et *è* dans *m***ai***tre*, *f***ai***tes*, etc.

Aient se prononce *ai*, les lettres *nt* étant nulles dans la terminaison des verbes à la troisième personne du pluriel.

37. La lettre **e** sert à marquer en français *trois sons* tout à fait différents :

1° Un son sourd d'une nature particulière, que l'on appelle

1. Ces remarques sur les différents modes d'articulation d'une même voyelle ont été formulées pour la première fois par M. O. Claveau, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, dans la *Revue française de l'éducation des Sourds-Muets*, octobre 1887.

Digitized by Google

e muet, parce qu'il est le plus faible de tous nos sons français. C'est cet *e* que l'on entend à peine dans v*e*nir, t*e*nir, et qui devient tout à fait nul dans app*e*ler, él*e*ver, pèl*e*rin, char-r*e*tier, que nous prononçons en réalité *ap'ler*, *él'ver*, *pèl'rin*, *char'tier*. — L'*e* muet ne porte jamais d'accent.

E est nul dans quelques mots, tels que : *dévou*E*ment*, *ass*e*oir*, *roug*e*âtre*, *b*e*auté*, e*u*, e*usse*, etc. Il se prononce *a* dans *h*e*nnir*, *rou*e*nnerie*, *sol*e*nnel*, *f*e*mme*, et dans tous les adverbes en *emment* (*prud*e*mment*, prononcez *prudament*) ; — *an* dans e*n vie*, e*n lever*, e*n trer* ; — *ène* dans *am*e*n*, *abdom*e*n*, *spécim*e*n*, etc. ; — *in* dans *app*e*ndice*, *exam*e*n*, *Ag*e*n*, *hym*e*n*, *Europé*e*n*, etc.

2° Un son *aigu*, que l'on appelle **e fermé**, comme dans : *aim'é*, *bont*é. Cet *e* est ordinairement marqué par un *accent aigu* (´).

L'e est encore fermé dans tous les mots terminés en *r*, lorsque *r* y est muet : *verg*e*r*, *roch*e*r*, *aim*e*r* et dans les mots : *ces*, *des*, *les*, *mes*, *tes*, *ses*, (tu) *es*.

3° Un son très ouvert, que l'on entend dans t*e*rre, m*e*r, enf*e*r, proc*è*s, succ*è*s. On appelle cet *e* l'**e ouvert** ; on le distingue ordinairement par un *accent grave* (`).

On ne met pas d'accent quand l'*e* ouvert est suivi de deux consonnes (comme dans p*e*ste, r*e*ste) ou qu'il précède l'*r* sonore qui termine un mot, comme dans f*e*r, v*e*r, am*e*r.

Ce son de *e* ouvert est aussi rendu tantôt par *ai*, comme dans cl*ai*r, écl*ai*r, qui se prononcent réellement clère, éclère, — tantôt par *ei*, comme dans p*ei*ne, S*ei*ne, que l'on prononce pène, Sène.

C'est P. Corneille qui demanda le premier, dans la préface de ses ouvrages, qu'on distinguât les trois sortes d'*e* par l'accent aigu et l'accent grave.

38. **I** est nul dans *doua*i*rière*, *enco*i*gnure*, *o*i*gnon* ; et devant un *l* mouillé il ne se prononce pas avec la voyelle précédente : *ba*-il, *trava*-il.

Digitized by Google

39. **O** ne se prononce pas dans *faon*, *paon*, etc., comme nous l'avons vu plus haut.

Le son de *ô* long est exprimé en français à la fois par *ô* (*le* v*ô*tre, ap*ô*tre) et par *au* ou *eau*, comme dans v*au*trer, *au*tel, b*eau*té.

40. **U** se prononce *ou* dans *q***u***adragénaire*, *q***u***adrilatère*, *q***u***adrupède*, *q***u***adruple*, *in-q***u***arto*, *ling***u***ale*, *éq***u***ateur*, *sq***u***ale*, etc.

41. La voyelle **EU** est un son simple, représenté en français par quatre formes différentes, savoir : **eu** (comme dans h*eu*re), — **œu** (comme dans b*œu*f, s*œu*r, *œu*f), — **œ** (comme dans *œ*il), — et enfin **ue** (dans acc*ue*ille, c*ue*ille, org*ue*il, etc., qui se prononcent comme s'ils étaient écrits : acc*œu*ille, c*œu*ille, etc.).

EU a le son de *e* dans *jeune*, et de *eu* dans *feu*, *lieu;* mais il se prononce comme un *u* simple dans j'*eus*, j'*eusse* et tous les autres temps passés du verbe *avoir*.

C'est ainsi qu'au seizième et au dix-septième siècle on prononçait *vu*, *dû*, *reçu*, bien qu'on écrivît *veu*, *deu*, *receu*. Grâce à cet usage, La Fontaine a pu faire rimer *émeute* avec *dispute* dans la fable *les Vautours et les Pigeons :*

Mars autrefois mit tout l'air en ém*u*te.
Certain sujet fit naître la disp*u*te
Chez les oiseaux....

42. **Œ** se prononce *é* dans **œ***cuménique*, **œ***dème*, **Œ***dipe*, **œ***sophage*, etc.

On verra au § 49 que *ŏ* bref latin devient *eu* en français, comme dans *neuf*, de *novem*; mais entre *o* et le français *eu* il y a les intermédiaires du vieux français, qui sont *uo* au dixième siècle, *ue* au onzième siècle, puis *oe* au douzième, *eu* au quatorzième. Ainsi *novem* donna successivement n*ue*f au onzième siècle, n*oe*f au douzième, n*eu*f au quatorzième. Quelques mots, comme *acc*ue*illir*, *org*ue*il*, sont restés, dans l'orthographe, à l'étage *ue*, et n'ont pas suivi la transformation en *eu*, parce que c*eu*illir, org*eu*il auraient donné la prononciation *seuillir*, *orjeuil*. D'autres, comme *œil*, sont restés à l'étage *oe*, contracté en *œ*. Enfin les

Digitized by Google

mots comme b*œu*f, s*œu*r, etc., sont un compromis entre l'orthographe du douzième siècle en *oe* et celle du quatorzième en *eu*. De *oe* plus *eu* on a composé ce groupe bizarre *œu*, qui a persisté dans les mots tels que s*œu*r, c*œu*r, etc.

43. **Y** dans le corps d'un mot et précédé d'une voyelle se prononce comme deux *i* : *pa***y**s, *mo***y***en*, *jo***y***eux*, qui se prononcent *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*, c'est-à-dire que le premier des deux *i* va se joindre à la voyelle qui précède. — Dans tous les autres cas il se prononce comme *i* : **y***eux*, *anal***y***se*, *jur***y**.

Il y a dans le Dictionnaire de l'Académie (1878) environ 940 mots en français qui ont un *y*; cette voyelle vaut *deux i* dans près de 230 mots et *un i* dans 710.

44. **Diphtongues**. — On appelle *diphtongue* la réunion de deux voyelles qui se prononcent par une seule émission de voix, comme **ui** dans *h***ui***leux*. *Ui*, composé des deux voyelles *u* et *i*, est une diphtongue.

Diphtongue vient du mot latin *diphtongus*, qui a été emprunté au grec et qui signifie « deux sons ».

Les principales diphtongues sont **ia, ie, io, oi, ue, ui, oua, oue, oui.** Ex. : p**ia**no, p**ie**d, p**io**che, r**oi**, etc.

Pour l'histoire de la diphtongue *oi*, voyez § 75.

45. **Voyelles nasales**. — Toute voyelle suivie de deux consonnes dont la première est *m* ou *n* (comme *o* dans *t***o***mber* ou *c***o***nter*) est prononcée en partie par le nez, et est appelée pour cette raison **voyelle nasale**. (Voyez § 69.)

Il en est de même quand *n* ou *m* terminent le mot, comme dans *an*, *en*, *vin*, *ton*, *un*, *daim*, *nom*, etc.

Les principales voyelles nasales sont *an*, *en*; — *in*, *ain*, *en*, *ein*; — *on*; — *um*, *un*, *eun*, que nous retrouvons dans p*an*, *en*trer; — v*in*, terr*ain*, exam*en*, fr*ein*; — mout*on*; — parf*um*, import*un*, (à) j*eun*.

Ces diverses représentations du son nasal par l'écriture n'offrent en

Digitized by Google

réalité à l'oreille que *quatre* sons différents, *an*, *in*, *on*, *un*, qui sont formés par les sons *a*, *è*, *o*, *e*. On retrouve la figuration exacte de ces quatre sons dans enf*a*nt, Europé*e*n, men*o*n, à j*eu*n. L'expérience démontre en effet que *i*, *ou*, *u* ne peuvent être nasalisés, c'est-à-dire prononcés en partie par le nez, parce que quand on les prononce, le voile du palais se relève et ferme complètement les fosses nasales. Cette vérité a été reconnue par l'abbé de Dangeau dès 1694.

Positions et mouvements des organes phonateurs nécessaires à l'émission des voyelles nasales.

AN (**A** nasal). — Position presque identique à celle qui a été indiquée pour *a*. — La pointe de la langue, retirée en arrière, quitte les incisives inférieures. — Le voile du palais s'abaisse, et la partie postérieure de la langue s'élève vers lui.

IN (**È** nasal). — Position presque identique à celle qui a été indiquée pour *é*. — Le voile du palais est abaissé.

ON (**O** nasal). — Position presque identique à celle qui a été indiquée pour *o*. — Vibrations des ailes du nez très sensibles. — Le menton légèrement retiré en arrière. — La langue également plus retirée en arrière que pour *o*. — Le voile du palais abaissé.

UN (**E** nasal). — Position presque identique à celle indiquée pour *e*. — Voile du palais abaissé.

46. De même que les voyelles, les diphtongues peuvent aussi devenir nasales; ainsi *ia* donne *ian* (v*ian*de), *ie* donne *ien* (chrét*ien*), etc.

47. Mais si *n* ou *m* sont suivis d'un second *n* ou d'un second *m*, le son nasal est fortement atténué; c'est ainsi que *an* s'atténue dans *an*nuel; *en* dans *en*nemi, *on* dans t*on*ner, etc.

48. **Ent** équivaut à un *e* muet à la troisième personne plurielle des verbes, mais il se prononce *an* dans les substantifs et les adjectifs.

Ainsi *ent* se prononce *an* dans les substantifs et adjectifs suivants :

*adhér*ent,	*équival*ent,	*diverg*ent,	*cont*ent,
*afflu*ent,	*négligent*,	*par*ent,	*excell*ent,

Digitized by Google

*résid*ent, *présid*ent, *coïncid*ent, *cou*vent,
*expédi*ent, *viol*ent, *converg*ent, *évid*ent,

et il se prononce *e* dans ils *adhèr*ent, ils *afflu*ent, etc.

En (et **em**) sonne comme *an* dans les mots composés : **en***orgueillir*, **en***ivrer*, **en***nuyer*, **em***mener*, etc.

ORIGINE DES VOYELLES ET DES DIPHTONGUES

49. Le latin avait cinq voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u* (qui se prononçait *ou* ; c'est pourquoi *lupus* a donné *loup; ursus*, *ours*, etc.). Aux voyelles latines le français a ajouté le son *eu*, inconnu aux Romains, ainsi que notre son moderne *u*, qui remonte à peu près aux temps mérovingiens, et qui est un adoucissement du son latin classique écrit *u* et prononcé *ou*.

Sans faire ici l'histoire complète des lettres latines, histoire qui offre encore plus d'un point obscur, nous donnons ci-après un court aperçu du sort de chaque voyelle latine *accentuée* ou *atone* lors de son passage en français.

De même qu'en français les voyelles sont longues (comme dans *gîte*) ou *brèves* (comme dans *petite*), en latin il faut distinguer aussi les voyelles *brèves* (comme *ĕ* dans *pĕdem*), *longues* (comme *ē* dans r*ē*gem), et en outre les voyelles placées devant deux consonnes (comme *e* dans *terra*) ; ces trois espèces de voyelles donnent en français trois sons différents.

1° VOYELLES ACCENTUÉES OU TONIQUES

A

A *bref* devient : 1° *e* ouvert : m*ă*re, m*e*r ; f*ă*bam, f*è*ve ; s*ă*pam, s*è*ve ; ads*ă*tis, ass*e*z ;

2° *ai* : *ă*mo, *ai*me ; f*ă*mem, f*ai*m ; m*ă*num, m*ai*n ; m*ă*cerum, m*ai*gre ;

3° *a* : m*ă*le, m*a*l ; l*ă*cum, l*a*c ; st*ă*tum, ét*a*t ; l*ă*vo, l*a*ve.

A *long* devient : 1° *e* fermé : abb*ā*tem, abb*é* ; gr*ā*tum, gr*é* ; pr*ā*tum, pr*é* ; n*ā*sum, n*e*z ;

2° *e* ouvert : am*ā*rum, am*e*r ; t*ā*lem, t*e*l ; qu*ā*lem, qu*e*l ; mort*ā*lem, mort*e*l ;

3° *ai* (surtout devant *l*, *r*, *m*, *n*) : *ā*lam, *ai*le ; cl*ā*rum, cl*air* ; gr*ā*num, gr*ain* ; p*ā*nem, p*ain* ;

4° *a* : av*ā*rum, av*a*re ; r*ā*rum, r*a*re ; qu*ā*re, c*a*r ; cad*ā*ver, cad*a*vre.

Digitized by Google

A *suivi de deux consonnes* devient : 1° *a* : ārbor, *a*rbre; ārcum, *a*rc; bārbam, b*a*rbe; sāccum, s*a*c;
2° *e* : sārpam. s*e*rpe; lābrum, l*è*vre; frātrem, fr*è*re; mātrem, m*è*re.

A est supprimé dans : *a*pothecam, boutique; *a*blatum, blé; *a*damantem, diamant.

Æ, réduit peu à peu à *e* simple par la prononciation, devient tantôt *e* : græcum, gr*e*c; præsto, pr*é*t; — tantôt *i* : lætam, l*i*e; — tantôt *ie* : sæculum, s*iè*cle.

AU devient : 1° *o* : *au*rum, *o*r; cl*au*dere, cl*o*re; c*au*sam, ch*o*se; thes*au*rum, trés*o*r;
2° *oi* : g*au*dium, j*oi*e; cl*au*strum, cl*oi*tre; *au*cam, *oi*e; n*au*seam, n*oi*se;
3° *ou* : l*au*do, l*ou*e; c*au*lem, ch*ou*; *au*t, *ou*; al*au*da, al*ou*e(tte).

E

E *bref* devient : 1° *ie* : bĕne, b*ie*n; hĕri, h*ie*r; fĕrum, f*ie*r; pĕdem, p*ie*d.

E *long* devient : 1° *oi* : mē, m*oi*; tēlam, t*oi*le; vēlum, v*oi*le; sērum, s*oi*r;
2° *i* : cēram, c*i*re; implēre, empl*i*r; florēre, fleur*i*r; venēnum, ven*i*n;
3° *ei* (surtout devant *m*, *n*) : frēnum, fr*ei*n; plēnum, pl*ei*n; serēnum, ser*ei*n;
4° *e* : crudēlem, cru*e*l; rēgulam, r*è*gle; fēminam, f*e*mme.

E *suivi de deux consonnes* devient : 1° *e* : tērram, t*e*rre; fērrum, f*e*r; hērbam, h*e*rbe; sēnsum, s*e*ns;
2° *ie* : fēbrem, f*iè*vre; pētram, p*ie*rre; tērtius, t*ie*rs;
3° *oi* : stēllam, ét*oi*le; dirēctum, dr*oi*t; pēnsum, p*oi*ds.

E a été ajouté dans les mots : *sc*andalum, *es*clandre; *sc*abellum, *es*cabeau; *sp*eciem, *es*pèce; *st*omachum, *es*tomac; — l'*s* a été remplacé par l'accent aigu dans *s*tatum, *é*tat; *s*tannum, *é*tain; *s*pinam, *é*pine; *s*tudium, *é*tude.

Eu devient *u* : rh*eu*ma, rh*u*me; ou *ieu* : l*eu*cam, l*ieu*e.

I

I *bref* devient : 1° *oi* : pĭlum, p*oi*l; pĭrum, p*oi*re; sĭt, s*oi*t; fĭdem, f*oi*; mĭhi, m*oi*;
2° *i* : discĭpulum, disc*i*ple; invĭdiam, env*i*e; vĭtium, v*i*ce.

I *long* devient *i* : nīdum, n*i*d; amīcum, am*i*; vīnum, v*i*n; crīnem, cr*i*n.

Digitized by Google

I *suivi de deux consonnes* devient : 1° *e* : sīccum, *sec*; fīrmum, *ferme*; īllum, *elle*; vīrgam, *verge*;

2° *ei* ou *ai* (devant *ng*, *gn* ou *nc*) : cīngere, *ceindre*; fīngere, *feindre*; sīgnum, *seing*; dignari, *daigner*; vincere, *vaincre*;

3° *i* : trīstem, *triste*; quīnque, *cinq*.

O

O *bref* devient : 1° *eu* : nŏvum, *neuf*; nŏvem, *neuf*; mŏlam, *meule*; Mŏsam, *Meuse*;

2° *o* : mŏdum, *mode*; rŏsam, *rose*; scŏlam, *école*; sŏnum, *son*;

3° *ui* : cŏrium, *cuir*; ŏleum, *huile*;

4° *ou* : lŏco, *loue*; rŏtam, *roue*.

O *long* devient : 1° *eu* : flōrem, *fleur*; hōram, *heure*; odiōsum, *odieux*; mōbilem, *meuble*;

2° *ou* : nōs, *nous*; vōs, *vous*; tōtum, *tout*; sōricem, *souris*;

3° *o* (devant *m*, *n*) : corōnam, *couronne*; dōnum, *don*; pōmum, *pomme*; nŏmen, *nom*.

O *suivi de deux consonnes* devient : 1° *o* : mōrtem, *mort*; cōrnu, *cor*; pōrtum, *port*; mōntem, *mont*;

2° *eu* : pōssum, *peux*; aliōrsum, *ailleurs*;

3° *ui* : ōstium, *huis*; pōst, *puis*; ōcto, *huit*.

Œ devient tantôt *e* : cœnam, *cène*; — tantôt *ei* : pœnam, *peine*; — ou *ie* : cœlum, *ciel*; — ou *oi* : fœnum, *foin*.

U

U *bref* devient : 1° *ou* : lŭpum, *loup*; jŭgum, *joug*; cŭbo, *couve*; ŭbi, *où*;

2° *eu* : flŭvium, *fleuve*; jŭvenem, *jeune*; gŭlam, *gueule*;

3° *u* : hŭmilem, *humble*; plŭviam, *pluie*; grŭem, *grue*.

U *long* devient : 1° *u* : nūdum, *nu*; pūrum, *pur*; mūrum, *mur*; dūrum, *dur*.

U *suivi de deux consonnes* devient : 1° *ou* : ūrsum, *ours*; sūrdum, *sourd*; tūrrim, *tour*; cūppam, *coupe*;

2° *o* (surtout devant *m*, *n*) : ūmbram, *ombre*; ūndam, *onde*; sūnt, *sont*; colūmbam, *colombe*;

3° *u* : jūstum, *juste*; ūrnam, *urne*;

4° *ui* : būxum, *buis*; cūprum, *cuivre*;

5° *oi* (surtout devant *m*, *n*) : jungere, *joindre*; pungere, *poindre*.

Digitized by Google

2° VOYELLES ATONES

50. Dans les voyelles atones il faut distinguer celles qui suivent la syllabe tonique de celles qui la précèdent. La syllabe tonique étant *l'âme du mot*, c'est sur elle que se porte tout l'effort de la voix, et cela aux dépens des autres syllabes, qui se contractent ou disparaissent.

1° **Voyelles qui suivent la syllabe accentuée.** — Toute voyelle atone à la fin d'un mot latin disparaît en français : cent*um*, cent; grand*em*, grand; vigint*i*, vingt; sort*em*, sort; ou s'assourdit en *e muet* : convi*vam*, convi*ve*; atroc*em*, atroc*e*; gru*em*, gru*e*; am*o*, aim*e*; astr*um*, astr*e*.

Dans les mots accentués sur l'antépénultième, comme *tábŭlă*, *pópŭlŭs*, l'avant-dernière syllabe est nécessairement brève (voy. § 15) et disparaît en français, tandis que la dernière, protégée par son éloignement même de la tonique, s'assourdit en *e muet* : orácŭlŭm, ora*cle*; nóbĭlĕm, no*ble*; pérdĕrĕ, per*dre*; apóstŏlŭm, apô*tre*; sábŭlŭm, sa*ble*; rúmĭcĕm, ron*ce*, etc.

Quelques mots même ne gardent pas l'*e muet* final et perdent ainsi les deux syllabes qui suivent la tonique : digĭtŭm, *doigt*; nítĭdŭm, *net*; perí cŭlŭm, *péril*, etc.

2° **Voyelles qui précèdent la syllabe accentuée.** — La voyelle atone précédant immédiatement la tonique disparaît ordinairement quand elle est brève, et persiste quand elle est longue : san*ĭ*tátem, santé; pos*ĭ*túram, posture; dub*ĭ*táre, douter; vig*ĭ*láre, veiller; hor*ŏ*lógium, horloge; — cœm*ē*térium, cim*e*tière; orn*ā*méntum, orn*e*ment; paup*ē*rtatem, pauvr*e*té; etc.

Remarque. — Toute voyelle atone qui précède la tonique, mais qui en est séparée par une autre syllabe, comme *sa* dans sacramentum, persiste presque toujours en français, parce qu'elle est protégée par l'*ictus* ou accent tonique secondaire : *a*sinárium, *á*nier; *no*miná*re*, *nom*mer; *na*vigáre, *na*ger; *hos*pitále, *hôt*el.

3° **Voyelles atones qui persistent.** — Quand les voyelles atones persistent en français, elles restent intactes ou s'assourdissent suivant une série de transformations dont il est difficile de donner des règles précises. Voici il changements qu'on rencontre le plus souvent :

A *long* ou *bref* devient : 1° *a* : h*ă*bére, *a*voir; p*ā*stórem, p*a*steur; s*ă*lútem, s*a*lut;

2° *e* : c*ă*bállum, ch*e*val; gr*ā*nárium, gr*e*nier; fl*ă*géllum, fl*é*au;

3° *o* : n*ā*tálem, n*o*ël; *ā*rticulum, *o*rteil; p*ă*téllam, p*o*êle;

4° *ai* : *ă*cútum, *ai*gu; racemum, r*ai*sin.

Au devient *o* : *Au*reliánum, *O*rléans; *au*riculam, *o*reille; *au*ripéllem, *o*ripeau.

Digitized by Google

E *long* ou *bref* devient : 1° *e* : ēcclésiam, *é*glise; pēccátum, p*é*ché; vĕnire, v*e*nir; vĕrbénam, v*e*rveine;
2° *a* : fĕrócem, f*a*rouche; mercátum, m*a*rché; ēmendáre, *a*mender;
3° *oi* : lēgálem, l*o*yal; vēcturam, v*oi*ture; pĕctorále, p*oi*trail;
4° *i* : sĕcáre, sc*i*er; lĕónem, l*i*on; ĕbúreum, *i*voire;
5° *ei* : sĕniórem, s*ei*gneur.

I *long* ou *bref* devient : 1° *a* : bĭláncem, b*a*lance; pīgrítiam, p*a*resse; c*y*lindrum, c*a*landre;
2° *e* : vīrtútem, v*e*rtu; gĭgántem, g*é*ant; dīvinum, d*e*vin; īmpérium, *e*mpire;
3° *oi* : plĭcáre, pl*oi*er; vīcinum, v*oi*sin;
4° *i* : mĭnórem, m*i*neur; ĭmáginem, *i*mage.

I s'est déplacé dans : histor*i*am, histo*i*re; phas*i*anum, fa*i*san; memor*i*am, mémo*i*re; dormitor*i*um, dorto*i*r; contrar*i*um, contra*i*re; adversar*i*um, adversa*i*re.

O *long* ou *bref* devient : 1° *ou* : cŏrónam, c*ou*ronne; cŏlúbram, c*ou*leuvre; cōnvéntum, c*ou*vent; fōrmicam, f*ou*rmi; mōvére, m*ou*voir; nŏdósum, n*ou*eux;
2° *oi* (par attraction de *i* dans) : pŏtiónem, p*oi*son; ōtiósum, *oi*seux; canŏnícum, chan*oi*ne; clŏsiónem, cl*oi*son;
3° *eu* : cōlligere, c*ue*illir; pŏpularium, p*eu*plier; mŏlinárium, m*eu*nier;
4° *o* : sōliculum, s*o*leil; sōmniculum, s*o*mmeil; hŏnórem, h*o*nneur.

U *long* ou *bref* devient : 1° *o* : cŭneátam, c*o*gnée; ūngúentum, *o*nguent; ūrticam, *o*rtie; colūmbárium, col*o*mbier;
2° *ou* : cŭbáre, c*ou*ver; nūtríre, n*ou*rrir; sūstinére, s*ou*tenir; sŭpercílium, s*ou*rcil;
3° *e* : sūccúrro, s*e*cours; sūccútio, s*e*coue;
4° *oi* (par attraction de *i* dans) : mūcére, m*oi*sir; fusiónem, f*oi*son;
5° *u* : fŭrórem, f*u*reur; mūgire, m*u*gir; sŭperbum, s*u*perbe.

Y a été ajouté après la chute des consonnes médiales *b*, *c*, *g*, *t* pour empêcher l'hiatus dans : ha(b)entem, a*y*ant; ne(c)are, no*y*er; de(c)anum, do*y*en; fo(c)arium, fo*y*er; re(g)alem, ro*y*al; le(g)alem, lo*y*al; dila(t)are, déla*y*er; scu(t)arium, écu*y*er; etc.

Digitized by Google

SECTION II

CONSONNES

51. Nous avons dix-neuf **consonnes** en français : **b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.**

Plusieurs de ces consonnes expriment un même son : ainsi **c, k, q** rendent tous les trois le son dur du **c** : *ca*valier, *ka*katoès, *qua*lifier; — **s** et **c** ont le même son dans *ser*vir et *cer*velle; — **j** et **g** dans *j'ai* et *geai*, *jo*li et *geô*lier; — **z** et **s** dans *zé*ro et dé*ser*teur (que l'on prononce dé*zer*teur).

D'autre part, plusieurs sons différents, comme le **c** dur, qui est un **k** (camarade), et le **c** doux, qui est un **s** (cervelle), n'ont qu'une seule et même lettre pour les représenter.

On appelle ces lettres *consonnes*, du mot latin *consona* (qui se prononce avec, à l'aide de), parce que les grammairiens romains croyaient que l'on ne pouvait prononcer une consonne sans le secours d'une voyelle (voy. § 32).

52. Il faut ajouter à ces dix-neuf lettres les consonnes composées **ch, ph, th.**

Ch a une sorte de son chuintant, un frémissement, que l'on entend dans **ch***anvre*, **ch***irurgie*, **ch***enille*, etc.

Ph et **th** ont le son de *f* et de *t* : **ph***iloso***ph***e*, **th***ème*, **Ph***ilippe*, **Th***éo***ph***ile*.

53. Le **w** n'est pas une lettre française, mais il se rencontre souvent aujourd'hui, par suite de l'invasion des mots étrangers dans notre langue. Dans les mots anglais il se prononce *ou* : **wh***ist*, **wh***ig*, *tram***wa***y* (prononcez **ou***iste*, **ou***ig*, *tram***ou***ai*). Dans les mots allemands il se prononce *v* : **W***estphalie*, **W***eimar* (prononcez **V***estphalie*, **V***eimar*).

54. Les consonnes peuvent se produire en arrière vers le *gosier*, contre les *dents*, entre les *lèvres*, sur les bords ou à l'extrémité de la *langue*. De là quatre sortes de consonnes : les **gutturales**, les **dentales**, les **labiales**, les **linguales**.

Digitized by Google

Cette division, généralement adoptée par les grammairiens, a le mérite de ne pas rompre la vieille tradition grammaticale et de rapprocher notre alphabet de l'alphabet grec ou latin, dans lequel on distingue aussi des *labiales*, des *gutturales* et des *dentales* (β, γ, δ). Mais quelques auteurs se servent des mots *linguales*, *palatales* et même *marginales*, par lesquels ils désignent tantôt les *gutturales*, tantôt les *dentales*, tantôt les *liquides*. Cette confusion vient sans doute du plus ou moins d'importance que chacun attribue à tel ou tel organe pour la formation des consonnes.

Nous avons déjà dit, à propos des voyelles, qu'il ne fallait pas confondre les sons proprement dits avec les signes ou lettres qui les représentent. Si, laissant de côté les dix-neuf signes énumérés plus haut, on se place au point de vue de la prononciation, on trouve dix-huit consonnes ou *bruits*, représentés par dix-huit lettres ou groupes de lettres. Ce sont, par ordre alphabétique : *b*, *ch*, *d*, *f*, *g*, *gn*, *ill*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *v*, *z*.

Positions et mouvements des organes phonateurs nécessaires à l'émission des consonnes en français.

P. — *Lèvres :* d'abord pressées l'une contre l'autre assez fortement, s'ouvrent avec explosion au moment de l'émission. — *Dents :* légèrement écartées. — *Langue :* immobile, étendue dans la bouche.

T. — *Lèvres :* légèrement écartées. — *Dents :* visibles, se touchant presque. — *Langue :* la pointe, appuyée sur la face postérieure des incisives supérieures, fermant ainsi le passage au souffle, s'abaisse rapidement au moment de l'émission. — *Souffle :* tiède.

C (ou **K**, **Q**). — *Bouche :* un peu plus ouverte que pour l'émission du *t*. — *Dents :* plus écartées que pour émettre le *t*; les incisives supérieures plus visibles que les inférieures. — *Langue :* la pointe abaissée et pressant légèrement la racine des incisives inférieures; la face dorsale appuyée contre le palais, dont elle se sépare au moment de l'explosion du souffle. — *Souffle :* chaud, est projeté obliquement.

Remarque. — Mouvement ascendant et descendant du cartilage thyroïde (vulgairement *pomme d'Adam*).

F (ou **PH**). — *Dents :* incisives supérieures en partie visibles et appliquées contre la lèvre inférieure, de façon cependant à laisser au souffle un étroit passage. — *Langue :* recourbée à la pointe et immobile, touche la gencive inférieure. — *Souffle :* horizontal et tiède.

S (ou **Ç**). — *Lèvres :* un peu ouvertes et serrées contre les dents. — *Dents :* visibles, se touchant presque, les premières molaires pressant les faces latérales de la langue. — *Langue :* la pointe un peu abaissée et touchant les incisives inférieures. — *Souffle :* froid et dirigé en bas.

CH. — *Lèvres :* arrondies, avancées et par conséquent détachées des

Digitized by Google

dents. — *Dents :* rapprochées sans se toucher et bien visibles. — *Langue :* les bords exerçant une pression contre le palais; la pointe élevée vers le palais sans le toucher. — *Souffle :* éparpillé et chaud.

B. — *Lèvres :* fermées, légèrement avancées, se séparent au moment de l'émission en produisant une explosion beaucoup plus faible que dans le *p* et précédée d'un frémissement guttural. — *Langue :* immobile. — *Souffle :* faible.

D. — *Lèvres :* un peu ouvertes, réunies aux commissures. — *Dents :* rapprochées et visibles; mâchoire supérieure plus avancée que la mâchoire inférieure. — *Langue :* pointe appuyée contre le collet des dents supérieures. — *Souffle :* chaud. Bruit guttural et légères vibrations nasales.

G dur ou **GUE.** — *Bouche :* un peu ouverte. — *Langue :* pointe appuyée contre la base de la gencive inférieure; racine (de la langue) appuyée contre le palais. — *Souffle :* chaud, plus fort et plus abondant que pour le *k*. Frémissement guttural très sensible.

V. — *Lèvres :* la lèvre inférieure appuyée contre les incisives supérieures, laissant cependant un étroit passage au souffle. — *Dents :* incisives supérieures en partie visibles; la mâchoire inférieure fait un retrait en arrière de manière à permettre à la lèvre inférieure de s'appliquer aux incisives supérieures. Frémissement de la lèvre inférieure; vibrations gutturales.

Z. — *Lèvres :* légèrement ouvertes et serrées contre les dents. — *Dents :* visibles, se touchant presque. — *Langue :* la pointe légèrement abaissée vers les incisives inférieures. Bruissement pharyngien appréciable en serrant les narines.

J (ou **G** doux). — *Lèvres :* arrondies et détachées des dents. — *Dents :* rapprochées et bien visibles. — *Langue :* pression des bords contre le palais; élévation de la pointe vers le palais. — *Souffle :* plus chaud et moins éparpillé que dans l'émission du *CH*. Vibration de la pointe de la langue.

L. — *Bouche :* modérément ouverte. — *Lèvres :* un peu pressées contre les dents; lèvre supérieure légèrement relevée. — *Dents :* peu écartées, les incisives supérieures à demi visibles. — *Langue :* la pointe appuyée à la naissance des incisives supérieures. Vibrations des joues.

R. — *Bouche :* modérément ouverte. — *Lèvres :* un peu pressées contre les dents. — *Dents :* visibles et écartées de façon à pouvoir admettre entre les deux maxillaires l'extrémité du petit doigt. — *Langue :* les parties latérales appuyées contre les molaires; la pointe, légèrement tendue, sans raideur, s'élève vers le palais et vibre au passage du souffle.

Digitized by Google

ILL (ou **L** mouillé). — *Lèvres :* légèrement écartées (position du *GUE*). — *Dents :* visibles, légèrement écartées. — *Langue :* la pointe contre les incisives inférieures; la partie médiane de la face dorsale touchant le palais; les bords touchant l'arcade dentaire inférieure; la partie médiane s'abaisse brusquement au moment de l'émission du son.

M. — *Bouche :* fermée. — *Lèvres :* pressées très légèrement. — *Dents :* presque jointes. — *Langue :* étendue dans la cavité buccale et immobile. Voile du palais abaissé. Résonance nasale s'unissant à quelques vibrations gutturales.

N. — *Lèvres :* un peu ouvertes et réunies aux commissures. — *Langue :* appuyée au palais derrière les dents supérieures. — Voile du palais abaissé.

GN. — *Lèvres :* ouvertes comme pour l'émission du *n*. — *Dents :* rapprochées. — *Langue :* la partie médiane appliquée au palais. — Voile du palais abaissé.

H *aspirée* a pour caractère spécial le maximum d'abaissement de la mâchoire inférieure.

Remarque. — Les lettres **H** (*muette*), **X**, **W** ne figurent pas dans notre nomenclature :

La première, parce qu'elle n'a pas de valeur phonétique propre, ni de position de forme spéciale;

La seconde, parce qu'elle est l'équivalent de K + S, ou G + Z, ou S;

La troisième, parce qu'elle se confond tantôt avec le *v*, tantôt avec le *ou*.

On voit par ce qui précède que parmi les consonnes les unes sont des bruits explosifs, instantanés (*p*, *t*, *k*, par exemple); les autres peuvent être soutenues à volonté pendant un temps plus ou moins long (par exemple *f*, *s*, *ch*) : de là une division des consonnes en *explosives* et *continues*.

Un autre élément de classification, d'une importance pratique encore plus grande, est emprunté à la région de la bouche, à la place où se produit le bruit caractéristique de la consonne, suivant qu'il prend naissance entre les lèvres, contre les dents, ou plus en arrière vers le gosier, ou encore sur les bords ou à la pointe de la langue : de là une division en *labiales*, *dentales*, *gutturales*, *linguales*.

Parmi les consonnes articulées dans une même région, les unes sont généralement émises avec une force plus grande et sans intervention d'aucune sonorité provenant du larynx. On leur a réservé le nom de *fortes* (*p*, *t*, *k*, *f*, *s*, *ch*). Les autres, qui sont toujours accompagnées d'une sorte de murmure laryngien, sont appelées *faibles*, *douces* ou *sonores* (*b*, *d*, *g*, *v*, *z*, *j*).

Il est à remarquer que les consonnes *l* et *r* peuvent se prononcer avec ou sans intervention du murmure laryngien.

Lorsque aux éléments d'articulation qui constituent le *b* et le *d* se joint

Digitized by Google

une résonance nasale, on obtient une troisième série de consonnes, les *nasales*, qui comprend en français *m* et *n*.

Enfin les consonnes *l* et *n* peuvent être modifiées par l'adjonction d'un *i* très faible qui donne à ces consonnes le caractère tout spécial de *l* et de *n mouillé*. Ces deux sons se trouvent ordinairement représentés par *ill* et par *gn*.

D'après ces principes, la classification des consonnes se résume dans le tableau suivant :

	EXPLOSIVES		CONTINUES		NASALES	MOUILLÉES
	FORTES	DOUCES ou sonores	FORTES	DOUCES ou sonores		
Labiales.	p	b	f	v	m	. . . .
Dentales. . . .	t	d	s (ç)	z	n	gn
Gutturales. . . .	c (k, q)	g (gue)	ch	j	. . . .	. . . .
Linguales.. . . .	. . .	. . .	l / r[1]		. . . .	ill

En lisant ce tableau de haut en bas (*p*, *t*, *k*; *b*, *d*, *g*, etc.), on a la classification la meilleure et la plus simple, car elle est conforme à l'étude de la genèse des sons et de leurs modifications; elle va des manifestations externes aux manifestations internes, des plus simples aux plus complexes; en un mot elle présente les sons d'après leur analogie mécanique, groupant entre eux ceux qui ont quelque affinité par la position des organes et les mouvements qui l'accompagnent. Aussi fera-t-on bien de se reporter à ce tableau pour suivre les divers changements de consonnes que nous signalons plus loin (§ 74).

Remarque. — C'est une règle observée en français comme en grec, que deux consonnes de suite doivent avoir le même degré d'intensité; ainsi une explosive forte doit être suivie d'une explosive ou d'une continue forte, une explosive douce d'une explosive ou d'une continue douce, et réciproquement. Ex. : acce*pt*er, ca*pt*if, se*pt*embre; ca*ps*ule, sou*pç*on; — a*bd*iquer, o*bj*et, a*dv*erbe. De même pour les nasales : exe*mp*t, de*nt*. Quand, par une erreur d'orthographe, deux consonnes qui se suivent sont d'intensité différente, la première reprend dans la prononciation le rang qui lui convient : ainsi o*bt*enir, où *b*, une douce, est placé à côté

1. On pourrait trouver jusqu'à trois sortes de *r* si l'on voulait tenir compte de toutes les nuances de la prononciation : 1° R *guttural*, le *r* de ceux qui grasseyent en parlant; le *r* des Parisiens : un *r* asoir; — 2° R *dental*, le véritable *r*, la *littera canina* des Latins; — 3° R *labial*, le *r* qu'on fait entendre avec les lèvres seules; par exemple à la chasse pour faire lever les oiseaux.

Digitized by Google

de *t*, une forte, se prononcera o*pt*enir. De même pour les mots comm a*bs*urde, a*bs*ide, o*bs*erver, di*sj*onction, doi*gt*, etc., qui se prononcent a*ps*urde, a*ps*ide, o*ps*erver, di*zj*onction, do*it*. Dangeau, en 1694, avait déjà fait cette remarque, répétée par Régnier en 1705.

I. GUTTURALES

55. **C, K, Q, G, J, CH,** consonnes qui sont produites dans le *gosier*, sont pour cette raison appelées **gutturales**.

Guttural vient du latin *guttur* (gosier).

Nota. — D'après le Dictionnaire de l'Académie, 3730 mots commencent par *c*, — 46 par *k*, — 226 par *q*, — 1130 par *g*, — 281 par *j*, — 549 par *ch*.

56. **C** a le son de *k* devant *a*, *o*, *œu*, *ou*, *u* : **c***adeau*, **c***ode*, **c***œur*, **c***oupe*, **c***ure;* excepté quand il est accompagné d'une cédille, comme dans *faç**ade*, *faç**on*, *reç**u*.

A la fin des mots il est tantôt sonore : *ave***c**, *ba***c**, *be***c**, *bivoua***c**, *blo***c**, *cogna***c**, *éche***c**, *fra***c**, *la***c**, *cho***c**, *ro***c**, etc., — tantôt nul : *accro***c**, *cro***c**, *cler***c**, *blan***c**, *fran***c**, *tron***c**, *jon***c**, *taba***c**, etc.

On dit cependant en faisant sonner le *c* : *un cro***c***-en-jambe; un fran***c** *étourdi; du taba***c** *à fumer*.

Dans *se***c***ond*, *se***c***onde* et les composés, *c* a le son de *g*.

57. **Q** est toujours suivi d'un *u* : **qu***arante*, *man***qu***e;* excepté à la fin de quelques mots : *co***q**, *cin***q**.

On dit en faisant la liaison : *cin***q** *enfants*. Mais, devant un mot commençant par une consonne, **q** est muet : *cin***q** *maîtres*, *cin***q** *domestiques*.

58. **G** a le son doux du *j* devant *e* et *i* : **g***erbe*, **g***ibet*. Il prend l'articulation dure, *gue*, devant *a*, *o*, *u*, *ou* : **g***amelle*, **g***omme*, **g***uttural*, **g***oulet*. Séparé de *a*, *o*, *u*, *ou* par la lettre *e*, il conserve le son du *j* : **g***eai*, **g***eôlier*, etc.

A la fin des mots il est ordinairement muet : *san***g**, *lon***g**, *bour***g**; mais si le mot suivant commence par une voyelle, le

Digitized by Google

g final sonne souvent comme un *k* : *san***g** *échauffé*, *lon***g** *espoir* (prononcez *san***k** *échauffé*, *lon***k** *espoir*).

59. **Ch** se prononce tantôt *che*, comme dans **ch***ètre*, **ch***irurgie*, **ch***ose*, **ch***ute*, **Ch***ypre*, **ch***ou* ; — tantôt *k*, comme dans **Ch***aldéen*, **ch***aos*, **ch***oléra*, **ch***rétien*, **ch***rysalide*, etc. (voy. § 25, n° 3).

II. DENTALES

60. **T, D, S, Z,** consonnes qui se prononcent contre les *dents*, sont pour cette raison appelées **dentales**.

Nota. — D'après le Dictionnaire de l'Académie, 1546 mots commencent par *t*, — 2008 par *d*, — 2255 par *s*, — 47 par *z*.

61. **T** devant *i* dans les mots en *ion* se prononce *s* : *imita***t***ion*, *na***t***ion*, *fac***t***ion*, etc. ; excepté quand il est précédé de *s* ou de *x* : *ges***t***ion*, *bas***t***ion*, *mix***t***ion*, *combus***t***ion*, *ques***t***ion*.

T se prononce encore *s* dans quelques noms en *tie*. Ce sont :

aristocratie,	*balbutie*,	*impéritie*,	*péripétie*,
autocratie,	*calvitie*,	*ineptie*,	*primatie*,
démocratie,	*diplomatie*,	*inertie*,	*prophétie*,
théocratie,	*facétie*,	*minutie*,	*suprématie*.

Mais les mots suivants se prononcent *tie* :

amnistie,	*hostie*,	*dynastie*,	*rôtie*,
antipathie,	*modestie*,	*épizootie*,	*sacristie*,
apathie,	*ortie*,	*eucharistie*,	*sortie*,
apprentie,	*partie*,	*polymathie*,	*châtie*,
garantie,	*repartie*,	*Pythie*,	*sympathie*.

Quelques mots en *tions* se prononcent tantôt *sions*, tantôt *tions*, selon qu'ils sont substantifs ou verbes. Ce sont :

acceptions,	*désertions*,	*inspections*,	*objections*,
adoptions,	*dictions*,	*intentions*,	*options*,
affections,	*éditions*,	*interceptions*,	*persécutions*,
attentions,	*exceptions*,	*inventions*,	*portions*,
contractions,	*exécutions*,	*mentions*,	*rations*,
dations,	*exemptions*,	*notions*,	*relations*.

Digitized by Google

Avec l'article *les* ces mots sont substantifs et se prononcent *sions;* avec le pronom *nous* ces mêmes mots sont verbes et se prononcent *tions.*

T se lie d'ordinaire : *il di***t** *un mot, hui***t** *hommes; ving***t** *et un francs.* Cependant la liaison n'a jamais lieu après *quatre-vingts* ni après la conjonction *et : quatre-vin***gt***-un, un enfant sage* **et** *aimable.*

Précédé d'un *c* ou d'un *r*, le *t* devient nul, et la liaison se fait avec le *c* ou le *r* : *respec***t** *humain, rempar***t** *élevé* (prononcez *respec humain, rempar élevé*).

Nous avons vu, § 52, que *t* forme avec *h* une consonne composée qui se prononce comme un *t* isolé. Dans le Dictionnaire de l'Académie, sur 1546 mots commençant par *t*, 73 seulement commencent par *th.*

62. **D** est nul à la fin des mots : *fon***d**, *gran***d**, *froi***d**, excepté quand ces mots sont suivis d'un autre mot commençant par une voyelle ou une *h* muette; il sonne alors comme un *t*. Ex. : *gran***d** *ami, gran***d** *homme, de fon***d** *en comble.*

Cependant, précédé d'un *r*, il devient nul, et la liaison se fait avec le *r* : *sourd et muet, bord escarpé* (prononcez *sour et muet, bor escarpé*).

63. **S** est une dentale *sifflante* qui ne se prononce à la fin des mots que dans quelques expressions d'origine étrangère : *bloc***us**, *chor***us**, *prospect***us**, *typh***us**, *lap***is**, *grat***is**, *atl***as**, etc.

Cette consonne placée entre deux voyelles prend ordinairement le son de *z : rai***s***on, ru***s***e.*

De même à la fin des mots quand le mot suivant commence par une voyelle : *vou***s** *êtes, nou***s** *avons* (prononcez *vou-z-êtes, nou-z-avons*).

Cependant, précédé d'un *r*, il devient nul, comme le *d*. Ex. : *discou***rs** *éloquent, secou***rs** *inutile* (prononcez *discour éloquent, secour inutile*). Mais on dira au pluriel : *des discours-z-éloquents, des secours-z-inutiles*, etc.

On prononce cependant *s* comme *z* dans *tran***s***it, tran***s***ition, Al***s***ace, bal***s***amique, tran***s***iger*, bien qu'il vienne après une consonne; — et comme *ç* dans *mono***s***yllabe, dé***s***uétude,*

Digitized by Google

*entre***s***ol*, *havre***s***ac*, *soubre***s***aut*, *pré***s***éance*, *vrai***s***emblable*, *para***s***ol*, bien qu'il soit précédé d'une voyelle.

64. **Z** est aussi une dentale *sifflante*. A la fin des mots il donne à l'*e* un son fermé : *vous ave***z**, *vous aime***z**.

Il se lie comme l'*s* : *vous ave***z** *un ami ; vous allie***z** *à la campagne.*

III. LABIALES

65. **P, B, F, V,** consonnes qui sont produites à l'aide des lèvres, sont pour cette raison appelées *labiales.*

Labial vient du latin *labia* (lèvres).

Nota. — D'après le Dictionnaire de l'Académie, 3087 mots commencent par *p*, — 1654 par *b*, — 1292 par *f*, — 1779 par *v*.

66. **F** est tantôt muet à la fin des mots : *cle***f**, *bœu***f***s* (au pluriel), *œu***f***s* (au pluriel) ; tantôt sonore : *ne***f**, *bœu***f** (au singulier), *œu***f** (au singulier).

Dans les liaisons, *f* se prononce souvent *v* : *neu***f** *ans* (*neuv ans*).

67. **P** est muet à la fin des mots après une syllabe nasale : *cam***p**, *cham***p**, et dans le corps des mots devant une dentale : *ba***p***tême*, *com***p***te*, *se***p***t*, *exem***p***t*, *prom***p***t*, *scul***p***ter*, *dom***p***ter*.

Il ne se prononce que dans les liaisons de *trop* et *beaucoup* avec le mot suivant ; *j'ai tro***p** *attendu ; j'ai beaucou***p** *hésité.*

Nous avons vu, § 52, que *p* forme avec *h* une consonne composée qui se prononce comme *f*. D'après le Dictionnaire de l'Académie, sur 3087 mots commençant par *p*, 134 commencent par *ph*.

Les labiales se changent facilement les unes pour les autres. Ex. : *lou***p**, *lou***v***e* : *bre***f**, *brè***v***e* ; *moti***f**, *moti***v***er* ; *che***f**, *che***v***et* ; *veu***f**, *veu***v***e*, etc.

IV. LINGUALES ET NASALES

68. **L** et **r** sont deux linguales, qu'on a aussi appelées *liquides*, parce que ces deux lettres se joignent facilement aux autres consonnes, telles que *p*, *b*, *c*, *g*, comme dans *p***l***aine*,

Digitized by Google

blanche, *clameur*, *gloire*, — *premier*, *bruit*, *croire*, *grandir*.

Liquide vient du latin *liquidus* (coulant).

Nota. — D'après le Dictionnaire de l'Académie, 898 mots commencent par *l*, — 2081 par *r*, — 1725 par *m*, — 505 par *n*.

L se prononce à la fin des mots : *bal*, *cheval*, *travail*, *ciel*, *vil*, *calcul*.

Il est muet dans *coutil*, *fusil*, *outil*, *sourcil*, *gentil*.

69. **M, N,** suivis d'une autre consonne, comme dans *tomber*, *conter*, donnent un son nasal à la voyelle qui précède et sont appelés pour cette raison consonnes *nasales*.

M, qui est formé par une sorte d'explosion des lèvres, est une *labiale*. **N**, qui est formé par le concours de la langue et des dents, est une *dentale* (voy. § 54).

M ne se prononce qu'à la fin des mots latins francisés : *factotum*, *maximum*, *aquarium*, *muséum*, etc., et dans quelques noms d'origine étrangère : *Abraham*, *Amsterdam*, *Priam*, etc.

N est ordinairement sourd à la fin des mots, mais il se lie dans certains cas : *ton ami*, *aucun espoir*, *certain homme*, *bien aimable*; *on arrive à tout par le travail*; *en avez-vous le courage?*

70. La liquide **l** et la nasale **n** se **mouillent** dans certains cas, c'est-à-dire qu'elles sont alors suivies, dans la prononciation, d'un *i* très faible, que l'on entend, par exemple, dans *campagnard*, *travaille*, *merveille*, etc.

Dans ce cas **n** est accompagné d'un **g** (*gn*) et **l** est ordinairement redoublé (*ll*) : *fille*, *sillon*, *quille*, *famille*.

Cependant ces lettres ne sont pas mouillées dans les mots *tranquille*, *ville*, *vaciller*, etc.

En fait, il y a deux prononciations : l'une traditionnelle : *papil-yon*, *traval-yeur* ; c'est la bonne, mais elle tend à disparaître ; l'autre, vicieuse, mais qui prévaut aujourd'hui : *papi-yon*, *trava-yeur*.

Digitized by Google

71. **R** se prononce toujours après toutes les voyelles. Ex. : *ca***r**, *plaisi***r**, *clai***r**, *noi***r**, *trés***o**r, *pu***r**, *malheu***r**, *pou***r**.

Après un *e*, tantôt il se prononce, tantôt il reste muet. Dans le premier cas il donne à l'*e* un son ouvert : *fier*, *fer*, *mer*, etc. Dans le second il donne à l'*e* muet le son de *é* fermé : *aime***r**, *flatte***r**, *berge***r**, *dange***r**, *pommie***r**, etc.

V. CONSONNE DOUBLE — ASPIRÉE

72. **X** est la seule consonne double que nous ayons en français. Elle se prononce tantôt comme **cs** (*lu***x***ueux*), tantôt comme **gz** (e**x**amen).

Elle peut avoir aussi : le son du **c** simple : e**x***cellent*, e**x***ception;* — le son de l'**s** : *si***x**, *di***x**, *Bru***x***elles*, *Au***x***erre;* — du **k**, **X***érès;* — enfin du **z** : *di***x***-huit*, *di***x***ième*, etc.

Cette équivalence de *x* et de *s* explique pourquoi les mots terminés au singulier par *x* (heureu*x*, voi*x*, pri*x*) ne changent pas au pluriel (les heureu*x*, les voi*x*, les pri*x*).

Nota. — D'après l'Académie, *x* se trouve dans 1100 mots environ, et 11 seulement commencent par cette lettre.

73. La consonne **h** est **muette** ou **aspirée** : 1° Elle est **muette** lorsqu'elle ne se fait pas sentir dans la prononciation; exemple : l'**h***omme*, l'**h***abitude*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*ome*, l'*abitude*.

2° Elle est **aspirée** lorsqu'elle empêche l'élision, comme dans *la* **h***aine* (ne prononcez pas l'*haine*), ou la liaison, comme dans *les* **h***éros* (ne prononcez pas *les zhéros*).

Il y a dans le Dictionnaire de l'Académie environ 730 mots commençant par *h*; 450 ont l'**h muette**, 280 l'**h aspirée**. Le français a ajouté cette lettre aux mots *hache*, *haut*, *hausser*, *hièble*, *huile*, *huis*, *huit*, *huître*, *huppe*, *hurler*, *heur*, *hérisson*, *hermine*, *houlette*, *huitième*, *hérisser*, qui ne l'avaient pas en latin, et l'a supprimée dans les mots *étique*, *avoir*, *on*, *orge*, *or*, *oui*, *encore*, *ôter*, qui l'avaient originairement. Des mots de la même famille ont tantôt l'*h* muette et tantôt l'*h* aspirée, ainsi : **h***éros* a l'*h* aspirée ; **h***éroïque*, **h***éroïne*, **h***éroïsme*, l'*h* muette; **h***éraut*, **h***anse*,

Digitized by Google

ont l'*h* aspirée ; **h** *héraldique*, **h** *anséatique*, l'*h* muette. Du reste, les mots commençant par l'*h* aspirée ne sont pas les seuls qui repoussent la liaison et l'élision ; certains mots, comme *onze*, *oui*, *ouate*, ont aujourd'hui la même propriété. On prononce ordinairement les *onze*, le *oui*, la *ouate*. On dit de même le *un* pour désigner le chiffre *un* dans un nombre.

ORIGINE DES CONSONNES

74. Nous donnons ci-après un court résumé de l'histoire des consonnes, en énumérant brièvement les principaux changements qu'elles ont subis dans leur passage du latin au français.

Les consonnes peuvent se trouver au commencement, au milieu ou à la fin des mots ; suivant ces trois places différentes, on les appelle *initiales*, *médiales* ou *finales*. Cette distinction est capitale pour les résultats étymologiques : *b* latin, par exemple, ne donne pas le même son en français, selon qu'il occupe le commencement ou le milieu du mot latin : *b*estia, *b*ête ; li*b*erare, li*v*rer.

B

B 1° *initial* persiste : *b*albutire, *b*albutier ; *b*onum, *b*on ; *b*utyrum, *b*eurre.

2° *médial* devient *v* : a*b*ante, a*v*ant ; de*b*ere, de*v*oir ; hi*b*ernum, hi*v*er ; fa*b*am, fè*v*e.

3° *final* reste muet : plum*b*um, plom*b*.

B disparaît dans : su*b*jectum, sujet ; su*b*mittere, soumettre ; ta*b*anum, taon ; nu*b*em, nue.

B a été ajouté dans : hum(i)lem, hum*b*le ; cum(u)lum, com*b*le ; trem(u)lare, trem*b*ler ; cam(e)ram, cham*b*re.

C (CC, CH, K)

C dur (devant *a*, *o*, *u*) 1° *initial* persiste : *c*ubare, *c*ouver ; *c*upam, *c*uve ; *c*ollum, *c*ou ; *c*orium, *c*uir.

Ou devient *g* : *c*onflare, *g*onfler ; *c*rassum, *g*ras ; *c*ryptam, *g*rotte.

Ou devient *q* : *c*audam, *q*ueue ; *c*oquus, *q*ueux.

2° *médial* devient *g* : a*c*utum, ai*g*u ; ala*c*rem, allè*g*re ; a*c*rem, ai*g*re ; ci*c*oniam, ci*g*ogne.

3° *final* tombe : ami*c*um, ami ; fo*c*um, feu ; jo*c*um, jeu ; lo*c*um, lieu.

Persiste dans : ar*c*um, ar*c* ; trun*c*um, tronc ; si*cc*um, sec.

Digitized by Google

CA devient *cha* ou *che* : *ca*mpum, *ch*amp; *ca*put, *ch*ef; *ca*ntor, *ch*antre ; *ca*lvum, *ch*auve; *ca*pillum, *ch*eveu; *ca*pram, *ch*èvre; ar*c*am, ar*ch*e.

C doux (devant, *e*, *i*, *y*, *æ*, *œ*) dans toutes les positions a pris le son sifflant de *s* et est représenté en français tantôt par *ç*, tantôt par *s*, *ss*, *x* ou *z* :

1° *ç* : *c*entum, *c*ent; *c*ilium, *c*il; *c*erasam, *ce*rise; *ci*nerem, *ce*ndre; *ce*rvum, *ce*rf.

2° *s* : ra*ce*mum, rai*si*n; forna*ce*m, fournai*se* ; li*ce*re, loi*si*r; ja*ce*re, gé*si*r.

3° *ss* : bra*cch*ia, bra*ss*e; sali*ce*tum, sau*ss*aie.

4° *x* : cru*c*em, croi*x* ; dul*c*em, doux ; de*c*em, di*x*.

5° *z* : la*ce*rtam, lé*z*ard ; duode*ci*m, dou*z*e.

C s'assimile à la consonne suivante : lu*ct*ari, lu*tt*er; colle*ct*a, cueille*tt*e; mus*co*sum, mou*ss*eux.

C disparaît : mendi*c*are, mendier; carru*c*am, charrue ; se*c*urum, sûr; pli*c*are, plier; la*c*rymam, larme; flu*c*tum, flot; defun*c*tum, défunt; edi*c*tum, édit, etc.

C est remplacé par *i* : guberna*c* (u)lum, gouverna*i*l; fa*c*tum, fait; la*c*tucam, la*i*tue; str*i*ctum, étro*i*t; no*c*tem, nu*i*t; etc.

D

D 1° *initial* persiste : *d*elphinum, *d*auphin; *d*entem, *d*ent; *d*escribere, *d*écrire; *d*estruere, *d*étruire.

2° *médial* disparaît : su*d*are, suer; bene*d*icere, bénir; cru*d*elitatem, cruauté ; ca*d*ere, choir.

3° *final* disparaît : dimi*d*ium, demi; nu*d*um, nu; præ*d*am, proie; po*d*ium, puy.

Reste muet : pe*d*em, pie*d*; glan*d*em, gland; defen*d*it, défend; sur*d*um, sourd.

Devient *t* : viri*d*em, ver*t* ; subin*d*e, souven*t*; de-un*d*e, don*t*.

D disparaît dans : a*d*vocatum, avoué ; a*d*vertere, avertir; a*d*ventum, avent; cathe*d*ram, chaire; conclu*d*ere, conclure; etc.

D s'assimile dans : a*d*complere, a*cc*omplir; qua*d*ratum, ca*rr*é ; a*d*retro, a*rr*ière; etc.

D a été ajouté dans : cin(e)rem, cen*d*re; gen(e)rum, gen*d*re; pul(ve)rem, pou*d*re; min(o)r, moin*d*re; etc.

F (PH)

F se maintient dans toutes les positions : *f*abulam, *f*able; *f*olium, *f*euille; con*f*idere, con*f*ier; *f*undere, *f*ondre.

Digitized by Google

PH est devenu F : gra*ph*ium, gre*ff*e; *ph*antasma, *f*antôme; sul*ph*ur, sou*f*re.

G

G dur (devant *a*, *o*, *u*) 1° *initial* persiste : *G*arumnam, *G*aronne; *g*ustum, goût; *g*ubernare; *g*ouverner; *g*uttam, goutte.

2° *médial* tombe : au*g*ustum, août; gi*g*antem, géant; li*g*are, lier; pa*g*anum, païen.

3° *final* devient muet : lon*g*um, lon*g*; ju*g*um, jou*g*; san*g*uis, san*g*.

GA s'adoucit en *j* : *g*audere, *j*ouir; *g*audia, *j*oie.

G doux (devant *e*, *i*) 1° *initial* persiste : *g*entem, *g*ent; *g*emere, *g*eindre; *g*erminare, *g*ermer.

2° *médial* tombe : ma*g*istrum, maître; re*g*inam, reine; fa*g*inam, faîne.

3° *final* tombe : re*g*em, roi; le*g*em, loi.

GL persiste : *gl*aciem, *gl*ace; *gl*adium, *gl*aive; *gl*ebam, *gl*èbe; — ou devient *ll* mouillé : stri*g*(i)lem, étri*ll*e; vi*g*(i)lare, vei*ll*er.

GN se transpose en *ng* : sta*gn*um, éta*ng*; pu*gn*um, poi*ng*; — ou devient *n* ou *nn* : beni*g*num, bé*n*in; co*gn*oscere, co*nn*aître.

GR se réduit à *r* : inte*gr*um, entier; ni*gr*um, noi*r*; pere*gr*inum, pèlerin.

G a été ajouté dans : ranunculam, *g*renouille; spin(u)lam, épin*g*le; — et supprimé dans *g*lirem, loir.

H

H disparaît dans : *h*omo, on; *h*anc horam, encore; *h*ordeum, orge; — tra(h)ere, traire.

A été ajouté dans : octo, *h*uit; ululare, *h*urler; ostrea, *h*uître; altum, *h*aut; inva(d)ere, enva*h*ir; — tra(d)ere, tra*h*ir; tra(d)itionem, tra*h*ison.

J

J 1° *initial* persiste : *j*ungere, *j*oindre; *j*anuarium, *j*anvier; *j*ocari, *j*ouer.

2° *médial* devient *i* : ma*j*or, ma*i*re; Tro*j*am, Tro*i*e; pe*j*us, p*i*s; — ou se supprime : je*j*unium, jeûne.

Remarques. — 1° **I** précédé d'une consonne et suivi d'une voyelle se prononçait **J**. Ce **J** ainsi formé a persisté en français : d*i*urnum, *j*our; gob*i*onem, gou*j*on; — ou est devenu *ch* : ap*i*um, a*ch*e; sep*i*am, sei*ch*e; — ou est devenu *g* : abbrev*i*are, abré*g*er; pip*i*onem, pi*g*eon; tib*i*am, ti*g*e; Santon*i*am, Sainton*g*e; sim*i*um, sin*g*e.

Digitized by Google

2° Dans quelques mots latins, les terminaisons *ea*, *eus*, *eum*, sont devenus *ia*, *ius*, *ium*, et, passant par j, ont donné un *g* en français ; ainsi *alvea* = *alvia*, puis *alvja*, en français au*g*e ; de même : cav*ea*m, ca*g*e ; lin*ea*m, lin*g*e ; lan*ea*m, lan*g*e ; gran*ea*m, gran*g*e, etc.

L

L 1° *initial* persiste : *l*ampadem, *l*ampe : *l*ucere, *l*uire ; *l*inguam. *l*angue ; — ou devient *r* : *l*usciniolam, *r*ossignol.

2° *médial* devient *r* : u*l*mum, o*r*me ; epist(o)*l*am, épît*r*e ; capit(u)-lum, chapit*r*e.

Mais **L** suivi d'une consonne et précédé d'une voyelle devient ordinairement *u* :

1° **AL** devient *au* : *al*bam, *au*be ; s*al*tare, s*au*ter ; s*al*monem, s*au*-mon ; f*al*cem, f*au*x.

2° **EL** devient *au* ou *eau* : agn*el*lum, agn*eau* ; b*el*lum, b*eau* ; p*el*lem, p*eau* ; cast*el*lum, chât*eau*.

3° **IL** devient *eu* : cap*ill*um, chev*eu* ; *ill*os, *eu*x ; — ou *eau* : sig*ill*um, sc*eau*.

4° **OL** devient *ou* : c*ol*lum, c*ou* ; m*ol*lem, m*ou* ; p*ol*licem, p*ou*ce ; — ou *eu* : m*ol*(i)narium, m*eu*nier.

5° **UL** devient *ou* : p*ul*monem, p*ou*mon ; b*ul*lam, b*ou*le ; *ul*tra. *ou*tre ; c*ul*pabilem, c*ou*pable.

LEA, **LIA**, **LL**, deviennent *ll* mouillés : pa*lea*m, pai*ll*e ; fi*lia*m, fi*ll*e ; bu*ll*ire, boui*ll*ir ; fa*ll*ere, fai*ll*ir.

L se transpose dans singu*l*tare, sang*l*oter ; — disparaît dans hoc-*ll*ud, oui

L s'ajoute en français à quelques mots par la soudure de l'article : hederam, *l*ierre ; aureolum, *l*oriot ; in-de-mane, *l*endemain ; hora, *l*ors.

M

M persiste : *m*eum, *m*on ; no*m*en, no*m* ; fru*m*entum, fro*m*ent ; *m*atrem, *m*ère.

M devient *n* : suu*m*, so*n* ; vende*m*iam, venda*n*ge ; co*m*putare, co*m*pter ; re*m*, rie*n*.

MN devient tantôt *mm* : ho*m*(i)*n*em, ho*mm*e ; so*mn*um, so*mm*e ; no*m*(i)*n*are, no*mm*er ; — tantôt *m* : se*m*(i)*n*are, se*m*er ; ter*m*(i)*n*um. ter*m*e ; do*m*(i)*n*am, da*m*e ; — tantôt *nn* : colu*mn*am, colo*nn*e ; Ga-ru*mn*am, Garo*nn*e.

Digitized by Google

M s'ajoute dans labruscam, la*m*bruche; — se supprime dans ver*m*em, ver.

N

N persiste : *n*os, *n*ous ; *n*umerum, *n*ombre ; te*n*ere, te*n*ir ; va*n*um, vai*n*.

N devient *r* : ord(i)*n*em, ord*r*e ; diac(o)*n*um, diac*r*e.

N se redouble : mo*n*etam, mo*nn*aie ; ho*n*orem, ho*nn*eur ; so*n*are, so*nn*er.

N devant *ia* (ou *ea*), *io*, se mouille et devient *gn* : cico*nia*m, cigo*gn*e ; campa*nia*m, campa*gn*e ; vi*nea*m, vi*gn*e ; se*nio*rem, sei*gn*eur.

N disparaît dans : co*n*cham, coque ; infer*n*um, enfer ; fur*n*um, four ; cor*n*u, cor ; i*n*sulam, île ; me*n*suram, mesure.

N s'ajoute dans : locustam, la*n*gouste ; picturam, pei*n*ture ; laternam, la*n*terne.

P

P 1° *initial* persiste : *p*anem, *p*ain ; *p*astor, *p*âtre ; *p*endere, *p*endre ; *p*estem, *p*este.

2° *médial* devient *b* : a*p*iculam, a*b*eille ; du*p*lum, dou*b*le.

Devient surtout *v* : le*p*orarium, lé*v*rier ; pi*p*er, poi*v*re ; lu*p*am, lou*v*e ; sa*p*am, sè*v*e ; ri*p*am, ri*v*e ; sa*p*onem, sa*v*on ; o*p*eram, œu*v*re ; se*p*arare, se*v*rer.

3° *final* reste muet : lu*p*um, lou*p* ; cam*p*um, cham*p*.

P disparaît dans : te*p*(i)dum, tiède ; su*p*(e)rcilium, sourcil ; pu*p*pem, poupe ; ca*p*tivum, chétif ; *p*tisanam, tisane ; scri*p*tum, écrit.

P s'assimile dans : cry*p*tam, gro*tt*e ; rece*p*tam, rece*tt*e.

Q

Q devant *a*, *o*, *u* 1° persiste : *q*ualem, *q*uel ; *q*uadraginta, *q*uarante ; *q*uærere, *q*uerir ; *q*uando, *q*uand.

2° devient *c* : *q*uaternum, *c*ahier ; *q*uomodo, *c*omment ; *q*uota, *c*ote ; *q*uadratum, *c*arré.

Q devant *e*, *i*, est ordinairement remplacé par *c* : *q*uietum, *c*oi ; *q*uinque, *c*inq ; *q*uinquaginta, *c*inquante.

Q devient *g* dans a*q*uilam, ai*g*le ; æ*q*ualem, é*g*al.

R

R 1° *initial* persiste : *r*apam, *r*ave ; *r*apere, *r*avir ; *r*idere, *r*ire ; *r*umpere, *r*ompre.

Digitized by Google

2° *médial* persiste : co*r*onam, cou*r*onne ; so*r*icem, sou*r*is ; co*r*nua, co*r*ne.

Devient *l* : alta*r*e, aute*l* ; crib*r*um, crib*l*e ; pe*r*egrinum, pè*l*erin.

RR persistent dans : ve*rr*ucam, ve*rr*ue ; cu*rr*ere, cou*rr*e.

R se transpose dans : p*r*o, pou*r* ; paupe*r*tatem, pauv*r*eté ; tempe*r*are. t*r*emper.

R a été ajouté dans : fundam, f*r*onde ; perdicem, perd*r*ix ; rusticum, rust*r*e ; thesaurum, t*r*ésor.

S (Ç)

S 1° *initial* persiste : *s*anctum, *s*aint ; *s*e, *s*oi ; *s*itus, *s*is ; *s*olum, *s*eul.

2° *médial* persiste : po*s*(i)ta, po*s*te ; a*s*paragum, a*s*perge ; re*s*tare, re*s*ter ; ju*s*tum, ju*s*te.

Devient *r* : o*ss*ifraga, o*r*fraie ; Ma*s*siliam, Ma*r*seille.

3° *final* devient *x* ou *z* : duo*s*, deu*x* ; ca*s*am, che*z* ; na*s*um, ne*z*.

Mais le plus souvent *s* tombe et est remplacé en français par l'accent circonflexe, l'accent aigu ou l'accent grave : a*s*(i)num, *â*ne ; a*s*perum, *â*pre ; cri*s*tam, cr*ê*te ; cru*s*tam, cro*û*te ; ca*s*taneam, ch*â*taigne ; ho*s*pitem, h*ô*te ; — chri*s*tianum, chr*ê*tien ; de*s*truere, d*é*truire ; re*s*ponsa, r*é*ponse ; — cente*s*(i)mum, centi*è*me ; octe*s*(i)mum, huiti*è*me ; arcubali*s*ta, arbal*è*te. (Voyez § 49, E.)

S disparaît sans laisser de trace dans : bal*s*amum, baume ; su*s*tinere, soutenir ; su*s*pirare, soupirer ; mu*s*cam, mouche.

T

T 1° *initial* persiste : *t*abernaculum, *t*abernacle ; *t*emplum, *t*emple ; *t*abernam, *t*averne ; *t*abulam, *t*able.

2° *médial* disparaît : ca*t*enam, chaîne ; æ*t*aticum, âge (bas-lat.) ; mu*t*are, muer ; terri*t*orium, terroir ; vo*t*are, vouer ; si*t*ellum, seau.

3° *final* disparaît : virtu*t*em, vertu ; civita*t*em, cité ; pra*t*um, pré ; na*t*um, né ; acu*t*um, aigu ; abba*t*em, abbé ; scu*t*um, écu.

Reste muet : salu*t*em, salu*t* ; tan*t*um, tan*t* ; infan*t*em, enfan*t* ; den*t*em, den*t*.

T suivi de *ia*, *ie*, *io*, *iu* (ou *ea*, *eo*, *eu*), devient tantôt *ç* : astu*tia*m, astu*ce* ; confiden*tia*m, confian*ce* ; gra*tia*m, grâ*ce* ; redemp*tio*nem, ran*ç*on ; spa*tiu*m, espa*ce* ; lec*tio*nem, le*ç*on ; — tantôt *ss* : læti*tia*m, lie*ss*e ; tristi*tia*m, triste*ss*e ; molli*tia*m, molle*ss*e ; coc*tio*nem, cui*s*on ; — tantôt *s* : sa*tio*nem, sai*s*on ; ra*tio*nem, raison ; po*tio*nem, poi*s*on ; arbu*tea*, arbou*s*e.

T s'assimile dans : la*t*ronem, la*r*ron ; nu*t*rire, nou*r*rir ; pe*t*ram, pie*r*re ; vi*t*rum, ve*r*re ; toni*t*ru, tonne*r*re.

Digitized by Google

T a été ajouté dans : pascere, paî*t*re ; accrescere, accroî*t*re ; antecessor, ancê*t*re.

V

V 1° *initial* persiste : *v*anum, *v*ain ; *v*inum, *v*in ; *v*endere, *v*endre ; *v*itam, *v*ie.

Devient *g* : *V*asconiam, *G*ascogne ; *v*espam, *g*uèpe ; *v*astare, *g*âter.

2° *médial* disparaît : ju*v*enem, jeune ; dilu*v*ium, déluge ; na*v*igare, nager ; pa*v*onem, paon ; a*v*iolum, aïeul ; pa*v*orem, peur ; plu*v*iam, pluie.

Devient *b* : cur*v*are, cour*b*er ; cor*v*ellum, cor*b*eau.

3° *final* devient *f* : bre*v*em, bre*f* ; cer*v*um, cer*f* ; sal*v*um, sau*f* ; na-(t)i*v*um, naï*f*.

X

X représente **CS** et donne ordinairement *ss* : a*x*ilam, ai*ss*elle ; al*x*are, lai*ss*er ; e*x*amen, e*ss*aim ; e*x*ire, i*ss*ir.

X s'affaiblit en *s* dans a*x*is, ai*s* ; bu*x*um, bui*s* ; — persiste dans se*x*, si*x*.

Remarque. — Il est bien entendu que tous les changements indiqués pour les voyelles et les consonnes ne s'appliquent qu'aux mots de formation populaire (voy. § 13) ; les mots de formation savante ne rentrent dans aucune de ces règles.

Digitized by Google

CHAPITRE II

HISTOIRE DE LA PRONONCIATION

75. On a vu dans le chapitre précédent les règles générales de la prononciation. Le caprice et l'usage y ont apporté bien des modifications dans le cours de notre histoire. Sans parler du quatorzième et du quinzième siècle, où il est presque impossible de saisir les nuances de la prononciation, on voit que du seizième siècle jusqu'à nos jours les mêmes lettres n'ont gardé ni le même sens, ni la même valeur, et que non seulement les mots ont changé de son aussi souvent que d'orthographe, ce qui était trop juste, mais encore ont eu des sons différents avec les mêmes lettres. Ainsi l'on trouve *seigneur* écrit et prononcé successivement *senheur*, *signeur*, *sinheur*, *seigneur*; *peigne* écrit *piengne*, *piegne*, *peigne*, *pigne*, *peigne*; *marraine*, *marrine*, *marreine*, *marraine*, etc. D'un autre côté, on trouve *loi*, quoique toujours écrit de la même manière, prononcé *loè*, *loa*, *loua*, *louè*, *lè*, enfin *loi*; *rien* a été prononcé *rian*, *riin*, *ren*, enfin *rien*, etc.

A partir de 1530, les grammairiens Palsgrave, Dubois, Meigret, Pelletier, Ramus, Vaugelas, Ménage, Dangeau, de Wailly, Dumarsais, etc.; les imprimeurs Tory et Dolet; les lexicographes Robert et Henri Estienne, Nicot, Tabourot, Lanoue, Cotgrave, Oudin, Monet, Richelet, l'Académie, etc.; les poètes Ronsard, Baïf, Malherbe, Corneille, Racine, etc.; enfin tous les grands écrivains du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle[1] nous fournissent des renseignements précis sur la manière dont le français était parlé à Paris et dans les

1. Voyez aussi *De la prononciation française* par Ch. Thurot.

Digitized by Google

provinces. C'est en puisant à ces sources multiples que nous allons signaler les changements les plus remarquables survenus dans notre prononciation, en laissant de côté les raisons étymologiques de quelques-uns de ces changements, raisons qui ont déjà été expliquées aux § 49 et 74.

I. DES VOYELLES

A

Cette voyelle a éprouvé des fortunes diverses. Remplacée par *e* dans une foule de mots (ch*e*rme, esp*e*rgne, f*e*ner, cam*e*rade, cond*e* mnable, etc.), elle était tombée en discrédit au temps de Vaugelas (1647), qui « avoue que l'*e* est plus doux »; aussi Ménage, tout en déplorant qu'on dise ch*e*rette, ch*e*riot, ch*e*rtier (pour ch*a*rrette, ch*a*riot, etc.), recommande fin*e*sser (pour finasser), B*e*rthelemy, *e*rmoire, etc.; et Richelet écrit *e*rres (p. *a*rrhes), cat*e*rre (p. cat*a*rrhe), t*e*rgette, t*e*rin, parce que « c'est le plus doux ou le plus sûr ». Déjà en 1530 Tory se moquait des dames de Paris qui disaient avec affectation : « Mon m*e*ry est à la porte de P*e*ris où il se fait p*e*ier ».

Par contre *a* sonnait souvent dans des mots où nous faisons entendre un *e*. Ainsi Robert Estienne (1549) affirme que le peuple de Paris dit Pi*a*rre, gu*a*rre, j*a*rbe, place Mau*b*art (pour Pi*e*rre, gu*e*rre, g*e*rbe, etc.), et l'on connaît le mot du célèbre chirurgien Ambroise Paré : « Je le pansay, Dieu le gu*a*rist ». Plus tard on trouve encore asp*a*rge (p. asp*e*rge), Cath*a*rine, d*a*moiselle, s*a*rge, s*a*rpe, p*a*roquet (p. p*e*rroquet), gardi*a*n, chresti*a*n, Europé*a*n, etc. (pour gardi*en*, chrêti*en*, etc.). Ménage (1672) recommande même am*a*thyste (p. am*é*thyste); il assure qu'on « ne parle point autrement à la cour ».

Ai se faisait entendre dans plusieurs mots où nous ne mettons plus qu'un *a* simple, s*ai*ge, langu*ai*ge, hérit*ai*ge, dom*ai*ge, mont*ai*gne, comp*ai*gnon, Bret*ai*gne, Champ*ai*gne, *ai*gneau, g*ai*gne (p. s*a*ge, lang*a*ge, hérit*a*ge, etc.). Dans d'autres au contraire *ai* était représenté par un *a* simple : fan-

Digitized by Google

t*a*sie, confr*a*rie, vr*a*ment, cor*a*l (p. fant*ai*sie, confr*ai*rie, vr*ai*ment, cor*ai*l). Vaugelas prétend que « toute la cour dit *je va* et ne peut souffrir *je vais*, qui passe pour un mot provincial ».

Au et **Eau** étaient remplacés par *iau*. On écrivait et on prononçait : oys*iau*, chap*iau*, moyn*iau*, pann*iau*, B*iau*vais, etc. (p. ois*eau*, chap*eau*, moin*eau*, pann*eau*, B*eau*vais). Mais les érudits tels que Lancelot, Ménage conseillent de prononcer *au* comme *af* dans am*af*rose, *af*tomate, *af*tographe, au lieu de am*au*rose, *au*tomate, *au*tographe, qu'il faut laisser à ceux qui ignorent le grec.

An, **am** avaient toujours un son nasal ; on disait const*an*mant, puiss*an*mant, gr*an*maire, et même ard*an*mant, prud*an*mant, etc. C'est ce qui explique le quiproquo de Martine gourmandée par Bélise :

Bélise. Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?
Martine. Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?
(Molière, *les Femmes savantes*, acte II, sc. VI.)

Enfin **a** redoublé dans les mots Is*aa*c, *Aa*ron et anciennement Ch*aa*lons, se prononçait comme un *a* long : Isâc, *A*ron, Châlons; ce dernier a fini par prendre l'orthographe de sa prononciation.

E

E a été souvent confondu avec l'**a**, comme nous l'avons vu plus haut. De plus il était remplacé par *i* dans cer*i*monie, car*i*ne, cr*i*stien, épid*i*mie, *in*clin, morig*i*ner (p. cér*é*monie, car*è*ne, chr*é*tien, etc.). — En revanche il a régné un moment dans amn*e*stie, fem*e*nin, r*e*dicule, art*e*mon, m*e*ssel, h*e*rondelle, m*e*lieu (p. amn*i*stie, fém*i*nin, r*i*dicule, etc.). « La plupart des dames et des cavaliers, dit Ménage, prononcent présentement : pl*é*ez-moi ce papier, pl*é*ez-moi ce linge. »

Quant à la distinction de l'*é* fermé et de l'*è* ouvert, elle n'a jamais été bien faite, du moins dans l'orthographe, puisque l'accentuation des différentes sortes d'*e* n'est devenue générale qu'au dix-huitième siècle. L'Académie ne l'a adoptée que dans la troisième édition de son dictionnaire (1740).

Digitized by Google

Er à la fin des mots se prononçait tantôt ouvert, tantôt fermé, m*er*, enf*er*, Jupit*er*, qui dans plusieurs provinces sonnaient comme aim*er*, triomph*er*, assist*er*. Mais en poésie *er* devait toujours être ouvert, car les meilleurs poètes font rimer touch*er* avec ch*er*, se fi*er* et fi*er*, abis*mer* et m*er*, trou*ver* et hi*ver*, etc. L'Académie (1740) écrit par un *e* fermé ar*té*re, atmosph*é*re, aust*é*re, caract*é*re, adh*é*re, alt*é*re, esp*é*re, etc., et par un *e* ouvert amère, chimère, colère, éphémère, fougère, opère, révère, etc. : ce qui prouve l'incertitude de la prononciation.

I

I permutait avec *e*, comme nous l'avons déjà dit, dans cer*i*monie, car*i*ne, etc. Quand il était combiné avec *e* (*ei*), c'est tantôt le son de l'*e*, tantôt le son de l'*i* qui a prévalu. Ainsi on ne dit plus, comme au seizième siècle, estr*ei*ne, vi*ei*gne, cousteiller, ni javel*ey*ne, v*ei*gne, dess*ei*gner, cab*ei*llau, s*ei*llon, mais étr*e*nne, v*ie*nne, cout*e*lier, et javel*i*ne, v*i*gne, dés*i*gner, cab*i*llaud, s*i*llon.

I disparaissait aussi dans *bien*, *rien* : « Presque tous les Français qui se piquent de bien parler, dit Villecomte (1751), prononcent *ça va ben*, *ça ne vaut ren.* »

D'après l'Académie, **ir** à la fin des mots et placés devant une consonne se faisaient entendre comme un *i* seul, repent*ir*, souven*ir*, plais*ir*, lois*ir*, part*ir*, etc.; on disait donc *le repenti* d'un enfant; un *souveni* pénible, etc.

Y

Cette voyelle était confondue avec *i*; on l'employait surtout à la fin des mots, mo*y*, to*y*, lo*y*, ro*y*, vra*y*, ira*y*, ennu*y*, etc., sous prétexte qu'elle « avait meilleure grâce » que l'*i*; mais sa prononciation était la même.

O

O se prononçait *ou* dans N*o*é, M*o*yse, arr*o*ser (N*ou*é, M*ou*yse, arr*ou*ser), et Ronsard faisait rimer *chose* avec *espouse*. Il disparaissait, d'après Vaugelas, dans c*o*mmencer, c*o*mmode,

Digitized by Google

inc*o*mmode, que « les Parisiens prononcent à tort *que*mencer, *que*mode, in*que*mode ». Mais on l'entendait seul dans les mots latins Te De*um*, factot*um*, dict*um*, Alibor*um*, tot*um*, qui se prononçaient Te De*on*, factot*on*, etc. Les trois derniers, *dicton*, *Aliboron* et *toton*, ont seuls conservé cette orthographe et cette prononciation.

O nasal sonnait comme *ou* dans *mon*, *ton*, *son*, *bon*, etc., qu'on prononçait *moun*, *toun*, *soun*, etc., comme on le fait encore dans le patois limousin.

O se faisait entendre seul dans ambr*o*sie, extr*o*rdinaire, p*o*rreau (pour poireau).

Oi est la diphtongue la plus curieuse de notre langue, celle dont la prononciation a le plus varié. On sait que cette diphtongue a fini par être prononcée et remplacée par *ai* dans quelques noms, comme Franç*oi*s, Angl*oi*s, et dans les finales des verbes, j'aim*oi*s, j'aimer*oi*s; d'autres mots ont, au contraire, gardé le son et la forme *oi*. Mais avant qu'on arrivât à distinguer nettement *oi* et *ai*, la diphtongue *oi* s'est prononcée de bien des manières, dont plusieurs subsistent encore dans les provinces :

Au seizième siècle, **oi** = **oë**; on prononce l*oë*zir, p*oë*re, *oë*ffure, p*oë*vre (poivre), b*oë*tte (boîte); — **ouë** : mouch*ouë*r, mir*ouë*r, tir*ouë*r (mouch*oi*r, mir*oi*r, etc.); — **oa** : f*oa*rre (f*oi*re), p*oa*le (p*oê*le), m*oa*s (m*oi*s), f*oa*s, (f*oi*s), tr*oa*s, (tr*oi*s), etc.

Au dix-septième siècle, même vers la fin du seizième, **oi** = **oua** : n*oüa* (noix), b*oüa* (bois), v*oüa* (voie); mais commence à être remplacé par le son *ai* ou *é* dans quelques mots : endr*e*t, maladr*e*t, N*e*rmoutier (pour endr*oi*t, maladr*oi*t, N*oi*rmoutier), v*e*age (p. voyage). D'après Richelet, « n*éi*er est le mot d'usage, et il n'y a plus guère que les poètes qui se servent de n*oi*er, y étant contraints par la rime ». Cependant le même auteur dit dans son dictionnaire : « *efrai*, prononcez *éfroi* ». Vaugelas pense « qu'il faut dire av*oi*ne avec toute la cour et non pas av*ei*ne avec tout Paris ». D'un autre côté, « une

Digitized by Google

infinité de gens disent je d*ai*s (d*o*is), tu d*ai*s, il d*ai*t, ce qui est insupportable ». Il admet cependant qu'on prononce cr*ai*re, accr*ai*re, dr*ai*t dans la conversation, mais cr*oi*re, accr*oi*re, dr*oi*t dans le discours soutenu. On voit que l'usage hésitait entre *oi* et *ai*.

Au dix-huitième siècle les grammairiens s'efforcent encore de trouver pour *oi* quatre prononciations différentes : **oè** dans *foi*, *loi*, *moi*, etc.; — **è** dans fr*oi*d, r*oi*de, adr*oi*t, etc.; — **oa** dans m*oi*s, p*oi*s, n*oi*x; — **oua** dans b*oi*s. C'est **oé** qui domine dans le discours soutenu, dans la déclamation; c'est **è** qui est réservé pour la conversation. Cette distinction finit par s'effacer, et aujourd'hui c'est la prononciation **oua** qui l'emporte.

Quant aux noms de peuples et aux temps des verbes qui ont changé *oi* en *ai*, tels que Écoss*oi*s (Écoss*ai*s), je ven*oi*s (je ven*ai*s), etc., dès le seizième siècle ils se prononçaient par *oè* dans le peuple et par *è* à la cour. H. Estienne reproche vivement aux courtisans la prononciation de Franc*è*s, Angl*è*s, Milan*è*s, qu'il estime trop « mignarde », trop efféminée. De son côté, Pelletier (1549) s'étonne que « le peuple prononce pri*è*t, cri*è*t, étudi*è*t, et toutes f*oè*s nous écrivons pri*oi*t, cri*oi*t, étudi*oi*t ». Au dix-septième siècle on dit aussi ordinairement je parl*ai*s, je croy*ai*s, je pens*ai*s, etc.; mais dans la chaire et au barreau le vieil usage persiste, et l'on continue de prononcer comme on écrit : je parl*oi*s, je croy*oi*s, etc. Les noms de peuples se prononcent tantôt en *ois*, tantôt en *ais*, et l'on s'efforce en vain de trouver des motifs plausibles à cette distinction. Selon Ménage, on dit bien « les Français, les Anglais, les Hollandais, les Irlandais,.... et les Danois, les Chinois, les Gaulois, les Génois, les Suédois ou les Suédais, les Polonois ou les Polonais; mais personne ne prononce les Alban*ai*s, les Finland*ai*s, les Japon*ai*s ». On sait que le temps n'a pas ratifié la dernière partie de cet arrêt.

Malgré l'usage général de la prononciation en *ai*, ces mots, noms ou verbes, s'écrivaient par *oi* au dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Voltaire demanda en vain qu'on mît l'orthographe d'accord avec la pro-

Digitized by Google

nonciation; ce n'est qu'en 1835 que l'Académie a admis l'orthographe actuelle. Un siècle avant Voltaire, en 1675, un avocat du parlement de Rouen, Nicolas Bérain, avait déjà demandé cette réforme.

Oi nasal (*oin*) a été regardé comme l'équivalent de *ein* pendant tout le seizième siècle. On faisait rimer po*in*t avec pl*ai*nt, bes*oin* avec s*ein*, m*oin*dre avec att*ein*dre, j*oin*dre avec pl*ain*dre, m*oin*s avec hum*ain*s, etc. De là cette enseigne, citée par Tabourot, où étaient représentés *un poing doré et une* **main** *argentée*. Nos pères, friands d'ailleurs de pareils rébus, y trouvaient sans hésiter : *Au poing* (point) *d'or et main* (moins) *d'argent*.

U

U était remplacé par *o* dans factot*u*m, fact*u*m, etc. (qu'on prononçait factot*o*n, fact*o*n, voyez plus haut), mais sonnait seul dans t*u*mber, t*u*mbeau, t*u*mbereau. Il disparaissait dans b*i*sson (pour b*ui*sson), Urs*e*lines (pour Urs*u*lines), etc.

EU

Eu se réduisait à *u* dans li*eu*, f*eu*, j*eu*, Di*eu*, *œu*vre, c*œu*r, qu'on prononçait li*u*, f*u*, j*u*, Di*u*, *u*vre, c*u*r. De même au commencement des mots, *Eu*stache, *Eu*gène, *Eu*phrate, *Eu*ripe, etc., qu'on prononçait *U*stache, *U*gène, *U*phrate, *U*ripe, etc., et dans les mots val*eu*reux, h*eu*reux (prononcez val*u*reux, h*u*reux). Cet usage existe encore dans plusieurs provinces.

Eur s'adoucissait en *eux* ou en *euz*; on disait voyag*eux*, ramon*eux*, port*eux*, taill*eux*, tromp*eux*, l*euz*, etc. Tabourot rapporte qu'il a vu, sur une enseigne, des chats qui sciaient du bois, avec cette légende : « *Aux chats scieux* », ce qui signifiait clairement pour les contemporains *Au chas-sieux*. Cette prononciation est restée dans *Monsieur* et *Messieurs*.

OU

Ou se réduisait à *o* dans br*o*ssailles (pour br*ou*ssailles) et,

Digitized by Google

par contre, sonnait dans j*u*in, b*u*is, S*u*isse, qu'on prononçait j*ou*in, b*ou*is, S*ou*isse.

Our se prononçait comme *ou* simple dans touj*our*s, vel*our*s p*our*, etc., on disait touj*ou*, vel*ou*, p*ou*, etc.

II. DES CONSONNES

En étudiant les consonnes, on surprend encore plus facilement les tâtonnements de l'orthographe, qui cherche à se plier aux exigences de la prononciation. L'affaiblissement de *a* en *e* ou de *e* en *i* modifie moins la physionomie d'un mot qu'un changement de consonne; dans ce dernier cas c'est à la fois l'aspect et le son du mot qui nous paraissent changés.

LABIALES

Les labiales (*p*, *b*, *f*, *v*) sont mises les unes pour les autres; on trouve ca*p*riole, Jaco*p*ins, cou*b*le, ra*b*e, Constantino*b*le, ju*b*e, gra*p*ir, sui*v*er, etc., pour ca*b*riole, Jaco*b*ins, cou*p*le, ra*v*e, Constantino*p*le, ju*p*e, gra*v*ir, sui*ff*er.

(Nous avons déjà parlé des nasales **m** et **n** à propos des voyelles.)

DENTALES ET LINGUALES

La confusion était la même pour les dentales (*t*, *d*, *s*, *z*) et les linguales (*l*, *r*, *ill*). Tantôt elles se supprimaient; ainsi on disait *pu*, *ajuger*, *tabe*, *sudit*, *regitre*, *cataplâme*, *doube*, *mecredy*, *arsenac*, *aversaire*, *rétraindre*, *Saint-Miché*, *pampe*, *pourpe*, etc., pour p*l*us, a*d*juger, tab*l*e, su*s*dit, regi*s*tre, cataplasme, doub*l*e, me*r*credi, arsena*l*, a*d*versaire, re*s*treindre, Saint-Mich*l*, pamp*r*e, pourp*r*e, etc. Tantôt elles se remplacent l'une par l'autre : su*s*eau, mé*r*ancholie, plurie*r*, co*r*onel, herbo*l*iste, mate*r*as, pa*r*efrenier, Cathe*l*ine, rhinocero*t*, etc., pour su*r*eau, mé*l*ancolie, pluri*e*l, co*l*onel, herbo*r*iste, mate*l*as, pa*l*efrenier, Cathe*r*ine, rhinocéro*s*, etc. — G. Tory et H. Estienne se plaignent que les Parisiens disent cou*r*in, sai*r*on, rai*r*on, pour cousin, saison, raison, et

Digitized by Google

inversement Ma*z*ie, Ma*z*ia, ma*z*i, pé*s*e, fré*s*e, mé*s*e, pour Ma*r*ie, Ma*r*ia, ma*r*i, pè*r*e, frè*r*e, mè*r*e.

Tantôt elles s'ajoutent ou se transposent : truf*l*es, g*l*ason, boutic*l*e, f*l*ebesse, esp*l*ingue, ca*l*vacade, ro*l*ler, mande-g*l*oire, temp*l*e, jard*r*in, muscar*t*, equivoc*l*e, etc., pour *truffes*, *gazon*, *boutique*, *faiblesse*, *épingle*, *cavalcade*, *rouler*, *mandragore*, *tempe*, *jardin*, *muscat*, *équivoque*. Les exemples de transposition de l'*r* surtout abondent chez les auteurs du seizième et du dix-septième siècle; on trouve be*r*bis, Be*r*ton, be*r*telle, fe*r*donner, b*r*elue, b*r*eline, bu*r*nir, bo*r*der, ga*r*buge, esp*r*evier, etc., pour b*r*ebis, B*r*eton, b*r*etelle, f*r*edonner, be*r*lue, be*r*line, b*r*unir, b*r*oder, g*r*abuge, épe*r*vier, etc.

Ill s'est tantôt prononcé *le*, tantôt *ill* dans angu*ill*e, apost*ill*e, camom*ill*e, Cam*ill*e, torp*ill*e, etc.

GUTTURALES

Nos pères ont encore plus hésité entre les gutturales (*c*, *k*, *q*, *g*, *ch*, *j*, *gn*). Sous l'influence des dialectes du Nord et du Midi, le français a tour à tour prononcé taba*qu*ière et taba*t*ière, ar*qu*itecture, ar*qu*itrave et ar*ch*itecture, ar*ch*itrave, monar*qu*ie et monar*ch*ie, caté*k*isme et caté*ch*isme, interro*gu*er et interro*g*er, etc.

Le **ch** a, un moment, remplacé le *g* et le *c* dur (= *c* et *q*) dans les mots gran*ch*e, fran*ch*ipane, rubri*ch*e, sandara*ch*e, *ch*âble, *ch*auchemar (pour gran*g*e, fran*g*ipane, rubri*qu*e, sandara*qu*e, câble, *c*auchemar). Il remplaçait aussi l'*s* ou le *ç* dans *ch*ylindre, capu*ch*ins, *ch*iflet, *ch*imagrée, *ch*ycomore (pour *c*ylindre, capu*c*ins, *s*ifflet, *s*imagrée, *s*ycomore). Mais il était supplanté : par le *c* dans *c*asuble, *c*arme, *c*atouiller, *c*ercher, *c*ichorée, corni*c*e, *c*irurgien (pour *ch*asuble, *ch*arme, *ch*atouiller, *ch*ercher, *ch*icorée, corni*ch*e, *ch*irurgien); par l'*s* dans *S*ine, de*ss*ire (pour *Ch*ine, dé*ch*ire); par le *j* dans *j*eval, *j*evalier, *j*evron (pour *ch*eval, *ch*evalier, *ch*evron); enfin par le *q* dans sa*qu*et, bran*qu*e, clo*qu*e, bro*qu*e, four*qu*e (pour sa*ch*et, bran*ch*e, clo*ch*e, bro*ch*e, four*ch*e. On

Digitized by Google

hésita longtemps entre A*ch*éron et A*k*éron; Racine voulait qu'on prononçât A*ch*éron « à la françoise » et Lulli, A*k*éron, comme les Grecs. Cette dernière prononciation resta à l'Opéra; mais l'Opéra finit par avoir tort, et l'on prononce aujourd'hui A*ch*éron comme Racine.

Le **g** et le **c** ont été employés l'un pour l'autre dans *g*lapier, *g*anif, *g*anivet, *g*abinet, *g*rapaud, be*g*ace, se*g*ret, ne*g*romancie, etc. (pour *c*lapier, *c*anif, *c*anivet, *c*abinet, *c*rapaud, bé*c*asse, se*c*ret, né*c*romancie, etc.), et dans *c*onfle, *c*oulot, *c*angrène, *c*argousse, *c*rotesque, é*c*logue, mi*c*raine, va*c*abond, intri*q*ue, di*q*ue, etc. (pour *g*onfle, *g*oulot, *g*angrène, *g*argousse, *g*rotesque, é*g*logue, mi*g*raine, va*g*abond, intri*g*ue, di*g*ue, etc.). On prononce encore aujourd'hui se*g*ond et reine-*g*laude, malgré l'orthographe se*c*ond et reine-*C*laude; par contre le brave *C*rillon, dans ses lettres à Henri VI, écrivait son nom *G*rillon.

Dans **gn** le *g* était muet au seizième siècle; on écrivait re*g*nard, cy*g*ne, di*g*ne, consi*g*ne, insi*g*ne, si*g*ne, mais on prononçait *renard*, *cyne*, *dine*, *consine*, *insine* et *sine*, d'où est venu *sinet*. Ronsard faisait rimer *digne* avec *divine*. Au dix-septième siècle, Mme de Sévigné parle encore de sa *résination*, et Racine explique à sa sœur, dans une lettre, que les armes parlantes de sa famille sont un *rat* et un *cygne* (prononcez *racine*). Le poète avoue d'ailleurs que le *rat* lui déplaît, et qu'il eût préféré un *sanglier*.

Les abréviations populaires, les contractions violentes qui se produisent dans la rapidité de la conversation, se rencontrent aussi dans les siècles précédents. On disait, au grand scandale des Estienne : *sa* vostre honneur, *sa* vostre grace (*sauve* votre honneur[1], *sauve* votre grâce); qu'*a*-vous? (pour qu'*avez*-vous?); n'*a*-vous? (pour n'*avez*-vous?); *sca*-vous? (pour *savez*-vous?), et un siècle après on disait de même *a*-vous fait cela?, *dem*'aune, *i* disent (pour *avez*-vous fait cela?, *demi*-aune, *ils* disent), au grand scandale de l'Académie. Vaugelas déplorait les liaisons hasardeuses comme *on-z-a*, *on-z-ordonne*; Ménage

1. *Honneur* était alors du féminin.

Digitized by Google

déclarait qu'il faut dire les *quatre éléments*, *je lui ai mille obligations*, et non les *quatre*s *éléments*, *mille*s *obligations*, comme disent « la pluspart des dames et les mieux chaussées ». Enfin Thomas Corneille regrette que le bas peuple de Paris prononce toujours *abre*, *mabre* et *arbe*, *marbe* pour a*r*bre, ma*r*bre, *eveu* pour *eu*, *il a é u* pour *il a eu*. De nos jours cela ne se dit plus; mais il y a encore des endroits où cela se chante.

Cependant ces incertitudes de la prononciation, ces hésitations entre plusieurs orthographes ont enrichi la langue de quelques mots, parce que les deux termes sont restés avec des significations différentes; tels sont *large* et *largue*, *verge* et *vergue*, *lambruche* et *lambrusque*, *conque* et *conche*, *imbu* et *embu*, *cloche* et *cloque*, *chaise* et *chaire*, *border* et *broder*, *dessiner* et *désigner*, etc.

En résumé, cette étude, fort succincte, montre que la prononciation de chaque lettre, de chaque syllabe a beaucoup varié dans l'espace de trois siècles. Ces variations continuent d'ailleurs sous nos yeux. La plupart des anciennes formes que nous signalions tout à l'heure nous revenaient à l'esprit comme de vieilles connaissances; elles sont encore vivantes dans les patois; on dit *voleu*, *toujou*, *cangrène*, *ben*, *ren*, *roué*, *mouchouër*, etc. Ces mots ne s'écrivent plus, ils se prononceront encore longtemps. Et pendant qu'on s'efforcera de bannir de nos campagnes ces locutions considérées aujourd'hui comme vicieuses, que de mots se modifieront parmi nous, que de changements seront apportés à notre prononciation, et de là forcément à notre orthographe! *Consuetudo loquendi est in motu*, disait Varron, l'usage d'une langue ne cesse de changer.

Digitized by Google

CHAPITRE III

NOTIONS D'ÉTYMOLOGIE USUELLE

76. Le même mot peut avoir un grand nombre de significations plus ou moins éloignées de son sens primitif.

On distingue ordinairement le *sens propre* et le *sens figure*.

Un mot est pris au *sens propre* quand il est employé dans sa signification primitive : *cet homme a une maladie de* **cœur**.

Un mot est pris au *sens figuré* quand on en transporte la signification des choses physiques aux choses morales, ou réciproquement : *cet homme est plein de* **cœur**.

77. L'**étymologie** est l'explication du *sens propre* des mots.

Étymologie vient du grec *etymologia*, qui signifie « vrai sens ».

On arrive au *sens propre* des mots par l'étude des divers éléments dont ils sont composés.

78. Les divers éléments qui composent les mots sont : la **racine** et les **affixes**.

1° On appelle **racine** l'élément primitif d'un mot, la syllabe qui représente l'idée originelle. Ainsi, dans *mortel*, *mort* est la racine.

Il faut soigneusement distinguer le **radical** de la **racine**. Le **radical** est le mot simple auquel on ajoute des affixes pour en tirer des *dérivés* ou des *composés*. Ainsi, dans *dé* **fin** *ir*, **fin** est à la fois la racine et le radical ; mais, dans dé **fin** *iss* ons, *fin* est la racine, et *finiss* le radical, auquel on ajoute la désinence verbale *ons* pour marquer la première personne du pluriel.

Racine vient de *radicina* (dérivé de *radicem*, « racine ») ; *radical*, de l'adjectif *radicalem*.

Digitized by Google

2° Les **affixes** sont les éléments qui s'ajoutent au *radical* pour en modifier le sens et en former des mots nouveaux.

On les divise en deux classes : les **préfixes** et les **suffixes** :

Les **préfixes** sont les particules qui précèdent le *radical*, comme **dé** dans **dé***finir*.

Les **suffixes** sont les particules qui suivent le *radical*, comme **ir** dans *défin***ir**.

Affixe vient du latin *affixum* (fixé à); *préfixe*, de *præfixum* (fixé devant); *suffixe*, de *suffixum* (fixé au-dessous, c'est-à-dire après).

79. En s'ajoutant au *radical*, les **préfixes** forment des **mots composés**; les **suffixes** forment des **mots dérivés**.

De là deux procédés de formation dans la langue française : la **composition** et la **dérivation**.

Nous avons vu (*Introduction*) que les mots de la langue française proviennent de sources diverses. Les principales sont : le latin, le celtique, le germain, pour les mots d'origine populaire; le latin, le grec, les langues étrangères (allemand, espagnol, etc.), pour les mots d'origine savante. A ces éléments primitifs il faut joindre une somme considérable de mots nouveaux introduits en français par la *composition* et la *dérivation* et tirés de mots existant déjà dans notre langue.

Nous allons étudier successivement ces deux modes de formation; nous parlerons ensuite brièvement des *mots dérivés du grec* et des *familles de mots*.

SECTION I

COMPOSITION

80. Les **mots composés**[1] peuvent être formés non seulement par l'addition d'un *préfixe* à un *mot simple*, comme **dé***lier*, **re***nier*, mais encore par la réunion de plusieurs mots simples, comme *loup-cervier*, *contre-coup*.

1. Voyez *Traité de la formation des mots composés* et *De la création des mots nouveaux* par A. Darmesteter.

Digitized by Google

I. COMPOSITION PAR LES MOTS SIMPLES

81. **I. Substantifs.** — Le français a tiré du latin des substantifs composés formés :

1° De deux noms. Ex. :

Français.	Latin.
*aque*duc,	(*aquæ*-ductum, *conduite d'eau*) ;
*ar*balète,	(*arcu*-balista, *baliste à flèche*) ;
*au*truche,	(*avis* struthio, *oiseau autruche*) ;
*capri*corne,	(*capri*-cornus, *corne de chèvre*) ;
*carni*vore,	(*carni*-vorus, *qui se nourrit de chair*) ;
*conn*étable,	(*comes* stabuli, *comte chargé de l'étable*) ;
*Dam*martin,	(*Dominus* Martinus, *seigneur Martin*) ;
*Dam*pierre,	(*Dominus* Petrus, *seigneur Pierre*) ;
*fratri*cide,	(*fratri*-cidium, *meurtre d'un frère*) ;
*hor*loge,	(*horo*-logium, *tableau des heures*) ;
*jeu*di,	(*Jovis* diem, *jour de Jupiter*) ;
*jou*barbe,	(*Jovis* barbam, *barbe de Jupiter*, plante) ;
*juris*prudence,	(*juris* prudentiam, *connaissance du droit*) ;
*lun*di,	(*lunæ* diem, *jour de la lune*) ;
*mappe*monde,	(*mappa*-mundi, *carte du monde*) ;
*mar*di,	(*Martis* diem, *jour de Mars*) ;
*mercre*di,	(*Mercurii* diem, *jour de Mercure*) ;
*mus*araigne,	(*mus* aranea, *rat-araignée*) ;
*or*fèvre,	(*auri*-fabrum, *ouvrier en or*) ;
*ori*flamme,	(*auri*-flammam, *flamme d'or*) ;
*ori*peau,	(*auri*-pellem, mot à mot : *peau d'or*) ;
*sal*pêtre,	(*sal* petræ, *sel de pierre*) ;
*same*di,	(*sabbati* diem, *jour du sabbat*) ;
*sang*sue,	(*sangui*-suga, *qui suce le sang*) ;
*sarco*phage,	(*sarco*-phagus, même sens) ;
seize,	(*sex*-decim, six + dix) ;
*sou*ci,	(*sol*-sequium, fleur *qui suit le soleil*) ;
*usu*fruit,	(*usus* fructus, *jouissance de l'usage*) ;
*vendre*d,	(*Veneris* diem, *jour de Vénus*), etc.

Digitized by Google

2° D'un nom et d'un adjectif. Ex. :

Français.	Latin.
aub épine,	(*albam* spinam, *blanche épine*) ;
banque route,	(*bancam* ruptam, *banc rompu*) ;
bon heur,	(*bonum* augurium, *bon présage*) ;
Chau mont,	(*calvum* montem, *mont chauve*) ;
Cler mont,	(*clarum* montem, *mont célèbre*) ;
courte pointe,	(*culcitam* punctam, *coussin piqué*) ;
di manche,	(*diem* Dominicam, *jour du Seigneur*) ;
mal heur,	(*malum* augurium, *mauvais présage*) ;
mi di,	(*mediam* diem, *mi-jour*) ;
ou tarde,	(*avis* tarda, *oiseau lent*) ;
prin temps,	(*primum* tempus, *premier temps*) ;
ré publique,	(*rem*-publicam, *chose publique*) ;
ro marin,	(*ros*-marinus, *rosée marine*) ;
sain doux,	(*sagimen* dulce, *graisse douce*) ;
Vau cluse,	(*vallem* clusam, *vallée fermée*), etc.

82. Nous avons beaucoup ajouté à l'héritage romain et largement développé ce mode de composition.

Ainsi le français crée des *substantifs nouveaux* à l'aide de mots déjà existants, en réunissant :

1° Soit **deux noms** : *borne-fontaine*, *fourmi-lion*, *oiseau-mouche*, *timbre-poste*, etc. ;

2° Soit un **nom** et un **adjectif** ou un **participe** : *bas-relief*, *basse-cour*, *libre-échange*, *morte-saison*, etc.

3° Soit un **nom** et un **verbe** : *abat-jour*, *cache-nez*, *cure-dent*, *porte-monnaie*, *garde-manger*, etc. ;

4° Soit un **nom** et un **mot invariable** : *sous-préfet*, *avant-coureur*, *après-midi*, etc.

5° Soit un **verbe** et un **adverbe** ou un **adjectif** employé adverbialement : *réveille-matin*, *passe-partout*, *gagne-petit*, etc. ;

6° Soit **deux noms** avec une **préposition** : *arc-en-ciel*, *œil-de-bœuf*, *tête-à-tête*, etc. ;

7° Soit **deux verbes** : *laissez-passer*, *sauve-qui-peut*, etc.

Digitized by Google

Certains mots n'entrent dans aucune des catégories précédentes; tels sont : *presqu'île*, *in-douze*, *in-seize*, *post-scriptum*, etc.

83. **II. Adjectifs.** — On forme des adjectifs composés en réunissant **deux adjectifs**. Ex. : *clair-obscur*, *aigre-doux*, *tout-puissant*, *sourd-muet*, etc.

84. **III. Verbes.** — On forme des verbes composés en faisant suivre ou précéder le verbe d'un nom. Tels sont :

arc-bouter,	(se *bouter*, se mettre en *arc*) ;
boule verser,	(*verser* en *boule*) ;
bour souffler,	(*souffler* comme une *bourse*) ;
claque murer,	(*claquer*, jeter dans le *mur*) ;
col porter,	(*porter* au *cou*) ;
fai néanter,	(faire *néant*, rien) ;
fau filer,	(coudre d'un *faux fil*, d'un fil qui ne doit pas rester) ;
fleur deliser,	(garnir de *fleurs* de lis) ;
gen darmer,	(agir en *gent*, en *homme d'arme*) ;
main tenir,	(*tenir* avec la *main*) ;
man œuvrer,	(faire *œuvre* de la *main*) ;
sau poudrer,	(*poudrer* de sel, latin *sal*) ;
sauve garder,	(donner une *sauve-garde*) ;
*ver*moulu,	(moulu, piqué par les *vers*), etc.

85. Les lettrés ont encore augmenté la liste des mots composés en empruntant directement au latin des mots tels que *cide*, *fuge*, *vore*, *fier*, etc., qui servent à former des noms, des adjectifs ou des verbes et qui jouaient déjà en latin le même rôle. Voici les plus usités :

— **cide** (du latin *cidium*, dérivé de *cædere*, tuer) a formé les mots : homi*cide*, régi*cide*, insecti*cide*, etc.

— **cole** (latin *cola*, dérivé de *colere*, cultiver) a formé : viti*cole*, agri*cole*, horti*cole*, sérici*cole*, etc.

— **culteur** et **culture** (latin *cultorem* et *cultura*) a formé :

Digitized by Google

agri*culteur*, horti*culteur*, api*culteur*, pisci*culteur*, etc.; — agri*culture*, horti*culture*, api*culture*, pisci*culture*, etc.

— **fère** (dérivé du latin *ferre*, porter) a formé : mammi*fère*, calori*fère*, somni*fère*, etc.

— **fique** (du latin *ficus*, dérivé de *facere*, faire) a formé : calori*fique*, frigori*fique*, honori*fique*, sopori*fique*, etc.

— **fuge** (du latin *fugere*, fuir) a formé : vermi*fuge*, centri*fuge*, somni*fuge*.

— **pare** (du latin *parere*, faire naître) a formé : ovi*pare*, vivi*pare*.

— **vore** (du latin *vorare*, manger) a formé : carni*vore*, omni*vore*, insecti*vore*, frugi*vore*, etc.

— **fier** (du latin *ficare*, dérivé de *facere*, faire) a le sens de *rendre* et sert à former des verbes tels que : boni*fier*, momi*fier*, pétri*fier*, falsi*fier*, etc.

II. COMPOSITION PAR LES PRÉFIXES

86. La composition par les préfixes est de beaucoup la plus importante.

Il faut diviser les préfixes en deux classes : 1° Les particules ou préfixes proprement dits, qui sont ordinairement inséparables des mots auxquels ils sont joints, comme *at*, *contra*, *inter* dans *at*teindre, *contra*diction, *inter*céder;

2° Les adverbes ou prépositions, qui peuvent être employés isolément ou comme préfixes; par exemple *a*, *contre*, *entre*, qui sont préfixes dans *a*compte, *contre*dire, *entre*mets, et prépositions dans : *il donne* **à** *un pauvre; il parle* **contre** moi; *il passe* **entre** *deux feux.*

Nous n'étudions ici que les particules ou préfixes proprement dits; les mots invariables employés comme préfixes sont faciles à reconnaître (*avant*-coureur, *contre*-poison, *après*-dîner) et ont d'ailleurs été étudiés dans le *Cours moyen*.

87. Les principaux préfixes sont : *ab*, *ad* (a), *anté*, *béné* (bien), *bis*, *circum*, *cis*, *contra* (contre), *cum*, *dé*, *dis*, *ex*, *extra*, *fors*

Digitized by Google

(hors), *in* (en), *inter* (entre), *intro*, *malé* (mal), *més*, *mi*, *non*, *ob*, *per* (par), *pré*, *pro* (pour), *re* (ré), *rétro*, *sub* (sous), *super* (sur), *sus*, *trans*, *tri*, *ultra* (outre), *vice*.

Ces préfixes, qui nous viennent tous du latin, se retrouvent à peu près intacts dans les mots d'origine savante; mais dans la formation populaire la lettre initiale du mot auquel ils s'ajoutent leur fait subir divers changements, que nous avons soin d'indiquer entre parenthèses.

REMARQUE. — Il y a beaucoup de mots composés dont les mots simples correspondants n'existent pas en français, par exemple : *allumer*, *démolir*, *explorer*, *immense*, *adhérent*, *antécédent*, *circonflexe*, *obstacle*, etc.

88. **Ab** (*abs*, *av*, *a*) marque l'éloignement, le point de départ, la cause. Ex. : *ab*solu (proprement *délié de*), *abs*ence (être loin de), s'*abs*tenir (se tenir loin de), *av*eugle (ab-oculus, *sans* yeux), *a*bréger (rendre *bref*), etc.

89. **Ad** (par abréviation en français *a*, par assimilation *ac*, *af*, *ag*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *as*, *at*) marque le rapprochement, la tendance. Ex. : *a*mener; *a*cheminer, *ac*croître, *ac*cueillir, *ad*opter, *ad*mettre, *af*ficher, *ag*graver, *al*longer, *an*noter, *ap*prendre, *ar*river, *as*siéger, *at*teindre, etc.

90. **Anté** (ou *anti*) signifie *avant* et ne se trouve que dans quelques mots. Ex. : *anté*cédent, *anté*diluvien, *anti*chambre, etc.

91. **Béné** (en français *bien*) a donné *béné*diction, *béné*vole, etc.; — *bien*fait, *bien*heureux, *bien*veillant (pour *bien*veuillant ou voulant), etc.

92. **Bis** (et *bi*) signifie *deux fois* et a formé *bis*aïeul, *bis*cornu, *bis*sac, *bis*cuit, etc., *bi*pède, *bi*valve, etc.

93. **Circum** signifie *autour* et prend ordinairement en français la forme *circon*. Ex. : *circon*scrire, *circon*venir, *circon*férence, *circon*flexe, etc.; et les mots savants : *circum*navigation, *circom*polaire, etc.

Digitized by Google

94. **Cis** signifie *en deçà de* et a formé *cis*alpin, *cis*rhénan, etc.

95. **Contra** (en français *contre*) marque tantôt l'opposition, tantôt le retour, l'échange; il a formé *contra*diction, *contra*vention, — *contre*bande, *contre*dire, *contre*façon, *cont*rôle (pour *contre-rôle*), etc.

96. **Cum** (en composition, *com*, *con*, *col*, *cor*, *co*) signifie *avec*, *ensemble*. On le trouve dans : *com*battre, *com*père, *con*frère, *con*citoyen, *con*sentir, *col*latéral, *cor*respondre, *cor*rompre, *co*accusé, etc.

97. **Dé** marque l'éloignement, la privation, la cessation. On le trouve dans les mots : *dé*barquer, *dé*border, *dé*choir, *dé*colorer, *dé*finir, *dé*marche, *dé*payser, *dé*poser, etc.

98. **Dis** (*dif*, *di*, *dés*) marque séparation, cessation. On le trouve dans les mots : *dis*joindre, *dis*paraître, *dis*grâce, — *dif*ficile, *dif*forme, — *di*vaguer, — *dés*emparer, *dés*aveu, *dés*obéir, *des*sécher, etc.

99. **Ex** (*é*, *es*, *ef*, *ex*), ordinairement réduit à *é* dans les mots d'origine populaire, marque l'extraction, l'augmentation, l'accomplissement de l'action. On le trouve dans les mots : *é*barber, *é*denter, *es*souffler, *ef*feuiller, *ex*hausser, *ex*position, etc.

100. **Extra**, *en dehors*, se trouve dans peu de mots : *extra*vaguer, *extra*ordinaire, etc.

101. **Fors** (ou *hors*) signifie *hors de* et a formé quelques mots, tels que *for*ban, *for*fait, *for*clore, *for*cené (*hors* de sens), *fau*bourg (vieux français *fors* bourg), — *hor*mis, etc.

102. **In** (*im*, *il*, *ir*) a tantôt le sens prépositionnel *dans* : *in*carnation, *in*carcérer, *im*porter, *im*poser, *il*luminer, *ir*ruption, etc.; — tantôt le sens *négatif* : *in*nocent (lat. *nocens*, nuisible), *im*patient, *il*lettré, *ir*régulier, etc.

Digitized by Google

Ce préfixe a donné en français *en* ou *em*, qui signifie *dans* et sert à former une foule de mots : *en*cablure, *en*chaîner, *en*lacer, etc. ; — *em*barquer, *em*bûche, *em*pocher, etc.

103. **Inter**, qui signifie *entre*, a passé en français dans les mots : *inter*diction, *inter*rompre, *inter*jection, *inter*règne, etc.

Devenu *entre* en français, ce préfixe marque l'idée de réciprocité et signifie aussi *à moitié*. Il sert à former les mots : *entre*côte, *entre*mêler, *entre*vue, etc.

104. **Intro**, qui signifie *en dedans*, ne se trouve que dans les mots : *intro*duire, *intro*duction, *intro*mission, *intro*ït.

105. **Malé** (en français *mal*), outre le sens de mauvais, a aussi le sens négatif ; il se trouve dans *malé*diction, *malé*fice, *mal*adroit, *mal*gré, *mal*honnête, etc.

Male avec *e* muet se retrouve dans quelques mots : *male*bête, *male*bouche, *male*mort, *male*peste, etc., mais il représente alors le féminin du vieil adjectif *mal* (du latin *malus*, *mala*).

106. **Més**, par abréviation *mé*, a un sens diminutif ou péjoratif. On le trouve dans les mots : *més*intelligence, *més*user, *més*allier, *mé*compte, *mé*content, *mé*créant (vieux participe de *mécroire*), *mé*fait, etc.

Més... est le latin *minus* (qui signifie *moins*, et aussi *pas*, *point*). *Minus* fut employé comme préfixe avec le sens dépréciatif dans la basse latinité. On trouve par exemple *minusfacere* (pour signifier *mé*faire, *mal*faire) ; *minusdicere* donna successivement *min'sdicere* et *misdicere*, que l'on trouve dans les actes de l'époque carolingienne : *misdicere* devint dans l'ancien français *mesdire*, puis *mé*dire, par la chute de *s* devant une consonne, chute que l'on retrouve dans *mé*fier, *mé*connaître, *mé*prendre, *mé*dire, *mé*faire, etc. (de *fier*, *connaître*, *prendre*, *dire*, *faire*), tandis que *s* persiste devant une voyelle dans *més*allier, *més*estimer, etc.

107. **Mi** (du latin *medium*, moitié) a formé les mots : *mi*nuit, *mi*lieu, *mi*di.

Digitized by Google

108. **Non** a formé les mots : *non*chalant (de *chaloir*, être *chaud*, *ardent*), *non*obstant, *non*pareil, etc.

109. **Ob** (*oc*, *op*) a le sens de négation, d'opposition. Il a formé les mots : *ob*jecter, *ob*stacle, *oc*cuper, *op*poser, *op*primer, etc.

110. **Per** se retrouve dans les mots d'origine savante : *per*ception, *per*mettre, *per*suader, *per*sévérer, etc. ; a donné en français populaire *par*, qui marque le superlatif et exprime aussi souvent l'idée latine de *per* (au milieu de). On le trouve dans les mots : *par*achever, *par*jurer, *par*faire, *par*semer, *par*courir, *par*tout, etc.

111. **Pré** (du latin *præ*) signifie *avant*, *en avant*. On le trouve dans *pré*disposer, *pré*lever, *pré*poser, *pré*établir, *pré*fixe, *pré*venir, *pré*voir, etc.

112. **Pro** (en français *pour*) signifie *en avant* et se trouve dans les mots : *pro*longer, *pro*duire, *pro*gression, *pro*jeter, etc., *pour*chasser, *pour*parler, *pour*suivre, *pour*voir, etc.

113. **Re** et **Ré** marquent renouvellement, redoublement, retour en arrière. En voici des exemples : *r*abattre, *r*avoir, *r*accorder, *re*bâtir, *re*coudre, *re*fouler, *re*partir, *re*monter, *ré*agir, *ré*habiliter, etc.

114. **Rétro** (en arrière) se trouve dans *rétro*actif, *rétro*céder, *rétro*grader, *rétro*spectif, etc.

115. **Sub** (*suc*, *suf*, *sug*, *sup*, *su*), préfixe latin qui signifie *au-dessous*, se trouve dans : *sub*alterne, *sub*diviser, — *suc*céder, — *suf*fixe, *suf*fire, — *sug*gérer, — *sup*primer, *sup*poser, *sup*porter, — *su*jet, etc.

Le latin *subtus*, qui a le même sens, a donné en français *sous* et *sou*, qui sert à former les mots : *sous*traire, *sous*signé, — *sou*terrain, *sou*lever, *sou*ligner, *sou*mettre, *sou*venir, etc.

116. **Super** (en français *sur*) a le sens d'*au-dessus*; il a formé

Digitized by Google

quelques mots : *super*ficie, *super*fin, *super*latif, *super*flu, *super*position.

Sur, forme française du précédent, employé comme adverbe, marque l'excès : *sur*abondant, *sur*baissé, *sur*aigu, *sur*charge ; — comme préposition, il garde son sens originel d'*au-dessus de* : *sur*veiller, *sur*plis, *sur*saut, *sur*nom, *sur*venir, etc.

117. **Sus** (du latin *susum*, en haut) se trouve dans les mots : *sus*dit, *sus*mentionné, *sus*nommé, *sus*pendre, *sus*ceptible, etc.

118. **Trans** (*tra*, *tres*, *tré*) signifie *au delà* et se trouve dans les mots : *trans*action, *trans*mettre, *trans*gresser ; — *tra*vestir, *tra*duire, — *tres*saillir, — *tré*passer, etc.

119. **Tri** (en français *tré*) signifie *trois* et a formé : *tri*angle, *tri*dent, *tri*colore, *tri*mestre, *tré*pied, *trè*fle, etc.

120. **Ultra**, qui signifie *au delà*, s'emploie quelquefois en français pour marquer l'exagération : *ultra*montain, *ultra*royaliste, etc.

La forme française de *ultra* est *outre*, qui a le même sens : *outre*cuidance (vieux français *cuider*, croire), *outre*passer, etc.

121. **Vice** (du latin *vice*, à la place de) sert à former les mots : *vice*-roi, *vice*-amiral, *vice*-recteur, *vice*-président, et, par abréviation : *vi*comte, *vi*dame.

SECTION II

DÉRIVATION

122. Le français forme des **mots dérivés** en ajoutant des suffixes aux mots déjà existants. Ainsi de *colonne* on forme *colonn***ade** avec le suffixe **ade**, de *laver*, *lav***age** avec le suffixe **age**. C'est ce qu'on appelle *dérivation propre*.

Mais la *dérivation* peut aussi avoir lieu sans le secours des *suffixes;* ainsi de l'adjectif *beau* on peut faire un substantif abstrait, *le beau* ; du verbe *manger* on tire *le manger* ; de

Digitized by Google

replier, *repli*; de *crier*, *cri*, etc. C'est ce qu'on appelle *dérivation impropre*.

Parmi les *suffixes*, les uns s'ajoutent plus particulièrement aux noms, d'autres aux adjectifs, d'autres aux verbes et aux participes, d'autres aux adverbes.

De là deux classes de suffixes : les *suffixes nominaux* pour les *noms* et les *adjectifs*, et les *suffixes verbaux*.

Nous allons étudier successivement la dérivation des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes.

Mais il importe de faire auparavant une remarque générale sur la dérivation en français :

123. Nous avons vu (§ 14) qu'il y a dans chaque mot une syllabe accentuée ou tonique. Les autres syllabes du mot sont dites **inaccentuées** ou **atones.** Ainsi, dans *ai* **ma** *ble*, *ma* est la syllabe accentuée, *ai* et *ble* sont inaccentuées, sont *atones*; dans *charre* **tier**, *tier* est accentué, *char* et *re* sont *atones*.

Atone vient du grec *a* (sans, privé de) et *tonos* (ton, accent), « qui est privé d'accent ».

124. Quand un mot simple, tel que *chand* **el** *le* (qui est accentué sur *elle*), donne un mot dérivé tel que *chandel* **ier** (qui est accentué sur *ier*), la syllabe *elle*, qui était accentuée dans le mot simple, devient naturellement inaccentuée dans le mot dérivé, et *e* perd alors dans *chand* **e** *lier* le son plein qu'il avait dans *chand* **e** *lle*.

Le français marque souvent cet affaissement du son de la voyelle en changeant la voyelle elle-même : ainsi *ai*, qui est accentué dans *f* **ai** *m*, *gr* **ai** *n*, devient inaccentué dans les dérivés *fam*ine, *gren*ier); *ai* se change alors soit en *a*, comme dans *f* **a** *mine*, soit en *e*, comme dans *gr* **e** *nier*, etc.

De même, pour rendre sonore au présent de l'indicatif l'*e* muet des infinitifs *app*-e-*ler*, *rej*-e-*ter*, *ach*-e-*ter*, *p*-e-*ler*, *m*-e-*ner*, tantôt le français double la consonne (j'appe **ll** *e*, je reje **tt** *e*) et donne ainsi à l'*e* plus de sonorité; tantôt il place un accent grave sur l'*e* : j'ach è te, je p è le, je m è ne (voyez § 418).

Digitized by Google

Nous avons vu aussi (§ 49) qu'à l'origine le français distinguait les voyelles latines brèves quand elles sont *accentuées* (comme, par exemple, dans *vĕnio*, *tĕneo*), des mêmes voyelles quand elles sont inaccentuées (comme *ĕ* dans *vĕnire*, *tĕnere*). Il transformait ordinairement la voyelle accentuée en une diphtongue (*e* latin, par exemple, devenait *ie*), d'où je v*ie*ns (vĕnio), je t*ie*ns (tĕneo), — tandis qu'il gardait cet *e* intact quand cette voyelle n'était pas accentuée, d'où : venir (v*e*nire), t*ĕ*nir (t*ĕ*nère), etc. Cette manière de distinguer la voyelle accentuée des voyelles non accentuées, le français l'appliqua ensuite aux nouveaux mots qu'il créa : voilà pourquoi la diphtongue **ie** de *liè*vre est devenue **e** dans *le*vraut, et pourquoi l'on dit *le*vrette et non *liè*vrette. Cette alternance de la voyelle accentuée et de la voyelle atone se retrouve dans un grand nombre de mots : ainsi *acqu*érir, t*e*nir, v*e*nir, à côté de *acqu*iers, t*ie*ns, v*ie*ns ; — m*ou*rir, m*ou*voir, p*ou*voir, m*ou*lin, n*ou*veau, b*ou*vier, à côté de m*eu*rs, m*eu*s, p*eu*x, m*eu*le, n*eu*f, b*œu*f ; — vill*e*nie, m*e*notte, p*a*nier, à côté de vil*ai*n, m*ai*n, p*ai*n ; etc.

I. DÉRIVATION DES SUBSTANTIFS

125. 1° Dérivation par les suffixes. — Les principaux suffixes qui servent à former des substantifs sont : *ade*, *age*, *aie*, *ail*, *ain* (*aine*), *aire*, *aison* (*ison*), *ance*, *ande* (*ende*), *ant* (*ent*), *ard*, *at*, *ation* (*ition*), *é*, *ée*, *er* (*ier*), *erie*, *esse*, *eur* (*isseur*), *euse* (*isseuse*), *ie*, *ien*, *is*, *ise*, *isme*, *iste*, *ment*, *oir* (*oire*), *on*, *té*, *tude*, *ure*, auxquels il faut ajouter les suffixes diminutifs : *aille*, *as*, *asse*, *eau* (*el*), *et* (*ette*), *on* (*illon*, *eron*), *ot*, *ule*.

Ces suffixes ajoutent des idées accessoires au sens primitif du mot ; ainsi *ade* ajouté à *colonne* indique une *réunion de colonnes*, une *colonnade* ; *oir* ajouté au radical de *promener* marque *l'endroit où l'on se promène*, le *promenoir*, etc. Ces divers éléments expriment donc une foule d'idées qu'on ne pourrait faire entendre qu'à l'aide d'une périphrase ; c'est pour la langue une ressource d'autant plus variée que le même suffixe peut prendre, selon les mots, des sens très différents : c'est ce qu'on a judicieusement appelé les *idées latentes du langage*[1].

« Tout le monde connaît, dit M. Bréal, ce procédé grammatical qu'on appelle la dérivation, et qui consiste à tirer

1. Les idées latentes du langage, *Mélanges de philologie et de linguistique*, par M. Bréal.

Digitized by Google

d'un mot, à l'aide de suffixe, un mot nouveau qui soit avec le premier dans un certain rapport de signification. L'une des syllabes dérivatives les plus usitées dans notre langue est le suffixe *ier*, qui répond au latin *aris*, *are* et *arius*, *arium*. Non seulement ce suffixe a passé en français, grâce à un grand nombre de mots latins qui en étaient revêtus, mais il est encore actuellement vivant, c'est-à-dire qu'il a servi et qu'il sert encore tous les jours à former des dérivés nouveaux, qui sont le bien propre de notre idiome. C'est ainsi que des mots *pomme*, *figue*, *amande*, nous avons fait *pommier*, *figuier*, *amandier*. D'après ces noms nous pourrions croire que le sens du suffixe *ier*, c'est de marquer que le mot dérivé produit l'objet exprimé par le mot primitif. Mais, d'un autre côté, nous avons des noms, comme *encrier*, *huilier*, *herbier*, *colombier*, où le suffixe *ier* marque, non point la production, mais le réceptacle. On dira peut-être que l'idée de contenance a conduit à celle d'origine, et que ces deux sens, en réalité, n'en forment qu'un. Mais dans laquelle de ces deux catégories rangerons-nous, par exemple, le mot *prisonnier*, où la syllabe *ier* marque, non pas l'agent qui produit, ni le lieu qui contient, mais au contraire l'objet qui est contenu? D'un autre côté, si de *prison* nous avons fait *prisonnier*, c'est-à-dire l'homme enfermé en prison, de *geôle* notre langue a tiré, à l'aide du même suffixe, le mot *geôlier*, qui a un sens tout différent. Ce n'est pas tout : le rapport de signification qui unit le mot *chevalier* à son primitif *cheval* n'est pas le même qui unit *bouvier* à *bœuf*, ni *lévrier* à *lièvre*.... Le mot *voiturier* désigne un homme qui conduit une voiture, tandis que le mot *carrossier* est donné à celui qui fabrique des carrosses; un *cuirassier* est un soldat armé d'une cuirasse; mais un *armurier* est celui qui forge ou qui vend des armures.... Il serait aisé de multiplier ces exemples; mais ils suffisent pour montrer que ces dérivés laissent toujours quelque chose à deviner à l'esprit. Un bon écrivain ne dit ni trop, ni trop peu : il laisse à son lecteur le plaisir de s'associer à son travail et d'achever sa pensée. Ainsi font nos langues à suffixes : elles s'adressent à bon entendeur, et elles omettent ce qui va sans dire. »

Digitized by Google

Remarque. — Il y a des dérivés dont les primitifs n'existent pas ou n'existent plus en français : ainsi *gambade* n'a pas de primitif en français; *goupillon* vient de *goupil*, ancien nom du *renard*, qui n'est plus usité, etc.

126. **Ade**. Ce suffixe exprime ordinairement une réunion d'objets de même espèce, comme *barric***ade**, *colonn***ade**, *balustr***ade** (réunion de *barriques*, de *colonnes*, de *balustres*); — ou l'action et le résultat de l'action, comme *bourr***ade**, *poivr***ade**, *pass***ade**, *promen***ade**, etc.

Ce suffixe, qui ne date que du seizième siècle, représente l'italien *ata* (qui est le participe latin *ata*) : ainsi des mots italiens *cavalc***ata** (chevauchée), *gamb***ata** (saut), nous avons formé *cavalc***ade**, *gamb***ade**. Quoique étranger et inconnu à la vieille langue française, ce suffixe s'est rapidement acclimaté chez nous, et est devenu aussi usuel que les autres suffixes populaires.

Le suffixe latin *ata* ayant déjà donné *ée* en français (am *ata*, aim*ée*, comme on le verra § 140), et nous étant revenu mille ans après sous la forme *ade* par l'italien, il en résulte que des formes telles que *tir***ade** et *tir***ée** représentent au fond le même mot.

127. **Age** marque ordinairement : soit une collection d'objets de même espèce : *herb***age**, *feuill***age**, *branch***age**, *plum***age** (collection d'*herbes*, de *feuilles*, de *branches*, de *plumes*), — soit un état : *veuv***age**, *esclav***age**, *apprentiss***age** (état de *veuve*, d'*esclave*, d'*apprenti*), — soit enfin simplement le résultat de l'action, *brigand***age**, *pèlerin***age** (résultat de l'action du brigand, du pèlerin).

Age vient du suffixe latin *aticum*. C'est ainsi que *umbraticum* (de *umbra*, ombre) a donné *ombr*age, et que *volaticum* (qui vole) a donné *vol*age. Ce suffixe est très fécond en français.

128. **Aie** indique ordinairement une collection de végétaux ou d'objets : *aun***aie**, *châtaigner***aie**, *chên***aie**, *coudr***aie**, *ceris***aie**, *houss***aie**, *oser***aie**, *trembl***aie**, etc.

Du suffixe latin *etum*, *eta*, même sens : salic*etum*, sauss*aie*, ulm*etum*, orm*aie*. Ce suffixe n'a formé qu'un petit nombre de mots.

Digitized by Google

129. **Ail** marque le lieu, l'instrument : *soupir***ail**, *épouvant***ail**, *évent***ail**, *port***ail**, etc.

Le suffixe latin *culus*, qui avait un sens diminutif, se présentait d'ordinaire précédé d'une voyelle : *a*culus, *e*culus, *i*culus, *u*culus. De là *ail*, *eil*, *il*, *ouil* : gubern*aculum*, gouvern*ail*; ap*icula*, ab*eille*; ver*uculum*, vieux français, verr*ouil*.

130. **Ain** (*fém.* **aine**) désigne : soit des personnes : *chapel***ain** (qui dessert une chapelle), *châtel***ain** (qui habite un *châtel*, un *chât*eau), — soit des noms de nombres collectifs : *quatr***ain** (quatre), *huit***aine** (huit), *neuv***aine** (neuf jours de prières), *douz***aine**, *vingt***aine**, *trent***aine**, *cent***aine**, etc.

Ain, *aine* vient du latin *anus*, *ana* : comme dans *rom*ain, de *rom*anus; *hum*ain, de *hum*anus, *germ*ain, de *germ*anus.

Le pluriel neutre *ana* sert aujourd'hui de suffixe à des noms propres et leur donne un sens particulier : Ménagi*ana*, Voltairi*ana*, Ciceroni*ana*, les bons mots de *Ménage*, de *Voltaire*, de *Cicéron*. Séparé du radical, il est employé comme nom commun : un *ana*; un recueil d'*anas*, c'est-à-dire un recueil de *bons mots*.

131. **Aire** marque l'agent et sert à former des mots comme *mousquet***aire**, *bibliothéc***aire**, *mol***aire**, etc.

Le suffixe *aire* est la forme savante du suffixe *ier*, venue du latin *arius* (voy. § 141); ainsi *primarium* a donné *primaire* et *premier*.

132. **Aison** (**ison**). Ces suffixes marquent ordinairement l'action; mais il faut noter que *ison* s'ajoute surtout aux verbes de la 2e conjugaison, et *aison* aux autres verbes : *compar***aison**, *termin***aison**, *li***aison**, *pend***aison**, — *garn***ison**, *guér***ison**, *trah***ison**, etc.

Le latin exprimait de même par le suffixe *tionem* l'action du verbe : *compara*-tionem (action de comparer, de *comparare*), *ven*ationem (action de chasser, de *venari*). Cette finale *ationem* devenant régulièrement *aison* en français : *ven*aison (*ven*ationem), *compar*aison (*compar*ationem), le suffixe *aison* fut à son tour employé au même usage.

133. **Ance** est le suffixe que le français ajoute au radical du participe présent pour en former un substantif : de *naiss***ant**,

Digitized by Google

venge **ant**, *obéiss* **ant**, etc., il tire *naiss* **ance**, *venge* **ance**, *obéiss* **ance**. De même *croiss* **ance**, *surveill* **ance**, *croy* **ance**, *alli* **ance**, viennent des participes *croiss* **ant**, *surveill* **ant**, *croy* **ant**, *alli* **ant**.

Le latin tirait de *ignor* antem (participe du verbe *ignorare*) le substantif *ignor* antia; de *const* antem (constare) le substantif *const* antia. Le suffixe *antia* devenant régulièrement *ance* en français (const *ance*, ignor *ance*), notre langue a continué le procédé du latin, et forme des noms à l'aide du participe par le moyen de cette finale *ance*.

134. **Ande** et **ende** sont deux suffixes latins qui ajoutent au mot l'idée de *devant être* : *multiplic* **ande** (qui doit être multiplié), *divid* **ende** (qui doit être divisé), *offr* **ande**, *jur* **ande** (charge de juré d'un métier), *lég* **ende** (qui doit être lu), etc.

135. **Ant** et **ent** sont deux suffixes du participe présent latin; on les retrouve dans : *fabric* **ant**, *vac* **ant**, *vigil* **ant**, *adhér* **ent**, *néglig* **ent**, *pati* **ent**, etc. (Voyez § 839.)

136. **Ard** : on le retrouve dans *bill* **ard**, de *bille; brass* **ard**, de *bras; cuiss* **ard**, de *cuisse; can* **ard**, de *cane; épin* **ard**. d'*épine*, etc., et au féminin dans *mout* **arde**, de *moût* (la moutarde est faite de graine de sénevé délayée dans du moût ou vinaigre), *poul* **arde**, de *poule*, etc.

Ce suffixe, d'origine germanique (*hart*), a pénétré dans notre langue dès les premiers temps, avec des noms propres : Bernard, Guichard, etc. Il a passé de là à des noms communs, auxquels il a donné une signification généralement défavorable : bav *ard*, pill *ard*, vant *ard*, etc.

137. **At** marque la dignité, la profession : *marquis* **at**, *général* **at**, *cardinal* **at**, *tribun* **at**, de *marquis*, *général*, *cardinal*, *tribun*.

Anciennement on se servait non de *at*, mais de *é*, qui avait le même sens : *comt* **é**, de *comte; duch* **é**, de *duc; évêch* **é**, d'*évêque*.

Les Latins employaient au même usage le suffixe *atus* : *consul* atus (consulat, de *consul*), *episcop* atus (épiscopat, de *episcopus*, évêque). C'est

Digitized by Google

ce suffixe *atus* qui est devenu régulièrement *é* en français populaire, d'où *comt*é, *duch*é, etc., par le changement ordinaire de *atus* en *é*, comme dans aim*é* de am*atus*, chant*é* de cant*atus*, gouvern*é* de gubern*atus*, etc.

Ce suffixe *atus* fut introduit de nouveau en français, vers la fin du moyen âge, par les savants et les clercs, sous la forme moderne *at*.

138. **Ation** ou **ition** (réduits souvent à *tion*, *ion*). Ce suffixe n'est que le suffixe *aison* (*ison*) sous une forme latine (*ationem*, *itionem*). Il marque comme lui l'action exprimée par le verbe : *fond***ation**, *abol***ition**, *inclin***ation**, *trad***ition**, etc.

139. **É** est la forme populaire de *at* étudié plus haut; on le trouve dans *comt***é**, *évêch***é**, *parent***é**, *doigt***é**, *duch***é**, etc.

140. **Ée** marque la quantité contenue dans le simple : *assiett***ée**, *gorg***ée**, *plat***ée**, *bouch***ée**, signifient proprement : plein l'*assiette*, la *gorge*, le *plat*, la *bouche;* — **ée** sert à marquer aussi diverses parties de la journée : *matin***ée** (de matin), *soir***ée** (de soir).

Ce suffixe *ée* a été joint aux substantifs par imitation du suffixe *ée* étudié § 169 et qui forme des noms à l'aide des participes, comme l'*arrivée*, de *arriver*, la *veillée*, de *veiller*, etc.

141. **Er, ier** sert à former : 1° soit les noms de végétaux : *poir***ier** (poire), *pomm***ier** (pomme), *ceris***ier** (cerise), *citron***ier** (citron); — 2° soit les noms de métiers : *pot***ier** (qui fait des pots), *chamel***ier** (de *chamel*, ancienne forme de *chameau*), *huiss***ier** (gardien de l'*huis*, terme de notre vieille langue, qui signifie *porte*, et qui est resté dans l'expression judiciaire *audience à huis clos*, audience à portes closes, fermées, où le public n'entre pas); — 3° soit les noms de réceptacles : *encr***ier**, *gren***ier**, *sabl***ier** (où l'on place l'*encre*, le *grain*, le *sable*).

Il faut remarquer que cette forme **ier** se réduit toujours à **er** après un *ch* : *roch***er** (roc), *porch***er** (porc), *vach***er** (vache), *arch***er** (arc), et non pas *roch***ier**, *porch***ier**, etc. — De même après *g* : *étrang***er**, *orang***er**, et non *étrang***ier**, *orang***ier**, etc.

Digitized by Google

La forme féminine de ce suffixe est **ère, ière**, qu'on trouve dans *ling***ère**, *riz***ière**, *ardois***ière**, *canonn***ière**, etc.

Ier vient du suffixe latin *arium*, comme dans prem*ier* de prim*arium*, gren*ier* de gran*arium*, pommier de pom*arium*, etc. C'est peut-être le plus fécond des suffixes français.

142. **Erie** marque l'état, la situation, le local où s'exerce une industrie, souvent cette industrie même. C'est en réalité un suffixe composé de **ier** ou **eur** (réduits à *er* par le déplacement de l'accent tonique, voy. § 124) et du suffixe **ie**. On peut donc rattacher la plupart des mots en *erie* à des radicaux de noms en *ier*, *eur* et *er* ou à des radicaux de verbes de la première conjugaison. Cependant le français a ajouté par analogie ce suffixe à des noms qui n'étaient terminés ni en *eur*, ni en *ier*, comme *ébéniste*, *ébénist***erie**, *lampiste*, *lampist***erie**, *chinois***erie**, *espièg***lerie**, *fourb***erie**, *drôl***erie**, *conciergerie*, *effront***erie**, *lot***erie**, etc.

143. **Esque** marque la qualité : *roman***esque**, *chevaler***esque**, *pédant***esque**, *soldat***esque**, etc.

144. **Esse** marque aussi la qualité. Mais cette forme unique a remplacé en français deux suffixes latins, dont l'un servait à former le féminin des substantifs : *tigr***esse**, *ân***esse**, *princ***esse**, *prêtr***esse**, *négr***esse**, etc., et l'autre à créer des substantifs abstraits tirés des adjectifs : *faibl***esse**, *nobl***esse**, *hardi***esse**, *bass***esse**, etc.

Le premier suffixe *esse* vient du suffixe *issa*, que le latin employait à former certains féminins. De *sacerdotem* (prêtre), *prophetam* (prophète), il tirait *sacerdot*issa (prêtresse), *proph*et issa (prophétesse). C'est ce suffixe *issa* qui est devenu *esse* en français par le changement de *i* latin en *e*, comme dans m*e*sse de m*i*ssa, c*e*p de c*i*ppus, ar*ê*te de ar*i*sta, cr*ê*te de cr*i*sta.

Le second suffixe *esse* vient du latin *itia*, qui formait des noms abstraits : trist*esse* (trist*itia*), just*esse* (just*itia*), moll*esse* (moll*itia*).

En français comme en latin, les noms abstraits tirés d'adjectifs sont toujours du genre féminin, témoin : *just*itia (la justice), de *justus* (juste) ; *ver*itas (la vérité), de *verus* (vrai) ; *grat*itudo (la reconnaissance), de *gratus* (reconnaissant), etc.

Digitized by Google

145. **Eur** (*iss***eur**). Ce suffixe, très fécond en français, marque l'agent ou la qualité et s'ajoute surtout au radical du verbe pour former des mots nouveaux. Pour les verbes en *ir*, comme *finir*, *finissons*, on intercale *iss* entre le radical et la terminaison : *chass***eur**, *dans***eur**, *chang***eur**, *divis***eur**, *bâ***tisseur**, *blanch***isseur**, *envah***isseur**, etc. Il sert aussi à former des mots tirés des adjectifs ou des noms : *douc***eur**, *fraîch***eur**, *grand***eur**, *larg***eur**, *ampl***eur**, *sénat***eur**.

Le latin employait de même le suffixe *tor*, *sor*, pour désigner la personne qui agit : *pisca*tor (le pêcheur), de *piscare* (pêcher); *salva*tor (le sauveur), de *salvare* (sauver), etc. Ces suffixes ayant donné régulièrement *eur* en français (*pêch*eur, de *piscat*orem; *sauv*eur, de *salvat*orem; *gouvern*eur, de *gubernat*orem), notre langue employa à son tour ce suffixe *eur* au même usage.

146. **Euse** (*iss***euse**). Ce suffixe est le féminin de *eur* (voy. § 145) et de *eux* (voy. § 182). Il faut donc pour l'étude de *euse* se reporter à ces deux suffixes. Cependant nous citerons quelques mots usités seulement avec cette terminaison ou qui ont au féminin un sens différent de celui qu'ils avaient au masculin; tels sont : *berc***euse**, *repass***euse**, *fauch***euse**, *fum***euse**, *batt***euse**, *moissonn***euse**, *balay***euse**, *ouvr***euse**, *veill***euse**, etc.

Ce suffixe *euse* est assez récent dans l'histoire de la langue et ne remonte guère qu'au quatorzième siècle; à l'origine le véritable féminin des mots en *eur* était *eresse* : *pêch*eur, *pêch*eresse; *veng*eur, *veng*eresse; *chass*eur, *chass*eresse; *devin*eresse, *défend*eresse, *demand*eresse. Plus tard ce suffixe fut remplacé par la forme *euse*; mais il a persisté dans cinq ou six mots; et tandis qu'on dit *chant*eur, *chant*euse, on a gardé la vieille forme dans : *enchant*eur, *enchant*eresse.

Le suffixe *er-esse* est composé de *eur* (pour le changement de *eur* en *er*, voy. § 79), auquel on a ajouté le suffixe féminin *esse*, étudié au § 143.

Quant à la forme *euse*, elle est calquée sur le latin féminin *osa*, qui en français devient régulièrement *euse*, comme *orem* devient *eur* : épin*euse* (spin*osa*), odi*euse* (odi*osa*), glori*euse* (glori*osa*).

Le latin avait en outre pour marquer le féminin une forme en *trix*, *tricem*, qui a donné *trice* en français dans les mots savants : *accusa*trice (accusatricem), *impéra*trice (imperatricem); et sur ce modèle notre langue a créé *bienfai*trice de bienfai*teur*, etc.

Digitized by Google

147. **Ie** marque la qualité, la profession, le pays : *malad***ie**, *perfid***ie**, *barbar***ie**, *fol***ie**, *Normand***ie**, *Arab***ie**, *Bulgar***ie**, etc.

Ce suffixe *ie* (que nous retrouvons dans *baronn*ie, *félon*ie, de *baron*, *félon*) est le latin *ia*, qui était inaccentué chez les Romains (puisque ce suffixe disparaît dans les mots comme *cigogne*, de *ciconia*, etc.), mais qui a été accentué par le latin de la décadence, à l'imitation du suffixe grec ἰα dans *democratia*, démocratie.

148. **Ien** indique la profession, la secte. Il sert aussi à former des noms de peuples, de familles, de races : *milic***ien**, *music***ien**, *pharmac***ien**, *grammair***ien**, *paroiss***ien**, *Nub***ien**, *Autrich***ien**, *Norvég***ien**, *Ital***ien**, *Paris***ien**, *Mérovingien*, etc.

Ien est une autre forme du suffixe *ain* ; tous deux viennent du suffixe latin *anus* : christi*anus*, chrétien ; pa(g)*anus*, pa*ïen*.

149. **Is**. Ce suffixe marque le résultat de l'action exprimée par le verbe : *hach***is** est proprement *ce qu'on a* haché ; de même *gâch***is** de *gâch*er, *cliquet***is** de *cliquet*er, *coul***is** de *coul*er, (pont-)*lev***is** de *lev*er, *log***is** de *log*er, *abat***is** de *abat*tre, *roul***is** de *roul*er, etc.

Is, en vieux français *eïs*, *eïz*, plus anciennement *édiz*, vient du suffixe latin *aticius* : lev*aticius* (*levediz*, *leveïz*, *leveis*), *levis*.

150. **Ise** est une autre forme du suffixe *esse* ; il s'ajoute de même aux adjectifs pour marquer l'état ou la qualité : *franch***ise**, *friand***ise**, *gourmand***ise**, *marchand***ise**, *expert***ise**, *bêt***ise**, *sott***ise**, etc.

151. **Isme** marque une opinion politique, philosophique ou religieuse, une tournure propre à telle ou telle langue. On le trouve dans : *catholic***isme**, *royal***isme**, *protestant***isme**, *fatal***isme**, *pédant***isme**, *gallic***isme**, *latin***isme**, *journal***isme**, *patriot***isme**, etc.

Iste. Ce suffixe, proche parent du précédent, marque l'emploi, la conviction et s'ajoute au radical des noms ou des verbes en *iser* : *algébr***iste**, *capital***iste**, *monarch***iste**, *journal***iste**, *organ***iste**, *moral***iste**, etc.

Digitized by Google

Isme et *iste* viennent du latin *ismus* et *ista*, que les écrivains chrétiens de l'empire romain ont empruntés au grec *ismos* et *istès* qui ont le même sens, d'où : solœc*ismus*, solé*cisme* (manière vicieuse de parler propre aux habitants de *Soles*, en Cilicie); psalm*ista* (qui récite les psaumes), evangel*ista* (qui propage l'Évangile), etc.

152. **Ment.** Ce suffixe, qu'il ne faut pas confondre avec celui des adverbes bonne*ment*, sage*ment*, etc., marque le résultat de l'action exprimée par le verbe et s'ajoute au radical du verbe en intercalant un *e* euphonique : ainsi, de *hurl*er on tire *hurl*-e-**ment**; d'*abatt*re, *abatt*-e-**ment**; de *vêt*ir, *vêt*-e-**ment**; de *consent*ir, *consent*-e-**ment**.

Il faut excepter les verbes en *ir* et en *re*, qui intercalent *iss* entre le radical et la terminaison. Ainsi *rug*ir et *accroît*re, qui font à l'imparfait *rug*-iss-*ais*, *accroi*-ss-*ais*, ont de même leurs dérivés en *iss* : *rug*-iss-**ement**, *accroi*-ss-**ement**, tandis que *rendre* et *consentir* font *je rend*ais, *consent*ais et, par suite, *rend***ement**, *consent***ement**.

Ment vient du latin *mentum*, qui a le même sens, comme dans *vesti*mentum (vêtement), formé de l'infinitif *vesti*re (vêtir), etc.

153. **Oir** (**oire**) indique l'endroit où se passe l'action exprimée par le verbe : *parl***oir**, *trott***oir**, *compt***oir** (l'endroit où l'on parle, trotte, compte), — ou l'instrument qui sert à accomplir l'action : *ras***oir**, *batt***oir**, *nage***oire**, *mâch***oire**, *écum***oire** (ce qui sert à *raser*, à *battre*, à *nager*, à *mâcher*, à *écumer*).

Pour les verbes en *ir*, il faut intercaler *iss* : *rôt*ir, *pol*ir, font *rôt*-iss-**oire**, *pol*-iss-**oir**, non *rôt*oire, *pol*oir, parce que ces verbes font à l'imparfait *rôt*-iss-*ais*, *pol*-iss-*ais*.

Le latin employait de même le suffixe *orium*, *oria* : dormit*orium* (l'endroit où l'on dort, dortoir), purgat*orium* (l'endroit où l'on purge ses péchés), — mem*oriam*, mém*oire*, hist*oriam*, hist*oire*.

154. **On** forme des substantifs à l'aide des verbes de la première conjugaison, comme *brouill***on**, de *brouill*er; *plong*e**on**, de *plong*er; *coup***on**, de *coup*er, etc.

155. **Té.** Ce suffixe marque la qualité et s'ajoute aux adjec-

Digitized by Google

tifs : *âcre***té**, *ferme***té**, *légère***té**, *nette***té**, *fausse***té**, *dure***té**, *honnête***té**, etc.

Té vient du latin *tatem*, qui servait à former aussi en latin des substantifs à l'aide d'adjectifs : véri*té*, de veri*tatem*; volon*té*, de volun*tatem*; mortali*té*, de mortali*tatem*.

156. **Tude** marque la qualité, l'état : apti*tude*, certi*tude*, longi*tude*, pléni*tude*, etc.

Ce suffixe, d'origine savante, vient du latin *tudo*, qu'on retrouve dans servi*tudo*, lati*tudo*, etc., et qui a le même sens.

157. **Ure** marque le résultat de l'action exprimée par le verbe : *bless***ure**, de *bless*er; *par***ure**, de *par*er; *serr***ure**, de *serr*er; *all***ure**, de *all*er. On ajoute *ure* au radical du verbe, sauf pour les verbes en *ir*, qui intercalent *iss*, ainsi : *mois*ir, *meurtr*ir, *brun*ir, *bouff*ir, font *mois*-iss-**ure**, *meurtr*-iss-**ure**, *brun*-iss-**ure**, *bouff*-iss-**ure**.

Ce suffixe s'ajoute aussi aux adjectifs : *froid***ure**, *droit***ure**, *doubl***ure**, *courb***ure**, *verd***ure**, etc.

Le latin employait pour le même usage le suffixe *ura* : *cult*-ura (culture), *pict*-ura (peinture), de *cult*um, *pict*um, participes des verbes *colere* (cultiver), *pingere* (peindre).

158. Suffixes diminutifs. — Il nous reste à étudier une classe particulière de suffixes, ceux qui marquent ordinairement la *diminution* et que l'on appelle pour cette raison des *suffixes diminutifs*. Tels sont, par exemple, *illon* dans *négr***illon** (*petit* nègre) ou *eau* dans *chevr***eau** (*petite* chèvre); *illon*, *eau*, qui diminuent le sens du nom simple, *nègre*, *chèvre*, sont des **diminutifs**.

Les *suffixes diminutifs*, ou simplement les **diminutifs**, sont au nombre de six : *aille*, *as*, *el* (eau, elle), *et* (ette, *el*et), *on* (ill*on*, er*on*), *ot*.

159. **Aille** diminue le sens du nom simple en y ajoutant une idée de collectivité et de mépris : *valet***aille**, de valets; *marm***aille**, de marmots, etc.

Digitized by Google

Aille vient du latin *acula*, qui chez les Romains avait un sens diminutif. *Acula*, contracté, suivant la règle de l'accent latin (voy. § 17), en *acla*, a donné *aille*, comme *macula* donne *maille*, comme *gubern* aculum donne *gouvern*ail. — Chién*aille*, réunion de chiens, et au figuré *vile multitude*, a été remplacé par l'italien *canaglia*, can*aille*, qui offre le même sens.

160. **As, asse** ajoutent au nom simple une idée de dépréciation : *plâtr***as**, de plâtre; *coutel***as**, de *coutel*, forme ancienne de couteau; *paper***asse**, de papier; *paill***asse**, de paille, etc.

As vient de *aceus*, que l'on retrouve avec le sens dépréciatif dans quelques mots latins.

161. **Eau** (au féminin **elle**) : *chevr***eau**, de chèvre; *dindonn***eau**, de dindon; *lionc***eau**, de lion; *balein***eau**, de baleine, etc.; et au féminin *prun***elle**, de prune; *rond***elle**, de rond; *marg***elle**, de marge.

Ce diminutif *eau*, autrefois *el*, vient du latin *ellus*, qui avait, lui aussi, un sens diminutif chez les Romains. De *agnus* (agneau), *porcus* (pourceau). *avis* (oiseau), les Latins formaient agn*ellus* (petit agneau), porc*ellus* (petit pourceau), auc*ellus* (petit oiseau, etc.).

De même que *bel* est la forme ancienne de *beau*, de même à l'origine de la langue ce suffixe **eau** était **el**, d'où le féminin en **elle.** Cette vieille forme a persisté dans les mots dérivés : ainsi châtel**ain**, batel**ier**, oisel**eur**, ont gardé la forme du vieux français, *châtel*, *batel*, *oisel*. De même :

corb**eau**,	pomm**eau**,	ruiss**eau**,	mart**eau**,
sc**eau**,	ann**eau**,	cis**eau**,	v**eau**,
monc**eau**,	crén**eau**,	mus**eau**,	cerv**eau**,
cord**eau**,	tonn**eau**,	ois**eau**,	clav**eau**,
rond**eau**,	band**eau**,	bat**eau**,	échev**eau**,
agn**eau**,	app**eau**,	chât**eau**,	niv**eau**,
cham**eau**,	chap**eau**,	cout**eau**,	nouv**eau**,
grum**eau**,	carr**eau**,	mant**eau**,	jum**eau**,

ont été dans l'ancien français :

corb**el**,	pomm**el**,	ruiss**el**,	mart**el**,
sc**el**,	ann**el**,	cis**el**,	ve**el**,
monc**el**,	crén**el**,	mus**el**,	cerv**el**,
cord**el**,	tonn**el**,	ois**el**,	clav**el**,
rond**el**,	band**el**,	bat**el**,	échev**el**,

Digitized by Google

agn**el**,	app**el**,	chât**el**,	niv**el**,
cham**el**,	chap**el**,	cout**el**,	nouv**el**,
grum**el**,	carr**el**,	mant**el**,	jum**el**,

vieilles formes qui subsistent encore dans les dérivés :

encorbel**lement**,	pommel**é**,	ruissel**er**,	martel**er**,
scel**ler**,	annel**et**,	cisel**er**,	vêl**er**,
amoncel**er**,	crénel**er**,	musel**er**,	cervel**et**,
cordel**er**,	tonnel**ier**,	oisel**eur**,	clavel**ée**,
rondel**et**,	bandel**ette**,	batel**ier**,	échevel**er**,
agnel**et**,	appel**er**,	châtel**ain**,	nivel**er**,
chamel**ier**,	chapel**ier**,	coutel**ier**,	renouvel**er**,
grumel**er**,	carrel**age**,	mantel**et**,	jumel**le**.

Souvent même, le français intercale, entre le mot simple et la terminaison *eau*, un nouveau diminutif, le suffixe *et*, ce qui donne ainsi au nom une double diminution : par exemple, un jeune *loup* sera non pas un *louv***eau**, mais un *louv*-et-**eau**.

162. **Et, ette,** marquent la diminution, mais sans y ajouter aucune idée de dépréciation ou de mépris; ainsi : *jardin***et** (petit jardin), *rou***et** (petite roue), *livr***et** (petit livre), *sach***et** (petit sac), *coch***et** (petit coq), *fleur***et** (épée munie d'un bouton qui ressemble à une fleur); — de même avec le féminin **ette** : *chansonn***ette** (chanson), *maisonn***ette** (maison), *herb***ette** (herbe), *fleur***ette** (fleur), etc.

Quand on veut marquer un degré encore plus faible que celui qui est exprimé par *et*, on fait précéder *et* du diminutif *eau*, qui dans le vieux français était *el* : ainsi *tarte*, *goutte*, *bande* ont donné, non pas *tart-ette*, *goutt-ette*, *band-ette*, mais *tart*-el-**ette**, *goutt*-el-**ette**, *band*-el-**ette**.

163. **On,** que nous avons vu plus haut (§ 154), est souvent employé comme diminutif : *rat***on** (petit rat), *chat***on** (petit chat), *ân***on** (petit âne), *ours***on** (petit ours), *fleur***on** (de fleur), *jamb***on** (de jambe).

Mais d'ordinaire **on** se trouve renforcé par un autre diminutif, qui est tantôt **ill**, comme dans *carp*-ill-**on** (petite carpe), *barb*-ill-**on** (barbe), *négr*-ill-**on** (petit nègre), *crois*-ill-**on**

Digitized by Google

(petite croix), *post*-ill-**on** (de poste); — tantôt **er**, comme dans *mouch*-er-**on** (de mouche), *puc*-er-**on** (de puce), *chap*-er-**on** (de chape), *forg*-er-**on** (de forge), *bûch*-er-**on** (de bûche), *vign*-er-**on** (de vigne), *quart*-er-**on** (de quart).

Le diminutif *on* vient du latin *onem*, qui chez les Romains n'avait point le sens diminutif qu'il a pris en français. On retrouve ce changement de *onem* en *on* dans : *lion*, de *leonem*; *faucon*, de *falconem*; *savon*, de *saponem*, etc.

Quant à *ill* dans *ill-on*, il représente le diminutif latin *illus*, que nous voyons dans *codic*illus (proprement petit cahier, de *codicem*, cahier), *angu*illa, anguille (proprement petit serpent, de *anguis*, serpent). — Quant à *er-on*, il est composé de *on* et du suffixe *er*, étudié au § 141.

164. **Ot** se retrouve dans : *il***ot**, de *ile*; *angel***ot**, de *ange*; *ball***ot**, de *balle*; *goul***ot**, de *gueule*; *men***otte**, de *main*, etc.

165. **Ule** se trouve dans des mots de formation savante : ov*ule*, glob*ule*, gland*ule*, etc.; souvent il est précédé d'un *c* : corpus*cule*, pelli*cule*, animal*cule*, etc.

Ce suffixe vient du latin *ulus*, *ula*, *ulum*, qui avait le sens diminutif : serv*ulus*, reg*ulus*, litter*ula* (*petit* esclave, *petit* roi, *petite* lettre); il était également souvent accompagné d'un *c* : flos*culus*, opus*culum*, mater*cula*, os*culum* (*petite* fleur, *petit* ouvrage, *petite* mère, *petite* bouche et par extension *baiser*).

166. 2° Dérivation sans suffixes. — La dérivation des **substantifs** peut aussi avoir lieu, sans le secours des *suffixes*, par les adjectifs, par les verbes, par les participes ou par les mots invariables.

167. **Dérivation par les adjectifs.** — Le français emploie substantivement quelques adjectifs en plaçant simplement l'article devant. Ces mots ainsi formés sont en général des noms abstraits du masculin; ainsi : *beau*, *faible*, *fort*, *haut*, *chaud*, *froid*, *riche*, *vrai*, *fin*, *juste*, etc., donnent : *le* **beau**, *le* **faible**, *le* **fort**, *le* **haut**, *le* **chaud**, *le* **froid**, etc.

Notre époque en voit créer tous les jours un nombre considérable. Ces noms désignent tantôt des personnes : un *conservateur*, un *allié*, un *déclassé*; tantôt des choses : un *imperméable* (manteau), l'*impériale* (des omnibus), une *faucheuse*, une *mitrailleuse*, une *batteuse*, etc.

Digitized by Google

168. **Dérivation par les verbes.** — A l'aide des verbes le français forme de deux manières des substantifs dérivés :

1° En employant l'infinitif comme substantif : ainsi *devoir*, *souvenir*, *rire*, *toucher*, *vouloir*, *être*, *avoir*, etc., deviennent *le* **devoir**, *le* **souvenir**, *le* **rire**, etc.

Souvent même, le vieux verbe a cessé d'être employé comme verbe dans le français moderne, et ne persiste que par son infinitif devenu substantif; ainsi *le loisir*, *le plaisir*, *l'avenir*, sont les seuls restes de l'ancien français *loisir* (avoir le temps, *licere*), *plaisir* (plaire, *placere*), *avenir* (advenir, *advenire*).

2° En retranchant le suffixe verbal **er**, **ir** ou **re** : ainsi *oublier*, *aider*, *accorder*, *rôtir*, *rabattre*, etc., donnent **oubli**, **aide**, **accord**, **rôt**, **rabat**, etc.

Ces substantifs, dits *verbaux*, ont été tirés du verbe à l'imitation du latin de la décadence, qui tirait, par exemple, *proba* (preuve) de *probare* (prouver), ou *lucta* (lutte) de *luctari* (lutter). En français c'est la première conjugaison qui seule fournit ces substantifs; les noms venus des autres conjugaisons sont tout à fait isolés; citons *ébat* de *ébattre*, *combat* de *combattre*, *accueil* de *accueillir*, *maintien* de *maintenir*, etc. — *Repaire* (lieu caché où les bêtes se retirent) est de même le substantif verbal du vieux verbe *repairer* (se retirer).

169. **Dérivation par les participes.** — Le français forme des substantifs en employant substantivement le **participe présent**. Ainsi *tranchant*, *servant*, *commençant*, *surveillant*, *aspirant*, *ignorant*, etc., donnent : *le* **tranchant**, *le* **servant**, *le* **commençant**, etc.

En cela le français a imité le latin, qui formait de même *negligentem* (un négligent) de *negligentem* (négligeant), participe présent de *negligere*. Le vieux verbe français *mécroire* (mal croire, croire des choses fausses, adorer des idoles), n'a persisté que par son participe présent *mécréant*, devenu substantif (*un vil mécréant*).

Le français crée des substantifs nouveaux à l'aide du **participe passé** : de *reçu*, *dû*, *fait*, *réduit*, *sursis*, participes passés de *recevoir*, *devoir*, *faire*, *réduire*, *surseoir*, il tire *un* **reçu**, *un* **dû**, *un* **fait**, *un* **réduit**, *un* **sursis**.

Mais c'est surtout à former des **substantifs féminins** que

Digitized by Google

sert cette dérivation. *Une* **tranchée**, *une* **volée**, *une* **entrée**, *une* **vue**, *une* **battue**, *une* **crue**, *une* **tenue**, *une* **revue**, etc., viennent du participe passé féminin de *trancher*, *voler*, *entrer*, *voir*, *battre*, *croître*, *tenir*, *revoir*, etc., et notre langue possède plusieurs centaines de substantifs formés sur ce modèle.

Ce procédé nous vient du latin, qui créait de même des substantifs à l'aide des participes passés : de *fossa* (creusée), participe de *fodere* (creuser), il tirait *fossa* (une fosse). — Souvent le verbe a disparu du français moderne, et le participe passé persiste sous la forme d'un substantif : ainsi le vieux français *issir* (sortir, *exire*) est resté dans *issu*, d'où l'*issue*; *tistre*, inusité maintenant, nous a donné *tissu*.

Souvent aussi ces substantifs sont formés de participes passés aujourd'hui hors d'usage, et tirés directement du latin par notre vieille langue : tels sont : emplette (de *implicita*, employée), meute (de *mota*, mue), pointe (de *puncta*, pointe, au sens de *poindre*, de piquer; ce mot est resté comme participe dans *courte-pointe*, vieux fr. *coulte-pointe*, du latin *culcita-puncta*, couverture piquée), course (de *cursa*, courue), entorse (de *entorta*, tordue), route (de *rupta*, rompue), défense (de *défensa*, défendue), tente (de *tenta*, tendue), rente (de *reddita*, rendue), pente (de *pendita*, pendue), vente (de *vendita*, vendue), perte (de *perdita*, perdue), quête (de *quæsita*, cherchée), recette (de *recepta*, reçue), dette (de *debita*, due), réponse (de *responsa*, répondue), élite (de *electa*, élue).

170. **Dérivation par les mots invariables.** — Le français emploie aussi substantivement divers mots invariables en les faisant simplement précéder de l'article : le *pour*, le *contre*, le *plus*, le *moins*, le *bien*, le *mieux*, le *dessus*, le *dessous*, etc.

II. DÉRIVATION DES ADJECTIFS

171. 1° Dérivation par les suffixes. — Le français forme des adjectifs dérivés en ajoutant à un mot simple un des suffixes : *able*, *ain*, *ais* (*aise*), *al* (*el*), *ard* (*arde*), *âtre*, *aud*, *é*, *er*, *et*, *eux*, *ible*, *if*, *in*, *ique*, *ois*, *ot*, *u*.

172. **Able.** Ce suffixe marque la possibilité, la qualité : *applic* **able**, *agré* **able**, *souhait* **able**, *remarqu* **able**, *servi* **able**, *périss* **able**, *épouvant* **able**.

Le suffixe *able* vient du latin *abilis*, qui a le même sens et qui forme

Digitized by Google

comme lui des adjectifs latins en s'ajoutant au verbe : ainsi *compar*abilis (*compar* able), de *comparare* (comparer).

173. **Ain**. Ce suffixe, déjà étudié au § 130, sert à former quelques adjectifs, qui peuvent aussi être employés substantivement : *mond* **ain**, *haut* **ain**, *cert* **ain**, etc.

174. **Ais** (fém. **aise**) sert à former surtout des noms de peuples, d'habitants : *Franç* **ais**, *Irland* **ais**, *Bourbonn* **ais**, *Dijonn* **ais**, *Marseill* **ais**, *Milan* **ais**, etc.

Le suffixe latin *ensis*, devenu dans le latin populaire *esis*, a donné le français *ois* ou *ais* : *Suédois*, *Anglais*, etc. (Voyez § 75.)

175. **Al** (ou **el**). Ce suffixe signifie *qui tient à la nature de* : *coloss* **al**, *pyramid* **al**, *coloni* **al**, *orient* **al**, etc. — La seconde forme a le même sens : *additionn* **el**, *mort* **el**, *origin* **el**, *personn* **el**, etc.

Du latin *alis*, la vieille langue a hésité entre *al* et *el* : de là, les deux suffixes.

176. **Ard** (fém. **arde**) a un sens dépréciatif : *rich* **ard**, *cri* **ard**, *bav* **ard**, *vant* **ard**, etc. (Voyez § 136.)

177. **Atre** marque dépréciation, diminution : *blanch* **âtre**, *rouge* **âtre**, *douce* **âtre**, *bleu* **âtre**, etc.

Le suffixe *âtre*, qui est *astre* au moyen âge, vient du latin de la décadence *aster*, qui se prend de même en mauvaise part : *poet* **aster** (un mauvais petit poète). L'ancien français *astre* est devenu *âtre*, comme *pastre* est devenu *pâtre*.

178. **Aud** marque exagération en mal de telle ou telle qualité et s'ajoute surtout aux adjectifs : *lourd* **aud**, *sourd* **aud**, *rouge* **aud**, *noir* **aud**, *court* **aud**, *fin* **aud**, etc.

Le suffixe *aud*, qui était *ald* à l'origine de notre langue, est d'origine allemande, et nous a été apporté par les Francs, avec l'invasion barbare. (Voyez § 4.)

179. **É** marque la possession et sert à former une trentaine d'adjectifs, qu'il ne faut pas confondre avec les participes pas-

Digitized by Google

sés de la première conjugaison : *affair* **é**, *azur* **é**, *étoil* **é**, *perl* **é**, *ail* **é**, *âg* **é**, *titr* **é**, etc.

Le suffixe *é* vient ici du latin *atus* : *al*atus (ailé), de *ala* (aile) ; *stell*atus (étoilé), de *stella* (étoile) ; *crist*atus (crêté), de *crista* (crête). Pour le changement de *atus* en *é*, voyez § 139.

180. **Er** ou **ier** (fém. **ère**). Ce suffixe marque la qualité et s'ajoute aux substantifs et aux adjectifs : *gauch* **er**, *ménag* **er**, *passag* **er**, *mensong* **er**, *princ* **ier**, *journal* **ier**, *hospital* **ier**, *fourrag* **ère**, *coch* **ère**, *rout* **ière**, etc.

181. **Et** marque diminution et est souvent renforcé par *el* (**el** *et*) : *douc* **et**, *roug* **et**, *foll* **et**, *propr* **et**, — *aigr* **elet**, *maigr* **elet**, *rond* **elet**, etc.

182. **Eux** (fém. **euse**). Ce suffixe, un des plus usités de notre langue, marque la qualité, la possession : *bourb* **eux**, *hasard* **eux**, *courag* **eux**, *hont* **eux**, *pierr* **eux**, *poudr* **eux**, *marécag* **eux**, etc. (Voyez § 145.)

Le suffixe *eux* vient du latin *osum*, qui a le même sens et servait de même à créer des adjectifs à l'aide des substantifs latins : *glori*osum (*glor*ieux), de *gloria* (gloire) ; *stud*iosum (*stud*ieux), de *studium* (étude).

183. **Ible**. Ce suffixe a le même sens que le suffixe **able**, déjà étudié plus haut ; il marque la possibilité, la qualité : *admiss* **ible**, *corrig* **ible**, *lis* **ible**, *exig* **ible**, *faill* **ible**, *pais* **ible**, etc.

184. **If** sert à former des adjectifs tirés des verbes et marquant l'action, la faculté d'agir : *adopt* **if**, *offens* **if**, *pens* **if**, *tard* **if**, *invent* **if**, *abus* **if**, etc.

Le suffixe *if* vient du latin *ivus*, qui servait de même chez les Romains à former des adjectifs à l'aide des verbes : *laudat*ivus (laudatif), de *laudare* (louer) ; *purgat*ivus (qui purge), de *purgare* (purger), etc.

185. **In** marque l'origine, la qualité : *sal* **in** (*sel*, en latin *sal*), *cristall* **in**, *enfant* **in**, *blond* **in**, etc.

In est le latin *inus* : *div*inus (divin), *lat*inus (latin), etc.

Digitized by Google

186. **Ique**. Ce suffixe marque l'origine, la qualité, et s'ajoute surtout aux mots savants terminés en *ie*, comme *académie*, *chimie*, etc. On le trouve dans les mots : *arab***ique**, *algébr***ique**, *syllab***ique**, *périod***ique**, *monarch***ique**, *volcan***ique**, etc.

Ce suffixe latin *icus*, *ica*, qui se confond avec le grec *ikos*, suffixe très fécond dans la langue scientifique, a eu un très grand développement dans la formation savante.

187. **Ois** marque le lieu d'habitation, d'origine, et sert à former surtout des noms de peuples : *Suéd***ois**, *Gaul***ois**, *village***ois**, *Chin***ois**, *bourge***ois**, etc. (Voyez § 75.)

188. **Ot** marque diminution : *bell***ot**, *pâl***ot**, *vieill***ot**.

189. **U** marque la possession : *barb***u**, *boss***u**, *chevel***u**, *feuill***u**, *point***u**, *touff***u**, etc.

Le suffixe *u* vient du latin *utus*, qui marquait de même la possession : *corn*utus (cornu, qui a des cornes), dérivé de *cornu* (corne), de même *can*utus (chenu, blanchi), etc.

190. 2° Dérivation sans suffixes. — Le français crée des adjectifs nouveaux en employant des substantifs comme adjectifs : par exemple, *drôle*, *espiègle*, *fainéant*, *ladre*, *rose*, etc.

On sait que le substantif peut, grâce à l'apposition, devenir le qualificatif d'un autre substantif; ainsi on dira un ruban *lilas*, un ruban *rose*; *lilas* et *rose* étant des substantifs qui qualifient le substantif *ruban*; puis, suivant l'emploi plus ou moins fréquent de cette construction, le substantif apposé devient franchement adjectif, comme *rose*, ou reste à mi-chemin sur la voie de la transformation, comme *lilas*.

Quelques mots complètement adjectifs aujourd'hui ont commencé par désigner des objets; tels sont : *cramoisi* (dérivé de l'arabe *kirmiz*, kermès ou cochenille), *pourpre* (coquillage d'où l'on tirait cette couleur), *violet* (couleur de *violette*), *vermeil* (teinture rouge tirée de la cochenille; latin *vermiculus*, petit ver), etc.

Le français crée encore des adjectifs nouveaux en *adoptant* le participe du verbe; nous employons de cette manière soit le **participe présent** : *charmant* (qui charme), *dévorant* (qui dévore), etc., soit le **participe passé** : *connu* (de connaître), *poli* (de polir), etc. Ces mots, ainsi devenus de véritables

Digitized by Google

adjectifs, suivent naturellement pour la formation — soit du féminin, soit du pluriel — les règles ordinaires des adjectifs : *charmant*, *charmant***e**, *charmant***s**, — *connu*, *connu***e**, *connu***s**.

Dans certains cas, le verbe a disparu de la langue moderne, et n'a persisté que par son participe présent, devenu adjectif : ainsi le vieux verbe *béer* (ouvrir la bouche) est resté dans l'adjectif *béant*; l'ancien français *galer* (se réjouir) a persisté dans *galant*; de même le verbe *nonchaloir* (ne se soucier de rien) ne subsiste plus que dans *nonchalant*; *vermoulu* (moulu, piqué par les vers) n'a pas de verbe correspondant.

III. DÉRIVATION DES VERBES

191. Le français forme des verbes dérivés en ajoutant à des noms ou à des adjectifs déjà existants les terminaisons verbales **er** et **ir** ou les suffixes **iser**, **oyer**. Ainsi de *bombe* on forme *bomb***er**; de *jaune*, *jaun***ir**; de *poète*, *poét***iser**; de *foudre*, *foudr***oyer**.

Ces terminaisons ne s'ajoutent pas seulement aux mots simples, mais aux mots dérivés ou composés; ainsi *bombe* donne *bombarde*, d'où l'on tire *bombarder*; *fou* (*fol*) donne *folâtre*, d'où l'on tire *folâtrer*. Le mot simple *content* donne le composé *mécontent*, qui avec la terminaison verbale fait *mécontenter*; de même, *chemin* donne le dérivé *cheminer* et le composé *acheminer*, etc.

192. **Er** s'ajoute surtout aux substantifs pour former des verbes : *bomb***er**, *sabl***er**, *sabr***er**, *meubl***er**, *ébarb***er**, *englob***er**, *ébranch***er**, etc.

Cependant un certain nombre de verbes de la 1re conjugaison sont aussi tirés d'adjectifs; tels sont : *vid***er**, *doubl***er**, *égal***er**, *affol***er**, *épur***er**, *tripl***er**, *jalous***er**, *captiv***er**, *patient***er**, etc.

193. **Ir** s'ajoute surtout aux adjectifs pour former des verbes nouveaux; par exemple, *gauche*, *mince*, *rond*, *laid*, *ferme*, etc., donnent : *gauch***ir**, *aminc***ir**, *arrond***ir**, *enlaid***ir**, *afferm***ir**, etc.

Digitized by Google

Cette terminaison est renforcée par un **c** dans les mots suivants : *dur* **cir**, *noir* **cir**, *obscur* **cir**, *éclair* **cir**, *raccour* **cir**.

194. **Iser** s'ajoute aux noms et aux adjectifs et indique ordinairement que la qualité marquée par l'adjectif passe au complément : *civil* **iser**, *favor* **iser**, *central* **iser**, *aromat* **iser**, *égal* **iser**, etc.

La terminaison *iser* vient du latin *izare*, *issare*, qui lui-même a été emprunté au grec. Ce suffixe, qui chez les Romains exprimait d'abord l'imitation (*graec* issare, imiter les Grecs; *attic* issare, parler à la manière athénienne), en vint assez vite à marquer simplement l'action (*bapt* izare, action de donner le baptême, etc.), et c'est de *izare* qu'est venue la forme française *iser*.

195. **Oyer**. Ce suffixe s'ajoute surtout aux substantifs et marque l'action du mot primitif; ainsi *coud* **oyer**, c'est pousser avec le *coude*; *guerr* **oyer**, c'est faire la *guerre*, etc. On le trouve dans : *charr* **oyer**, *fest* **oyer**, *foudr* **oyer**, *larm* **oyer**, *rud* **oyer**, *tourn* **oyer**, etc.

On trouve aussi la forme *ayer*, *eyer*, dans *bég* **ayer**, *gras* **seyer**, *planch* **éier**.

196. Les verbes, comme les noms et les adjectifs, peuvent aussi prendre un *sens diminutif* ou *péjoratif* en intercalant entre le radical et la terminaison verbale les suffixes **aille**, **asse**, **on**, **ot**.

197. **Aille** : *cri* **ailler**, *ferr* **ailler**, *tir* **ailler**, *tourn* **ailler**, *rim* **ailler**.

198. **Asse** : *crev* **asser**, *cuir* **asser**, *rêv* **asser**, *rim* **asser**, *terr* **asser**, *trac* **asser**, etc.

199. **On** : *chant* **onner**, *gris* **onner**, *mâch* **onner**, *tât* **onner**, *pelot* **onner**, etc.

200. **Ot** : *fris* **otter**, *tap* **oter**, *pic* **oter**, *trembl* **oter**, *clign* **oter**, *viv* **oter**, etc.

Digitized by Google

IV. DÉRIVATION DES ADVERBES

201. On forme des adverbes dérivés en ajoutant aux adjectifs féminins le suffixe **ment**. Les adverbes ainsi formés marquent la manière. Tels sont : *adroite***ment**, *amère***ment**, *agile***ment**, *admirable***ment**, etc.

202. Quelques adjectifs terminés par une voyelle sonore, comme *u* dans *assidu*, *cru*, *du*, etc., remplacent l'*e* du féminin par un accent circonflexe : *assidûment*, *crûment*, *dûment*.

Dans certains adjectifs l'*e* muet du féminin devient *é* fermé : *aveugl*é*ment*, *commod*é*ment*, *conform*é*ment*, *énorm*é*ment*, *commun*é*ment*, *confus*é*ment*, *express*é*ment*, *obscur*é*ment*, *opiniâtr*é*ment*, *précis*é*ment*, *profond*é*ment*, *uniform*é*ment*. — *Impuni* fait *impunément ; gentil*, *gentiment*.

Pour créer des adverbes, la langue française a adopté le mot latin *mente*, qui signifie *esprit*, mais qui chez les écrivains de la décadence avait pris le sens de *manière*, *façon*. Ce mot *mente*, joint à un adjectif *au féminin*, donna l'adverbe français en *ment* : bon*a*-mente, car*a*-mente, devot*a*-mente = Bonn*e*-ment, chèr*e*-ment, dévot*e*-ment.

203. Les adjectifs terminés en *ent*, *ant*, font leurs adverbes en *em*ment, *am*ment : pru*dent*, pru*demment*, — sav*ant*, *sav*amment ; — excepté *lent*, *présent*, *véhément*, qui font len*te*ment, présen*te*ment, véhémen*te*ment.

Les adjectifs qui chez les Romains avaient une terminaison pour le masculin et une pour le féminin (*bonus*, *bona*) en avaient aussi en français une pour chaque genre (*bon*, *bonne*) ; ceux qui avaient en latin une seule terminaison pour les deux genres n'en avaient aussi qu'une en français : ainsi *grandis*, *legalis*, *prudens*, *regalis*, *viridis*, *fortis*, *abundans*, etc., donnèrent en français les adjectifs *grand*, *loyal*, *prudent*, *royal*, *vert*, *fort*, *abondant*, etc., qui, dans notre ancienne langue, n'avaient qu'une forme pour les deux genres. Il en résulte, dans le cas particulier qui nous occupe, que les adverbes formés avec les adjectifs de la première catégorie (tels que *bon*, *bonne*) eurent toujours l'*e* féminin au radical : bonn*e*-ment, chèr*e*-ment, dévot*e*-ment, et que les adverbes formés avec les adjectifs de la deuxième catégorie (tels que *grand*, *loyal*, *abondant*, etc.), n'eurent *jamais* d'*e* au radical : au onzième siècle on disait, conformément à l'étymologie, *loyal-ment*, *grand-ment*, *fort-ment*, *abondant-ment*, etc. Le

Digitized by Google

treizième siècle, ne comprenant plus l'origine de cette distinction, et ne voyant plus pourquoi dans certains adverbes l'adjectif était au féminin, tandis qu'il restait (apparemment) au masculin dans d'autres, commença à écrire *loyal* **e** *ment*, *vil* **e** *ment*, *grand* **e** *ment*, etc. Les adverbes tels que *prudemment*, *obligeamment* (formés de *prudentment*, *obligeantment* par une assimilation postérieure de *ntm* en *mm*), sont un reste de l'ancien usage. — Quelques adverbes, tels que *nuitamment*, *notamment*, *précipitamment*, *sciemment*, *traîtreusement*, sont formés d'adjectifs hors d'usage aujourd'hui.

204. Le français forme encore des adverbes de manière en employant dans certains cas :

1° L'*adjectif simple*, comme dans : *chanter* **juste**, *voir* **clair**, *parler* **bas**, etc. ;

2° Quelques *substantifs*, comme *pas*, *point*, *goutte*, *force*, etc. ; il ne répond *pas*, il ne parle *point*, on n'y voit *goutte*, il débite *force* mensonges.

SECTION III

MOTS DÉRIVÉS DU GREC

205. Le grec n'a presque rien fourni à la formation populaire de notre langue. Par contre, il a beaucoup fourni à la formation savante ; car c'est là que nous puisons la plupart des mots nouveaux que réclament les besoins scientifiques ou industriels de notre temps.

Parmi les mots empruntés au grec par les savants on peut citer :

acolyte,	chlore,	hérésie,	phase,
acoustique,	chrome,	hippique,	phrase,
agape,	coryphée,	larynx,	phénomène,
agonie,	crâne,	lycée,	physique,
archaïsme,	cycle,	mètre,	pléonasme,
arctique,	derme,	mythe,	stère,
athlète,	didactique,	ophtalmie,	technique,
axiome,	gamme,	phare,	thème,
botanique,	gastrique,	pharmacie,	théorie,
bucolique,	haltère,	pharynx,	trapèze, etc.

Digitized by Google

206. Les mots empruntés au grec sont tantôt formés de deux mots simples, comme *migraine*, de *hémi-cranion* (mot à mot *demi-crâne*) ; tantôt d'un mot simple précédé d'un préfixe, ainsi *theatron* (théâtre), précédé de *amphi* (*autour*), nous a donné *amphithéâtre*.

Les mots grecs le plus souvent employés en composition sont :

aer (*air*),
agros (*champ*),
algos (*douleur*),
anémos (*vent*),
anthrôpos (*homme*),
archaios (*ancien*),
archê (*pouvoir*),
aristos (*supérieur*),
astron (*astre*),
autos (*soi-même*),
baros (*pesanteur*),
biblion (*livre*),
bios (*vie*),
cacos (*mauvais*),
céphalê (*tête*),
chronos (*temps*),
cosmos (*monde*),
crateia (*force*),
dêmos (*peuple*),
gastêr (*estomac*),
gê (*terre*),
gônia (*angle*),
graphein (*décrire*),
hétéros (*autre*),
hippos (*cheval*),
hydôr (*eau*),
isos (*égal*),
lithos (*pierre*),
logos (*science*),
métron (*mesure*),
micros (*petit*),
misos (*haine*),
monos (*seul*),
nécros (*mort*),
néos (*nouveau*),
nomos (*loi*),
orthos (*droit*),
pan, pantos (*tout*),
pathos (*affection*),
phagô (*manger*),
philos (*ami*),
phobos (*crainte*),
phônê (*voix*),
phôs, photos (*lumière*),
polys (*nombreux*),
prôtos (*premier*),
technê (*art*),
télos (*loin*),
théos (*dieu*),
thermos (*chaleur*),
thèsis (*action de poser*),
zôon, (*animal*), etc.

Ces mots ont donné des composés tels que :

aéro*lithe*,	archéo*logie*,	auto*cratie*,	caco*graphie*,
agro*nome*,	aristo*cratie*,	baro*mètre*,	céphala*algie*,
anémo*mètre*,	astro*logie*,	biblio*phile*,	chrono*mètre*,
anthropo*logie*,	astro*nomie*,	bio*graphie*,	déma*gogue*,

Digitized by Google

cosmo*graphie*,	ichtyo*phage*,	nécro*phore*,	photo*graphie*,
démo*cratie*,	iso*therme*,	néo*logie*,	poly*syllabe*,
gastro*nome*,	litho*graphe*,	névr*algie*,	proto*type*,
géo*graphie*,	nécro*logie*,	ortho*graphe*,	télé*graphe*,
hétéro*clite*,	micro*mètre*,	pan*théon*,	télé*phone*,
hippo*phage*,	mis*anthrope*,	patho*logie*,	théo*logie*,
hydro*graphie*,	mona*rchie*,	phil*anthrope*,	thermo*mètre*,
hydro*phobe*,	mono*lithe*,	philo*technique*,	tri*gono*métrie.

207. Mais, en grec comme en latin, la composition est bien plus abondante par les préfixes. Les principaux sont : *a*, *amphi*, *ana*, *anti*, *apo*, *archi*, *cata*, *dia*, *dis*, *dys*, *en*, *épi*, *eu*, *hyper*, *hypo*, *méta*, *para*, *péri*, *pro*, *pros*, *syn*.

208. **A** marque privation, négation : **a***céphale* (*sans tête*), **a***pétale* (*sans pétale*), **a***tome* (*qu'on ne peut couper*), **a***tonie* (*sans force*), etc.

209. **Amphi** a une double origine : *amphi* (autour) et *amphô* (deux); de là deux sens différents : 1° **amphi***théâtre*; — 2° **amphi***bie*, **amphi***braque*.

210. **Ana** signifie *à travers*, *contre*, *différemment* : **ana***chorète*, **ana***strophe*, **ana***gramme*.

211. **Anti** (contre, à l'opposé) donne : **anti***logie*, **anti***phrase*, **anti***pathie*, **ant***arctique*, **ant***agoniste*, etc.

212. **Apo** (en fr. *ap* ou *aph*) marque l'éloignement : **apo***gée*, **apo***logue*, **apo***cope*, **aph***érèse*, **aph***élie*, etc.

213. **Archi** marque la supériorité, la suprématie : **arch***evêque*, **arch***ange*, **archi***diacre*, etc.

214. **Cata** (*contre*, *en bas*) donne : **cata***chrèse*, **cata***lepsie*, **cata***logue*, **cata***combes*, **cata***strophe*, etc.

215. **Dia** (*à travers*, *complètement*) donne : **dia***mètre*, **dia***lecte*, **dia***phane*, **dia***phragme*, etc.

Digitized by Google

216. **Dis** (en fr. *dis* et *di*) marque le redoublement : **di***ptère*, **di***pode*, **di***phtongue*, **dis***syllabe*, etc.

217. **Dys** (*difficile*, *mal*) a donné : **dys***pepsie*, **dys***enterie*, etc.

218. **En** (en fr. *em* et *en*) a donné : **em***blème*, **em***bolie*, **em***phase*, **én***ergie*, **en***thousiasme*, etc.

219. **Épi** (en fr. *épi*, *éph*, *év*) signifie *vers*, *sur*. Ex. : **éph***émère*, **épi***derme*, **épi***démie*, **épi***gramme*, **épi***taphe*, **évê***que*, etc.

220. **Eu** (fr. *eu* et *ev*) signifie *bien*, *bon*. On le trouve dans **Eu***gène*, **eu***charistie*, **eu***phonie* (bon son), **év***angile* (bonne nouvelle), etc.

221. **Hyper** (*au-dessus de*, *à l'excès*) a formé : **hyper***bole*, **hyper***trophie*, etc.

222. **Hypo** (*au-dessous de*) a formé : **hypo***crisie*, **hypo***thèque*, **hypo***thèse*, etc.

223. **Méta** marque le changement. Ex. : **méta***phore*, **méta***physique*, **méta***morphose*, etc.

224. **Para** (en fr. *para* et *par*) signifie *à côté*, *au delà*. Ex. : **para***bole*, **para***graphe*, **para***lysie*, etc.

225. **Péri** (*autour de*) se trouve dans : **péri***mètre*, **péri***phrase*, **péri***style*, **péri***ode*, etc.

226. **Pro** (*vers*, *en avant*) a donné : **pro***blème*, **pro***gramme*, **pro***logue*, etc.

227. **Pros** (*vers*, *pour*) a donné : **pros***odie*, **pros***élyte*, etc.

228. **Syn** (en fr. *syn* et *syl*, *sym*, *sy*) signifie *avec*, *ensemble* et a formé les mots : **syn***taxe*, **syn***dic*, **syn***chronisme*, **syn***o-

Digitized by Google

nyme, **syl***labe*, **syl***lepse*, **sym***pathie*, **sym***phonie*, **sy***métrie*, **sy***stème*, etc.

229. La langue scientifique doit encore au grec deux suffixes : *ose*, et *ite*.

Ose indique l'ensemble des affections qui peuvent atteindre la partie du corps indiquée par le radical : *dermat***ose** (*maladie* de la peau), *gastr***ose** (*maladie* de l'estomac), *névr***ose** (*maladie* des nerfs).

Ite indique une maladie inflammatoire : *bronch***ite**, *hépat***ite**, *laryng***ite**, *pharyng***ite**, *méning***ite**, etc.

On voit par ces exemples que la formation des mots grecs a pris et prend tous les jours en français un énorme développement. Savants, ingénieurs, inventeurs, commerçants demandent au grec les noms nécessaires à leurs nouvelles créations; mais ces emprunts ne sont pas toujours heureux. Par exemple les mots grecs appliqués vers la fin du dix-huitième siècle au nouveau système métrique sont presque tous irrégulièrement formés : *milli*mètre, *centi*mètre, *déci*mètre, sont moitié latins et moitié grecs; *décamètre* est seul formé d'après les règles de la langue grecque. Au lieu d'*hectomètre* on devrait dire *hécatomètre*, comme on dit *hécatombe*; *myriamètre*, qu'on a jeté dans le même moule que *décamètre*, est un barbarisme pour *myri***o***mètre*, comme nous disons *therm***o***mètre*. Quant à *kilomètre*, on peut hésiter pour son étymologie entre *mesure d'un âne* (killos-metron) ou *mesure de foin* (chilos-metron). Le vrai mot eût été *chiliomètre* (mille mètres).

230. Remarque. — En terminant cette étude sur la *dérivation* des mots, il faut noter un procédé propre au français. Quand, par suite de la dérivation, deux voyelles se rencontrent, l'hiatus se comble ordinairement par un *t*. C'est ainsi que *abri* a donné abri*t*er; *bijou*, bijou*t*ier; *clou*, clou*t*ier; *biseau*, biseau*t*er; *coco*, coco*t*ier; *ergo*, ergo*t*er, etc.

Quand le mot est terminé par une consonne qui ne se prononce pas, comme *c* dans taba*c*, fer-blan*c*, caoutchou*c*, cette consonne disparaît; taba*tière*, ferblan*tier*, caoutchou*ter*, etc.

En résumé, nous avons vu qu'on arrive au sens propre des mots en étudiant les éléments dont ils sont formés, c'est-à-dire la *racine* et les *affixes*. Mais il ne suffit pas toujours de décomposer un mot et d'en con-

Digitized by Google

naître les divers éléments pour en bien comprendre le sens ; ce sens a varié, parfois même dès l'origine.

En empruntant la plus grande partie de son vocabulaire au latin, notre langue ne s'est pas contentée d'un calque servile, d'un simple mot à mot; elle a aussi fait une part à l'imagination. Tantôt elle n'a pris que le sens figuré de l'expression latine : ainsi *villosum*, la chose *velue*, est devenu le *velours*; *levium*, dérivé de *levis*, la chose *légère*, est devenu le *liège*; *testa*, le fragment de pot cassé, le *tesson*, a donné la boîte crânienne, la *tête*; *scrupulus*, le petit caillou qui, entré dans la chaussure, blesse le pied du marcheur, est devenu le *scrupule*, l'inquiétude d'une conscience timorée; *stipulari*, qui signifiait rompre la paille (*stipula*), a donné *stipuler*, arrêter par un contrat, parce qu'on rompait une paille quand on faisait une convention.

Parfois le sens s'est tellement détourné de son origine, qu'on a peine à renouer la chaîne entre le mot primitif et le mot dérivé; ainsi *saugrenu* (proprement *sel grenu*) signifia d'abord fin, piquant, spirituel : il n'a plus aujourd'hui que le sens d'absurde, grossier. *Bureau*, diminitif de *bure*, désignait autrefois une étoffe grossière; cette étoffe, qui recouvrait d'ordinaire une table à écrire, a fini par donner son nom au meuble, à la pièce même où l'on écrit. *Cadran*, qui désignait jadis le plan toujours *carré* (*quadrantem*) du cadran solaire, continue à désigner le plan ordinairement *rond* de nos horloges. *Chapelet*, qui signifiait d'abord un petit chapeau (v. fr. *chapel*), a désigné ensuite une couronne, puis la couronne de roses qu'on met sur la tête de la Vierge (*rosaire*), l'objet de dévotion qui a la forme d'une couronne formée de grains enfilés, enfin la prière même qu'on récite sur cette couronne; on dit par analogie un *chapelet* de marrons, un *chapelet* d'injures.

Le sens s'est aussi étendu : à l'origine, *buisson* ne désignait qu'un *fourré de buis*; *cabriole*, le saut de la *chèvre* (*capriola*); *camelote*, une étoffe en poil de *chameau*; *lange*, *lanière*, une étoffe, une courroie de *laine*; *linge*, *linceul*, une étoffe de *lin*; *acharner*, c'était donner aux chiens ou aux faucons le goût de la chair, par suite les exciter; *attraper*, prendre dans une *trappe*; *brandir*, agiter une épée (ou *brand* dans notre ancienne langue). L'*huissier* était d'abord celui qui ouvre l'*huis* (la porte); le *déluré* (anc. *déleurré*) était le faucon qui ne se laissait plus prendre au *leurre*; le *trompeur* désignait le charlatan qui appelle le public à son de *trompe*; et la *toilette*, qui désigne aujourd'hui l'habillement, la parure, l'action de se nettoyer, de se vêtir, enfin le meuble garni de tout ce qui sert à la parure, à la propreté, n'offrait que l'idée d'une petite *toile*, d'une petite serviette de toile; ce sens primitif se retrouve encore dans la toilette des tailleurs, morceau de toile qui sert à envelopper leur ouvrage. « *Aube*[1], du latin *alba* (blanche), s'appliqua d'abord à la lueur blanche qui précède le jour, puis à la toile blanche du prêtre et de l'enfant de chœur, puis à l'*aube* du moulin à vent (c'est-à-dire à la toile qui en recouvrait

1. A. Darmesteter, *Formation des mots composés*, chap. II, p. 25.

Digitized by Google

les ailes), enfin on dit par extension l'*aube* d'une roue (à eau) dans un moulin à eau ou dans un bateau à vapeur : un bateau à *aubes*. »

Souvent aussi le sens s'est restreint, rétréci : *crin* s'appliquait également aux cheveux de l'homme et au poil des animaux; *harnais*, qui désignait l'équipement du cheval et du cavalier, ne désigne plus que l'attirail du cheval; *maquignon* s'appliquait aux *marchands* en général, aujourd'hui il est réservé aux marchands de chevaux; tout ce qu'on mangeait s'appelait *viande* (du latin *vivenda*, ce dont on peut vivre), maintenant ce mot est restreint au sens de *chair*; *ramoner*, c'était nettoyer avec un balai fait de petites branches ou *ramons*, aujourd'hui c'est seulement nettoyer la cheminée.

On voit que la comparaison, la métaphore, ont joué un grand rôle dans ces variations de sens, et il ne faudrait pas croire que l'esprit en était toujours exclu. Ainsi : la *feuille d'arbre* donna son nom à la *feuille de papier*, grâce à la minceur qui les caractérise toutes deux ; le *bélier*, le *mouton*, qui frappent du front, devinrent la machine de guerre qui battait les tours, la masse de fer qui sert à enfoncer les pieux ; le *cap* est maintenant la *tête* (*caput*) qui s'avance dans la mer; le *goupillon*, qui lançait l'eau bénite, rappela la queue du *renard* (*goupil* en vieux fr.); le chasseur qui s'embarrassait dans les ronces, le raisonneur qui s'embrouillait dans son raisonnement, furent comparés au cheval qui s'embarrasse dans son licou ou *chevêtre*, et l'on dit qu'ils *s'enchevêtraient* ; la limite, le commencement d'un pays fit penser au *front* et s'appela la *frontière*; la *targe*, bouclier des Gaulois, réduit à une petite plaque de métal munie d'un verrou, est devenue chez les Français modernes une petite targe, une *targette*; enfin, un assemblage de branches, de rameaux, s'appela d'abord un *ramage*; puis le nom s'étendit au chant des oiseaux perchés sur la ramée, et de là au babil des enfants; le sens primitif a subsisté dans : une étoffe à *ramages*.

SECTION IV

FAMILLES DE MOTS

231. On appelle *famille de mots* la réunion de tous les mots qui se rattachent à une même racine.

Ainsi *terre* est un mot primitif qui a donné naissance aux mots : *terrer*, *terreau*, *terrasse*, *déterrer*, *souterrain*, etc. Ces mots *dérivés* ou *composés* tirés d'une racine unique (*terre*) forment ce qu'on appelle une famille de mots.

Nous prenons comme exemple le mot **lever** et nous grou-

Digitized by Google

pons tous les mots de la même famille dans le tableau suivant :

MOTS PRIMITIFS		DÉRIVÉS	COMPOSÉS
RACINE	RADICAL		
Lev (du latin *levare*, idée de porter de bas en haut.)	LEV	levier, levé, levée, levier, levis, levain, levure, levant, levantin, leveur,	élever, élève, éleveur, élevage, élévation, élévateur, enlever, enlèvement, prélever, prélèvement, relever, relevé, relevée, relèvement, soulever, soulèvement, relief, bas-relief.
	LEG	léger, légèreté, légèrement,	allège, alléger, allégeance, allégement.
	LIEG	liège, liéger.	

232. Une autre sorte d'exercices sur les *familles de mots* consiste non seulement à énumérer les divers membres d'une famille, mais à expliquer les rapports de signification qui existent entre les mots de cette famille et la *racine*. Nous prenons comme exemple le mot *battre*[1].

Battre, c'est frapper à plusieurs reprises, donner des coups. Celui qui bat est un **batteur**, et celui qui reçoit des coups, un **battu**. Un morceau de bois plat servant à battre le linge est un **battoir**. L'action de battre les grains est le **battage**, une machine à battre est une **batteuse**. Le morceau de fer mobile placé à l'intérieur d'une cloche est un **battant**. Un morceau de bois servant à battre soit le plâtre, soit la terre, est une **batte**; c'est aussi le nom donné au sabre de bois que porte Arlequin. Une réunion de canons est une **batterie**. L'action de battre les taillis pour en faire sortir le gibier est une **battue**.

Jeter un objet de tout son long par terre, c'est l'**abattre**; il se dit des arbres, des animaux. L'action d'abattre est un **abatage**; une

1. Cet exemple est emprunté à la *Lexicologie* de MM. Pessonneaux et Gautier, où 128 familles de mots sont ainsi étudiées et analysées.

Digitized by Google

réunion d'arbres abattus forme un **abatis**; on appelle aussi **abatis** les pattes, la tête, le cou et les ailerons détachés d'une volaille; le lieu où l'on abat les animaux de boucherie est un **abattoir**. L'état de quelqu'un qui est abattu, au figuré, par une douleur physique ou morale, porte le nom d'**abattement**. Mettre tout à fait à bas, abaisser, c'est **rabattre** (*re* augment.). Celui qui met à bas, qui fait tomber la joie est un **rabat-joie**. Un col rabattu s'appelait autrefois un **rabat**; c'est le nom donné aujourd'hui à une pièce de toile fine, rabattue sur le devant de la poitrine, que portent les ecclésiastiques, les membres du barreau et de l'Université.

Se battre avec ou contre quelqu'un, c'est **combattre**; celui qui combat est un **combattant**, il livre un **combat**.

Lutter pour sortir de, c'est se **débattre**; par suite débattre a pris le sens de lutter pour, disputer; l'action s'exprime par le substantif **débat**. S'agiter pour se distraire, c'est s'**ébattre** ou prendre ses **ébats**. **Rebattre**, c'est battre de nouveau, c'est aussi revenir constamment sur la même idée; un conte *rebattu* est un conte répété à satiété.

Un combat entre deux armées est une **bataille**; livrer bataille se rend par **batailler**, terme un peu vieilli dans cette acception, et qui s'emploie plutôt dans le sens de contester. Celui qui aime à se battre est un **batailleur**. **Bataille** désignait autrefois une subdivision de l'armée. Ex. : Du Guesclin partagea son armée en trois *batailles*. Il a pour diminutif **bataillon**.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES — MAJUSCULES

233. On appelle **signes orthographiques** certains signes employés dans l'écriture, soit pour désigner les changements d'une même voyelle, comme *o* et *ô*, *é* et *è*, *ai* et *aï*, — ou la suppression d'une lettre, comme dans *l'épée* pour *la épée*; — soit enfin pour réunir deux mots en un seul, *arc-en-ciel*, *pied-à-terre*, etc.

Il y a cinq espèces de *signes orthographiques* : les **accents**, le **tréma**, l'**apostrophe**, la **cédille** et le **trait d'union**.

234. Les accents sont au nombre de trois : l'accent **aigu** (´), l'accent **grave** (`), l'accent **circonflexe** (^).

1° L'accent **aigu** se met sur les **é** *fermés* : bont*é*, sant*é*.

2° L'accent **grave** se met sur les **è** *ouverts* : proc**è**s, suc**c**è**s**, et sur **à**, **là**, **où**, **dès**, pour qu'on ne les confonde pas avec *a*, *la*, *ou*, *des*, qui ont une autre signification.

C'est à l'imprimeur Étienne Dolet (1540) que nous devons l'emploi de l'accent grave sur *à* et *là*.

3° L'accent **circonflexe** se met sur les voyelles longues : c**ô**te, g**î**te.

L'accent circonflexe, formé de la réunion de l'accent aigu et de l'accent grave (^), indique ordinairement la suppression d'une lettre. Ainsi le latin *testa*, *bestia*, *festa*, donna à l'origine le vieux français *teste*, *beste*, *feste*; cet *s* fut prononcé jusqu'au treizième siècle, puis il disparut, mais en allongeant la syllabe qui le précédait, et l'on eut alors la prononciation en *ê* : *tête*, *bête*, *fête*. P. Richelet, dans son *Dictionnaire françois*, écrivait ainsi ces mots dès 1680. Cependant, bien qu'il ne se prononçât plus, cet *s*

Digitized by Google

persista longtemps encore dans l'écriture; toutes les éditions du Dictionnaire de l'Académie française, jusqu'en 1740, écrivent encore *teste*, *beste*, *feste*, et Bossuet, Racine, Boileau, etc., n'écrivaient pas autrement. — L'accent circonflexe indique aussi la contraction de deux voyelles : *âge* (anciennement *aage*), *bâiller* (anc. *baailler*), *câble* (anc. *caable*), *sûr* (anc. *seur*), etc.

Ces accents, inconnus au vieux français, nous viennent du grec, auquel ils ont été empruntés par les grammairiens français du seizième siècle; mais ils servaient à un usage différent.

235. Le **tréma** (¨) se place ordinairement sur les voyelles, *i*, *u*, *e* lorsqu'elles doivent être prononcées séparément : haïr, Saül, ci*guë* (qui sans cela eût été prononcé *cigue*, comme *figue*, *ligue*).

Le tréma remonte au seizième siècle, comme les accents orthographiques. Il a été employé pour la première fois par l'imprimeur Étienne Dolet (1540). Ce mot vient du grec *tréma* (*point*, proprement *trou*). Il n'y a dans le Dictionnaire de l'Académie que 170 mots marqués d'un *tréma*.

236. L'**apostrophe** (') marque la suppression des voyelles *a*, *e*, *i*, à la fin d'un mot et devant un autre mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *l'*épée, *j'*arrive, *s'*il vient, *l'*honneur, pour *la épée*, *je arrive*, *si il*, *le honneur*.

Ce signe a été employé pour la première fois par l'imprimeur Geoffroy Tory (1529). Son nom a été emprunté au grec *apostrophe* (action de détourner), parce que l'élision de la voyelle détourne, empêche le choc de deux voyelles et la naissance d'un hiatus discordant.

Les mots qui prennent l'apostrophe en français sont :

1° L'article *le*, *la*;

2° Les pronoms *je*, *me*, *te*, *le*, *la*, *se*, *ce*, *que*;

3° Les mots invariables *de*, *ne*, *se*, *que*, et les composés de *que* : *lorsque*, *quoique*, *puisque*.

Il faut y ajouter *entre* dans s'*entr'*aider, s'*entr'*ouvrir, *entr'*acte, etc.; — *jusque* dans *jusqu'à*; — *presque* dans *presqu'ile*; — *quelque* dans *quelqu'*un.

237. La **cédille** (ɔ) se place sous le **c** devant *a*, *o*, *u*, pour lui donner le son doux : façade, leçon, reçu.

La *cédille* a été empruntée par Geoffroy Tory, en 1529, aux imprimeurs

Digitized by Google

italiens, qui désignaient par *zediglia* un petit crochet en forme de *z* que l'on plaçait sous le *c* pour lui donner le son de *z* et l'empêcher de prendre celui du *k*. L'italien *zediglia* vient de *zeta* (z) et signifie proprement « petit *z* ». Une *centaine* de mots au plus ont une *cédille* dans le Dictionnaire de l'Académie (1878).

238. Le trait d'union (-) sert à unir :

1° Les différentes parties d'un mot composé : *arc-en-ciel, vis-à-vis, chef-lieu.*

2° Le pronom personnel et le mot *même* : *moi-même, toi-même, nous-mêmes.*

3° Le verbe et son sujet quand il en est suivi : *irai-je? viendrez-vous? sera-ce lui? que dit-on?*

4° Le verbe et le *t* euphonique : *parle-t-il? chante-t-elle?*

5° Le verbe et son régime direct ou indirect, quand ce régime est un pronom : *croyez-moi, dis-le, donnez-en, dites-le-moi, rendez-la-lui.*

6° Les monosyllabes *ci* et *là* à des mots dont ils ne peuvent être séparés : *celui-ci, celui-là, cet homme-ci, cette femme-là, ci-dessus, ci-dessous, ci-joint, ci-inclus, là-haut, là-dessous.*

On emploie le trait d'union entre les noms de nombre de *dix-sept* à *cent*, quand ils ne sont pas unis par la conjonction *et*. Ainsi l'on écrit avec un trait d'union *dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt-deux, vingt-trois*, etc., *trente-deux, trente-trois*, etc., mais on écrira sans trait d'union : *vingt et un, trente et un*, etc.

Le trait d'union sert encore à indiquer, à la fin d'une ligne, que le mot n'est pas fini et qu'il continue à la ligne suivante.

C'est dans le Dictionnaire de Nicot, en 1573, que ce signe apparaît pour la première fois.

239. On appelle **lettres majuscules** ou grandes lettres certaines lettres plus grandes que les autres, et qui ont une figure différente. Les autres lettres s'appellent par opposition *minuscules*. Ainsi **A, B** sont des *majuscules*; *a, b* sont des *minuscules*.

Digitized by Google

240. On met une majuscule :

1° Au commencement d'une phrase.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, quand ces points terminent la phrase.

3° Au premier mot d'un alinéa (que celui-ci commence ou non une phrase).

4° Au premier mot d'un vers, d'une citation offrant un sens complet.

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins. (La Fontaine.)

Gardez-vous de dire : A demain les affaires sérieuses !

5° Au titre d'un ouvrage, d'une fable, d'une ode, etc. : *le Misanthrope*, *le Menteur*, les *Contemplations*, *le Loup et l'Agneau ;* ou d'un objet d'art : la *Descente de Croix* de Rubens; *le Jour et la Nuit* de Michel-Ange, etc.

241. On met encore une majuscule au commencement de tous les noms propres. Sont considérés comme noms propres :

1° Le nom de *Dieu* et tous les noms qui ont le même sens, tels que : le *Créateur*, la *Providence*, le *Seigneur*, le *Tout-Puissant*, le *Très-Haut*, etc.

2° Les noms de divinités païennes : *Mars*, *Jupiter*, *Vulcain*, les *trois Grâces*, les *trois Parques*, etc.

3° Les noms de personnes : *Alexandre*, *Auguste*, *Pierre*, etc., ou de choses personnifiées : *La Vérité sort de son puits; la Fortune est aveugle.*

Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche. (Voltaire.)

4° Les noms de peuples : les *Grecs*, les *Romains*, les *Français*.

Il faut remarquer que ces mêmes mots s'écrivent par une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs; ainsi l'on écrira : *un poète grec*, *un orateur romain*, *le peuple français*.

Digitized by Google

5° Les noms géographiques : *Europe*, *Paris*, *Russie*, *Loire*, *Alpes*, etc.

6° Les noms de vaisseaux : l'*Océan*, le *Formidable*, le *Vengeur*, le *Redoutable*, etc.

7° Les noms de constellations : le *Bélier*, le *Cygne*, le *Dragon*, la *Grande Ourse*, etc.

242. On ne met pas de grandes lettres aux noms des diverses religions : *catholicisme*, *bouddhisme*, *judaïsme*, etc. ; — aux noms des divinités des eaux et des bois : *dryades*, *naïades*, *faunes*, *satyres*, etc. ; — aux noms des mois et des jours : *janvier*, *février*, *lundi*, *mardi*, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE V

DE LA PONCTUATION

243. La **ponctuation** sert à distinguer, au moyen de différents signes, les propositions entre elles ou les parties d'une proposition.

On attribue l'invention de la *ponctuation* à Aristophane de Byzance, grammairien qui vivait à peu près deux cents ans avant J.-C. Mais l'usage était loin d'en être général, et bon nombre de manuscrits anciens n'en portent aucune trace. Le sens seul divisait le discours.

Les **signes de ponctuation** sont : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), les *deux-points* (:), le *point* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'exclamation* (!), les *points de suspension* (...), les *parenthèses* (()), les *guillemets* (« ») et le *tiret* (—).

DE LA VIRGULE (,)

244. La **virgule** sert à séparer les sujets, les attributs, les verbes, les propositions.

Ex. : *Le lion, le tigre, le cheval sont des quadrupèdes.*
Le chien est doux, caressant, fidèle.
L'attelage suait, soufflait, était rendu.
L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

Le mot *virgule* vient du latin *virgula* (proprement *petite verge*), trait dont se servaient les Romains pour marquer les passages défectueux. Ce n'est que plus tard que ce signe a été employé pour marquer les repos dans les phrases.

La virgule sert encore à séparer les mots mis en apostrophe, les appositions, les propositions incidentes, les incises.

Ex. : **Paul,** *soyez plus doux envers votre mère.*

Digitized by Google

Marie, **petite fille laborieuse,** *aura beaucoup de prix.*

Ces roses, **qu'on cultive à Provins,** *sont admirables.*

La vie, **disait Socrate,** *ne doit être que la méditation de la mort.*

245. On ne met pas de virgule entre deux mots ou deux propositions de très peu d'étendue, unis par les conjonctions *et, ni, ou.*

Ex. : *Le père* **et** *la mère sont contents. Marie est une petite fille laborieuse* **et** *attentive. Je ne vois* **ni** *n'entends l'orateur. Les géraniums sont roses* **ou** *rouges.*

On ne met pas de virgule entre la proposition principale et une proposition incidente indispensable au sens de la proposition principale.

Ex. : *Tous les objets* **qui avaient frappé ma vue** *ne me paraissaient que des points lumineux.*

Remarque. — On met une virgule pour remplacer un verbe sous-entendu. Ex. : *On a toujours raison; le destin, toujours tort* (c'est-à-dire : le destin *a* toujours tort).

DU POINT-VIRGULE (;)

246. Le **point-virgule** sert à séparer des propositions d'une certaine étendue, mais liées entre elles par le sens.

Ex. : *Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété.*

DES DEUX-POINTS (:)

247. Les **deux-points** annoncent : 1° Une citation. Ex. : *Pythagore disait : « Mon ami est un autre moi-même ».*

2° Une énumération. Ex. : *Voici les cinq parties du monde : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.*

Digitized by Google

3° Le développement de l'idée contenue dans la proposition précédente. Ex. :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde ;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

DU POINT (.)

248. Le **point** se met à la fin d'une phrase. Ex. : *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

DU POINT D'INTERROGATION (?)

249. Le **point d'interrogation** se met à la fin d'une phrase qui renferme une demande, une question. Ex. :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût.

On ne met pas ce signe après une interrogation indirecte.

Ex. : *Je demande quel est cet homme.*

DU POINT D'EXCLAMATION (!)

250. Le **point d'exclamation** se met à la fin d'une phrase qui marque la surprise, la terreur, la joie, l'admiration. Ex. :

Que le Seigneur est bon! Que son joug est aimable!
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur!

On met encore ce signe après les interjections : *hélas! eh bien!* etc., excepté après *ô* : *O ma patrie!*

Tous les signes de ponctuation qui précèdent étaient connus, mais peu employés, chez les Romains, qui les avaient empruntés aux Grecs. Les Grecs mettaient un point en haut (·) à peu près là où nous mettons le point-virgule et les deux-points, et réservaient le point-virgule pour marquer l'interrogation (;). Les Romains employèrent le point-virgule comme nous l'employons aujourd'hui, et, en mettant la virgule au-dessus du point, (⁝) créèrent un nouveau signe, pour marquer l'interrogation (?).

DES POINTS DE SUSPENSION (...)

251. Les **points de suspension** indiquent une réticence, une interruption. Ex. :

Digitized by Google

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie,
Te.... Mais du prix qu'on offre il me faut contenter.

Dans une citation ils indiquent qu'on passe quelques mots inutiles.

DES PARENTHÈSES (( ))

252. Les **parenthèses** servent à enfermer les mots qui forment au milieu de la phrase un sens distinct et isolé. Ex. :

La peste (**puisqu'il faut l'appeler par son nom**),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.

Il ne faut pas mettre de virgule après la seconde parenthèse quand le mot qui précède la première est logiquement lié au reste de la phrase. Ex. : *Auguste* (**c'est le nom que la flatterie donna à Octave**) *rétablit l'ordre partout.*

Ce mot vient du grec *parenthésis*, intercalation; il désigne à la fois les mots intercalés et les signes (( )) qui séparent ces mots du reste de la phrase.

On dit qu'on *ouvre la parenthèse*, quand on se sert du premier signe ((, et qu'*on la ferme*, quand on se sert du second ( )).

DES GUILLEMETS (« »)

253. Les **guillemets** se mettent au commencement et à la fin d'une citation et souvent même au commencement de chaque ligne ou de chaque vers du texte cité. Ex. :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
« *Partout en ce moment on me bénit, on m'aime,*
« *On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer;*
« *Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer!* »

Ces signes furent d'abord deux virgules redoublées, dont les premières étaient retournées; ils doivent leur nom à un certain Guillemet qui en fut, dit-on, l'inventeur.

Digitized by Google

DU TIRET (—)

254. Le **tiret** sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur, et à remplacer les mots : *dit-il, répondit-il.* Ex. :

. . . . . « *Mon moulin est à moi,*
Tout aussi bien, au moins, que la Prusse est au roi.
— Allons, ton dernier mot, bonhomme, et prends-y garde!
— Faut-il vous parler clair? — Oui. — C'est que je le garde. »

Digitized by Google

CHAPITRE VI

HOMONYMES — PARONYMES — SYNONYMES

I. HOMONYMES

255. Les **homonymes** sont des mots qui se prononcent de la même manière, bien qu'ils n'aient pas la même signification, comme *abaisse* et *abbesse*, *amande* et *amende*.

Du grec *hômonymos*, composé de *homos*, semblable, et de *onyma* ou *onoma*, nom.

Bien différents des *synonymes*, qui n'ont entre eux qu'une ressemblance de *sens*, les *homonymes* ne se ressemblent que par le *son*.

Il faut distinguer dans les **homonymes** :

1° Les *homographes*, c'est-à-dire les mots qui s'écrivent et se prononcent de la même manière, comme *bière* (boisson) et *bière* (cercueil) ;

2° Les *homophones*, c'est-à-dire les mots qui se prononcent de la même manière, mais qui n'ont pas la même orthographe, comme *chêne* (arbre) et *chaîne* (suite d'anneaux).

Les *homographes* sont tantôt des mots dérivés de racines différentes et arrivés par une série de transformations à une forme identique, comme *somme* (sommeil), qui vient de *somnus*, et *somme* (total), qui vient de *summa*; tantôt des mots de même racine, qui, par extension de sens, ont été appliqués à des objets différents, ce qui a fait croire à une différence d'origine, comme *bas*, qui est peu élevé, et *bas*, ce qui sert à couvrir le pied et la jambe; c'est alors le même mot, avec l'ellipse d'un complément dans le second cas : nos pères disaient un *bas-de-chausses*, c'est-à-dire la partie inférieure des *chausses*.

Digitized by Google

256. Voici quelques exemples d'**homonymes** :

1. *Abord*, s. m., accès, voisinage. — *Abhorre*, v. : il abhorre.

2. *Air*, s. m., fluide, vent. — *Air*, s. m., physionomie, manière. — *Aire*, s. f., surface. — *Aire*, s. f., nid de l'aigle. — *Ère*, s. f., époque. — *Erre*, v. : il erre. — *Haire*, s. f., chemise de crin. — *Hère*, s. m., pauvre diable. — *Erre*, s. f., train, allure : *aller grand'erre*.

3. *Amande*, s. f., fruit. — *Amende*, s. f., peine pécuniaire. — *Amende*, v. : il s'amende.

4. *Are*, s. m., mesure agraire. — *Aar*, s. f., rivière de Suisse. — *Art*, s. m., talent. — *Arrhes*, s. f. pl., gages. — *Hart*, s. f., lien, corde.

5. *Au*, *aux*, article. — *Aulx*, s. m., pluriel d'ail. — *Eau*, s. f., fluide. — *Haut*, adj., élevé. — *O*, *oh*, *ho*, interj. — *Os*, s. m., partie dure et solide du corps des animaux.

6. *Vain*, adj., qui n'a pas de consistance. — *Vainc*, du verbe vaincre. — *Vin*, s. m., jus du raisin. — *Vingt*, adj. numéral. — *Vint*, du verbe venir.

7. *Van*, s. m., instrument d'osier pour vanner le grain. — *Vend*, du verbe vendre. — *Vent*, s. m., souffle d'air.

8. *Ver*, s. m., insecte. — *Vair*, s. m., fourrure blanche et grise. — *Vert*, adj., de la couleur de l'herbe. — *Verre*, s. m., verre à boire, verre à vitre. — *Vers*, s. m., assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles. — *Vers*, préposition.

9. *Vice*, s. m., défaut. — *Vice*, préfixe : vice-roi. — *Vis*, s. f., qui sert à visser. — *Visse*, du verbe visser ou du verbe voir.

10. *Voie*, s. f., chemin, moyen. — *Voie*, s. f., ancienne mesure. — *Voix*, s. f., son qui sort de la bouche. — *Vois*, du verbe voir.

257. Parmi ces homonymes, quelques-uns, comme *vice* et *visse*, *vain* et *vin*, ayant toujours le même son, paraissent difficiles à distinguer ; cependant la suite de la phrase, l'adjonction

Digitized by Google

des articles et des adjectifs diminuent cette difficulté. D'autres, tels que *van* et *vent*, *raie* et *rets*, sont faciles à reconnaître devant une voyelle.

Dans la liste précédente nous n'avons pas fait entrer les mots comme *tâche* et *tache*, *forêt* et *foret*, que quelques auteurs rangent parmi les homonymes, quoique ces mots ne puissent avoir le même son que pour ceux qui prononcent mal. La plupart des grammairiens, et avec eux l'Académie dans la septième édition de son Dictionnaire, placent ces mots dans une classe à part, celle des *paronymes*.

II. PARONYMES

258. On appelle **paronymes** les mots dont la prononciation est assez voisine pour qu'on soit exposé à les confondre, tels que *goûte* et *goutte*, *mâtin* et *matin*, etc. On appelle aussi **paronymes** des mots qui ont une ressemblance de son encore plus éloignée, tels que *anoblir* et *ennoblir*, *consommer* et *consumer*.

De là, deux classes de **paronymes** : les *paronymes prochains* et les *paronymes éloignés*.

259. Voici des exemples de *paronymes prochains* :

1. *Bailler*, donner à bail. — *Bâiller*, ouvrir la bouche.

2. *Bat*, du verbe battre. — *Bât*, s. m., selle de l'âne.

3. *Boite*, du verbe boiter. — *Boîte*, s. f., petit coffre.

4. *Faite*, du verbe faire. — *Faîte*, s. m., le sommet.

5. *Pomme*, s. f., fruit du pommier. — *Paume*, s. f., le dedans de la main.

6. *Tacher*, faire une tache. — *Tâcher*, s'efforcer de.

Comme on le voit par ces exemples, la différence entre deux paronymes consiste le plus souvent dans la nature de la première syllabe, qui est longue ou brève, ouverte ou fermée. Aussi plusieurs grammairiens les ajoutent aux homonymes, ne regardant comme paronymes que les paronymes éloignés :

Digitized by Google

260. Voici quelques exemples de *paronymes éloignés*.

1. *Abstraire*, faire abstraction. — *Distraire*, détourner l'esprit d'une application.

2. *Appareiller*, ordinairement mettre à la voile. — *Apparier*, assortir par couple.

3. *Amnistie*, s. f., oubli des crimes commis contre l'État. — *Armistice*, s. m., suspension d'armes.

4. *Denier*, s. m., anc. pièce de monnaie. — *Dernier*, adj.

5. *Infecter*, répandre une mauvaise odeur. — *Infester*, piller, ravager.

6. *Plier*, mettre en double par plis. — *Ployer*, courber, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer que tous les mots de notre langue pourraient entrer dans la liste des *paronymes éloignés*. Chaque nom, chaque verbe n'a-t-il pas un voisin qui lui ressemble, soit par le son, soit par le sens ? Et quand il n'y a aucune analogie entre deux mots, comme entre *amnistie* et *armistice*, qui sont pourtant cités par la plupart des grammairiens, une prononciation vicieuse, des jeux de mots par à peu près, les ont vite rapprochés. On entend dire tous les jours : « Qu'allait-il faire dans cette *gabare*? » (barque), pour *bagarre* (querelle). — « Le *lièvre* (pour le *lierre*) meurt où il s'attache. » — « C'est un domaine *conséquent* » (pour *considérable*), etc. Ces confusions, nées de l'ignorance ou de la fantaisie, ont produit des effets curieux dans notre langue. C'est ainsi que *fasolet*, diminutif de *faseol* (latin *faseolus*, petit haricot), a été remplacé par *flageolet* (petite flûte) ; *réticule* (latin *reticulum*, petit filet), par son paronyme *ridicule*, etc. De pareilles erreurs nuisent à la pureté de la langue et doivent être soigneusement évitées.

III. SYNONYMES

261. On appelle **synonymes** des mots qui ont entre eux de grandes ressemblances de sens.

Synonyme vient de deux mots grecs, *syn*, avec, et *onyma*, nom, c'est-à-dire mot qui sert à *nommer avec d'autres*, qui a la même signification qu'un autre. D'après l'étymologie, il semblerait qu'on ne peut qualifier de synonymes que les mots qui ont absolument le même sens ; mais il n'y a de synonymes parfaits dans aucune langue, et les rapports de signification qui les unissent sont souvent plus apparents que réels.

Digitized by Google

Il ne faut pas confondre les *synonymes* avec les *homonymes*. Les homonymes, semblables pour le son, diffèrent par le sens; les synonymes diffèrent par la forme, mais ont une grande ressemblance de sens.

On divise ordinairement les synonymes en deux classes :

1° *Ceux qui ont des racines identiques;*

2° *Ceux qui ont des racines différentes.*

262. 1° Les *synonymes qui ont des racines identiques* ont nécessairement un fond commun de signification; mais les préfixes et les suffixes, ou quelque autre accident grammatical, établissent entre eux des nuances qu'il est facile de distinguer. Ainsi *abuser* et *mésuser* sont synonymes; mais l'un veut dire *user* d'une chose *avec excès*, l'autre *en faire un mauvais usage*; différence marquée par les préfixes *ab* et *més*.

Délicieux et *délectable* sont synonymes; mais l'un veut dire *plein de délices*, l'autre *qui en peut causer*; différence marquée par les suffixes *eux* et *able*.

Souvent le même nom, en passant du singulier au pluriel, prend un sens nouveau : la *dignité*, les *dignités*; la *bonté*, les *bontés*; l'*honneur*, les *honneurs*.

Souvent aussi la place de l'adjectif en modifie la signification : un homme *brave*, un *brave* homme; un homme *honnête*, un *honnête* homme; un *grand* homme, un homme *grand*, etc.

263. 2° Les *synonymes qui ont des racines différentes* présentent naturellement les différences de sens les plus tranchées. *Haine*, *aversion*, *antipathie*, *répugnance*, sont quatre termes qui renferment l'idée d'un mouvement de l'âme contre ce qui l'affecte désagréablement. Mais la *haine* est le terme le plus fort; c'est un sentiment qui nous porte non seulement à repousser celui qui en est l'objet, mais encore à lui désirer ou à lui faire du mal; l'*aversion* fait qu'on évite les gens, qu'on s'en détourne (*avertere*, détourner); l'*antipathie* fait qu'on ne les trouve pas aimables; la *répugnance* empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grâce.

Digitized by Google

Abattre, *démolir*, *renverser*, *ruiner*, *détruire*, sont synonymes; mais, en remontant à leur signification primitive, on voit que chacun de ces mots ajoute une idée particulière à l'idée générale de *faire tomber*. Ainsi *abattre*, c'est *jeter à bas*; *démolir*, c'est *jeter à bas une construction*; *renverser*, c'est *mettre à l'envers* ou sur le côté; *ruiner*, c'est *faire tomber par morceaux*; *détruire*, c'est *faire disparaître* ce qui avait été agencé, construit.

On voit par ces courtes remarques qu'il n'y a pas, à vrai, dire de *synonymes*, car il n'y a jamais identité de signification entre les mots réputés tels.

Digitized by Google

LIVRE II

LEXICOLOGIE OU ÉTUDE DES MOTS

264. Il y a dix espèces de mots dans la langue française : le **nom**, l'**article**, l'**adjectif**, le **pronom**, le **verbe**, le **participe**, l'**adverbe**, la **préposition**, la **conjonction**, l'**interjection**.

Ces dix espèces de mots différents s'appellent les **parties du discours**, c'est-à-dire les *parties de la langue française*.

Sauf l'*article*, que les Romains ne connaissaient pas (et que nous avons tiré de leur pronom démonstratif), le français a reçu du latin toutes les autres parties du discours.

Le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe* sont des mots **variables**, c'est-à-dire des mots dont la terminaison peut changer.

L'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* sont des mots **invariables**, c'est-à-dire des mots dont la terminaison ne peut pas changer.

Digitized by Google

CHAPITRE I

DU NOM OU SUBSTANTIF

265. Le **nom** ou **substantif** est un mot qui sert à désigner, à nommer les personnes, les animaux ou les choses. Ex. : *Paul, homme, cheval, papier.*

Le *nom* s'appelait chez les grammairiens romains *nom substantif* (nomen substantivum), c'est-à-dire nom qui désigne la nature, la matière, la *substance* d'un objet (par exemple, *bois, pierre*, etc.), par opposition au *nom adjectif* (nomen adjectivum, *nom qui s'ajoute à...*), mot qui ajoute en effet au nom substantif l'idée d'une *qualité* (blanc, noir, etc.).

En passant en français les cinq *déclinaisons* latines des noms se réduisirent à trois, et les six cas, qui marquaient des nuances trop délicates de la pensée pour le langage populaire, se réduisirent à deux dans le latin mérovingien : le nominatif pour indiquer le *sujet*; l'accusatif pour indiquer le *régime*. Le français eut donc d'abord trois déclinaisons à deux cas :

	SINGULIER		
Nominatif :	*rosa*-rose,	*murus*-murs,	*pastor*-pastre,
Accusatif :	*rosam*-rose,	*murum*-mur,	*pastorem*-pasteur.
	PLURIEL		
Nominatif :	*rosæ*-rose,	*muri*-mur,	*pastores*-pasteurs,
Accusatif :	*rosas*-roses,	*muros*-murs,	*pastores*-pasteurs.

Nos pères pouvaient dire au sujet : la *rose* est belle, le *murs* est haut, le *pastre* est venu; et au régime : j'ai vu la *rose*, le *mur*, le *pasteur*.

On voit immédiatement la conséquence de cette distinction des cas; du moment que c'est la forme du mot, comme en latin, et non plus sa position, comme en français moderne, qui donne le sens de la phrase, les inversions sont possibles. Aussi sont-elles fréquentes dans l'ancien français : on disait indifféremment *li rois conduit le cheval* ou *le cheval*

Digitized by Google

conduit li rois (*caballum conducit rex*). Grâce à l'*s* final qui est la marque du sujet *rois* (*rex*), il n'y avait point d'ambiguïté possible.

Cette règle, qu'on a appelée la **règle de l's**, se trouve appliquée dans *la Chanson de Roland*, dans les œuvres de Chrestien de Troyes, de saint Bernard, de Villehardouin et même de Joinville (1309).

Mais ces trois déclinaisons formaient un système encore trop compliqué pour les esprits du treizième siècle; elles furent bientôt réduites à un type unique : la deuxième déclinaison.

Or la caractéristique de cette déclinaison était un *s* au cas sujet du singulier : murus (murs); il en résulta que cet *s* devint au singulier le signe distinctif du sujet, même pour des mots qui n'avaient jamais eu d'*s* en latin, et que l'on dit *li pastres*, comme on disait *li murs*.

Rejetée par le peuple dès le treizième siècle, constamment violée à la même époque par les lettrés, la déclinaison française achève de se décomposer au quatorzième siècle. Elle disparaît, et la distinction d'un cas sujet et d'un cas régime est abandonnée. On se borne désormais à n'employer qu'un seul cas pour chaque nombre. Mais lequel des deux subsista? Ce fut le cas régime; il était ordinairement plus allongé et plus consistant que le sujet, et revenait plus fréquemment dans le discours. Dès lors le cas sujet disparut : la forme moderne était créée.

Ainsi le nominatif *falco* avait donné en vieux français *fauc*; et l'accusatif *falconem* avait donné *faucon*. Ce fut cette dernière forme qui subsista seule.

On peut encore relever en français quelques traces de cette ancienne déclinaison à deux cas, par exemple : *on* (homo), *homme* (hominem); *maire* (major), *majeur* (majorem); *pâtre* (pastor), *pasteur* (pastorem); *chantre* (cantor), *chanteur* (cantorem); *sire* (senior), *seigneur* (seniorem); *serpe* (serpens), *serpent* (serpentem); *moindre* (minor), *mineur* (minorem). Nos pronoms personnels représentent une déclinaison presque complète (voyez § 336).

Quelques mots nous sont parvenus avec la forme du cas sujet : *fils* (filius), *fonds* (fundus), *lacs* (laqueus), *legs* (legatus), *lis* (lilius pour lilium), *lez* (latus), *rets* (retis), *puits* (puteus), *queux* (coquus), *peintre* (pictor), *traître* (traditor), *sœur* (soror), *ancêtre* (antecessor), etc.

266. Il y a deux sortes de noms : le **nom commun** et le **nom propre**.

Le **nom commun** est celui qui convient, qui est commun à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce, comme *soldat*, *chien*, *maison*.

267. Le **nom propre** est celui qui ne convient, qui n'est propre qu'à une personne, à un animal ou à une chose prise en particulier, comme *Pierre*, *Médor*, *Paris*, *le Rhône*.

Digitized by Google

Ainsi *Pierre* peut être le nom de plusieurs hommes, mais il ne convient pas à tous les individus de l'espèce humaine; *plusieurs* villes, *plusieurs* fleuves peuvent se nommer *Paris*, se nommer *Rhône*, mais les noms de *Rhône* et de *Paris* ne peuvent pas convenir à *tous* les fleuves, à *toutes* les villes; *Pierre*, *Paris*, *Rhône* sont donc des noms propres. En résumé, le **nom propre** s'applique aux individus et jamais à l'espèce, tandis que le nom commun s'applique à l'espèce et jamais aux individus. Dans *le fermier Louis*, par exemple, *fermier* est un nom commun parce qu'il s'applique à toutes les personnes dans la même situation, et *Louis* un nom propre, parce qu'il désigne un *fermier* pris en particulier.

268. Les **noms communs** servent à désigner tous les êtres. Parmi ces êtres, les uns, tels que *homme*, *cheval*, *fleuve*, ont une substance matérielle qui tombe sous nos sens : ce sont des noms *concrets*; les autres, tels que *paresse*, *courage*, *lenteur*, n'ont aucune réalité matérielle : ce sont les noms *abstraits*.

Les **noms propres** sont ou des noms de personnes, de familles ou de peuples, comme *Jean*, *Bourbon*, *Français*; ou des appellations géographiques, comme *Bordeaux*, la *Loire*, les *Alpes*. — Ils commencent toujours par une grande lettre.

269. On appelle **noms collectifs** ceux qui expriment un assemblage, une collection de personnes, d'animaux ou de choses, comme *foule*, *troupe*, *multitude*.

Un **collectif** peut être **général** ou **partitif** :

1° **Général** quand il désigne la totalité ou une partie déterminée des personnes ou des choses dont on parle; il est alors le plus souvent précédé de *le*, *la*, *ce*, *cette*, *mon*, *ton*, *son*, etc. Ex. : *La* **multitude** *des soldats se porta en avant.*

2° **Partitif** quand il ne désigne qu'une partie, qu'un nombre indéterminé des personnes ou des choses dont on parle; il est alors le plus souvent précédé de : *un*, *une*, *de*, *des*, etc. Ex. : *Une* **multitude** *de soldats se portèrent en avant.*

Dans le premier cas, *la multitude des soldats* signifie la totalité des soldats; dans le second cas, *une multitude de soldats*

Digitized by Google

signifie simplement un nombre considérable pris dans la totalité des soldats.

270. On appelle **noms composés** des noms formés de plusieurs mots unis par un trait d'union, mais qui ne désignent qu'une seule et même chose, comme *chef-d'œuvre*, *arrière-pensée*.

271. Enfin quelques grammairiens appellent avec raison *noms indéfinis* des mots que l'on place d'ordinaire parmi les pronoms indéfinis et qui ne désignent que des êtres vagues, indéterminés. Tels seraient toujours : *on*, *rien*; et accidentellement : *personne*, *chose*, etc.

272. Il est essentiel de remarquer deux choses dans les noms, savoir : **l'étendue** et la **compréhension**. — Le mot *étendue* vient du verbe *étendre* et a le sens général de grandeur, d'espace, de développement. Le mot *compréhension* (du latin *comprehendere*, saisir) indique la faculté de comprendre, de concevoir. En grammaire, ces deux mots ont un sens plus restreint et servent à désigner dans les noms : l'*étendue de la signification* et la *compréhension de l'idée*.

Par l'*étendue de la signification* des noms communs ou des noms propres, on entend l'ensemble des êtres auxquels ces noms peuvent convenir : le mot *animal*, par exemple, a plus d'étendue que le mot *homme*, puisque le premier peut s'appliquer à tous les êtres animés et que le second ne désigne qu'un genre du règne animal. Le mot *homme*, à son tour, a plus d'étendue que le nom de *Français*, qui désigne des hommes d'une nationalité particulière, et celui-ci en a plus que celui de *Pierre* et de *Paul*, qui sont des individus déterminés.

Par la *compréhension de l'idée* on entend la totalité des idées qu'un nom générique renferme : « Ainsi le mot *animal* a une compréhension plus grande que le mot *être*, car on appelle *être* tout ce qui existe ; or un animal est un être puisqu'il existe, et de plus il a un corps capable de se mouvoir et de sentir. Le substantif *homme*, à son tour, a plus de compréhension que celui d'*animal*, puisque l'homme possède toutes les qualités qui font l'animal, et, de plus, celles qui n'appartiennent qu'à lui, comme une certaine forme extérieure, le langage, la raison, etc. Le substantif *Français* a plus de compréhension que le mot *homme*, puisqu'aux idées que ce mot éveille déjà en nous, il joint celle d'être né ou naturalisé en France ; et *Pierre* ou *Paul* ont la plus grande compréhension possible, puisqu'aux idées génériques d'*être*, d'*animal*, d'*homme* et de *Français* ils joignent encore celles qui les caractérisent individuellement.

Ainsi l'étendue et la compréhension dans les substantifs marchent en sens inverse : les noms les plus généraux ont l'étendue la plus grande et

Digitized by Google

la plus petite compréhension; les noms propres d'individus ont l'étendue la plus petite possible, mais en même temps la plus grande compréhension. » (B. Jullien, *Cours supérieur de grammaire.*) Nous verrons plus loin, au chapitre de l'article, de l'adjectif, etc., l'utilité de cette distinction.

273. Dans les noms il faut considérer le **genre** et le **nombre**.

SECTION I

DU GENRE DANS LES NOMS

274. Le **genre** est la différence, la distinction que l'on fait entre les êtres mâles ou femelles.

Il y a en français deux *genres* : le **masculin** et le **féminin**.

275. Règle générale. — Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du genre masculin, comme *le père*, *le lion*. Les noms de femmes et d'animaux femelles sont du genre féminin, comme *la mère*, *la lionne*.

On a donné, par analogie, le genre masculin ou féminin à des noms de choses qui ne sont ni mâles ni femelles : ainsi *le château*, *le pays*, *le bois* sont du genre masculin, tandis que *la lune*, *la cour*, *la grille* sont du genre féminin.

Pour les êtres animés, le genre est facile à reconnaître; mais l'usage ou le dictionnaire peuvent seuls nous apprendre le genre des noms de choses. La terminaison même des noms n'est pas un guide sûr à cet égard : *orange*, *berge*, *douleur* sont du féminin; *lange*, *cierge*, *labeur* sont du masculin. On peut noter cependant que la plupart des noms terminés en *ance*, *ense*, *esse*, *eur*, *ion*, *té* sont féminins, tandis que ceux en *age*, *aire*, *ège*, *ien*, *iste* sont presque tous masculins.

Quelques noms même ont changé de genre avec le temps : *affaire*, *aise*, *comète*, *dent*, *énigme*, *épithète*, *erreur*, *étude*, *idole*, *insulte*, *offre*, *rencontre* ont été autrefois employés au masculin; *abîme*, *absinthe*, *âge*, *diocèse*, *doute*, *duché*, *emplâtre*, *échange*, *évangile*, *mensonge*, *opuscule*, *ouvrage*, *orage*, *poison*, *reproche*, *sphinx*, *sort* ont été employés au féminin.

Fourmi était un nom masculin dont le féminin était *fourmie* (en latin formic*am*); nous avons conservé la forme masculine, mais avec le genre féminin, *une* fourmi. *Épitaphe* a longtemps flotté entre les deux genres,

Digitized by Google

ainsi que *couple*, *automne*, *aigle*, etc. *Comté*, autrefois féminin, comme dans *Franche-Comté*, est devenu masculin : *le comté* d'Avignon. *Le poison* a remplacé *la poison* (latin *potionem*) ; et par contre *navire* a été fait masculin, tandis que *nef* est resté féminin. Enfin quelques noms peuvent être masculins ou féminins suivant l'idée qu'on y attache ; d'autres sont encore des deux genres dans tous les sens (voyez *Syntaxe*, § 579.)

276. Les noms de contrées sont masculins, excepté quand ils se terminent par un *e* muet : *le* Portugal, *le* Danemark, *le* Brésil, etc., — *la* France, *la* Prusse, *la* Russie, etc.

Les noms de villes, de fleuves, de montagnes sont tantôt masculins, tantôt féminins :

1° Villes : *Bordeaux*, *Lyon*, *Paris* ; — *Rome*, *Venise*, *La Rochelle*.

2° Fleuves : *Le Rhin*, *le Rhône*, *le Tibre* ; — *la Seine*, *la Loire*, *la Plata*.

3° Montagnes : *Les Apennins*, *les Balkans*, *le Caucase* ; — *les Alpes*, *les Pyrénées*, *les Cévennes*.

277. Il est impossible de donner une règle précise pour reconnaître le genre des noms de choses. Voici cependant quelques mots sur le genre desquels on se trompe souvent ; nous renvoyons pour les autres au dictionnaire :

GENRE MASCULIN

albâtre,	balustre,	hémisphère,	ongle,
alvéole,	centime,	hémistiche,	orifice,
ambre,	éclair,	hyménée,	organe,
antipode,	épiderme,	incendie,	parafe,
antre,	épilogue;	indice,	pétale,
armistice,	épisode,	intervalle,	platine,
astérisque,	esclandre,	isthme,	pleur,
auspice,	exemple,	obélisque,	ulcère,
autel,	exorde,	obus,	ustensile,
automne,	girofle,	omnibus,	vestige.

GENRE FÉMININ

alarme,	armoire,	atmosphère,	ébène,
amnistie,	arrhes,	avant-scène,	écritoire,
argile,	artère,	dinde,	épigramme,

Digitized by Google

épigraphe,	idole,	oasis,	paroi,
épitaphe,	image,	omoplate,	patère,
équivoque,	immondice,	once,	réglisse,
extase,	jujube,	orbite,	sandaraque,
horloge,	nacre,	oriflamme,	sentinelle.

Des trois genres que possédait la langue latine (le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*), le français n'adopta que le masculin et le féminin pour les substantifs. Nous verrons plus loin quels sont les débris du genre neutre qui subsistent encore dans notre langue (voy. § 337). Disons en quelques mots comment le neutre latin disparut pour les noms en français, et d'où viennent nos masculins et nos féminins.

1° Les substantifs *latins masculins* sont ordinairement *restés masculins en français* : ainsi *mund*us, *mur*us, *fili*us ont donné *le* monde, *le* mur, *le* fils. Il n'y a qu'une seule exception générale : ce sont les substantifs *abstraits* en *or*, qui sont presque tous masculins en latin[1] (dol*or*, vap*or*, col*or*, terr*or*) et qui sont tous devenus féminins en français (*la* douleur, *la* vapeur, *la* couleur, *la* terreur); il n'y a en dehors de cette règle que *honneur* (honor), *amour* (amor), *labeur* (labor), qui sont masculins[2]. Encore *honneur* était-il féminin au moyen âge, de même que *amour* (comme le montrent les locutions *de belles amours*, *d'éternelles amours*, etc.). Ces noms français féminins venant de noms masculins en latin chagrinèrent les latinistes du seizième siècle, qui auraient bien voulu pouvoir restituer à nos mots français le genre du latin; c'est ainsi que de *labor* ils tirèrent le *labeur*, et qu'ils essayèrent d'imposer à *amour* le masculin; cette tentative échoua, mais c'est depuis lors qu'*amour* subit cette règle bizarre qui lui donne le genre masculin au singulier, et le genre féminin au pluriel.

2° Les substantifs *latins féminins* sont également *restés féminins* en français (*rosa*, *la* rose; *luna*, *la* lune; *filia*, *la* fille). Il n'y a qu'une seule exception générale : ce sont les noms d'arbres, comme *pinus*, *fraxinus*, *cupressus*, etc., qui, féminins en latin, sont devenus masculins en français, *le* pin, *le* frêne, *le* cyprès.

3° Les noms *neutres latins* se sont fondus, en français, tantôt dans les masculins, tantôt dans les féminins. — Le peuple romain perdit fort tôt le sentiment des raisons qui à l'origine avaient donné à tel objet plutôt le neutre que le masculin, et il commença de bonne heure à supprimer le neutre, en le transformant en masculin. Cette faute, que les grammairiens romains signalent comme usuelle sous l'Empire, se rencontre fréquemment dans les inscriptions, où les graveurs ignorants mettent *templ*us, *membr*us, *brachi*us, pour *templ*um, *membr*um, *brachi*um. De là les

1. Il y avait en latin sept noms en *or* qui n'étaient pas du masculin : 1° féminins : *arbor*, *soror*, *uxor*. — 2° neutres : *ador*, *æquor*, *cor*, *marmor*.

2. Les noms *concrets* ont naturellement conservé en français le genre qu'ils avaient en latin : *sororem*, la *sœur*; *oratorem*, l'*orateur*; *piscatorem*, le *pêcheur*, etc.

Digitized by Google

masculins français, *le* membre, *le* bras, etc. — Plus tard, à la chute de l'Empire, eut lieu, par la force d'analogie toujours croissante, une erreur plus grossière encore. On prit le pluriel neutre en *a* (*foli*a, *cornu*a, *pir*a, *pom*a) pour un nominatif singulier de noms féminins de la première déclinaison (comme *rosa*). Ces mots, ainsi traités comme *rosa*, apparaissent alors dans certains textes du latin mérovingien avec des formes monstrueuses, telles que des accusatifs pluriels en *as* (*pecor*as, *foli* as, etc.). De là viennent nos substantifs féminins, *la* feuille, *la* poire, *la* pomme, *la* corne, tirés des neutres *folium*, *pirum*, *pomum*, *cornu*. De là aussi, le mot *orgue* (du neutre latin *organum*), qui était féminin dans le vieux français (*une belle orgue*, *de grandes orgues*). Au seizième siècle, les latinistes lui enlèvent le genre féminin et disent, pour rapprocher le mot du latin, *un bel* orgue, *de beaux* orgues. Une lutte s'établit alors entre l'ancien usage du peuple, qui faisait *orgue* du féminin, et l'usage nouveau des savants, qui donnaient à *orgue* le genre masculin, lutte à laquelle les grammairiens mirent un terme en décrétant que *orgue* serait masculin au singulier et féminin au pluriel, comme on le verra à la syntaxe.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES NOMS

278. Le français forme de trois manières le féminin des noms d'hommes et d'animaux :

1° Il modifie la terminaison du masculin : *lion*, *lionne*;

2° Il se sert d'un mot spécial pour distinguer la femelle du mâle : *cheval*, *jument*;

3° Il ajoute au nom un qualificatif qui en détermine le genre : *l'aigle* mâle, *l'aigle* femelle.

279. Règle générale. — On forme ordinairement le féminin en ajoutant un **e muet** au masculin : *marquis* fait *marquis*e; *ours*, *ours*e; *époux*, *épous*e.

Le latin formait son féminin en *a* : de *lupus* (loup) il tirait *lup*a (louve). Cet *a* est naturellement devenu *e* en français, comme dans *port*e de *port*a, *ros*e de *ros*a, etc.

Les noms en **er** et en **ier** prennent en outre un accent grave sur l'*e* pénultième : *berger*, *berg*ère; *jardinier*, *jardini*ère.

La plupart des noms terminés par **n** ou **t** redoublent cet *n* et ce *t* au féminin : *baron*, *baron*ne; *paysan*, *paysan*ne; *chat*, *chat*te; *linot*, *linot*te.

Digitized by Google

Les noms en **ain, in** et quelques noms en **an** font exception à cette règle : *Romain* fait *Romain*e, *orphelin*, *orpheline*; *faisan*, *faisan*e; *Persan*, *Persan*e, etc., sans redoubler l'*n*.

280. Une vingtaine de substantifs forment leur féminin en ajoutant **esse** au masculin : *nègre*, *nég*resse; *hôte*, *hôt*esse; *abbé*, *abb*esse.

281. Les noms terminés en **eur** forment leur féminin en **euse**, comme *chanteur*, *chant*euse; *buveur*, *buv*euse; — ou en **ice**, comme *médiateur*, *médiatr*ice; *ambassadeur*, *ambassadr*ice; — ou en **esse**, comme : *chasseur*, *chasser*esse; *pécheur*, *pécher*esse.

Cette finale *esse* ne s'ajoute qu'à huit ou neuf mots en *eur* : *bailleur*, *chasseur*, *défendeur*, *demandeur*, *enchanteur*, *pécheur*, *vendeur*, auxquels il faut ajouter *devin*, dont une forme peu usitée, *devineur*, a donné *devineresse*.

La syllabe *eur* cessant d'être accentuée (voyez § 124), s'affaiblit en *c*, et la voix se reporte avec force sur la finale *esse*, qui devient la syllabe accentuée du mot.

Quelques-uns de ces noms ont également un féminin en *euse : vendeur*, *vendeuse; chasseur*, *chasseuse*, etc.

Cantatrice, *impératrice*, qui servent aussi de féminins à *chanteur*, *empereur*, sont la reproduction des mots latins *cantatricem*, *imperatricem*, féminins de *cantatorem*, *imperatorem*. Pour les suffixes *esse*, *eur* et *euse*, voyez § 144, 145.

Quant à *euse* servant de forme féminine à *eur* (vol*eur*, vol*euse*; tromp*eur*, tromp*euse*), elle est le résultat d'une confusion avec la forme *eux*, *euse* (heur*eux*, heur*euse*). Nous avons vu § 75 que *r* final dans la prononciation populaire des noms en *eur* ne se faisait pas entendre au quinzième ni au seizième siècle. On disait donc vol*eux*, tromp*eux*, comme heur*eux*, génér*eux* : de là le féminin en *euse*.

282. Les mots tels que *auteur*, *écrivain*, *peintre*, *professeur*, etc., qui désignent des professions le plus souvent exercées par des hommes, manquent d'une forme distincte pour le féminin. On dit *une femme auteur*, *une femme peintre*, etc.

Digitized by Google

283. Enfin les noms suivants offrent cette particularité d'être plus courts au féminin qu'au masculin :

MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
canard,	cane,	*manteau*,	mante,
chiffon,	chiffe,	*mulet*,	mule,
dindon,	dinde,	*taureau*,	taure.

Cette apparente irrégularité s'explique par l'histoire de la langue. Tous les féminins cités avaient, dans le vieux français, des masculins aujourd'hui perdus. Ainsi on disait au onzième siècle *un mul* (du latin *mulus*, mulet) et *une mule* (du latin *mula*, mule), et le diminutif *mulet* (dérivé de mul, comme *sachet* de sac) signifiait seulement un *petit mul*. Plus tard, *mul* (qui signifiait l'animal que nous appelons maintenant *mulet*) disparut, et le français fut obligé, pour retrouver à *mule* un masculin, de prendre le diminutif *mulet* en lui donnant toute l'énergie qu'il possède aujourd'hui et qu'il n'avait point à l'origine de la langue.

284. Le français emploie aussi parfois des mots complètement différents pour désigner les deux sexes.

MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
homme,	femme,	cheval,	jument,
père,	mère,	coq,	poule,
frère,	sœur,	taureau,	vache,
oncle,	tante,	bélier,	brebis,
gendre,	bru,	bouc,	chèvre,
parrain,	marraine,	cerf,	biche,
sanglier,	laie,	jars,	oie,
lièvre,	hase,	veau,	génisse, etc

285. La plupart des animaux n'ont qu'un seul nom, masculin ou féminin, pour désigner le mâle et la femelle. Ainsi l'on dit : *le* rossignol, *la* grive, *le* geai, *le* renne, *la* girafe, etc. — Pour préciser le genre on est obligé d'ajouter le mot *mâle* ou *femelle* et de dire : *le* rossignol *mâle*, *le* rossignol *femelle*; *la* girafe *mâle*, *la* girafe *femelle*, etc.

Digitized by Google

SECTION II

DU NOMBRE DANS LES NOMS

286. Le **nombre** est la différence, la distinction que l'on fait entre une chose seule et plusieurs choses réunies.

Il y a en français deux nombres : le **singulier**, qui désigne une seule personne, un seul animal ou une seule chose, comme *la femme, le livre;* — le **pluriel**, qui désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses, comme *les femmes, les livres.*

Quelques substantifs qui n'avaient point de singulier en latin, tels que *nuptiæ, arma,* ont pris en français les deux nombres : *la noce, l'arme; les noces, les armes.* Quelques autres, qui possédaient en latin les deux nombres, n'ont gardé, au contraire, en français que le pluriel : *mœurs,* de *mores; ancêtres,* de *antecessores* (cependant Chateaubriand dit encore : *un ancêtre*).

287. Règle générale. — Pour former le pluriel des noms, on ajoute **s** au singulier. Ex. : *l'homme, les hommes; le livre, les livres.*

L'adoption du cas régime comme type du substantif latin eut une conséquence curieuse pour la formation des nombres. Dans le paradigme :

SINGULIER	PLURIEL
murus-murs,	*muri*-mur,
murum-mur,	*muros*-murs,

le cas régime était pour le singulier *mur*, pour le pluriel *murs*. Au quatorzième siècle, la nouvelle déclinaison prenant le cas régime pour type, il en résulta que l'*s* du cas régime *murs* (muros) devenait pour la langue française la marque du pluriel, et que l'absence d'*s* au cas régime *mur* (murum) était déclarée la marque du singulier.

Si l'on avait au contraire adopté comme type le cas sujet, et abandonné le cas régime, on aurait eu *murs* (murus) au singulier, au pluriel *mur* (muri), et l'*s*, qui est aujourd'hui la marque du pluriel, fût deven dès lors la marque du singulier

Quand les noms sont terminés au singulier par **s** ou par ses

Digitized by Google

équivalents **x**, **z**, ils ne changent pas au pluriel. Ex. : *le fil***s**, *les fil***s**; *la voi***x**, *les voi***x**; *le ne***z**, *les ne***z**.

288. Exception. — Les noms terminés au singulier par **au** ou par **eu** prennent **x** au pluriel. Ex. : *un bateau*, *des bateau***x**; *un feu*, *des feu***x**.

Les sept noms suivants terminés en *ou* : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, prennent aussi un **x** au pluriel : *des bijou***x**, *des caillou***x**, etc.

Les autres noms en *ou* prennent *s* au pluriel : *un clou*, *des clou***s**; *un verrou*, *des verrou***s**.

Cette singularité est un reste de la vieille langue. Notre *s* du pluriel étant toujours muet à la fin des mots, comme dans *roses*, *fleurs*, cet *s* s'écrivait au moyen âge indifféremment par *s*, *x* ou *z*; on trouve, par exemple, le mot *voix* écrit *vois* ou *voiz*; et *nez* écrit *nes* ou *nez*. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les meilleurs auteurs écrivent *assé***s**, *seré***s**, *voulé***s** (pour *assez*, *serez*, *voulez*), etc., et des *caillou***s**, des *creu***s** pour des *caillou***x**, des *creu***x**), etc. Un reste de cette liberté persiste dans les mots *bijou*, *genou*, etc., que nous écrivons *bijou***x**, *genou***x**, tandis que nous écrivons *clou***s** et *verrou***s**.

C'est encore par cette raison de l'équivalence ancienne des lettres muettes *s*, *x* et *z*, que les mots tels que ne*z*, voi*x*, noi*x* ne prennent pas *s* au pluriel et restent aussi invariables que les mots déjà terminés au singulier par un *s*, tels que *fils* et *héros*.

289. La plupart des noms terminés en **al** font leur pluriel en **aux** : *le cheval*, *les chev***aux**, *le mal*, *les m***aux**.

Bal, *carnaval*, *chacal*, *pal*, *régal* et quelques autres font au pluriel : *bal***s**, *carnival***s**, etc.

Au temps de Hugues Capet, *al* faisait régulièrement *als* au pluriel : un *cheval*, des *chevals*; un *mal*, des *mals*. Plus tard, au temps de saint Louis environ, *al* devint *au* devant une consonne; la trace de ce changement est restée dans *chevau*-léger, *Vau*girard, pour *cheval*-léger, *Val*-girard (le vallon de Girard). *Chevals* devint alors *chevaus*, puis *chevax* par la confusion de l'*u* et de l'*s*. Plus tard on rétablit l'*u* tout en conservant l'*x* (chevaux). Le seizième siècle introduisit un *l*, qui était inutile et qui n'a pas subsisté (*chevaulx*). Le dix-septième siècle a de nouveau ôté *l* et nous a donné *chevaux*. Pour la vocalisation de *l* en *u*, voyez § 74.

290. La plupart des noms terminés en **ail** forment régu-

Digitized by Google

lièrement leur pluriel avec un **s** : *un gouvernail, des gouvernail***s**; *un portail, des portail***s**. Excepté les sept noms suivants : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail,* qui font au pluriel : *baux, coraux, émaux, soupiraux, travaux, vantaux, vitraux.*

Bétail a pour pluriel *bestiaux,* qui vient de l'adjectif *bestial.*

291. *Aïeul, ciel, œil* font au pluriel *aïeux, cieux, yeux* à côté de *aïeuls, ciels, œils.* — *Ail* fait *ails* ou *aulx.*

Remarque. — Le féminin *aïeule* suit la règle générale.

Ciel est successivement devenu au pluriel *ciels, cieus, cieux,* par un double changement que nous avons étudié au § 74. Pour la différence entre *ciels* et *cieux, œils* et *yeux,* voyez la Syntaxe (§ 597 et 598).

SECTION III

ÉTYMOLOGIE

I. NOMS COMMUNS

« Il n'est point d'objets simples dans la nature, dit M. A. Darmesteter dans son remarquable *Traité de la formation des noms composés.* Chaque chose se présente à nous avec un ensemble de qualités diverses dont l'une, plus saillante, est choisie pour dénommer la chose. Celle-ci est ainsi désignée par l'une de ses parties dont le nom éveille dans la pensée non pas seulement l'image de cette partie, mais l'image totale de l'objet. De nos jours, *fleuve, neige* font revivre à nos yeux, dans toute leur étendue, les images sensibles des objets désignés par ces noms. Primitivement *fleuve* était *ce qui coule* (*fluere*); *neige, la chose humide.* Le mot a donc d'abord désigné une qualité que l'esprit jugeait alors fondamentale, pour finir, le sens étymologique se perdant, par représenter l'objet dans sa totalité. Exprimant une qualité, c'était un adjectif : désignant ensuite un ensemble de qualités, une substance, il est devenu substantif. »

292. Ainsi les noms communs ont commencé par être des adjectifs, et l'on peut citer plusieurs mots substantifs en français moderne, tels que *domestique, sanglier, bouclier, grenade, lange, linge, coursier,* etc., qui étaient encore adjectifs

Digitized by Google

dans l'ancienne langue, conformément à leur origine latine. On disait en vieux français :

Un serviteur domestique, c'est-à-dire un homme attaché au service de la maison (*domus*) ;

Un porc sanglier (*porcus singularis*), c'est-à-dire un porc *sauvage*, qui vit *solitairement* ;

Un écu bouclier (*clypeus buccularius*), ce qui veut dire littéralement un *écu bombé* ;

Une pomme grenade (*pomum granatum*), c'est-à-dire une pomme remplie de *pépins* (*grana*) ;

Un vêtement lange ou *linge* (*vestimentum laneum*, *lineum*), c'est-à-dire un habit de *laine* ou de *lin* ;

Un cheval coursier, c'est-à-dire un cheval réservé à la course, etc.

Dans ces diverses expressions, l'épithète a fini par éliminer le substantif et devenir le nom même de l'objet. C'est alors qu'on a dit : un *domestique*, un *sanglier*, un *lange*, un *linge*, un *coursier*, etc., comme nous disons aujourd'hui un *mort*, au lieu d'un homme mort ; un *mortel*, au lieu d'un être mortel ; un *pauvre*, un *riche*, un *grand*, un *petit*, etc.

II. NOMS PROPRES

293. Les noms propres sont, comme nous l'avons vu plus haut, ou des noms d'hommes ou des appellations géographiques.

Plusieurs ont une origine encore inconnue aujourd'hui ; mais la plupart ont un sens facile à saisir et qui prouve que tous ont dû d'abord être des noms communs.

294. Les noms appliqués aux individus sont empruntés :

1° A une qualité ou à un défaut de l'esprit ou du corps. Ex. : *Leblanc*, *Leroux*, *Lerouge*, *Legrand*, *Legros*, *Lebègue*, *Lebon*, *Benoît* (béni, saint), *Ledoux*, etc.

2° A la profession, à la dignité. Ex. : *Ancelle* (servante), *Guyon* (conducteur, guide), *Vacher*, *Bergeron*, *Sergent*, *Taver-*

Digitized by Google

nier, *Le Tellier* (le toilier), *Lecomte*, *Leverrier*, *Richard*, *Charpentier*, etc.

3° Au lieu d'habitation : *Dufour*, *Duval*, *Dumont*, *Rivière*, *Deschamps*, *Dupré*, *Dubois*, *Delisle*, *Defrance*.

4° A la nationalité : *Breton*, *Lenormand*, *Germain*, *Bourguignon*, *Picard*, etc.

5° Au règne animal : *Taurel* (taureau), *Lecat* (le chat), *Hérisson*, *Loiseau*, *Loisel*, etc.

6° Au règne végétal : *Buisson* (de buis), *Laforest*, *Lafleur*, *Delorme*, *Lechêne*, *Olivier*, etc.

Les noms géographiques ont également commencé par être noms communs. Ils indiquent ordinairement :

1° La configuration ou la nature du sol. Ex. : *Rochefort*, *Champagne* (plaine), *Aigues-Mortes* (eaux-mortes), *Aumont* (altus mons), etc.

2° Les plantes qui y vivent. Ex. : *Saulzais*, *Aulnaye*, *Châtenay*, *Coudray*, etc.

3° La destination que ces lieux avaient reçue. Ex. : *Fargue* (fabrica), *Ozouer* (oratorium, *oratoire*), *Marmoutier* (majus monasterium, *plus grand monastère*).

4° Le nom d'un personnage important. Ex. : *Saint-Cloud*, *Saint-Hélier* (sanctus Hilarius), *Saint-Estèphe* (Stephanus), *Saint-Mémin* (Maximinus), *Dampierre* (dominus Petrus, *seigneur Pierre*), *Orléans* (Aurelianus), *Port-Vendres* (portus Veneris, *port de Vénus*), etc.

Pour la *composition* et la *dérivation*, voyez livre I, chap. III.

Digitized by Google

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

295. L'**article** est un mot que l'on met ordinairement devant le substantif pour montrer qu'il est pris dans un sens déterminé. Ex. : **Le** *bœuf est* **un** *animal utile; j'ai trouvé* **le** *livre que je cherchais; j'ai reçu* **une** *lettre que j'attendais.*

L'article prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

Article vient du latin *articulus* (jointure, articulation). On verra plus loin que *le* (du latin *illum*) est étymologiquement un adjectif démonstratif, et *un* (du latin *unus*) un adjectif numéral. L'*article* est donc en réalité un *adjectif déterminatif* qui sert à modifier l'*étendue* des noms, en restreignant l'application de ces noms soit à tel ou tel individu, soit à telle ou telle catégorie d'individus déterminés, comme nous l'avons vu dans les exemples ci-dessus.

296. Il y a deux sortes d'articles :

1° L'article **défini**, qui se met devant les noms dont le sens est bien déterminé, comme : **Le** *cheval de mon père est noir. De mon père*, qui accompagne le mot *cheval*, sert à le déterminer.

2° L'article **indéfini**, qui se met devant les noms dont le sens est indéterminé, c'est-à-dire vague, peu précis, comme **un** *cheval* dans cette phrase : **Un** *cheval s'est abattu.*

L'*article défini* sert à désigner des objets connus ou donnés pour tels; l'*article indéfini* sert à désigner un objet dont il n'a pas encore été question. Ainsi La Fontaine a dit : **Un** *paon muait* : **un** *geai prit son plumage.* S'il avait eu à reparler de ces animaux, il n'aurait plus dit : *un* paon, *un* geai, mais *le*

Digitized by Google

paon, *le* geai. On voit que *le* s'applique aux objets déjà indiqués ou définis, et *un* à ceux qui ne le sont pas encore.

Le latin classique n'avait point d'article; c'était là une imperfection réelle, qui causait parfois plus d'une obscurité; aussi, vers la fin de l'empire romain, le peuple commença à joindre aux substantifs l'adjectif démonstratif **ille** (*ce*, *cet*), pour la clarté du discours, dans les cas où nous employons aujourd'hui *le*, *la*, *les*. Ainsi il disait *illa ecclesia* (proprement *cette* église); *ille rex* (*ce* roi), *illa corona* (*cette* couronne), pour dire simplement *l'église*, *le roi*, *la couronne*. On peut avoir une idée de cet emploi de l'adjectif démonstratif comme article quand on le voit, sous nos yeux, fonctionner dans plusieurs patois. Ainsi le patois picard ne dit pas *le curé*, *le maréchal*, mais *ch'curé*, *ch'marichau* (proprement *ce* curé, *ce* maréchal), employant ainsi, comme le latin vulgaire, le pronom démonstratif pour servir d'article.

Illum, devenu dans le latin mérovingien *illom*, puis *illo*, a donné le vieux français *lo*, qui vers le onzième siècle s'est adouci en *le*; de même *illam* a donné *la*; et *illos* a donné à l'origine le vieux français *los*, qui au dixième siècle s'est adouci en *les*, comme *lo* s'est assourdi en *le*, et *jo* en *je*.

297. Remarque. — Les noms propres de personnes sont les seuls qui en français, étant suffisamment déterminés par eux-mêmes, ne prennent pas ordinairement d'article : *Pierre*, *Paul*, *Louise*, etc. Excepté les noms propres comme *le* Tasse, *l'*Arioste, qui ont conservé en français l'article qu'ils avaient en italien.

298. L'article **défini** est : **le** pour le masculin : **le** *livre*; — **la** pour le féminin : **la** *rose*; — **les** pour le pluriel des deux genres : **les** *livres*, **les** *roses*.

299. Il y a deux remarques à faire sur l'article *défini* :

1° Quand **le**, **la** précèdent un mot commençant par une voyelle ou une *h muette*, l'article perd sa voyelle, qui est remplacée par une *apostrophe*. Ex. : **L'**enfant, **l'**envie, **l'**honneur, **l'**humeur. On dit alors que l'article est *élidé*.

Élider vient du latin *elidere*, qui veut dire *écraser* : la voyelle *élidée* est en effet *écrasée* et remplacée par l'apostrophe.

Cette élision de l'article a amené une erreur curieuse dans la formation de notre langue. Au moyen âge, le mot *lierre*, par exemple, s'écrivait et se prononçait *ierre*, du latin *hedera*. Nos pères disaient correcte-

Digitized by Google

ment l'*ierre*, et ce n'est que vers le quinzième siècle que l'article se souda au substantif (*lierre*). Ce nom ainsi formé dut être précédé à son tour d'un nouvel article, *le lierre*. La même erreur se retrouve dans plusieurs autres mots : nous disons *le lendemain*, *le loriot*, *lors*, etc., tandis que nos ancêtres disaient *l'endemain* (*en* et *demain*, du latin *de manè*), *l'oriot* (en provencal *auriol*, du latin *aureolus*, doré, merle jaune), *l'ors* (dérivé de *or*, en latin *hora*).

2° Devant un nom masculin singulier commençant par une consonne ou une *h aspirée* on met **au** pour **à le**; *du* pour **de le**. Ex. : **Au** *père*, **au** *héros*; **du** *père*, **du** *héros*.

Au pluriel, devant tous les noms, **de les** se change en **des**; **à les** se change en **aux**. Ex. : **Des** *pères*, **aux** *pères*. On dit alors que l'article est *contracté*.

Contracté vient du latin *contractum*, resserré.

A le est d'abord devenu *al* dans le vieux français, de même que *de le* est devenu *del*. Vers le douzième siècle, *l* se vocalise en *u* (comme dans *aubе* de *alba*, *autre* de *alter*), et, de même que ét*al*, v*al* sont devenus ét*au* et v*au* (dans à *vau-l'eau*, *Vau*girard, etc.), l'article *al* est devenu *au*.

Del est devenu *deu*, comme la vieille forme *chev*el (restée dans *chevelure*) est devenue *chev*eu. Plus tard *deu* s'est contracté en *du*, par le changement de *eu* en *u* (comme dans les vieilles formes *meu*, *bleu*et, *beuvant*, aujourd'hui *mû*, *bluet*, *buvant*).

De même que *à le* est devenu successivement *al*, puis *au*, le pluriel *à les* donna le vieux français *als*, puis *aus*. *Aus* devint ensuite *ax* et enfin *aux* par un changement expliqué au § 289.

De les, contracté en *dels* à l'origine, s'est réduit au douzième siècle à *des*.

Nous avions encore un article, formé de *en* et de *les*, qui s'étaient réduits à *els* et enfin à *es*. Ce mot n'est plus employé que dans quelques expressions consacrées, et toujours devant un nom pluriel : bachelier *ès* lettres, Saint-Pierre-*ès*-liens, etc., c'est-à-dire bachelier *dans les* lettres, Saint-Pierre *dans les* liens.

300. L'article **indéfini** est, au singulier, **un** pour le masculin, **une** pour le féminin; au pluriel, **des** pour les deux genres : *un* homme, *une* femme; *des* hommes, *des* femmes.

Notre article indéfini *un*, *une* vient du latin *unus* (un), *una* (une), qui chez les Romains avait déjà pris le sens de *un certain*.

Digitized by Google

D'après le grammairien Sylvius, au commencement du seizième siècle on écrivit **un** avec un *g* (*ung*) dans la crainte étrange qu'on ne le confondît avec le chiffre romain VII. On sait qu'au commencement des mots l'*u* était alors représenté par un *v*; ce mot s'écrivait donc vn et pouvait peut-être prêter à l'illusion.

301. Remarque. — Il ne faut pas confondre **un** article indéfini avec **un** adjectif numéral. Le premier n'exprime qu'une indication vague, sans aucune idée d'unité ou de pluralité : **Un** *général doit être le père de ses soldats*, c'est-à-dire *tout général doit être*, etc. Le second sert à marquer la quantité : *il y en a* **un** *ou deux*.

Digitized by Google

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

302. L'**adjectif** est un mot que l'on ajoute au nom pour en *indiquer la qualité* ou pour en *déterminer le sens.*

Ainsi, quand on dit *cheval noir*, **noir** fait connaître *comment est* le cheval : **noir** est un adjectif. Quand on dit *mon cheval*, **mon** détermine le sens de *cheval* en indiquant spécialement l'animal qui m'appartient : **mon** est aussi un adjectif.

Les adjectifs sont destinés à être joints aux noms pour en modifier la signification. Or il n'y a que deux choses qui puissent être modifiées dans cette signification : l'*étendue* et la *compréhension* (voy. § 272). De là, deux grandes classes d'adjectifs : les uns destinés à modifier la *compréhension* des noms en ajoutant à cette compréhension une idée accessoire, comme *blanc*, *rouge*, *carré*, *doux*, etc. ; les autres, destinés à modifier l'*étendue* des noms en restreignant l'application de ces noms à tels ou tels individus déterminés, comme *ce*, *mon*, *deux*, *trois*, etc.

Les premiers, qui modifient la compréhension des noms, s'appellent *adjectifs qualificatifs* ; les seconds, qui modifient l'étendue des noms, s'appellent *adjectifs déterminatifs*. Les adjectifs *indéfinis*, comme *quelque*, *tout*, etc., qui modifient aussi l'étendue, mais d'une manière vague et générale, sont souvent classés parmi les adjectifs déterminatifs.

Adjectif vient du latin *adjectivus* et signifie « qui ajoute à ».

On distingue trois sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs*, les adjectifs *déterminatifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Digitized by Google

SECTION I

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

303. Les **adjectifs qualificatifs** indiquent la *qualité*, c'est-à-dire la *manière d'être*. Ex. : *les grands* **hommes**; *les enfants* **sages**.

Ces adjectifs prennent les deux genres et les deux nombres. Ex. : *grand*, féminin *grande*; *loyal*, pluriel *loyaux*.

1° FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS

304. Règle générale. — Pour former le féminin des adjectifs, on ajoute un **e muet** au masculin : *méchant*, *méchant***e**; *petit*, *petit***e**.

Quand le latin distinguait le féminin du masculin, il le formait ordinairement en *a* : *bon*us (bon), *bon*a (bonne). *A* final donnant toujours *e* muet en français (*divin*a, *divin*e; *human*a, *humain*e, etc.), cet *e* devint pour notre langue le signe distinctif du féminin.

Quand le masculin est déjà terminé par **e**, comme dans *sag***e**, *maigr***e**, *larg***e**, l'adjectif ne change pas au féminin : *sag***e**, *maigr***e**, *larg***e**.

305. Les adjectifs en **el**, **eil**, **en**, **on**, **et**, **ot** et les adjectifs terminés par **s** doublent en général au féminin la consonne finale, *l*, *n*, *t*, *s*, avant de prendre l'*e* muet :

cru*el*,	cru*elle*.	mu*et*,	mu*ette*.
par*eil*,	par*eille*.	s*ot*,	s*otte*.
anci*en*,	anci*enne*.	gra*s*,	gra*sse*.
b*on*,	b*onne*.	épai*s*,	épai*sse*.

Cependant *dévot*, *ras*, *niais* font au féminin *dévote*, *rase*, *niaise*, sans redoubler la consonne finale. Il en est de même de *Français*, *Anglais*, *Danois* et des autres noms de peuples en *ais* et en *ois* : *Française*, *Anglaise*, *Danoise*.

Digitized by Google

306. Les adjectifs en **ier**, **er** et les six adjectifs *complet*, *concret*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret* ne redoublent pas la consonne finale, mais prennent un accent grave sur l'**e** qui précède l'*r* ou le *t* :

alti*er*,	alt*ière*.	discr*et*,	discr*ète*.
étrang*er*,	étrang*ère*.	inqui*et*.	inqui*ète*.
compl*et*,	compl*ète*.	repl*et*,	repl*ète*.
concr*et*,	concr*ète*.	secr*et*,	secr*ète*.

Le redoublement de la consonne (cru*el*, cru*elle*) et l'emploi de l'accent grave (alti*er*, alti*ère*) ont pour but de renforcer la syllabe tonique (voy. § 124).

Quant aux mots *complet*, *replet*, etc., du latin *completus*, *repletus*, etc., ce sont des mots introduits par les savants et qui, pour cette raison, ne se sont point pliés aux règles du redoublement qu'observe notre langue pour les mots d'origine populaire.

307. Les adjectifs **beau**, **jumeau**, **nouveau**, — **fou**, **mou** font au féminin *belle*, *jumelle*, *nouvelle*, — *folle*, *molle*.

On sait que les mots *beau*, *jumeau*, *nouveau*, *fou*, *mou* viennent du vieux français, *bel*, *jumel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, par un adoucissement de *l* en *u*, que nous avons expliqué au § 289. Or ces mots *bel*, *nouvel*, *jumel*, etc., étant terminés en *l*, doivent former leur féminin en *elle* (b*elle*, nouv*elle*, etc.), suivant la règle.

La même raison qui a fait conserver *belle* comme féminin de *beau* a maintenu aussi *vieille* comme féminin de *vieux*. *Vieux* était à l'origine *vieil*, dont le féminin est régulièrement *vieille*, comme *pareil* et *vermeil* font *pareille* et *vermeille*.

Quant aux masculins *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, ils persistent encore dans un cas isolé et pour un usage spécial, lorsqu'ils précèdent une voyelle ou une *h* muette : on dit pour l'euphonie un *bel* homme, le nouv*el* an, le f*ol* enfant, le m*ol* édredon.

308. Les adjectifs terminés par *x* changent *x* en *se* au féminin : *heureu***x**, *heureu***se**, — *jalou***x**, *jalou***se**.

Quelques-uns redoublent même la consonne : *fau***x**, *rou***x**, font *fau***sse**, *rou***sse**.

Il faut excepter les deux mots *vieu***x** et *dou***x**, qui font *vie***ille** et *dou***ce**.

*Dou***x**, *fau***x**, *rou***x** s'écrivaient au moyen âge *dou***s**, *fau***s**, *rou***s**, dont le féminin était *fau***sse**, *rou***sse**, comme celui de *gra***s**, *gro***s** est *gra***sse**,

Digitized by Google

*gro***ss***e*. Pour empêcher le *s* de *gras* de prendre au féminin le son du *z* (ce qui fût arrivé si l'on avait écrit *gra*s*e*), on conserva à *s* sa prononciation en le transcrivant soit par *ss* (gra*ss*e, fau*ss*e), soit par son équivalent *c* doux (de là le féminin *dou c e*, qui était d'ailleurs indiqué par le latin *dul*cem).

309. Les adjectifs terminés par *f*, comme *crainti***f**, *bre***f**, *neu***f**, forment leur féminin en changeant *f* en *ve* : *crainti***ve**, *brè***ve**, *neu***ve**.

Ces adjectifs viennent en général de primitifs latins qui avaient un *v* au radical : vi*v*um, bre*v*em, no*v*um; la finale sourde *um*, *em* étant tombée, *v* est devenu *f* en français, aucun mot de notre langue n'étant terminé par un *v*. Mais le *v* reparaît quand on ajoute une voyelle à l'adjectif : neu*f*, neu*ve*; bre*f*, brè*ve*. Il en est de même pour les substantifs : ner*f*, ner*veux*; bœu*f*, bou*vier*.

310. Quelques adjectifs terminés par un *c* sonore (publi*c*, tur*c*, cadu*c*) forment leur féminin en changeant **c** en **que** (*publi***que**, *tur***que**, *cadu***que**). — *Grec* conserve le *c* final et fait *grec***que**.

Si l'on n'avait ajouté que l'*e* à cadu*c*, publi*c*, tur*c*, on aurait eu cadu*ce*, publi*ce*, etc., qui auraient perdu le son dur du *c*; pour le conserver, tout en donnant au mot la marque du féminin, il était nécessaire de remplacer *c* dur par son équivalent *qu*; c'est pour la même raison que *long* fait *long***ue** et non *long***e**. *Turc* et *grec* ont suivi la même règle, mais *grec* a gardé le *c* pour conserver à l'*e* un son ouvert.

311. Les adjectifs terminés par un **g**, comme *lon***g**, *oblon***g**, ajoutent **ue** au féminin : *long***ue**, *oblong***ue**.

Mais le plus souvent les adjectifs terminés soit par un *c* muet (*blan***c**, *fran***c**, etc.), soit par un *c* sonore (comme *se***c**), changent *c* en *che* au féminin : *blan***c**, *blan***che**, — *fran***c**, *fran***che**, — *se***c**, *sè***che**. — *Frai***s** fait *frai***che**.

Comme nous l'avons vu au § 74, le latin *ca* à la fin d'un mot et précédé d'une consonne (*ca* dans *arca*, par exemple) devient toujours *che* en français (ar*che* de *ar*ca, per*che* (poisson) de *per*ca, mou*che* de *mus*ca, four*che* de *fur*ca); l'adjectif masculin *siccus* donnant **sec**, le féminin *sic*ca devint naturellement *sè***che**.

Les adjectifs *blanc*, *franc* et *frais*, venus du haut-allemand, ont été latinisés au moyen âge et soumis à la même règle.

Digitized by Google

312. Les adjectifs en **eur** forment leur féminin de quatre manières :

1° Les uns suivent la règle générale et ajoutent un **e** au masculin : *majeur*, *majeur***e** ; *antérieur*, *antérieur***e** ;

2° D'autres, et ce sont les plus nombreux, changent **eur** en **euse** : *voleur*, *vol***euse** ; *trompeur*, *tromp***euse** ;

3° D'autres changent **eur** en **eresse** : *vengeur*, *veng***eresse** ; *chasseur*, *chass***eresse** ;

4° D'autres enfin changent **teur** en **trice** : *conducteur*, *conduc***trice**.

Les adjectifs en *eur* qui forment leur féminin par un *e* muet sont au nombre de onze : *antérieur*, *citérieur*, *extérieur*, *inférieur*, *intérieur*, *postérieur*, *supérieur*, *ultérieur*, *majeur*, *mineur*, *meilleur* ; ces mots viennent tous de comparatifs latins : *majeur* (*majorem*, plus grand), *mineur* (*minorem*, plus petit), *inférieur* (*inferiorem*, plus au-dessous), etc. Voyez au § 146 l'explication du changement de *eur* en *eresse* dans quelques mots, comme *veng*eur, *veng*eresse, ou de *teur* en *trice* dans *accusa*teur, *accusa*trice.

Pour le changement de *eur* en *euse*, voyez § 281.

313. Les adjectifs terminés en *gu* forment leur féminin en *guë* : *aig***u**, *aig***uë** ; *ambig***u**, *ambig***uë**, c'est-à-dire qu'on place un tréma sur l'*e* muet.

Ce tréma sur l'*e* indique qu'il faut ici prononcer *uë*, et ne point confondre *aig*uë, *ambig*uë, etc., avec les mots tels que *bag*ue, *vag*ue, *bèg*ue, *aig*ue-*marine*, etc., dans lesquels *ue* est tout à fait muet.

314. Les adjectifs *bénin*, *malin*, — *favori*, *coi*, font au féminin *béni***gne**, *mali***gne**, — *favori***te**, *coi***te**. — *Tiers* fait *tierce*.

Bénin et *malin* viennent du latin *benignum*, *malignum*, et le *gn* latin, qui dans ces mots s'était réduit à la finale *n*, redevient *gn* en français dans *bénigne*, *maligne* (de *benign***a**, *malign***a**), parce qu'il est suivi dans ce cas d'une voyelle finale.

Favori vient de l'italien *favorito*, et *coi* du latin *quietus* (tranquille) : de là le *t* du féminin dans ces deux adjectifs. On écrivait encore *favori***t** au dix-septième siècle.

Tiers vient de *tertius*, et *tierce* de *tertia* qui a donné tier*ce*, comme *astutia*, *confidentia*, *infantia*, *gratia*, etc., ont donné *astuce*, *confiance*, *enfance*, *grâce*, etc.

Digitized by Google

315. Exceptions. — 1° Les adjectifs français, comme on vient de le voir, ont tous un *e* muet au féminin. Il n'y a dans notre langue qu'un seul adjectif qui soit resté invariable : c'est *grand* dans les expressions telles que **grand'** *mère*, **grand'** *route*, **grand'** *messe*, **grand'** *peur*, **grand'** *peine*, **grand'** *chose* et *mère*-**grand.**

Les adjectifs qui chez les Romains avaient une terminaison pour le masculin (*bonus*) et une pour le féminin (*bona*), avaient aussi deux terminaisons dans notre ancienne langue (*bon*, *bonne*). Mais ceux qui n'en avaient qu'une pour ces deux genres, comme *grandis* : homo *grandis*, femina *grandis*, n'en eurent aussi qu'une en français à l'origine : on disait au onzième siècle une *grand* femme, une mère *grand*, une coutume *cruel* (crudelis), une plaine *vert* (viridis), employant ainsi la forme du masculin pour les deux genres, parce qu'en latin *grandis*, *crudelis*, *viridis*, etc., n'avaient qu'une terminaison pour les deux genres.

Sur l'erbe **vert** *li quens* (comte) *Rollanz se pasmet.* (*Chanson de Roland.*)

Au mont (monde) *n'a* (il n'y a) *voir si* **cruel** *traïson.* (*Couci.*)

En **quel** *mesure en purrai estre fiz* (certain). (*Chanson de Roland.*)

Le treizième siècle, ne comprenant plus le motif de cette distinction, crut voir une irrégularité dans ce fait que *bon* et *grand* faisaient leur féminin l'un avec *e*, l'autre sans *e*; c'est alors qu'il commença à adjoindre à ces adjectifs l'*e* au féminin, et qu'il écrivit *grand***e**, *cruell***e**, *vert***e**, comme il écrivait *bonn***e**, *longu***e**, *blanch***e**, etc. L'ancien usage persista cependant dans quelques expressions usuelles, telles que *grand route*, *grand mère*, etc. Les grammairiens du seizième siècle, croyant qu'ici *grand* était une abréviation de *grande*, introduisirent à tort une apostrophe (d'où l'orthographe *grand'mère*), pour marquer la suppression de cet *e*, qui, en réalité, n'avait jamais existé. On retrouve encore trace de cet usage dans les mots : *lettres royaux*, *fonts baptismaux* (*fonts*, pour *fontaines*, était autrefois féminin); dans la locution *je me fais fort*, où *fort* est invariable, et dans les noms de ville : *Rochefort*, *Granville* (pour Grande-Ville), *Grandcombe* (pour *grande* combe ou vallée), etc.

2° Quelques adjectifs ne s'emploient qu'au féminin; tels sont *canine*, *crasse* (dans *ignorance crasse*). D'autres ne s'emploient qu'au masculin : *aquilin*, *dispos*, *fat*, *Hébreu*, etc. Pour le féminin de ce dernier on a recours à l'adjectif *hébraïque*, qui est des deux genres : *la langue* **hébraïque.**

Digitized by Google

2° FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

316. Règle générale. — Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms, c'est-à-dire en ajoutant un *s* au singulier : *grand*, *grand***s**; — *saint*, *saint***s**.

Quand l'adjectif est déjà terminé au singulier par un *s*, comme *gro***s**, *épai***s**, l'adjectif ne change pas au pluriel : *des hommes gro***s**, *des murs épai***s**.

Quand l'adjectif est terminé au singulier par un **x**, comme *heureu***x**, *glorieu***x**, il ne change pas au pluriel : *des hommes heureu***x**, *des souvenirs glorieu***x**.

317. Exceptions. — 1° Les adjectifs terminés en **al** ont le pluriel en **aux** : *loy***al**, *loy***aux**; — *lég***al**, *lég***aux**; — *ég***al**, *ég***aux**.

D'après le Dictionnaire de l'Académie, les adjectifs *automnal*, *colossal*, *fatal*, *frugal*, *glacial*, *jovial*, *natal*, *naval*, *pascal*, n'ont pas de pluriel masculin. L'Académie garde le silence sur *astral*, *austral*, *boréal*, *central*, *dominical*, *ducal*, *facial*, *filial*, *final*, *idéal*, *initial*, *littéral*, *magistral*, *matinal*, *patriarcal*, *pénal*, *pluvial*, *virginal*, etc.

2° Les adjectifs terminés en **eau** prennent **x** au pluriel : *beau*, *nouveau*, font *beau***x**, *nouveau***x**.

3° Les adjectifs en **eu** et en **ou** prennent **s** au pluriel : *bleu*, *bleu***s**; *fou*, *fou***s**; mais *hébreu* fait *hébreu***x**.

Remarque. L'adjectif *tout* perd le **t** au pluriel : *tous*.

3° DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS

318. Nous avons dit que l'adjectif exprime la qualité d'une personne ou d'une chose : mais toute qualité est susceptible de trois degrés divers. Quand je dis : *Mon cheval est* **noir**, — *Mon cheval est* **plus noir** *que le vôtre*, — *Mon cheval est* **le plus noir** *de tous les chevaux*, — j'exprime trois idées tout à fait différentes. Le premier degré, où j'affirme simplement que *mon cheval est noir*, s'appelle le *positif*; le second degré, où je compare mon cheval à celui du voisin : *Mon cheval est* plus

Digitized by Google

noir que *le vôtre*, s'appelle le *comparatif*; le troisième degré, où j'affirme que *mon cheval est* le plus *noir* de tous *les chevaux*, s'appelle le *superlatif*.

Positif vient du terme *positivus gradus*, qu'employaient les grammairiens romains pour désigner le premier degré.

Comparatif et *superlatif* viennent aussi des termes *comparativus gradus* (degré de comparaison) et *superlativus gradus* (degré de supériorité), que nous avons empruntés aux grammairiens latins.

319. Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le **positif** est l'adjectif même : *Mon cheval est* **noir** (*noir*, qui énonce simplement une qualité, est au *positif*).

320. L'adjectif est au **comparatif** quand il exprime la qualité avec une idée de *comparaison*.

Le **comparatif** se forme en ajoutant : *plus* à l'adjectif quand on veut marquer la *supériorité* : *Mon cheval est* **plus** *noir que le vôtre; — moins*, quand on veut marquer l'*infériorité* : *Mon cheval est* **moins** *noir que le vôtre; — aussi*, quand on veut marquer l'*égalité* : *Mon cheval est* **aussi** *noir que le vôtre*.

De là trois sortes de comparatifs : le comparatif de *supériorité*, le comparatif d'*infériorité* et le comparatif d'*égalité*.

Ces degrés de comparaison ont été introduits dans la langue française par imitation de la langue latine. Les Latins formaient le comparatif en ajoutant, au radical de l'adjectif, *ior* pour le masculin et le féminin, *ius* pour le neutre : *doct***us**, savant, *doct***ior**, *doct***ius**, plus savant ; ou bien en mettant *magis* (plus) devant l'adjectif : **magis** *pius*, plus pieux. C'est cette seconde manière que le français a adoptée.

Nous n'avons en réalité que trois comparatifs, qui nous sont venus tout formés du latin : *meilleur* (du latin *meliorem*), *pire* (du latin *pejor*; le neutre *pejus* a donné l'adverbe *pis*), *moindre* (du latin *minor*; le neutre *minus* a donné l'adverbe *moins*). En outre, les comparatifs latins *priorem* (plus en avant, premier) et *seniorem* (plus vieux) sont restés en français comme substantifs dans *prieur* et *seigneur*. Le cas sujet *major* (plus grand) a donné *maire*; le cas complément *majorem* a donné *majeur*.

Nous avons encore en français quelques comparatifs latins qui (voyez § 312) ont à peu près perdu chez nous le sens du comparatif, mais qui ne peuvent être précédés de *plus* ; ce sont : *majeur*, *mineur*, *antérieur*, *intérieur*, *citérieur*, *inférieur*, *postérieur*, *ultérieur*, *extérieur*, *supérieur*.

Digitized by Google

321. L'adjectif est au **superlatif** quand il exprime la qualité au plus haut degré : *Mon cheval est* **très** *noir.* — *Voici* **le plus** *noir de vos chevaux.*

Le premier superlatif (**très** *noir*) est dit superlatif **absolu**, parce qu'il n'y a pas de comparaison avec d'autres *chevaux.* — Le second (**le plus** *noir*) est dit superlatif **relatif**, parce qu'il y a comparaison, *relation*, avec d'autres *chevaux.*

On forme le superlatif *absolu* en ajoutant à l'adjectif : *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*, etc. ; et le superlatif *relatif* en ajoutant : *le plus*, *le moins.*

Remarque. — Les comparatifs *meilleur*, *pire*, *moindre*, précédés de l'article défini ou d'un adjectif possessif, deviennent des superlatifs : *le meilleur homme du monde*, *mon pire ennemi*, *le moindre défaut.*

Les Latins formaient ordinairement le superlatif en ajoutant *issimus* au radical de l'adjectif : *doct***us**, savant, *doct***issimus**, très savant ou le plus savant.

Le moyen âge, continuant la tradition latine, disait : *pesme* (de *pessimum*, très mauvais), *grandisme* (de *grandissimum*, très grand), *seintisme* (de *sanctissimum*, très saint), etc.

La langue moderne a formé de même en *issime* quelques superlatifs : *sérénissime*, *richissime*, *rarissime*, *illustrissime*, etc. Telle est l'origine du substantif *généralissime.*

Les superlatifs latins *supremus*, *extremus*, *infimus*, *intimus*, *minimus*, nous ont donné les superlatifs : *suprême*, *extrême*, *infime*, *intime*, *minime* ; mais, excepté le premier (*suprême*), le français les traite comme des positifs et les fait précéder de *le plus*, *très*, etc.

SECTION II

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

322. Les adjectifs **déterminatifs** précisent l'objet désigné par le nom auquel ils se rapportent. Ex. : **ce** *livre* ; **mon** *cheval* (c'est-à-dire *le livre que voici ; le cheval qui est à moi*).

On distingue trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs.*

Digitized by Google

I. ADJECTIFS NUMÉRAUX OU NOMS DE NOMBRE

323. Les **adjectifs numéraux** sont ceux qui marquent le *nombre*, l'*ordre* et le *rang*.

Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux **cardinaux** et les adjectifs numéraux **ordinaux**.

Les adjectifs que nous avons étudiés jusqu'à présent marquent seulement la qualité des objets, non leur quantité. Lorsque nous disons *trois chevaux noirs* ou le *deuxième livre*, les adjectifs **trois** et **deuxième** n'indiquent pas la qualité du cheval ou du livre, mais le *nombre* des chevaux ou le *rang* du livre.

Les grammairiens latins distinguaient ces deux espèces d'adjectifs numéraux par les termes de *numeri cardinales* (nombres fondamentaux, les nombres cardinaux étant en effet la base de toute numération), — et de *numeri ordinales* (nombres ordinaux, qui marquent l'ordre, le rang).

1. *Adjectifs numéraux cardinaux.*

324. Les adjectifs numéraux **cardinaux** sont ceux qui expriment le *nombre* ou la *quantité*, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *zéro*, *dix*, *vingt*, *quarante*, *cent*, *mille*.

Ex. : **Deux** *hommes*; **trois** *soldats*; **dix** *chevaux*.

Jusqu'à 10 ils portent les noms suivants, qui sont formés d'un seul mot : *zéro*, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*.

Nous avons pris la manière de compter des Romains et leurs termes de numération : *un* (unus), *deux* (duo), *trois* (tres), *quatre* (quatuor), *cinq* (quinque), *six* (sex), *sept* (septem), *huit* (octo), *neuf* (novem), *dix* (decem). Mais dès le moyen âge nous avons abandonné le système d'écriture des Romains, qui figurait les nombres par des lettres majuscules, pour adopter celui des Arabes, qui exprimait les nombres par des chiffres. Or les mathématiciens arabes se servaient d'un signe appelé *zéro* qui n'a nulle valeur par lui-même, mais qui, placé à la droite d'un chiffre, le multiplie par dix. C'est ce signe que nous avons adopté et avec lui son nom arabe *zéro*.

325. De 10 à 20, les adjectifs numéraux sont également

Digitized by Google

formés d'un **seul mot** (*onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*), sauf les trois derniers (**dix**-*sept*, **dix**-*huit*, **dix**-*neuf*, qui sont composés avec *dix*).

Dix vient de decem, *onze* de undecim, *douze* de duodecim, *treize* de tredecim, *quatorze* de quatuordecim, *quinze* de quindecim, *seize* de sexdecim). — Le latin exprimait de deux manières 17, 18 et 19 : tantôt par un seul mot : *septemdecim* (17), *duodeviginti* (18), *undeviginti* (19); tantôt par trois mots distincts : *decem et septem* (17), *decem et octo* (18), *decem et novem* (19), — et le peuple romain, nous le savons par le grammairien Priscien, employait volontiers la seconde manière, qu'il trouvait plus claire. Le français hérita de cette tendance, et exprima, à l'origine, 17, 18 et 19 par les vieilles formes *dix et sept*, *dix et huit*, *dix et neuf*, qui, vers le treizième siècle, se contractèrent en *dix-sept*, *dix-huit*, etc.

326. De 20 à 100, les dizaines s'expriment par un **seul mot** (*vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*), sauf pour les trois dernières, qui forment un mot composé (**soixante**-*dix*, **quatre**-*vingts*, **quatre**-*vingt-dix*).

Les cinq premières dizaines viennent directement du latin : *viginti* (vingt), *triginta* (trente), *quadraginta* (quarante), *quinquaginta* (cinquante), *sexaginta* (soixante). Pour les dizaines suivantes, nous avons remplacé *septuaginta* (70) par le composé français *soixante-dix* ; *octoginta* (80), *nonaginta* (90), par *quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix*.

On disait autrefois, et l'on dit encore dans la Suisse romande et dans quelques-unes de nos provinces du Midi, *septante* pour *soixante-dix*, *octante* pour *quatre-vingts*, *nonante* pour *quatre-vingt-dix*. *Quatre-vingts* signifie *quatre* fois *vingt*, et nos pères disaient de même *sept vingts* pour 140, *six vingts* pour 120, etc. Cette manière de compter par *vingt* a laissé des traces dans quelques locutions, telles que : l'*hôpital des Quinze-Vingts* (c'est-à-dire 15 fois 20 ou 300, cette maison ayant été fondée par saint Louis pour recueillir 300 aveugles.

327. Depuis 100 et au-dessus on emploie les mots *mille*, *million*, *milliard*, etc.

Cent vient de *centum*. *Mille* ne vient pas du latin *mille*, qui a donné *mil* (comme *ille* a donné *il*), mais du pluriel *millia*. De même qu'en latin *mille* s'emploie pour *un seul millier* d'objets, et *millia* pour plusieurs milliers, le vieux français disait *mil* hommes et deux *mille* chevaux; en français cette distinction de *mil* comme singulier et de *mille* comme pluriel s'est plus tard éteinte, et *mil* n'est plus employé que

Digitized by Google

dans la numération des années : *mil* huit cent soixante, etc. — *Milli*on, *milli*ard, sont des substantifs dérivés de *mille* à l'aide des suffixes *on* et *ard*.

2. *Adjectifs numéraux ordinaux.*

328. Les adjectifs numéraux **ordinaux** sont ceux qui marquent l'*ordre*, le *rang*, comme *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *dixième*, *centième*, etc.

Ex. : *Le* **premier** *homme*; *le* **quatrième** *enfant*.

Ces adjectifs se forment en ajoutant **ième** aux adjectifs cardinaux : ainsi de *trois*, *trois***ième**, — *six*, *six***ième**, — *sept*, *sept***ième**, — *vingt*, *vingt***ième**, etc.

Ce suffixe *ième*, en vieux français *iesme*, vient du suffixe latin *esimus*, qui servait de même à former les nombres ordinaux (*vicesimus*, vingtième; *tricesimus*, trentième, etc.). *Centesimus*, *millesimus*, contractés suivant la règle de l'accent latin (voy. § 17), ont donné *centes'me*, *milles'me*, d'où *centiesme*, *milliesme*, puis *centième*, *millième* (et en français savant *millésime*). *Decimus* a donné la forme savante *décime*, qui nous a valu *centime* et *millime*, tirés par analogie de *centum* et de *mille*.

329. Quand l'adjectif cardinal est terminé par un *e* muet (*quatr*e, *onz*e, *douz*e), on supprime, on élide cet *e* muet : *quatr*-ième, *onz*-ième, *douz*-ième, etc. — *Neu*f change *f* en *v* et fait *neuv*-ième. — *Cinq* prend un *u* avant *ième* : *cinqu*-ième.

Le français adopta à l'origine les adjectifs ordinaux latins. De *primus* (le premier), *secundus* (deuxième), *tertius* (troisième), *quartus* (quatrième), *quintus* (cinquième), etc., il tira *prime*, *second*, *tiers*, *quart*, *quint*, etc. Du bas-latin *primarius* il tira *premier*. On disait au onzième siècle : *le tiers homme*, *la quarte lieue*, pour le troisième homme, la quatrième lieue, etc. — Plus tard notre langue adopta un autre système : au lieu d'employer des adjectifs ordinaux empruntés au latin, elle en tira de son propre fonds en ajoutant *ième* aux adjectifs cardinaux ; d'où le système actuel (*deux*ième, *trois*ième, *quatr*ième, etc.), qui vers la fin du moyen âge supplanta l'ancien, sauf pour *premier* et pour *second* (qui persista parallèlement à *deuxième*). — Quant à *prime*, *tiers*, *quart*, *quint*, etc., ils ont disparu et ne subsistent aujourd'hui que dans quelques rares locutions : *le* tiers *état*, *le* tiers *parti*, *Charles*-Quint, *de* prime *abord*, *de* prime *saut*, c'est-à-dire le *troisième* état, le *troisième*

Digitized by Google

parti, Charles *Cinq*, du *premier* abord, du *premier* saut. La Fontaine a dit encore *quart* (Un *quart* voleur survint) pour un *quatrième*, et nous disons de même : l'indiscrétion d'*un tiers* (pour *un troisième*).

Les autres mots *sixte* (sextus), *septime* (septimus), *octave* (octavus), *none* (nonus), *dîme* (decimus), se retrouvent dans : la *sixte* musicale, *Septime* (nom d'homme), *octave* (terme de musique), les prières de *none* (celles qu'on dit à la *neuvième* heure des Latins, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi), la *dîme* de nos biens (la *dixième partie* de nos biens).

330. Exceptions. — 1° Le premier nombre ordinal, qui devrait être *un***ième**, est remplacé par *premier*. Toutefois *unième* est employé en composition avec les dizaines : *vingt et* unième, *trente et* unième, etc.

2° *Deux***ième** est aussi remplacé par *second*, mais seulement dans le cas où il n'est question que de deux personnes ou de deux choses. Ex. : *L'aîné des* **deux** *frères est brun; le* **second** *est blond.*

331. **Noms de nombre collectifs et partitifs.** — Aux adjectifs numéraux il faut rattacher :

1° Les noms de nombre qui marquent une certaine quantité, tels que *dizaine*, *centaine*, *douzaine*, etc. ;

2° Les mots qui servent à multiplier, tels que : le *double*, le *triple*, le *quadruple*, le *quintuple*, le *sextuple*, le *décuple*, le *centuple* ;

Pour tous les autres nombres on se sert du mot *fois* : *sept fois*, *huit fois*, *mille fois plus grand*, etc.

3° Les mots qui marquent les parties d'un tout : le *quart*, le *tiers*, la *demie*, etc.

Les noms collectifs *dizaine*, *centaine*, etc., se forment en ajoutant *aine* aux adjectifs cardinaux : *huit*, huit*aine* ; *douze*, douz*aine*, etc.

Parmi les mots qui servent à multiplier, les premiers sont tirés directement des substantifs latins : *duplum* (double), *triplum* (triple), *quadruplum* (quadruple), *centuplum* (centuple).

Les mots partitifs ont été empruntés directement au latin : *dimidium* (demi), *tertius* (tiers), *quartus* (quart). Nous avons créé les autres à l'aide des nombres ordinaux français et en suivant l'analogie du latin, qui tirait de même *quinta pars* (le cinquième), *sexta pars* (le sixième), etc., des nombres ordinaux *quintus* (cinquième), *sextus* (sixième), etc.

Digitized by Google

On peut ajouter à ces adjectifs le mot *quantième*, qui dérive du latin *quantum* (combien) et désigne le rang, l'ordre numérique : *Le quantième êtes-vous dans votre compagnie?* Aujourd'hui ce mot ne s'emploie guère que dans l'expression : *le quantième du mois.*

Ménage voulait, avec raison, qu'on dît : *quantième* du mois? et non : *quel quantième* du mois? vu que *quantième* signifie par lui-même *quel jour?* mais l'usage a décidé contre lui.

II. ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS

332. Les **adjectifs démonstratifs** sont ceux qui servent à montrer la personne ou la chose dont on parle : **ce** *château*, **ce** *héros*.

Les **adjectifs démonstratifs** sont :

Ce, cet, pour le masculin : **ce** *livre*; **cet** *enfant*;

Cette pour le féminin : **cette** *table*;

Ces pour le pluriel des deux genres : **ces** *livres*, **ces** *tables*.

Remarque. — On met *cet* au lieu de *ce* devant les mots qui commencent par une *voyelle* ou une *h muette* : **cet** *enfant*, **cet** *homme*.

Le pronom latin *eccistum* (celui-là) donna au onzième siècle le vieux français *icest*, qui plus tard s'est abrégé en *cest* (comme nous disons *ci* pour *ici*), d'où **cet** (sur lequel on a formé le féminin *cette*, comme *net* te de *net*).

Cet s'est affaibli en **ce** devant les mots commençant par une consonne ; parce que le *t* était alors muet.

III. ADJECTIFS POSSESSIFS

333. Les **adjectifs possessifs** sont ceux que l'on met devant le nom pour indiquer à qui appartient l'objet désigné par ce nom. Ex. : **Mon** *cheval*, **ton** *livre* (c'est-à-dire le cheval *qui est à moi*, le livre *qui est à toi*).

Les **adjectifs possessifs** sont :

1° Quand l'objet appartient à une seule personne :

Singulier	*Masculin :*	**mon, ton, son.**
	Féminin :	**ma, ta, sa.**
Pluriel	(*des deux genres*) :	**mes, tes, ses.**

Digitized by Google

2° Quand l'objet appartient à plusieurs personnes en même temps :

Singulier (*des deux genres*) : **notre, votre, leur.**
Pluriel (*des deux genres*) : **nos, vos, leurs.**

Mon, ton, son, — ma, ta, sa, — mes, tes, ses viennent respectivement des accusatifs latins *meum* (le mien), *tuum* (le tien), *suum* (le sien), qui ont servi à former *la mienne*, *la tienne*, *la sienne; les miens*, *les tiens*, *les siens*.

De même : **notre** du latin *nostrum* (notre), — **votre** de *vostrum*, forme archaïque de *vestrum* (votre), que l'on trouve dans le poète Ennius. — **Nos, vos** viennent du latin *nostros*, *vostros* (pour *vestros*), par la réduction successive de *nostros* à *nostrs*, *nots*, *noz* et finalement *nos*, etc.

Leur, qui dans le vieux français est *lor*, vient du latin *illorum* (d'eux) par la chute de *il* et par le changement de *o* en *eu*, qu'on retrouve dans hon*neur* de hon*o*rem, lab*eur* de lab*o*rem, etc. *Leur cheval* signifie donc étymologiquement *le cheval* d'eux ; aussi dans l'ancien français ce mot était-il invariable ; on disait : *leur* frères, *leur* amis.

Remarque. — 1° **Mon, ton, son** s'emploient au féminin, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un mot qui commence par une *voyelle* ou une *h muette* : **mon** *âme*, **ton** *épée*, **son** *humeur*.

On emploie dans ce cas *mon*, *ton*, *son* pour éviter le choc que produirait la rencontre des deux voyelles si l'on disait *ma âme*, *ma épée*, etc. Le français du temps de saint Louis employait au contraire *mon* pour le masculin et *ma* pour le féminin, mais traitait *ma*, *ta*, *sa* comme nous traitons *la*, c'est-à-dire qu'il élidait l'*a* et disait *m'âme*, *t'épée*, *s'amie* (pour m*a* *â*me, t*a* *é*pée, etc.), comme nous disons *l'âme*, *l'épée*, *l'amie* pour l*a* *â*me, l*a* *é*pée, l*a* *a*mie). C'est vers le quatorzième siècle que cet usage de l'élision fut remplacé par l'usage moderne qui substitua *mon*, *ton*, *son* à *ma*, *ta*, *sa*. — Mais une trace du vieux français persiste encore dans l'expression *m'amie* (pour *ma amie*), qui s'est plus tard corrompue en *ma mie*, d'où *ta mie*, *sa mie*, etc., qu'on retrouve dans nos vieilles chansons.

2° **Votre, vos** s'emploient par respect au lieu de *ton*, *ta*, *tes*. Ainsi l'on dit en s'adressant à une seule personne : *votre* cheval, *votre* chapeau ; *vos* chevaux, *vos* chapeaux.

Digitized by Google

SECTION III

ADJECTIFS INDÉFINIS

334. Les **adjectifs indéfinis** sont ceux qui marquent que le nom est employé d'une manière vague et générale. Ex. : **aucune** *lettre n'est arrivée;* **quelque** *malheur nous menace.*

Ces adjectifs sont : **aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quelconque, quelque, tel, tout.**

Remarque. — **Certain** est adjectif indéfini quand il signifie *un, quelque,* comme dans **certain** *homme,* **certain** *renard gascon.* — Lorsqu'il signifie *sûr, assuré,* il est adjectif qualificatif, comme dans *j'en suis* **certain.**

Aucun. Ce mot, qui s'écrivait *alcun* au treizième siècle, et *alqun* au douzième, est un composé de *alque,* qui vient du latin *aliquis* (quelque). *Alque* est donc l'équivalent de *quelque,* et *alqun* (alqu'un) l'équivalent de *quelqu'un.* L'histoire et l'étymologie d'*aucun* montrent que ce mot a un sens essentiellement affirmatif : *Avez-vous entendu* aucun *discours qui vous fit croire...?* — Phèdre était si succinct qu'*aucuns* l'en ont blâmé. (La Fontaine, *Fables,* VI, I.) — *Aucun* devient négatif quand il est accompagné de *ne* : J'en attendais trois, *aucun* ne vint. — Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en lui-même et de sa nature *aucun* est affirmatif et signifie *quelqu'un.*

Autre, en vieux français *altre,* du latin *alter.* De même que *cel* avait pour cas régime *celui, nul, nullui,* et *cet, cettui,* — *autre* avait pour cas régime *autrui* (du latin *alteri huic*), qui veut dire proprement *de l'autre,* et qui par suite s'employait sans article dans notre ancienne langue : on disait le *cheval autrui* ou mieux *l'autrui cheval* (alterius equus), pour : le cheval d'un autre. Le Dictionnaire de l'Académie cite encore cette vieille formule de chancellerie : *Sauf notre droit et l'autrui* (c'est-à-dire celui d'autrui).

Certain est dérivé du latin *certus* (certain) à l'aide du suffixe *ain.*

Chaque. Les formes que ce mot a successivement revêtues sont, au treizième siècle, *chasque* et, plus anciennement, *chesque,* qui n'est autre que le latin *quisque,* lequel a donné *quesque,* puis *chesque.* — De même *chacun,* à l'origine *chasqu'un,* qui dès le quatorzième siècle s'écrivait déjà *chacun,* vient du latin *quisque unum.*

Digitized by Google

Maint a une origine inconnue. On le rattache à la même racine que l'allemand *manch* et l'anglais *many*.

Même, anciennement *mesme* et *meesme*, est à l'origine, au onzième siècle, *medesme* dans la *Chanson de Roland*, et *medisme* dans la *Vie de saint Alexis*, et vient, comme l'italien *medesimo* (même), du latin *metipsimus*, contraction de *metipsissimus*, que l'on trouve aussi sous la forme *ipsissimusmet* (dans Plaute), et qui signifie *tout à fait le même*.

Nul (du latin *nullus*) avait pour cas régime *nullui*, comme *cel*, *cet*, *autre* avaient pour cas régime *celui*, *cettui*, *autrui*.

Plusieurs vient du latin *pluriores*, forme barbare dérivée de *plures*.

Quelconque vient de *qualemcunque*.

Quelque est composé de *quel que*.

Tel est le latin *talis*.

Tout vient de *totus*.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

DU PRONOM

335. Le **pronom** est un mot qui tient la place du nom. Dans cette phrase : **Paul** *est espiègle, mais* **il** *deviendra raisonnable,* **il**, qu'on met à la place de **Paul**, est un pronom.

Pronom vient du latin *pronomen* (qui se met à la place du nom).

Le pronom prend le genre et le nombre du nom dont il tient la place. Ex. : *Les hirondelles partent;* **elles** *vont dans les pays chauds.*

Elles est du féminin et du pluriel, parce que **hirondelles** est du féminin et du pluriel.

Votre maison est grande; **la mienne** *est plus petite.*

La mienne est du féminin et du singulier comme le mot remplacé : **maison.**

Il y a cinq espèces de pronoms : les pronoms *personnels, démonstratifs, possessifs, relatifs* et *indéfinis.*

SECTION I

PRONOMS PERSONNELS

336. Les **pronoms personnels** sont ceux qui désignent les personnes, en indiquant le rôle que ces personnes jouent dans le discours.

Dans cette phrase : « **Je** *devine que* **tu** *viens de chez* **lui** », on distingue trois personnages différents : *je, tu* et *lui,* qui sont les trois acteurs de ce petit drame. Ces acteurs ont des

Digitized by Google

rôles différents, que nous trouvons marqués ici par trois mots distincts : le premier rôle (*je*) est celui de l'acteur qui parle de lui-même; le second (*tu*), celui de l'acteur à qui l'on parle; le troisième (*lui*), celui de l'acteur dont on parle.

En termes de grammaire on appelle ces trois personnages, ou plutôt ces trois rôles, des **personnes** (du latin *personæ*, personnages du théâtre) : ces trois *personnes* grammaticales sont représentées par les **pronoms personnels**, qui désignent les êtres d'après le rôle qu'ils *jouent* dans cette courte pièce qu'on appelle une phrase.

Les **pronoms personnels** sont :

Singulier :

1re personne : **Je, me, moi.**
2e — **Tu, te, toi.**
3e — **Il, elle, lui, le, la, soi.**

Pluriel :

1re personne : **Nous.**
2e — **Vous.**
3e — **Ils, elles, eux, les, leur.**

Des deux nombres :

3e personne : **Se, en, y.**

Tous ces pronoms viennent directement du latin; les deux premières personnes, des personnes correspondantes en latin; la troisième personne a été empruntée aux pronoms démonstratifs latins.

Je, au douzième siècle *jo*, au dixième *io*, au neuvième *io* et aussi *eo* dans les fameux *Serments* de Strasbourg de 842 (voyez *Introduction*, § 5), vient du latin *ego* (je).

Moi, toi, soi viennent du latin *mē* (moi), *tē* (toi), *sē* (soi).

Nous, vous viennent des pronoms latins *nos* (nous), *vos* (vous).

Notre langue a emprunté sa 3e personne au pronom démonstratif latin *ille* (celui-là), *illa* (celle-là), *illud* (cela) : *ille* est devenu *il*; *illa* a donné *elle*; *illud* a donné *il*; — le pluriel *illi* a donné le vieux français *il*, auquel la langue moderne a ajouté un *s*, d'où *ils*; — *elles* vient de *illas*.

Eux vient de *illos*, comme chev*eux* de cap*illos*.

Me, te, se viennent du latin *me*, *te*, *se*.

Le, la, les viennent de *illum* ou *illud*, *illam*, *illos* ou *illas*.

Digitized by Google

Lui est le latin *illi-huic* (à celui-ci), qui, contracté en *illuic*, a donné *illui*, puis *lui*; comme il *lorum* est devenu *leur* par la chute de la première syllabe.

Il faut remarquer que les pronoms personnels ont conservé trois des cas latins.

Nominatif : je (*ego*), tu (*tu*), il (*ille* ou *illud*), elle (*illa*).

Accusatif : me, moi (*me*), te, toi (*te*), le (*illum* ou *illud*), la (*illam*).

Datif : me, moi (*mihi*), te, toi (*tibi*), lui (*illi — huic*).

Pourquoi *me, moi, te, toi* représentent-ils également l'accusatif *me, te* et le datif *mihi, tibi*? C'est que, d'après les lois de la phonétique (voy. § 49), *l'ē* de *mē* et le premier *ĭ* de *mĭhi* ont donné *mei*, puis *moi*. Mais *mei* s'est assourdi en *me* quand il était proclitique, c'est-à-dire quand il perdait son accent en *s'appuyant* sur le mot suivant : *il* **me** *voit*. Il en est de même pour *te, toi; se, soi*. Ces pronoms représentent donc à la fois l'accusatif et le datif latin : *me, mihi; te, tibi; se, sibi*. De là leur double emploi comme régime direct et comme régime indirect, sans le secours d'aucune préposition : *il* **me** *regarde; elle* **me** *parle; — regarde-***moi**, *parle-***moi**.

337. Remarques. — 1° Les pronoms **il, ils, eux, le** remplacent les noms masculins; **elle, elles, la** remplacent les noms féminins; les autres servent pour les deux genres.

2° Nous avons vu (§ 277) que le genre neutre avait disparu dans les substantifs; nous en retrouvons quelques traces dans les pronoms.

Il et **le** signifiant *cela* viennent du neutre latin *illud* et ne peuvent être ni masculins, ni féminins dans les phrases telles que : **il** *est vrai;* **il** *est beau de mourir pour sa patrie; la France triomphera, je* **le** *prévois; êtes-vous mère? je* **le** *suis;* etc. Dans tous ces cas *il* et *le* sont du neutre.

3° **Nous** s'emploie parfois au lieu de *je*, soit comme marque d'autorité : **Nous** *décrétons;* — soit dans le langage familier : *On l'a réprimandé souvent, mais* **nous** *sommes opiniâtre*. — Alors l'adjectif reste au singulier.

4° **Vous** s'emploie par politesse au lieu de **tu**, et l'adjectif reste au singulier : *Paul,* **vous** *êtes sage*.

L'emploi de *nous* et de *vous* au singulier est un usage qui a sans doute pris naissance chez les empereurs romains, lorsqu'ils faisaient semblant de prendre conseil du sénat et d'exprimer dans leurs édits

Digitized by Google

une volonté collective. De là en français les expressions : **Nous**, *président de la République....* **Nous**, *empereur, avons décrété....*, etc. Au contraire un auteur qui veut éviter le *moi, toujours odieux*, comme l'a dit Pascal, emploiera *nous* en parlant de lui-même, par modestie.

Vous, qu'on emploie par respect au lieu de *tu*, est au contraire souvent remplacé par *tu* en poésie :

Grand roi, **cesse** *de vaincre ou je cesse d'écrire.* (Boileau.)

L'usage du *vous* était autrefois bien plus répandu qu'aujourd'hui ; au dix-septième siècle on ne *tutoyait* guère que ses valets. C'est seulement depuis la révolution de 1789 que l'habitude de *tutoyer* ses familiers est devenue presque générale. En revanche, on ne tutoie plus ses domestiques.

5° **Le, la, les** pronoms ne doivent pas être confondus avec **le, la, les** articles.

Le, la, les pronoms sont toujours placés avant ou après un verbe : *Je te* **la** *donne, prends-***la**.

Le, la, les articles accompagnent toujours un nom : *Ni* **l'***or ni* **la** *grandeur ne nous rendent heureux.*

6° **Leur** est pronom lorsqu'il signifie **à eux, à elles**; il accompagne alors le verbe et ne prend jamais de *s*. Ex. : *Je* **leur** *ai donné un livre.*

Il est adjectif lorsqu'il signifie **d'eux, d'elles**, et peut alors prendre la marque du pluriel : *J'ai donné* **leurs** *livres à ces enfants.*

7° **En** est pronom lorsqu'il est mis pour **de lui, d'elle, d'eux**, etc. Ex. : *J'aime cet enfant et j'***en** *suis aimé.*

Autrement il est adverbe : *J'***en** *viens*, — ou préposition : *Je suis* **en** *France.*

8° **Y** est pronom quand il signifie à **cette chose, à ces choses, à cela**. Ex. : *L'affaire est importante, j'***y** *donnerai tous mes soins.* — Autrement il est adverbe : *Tu* **y** *cours.*

On voit que *en, y* et *leur* sont de véritables cas des pronoms, puisque *en* remplace le génitif latin, et *leur, y*, le datif (voyez au § 333 l'origine de *leur*). Mais étymologiquement ils sont adverbes.

En, dans le vieux français *ent*, vient du latin *indè* (en, de là) comme *souv*ent de *sub* indè. Il ne faut pas le confondre avec la préposition *en*, qui vient de *in*.

Y vient de l'adverbe latin *ibi* (là).

Digitized by Google

9° *En*, *y* peuvent être aussi considérés comme neutres, quand ils signifient *de cela*, *à cela*. Ex. :

*Il vient, j'***en** *suis content; On me menace, j'***y** *songerai.*

10° **Se, soi** s'appelle aussi pronom réfléchi, parce qu'il rappelle toujours le sujet de la proposition. Ex. :

On *a souvent besoin d'un plus petit que* **soi**. (La Fontaine.)

11° Pour donner plus de force à l'expression, on joint aux pronoms personnels l'adjectif **même**; on a alors les pronoms composés : **moi-même, toi-même, lui-même, nous-mêmes**, etc. Ex. : *Il a lu* **lui-même** *ma lettre; je viendrai* **moi-même**.

SECTION II

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

338. Les **pronoms démonstratifs** remplacent le nom en montrant la personne ou la chose dont on parle. Ex. : *Mon cheval est moins beau que* **celui-ci**.

Les **pronoms démonstratifs** sont :

Singulier :	Pluriel :
Ce, celui, celle.	**Ceux, celles.**

En latin, de même que les adjectifs possessifs et les pronoms possessifs ne font qu'un, il n'y a point de distinction entre l'adjectif démonstratif et le pronom : *ille*, par exemple, signifie à la fois *cet* et *celui-là*.

Ce est du neutre et ne s'applique qu'aux choses : *Je ferai* **ce** *que vous demandez; j'irai voir* **ce** *qui est arrivé* (c'est-à-dire **la chose** *que vous demandez*, etc.).

Ce, dans notre vieille langue *ço*, à l'origine *iço*, vient du latin *ecce hoc* (c'est cela). Il ne faut pas confondre ce mot avec l'adjectif démonstratif *ce* (*ce cheval*), qui a une autre origine, comme nous l'avons vu au § 332.

Celui peut s'appliquer aux personnes et aux choses : *Mon* **cheval** *est noir;* **celui** *de mon père est blanc.*

Celui fait au féminin *celle*; le pluriel est *ceux* pour le masculin, *celles* pour le féminin.

Digitized by Google

Le pronom latin du masculin *eccillum* (celui-là) donna le vieux français **icel**; — le féminin *eccillam* donna **icelle**; — le pluriel *eccillos* donna **iceux**. — *Icel*, qui avait pour régime *icel***ui** (formé comme *autr***ui** de *autre*), disparut au seizième siècle. De même que *ici* se réduit à *ci*, — i*celle*, i*celui*, i*ceux* se réduisent à *celle*, *celui*, *ceux*. La forme *icelle* a persisté néanmoins dans quelques formules de procédure. « *De ma cause et des faits renfermés en* **icelle** », dit Racine dans *les Plaideurs*.

339. En ajoutant à ces pronoms les adverbes **ci** et **là**, on forme de nouveaux pronoms démonstratifs, qui sont :

	Singulier :	Pluriel :
Masculin :	*Celui*-**ci**, *celui*-**là**.	*Ceux*-**ci**, *ceux*-**là**.
Féminin :	*Celle*-**ci**, *celle*-**là**.	*Celles*-**ci**, *celles*-**là**.
Neutre :	*Ce***ci**, *ce***la**.	

340. Remarque. — Il ne faut pas confondre *ce* pronom et *ce* adjectif démonstratif. *Ce* est pronom :

1° Lorsqu'il est sujet d'un verbe. Ex. : **Ce** *doit être son frère. Est-ce lui?*

2° Lorsqu'il sert d'antécédent aux pronoms **qui, que, quoi, dont**. Ex. : *J'irai voir* **ce** *qui est arrivé; je ferai* **ce** *que vous demandez.*

Mais, quand il détermine un nom, **ce** est adjectif : **ce** *livre*, **ce** *chapeau*.

On trouve un exemple des deux **ce** dans ce vers de La Fontaine :

Ce *droit, vous le savez,* **c'***est le droit du plus fort.*

SECTION III

PRONOMS POSSESSIFS

341. Les **pronoms possessifs** remplacent le nom en marquant la possession. Ex. : *Ce livre est plus beau que* **le vôtre**; *ton cheval est plus noir que* **le sien**.

Les **pronoms possessifs** sont :

Digitized by Google

1° Quand on parle d'un objet possédé par une seule personne :

1re pers. :	**le mien,**	**la mienne,**	**les miens,**	**les miennes.**
2e —	**le tien,**	**la tienne,**	**les tiens,**	**les tiennes,**
3e —	**le sien,**	**la sienne,**	**les siens,**	**les siennes.**

2° Quand on parle d'un objet possédé par plusieurs personnes :

1re pers. :	**le nôtre,**	**la nôtre,**	**les nôtres,**	**les nôtres.**
2e —	**le vôtre,**	**la vôtre,**	**les vôtres,**	**les vôtres.**
3e —	**le leur,**	**la leur,**	**les leurs,**	**les leurs.**

342. **Le vôtre, la vôtre, les vôtres** s'emploient par respect au lieu de *le tien*, *les tiens*. Ainsi l'on dit en s'adressant à une seule personne : *j'aime mon cheval, mais je préfère* **le vôtre** ; *j'aime mes chevaux, mais je préfère* **les vôtres.**

Mien, tien, sien viennent du latin *meum*, *tuum*, *suum*, comme *mon*, *ton*, *son*.

Au moyen âge, *mien*, *tien*, *sien* pouvaient être employés comme adjectifs : le vieux français disait indifféremment *mon frère*, *ton vassal*, ou *le mien frère*, *le tien vassal*. De cette règle, qui ne tarda point à disparaître, il est resté quelques traces dans : *un* **mien** *cousin* (pour *mon* cousin), *la maison est* **tienne,** *le* **sien** *propre*.

Pourquoi cette différence d'orthographe entre *notre* et *le nôtre*, *votre* et *le vôtre*? Pourquoi, dans le premier cas, *o* est-il bref, tandis que dans le second il est long et surmonté d'un accent circonflexe? Le latin *nostrum* donna le vieux français *nostre*, qui remplaça régulièrement *s* par un accent circonflexe marquant l'allongement de la voyelle, d'où *nôtre*, comme *teste*, *beste*, *tempeste*, *apostre*, sont devenus t*ê*te, b*ê*te, temp*ê*te, ap*ô*tre. (D'après Somaize, les précieuses demandaient déjà en 1659 qu'on écrivît *nôtre* au lieu de *nostre*.) — *Nô tre*, *vô* tre (dans *le nôtre*, *le vôtre*) sont donc les vraies formes; mais ces mots se sont allégés et abrégés quand *nôtre*, *vôtre* précédaient immédiatement un nom, sur lequel se portait naturellement tout l'effort de l'accent tonique (voy. § 74); au lieu de dire n*ô*tre *â*me, qui eût été régulier, mais sans relief, on allégea l'adjectif pour reporter tout l'effort de la voix sur le substantif, d'où : *notre âme*.

Digitized by Google

SECTION IV

PRONOMS RELATIFS

343. Les **pronoms relatifs** sont ceux qui unissent le nom ou le pronom dont ils tiennent la place avec le membre de phrase qui les suit. Ex. : *Le chêne* **que** *j'ai vu l'an dernier est mort; l'homme* **qui** *vint hier était misérable.*

Quand nous disons : *Le chêne* **que** *j'ai vu l'an dernier est mort ; l'homme* **qui** *vint hier était misérable,* les mots *qui, que* nous avertissent que ce qui va suivre *se rapporte* à la personne ou à la chose dont on vient de parler, et sont appelés *pronoms relatifs*, parce qu'ils servent à marquer le rapport, la *relation* qui existe entre les deux membres de la phrase.

344. Le mot que le pronom relatif représente est appelé son **antécédent**. Dans les exemples qui précèdent, *chêne* est l'antécédent de *que*, *homme* est l'antécédent de *qui.*

Le pronom *relatif* s'appelle aussi *conjonctif*. *Relatif* vient de *relativum* (dérivé de *relatum*, supin de *referre*, rapporter) ; *conjonctif* vient de *conjunctivum* (dérivé de *conjungere*, *jungere cum*, joindre avec).

Le mot *antécédent* vient du latin *antecedentem* (qui marche avant), parce que ce mot se place avant le pronom relatif.

345. Les **pronoms relatifs** sont : **qui, que, quoi, dont** (invariables) — et **lequel**, qui varie en genre et en nombre :

Singulier		*Pluriel*	
Masculin :	Féminin :	Masculin :	Féminin :
lequel,	**laquelle,**	**lesquels,**	**lesquelles.**
duquel,	**de laquelle,**	**desquels,**	**desquelles.**
auquel,	**à laquelle,**	**auxquels,**	**auxquelles.**

On peut joindre à ces pronoms l'adverbe **où**, qui sert aussi à unir deux propositions.

Qui, que, quoi viennent respectivement du latin *qui*, *quem*, *quid*.

Digitized by Google

Dont vient du latin *de undè* (d'où) : *Undè* donna *ont*, qui signifiait *où* dans notre vieille langue : « Le chemin par *ont* (où) l'on va ». — *undè*, joint à la préposition *de*, devint *dont*, qui en vieux français signifiait *d'où* : « Il me demanda *dont* je venais ». Rabelais l'écrivait tantôt *dont*, tantôt *d'ond* : *D'ond es-tu? Dont* fut encore employé avec le sens de *d'où* jusqu'à la fin du dix-huitième siècle :

Rentre dans le néant dont *je t'ai fait sortir.* (Racine, *Bajazet.*)
Ma vie est dans les camps dont *vous m'avez tiré.* (Voltaire.)

Où vient de *ubi*. Ainsi *dont* et *où*, étymologiquement, sont des adverbes.

Lequel est composé de *le* et de *quel*, qui est le latin *qualis*.

346. Règle. — Le pronom relatif est toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent. Ex. : *C'est* **toi qui** *commandes, c'est* **nous qui** *obéissons.*

L'accord était plus marqué en latin, grâce aux différences de terminaisons. Ex. : le père qui, *pater qui*; la mère qui, *mater quæ*; le temple qui, *templum quod.*

347. Remarques. — 1° *Qui, que, dont* peuvent être employés aux trois genres; ainsi, dans *ce* **qui** *me déplaît, c'est la paresse; je ne savais* **que** *dire; rappelez-vous ce* **dont** *il s'agit;* ces pronoms sont du neutre, comme leur antécédent *ce*. — *Quoi* est toujours du neutre : *A* **quoi** *pensez-vous?*

2° Il ne faut pas confondre *que* pronom avec *que* adverbe ou conjonction.

Que est pronom lorsqu'il peut être remplacé par **lequel, laquelle, lesquelles**. Ex. : *Voici la rose* **que** *j'ai cueillie* (c'est-à-dire *laquelle* j'ai cueillie).

Il est adverbe lorsqu'il signifie *combien* : **Que** *de belles roses j'ai cueillies!*

Il est conjonction lorsqu'il ne signifie ni *lequel*, ni *combien* : *Je crois* **que** *tu lis. Je pense* **que** *vous êtes heureux.*

3° On range aussi parmi les pronoms relatifs l'adverbe **où** qui sert à marquer le lieu et le temps. Il ne se dit que des choses et peut être précédé des prépositions *par, de, jusque.*

Digitized by Google

PRONOMS INTERROGATIFS

548. Les **pronoms relatifs** servent également à interroger; on les appelle alors **pronoms interrogatifs**. Ex. : **Qui** *êtes-vous?* — **Que** *demandez-vous?* — **A quoi** *êtes-vous bon?* — *Voici deux accusés,* **lequel** *est coupable?*

Dont est le seul pronom relatif qui ne serve pas à interroger.

Remarque. — Les pronoms interrogatifs n'ont point d'*antécédent*.

549. Outre les **pronoms interrogatifs** proprement dits, qui s'emploient seuls et servent à remplacer le nom, il existe un *adjectif interrogatif*, **quel**, qui s'emploie avec un nom ou un pronom. Ex. : **Quel** *âge avez-vous?* — **Quel** *est-il?* — **Quelles** *sont-elles?*

Quel varie en genre et en nombre :

Sing. masc. : **quel**.	Plur. masc. : **quels**.
Sing. fém. : **quelle**.	Plur. fém. : **quelles**.

SECTION V

PRONOMS INDÉFINIS

550. Les **pronoms indéfinis** sont ceux qui désignent une personne ou une chose d'une manière vague, générale et indéfinie. Ex. : **Quelqu'un** *est venu.* **On** *nous l'a dit. Respectez le bien d'*autrui.

Ces pronoms sont : **on** (ou **l'on**), **chacun, autrui, personne, rien, quelqu'un, quiconque, l'un, l'autre**.

Quelques grammairiens appellent *on, personne, rien* noms indéfinis. Ces mots étaient en effet, à l'origine, de véritables substantifs.

On, qui était au douzième siècle *om*, et plus anciennement *hom*, n'est

Digitized by Google

autre chose que le latin *homo*, et veut dire proprement *un homme*. « *On* lui amène son cheval », c'est-à-dire *un homme* lui amène son cheval. *On* était donc originairement substantif; dès lors il n'est pas étonnant que ce mot soit précédé de l'article (*l'on*).

Pour l'origine de *chacun*, *autrui*, *quelqu'un*, *l'autre*, voyez § 334.

Personne vient du latin *persona* (rôle, personnage).

Rien, du latin *rem*, qui signifiait « chose » et était autrefois féminin.

Quiconque, du latin *quicunque*, qui signifiait « tous ceux qui ».

351. Remarques. — 1° Le mot **personne** est un **pronom** et du masculin lorsqu'il n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif. Ex. : **Personne** *n'est venu ;* **personne** *a-t-il jamais parlé comme vous ?*

Le mot **personne** est un nom et du féminin lorsqu'il est accompagné de l'article ou d'un adjectif. Ex. : *Ces* **personnes** *sont obligeantes.*

2° Le mot **rien** est pronom lorsqu'il n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif : *Je n'ai* **rien** *vu.*

Le mot **rien** est un nom masculin lorsqu'il est accompagné de l'article ou d'un adjectif. Ex. : *Un songe, un* **rien**, *tout lui fait peur.*

352. Quelques *adjectifs indéfinis* peuvent s'employer sans être suivis d'un nom et deviennent alors *pronoms indéfinis*. Ex. : *Nul* n'est irréprochable; *plusieurs* ont pleuré; *tout* est perdu, etc.

Ces adjectifs sont : **autre**, **nul**, **tel**, **tout**, **certain**, **plusieurs**, **aucun**, etc.

1° **Autre** est pronom lorsqu'il n'est accompagné ni d'un substantif, ni de l'article *un*. Ex. : *Un* **autre** *que moi ne vous parlerait pas ainsi.* Dans le cas contraire, il est adjectif. Ex. : **Autres** *temps*, **autres** *mœurs.*

2° Les mots **l'un et l'autre** placés devant un nom sont adjectifs et s'accordent avec le nom. *J'ai parcouru* **l'une et l'autre** *région.* Employés seuls, ils sont pronoms. Ex. : *Ils sont tombés* **l'un et l'autre**.

3° **Nul** est pronom lorsqu'il n'est pas accompagné d'un

Digitized by Google

substantif. Alors il a la même signification que le mot *personne*, et n'est d'usage qu'au masculin singulier. Ex. : **Nul** *n'est content de son sort.*

Joint à un nom, il est adjectif et s'accorde avec ce nom. Ex. : *L'homme ne trouve* **nulle** *part son bonheur ici-bas.*

4° **Tel** employé comme pronom a le sens de *celui* et ne se dit pas au pluriel. Ex. :

Tel *qui rit vendredi, dimanche pleurera.* (Racine.)

5° **Tout** employé comme pronom est toujours du masculin ou du neutre, quand le genre n'est pas déterminé par un nom. Ex. : **Tout** *languit,* **tout** *s'altère.* — *Affable* à **tous** *avec dignité.* (Bossuet.)

6° **Certain** est pronom indéfini au pluriel quand il signifie *quelques-uns.* Ex. : **Certains** *l'affirment.*

Digitized by Google

CHAPITRE V

DU VERBE

353. Le **verbe** est un mot qui exprime que l'on est ou que l'on fait quelque chose : *Le cheval* **est** *docile; le loup* **mange** *l'agneau.*

Verbe vient du latin *verbum* (le mot); c'est en effet le mot par excellence, celui qui est le terme essentiel de la proposition.

Dans cette phrase : *Le loup* **mange** *l'agneau*, le mot *mange*, qui indique l'action de *manger* accomplie par le *loup*, s'appelle **verbe**; le mot *loup*, qui indique celui qui fait l'action de *manger*, s'appelle **sujet** du verbe; le mot *agneau*, qui indique celui qui supporte cette action, s'appelle **complément** du verbe.

Le sujet répond à la question : *qui est-ce qui?* pour les personnes; et *qu'est-ce qui?* pour les choses.

Qui est-ce qui mange? le *loup*. — *Loup* est sujet.

Le mot *agneau* est dit **complément** parce qu'il *complète*, qu'il achève d'exprimer l'idée commencée par le verbe *mange*, en indiquant quel animal *le loup* a mangé.

354. Il y a trois sortes de *compléments* : le complément *direct*, le complément *indirect* et le complément *circonstanciel*.

Le complément **direct** est celui qui complète la signification du verbe *directement*, c'est-à-dire sans le secours d'un autre mot. Il répond à la question *qui?* ou *quoi?* Ex. : *Il aime son père.* Il aime *qui? son père.* Son père est un complément direct.

Le complément **indirect** est celui qui complète la signifi-

Digitized by Google

cation du verbe par un moyen *indirect*, c'est-à-dire avec le secours de certains mots, tels que *à*, *de*, etc., qu'on appelle prépositions. Il répond à la question *à qui? à quoi? de qui? de quoi? par qui? par quoi?* Ex. : *Il obéit à son père; il dépend de son père.* Il obéit *à qui? à son père.* Il dépend *de qui? de son père.* **A son père, de son père** sont des compléments indirects.

Le complément **circonstanciel** est celui qui complète la signification du verbe en y ajoutant quelque circonstance de *manière*, de *temps*, de *lieu*, etc. Il répond à la question *où? quand? comment? pourquoi? avec quoi?* Ex. : *Il obéit à son père* **avec plaisir**. Il obéit *avec quoi? avec plaisir. Avec plaisir* est un *complément circonstanciel de manière.*

Le complément d'un verbe peut être un nom, un pronom, un infinitif ou une autre proposition. Ex. : *Il aime les* **enfants**; *il* **les** *instruit; il veut leur* **plaire** *et désire* **que ses leçons soient agréables**.

355. Il faut considérer dans les verbes : le *radical*, la *terminaison*, le *nombre*, la *personne*, le *mode*, le *temps*, l'*auxiliaire* et la *conjugaison*.

1° Radical. — Terminaison.

356. Le verbe est toujours formé de deux parties distinctes : 1° Une partie fixe, qui change rarement, dite le **radical** du verbe.

2° Une partie changeante et variable, qu'on nomme la **terminaison** : ainsi dans *je march***e**, *nous march***ons**. *vous march***erez**, le radical est *march...*, et les syllabes ...**e**, ...**ons**, ...**erez**, qui suivent le radical, sont les terminaisons.

2° Nombres.

357. Les verbes, comme les noms, ont deux **nombres** : le *singulier* quand il s'agit d'un seul : je *marche*, tu *lis*, il *mange*; le *pluriel* quand il s'agit de plusieurs : nous *lisons*, vous *marchez*, ils *finissent*.

Digitized by Google

3° Personnes.

358. L'action qu'exprime le verbe peut être faite soit par la personne qui parle : **je** *marche*, **nous** *marchons* ; soit par la personne à qui l'on parle : **tu** *marches*, **vous** *marchez* ; soit par la personne dont on parle : **il** *lit*, **ils** *marchent*.

Ces différentes terminaisons par lesquelles le français marque les changements de personnes s'appellent les **personnes** du verbe.

4° Modes.

359. Le **mode** est la *manière* dont le verbe présente l'état ou l'action qu'il exprime.

Mode est le mot latin *modus* (manière).

Il y a cinq modes en français : l'**indicatif**, le **conditionnel**, l'**impératif**, le **subjonctif** et l'**infinitif**.

1° Le mode **indicatif** *indique* simplement que l'action a lieu : **Je marche, tu lis.**

2° Le mode **conditionnel** indique que l'action aurait lieu si une certaine condition était remplie : **Je sortirais** *s'il faisait beau.*

3° Le mode **impératif** s'emploie pour exprimer le *commandement* : **Marchez, lisons.**

4° Le mode **subjonctif** présente l'action d'une manière douteuse, parce qu'elle dépend toujours d'une autre action : *Je veux* **que tu viennes.** *Que tu viennes* est soumis au verbe *je veux*, et en dépend.

5° Le mode **infinitif** présente simplement l'action d'une manière vague, *indéfinie*, sans distinction de nombres ni de personnes : **Lire, faire, remplir.**

Quelques grammairiens classent encore parmi les modes le *participe*, qui, comme son nom l'indique, tient à la fois du verbe et de l'adjectif. Ce double caractère lui assigne un rang particulier dans les parties du discours. Aussi l'avons-nous étudié en dehors du verbe, dont il tire en effet son origine.

Digitized by Google

Remarque. — Le mode *infinitif* et le mode *participe*, qui n'indiquent point les *personnes*, sont dits modes *impersonnels* ; les autres modes, qui indiquent les *personnes*, sont dits modes *personnels*.

Nos différents modes nous viennent du latin, à l'exception du conditionnel, qui a été créé par le français. Ce mode était remplacé en latin par le présent ou l'imparfait du subjonctif. Les Romains confondaient à la fois, dans *amem*, *que j'aime* et *j'aimerais*, et, dans *amarem*, *que j'aimasse* et *j'aimerais*.

5° Temps.

360. Le **temps** est la forme que prend le verbe pour marquer à quel moment se fait la chose dont on parle.

Les *modes*, les *nombres* et les *personnes* nous ont appris comment et par qui l'action est faite; il reste à savoir dans quel *temps*, à quel moment elle a lieu. Chacune des époques différentes à laquelle l'action a été faite est marquée en français par une forme particulière du verbe, que l'on nomme **temps**.

Il y a trois temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

Le **présent** marque que l'action se fait au moment où l'on parle, comme **je marche**; le **passé** marque que l'action a été faite, comme **j'ai marché**; le **futur**, que l'action se fera, comme **je marcherai**.

Il n'y a qu'un seul *présent*, mais il y a plusieurs *passés* et plusieurs *futurs*, parce que toute action peut se placer à différents moments dans le passé ou dans le futur.

361. On distingue cinq sortes de *passés* ou *parfaits* : l'**imparfait**, le **parfait défini**, le **parfait indéfini**, le **parfait antérieur** et le **plus-que-parfait**.

Parfait vient du latin *perfectus*, qui veut dire « achevé, accompli » et par suite « *passé* ». Nous avons partout préféré ce mot à *passé*, à cause des autres temps composés : *imparfait*, *plus-que-parfait*, etc.

1° L'**imparfait** exprime une action actuellement passée, mais qui ne l'était pas encore quand une autre s'est faite : **Je lisais** *quand vous êtes entré*.

Digitized by Google

2° Le **parfait défini** exprime une action faite à une époque déterminée, *définie*, complètement passée au moment où l'on parle : **Je lus** *hier toute la journée.*

3° Le **parfait indéfini** exprime une action faite à une époque vague, *indéfinie* : **J'ai lu** *ce livre autrefois.*

L'**impératif parfait** indique qu'une action doit être accomplie avant un temps déterminé : **ayez fini** *dans une heure;* **ayons** *tout* **réglé** *avant quatre heures.*

4° Le **parfait antérieur** exprime une action faite *immédiatement avant* une autre également passée : *Quand* **j'eus lu** ce *livre*, **je sortis.**

5° Le **plus-que-parfait** exprime une action faite avant une autre également passée : **J'avais lu** *ce livre quand* **je sortis.**

Le latin n'avait que trois parfaits : l'imparfait, *legebam*; le parfait, *legi*, et le plus-que-parfait, *legeram*; *legi* voulait dire à la fois : je *lus*, j'*ai lu* et j'*eus lu.*

362. On distingue deux sortes de *futurs* : le **futur simple** et le **futur antérieur.**

1° Le **futur simple** marque simplement que l'action se fera : **Je lirai** *ce livre.*

2° Le **futur antérieur** marque que l'action se fera avant une autre qui est à faire : **J'aurai lu** *ce livre quand* **vous viendrez.**

6° Auxiliaires.

363. On appelle **auxiliaires** les verbes *être* et *avoir*, parce qu'ils aident à conjuguer les autres verbes : *Je suis venu, j'ai dormi.*

On appelle **temps simples** les temps conjugués sans auxiliaires : *J'aim***e**, *j'aim***ais**, *que j'aim***e**.

Les temps *simples* se forment en ajoutant *simplement* une terminaison au radical du verbe. (Voyez § 356.)

On appelle **temps composés** les temps conjugués avec

Digitized by Google

l'auxiliaire *être* ou *avoir* : **J'ai** *aimé*, **j'aurais** *aimé*, *je* **serais** *aimé*.

Auxiliaire signifie proprement « celui qui aide ». Les verbes auxiliaires aident en effet les autres verbes à parfaire certains temps ou certains modes, qu'ils ne pourraient former à eux seuls par une simple modification du radical.

Être et *avoir* sont les deux verbes auxiliaires dont l'emploi est le plus fréquent en français.

Mais, en devenant auxiliaires, ces deux verbes perdent toute signification propre, toute valeur temporelle, et ne marquent plus que les circonstances de mode, de nombre et de personne. Ils ne jouent plus que le rôle des désinences dans les temps simples et font corps avec le participe.

Nous avons dit qu'ils ne conservaient rien de leur valeur temporelle ; il suffit en effet de comparer « j'*ai* » et « j'*ai* aimé », « je *suis* » et « je *suis* tombé », pour constater que *j'ai* et *je suis* ne désignent pas, comme auxiliaires, le même temps que lorsqu'ils sont employés d'une manière absolue. Dans ces exemples : « j'*ai* aimé, je *suis* tombé », l'idée de temps est représentée par le participe. Cette remarque ne s'applique pas à la voix passive, où le verbe *être* est conjugué en entier, accompagné seulement d'un participe passé qui joue le rôle d'un adjectif.

364. L'auxiliaire *avoir* est spécialement affecté en français à la conjugaison des temps composés actifs; l'auxiliaire *être*, à celle des temps passifs.

Les verbes pronominaux, qui ont en quelque sorte un rôle *actif* et *passif*, puisque le même sujet y fait et y subit l'action, forment toujours leurs temps avec l'auxiliaire *être*, tout en gardant la signification active : *Je me* **suis** *promené*.

Les verbes neutres subissent en général la loi qui régit les autres verbes; si leurs temps composés énoncent un acte, ils prennent *avoir* : *J'*ai couru; — s'ils énoncent un état, ils prennent *être* : *Je* **suis** arrivé ; — s'ils deviennent pronominaux, c'est encore *être* : *Je me* **suis** *plu à vous l'expliquer*.

365. On peut considérer comme auxiliaires secondaires certains verbes tels que *devoir*, *aller*, *venir de*, *faire*, dans ces locutions : *Il* **devait** *venir ce matin; je* **vais** *sortir; il* **vient** *de parler ; je lui* **fais** *faire son devoir*.

C'est grâce aux deux premiers que nous avons un infinitif

Digitized by Google

et un participe futurs : *devoir sortir*, *allant sortir*, etc. *Venir* forme une sorte de passé récent : *Je viens d'arriver*.

7° Conjugaison.

366. La réunion de tous les temps d'un même verbe, à tous leurs nombres et à toutes leurs personnes, s'appelle **conjugaison**.

Il y a en français **quatre conjugaisons**, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La 1re conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La première conjugaison, en *er*, vient de la conjugaison latine en *are* : *am*are, *cant*are, *port*are sont devenus *aim*er, *chant*er, *port*er, par le changement régulier de *a* latin en *e*, comme dans *mort***e***l*, de *mort***a***lis*; *n***e***z*, de *n***a***sus*, etc. (Voyez § 49.) Depuis le quinzième siècle les savants y ont introduit des verbes en *ēre*, qui auraient dû figurer dans la conjugaison en *oir* (comme on le verra ci-dessous), tels que *absorb***er**, de *absorb***ere**; *prohib***er**, de *prohib***ere**, etc.

La 2e conjugaison a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

Remarque. — Les verbes en *ir* comprennent en réalité deux conjugaisons : l'une, comme *finir*, qui a son imparfait en *issais* : *je finissais*, — l'autre, comme *sentir*, qui a son imparfait en *ais* : *je sentais*.

Nous renvoyons aux verbes irréguliers les verbes en *ir* qui forment l'imparfait sans intercaler la particule *iss*.

La deuxième conjugaison en *ir* avec l'imparfait en *issais* a été forgée par le français à l'aide de deux conjugaisons latines. Des verbes latins de la troisième conjugaison en *iscere* ou *escere*, tels que *gemiscere*, *florescere* (qui marquent l'augmentation graduelle de l'action, *durescere*, durcir *de plus en plus*), et qui font au présent *gem***isco** (*je gém***is**), *flor***esco** (*je flor***is**), le français a pris cette terminaison *esco*, *isco* (qui nous a donné *is*), par suite de ce besoin de renforcer les formes trop courtes du latin classique et de cette tendance à l'allongement que nous avons souvent signalés. De là cette forme *iss* que l'on retrouve aux temps simples de toute cette conjugaison (*fleur***iss***ons*, *fleur* **iss***ais*, *fleur***iss***e*, *fleur***iss***ant*). Cette syllabe *iss* a été appelée *inchoative*, du latin *inchoare*, commencer; de là le nom d'*inchoatif* donné quelquefois aux verbes qui prennent cet allongement. Mais le français, qui avait pris à ces verbes la

Digitized by Google

forme *esco*, *isco*, rejeta d'autre part leur infinitif *éscĕre* et lui préféra l'infinitif en *īre* de la 4e conjugaison latine : ainsi s'est formée cette conjugaison hybride, dont l'infinitif est emprunté à la quatrième conjugaison latine et les autres temps simples à la troisième.

La deuxième conjugaison française en *ir* avec imparfait en *ais* est la reproduction pure et simple de la conjugaison latine régulière en *ire* : *ven*ire, *ven*ir ; *vén*io, je *viens*, etc.

La 3e conjugaison a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La troisième conjugaison, en *oir*, vient de la deuxième conjugaison latine, en *ēre* : *deb*ere, *hab*ere sont devenus *dev*oir et *av*oir par le changement régulier de *ē* latin en *oi* ; comme dans r*oi* de r*ē*gem, l*oi* de l*ē*gem, t*oi*le de t*ē*la, etc. (Voyez § 49.)

La 4e conjugaison a l'infinitif terminé en *re*, comme *entendre*.

La quatrième conjugaison, en *re*, vient de la troisième conjugaison latine, en *ĕre* : suivant la règle de l'accent latin (voy. § 17), *défendĕre* s'est contracté en *defénd're*, d'où *défendre* ; et par suite *ĕre* s'est réduit à *re* en français.

367. Le français comprend (si l'on prend pour base le Dictionnaire de l'Académie) environ 4000 verbes simples (nous laissons de côté les composés), dont : 3600 se terminent en **er** ; — 330 en **ir** (avec l'imparfait en *issais*) ; — 28 en **ir** (avec l'imparfait en *ais*) ; — 17 verbes en **oir**, — et 50 verbes en **re**. La première conjugaison, en **er**, comprend donc, à elle seule, les quatre cinquièmes des verbes français.

Comme on l'a vu (§ 191), notre langue crée des verbes nouveaux à l'aide des substantifs et des adjectifs, en ajoutant aux premiers la terminaison *er* : *fête*, *fêt*er, — *gant*, *gant*er, — *lard*, *lard*er, — *camp*, *camp*er ; — en ajoutant aux seconds la terminaison *ir* : *maigre*, *maigr*ir, — *cher*, *chér*ir, — *bleu*, *bleu*ir, — *pâle*, *pâl*ir. La première conjugaison, en *er*, forme des verbes nouveaux avec les *substantifs* ; la seconde conjugaison, en *ir*, avec les *adjectifs* : ce sont donc des conjugaisons *vivantes*, puisqu'elles servent encore chaque jour à de nouvelles formations.

Les conjugaisons en *oir* et en *re* (et la 2e en *ir*, comme *sen-*

Digitized by Google

tir) sont au contraire incapables de servir à former des verbes nouveaux, et, depuis l'origine de la langue, le français n'a pas ajouté un *seul* verbe en *oir* ou en *re* au petit nombre de ceux que le latin lui avait légués. Ces deux conjugaisons, qui sont restées stériles, peuvent à bon droit être appelées des *conjugaisons mortes*.

Cette simple distinction des conjugaisons en *mortes* et en *vivantes* nous explique aussitôt pourquoi 3900 verbes français (sur 4000) sont en *er* et en *ir*, tandis que les deux autres conjugaisons réunies ne comprennent guère plus de 80 verbes.

SECTION I

VERBES AUXILIAIRES

368. **Avoir** et **être** ne sont auxiliaires que lorsqu'ils servent à conjuguer un autre verbe, c'est-à-dire quand ils sont suivis d'un participe passé; on ne peut leur donner ce nom lorsqu'ils sont employés seuls, comme dans : **J'ai** *un cheval*, **je suis** *pauvre*. **Avoir** est alors un verbe *actif*, et **être** est le verbe *substantif*. (Voyez plus loin § 373-376.)

369. Conjugaison du verbe auxiliaire **AVOIR**

INDICATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT INDÉFINI.
J'ai.	J'ai eu.
Tu as.	Tu as eu.
ou elle a.	Il *ou* elle a eu.
Nous avons.	Nous avons eu.
Vous avez.	Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont.	Ils *ou* elles ont eu.
IMPARFAIT.	**PLUS-QUE-PARFAIT.**
J'avais.	J'avais eu.
Tu avais.	Tu avais eu.
Il *ou* elle avait.	Il *ou* elle avait eu.
Nous avions.	Nous avions eu.
Vous aviez.	Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient.	Ils *ou* elles avaient eu.

Digitized by Google

PARFAIT DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PARFAIT ANTÉRIEUR

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PARFAIT.

J'aurais eu *ou* j'eusse eu.
Tu aurais eu *ou* tu eusses eu.
Il *ou* elle aurait eu *ou* il *ou* elle eût eu
Nous aurions eu *ou* nous eussions eu.
Vous auriez eu *ou* vous eussiez eu.
Ils *ou* elles auraient eu *ou* ils *ou* elles eussent eu.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

. . . . . .
Aie.
. . . . . .
Ayons.
Ayez.
. . . . . .

PARFAIT.

. . . . . .
Aie eu.
. . . . . .
Ayons eu.
Ayez eu.
. . . . . .

SUBJONCTIF.

PRÉSENT

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

PARFAIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu

Digitized by Google

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Avoir.	Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Ayant.	Ayant eu.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu ; *fémin.* eue.

370. Histoire et origine des différents temps du verbe AVOIR.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. L'*h* initial d'*habere* (avoir) a disparu dans la conjugaison française, comme dans *orge* de *h*ordeum, *on* de *homo*, *or* de *hora*, etc. Le *b* latin est devenu *v* : ha*b*ere = avoir, ha*b*ebam = a*v*ais, comme dans : prou*v*er (pro*b*are), cou*v*er (cu*b*are), fè*v*e (fa*b*a), che*v*al (ca*b*allus), etc.

I. INFINITIF PRÉSENT. *Avoir*, vieux français *aveir*, du latin *habére*.

II. PARTICIPE PRÉSENT. *Ayant*, du latin *habéntem*. Le *b* a disparu comme dans *viorne* (vi[*b*]urnum), *taon* (ta[*b*]anus), etc.

III. PARTICIPE PASSÉ. *Eu*. Dans l'ancien français *eü*, *aü* ou *aüt*, et au onzième siècle *avut*, du latin *habitum* (devenu *habutum* dans le bas-latin).

IV. INDICATIF PRÉSENT. Du temps correspondant en latin : *ai* (hábeo), — *as* (hábes), — *a*, ancien français *ât* (hábet : le *t* de l'ancien français est étymologique), — *avons*, ancien français *avomes* (hábemus), — *avez* (habétis), — *ont* (hábent).

V. IMPARFAIT. Du temps correspondant en latin : *avais*, vieux français *avois*, plus anciennement *avoie* et primitivement *aveie* (habébam : l'ancienne langue, toujours fidèle à l'étymologie latine, n'avait point d'*s* à la première personne), — *avais* (habébas), — *avait* (habébat), — *avions*, ancien français *aviomes* (habebámus), — *aviez* (habebátis), — *avaient* (habébant).

VI. PARFAIT DÉFINI. Du temps correspondant en latin : *eus*, ancien français *eu* (hábui), — *eus* (habuisti), — *eut* (habuit), — *eûmes* (ha[b]uimus), — *eûtes*, ancien français *eüstes* (ha[b]uistis), — *eurent* (ha[b]uerunt).

VII. FUTUR. *Aurai*, en vieux français *avrai*, au douzième siècle *averai*, — qui est composé de l'infinitif *aver* et de l'auxiliaire *ai*, — reproduit *habere-habeo*. (Voyez § 390.)

VIII. SUBJONCTIF PRÉSENT. Du temps correspondant en latin : *aie* (habeam), — *aies* (habeas), — *ait* (habeat), — *ayons*, ancien français *aiomes* (ha[b]eamus), — *ayez* (ha[b]eatis), — *aient* (habeant).

IX. IMPARFAIT. Du plus-que-parfait latin : *eusse* (ha[b]úissem), — *eusses* (ha[b]úisses), — *eût*, ancien français *eust*, *aüst* (ha[b]úisset), — *eussions* (ha[b]uissémus), — *eussiez* (habuissétis), — *eussent* (ha[b]úissent).

Digitized by Google

371. Conjugaison du verbe auxiliaire ÊTRE

INDICATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT INDÉFINI.
Je suis.	J'ai été.
Tu es.	Tu as été.
Il *ou* elle est.	Il *ou* elle a été.
Nous sommes.	Nous avons été.
Vous êtes.	Vous avez été.
Ils *ou* elles sont.	Ils *ou* elles ont été.

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT
J'étais.	J'avais été.
Tu étais.	Tu avais été.
Il *ou* elle était.	Il *ou* elle avait été.
Nous étions.	Nous avions été.
Vous étiez.	Vous aviez été.
Ils *ou* elles étaient.	Ils *ou* elles avaient été.

PARFAIT DÉFINI.	PARFAIT ANTÉRIEUR.
Je fus.	J'eus été.
Tu fus.	Tu eus été.
Il *ou* elle fut.	Il *ou* elle eut été.
Nous fûmes.	Nous eûmes été.
Vous fûtes.	Vous eûtes été.
Ils *ou* elles furent.	Ils *ou* elles eurent été.

FUTUR.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Je serai.	J'aurai été.
Tu seras.	Tu auras été.
Il *ou* elle sera.	Il *ou* elle aura été.
Nous serons.	Nous aurons été.
Vous serez.	Vous aurez été.
Ils *ou* elles seront.	Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Je serais.	J'aurais été *ou* j'eusse été.
Tu serais.	Tu aurais été *ou* tu eusses été.
Il *ou* elle serait.	Il *ou* elle aurait été *ou* il *ou* elle eût été.
Nous serions.	Nous aurions été *ou* nous eussions été.
Vous seriez.	Vous auriez été *ou* vous eussiez été.
Ils *ou* elles seraient.	Ils *ou* elles auraient été *ou* ils *ou* elles eussent été.

Digitized by Google

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
. . . . .	. . . . .
Sois.	Aie été.
. . . . .	. . . . .
Soyons.	Ayons été.
Soyez.	Ayez été.
. . . . .	. . . . .

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Que je sois.	Que j'aie été.
Que tu sois.	Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle soit.	Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous soyons.	Que nous ayons été.
Que vous soyez.	Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.	Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Que je fusse.	Que j'eusse été.
Que tu fusses.	Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle fût.	Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous fussions.	Que nous eussions été.
Que vous fussiez.	Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.	Qu'ils *ou* qu'elles eussent ét

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Être.	Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT
Étant.	Ayant été.

PARTICIPE PASSÉ INVARIABLE.

Été.

372. Histoire et origine des différents temps du verbe ÊTRE.

I. Infinitif. Le verbe *esse* était défectif en latin, et il empruntait six temps (*fui*, *fueram*, *fuero*, *fuerim*, *fuissem*, *forem*) à l'inusité *fuere*. En français, le verbe *être* est composé de trois verbes différents : 1° *fuo*, qui a donné le parfait défini *fus* (fui), et le subjonctif *fusse* (fuissem); 2° *stare*,

Digitized by Google

qui a donné le participe passé *été*, vieux français *esté* (status); 3° *esse*, qui a fourni tous les autres temps, et en particulier l'infinitif présent *être*, en vieux français *estre*.

Aux verbes défectifs tels que *velle*, *posse*, *offerre*, *inferre*, *esse*, qui étaient trop courts pour donner des infinitifs français, le latin vulgaire ajouta la désinence *re* et les assimila faussement aux verbes de la deuxième conjugaison. — C'est ainsi que dès le sixième siècle on trouve dans les textes mérovingiens *volere* (pour *velle*), *potere* (pour *posse*), *offerrere* (pour *offerre*), *inferrere* (pour *inferre*), *essere* (pour *esse*). *Essere*, étant accentué *éssere*, se contracta, suivant la règle, en *ess're*; *sr* donnant *str*, *ess're* devint successivement *estre*, puis *être*. *Essere* a donné *être*, comme *pascere* a donné *paître*.

II. Participe présent : *Étant*. Il a été formé régulièrement de *être*, comme *mettant* de *mettre*, et non de *stantem*, comme on l'a dit souvent.

III. Participe passé. *Été*, en ancien français *esté*, du latin *státus*. Il faut remarquer que *stare* avait produit le verbe français *ester*, qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans la langue juridique : *La femme ne peut* ester *en jugement sans l'autorisation de son mari* (c'est-à-dire poursuivre une action en justice).

IV. Indicatif présent. Du temps correspondant en latin : *suis* (sum). Le vieux français disait *sui*, qui est plus correct, l'*s* final n'existant point en latin, — *es* (es), — *est* (est), — *sommes* (súmus), — *êtes*, en ancien français *estes* (estis), — *sont* (sunt).

V. Imparfait. *Étais* ne vient point du latin, mais il a été formé directement sur *être*, comme *mettais* sur *mettre*.

VI. Parfait défini. Du temps correspondant en latin : *fus*, en ancien français *fui* (fui), — *fus*, vieux français *fuis* (fuisti), — *fut* (fuit), — *fûmes* (fuimus) : l'accent circonflexe dans ce mot est une erreur du seizième siècle et une faute contre l'étymologie, — *fûtes*, ancien français *fustes* (fuistis), — *furent* (fuerunt).

VII. Futur. *Serai*, ancien français *esserai*. Notre futur étant une composition de l'infinitif du verbe et de l'auxiliaire *avoir*, comme nous le verrons plus loin, § 390, *esserai* représente *essere-habeo* (esser-ai).

VIII. Subjonctif présent. *Sois*, ancien français *soie* (de la forme archaïque *siam*).

IX. Imparfait. Du plus-que-parfait latin : *Fusse* (fúissem), — *fusses* (fúisses), — *fût*, ancien français *fuist* (fúisset), — *fussions* (fuissémus), — *fussiez* (fuissétis), — *fussent* (fúissent).

X. Impératif. Ce temps ne se compose que de formes empruntées au subjonctif (*sois*, *qu'il soit*, *soyons*, *soyez*, *qu'ils soient*).

Digitized by Google

SECTION II

VERBES TRANSITIFS — VERBES INTRANSITIFS

373. On divise les verbes en deux grandes classes : les verbes **transitifs** et les verbes **intransitifs**; elles se subdivisent à leur tour en plusieurs catégories.

On appelle **verbes transitifs** ceux qui font passer l'action du sujet au complément. Un verbe est donc transitif quand il a ou qu'il peut avoir un complément direct. Ex. : *Le cheval* **traîne** *la voiture*. **Traîne** est un verbe transitif, parce qu'il fait passer, il transmet l'action du cheval à la voiture.

374. Le verbe transitif est dit **actif** quand le sujet fait l'action. Ex. : *Pierre* **aime** *Paul*. En renversant la construction, on a : *Paul* **est aimé** *de Pierre*. Le verbe devient alors **passif**, parce que le sujet **Paul** supporte l'action.

Le verbe est dit **réfléchi** quand le sujet fait et supporte l'action. Ex. : *Il se* **flatte**. Le sujet *il* et le complément *se* désignent la même personne.

La plupart des verbes **actifs** peuvent devenir **passifs** ou **réfléchis**.

375. On appelle **verbes intransitifs** ceux qui expriment un état, ou bien une action qui ne s'exerce pas sur un autre objet. Ex. : *Le cheval* **court**, *l'enfant* **dort**.

Ces verbes, qu'on appelle aussi verbes **neutres**, ne peuvent avoir de complément direct. Quelques-uns peuvent devenir **réfléchis**, aucun ne peut devenir **passif**.

Aux verbes **neutres** se rattachent les verbes **impersonnels**, ainsi nommés parce qu'ils expriment une action qu'on ne peut attribuer à aucune personne déterminée. Ex. : *Il neige, il pleut.*

Pour obéir à une tradition, erronée d'ailleurs, il faut ajouter à ces cinq sortes de verbes un verbe neutre qui, en *analyse logique* (voy. § 563), forme à lui seul une classe spéciale, c'est le verbe **être**, qu'on appelle *verbe substantif*, parce qu'il marque l'existence. Tous les autres verbes sont dits *verbes adjectifs* ou *attributifs*, parce qu'outre l'existence ils

Digitized by Google

expriment une *qualité*, une manière d'être du sujet. Ainsi, en analyse logique, *je dors* se décompose en *je suis* (qui marque l'existence) et *dormant* (qui marque la manière d'être); *dormir* est donc un *verbe adjectif*.

376. En résumé, il y a donc en français six sortes de verbes : le **verbe actif**, le **verbe passif**, le **verbe réfléchi**, le **verbe neutre**, le **verbe impersonnel** et le **verbe substantif**.

SECTION III

VERBES ACTIFS

377. Le **verbe actif** est celui qui exprime une action faite par le sujet, et qui a un complément direct : **J'aime** *votre frère*.

On reconnaît qu'un verbe est actif lorsqu'on peut mettre immédiatement après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*.

Ainsi *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rompre* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : **j'aime** *quelqu'un* ; **je finis** *quelque chose*, etc.

Nous donnons dans les quatre tableaux suivants la conjugaison complète des verbes actifs, en ayant soin de séparer le radical de la terminaison et de mettre les temps composés en face des temps simples.

378. PREMIÈRE CONJUGAISON, EN **ER**.

VERBE **AIMER**

Radical **aim** | *Terminaison* **er**.

INDICATIF.

PRÉSENT.		PARFAIT INDÉFINI.	
J'	aim **e**.	J'ai	aim **é**.
Tu	aim **es**.	Tu as	aim **é**.
Il	aim **e**.	Il a	aim **é**.
Nous	aim **ons**.	Nous avons	aim **é**.
Vous	aim **ez**.	Vous avez	aim **é**.
Ils	aim **ent**.	Ils ont	aim **é**.

Digitized by Google

IMPARFAIT.

J' aim **ais.**
Tu aim **ais.**
Il aim **ait.**
Nous aim **ions.**
Vous aim **iez.**
Ils aim **aient.**

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim **é.**
Tu avais aim **é.**
Il avait aim **é.**
Nous avions aim **é.**
Vous aviez aim **é.**
Ils avaient aim **é.**

PARFAIT DÉFINI.

J' aim **ai.**
Tu aim **as.**
Il aim **a.**
Nous aim **âmes.**
Vous aim **âtes.**
Ils aim **èrent.**

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus aim **é.**
Tu eus aim **é.**
Il eut aim **é.**
Nous eûmes aim **é.**
Vous eûtes aim **é.**
Ils eurent aim **é.**

FUTUR.

J' aim *er* **ai.**
Tu aim *er* **as.**
Il aim *er* **a.**
Nous aim *er* **ons.**
Vous aim *er* **ez.**
Ils aim *er* **ont.**

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim **é.**
Tu auras aim **é.**
Il aura aim **é.**
Nous aurons aim **é.**
Vous aurez aim **é.**
Ils auront aim **é.**

CONDITIONNEL.

PRÉSENT

J' aim *er* **ais.**
Tu aim *er* **ais.**
Il aim *er* **ait.**
Nous aim *er* **ions.**
Vous aim *er* **iez.**
Ils aim *er* **aient.**

PARFAIT.

J'aurais *ou* j'eusse aim **é.**
Tu aurais *ou* tu eusses aim **é.**
Il aurait *ou* il eût aim **é.**
Nous aurions *ou* nous eussions aim **é.**
Vous auriez *ou* vous eussiez aim **é.**
Ils auraient *ou* ils eussent aim **é.**

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

. . . . . .
Aim **e.**
. . . . . .
Aim **ons.**
Aim **ez.**
. . . . . .

PARFAIT.

. . . . . .
Aie aim **é.**
. . . . . .
Ayons aim **é.**
Ayez aim **é.**
. . . . . .

Digitized by Google

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Que j'	aim **e**.	Que j'aie	aim **é**.
Que tu	aim **es**.	Que tu aies	aim **é**.
Qu'il	aim **e**.	Qu'il ait	aim **é**.
Que nous	aim **ions**.	Que nous ayons	aim **é**.
Que vous	aim **iez**.	Que vous ayez	aim **é**.
Qu'ils	aim **ent**.	Qu'ils aient	aim **é**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'	aim **asse**.	Que j'eusse	aim **é**.
Que tu	aim **asses**.	Que tu eusses	aim **é**.
Qu'il	aim **ât**.	Qu'il eût	aim **é**.
Que nous	aim **assions**.	Que nous eussions	aim **é**.
Que vous	aim **assiez**.	Que vous eussiez	aim **é**.
Qu'ils	aim **assent**.	Qu'ils eussent	aim **é**.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Aim **er**.	Avoir aim **é**.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Aim **ant**.	Ayant aim **é**.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim **é** ; *fém.* aim **ée**.

Aimer vient du latin *ămārĕ*, *ămāvī*, *ămātŭm*, etc., qui étaient accentués sur *mā*, et de *ámŏ*, *ámĕm*, etc., qui étaient accentués sur *ă*. Ce verbe, qui est toujours cité comme le premier modèle de nos conjugaisons régulières, est au contraire très irrégulier au point de vue des règles de l'accent tonique (voy. § 124). En effet dans *aime* (de *ămo*) l'accent tonique est sur la première syllabe, et cette syllabe est renforcée par la diphtongue *ai*, rien de plus juste ; mais dans nous *aimons* l'accent est sur *mons*, et la syllabe qui précède, n'étant plus accentuée, devrait être assourdie, *ai* devrait se réduire à un *a* simple. De sorte que la conjugaison régulière de ce verbe, suivant les lois de l'accentuation, serait : *j'*a**i***me*, *tu* a**i***mes*, *il* a**i***me*, *nous* a**m***ons*, *vous* a**m***ez*, *ils* a**i***ment* ; en effet, dans les auteurs du douzième et du treizième siècle, c'est ainsi qu'il est conjugué. La force de l'analogie a amené ce verbe à un radical identique et fait triompher *ai* à tous les temps et à toutes les personnes. C'est encore l'analogie qui a donné un radical uniforme à quelques verbes de la même conjugaison, tels que *prouver*, *ouvrer*, *pleurer*, *demeurer*, *trouver*, etc. Le radical de ces verbes prenait *eu* quand il était accentué : *je pr*eu*ve*, *j'œu*vre*, *je pl*eu*re*, etc., et *ou* quand

Digitized by Google

l'accent passait sur la terminaison : *nous pr* **ou** *vons*, *nous* **ou** *vrons*, etc. Le français a hésité longtemps avant d'adopter *eu* pour *pleurer*, *demeurer*, et *ou* pour *ouvrer*, *prouver*. Ainsi, jusqu'au dix-septième siècle, le verbe *trouver* s'est conjugué des deux manières. La Fontaine a dit : « ... Dans la citrouille je la *treuve* ». (Voyez § 466.)

379. DEUXIÈME CONJUGAISON, EN **IR.**

VERBE **FINIR**

Radical **fin** | *Terminaison* **ir.**

INDICATIF.

PRÉSENT.		PARFAIT INDÉFINI.	
Je	fin **is.**	J'ai	fin **i.**
Tu	fin **is.**	Tu as	fin **i.**
Il	fin **it.**	Il a	fin **i.**
Nous	fin *iss* **ons.**	Nous avons	fin **i.**
Vous	fin *iss* **ez.**	Vous avez	fin **i.**
Ils	fin *iss* **ent.**	Ils ont	fin **i.**

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je	fin *iss* **ais.**	J'avais	fin **i.**
Tu	fin *iss* **ais.**	Tu avais	fin **i.**
Il	fin *iss* **ait.**	Il avait	fin **i.**
Nous	fin *iss* **ions.**	Nous avions	fin **i.**
Vous	fin *iss* **iez.**	Vous aviez	fin **i.**
Ils	fin *iss* **aient.**	Ils avaient	fin **i.**

PARFAIT DÉFINI.		PARFAIT ANTÉRIEUR.	
Je	fin **is.**	J'eus	fin **i.**
Tu	fin **is.**	Tu eus	fin **i.**
Il	fin **it.**	Il eut	fin **i.**
Nous	fin **îmes.**	Nous eûmes	fin **i.**
Vous	fin **îtes.**	Vous eûtes	fin **i.**
Ils	fin **irent.**	Ils eurent	fin **i.**

FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je	fin *ir* **ai.**	J'aurai	fin **i.**
Tu	fin *ir* **as.**	Tu auras	fin **i.**
Il	fin *ir* **a.**	Il aura	fin **i.**
Nous	fin *ir* **ons.**	Nous aurons	fin **i.**
Vous	fin *ir* **ez.**	Vous aurez	fin **i.**
Ils	fin *ir* **ont.**	Ils auront	fin **i.**

Digitized by Google

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Je fin *ir* **ais**.	J'aurais *ou* j'eusse fin **i**.
Tu fin *ir* **ais**.	Tu aurais *ou* tu eusses fin **i**.
Il fin *ir* **ait**.	Il aurait *ou* il eût fin **i**.
Nous fin *ir* **ions**.	Nous aurions *ou* nous eussions fin **i**.
Vous fin *ir* **iez**.	Vous auriez *ou* vous eussiez fin **i**.
Ils fin *ir* **aient**.	Ils auraient *ou* ils eussent fin **i**.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
. . . . .	. . . . .
Fin **is**.	Aie fin **i**.
. . . . .	. . . . .
Fin *iss* **ons**.	Ayons fin **i**.
Fin *iss* **ez**.	Ayez fin **i**.
. . . . .	. . . . .

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Que je fin *iss* **e**.	Que j'aie fin **i**.
Que tu fin *iss* **es**.	Que tu aies fin **i**.
Qu'il fin *iss* **e**.	Qu'il ait fin **i**.
Que nous fin *iss* **ions**.	Que nous ayons fin **i**.
Que vous fin *iss* **iez**.	Que vous ayez fin **i**.
Qu'ils fin *iss* **ent**.	Qu'ils aient fin **i**.

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Que je fin **isse**.	Que j'eusse fin **i**.
Que tu fin **isses**.	Que tu eusses fin **i**.
Qu'il fin **ît**.	Qu'il eût fin **i**.
Que nous fin **issions**.	Que nous eussions fin **i**.
Que vous fin **issiez**.	Que vous eussiez fin **i**.
Qu'ils fin **issent**.	Qu'ils eussent fin **i**.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Fin **ir**.	Avoir fin **i**.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Fin *iss* **ant**.	Ayant fin **i**.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin **i**; *fém.* fin **ie**.

Digitized by Google

380. TROISIÈME CONJUGAISON, EN **OIR**.

VERBE **RECEVOIR**

Radical **recev** | *Terminaison* **oir.**

INDICATIF.

PRÉSENT.			PARFAIT INDÉFINI.	
Je	reç	**ois.**	J'ai	reç **u.**
Tu	reç	**ois.**	Tu as	reç **u.**
Il	reç	**oit.**	Il a	reç **u.**
Nous	recev	**ons.**	Nous avons	reç **u.**
Vous	recev	**ez.**	Vous avez	reç **u.**
Ils	reçoiv	**ent.**	Ils ont	reç **u.**

IMPARFAIT.			PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je	recev	**ais.**	J'avais	reç **u.**
Tu	recev	**ais.**	Tu avais	reç **u.**
Il	recev	**ait.**	Il avait	reç **u.**
Nous	recev	**ions.**	Nous avions	reç **u**
Vous	recev	**iez.**	Vous aviez	reç **u.**
Ils	recev	**aient.**	Ils avaient	reç **u.**

PARFAIT DÉFINI.			PARFAIT ANTÉRIEUR.	
Je	reç	**us.**	J'eus	reç **u.**
Tu	reç	**us.**	Tu eus	reç **u.**
Il	reç	**ut.**	Il eut	reç **u.**
Nous	reç	**ûmes.**	Nous eûmes	reç **u.**
Vous	reç	**ûtes.**	Vous eûtes	reç **u.**
Ils	reç	**urent.**	Ils eurent	reç **u.**

FUTUR.			FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je	recev *r*	**ai.**	J'aurai	reç **u.**
Tu	recev *r*	**as.**	Tu auras	reç **u.**
Il	recev *r*	**a.**	Il aura	reç **u.**
Nous	recev *r*	**ons.**	Nous aurons	reç **u.**
Vous	recev *r*	**ez.**	Vous aurez	reç **u.**
Ils	recev *r*	**ont.**	Ils auront	reç **u.**

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.			PARFAIT.	
Je	recev *r*	**ais.**	J'aurais *ou* j'eusse	reç **u.**
Tu	recev *r*	**ais.**	Tu aurais *ou* tu eusses	reç **u.**
Il	recev *r*	**ait.**	Il aurait *ou* il eût	reç **u.**
Nous	recev *r*	**ions.**	Nous aurions *ou* nous eussions	reç **u.**
Vous	recev *r*	**iez.**	Vous auriez *ou* vous eussiez	reç **u.**
Ils	recev *r*	**aient.**	Ils auraient *ou* ils eussent	reç **u.**

Digitized by Google

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
. . . . .	. . . . .
Reç **ois**	Aie reç **u.**
. . . . .	. . . . .
Recev **ons.**	Ayons reç **u.**
Recev **ez.**	Ayez reç **u.**
. . . . .	. . . . .

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Que je	reçoiv **e.**	Que j'aie	reç **u.**
Que tu	reçoiv **es.**	Que tu aies	reç **u.**
Qu'il	reçoiv **e.**	Qu'il ait	reç **u.**
Que nous	recev **ions.**	Que nous ayons	reç **u.**
Que vous	recev **iez**	Que vous ayez	reç **u.**
Qu'ils	reçoiv **ent.**	Qu'ils aient	reç **u.**

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je	reç **usse.**	Que j'eusse	reç **u.**
Que tu	reç **usses.**	Que tu eusses	reç **u.**
Qu'il	reç **ût.**	Qu'il eût	reç **u.**
Que nous	reç **ussions.**	Que nous eussions	reç **u.**
Que vous	reç **ussiez.**	Que vous eussiez	reç **u.**
Qu'ils	reç **ussent.**	Qu'ils eussent	reç **u.**

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Recev **oir.**	Avoir reç **u.**

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Recev **ant.**	Ayant reç **u.**

PARTICIPE PASSÉ.

Reç **u**; *fém.* reç **ue.**

Cette conjugaison est en réalité irrégulière si l'on considère les modifications subies par le radical. Les verbes qui se conjuguent sur ce modèle ne sont qu'au nombre de six : *devoir*, *recevoir*, *percevoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *décevoir*.

Ces verbes, tous terminés en *evoir*, suppriment la particule *ev* : 1° aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif (*je reç*ois, *tu reç*ois, *il reç*oit, *ils reç*oivent) et du présent du subjonctif (*que je reç*oive, *que tu reç*oives, *qu'il reç*oive, *qu'ils reç*oivent); ainsi qu'à la seconde personne de l'impératif (*reç*ois);

Digitized by Google

— 2° au parfait défini (*je reç*us, *tu reç*us, *il reç*ut, *nous reç*ûmes, *vous reç*ûtes, *ils reç*urent) et à l'imparfait du subjonctif (*que je reç*usse, *que tu reç*usses, *qu'il reç*ût, *que nous reç*ussions, *que vous reç*ussiez, *qu'ils reç*ussent); — 3° au participe passé (*reç*u).

A tous les autres modes, temps et personnes ils gardent le groupe *ev*, et le radical *recev* est alors suivi de la conjugaison régulière en *re*. Indicatif présent : *nous recev*ons, *vous recev*ez; — Imparfait : *recev*ais, ais, ait, ions, iez, aient; — Impératif : *recev*ons, *recev*ez; — Subjonctif : *que nous recev*ions, *que vous recev*iez; — Participe présent : *recev*ant.

Le futur se forme irrégulièrement, c'est-à-dire qu'au lieu d'être formé, suivant la règle, par l'adjonction de *ai* à l'infinitif (*recevoir*-ai, de *recev*oir, comme *pourv*oirai, de *pourv*oir), on contracte l'infinitif et on donne au futur la forme *recevr*ai, *recevr*as, *recev*ra, etc., de même au conditionnel, *recevr*ais et non *recevoir*ais.

Toutes ces formes ont naturellement leur origine et leur explication dans les formes correspondantes du latin. L'indicatif présent est *reç***oi***s* parce qu'il correspond au latin *recìpio*; *i* latin bref devenant *oi* en français quand il est accentué (comme nous l'avons dit au § 17), *rec***i***pio* donne *reç***oi***s*; et, ce même *i* quand il est inaccentué devenant *e* muet en français, *rec***i***piebam* donne naturellement *rec***e***vais*, non *reç***oi***vais*. De même la diphtongue *oi* de l'infinitif *recev***oi***r* est devenue *e* muet dans la composition *recev***e***r-ai*, d'où plus tard *recevrai*.

381. QUATRIÈME CONJUGAISON, EN **RE**.

VERBE **ROMPRE**.

Radical **romp** | *Terminaison* **re**.

INDICATIF.

PRÉSENT.		PARFAIT INDÉFINI.	
Je	romp **s**.	J'ai	romp **u**.
Tu	romp **s**.	Tu as	romp **u**.
Il	romp **t**.	Il a	romp **u**.
Nous	romp **ons**.	Nous avons	romp **u**.
Vous	romp **ez**.	Vous avez	romp **u**.
Ils	romp **ent**.	Ils ont	romp **u**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je	romp **ais**.	J'avais	romp **u**.
Tu	romp **ais**.	Tu avais	romp **u**.
Il	romp **ait**.	Il avait	romp **u**.
Nous	romp **ions**.	Nous avions	romp **u**.
Vous	romp **iez**.	Vous aviez	romp **u**.
Ils	romp **aient**.	Ils avaient	romp **u**.

Digitized by Google

PARFAIT DÉFINI.

Je romp **is.**
Tu romp **is.**
Il romp **it.**
Nous romp **îmes.**
Vous romp **îtes.**
Ils romp **irent.**

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus romp **u.**
Tu eus romp **u.**
Il eut romp **u.**
Nous eûmes romp **u.**
Vous eûtes romp **u.**
Ils eurent romp **u.**

FUTUR.

Je romp *r* **ai.**
Tu romp *r* **as.**
Il romp *r* **a.**
Nous romp *r* **ons.**
Vous romp *r* **ez.**
Ils romp *r* **ont.**

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai romp **u.**
Tu auras romp **u.**
Il aura romp **u.**
Nous aurons romp **u.**
Vous aurez romp **u.**
Ils auront romp **u.**

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je romp *r* **ais.**
Tu romp *r* **ais.**
Il romp *r* **ait.**
Nous romp *r* **ions.**
Vous romp *r* **iez.**
Ils romp *r* **aient.**

PARFAIT.

J'aurais *ou* j'eusse romp **u.**
Tu aurais *ou* tu eusses romp **u.**
Il aurait *ou* il eût romp **u.**
Nous aurions *ou* eussions romp **u.**
Vous auriez *ou* eussiez romp **u.**
Ils auraient *ou* eussent romp **u.**

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

. . . . . .
Romp **s.**
. . . . . .
Romp **ons.**
Romp **ez.**
. . . . . .

PARFAIT.

. . . . . .
Aie romp **u.**
. . . . . .
Ayons romp **u.**
Ayez romp **u.**
. . . . . .

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je romp **e.**
Que tu romp **es.**
Qu'il romp **e.**
Que nous romp **ions.**
Que vous romp **iez.**
Qu'ils romp **ent.**

PARFAIT.

Que j'aie romp **u.**
Que tu aies romp **u.**
Qu'il ait romp **u.**
Que nous ayons romp **u.**
Que vous ayez romp **u.**
Qu'ils aient romp **u.**

Digitized by Google

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je	romp **isse.**	Que j'eusse	romp **u.**
Que tu	romp **isses.**	Que tu eusses	romp **u.**
Qu'il	romp **ît.**	Qu'il eût	romp **u.**
Que nous	romp **issions.**	Que nous eussions	romp **u.**
Que vous	romp **issiez.**	Que vous eussiez	romp **u.**
Qu'ils	romp **issent.**	Qu'ils eussent	romp **u.**

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Romp **re.**	Avoir romp **u.**

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Romp **ant.**	Ayant romp **u.**

PARTICIPE PASSÉ.

Romp **u**: *fém.* romp **ue.**

SECTION IV

VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME INTERROGATIVE

382. Pour conjuguer un verbe sous la forme **interrogative,** on met le pronom après le verbe dans les temps simples : *Aiment*-**ils**? *Recevez*-**vous**?

On met le pronom entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés : *Ai*-**je** *aimé? Aurai*-**je** *reçu?*

Remarque. — Les verbes ne peuvent se conjuguer interrogativement qu'au *mode indicatif* et au *mode conditionnel.*

Quand la première personne du singulier se termine par une syllabe muette (*j'aim***e**, *que je puiss***e**), cette syllabe devient *accentuée* quand le verbe est conjugué interrogativement (*aim***é**-je, *puiss***é**-je), et pour marquer ce changement on remplace l'*e* muet par un *é* fermé.

Le Dictionnaire de l'Académie (1878), qui a changé l'*é fermé* de *assiége*, *siége*, *collége*, etc., en *è ouvert* (*assiège*, *siège*, *collège*), a oublié cette forme interrogative, *aimé-je*, *puissé-je*, *parlé-je*, etc., qui est pourtant identique dans la prononciation et qui devrait s'écrire *aimè-je*, *puissè-je*, etc.

Digitized by Google

Quand, à la troisième personne du singulier, le verbe est terminé par une voyelle, on met un **t** entre le verbe et le pronom : *Aime*-**t**-*il? A*-**t**-*il? Aimera*-**t**-*il?*

Pour l'origine de ce *t euphonique* voyez § 386.

383. Pour conjuguer les verbes sous la forme *négative* (avec la négation *ne... pas*, *ne... point*), il suffit, pour les temps simples, d'intercaler *ne* entre le pronom et le verbe (*je* **ne** *veux* **pas**, *tu* **ne** *veux* **pas**, etc.), et, pour les temps composés, de compléter cette intercalation en plaçant le mot *pas* entre l'auxiliaire et le participe (*je* **n'***ai* **pas** *voulu*, *je* **n'***aurais* **pas** *voulu*, etc.).

Dans les verbes conjugués à la fois interrogativement et négativement, le pronom reste toujours uni au verbe par un trait d'union. Ex. : **N'***aimez-vous* **pas** *votre mère?* **Ne** *savent-ils* **pas** *leur leçon?*

SECTION V

FORMATION DES TEMPS SIMPLES

384. Les **temps simples** se forment en ajoutant simplement une terminaison au radical du verbe.

Ils sont au nombre de 11, savoir : 4 pour l'**indicatif** (le *présent*, l'*imparfait*, le *parfait défini*, le *futur*), 1 pour le **conditionnel** (le *conditionnel simple*), 1 pour l'**impératif** (le *présent*), 2 pour le **subjonctif** (le *présent*, l'*imparfait*), 1 pour l'**infinitif** (le *présent*) et 2 pour le **participe** (le *présent* et le *passé*).

385. On divisait autrefois les temps des verbes en *temps primitifs* et en *temps dérivés*. L'infinitif présent, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé défini étaient les cinq temps primitifs d'où les autres temps étaient dérivés. Ce système de formation était purement artificiel, les temps simples français venant directement des temps

Digitized by Google

latins, sauf une ou deux exceptions. La seule remarque générale qu'on puisse faire à ce sujet, c'est que le participe présent, le subjonctif présent, l'imparfait de l'indicatif et les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif ont ordinairement le même radical. Ex. : « Rend-*ant*, que je rend-*e*, je rend-*ais*, nous rend-*ons*; écriv-*ant*, que j'écriv-*e*, j'écriv-*ais*, nous écriv-*ons* ».

REMARQUES SUR LES TEMPS SIMPLES

386. **Présent de l'indicatif.** — Il faut remarquer qu'à la première personne les verbes en *er* n'ont pas de *s* final (je *chante*), tandis que les autres conjugaisons ont cet *s* (je *finis*, je *rends*).

Cette exception est un vestige de notre vieille langue ; dans l'ancien français, la première personne n'avait jamais de *s* final; on disait : j'*aime*, je *voi*, je *rend*, parce que la première personne n'avait jamais de *s* en latin : *amo*, j'aime, *credo*, je croi, *reddo*, je rend. Vers la fin du moyen âge on ajouta un *s*, par analogie avec le *s* de la deuxième personne (*tu chantes*, *tu lis*, *tu vois*) ; mais la première conjugaison échappa à cette assimilation, et même pour les autres conjugaisons les formes sans *s* persistèrent longtemps après chez les poètes. On trouve encore au dix-septième siècle je *voi*, je *li*, je *croi*, dans La Fontaine, Molière, Racine et Corneille ; au dix-huitième siècle, Voltaire dit encore dans *Alzire* : « *La mort a respecté les jours que je te* **doi** ».

A la troisième personne, toutes les conjugaisons, à l'exception de la première (*il aim*e), ont un *t* (*il fini*t, *il romp*t).

A la quatrième conjugaison, les verbes tels que *rendre*, *vendre*, etc., laissent tomber ce *t* à cause du *d* contenu dans le radical, et disent *il rend*, *il vend*, au lieu de *il rend*t, *il vend*t.

A la première conjugaison, le vieux français avait un *t* et disait *il aime*t, comme nous disons *il fini*t, *il romp*t. Naturellement *et* dans *il aim*et était muet, comme *ent* dans *ils aim*ent. Quand on prenait la forme interrogative (*aiment-ils?*), *il aimet* devenait *aimet-il?*

Plus tard le *t* de *il aimet* disparut (parce qu'il était muet) et la forme se réduisit à *il aime* : mais *t* persista dans la forme interrogative (parce que dans ce cas il était sonore et euphonique) ; seulement on ne tarda pas à oublier l'origine et la raison d'être de cette lettre : on la sépara par un tiret du corps du mot dont elle faisait partie, et au lieu de la

Digitized by Google

vieille forme *aime***t**-*il?* on écrivit dès le seizième siècle *aime*-**t**-*il?* C'est cette confusion qui a donné naissance à notre *t* euphonique.

En latin le *t* était la lettre caractéristique de la troisième personne : *vide***t**, il voit, — *legi***t**, il lit, et par conséquent *ama***t**, il aime**t**; on voit que ce *t* du vieux français était régulier et fondé sur l'étymologie.

387. Les trois conjugaisons forment toutes leur pluriel de même : **ons, ez, ent.** Il faut y joindre cette remarque, que la conjugaison en *ir* place devant ces terminaisons la particule *iss* : *fin*-**iss**-*ons*, *fin*-**iss**-*ez*, *fin*-**iss**-*ent*.

*Chant***ons**, *chant***ez**, *chant***ent** viennent du latin *cant***amus**, *cant***atis**, *cant***ant**. Une fois ces trois finales créées pour la première conjugaison, le français les a employées pour former le pluriel de nos autres conjugaisons, sans recourir pour ces dernières aux formes des conjugaisons latines correspondantes.

Ent est toujours muet dans les terminaisons plurielles des verbes, parce qu'en latin *ant* (am-*ant*) était de même inaccentué, et, comme nous l'avons vu au § 14, toute voyelle latine inaccentuée, à la fin du mot, devient muette ou disparaît.

388. **Imparfait.** — L'imparfait est le même pour toutes les conjugaisons (*ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*), toujours avec cette remarque, que la conjugaison en *ir* intercale la particule *iss* entre le radical et la terminaison : *je fin*-**iss**-*ais*, *tu fin*-**iss**-*ais*, etc.

La terminaison de l'imparfait latin de la première conjugaison, *abam* (cant-*abam*), devint — par le changement successif de *b* en *v*, puis en *u* — *auam*, d'où le vieux français *oe* (cant*abam*, *chant*oe) par le changement de *au* en *o* et de *am* en *e*. Au onzième siècle, chant*oe* devint *chant*oie; au seizième siècle, ce son *oi* se transforma en *ouè* (il chantouèt), et *ouè* ne tarda point à se réduire à *è* (il chantèt, ou, avec l'orthographe *ai* pour *è* : il chant*ait*). — La deuxième conjugaison latine (*e*bam) donna successivement *eie*, puis *oie*, qui à son tour subit le même traitement que la terminaison *oie* de la première conjugaison.

Mais ce changement de prononciation de *oi* en *ai* ne fut pas tout d'abord représenté dans l'orthographe, et c'est Voltaire qui, le premier, écrivit chant*ait*, trouv*ait*, etc. Cette orthographe ne fut adoptée par l'Académie qu'en 1835. Un siècle avant Voltaire, en 1675, un avocat obscur, Nicolas Bérain, avait déjà demandé cette réforme.

Sur le *s* de la première personne de l'imparfait (que l'ancien français ne connaissait pas), voyez § 386.

Digitized by Google

389. **Parfait défini.** — Le parfait défini a un *t* à la troisième personne, sauf dans la première conjugaison : *il aima*. Ce *t* reparaît, comme au présent de l'indicatif, dans la forme interrogative : *aima*-t-*il?* — Il y a toujours un accent circonflexe sur la première et la deuxième personne du pluriel : nous *aimâmes*, vous *aimâtes*.

Cette forme de la première conjugaison n'est qu'un adoucissement de l'ancien français, *il aima***t**, qui a disparu vers le quinzième siècle, en persistant toutefois dans la forme interrogative *aima***t**-*il?* que nous avons écrit plus tard *aima*-**t**-*il?* et ce *t* est devenu, comme nous l'avons montré ci-dessus (§ 386), ce qu'on appelle aujourd'hui notre *t* euphonique.

Le parfait défini français vient du parfait latin : *cant*avi, *chant*ai, — *cant*āsti, *chant*as, — *cant*avit, d'abord *chant*at, puis *chant*a, — *cant*avimus, *chant*âmes; — *cant*āstis, anciennement *chant*astes, puis *chant*âtes au seizième siècle, — *cant*ārunt, *chant*èrent. — De même *fin*ivi a donné *je fin*is, qui à l'origine s'écrivait sans *s* comme en latin; sur l'histoire de cet *s*, voyez § 386.

390. **Futur.** Dans toutes les conjugaisons, le futur se forme de la même manière, c'est-à-dire en ajoutant à l'infinitif du verbe le présent de l'indicatif du verbe *avoir* (*ai*, *as*, *a*, etc.). *Je chanter***ai** équivaut donc littéralement à *j'***ai** *à chanter* : d'où *aimer***ai, as, a**.

Mais au pluriel on retranche *av* : *aimer*(av)*ons*, *aimer*-(av)*ez*, etc.

Les finales latines s'étant de bonne heure assourdies et éteintes, il devint très difficile aux illettrés de distinguer à un certain moment l'imparfait, *amabat* par exemple, du futur, *amabit* : le besoin de clarté fit donc chercher au peuple romain une forme nouvelle de futur : *habere* joint à l'infinitif du verbe marquait souvent le désir de faire quelque chose dans un temps futur (Cicéron a dit *habeo ad te scribere* pour *j'ai à t'écrire*); le peuple romain, développant cette tendance, composa avec *habeo* un futur, qui finit par supplanter la forme classique. On trouve dans saint Augustin *venire habet* (il a à venir) pour *il viendra*, et ces exemples de futur composé de l'infinitif du verbe avec le présent de *habere* se multiplient dans le latin de la décadence. — On voit que le futur n'est pas, à proprement parler, un temps *simple*, c'est-à-dire venant *directement* d'un temps latin correspondant, mais bien un temps *composé* d'un verbe et d'un auxiliaire.

Digitized by Google

Dans les verbes de la troisième conjugaison, on retranche *oi* : *dev* **oir**, je *devrai*; *recev* **oir**, je *recevrai*.

Les verbes *avoir* et *savoir* font *j'aurai*, *je saurai*, par le changement de **v** en **u**.

391. **Conditionnel simple.** — Le conditionnel se forme (comme le futur) d'une manière identique pour toutes les conjugaisons, c'est-à-dire en ajoutant *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* à l'infinitif du verbe.

De même que le futur a été formé par l'adjonction du présent, *ai*, *as*. *a*, etc., à l'infinitif du verbe, de même le conditionnel résulte de l'adjonction de l'imparfait, *avais*, *avait*, etc., à l'infinitif (en supprimant *av*).

392. **Impératif.** — Toutes les personnes de l'impératif ont la même forme que les personnes correspondantes du présent de l'indicatif.

Cette correspondance des personnes de l'indicatif et des personnes de l'impératif n'existait pas à l'origine de la langue. Le vieux français disait non seulement *chante* de *canta*, mais *croi*, *pren*, *reçoi*, *romp*, etc., parce que la seconde personne de l'impératif latin n'a pas d'*s*. L'addition de l'*s* est un fait postérieur, dont on trouve les premières traces au treizième siècle, et jusqu'au dix-septième siècle on pouvait écrire l'impératif avec ou sans *s*.

Il n'y a qu'une exception, pour la première conjugaison, qui dit *chant* **e** sans *s*, tandis que *fini* **s**, *romp* **s**, *reçoi* **s** ont l'*s* de l'indicatif (*tu fini* **s**, *tu romp* **s**).

Mais l'*s* de *chante* se trouve exprimé et reparaît lorsque l'impératif est placé devant un mot commençant par une voyelle, tel que *y* ou *en* : *chante-***s**-*en une partie; va* **s**-*y voir*, etc.

L'impératif n'a point de première personne, parce que, lorsqu'on se commande à soi-même, on se dédouble pour ainsi dire. Quand on s'écrie dans un monologue : *Arrête-toi, malheureux!* on s'envisage à ce moment comme une deuxième personne à laquelle on parle.

393. **Présent du subjonctif.** — L'ancien français pouvait distinguer l'imparfait de l'indicatif, *chantions*, du subjonctif,

Digitized by Google

chantions, parce que le premier comptait pour trois syllabes, tandis que le subjonctif ne comptait que pour deux.

Notre présent du subjonctif n'est autre que le présent du subjonctif latin : *chant*e (*cant*em), *chant*es (*cant*es), *chant*e (*cant*et), *chant*ions (*cant*emus), *chant*iez (*cant*etis), *chant*ent (*cant*ent).

394. **Imparfait du subjonctif.** — Ce temps s'écrivit d'abord *aimasse*, *aimasses*, *aimast*, et plus tard, par la chute de *s*, *aimât*.

Ce temps nous vient du plus-que-parfait du subjonctif des Latins (*amavissem*, *amavisses*, *amavisset*, etc.), mais par la forme contracte *amassem*, *amasses*, *amasset* (d'où *aimasse*, *aimasses*, *aimast*, et plus tard par la chute de *s*, *aimât*). Ici le *t* est resté à la troisième personne du singulier parce qu'il était appuyé par une autre consonne.

395. **Présent de l'infinitif.** — Les quatre terminaisons de l'infinitif sont, comme nous l'avons déjà dit, *er*, *ir*, *oir* et *re* (chant**er**, fin**ir**, recev**oir**, romp**re**).

396. Le **participe présent** pour toutes les conjugaisons est en *ant* (chant**ant**, romp**ant**), que la conjugaison en *ir* fait naturellement précéder de *iss* (fin*iss***ant**).

Notre participe présent représente deux formes latines : le gérondif, *cantando*, et le participe, *cantantem*. Le premier voulait dire *en chantant* et restait toujours invariable. (Voyez Syntaxe, § 840.)

397. Le **participe passé** est toujours en *é* pour la première conjugaison (*chant***é**) ; pour les trois autres, ses désinences varient.

Le participe présent vient du participe présent des Latins (*cant*antem, *chant*ant). — Les participes passés en *é* et en *i* viennent respectivement des participes passés latins (*cant*atum, *chant*é, et *fin*itum, *fin*i, qui sont réguliers) ; quant au participe en *u*, il vient d'un participe en *utus*, que l'on trouve dans le latin de la décadence (certains textes latins des temps mérovingiens donnent *batt*utus, *battu*) et dans le latin classique : *min*utus (*menu*), *cons*utus (*cousu*), *resol*utus (*résolu*).

Digitized by Google

SECTION VI

FORMATION DES TEMPS COMPOSÉS

398. Nous avons vu qu'on appelle *temps composes* les temps qui se forment à l'aide d'un verbe auxiliaire, comme : *j'***ai** *lu*, *je* **suis** *tombé*.

Chaque temps *simple* a pour correspondant un temps *composé* :

Au *présent* (*je lis*) correspond le **parfait indéfini** (*j'ai lu*).

A l'*imparfait* (*je lisais*) correspond le **plus-que-parfait** (*j'avais lu*), ainsi nommé parce qu'il exprime doublement le passé, en marquant que la chose s'est faite avant une autre qui a eu lieu dans un temps passé.

Au *parfait défini* (*je lus*) correspond le **parfait antérieur** (*j'eus lu*), qui marque que la chose s'est faite immédiatement *avant* une autre qui a eu lieu dans un temps passé (quand *j'eus lu* ce journal, je sortis).

Au *futur simple* (*je lirai*) correspond le **futur antérieur** (*j'aurai lu*), qui marque que la chose se fera avant une autre (quand *j'aurai lu* ce journal, je sortirai).

Au *conditionnel* simple (*je lirais*) correspond le **conditionnel antérieur** (*j'aurais lu*, *j'eusse lu*), qui marque que la chose se serait faite moyennant une certaine condition (*j'aurais lu* si j'avais pu acheter des livres).

De même, à l'impératif, au subjonctif, à l'infinitif, au participe, chaque temps simple a pour correspondant un temps composé.

399. Pour former les temps composés, le français emploie deux auxiliaires, qui sont les verbes **être** et **avoir**, qu'on ajoute au participe passé : *J'***ai** *aimé; je* **suis** *venu*.

400. Parfois les auxiliaires se trouvent redoublés (j'*ai eu* fini, j'*avais eu* fini, j'*aurais eu* fini, etc.); ils forment ainsi ce qu'on appelle des *temps surcomposés*, qui sont d'ailleurs d'un usage peu fréquent : *Dès que* j'**ai eu** *changé de vêtement*, *je suis sorti; si j'***avais eu fini**, *je serais sorti*.

Digitized by Google

La différence la plus profonde qui sépare la conjugaison latine de la conjugaison française consiste en ce que le passif et plusieurs temps passés actifs sont exprimés en latin par des désinences (am*averam*, am*or*), tandis qu'en français ils le sont par le participe du verbe, précédé d'*avoir* pour l'actif et d'*être* pour le passif (*j'avais aimé, je suis aimé*).

Cette création des auxiliaires pour le service de la conjugaison existait en germe dans l'idiome des Romains; Cicéron disait : De Cæsare satis *dictum habebo* (pour *dixero*); — *Habebas scrip*tum.... nomen (pour *scripseras*); — Quæ *habes instituta* perpolies (pour *instituisti*); — et on trouve dans César : Vectigalia parvo pretio *redempta habet* (pour *redemit*); — Copias quas *habebat paratas* (pour *paraverat*). Cette seconde forme grandit à mesure que se développent les tendances analytiques de la langue, et, à partir du sixième siècle, les textes latins en offrent de nombreux exemples. Il en est de même pour les flexions de la voix passive : le latin vulgaire les remplace par le verbe *sum* joint au participe passé (*sum amatus*, au lieu d'*amor*). Dans les recueils de diplômes mérovingiens on trouve à chaque page ces formes nouvelles : Omnia quæ ibi *sunt aspecta* (pour *aspectantur*). — Hoc volo *esse donatum* (pour *donari*).

De même qu'elle avait abandonné dans la déclinaison les désinences des cas pour les remplacer par des prépositions (caball-*i*, *du* cheval), la nouvelle langue abandonna dans la conjugaison les formes verbales des temps composés pour les remplacer par des auxiliaires, conséquence naturelle du besoin qui poussait la langue latine à passer de l'état synthétique à l'état analytique.

SECTION VII

VERBES PASSIFS

401. Le verbe **passif** est celui qui exprime une action *soufferte, supportée* par le sujet : *L'agneau* a été mangé *par le loup*.

Tout verbe actif peut devenir passif, c'est-à-dire qu'il peut être employé sous la forme passive. *Manger* est actif dans : *Le chat* mange *la souris;* il devient passif dans : *La souris* est mangée *par le chat*.

Il en était de même en latin. Tout verbe actif pouvait devenir passif, et l'on disait également bien *amo* (j'aime), *amor* (je suis aimé), *moneo* (j'avertis), *moneor* (je suis averti). Bien plus, tout verbe neutre pouvait aussi s'employer au passif, mais dans un seul cas : à la troisième personne du singulier et dans un sens impersonnel, comme : *itur* (on va); *ventum est* (on est venu).

Digitized by Google

402. Il n'y a qu'une conjugaison pour le verbe passif; elle se compose de l'auxiliaire *être* suivi, à tous ses modes, temps et personnes, du *participe passé* du verbe que l'on veut conjuguer : *Je suis* **aimé**, *j'ai été* **aimé**, *je serai* **aimé**, etc.

Remarque. — Il faut avoir soin de faire *toujours* accorder le participe avec le sujet du verbe : *Il est* **aimé**, *elle est* **aimée**, *ils sont* **aimés**, etc.

403. Conjugaison du verbe passif **Être AIMÉ**

INDICATIF.

PRÉSENT.		PARFAIT INDÉFINI.	
Je suis	aim **é**.	J'ai été	aim **é**.
Tu es	aim **é**.	Tu as été	aim **é**.
Il est	aim **é**.	Il a été	aim **é**.
Nous sommes	aim **és**.	Nous avons été	aim **és**.
Vous êtes	aim **és**.	Vous avez été	aim **és**.
Ils sont	aim **és**.	Ils ont été	aim **és**.
IMPARFAIT.		**PLUS-QUE-PARFAIT.**	
J'étais	aim **é**.	J'avais été	aim **é**.
Tu étais	aim **é**.	Tu avais été	aim **é**.
Il était	aim **é**.	Il avait été	aim **é**.
Nous étions	aim **és**.	Nous avions été	aim **és**.
Vous étiez	aim **és**.	Vous aviez été	aim **és**.
Ils étaient	aim **és**.	Ils avaient été	aim **és**.
PARFAIT DÉFINI.		**PARFAIT ANTÉRIEUR.**	
Je fus	aim **é**.	J'eus été	aim **é**.
Tu fus	aim **é**.	Tu eus été	aim **é**.
Il fut	aim **é**.	Il eut été	aim **é**.
Nous fûmes	aim **és**.	Nous eûmes été	aim **és**.
Vous fûtes	aim **és**.	Vous eûtes été	aim **és**.
Ils furent	aim **és**.	Ils eurent été	aim **és**.
FUTUR.		**FUTUR ANTÉRIEUR**	
Je serai	aim **é**.	J'aurai été	aim **é**.
Tu seras	aim **é**.	Tu auras été	aim **é**.
Il sera	aim **é**.	Il aura été	aim **é**.
Nous serons	aim **és**.	Nous aurons été	aim **és**.
Vous serez	aim **és**.	Vous aurez été	aim **és**.
Ils seront	aim **és**.	Ils auront été	aim **és**.

Digitized by Google

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Je serais	aim é.	J'aurais été	aim é.
Tu serais	aim é.	Tu aurais été	aim é.
Il serait	aim é.	Il aurait été	aim é.
Nous serions	aim és.	Nous aurions été	aim és.
Vous seriez	aim és.	Vous auriez été	aim és.
Ils seraient	aim és.	Ils auraient été	aim és.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT		PARFAIT.	
. . . . .		. . . . .	
Sois	aim é.	Aie été	aim é.
. . . . .		. . . . .	
Soyons	aim és.	Ayons été	aim és.
Soyez	aim és.	Ayez été	aim és.
. . . . .		. . . . .	

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Que je sois	aim é.	Que j'aie été	aim é.
Que tu sois	aim é.	Que tu aies été	aim é.
Qu'il soit	aim é.	Qu'il ait été	aim é.
Que nous soyons	aim és.	Que nous ayons été	aim és.
Que vous soyez	aim és.	Que vous ayez été	aim és.
Qu'ils soient	aim és.	Qu'ils aient été	aim és.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je fusse	aim é.	Que j'eusse été	aim é.
Que tu fusses	aim é.	Que tu eusses été	aim é.
Qu'il fût	aim é.	Qu'il eût été	aim é.
Que nous fussions	aim és.	Que nous eussions été	aim és.
Que vous fussiez	aim és.	Que vous eussiez été	aim és.
Qu'ils fussent	aim és.	Qu'ils eussent été	aim és.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Être aim é.	Avoir été aim é.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Étant aim é.	Ayant été aim é.

PARTICIPE PASSÉ VARIABLE.

Aim é, *fém.* aim ée.

Digitized by Google

SECTION VIII

VERBES NEUTRES

404. Le **verbe neutre** est celui qui exprime l'état ou l'action du sujet, mais sans avoir de complément direct : Je *tombe*, nous *languissons*.

On appelle aussi ce verbe *intransitif*, parce que l'action reste tout entière dans le sujet et *ne passe pas* sur le complément. Ex. : *je dors*, *je pars*.

On reconnaît qu'un verbe est *neutre* ou *intransitif* quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*.

Ainsi *aller*, *partir* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : **aller** *quelqu'un;* **partir** *quelque chose*.

405. Les temps simples des verbes neutres sont les mêmes que ceux des verbes actifs. Les temps composés sont formés tantôt avec l'auxiliaire *être*, tantôt avec l'auxiliaire *avoir*. Ex. : *Je* **suis** *arrivé*, *j'***ai** *dormi*.

Il n'y a que huit verbes neutres conjugués toujours avec l'auxiliaire *être*. Ce sont les suivants : *aller*, *arriver*, *décéder*, *échoir*, *éclore*, *mourir*, *naître*, *venir*.

Il y avait en latin un grand nombre de verbes neutres à forme passive, comme : *profectus sum*, je suis parti; *natus sum*, je suis né; *reversus sum*, je suis revenu, etc; le français a aussi employé cette forme pour les verbes *venir*, *partir*, *arriver*, *tomber*, *naître*, etc.

Dans notre ancienne langue beaucoup de verbes neutres ont été employés transitivement. Ainsi l'on trouve :

Il les mena, tant qu'al (au) *rocher* **les arriva**. (Grégoire le Grand.)

Il mesloit dans sa mangeaille des pierres pour en **croistre la mesure**. (Montaigne.)

Abattans les noiz, **croullans** *tous les* **fruicts** *des arbres.* (Rabelais.)

*Ce levrier n'***eschappoyt** *ni* **lievre**, *ni* **regnard**. (Id.)

L'occasion est-elle juste de **escrier** *son* **nom** *et sa* **puissance?** (Montaigne), etc., etc.

Digitized by Google

Remarque. — Dans les verbes neutres conjugués avec *être*, le participe s'accorde toujours avec le sujet du verbe : **Il** *est arriv* **é, elle** *est arriv* **ée, ils** *sont arriv* **és,** etc.

406. Conjugaison du verbe neutre **TOMBER**

Radical **tomb** | *Terminaison* **er**.

INDICATIF.

PRÉSENT.		PARFAIT INDÉFINI.	
Je	tomb **e.**	Je suis	tomb **é.**
Tu	tomb **es.**	Tu es	tomb **é.**
Il	tomb **e.**	Il est	tomb **é.**
Nous	tomb **ons.**	Nous sommes	tomb **és.**
Vous	tomb **ez.**	Vous êtes	tomb **és.**
Ils	tomb **ent.**	Ils sont	tomb **és.**

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je	tomb **ais.**	J'étais	tomb **é.**
Tu	tomb **ais.**	Tu étais	tomb **é.**
Il	tomb **ait.**	Il était	tomb **é.**
Nous	tomb **ions.**	Nous étions	tomb **és.**
Vous	tomb **iez.**	Vous étiez	tomb **és.**
Ils	tomb **aient.**	Ils étaient	tomb **és.**

PARFAIT DÉFINI.		PARFAIT ANTÉRIEUR.	
Je	tomb **ai.**	Je fus	tomb **é.**
Tu	tomb **as.**	Tu fus	tomb **é.**
Il	tomb **a.**	Il fut	tomb **é.**
Nous	tomb **âmes.**	Nous fûmes	tomb **és.**
Vous	tomb **âtes.**	Vous fûtes	tomb **és.**
Ils	tomb **èrent.**	Ils furent	tomb **és.**

FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR	
Je	tomb *er* **ai.**	Je serai	tomb **é.**
Tu	tomb *er* **as.**	Tu seras	tomb **é.**
Il	tomb *er* **a.**	Il sera	tomb **é.**
Nous	tomb *er* **ons.**	Nous serons	tomb **és.**
Vous	tomb *er* **ez.**	Vous serez	tomb **és.**
Ils	tomb *er* **ont.**	Ils seront	tomb **és.**

Digitized by Google

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Je	tomb *er* **ais.**	Je serais	tomb **é.**
Tu	tomb *er* **ais.**	Tu serais	tomb **é.**
Il	tomb *er* **ait.**	Il serait	tomb **é.**
Nous	tomb *er* **ions.**	Nous serions	tomb **és.**
Vous	tomb *er* **iez.**	Vous seriez	tomb **és.**
Ils	tomb *er* **aient.**	Ils seraient	tomb **és.**

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT
. . . . .	. . . . .
Tomb **e.**	Sois tomb **é.**
. . . . .	. . . . .
Tomb **ons.**	Soyons tomb **és.**
Tomb **ez.**	Soyez tomb **és.**
. . . . .	. . . . .

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Que je	tomb **e.**	Que je sois	tomb **é.**
Que tu	tomb **es.**	Que tu sois	tomb **é.**
Qu'il	tomb **e.**	Qu'il soit	tomb **é.**
Que nous	tomb **ions.**	Que nous soyons	tomb **és.**
Que vous	tomb **iez.**	Que vous soyez	tomb **és.**
Qu'ils	tomb **ent.**	Qu'ils soient	tomb **és.**

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je	tomb **asse.**	Que je fusse	tomb **é.**
Que tu	tomb **asses.**	Que tu fusses	tomb **é.**
Qu'il	tomb **ât.**	Qu'il fût	tomb **é.**
Que nous	tomb **assions.**	Que nous fussions	tomb **és.**
Que vous	tomb **assiez.**	Que vous fussiez	tomb **és.**
Qu'ils	tomb **assent.**	Qu'ils fussent	tomb **és.**

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Tomb **er.**	Être tomb **é.**

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Tomb **ant.**	Étant tomb **é.**

PARTICIPE PASSÉ VARIABLE.

Tomb **é**: *fém.* tomb **ée.**

Digitized by Google

SECTION IX

VERBES RÉFLÉCHIS

407. Le verbe **réfléchi** est celui dont le sujet fait et supporte l'action. Ex. : **Il se frappe; — nous nous repentons.**

Ce verbe est appelé *réfléchi* parce que l'action faite par le sujet retombe aussitôt sur lui, *s'y réfléchit.*

Ces verbes sont aussi appelés *verbes pronominaux*, parce qu'ils se conjuguent avec deux pronoms de la même personne.

C'est la forme que la grammaire grecque appelle *voix moyenne*; elle tient en effet le *milieu* entre la *voix active* et la *voix passive.*

Le latin exprimait de deux manières l'idée réfléchie ; il mettait le verbe au passif : *Minis non* movetur *tuis* (il ne *s'émeut* pas de vos menaces), ou employait la forme active en faisant accompagner le verbe d'un pronom régime : *Superbus* se *laudat* (l'orgueilleux se loue). C'est cette dernière forme que le français, avec ses tendances analytiques, a naturellement préférée. Mais, une fois cette forme créée, le français l'appliqua même à des verbes qui n'avaient pas le sens réfléchi, comme *s'écrier*, *s'évanouir*, *s'en aller*, *s'enfuir*, etc. Cet emploi était encore plus fréquent dans l'ancienne langue ; on disait : *se* dormir, *se* demeurer, *se* descendre, *se* dîner, *se* tarder, *se* délibérer, *se* partir, etc. On trouve encore dans La Fontaine : *Le premier qui les vit de rire s'éclata.*

408. Au point de vue du sens, il faut distinguer les verbes réfléchis en deux classes : le verbe *réfléchi proprement dit*, qui exprime une action qui se reporte, se réfléchit sur le sujet qui la fait (*je me blesse*, *je me bats*), et le verbe *réciproque*, qui exprime que deux sujets accomplissent mutuellement l'un sur l'autre l'action marquée par le verbe (*Jean et Louis* s'égratignent; *le chien et le loup* se battent).

409. Au point de vue de la forme, il faut distinguer deux sortes de verbes réfléchis.

1° Les verbes réfléchis par nature ou *essentiellement réfléchis*, comme *s'écrouler*, *se cabrer*, *s'évanouir* ;

Digitized by Google

2° Les verbes actifs ou neutres employés sous forme réfléchie, comme *je me suis levé*, *je me suis nui*.

Voici la liste des principaux verbes essentiellement réfléchis :

s'abstenir,	se défier,	s'évader,	s'opiniâtrer,
s'accouder,	se démener,	s'évanouir,	se parjurer,
s'accroupir,	se désister,	s'évertuer,	se ratatiner,
s'adonner,	s'ébahir,	s'extasier,	se raviser,
s'agenouiller,	s'écrier,	se gargariser,	se rebeller,
s'agriffer,	s'écrouler,	se gendarmer,	se récrier,
s'aheurter,	s'emparer,	s'ingénier,	se réfugier,
s'arroger,	s'empresser,	s'ingérer,	se remparer,
se blottir,	s'en aller,	se méfier,	se rengorger,
se cabrer,	s'enquérir,	se méprendre,	se repentir,
se dédire,	s'enquêter,	se moquer,	se souvenir, etc.

410. Les verbes réfléchis se conjuguent avec deux pronoms, l'un qui est le *sujet* (*je*, etc.), l'autre, le *complément* (*me*, etc.); ces pronoms doivent toujours être de la même personne, puisque c'est le sujet qui supporte lui-même l'action qu'il accomplit (*je* **me** *lève*, *tu* **te** *nuis*, etc.).

Cependant il n'y a qu'un seul pronom à l'impératif, à l'infinitif et au participe présent : *repens*-**toi**, **se** *repentir*, **se** *repentant*.

Dans leurs temps simples, les verbes réfléchis sont semblables aux verbes actifs; mais ils forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*.

Nous avons vu (§ 407) que les Romains exprimaient l'idée réfléchie tantôt par le passif, tantôt par un pronom complément. De plus il y avait en latin beaucoup de formes passives à sens actif : *ultus sum*, *imitatus sum*, *pollicitus sum*, etc. Or, dans les verbes réfléchis le sens est à la fois actif et passif, puisque le sujet est en même temps l'auteur et l'objet de l'action. Le français, qui, pour marquer l'idée réfléchie, avait eu recours au redoublement du pronom dans les temps simples (*il se* réjouit, *il s'*émeut), employa en outre, dans les temps composés, à l'imitation du latin, la forme passive, c'est-à-dire l'auxiliaire *être*.

411. Le participe des verbes réfléchis s'accorde quand le verbe est réfléchi par nature : *ils se sont repentis*. Lorsque le

Digitized by Google

verbe n'est pas réfléchi par nature, mais seulement employé d'une manière réfléchie, il s'accorde ordinairement si le verbe est actif (*ils se sont aimés*); il reste invariable s'il est neutre : *elles se sont plu*.

Remarque. — Dans les verbes réfléchis conjugués sous la forme *interrogative*, le pronom sujet se met après le verbe, mais le pronom complément reste placé avant. Ex. : **Se** *frappe-t*-**il**? **vous** *repentez*-**vous**?

412. Verbe réfléchi SE REPENTIR

Radical **repent** | *Terminaison* **ir**.

INDICATIF.

PRÉSENT.		PARFAIT INDÉFINI.	
Je me	repen **s**.	Je me suis	repent **i**
Tu te	repen **s**.	Tu t'es	repent **i**.
Il se	repen **t**.	Il s'est	repent **i**
Nous nous	repent **ons**.	Nous nous sommes	repent **is**
Vous vous	repent **ez**.	Vous vous êtes	repent **is**.
Ils se	repent **ent**.	Ils se sont	repent **is**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je me	repent **ais**.	Je m'étais	repent **i**.
Tu te	repent **ais**.	Tu t'étais	repent **i**.
Il se	repent **ait**.	Il s'était	repent **i**.
Nous nous	repent **ions**.	Nous nous étions	repent **is**.
Vous vous	repent **iez**.	Vous vous étiez	repent **is**.
Ils se	repent **aient**.	Ils s'étaient	repent **is**.

PARFAIT DÉFINI.		PARFAIT ANTÉRIEUR.	
Je me	repent **is**.	Je me fus	repent **i**.
Tu te	repent **is**.	Tu te fus	repent **i**.
Il se	repent **it**.	Il se fut	repent **i**.
Nous nous	repent **îmes**.	Nous nous fûmes	repent **is**.
Vous vous	repent **îtes**.	Vous vous fûtes	repent **is**.
Ils se	repent **irent**.	Ils se furent	repent **is**.

Digitized by Google

FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je me	repent *ir* **ai**.	Je me serai	repent **i**.
Tu te	repent *ir* **as**.	Tu te seras	repent **i**.
Il se	repent *ir* **a**.	Il se sera	repent **i**.
Nous nous	repent *ir* **ons**.	Nous nous serons	repent **is**.
Vous vous	repent *ir* **ez**.	Vous vous serez	repent **is**.
Ils se	repent *ir* **ont**.	Ils se seront	repent **is**.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Je me	repent *ir* **ais**.	Je me serais	repent **i**.
Tu te	repent *ir* **ais**.	Tu te serais	repent **i**.
Il se	repent *ir* **ait**.	Il se serait	repent **i**.
Nous nous	repent *ir* **ions**.	Nous nous serions	repent **is**.
Vous vous	repent *ir* **iez**.	Vous vous seriez	repent **is**.
Ils se	repent *ir* **aient**.	Ils se seraient	repent **is**.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT	PARFAIT.
. . . . .	
Repen **s**-toi.	
. . . . .	
Repent **ons**-nous	(Inusité.)
Repent **ez**-vous.	
. . . . .	

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.		PARFAIT.	
Que je me	repent **e**.	Que je me sois	repent **i**.
Que tu te	repent **es**.	Que tu te sois	repent **i**.
Qu'il se	repent **e**.	Qu'il se soit	repent **i**.
Que nous nous	repent **ions**.	Que nous nous soyons	repent **is**.
Que vous vous	repent **iez**.	Que vous vous soyez	repent **is**.
Qu'ils se	repent **ent**.	Qu'ils se soient	repent **is**.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je me	repent **isse**.	Que je me fusse	repent **i**.
Que tu te	repent **isses**.	Que tu te fusses	repent **i**.
Qu'il se	repent **ît**.	Qu'il se fût	repent **i**.
Que nous nous	repent **issions**.	Que nous nous fussions	repent **is**.
Que vous vous	repent **issiez**.	Que vous vous fussiez	repent **is**.
Qu'ils se	repent **issent**.	Qu'ils se fussent	repent **is**.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Se repent **ir**.	S'être repent **i**.

Digitized by Google

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Se repent **ant**.	S'étant repent **i**.

PARTICIPE PASSÉ VARIABLE.

Repent **i** ; *fém.* repent **ie**.

SECTION X

VERBES IMPERSONNELS

413. Les verbes **impersonnels** sont ceux qui expriment une action qu'on ne peut attribuer à aucun sujet, à aucune *personne* déterminée. Ex. : **il neige, — il pleut.**

Nous avons vu que les verbes sont *personnels*, c'est-à-dire que l'action qu'ils expriment est toujours attribuée à une *personne* déterminée, que l'on appelle *sujet*. Il y a cependant un petit nombre de verbes qui expriment une action que l'on ne peut attribuer à aucun sujet, à aucune *personne* déterminée : tels sont, par exemple, les verbes *neiger* et *pleuvoir*, qui expriment certains phénomènes de la nature. Ces verbes exprimant une action que l'on ne peut rapporter à aucune *personne*, à aucun sujet, sont dits pour cette raison *impersonnels*.

Comme ce genre de verbe ne possède qu'*une seule personne*, la troisième du singulier (*il* neige, *il* pleut), on l'a aussi désigné par le nom de verbe à *une* personne ou *verbe* uni*personnel*.

Les verbes impersonnels ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, et sont précédés du pronom *il*, qui ne se rapporte à aucun sujet, et ne possède qu'un sens vague et indéterminé.

Cette forme du verbe impersonnel nous vient du latin, qui n'accordait également à ces verbes que la troisième personne du singulier. Le pronom *il* des verbes impersonnels n'est pas le même que le pronom *il* des verbes actifs ; ce dernier, qui remplace une personne déterminée, vient de *ille* (celui-là) : le pronom *il* des verbes impersonnels signifie *cela*, et vient du neutre *illud* (cela).

414. Cette troisième personne du singulier se conjugue régulièrement, comme la troisième personne correspondante du verbe actif.

Digitized by Google

Remarque. — Outre les verbes impersonnels par nature, comme *il pleut*, *il neige*, on peut employer impersonnellement les verbes actifs et les verbes neutres, comme *il tombe* de la grêle, *il fait* beau, *il convient* d'obéir, etc.

415. Verbe impersonnel **TONNER**

Radical **tonn** | *Terminaison* **er**.

INDICATIF.

PRÉSENT.	PARFAIT INDÉFINI.
Il tonn **e**.	Il a tonn **é**.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Il tonn **ait**.	Il avait tonn **é**.
PARFAIT DÉFINI.	PARFAIT ANTÉRIEUR.
Il tonn **a**.	Il eut tonn **é**.
FUTUR	FUTUR ANTÉRIEUR.
Il tonn *er* **a**.	Il aura tonn **é**.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Il tonn *er* **ait**.	Il aurait tonn **é**.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Qu'il tonn **e**.	Qu'il ait tonn **é**.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il tonn **ât**.	Qu'il eût tonn **é**.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.
Tonn **er**.	Avoir tonn **é**

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ.
Tonn **ant**.	Tonn **é**.

Digitized by Google

SECTION XI

VERBES IRRÉGULIERS ET VERBES DÉFECTIFS

416. Tout verbe qui ne se conforme point aux modèles de conjugaison donnés ci-dessus (pages 201-210) est dit **verbe irrégulier.**

Le verbe irrégulier peut l'être de deux manières :

1° Ou il peut manquer d'un ou plusieurs modes, des temps ou des personnes des verbes réguliers, et dans ce cas c'est un *verbe* **défectif**;

Défectif vient du latin *defectivus*, défectueux, incomplet.

2° Ou il possède tous ces modes, temps ou personnes, mais en s'écartant, pour leur formation, des règles prescrites, et il est alors *verbe* **irrégulier** proprement dit.

417. La qualité de défectif n'est pas un élément véritable de classification, puisque les verbes qui sont aujourd'hui défectifs avaient à l'origine tous leurs temps et toutes leurs personnes; d'ailleurs un verbe peut être défectif sans être irrégulier.

Ce qui distingue essentiellement les verbes réguliers des verbes irréguliers, c'est que dans les premiers le *radical* reste presque toujours invariable et que *seules* les terminaisons changent avec les temps, les modes et les personnes (*chant*er, *chant*ons, *chant*erai), tandis que dans les verbes irréguliers le radical ne s'écrit point de la même manière à tous les temps de la conjugaison (*ten*ir, je *tiens*, — *voul*oir, *veuil*lez, je *veux*, — *sav*oir, *sus*, *sach*e, etc.).

1. — PREMIÈRE CONJUGAISON : **er.**

418. Les verbes comme *mener*, *lever*, *acheter*, *modeler*, *appeler*, *jeter*, qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, prennent un *é* ouvert au présent de l'indicatif.

Pour marquer que cet *e* est devenu sonore et transformer l'*e* muet en *e* ouvert, ces verbes emploient deux procédés : les uns marquent

Digitized by Google

la voyelle d'un **accent grave**, comme *je m**è**ne, l**è**ve, ach**è**te, mod**è**le*; les autres **redoublent la consonne**, comme *j'appe**ll**e, je je**tt**e.*

Cet *e* conserve alors son orthographe devant toute autre syllabe muette : *j'ach**è**terai, l**è**verai*; *app**ell**erai, j**ett**erai.*

1° **Accent grave.** — Les verbes suivants, qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent cet *e* muet en *è* ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe muette et font j'*achète*, je *lève*, j'*achève*, etc. :

acheter,	celer,	harceler,	peler,
achever,	crever,	lever,	peser,
amener,	écarteler,	marteler,	promener,
becqueter,	enlever,	mener,	semer,
bourreler,	geler,	modeler,	soulever.

Les verbes suivants, qui ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent de même cet *e* fermé en *e* ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe muette et font j'*accélère*, j'*altère*, etc. :

accélérer,	ébrécher,	libérer,	réitérer,
allécher,	empiéter,	modérer,	répéter,
altérer,	espérer,	obséder,	révéler,
céder,	exagérer,	opérer,	sécher,
célébrer,	inquiéter,	posséder,	tempérer,
compléter,	interpréter,	préférer,	tolérer,
considérer,	lacérer,	procéder,	végéter,
différer,	lécher,	régner,	vénérer.

Mais l'*é* fermé reparaît au futur et au conditionnel : *j'accél**é**rerai, j'alt**é**rerais*, etc., parce qu'ils sont formés directement de l'infinitif.

Les verbes en *éger*, qui faisaient exception, suivent cette règle depuis la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie (1878).

2° **Redoublement.** — Les verbes suivants en *eler*, *eter* redoublent la consonne *l* et *t* devant un *e* muet et font j'*amoncelle*, je *cachette*, etc. :

amonceler,	chanceler,	feuilleter,	projeter,
appeler,	ciseler,	ficeler,	rappeler,
atteler,	denteler,	fureter,	rejeter,
cacheter,	ensorceler,	jeter,	ruisseler,
caqueter,	épeler,	museler,	souffleter,
carreler,	étinceler,	niveler,	voleter.

Digitized by Google

419. Les verbes en *cer*, comme **percer, effacer, tracer,** etc., prennent une *cédille* sous le *c* toutes les fois que cette lettre est devant un **a** ou un **o** : je *perçais*, nous *effaçons*. Tels sont :

agencer,	devancer,	glacer,	percer,
avancer,	enfoncer,	grincer,	pincer,
balancer,	enlacer,	influencer,	prononcer,
bercer,	ensemencer,	lancer,	renoncer,
commencer,	forcer,	menacer,	rincer,
déplacer,	gercer,	nuancer,	tracer, etc.

420. Les verbes en *ger*, comme **venger, manger, loger,** etc., prennent un **e** muet après le **g** toutes les fois que cette lettre est devant un **a** ou un **o** : je *ven***ge***ais*, nous *man***ge***ons*. Tels sont :

abréger,	changer,	juger,	ranger,
abroger,	charger,	ménager,	ravager,
alléger,	corriger,	nager,	ronger,
allonger,	dédommager,	partager,	saccager,
arranger,	éponger,	plonger,	songer,
avantager,	interroger,	protéger,	venger, etc.

Dans ces verbes on place *ç* ou *ge* devant *a* et *o* pour conserver au *c* et au *g* le son doux qu'ils possèdent dans *percer*, *venger*.

421. Dans les verbes en *éer*, *ier*, comme **créer, prier,** les voyelles *é*, *i* font partie du radical. Ces verbes font donc je *cré***e**, je *cré***erai**, je *pri***erai**; — que nous *cré***ions**, que nous *pri***ions**, etc. Tels sont :

agréer,	procréer,	allier,	étudier,
dégréer,	ragréer,	apprécier,	initier,
gréer,	récréer,	associer,	lier,
maugréer,	suppléer, etc.	colorier,	vérifier, etc.

422. La première conjugaison n'a proprement que deux verbes irréguliers : **aller** et **envoyer.**

423. **Aller.** — *Ind. prés.* je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont; *Imparf.* j'allais, nous allions; *Parf. déf.* j'allai, nous allâmes; *Parf. ind.* je suis allé (*on dit aussi*, en employant le verbe *être*, j'ai été); *Fut.* j'irai, nous irons, vous irez, ils iront. — *Cond. prés.* j'irais, nous irions, vous iriez, ils iraient. — *Impér.* va, allons,

Digitized by Google

allez. — *Subj. prés.* que j'aille, que nous allions, que vous alliez. qu'ils aillent; *Imparf.* que j'allasse, que nous allassions, qu'ils allassent. — *Part.* Allant, allé, allée.

Aller a emprunté ses temps à différents verbes latins : I. Les trois premières personnes de l'indicatif présent ont été empruntées au verbe *vadere* : je *vais* (*vado*), tu *vas* (*vadis*), il *va* [ancien français il *vat*] (*vadit*). — II. Le futur et le conditionnel (j'ir-*ai*, j'ir-*ais*) proviennent du latin *ire* par la formation ordinaire du futur. — III. Tous les autres temps (*allais*, *allai*, *allasse*, *aille*, *allant*, *allé*) se rapportent à l'infinitif *aller*, dont l'origine est inconnue.

Il y avait encore au dix-septième siècle une autre forme de subjonctif présent, tiré directement du présent de l'indicatif je *vois* (pour je *vais*), c'était : que je *voise*. « Le peuple dit encore *que je voise là*, *je l'y trouveray* », écrit l'avocat grammairien Alemand en 1688.

424. **Envoyer.** — *Ind. prés.* j'envoie, il envoie, nous envoyons, ils envoient; *Imparf.* j'envoyais, nous envoyions; *Parf. déf.* j'envoyai, tu envoyas, nous envoyâmes; *Fut.* j'enverrai, nous enverrons. — *Cond. prés.* j'enverrais, nous enverrions. — *Impér.* envoie, envoyons, envoyez. — *Subj. prés.* que j'envoie, que nous envoyions, qu'ils envoient; *Imparf.* que j'envoyasse, que nous envoyassions, qu'ils envoyassent. — *Part.* envoyant, envoyé, envoyée.

Envoyer était à l'origine *entveier* (du latin *inde-viare*, composé formé de *via*), et ce vieux verbe faisait au futur *entveierai*, puis *enveierai*, d'où est venu par une contraction postérieure *enverrai*.

Mais la forme tirée directement de l'infinitif *envoyer* était encore en usage au dix-huitième siècle : « Il est faux de vouloir écrire et prononcer *j'enverrai*, *j'enverrois*; l'opinion la plus commune parmi les savants est d'écrire et prononcer *j'envoyerai*, *j'envoyerois*. » (Villecomte, 1751.)

425. **Ecloper** (rendre boiteux). — Ce verbe défectif n'est guère employé qu'à l'*infinitif présent* et au *participe passé* : éclop*é*, éclop*ée*.

426. Remarques. — 1° Les verbes en *oyer*, *uyer* (comme *envoyer*, *essuyer*) changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *j'empl***oie**, *j'ess***uie**. Tels sont :

aboyer,	côtoyer,	guerroyer,	ployer,
apitoyer,	coudoyer,	louvoyer,	rudoyer,
charroyer,	déployer,	nettoyer,	tutoyer, etc.
chatoyer,	employer,	noyer,	appuyer,
choyer,	foudroyer,	ondoyer,	essuyer, etc.

Digitized by Google

2° Les verbes en *ayer*, *eyer* (comme *payer*, *grasseyer*) gardent ordinairement partout l'*y*. Ex. : *je* **paye**, *je* **payerai**, *je grass* **eye**, *je grass* **eyerai**. Cependant l'Académie autorise *je pa* **ierai**, *j'ess* **aierai**, etc. Tels sont :

balayer,	délayer,	essayer,	rayer,
bégayer,	effrayer,	étayer,	relayer,
déblayer,	égayer,	frayer,	remblayer, etc.
défrayer,	enrayer,	monnayer,	grasseyer, etc.

2. — DEUXIÈME CONJUGAISON : 1° **ir** avec imparfait en **issais**.

427. **Bénir** a deux participes, *béni*, *bénie*, et *bénit*, *bénite* : ce dernier, qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple adjectif, est usité seulement quand il s'agit des objets qui ont reçu une bénédiction liturgique : pain *bénit*, eau *bénite*.

De même que *dictus*, *dicta* ont donné *dit*, *dite*, *benedictus*, *benedicta* donnèrent à l'origine *bénit*, *bénite*. Puis, le verbe *bénir* s'étant postérieurement assimilé à la conjugaison générale de *finir*, on créa un participe passé en *i* (*béni*) par analogie avec *fini*, et la vieille forme *bénit*, *bénite* ne persista plus que dans un sens spécial.

428. **Fleurir** a deux formes : *fleurissais*, *fleurissant*; *florissait*, *florissant*.

Florissant, qui signifie spécialement *prospérer*, est un débris du vieux verbe *florir*, qui représente le latin *florere*. Quant à *fleurir*, il a été tiré directement du mot *fleur*.

429. **Haïr** ne s'écrit sans tréma qu'au singulier de l'*ind. prés.*, je *hais*, tu *hais*, il *hait*, et à la deuxième personne du singulier de l'impératif, *hais*.

2° **Ir** avec imparfait en **ais**.

430. Nous avons vu § 366 qu'il y a en réalité deux conjugaisons en **ir** : l'une (composée de plus de trois cents verbes) qui intercale **iss** entre le radical et la terminaison (*fin* **iss** *ais*); l'autre (composée seulement d'une vingtaine de verbes) qui se borne à ajouter *directement* au radical la terminaison simple (je *sent* **ais**). Nous avons laissé celle-ci de côté dans l'étude des conjugaisons régulières; nous étudierons ici en détail chacun des verbes qui la composent.

Digitized by Google

L'intercalation de la particule *iss* (expliquée au § 366) n'est pas le seul caractère distinctif des deux conjugaisons en *ir*; *fin* ir et *sent*-ir sont accentués l'un et l'autre à l'infinitif sur la terminaison (*ir*); mais à l'indicatif (il *fin*-it, il *sent*), *fin*-it est encore accentué sur la terminaison, tandis que *il sent* l'est sur le radical. Cette différence d'accentuation provient de la différence de formation des deux verbes : *gém*-it est accentué sur la terminaison *it* parce qu'en latin *gem-iscit* était accentué sur la terminaison; *il sent* est accentué sur le radical parce qu'en latin *sentio*, *sentis*, *sentit* étaient également accentués sur le radical. Les grammairiens ont donné aux verbes de cette dernière catégorie le nom de verbes *forts*, et ils ont donné celui de verbes *faibles* aux verbes accentués sur la terminaison.

431. **Acquérir.** — *Ind. prés.* j'acquiers, il acquiert, nous acquérons, ils acquièrent; *Imparf.* j'acquérais, nous acquérions; *Parf. déf.* j'acquis, nous acquîmes; *Fut.* j'acquerrai, nous acquerrons, ils acquerront. — *Cond. prés.* j'acquerrais, nous acquerrions. — *Impér.* acquiers, acquérons, acquérez. — *Subj. prés.* que j'acquière, qu'il acquière, que nous acquérions, qu'ils acquièrent; *Imparf.* que j'acquisse, que nous acquissions, qu'ils acquissent. — *Part.* acquérant, acquis, acquise.

Se conjuguent de même **conquérir, requérir.**

Le futur d'*acquérir* vient de la vieille forme de l'infinitif *querre* (de *querir*), qui a donné régulièrement *ac-querrai*. — Pour la différence de radical entre ac*quér*ir, ac*quiers*, voyez §§ 124 et 466.

432. **Assaillir.** — Voy. *Tressaillir.*

433. **Bouillir.** — *Ind. prés.* je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent; *Imparf.* je bouillais, nous bouillions, etc.; *Parf. déf.* je bouillis, nous bouillîmes; *Fut.* je bouillirai, nous bouillirons. — *Cond. prés.* je bouillirais, nous bouillirions. — *Impér.* bous, bouillons, bouillez. — *Subj. prés.* que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent; *Imparf.* que je bouillisse, que nous bouillissions. — *Part.* bouillant, bouilli, bouillie.

434. **Courir.** — *Ind. prés.* je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent; *Imparf.* je courais, nous courions; *Parf. déf.* je courus, nous courûmes; *Fut.* je courrai, nous courrons, ils courront. — *Cond. prés.* je courrais, nous courrions. — *Impér.* cours, courons, courez. — *Subj. prés.* que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent; *Imparf.* que je courusse, que nous courussions, qu'ils courussent. — *Part.* courant, couru, courue.

Digitized by Google

Outre *courir*, notre vieille langue avait aussi la forme *courre*, qu'on retrouve encore dans *chasse à courre* (chasse à courir). De là le futur *courrai*. (Voyez *Acquérir*.)

435. **Cueillir**. — *Ind. prés.* je cueille, nous cueillons, ils cueillent; *Imparf.* je cueillais, nous cueillions; *Parf. déf.* je cueillis, nous nous cueillîmes; *Fut.* je cueillerai, nous cueillerons. — *Cond. prés.* je cueillerais, nous cueillerions. — *Impér.* cueille, cueillons, cueillez. — *Subj. prés.* que je cueille, que nous cueillions; *Imparf.* que je cueillisse, que nous cueillissions, qu'ils cueillissent. — *Part.* cueillant, cueilli, cueillie.

436. **Dormir**. — *Ind. prés.* je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment; *Imparf.* je dormais, nous dormions; *Parf. déf.* je dormis, nous dormîmes; *Fut.* je dormirai, nous dormirons. — *Cond. prés.* je dormirais, nous dormirions. — *Impér.* dors, dormons, dormez. — *Subj. prés.* que je dorme, que nous dormions, qu'ils dorment; *Imparf.* que je dormisse, que nous dormissions, qu'ils dormissent. — *Part.* dormant, dormi.

437. **Faillir**. — Plusieurs temps de ce verbe, tels que le *présent de l'indicatif*, l'*imparfait* et le *futur*, sont peu usités. — *Ind. prés.* je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent; *Imparf.* je faillais, nous faillions; *Parf. déf.* je faillis, nous faillîmes; *Fut.* je faudrai, nous faudrons. — *Condit. prés.* je faudrais, nous faudrions. — *Impér.* inusité. — *Imparf. du subj.* que je faillisse, que nous faillissions, qu'ils faillissent. — *Part.* faillant, failli, faillie.

Les trois premières personnes je *faux*, tu *faux*, il *faut*, sont presque tombées en désuétude : on les retrouve cependant dans les locutions : *le cœur me faut* (me manque); *au bout de l'aune faut le drap*, c'est-à-dire au bout de l'aune *finit*, *manque* le drap (toutes choses ont leur fin), et *Montereau-faut-Yonne*, ville située au confluent de la Seine et de l'Yonne.

438. **Férir** (frapper) n'a conservé que le participe *féru*.

Férir, du latin *ferire*, frapper. Il est resté dans l'expression *sans coup férir* : « D'Harcourt prit Turin *sans coup férir* ». — L'ancienne langue conjuguait complètement *férir*, et disait à l'indicatif présent je *fier* (ferio), tu *fiers* (feris), il *fiert* (ferit); à l'imparfait *férais* (feriebam), au participe *férant* (ferientem), etc.

439. **Fuir**. — *Ind. prés.* je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vou

Digitized by Google

fuyez, ils fuient; *Imparf.* je fuyais, nous fuyions; *Parf. déf.* je fuis, nous fuîmes; *Fut.* je fuirai, nous fuirons. — *Cond. prés.* je fuirais, nous fuirions. — *Impér.* fuis, fuyons, fuyez. — *Subj. prés.* que je fuie, que nous fuyions, qu'ils fuient; *Imparf.* que je fuisse, que nous fuissions, qu'ils fuissent. — *Part.* fuyant, fui, fuie.

Fuir (du latin *fugere*), aujourd'hui monosyllabe, était autrefois dissyllabe :

Je sais qu'il nous faut tous fuir *de ces objets*
Qui laissent dans nos cœurs l'impression du vice. (Racan.)

440. **Gésir** (être couché). — Ce verbe n'est plus en usage à l'*infinitif*, on emploie seulement : il gît, nous gisons, ils gisent; il gisait; gisant. *Ci-gît* veut donc dire : *ici est couché.*

441. **Issir** (sortir). — Ce verbe ne s'emploie plus qu'au participe passé *issu.*

442. **Mentir**. — *Ind. prés.* je mens, nous mentons; *Imparf.* je mentais, nous mentions : *Parf. déf.* je mentis, nous mentîmes; *Fut.* je mentirai, nous mentirons. — *Cond. prés.* je mentirais, nous mentirions. — *Impér.* mens, mentons, mentez. — *Subj. prés.* que je mente, que nous mentions, qu'ils mentent; *Imparf.* que je mentisse, que nous mentissions, qu'ils mentissent. — *Part.* mentant, menti.

443. **Mourir**. — *Ind. prés.* je meurs, il meurt, nous mourons, ils meurent; *Imparf.* je mourais, nous mourions; *Parf. déf.* je mourus, nous mourûmes; *Fut.* je mourrai, nous mourrons. — *Cond. prés.* je mourrais, nous mourrions. — *Impér.* meurs, mourons, mourez. — *Subj. prés.* que je meure, que nous mourions, qu'ils meurent; *Imparf.* que je mourusse, que nous mourussions, qu'ils mourussent. — *Part.* mourant, mort, morte.

Pour la différence d'orthographe entre *meu*rs et m*ou*rons, voyez § 124 et 466.

444. **Offrir**. — *Ind. prés.* j'offre, nous offrons; *Imparf.* j'offrais, nous offrions; *Parf. déf.* j'offris, nous offrîmes; *Fut.* j'offrirai, nous offrirons. — *Cond. prés.* j'offrirais, nous offririons. — *Impér.* offre, offrons, offrez. — *Subj. prés.* que j'offre, que nous offrions, qu'ils offrent; *Imparf.* que j'offrisse, que nous offrissions, qu'ils offrissent. — *Part.* offrant, offert, offerte.

445. **Ouïr** (entendre) — Ce verbe n'est usité qu'à l'*infin. prés*

Digitized by Google

ouïr; au *part. passé*, ouï; *au parf. déf.* j'ouïs, tu ouïs, etc.; à l'*imparf. du subj.* que j'ouïsse, que tu ouïsses, etc.

Ouïr, du latin *au(d)ire* (entendre). Il se conjuguait complètement dans notre ancienne langue : j'*ouïs* (audio), j'*oyais* (au[d]iébam), futur j'*orrai*, participes *oyant* (au[d]iéntem), *ouï* (au[d]itus). Le futur *orra*, oublié aujourd'hui, existait encore au dix-septième : *Et le peuple lassé des fureurs de la guerre, Si ce n'est pour danser, n'*orra *plus de tambours.* (Malherbe.) Le participe passé subsiste en termes de palais : *Ouï la lecture de l'arrêt....*

446. **Ouvrir**. — Voyez *Offrir*.

447. **Partir**. — Voyez *Mentir*.

Ce verbe avait primitivement le sens de *partager*, *séparer* (du latin *partiri*, diviser). En le conjuguant pronominalement il prenait le sens de *s'éloigner d'un lieu*; on disait : *je me pars de France*. Puis le second pronom tombe et l'on dit : *je pars de France*. Le sens étymologique subsiste dans *avoir maille à partir avec quelqu'un* (voyez § 1062).

448. **Querir** (chercher). — Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif : *allez querir le maître*.

449. **Saillir**, dans le sens de *jaillir*, fait au *futur* je saillirai; dans le sens de *s'avancer en dehors, être en saillie*, il fait : il *saill*e*ra*.

450. **Sentir**. — Voyez *Mentir*.

451. **Servir**. — Voyez *Mentir*.

452. **Sortir**. — Ce verbe se conjugue comme *mentir*. Cependant le composé *ressortir* fait *ressortissait* lorsqu'il signifie *ressortir à, être du ressort de*. Dans le sens de *sortir de nouveau*, il fait *ressortait*.

453. **Souffrir**. — Voyez *Offrir*.

454. **Tenir**. — *Ind. prés.* je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent; *Imparf.* je tenais, nous tenions; *Parf. déf.* je tins, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent; *Fut.* je tiendrai, nous tiendrons. — *Cond. prés.* je tiendrais, nous tiendrions. — *Impér.* tiens, tenons, tenez. — *Subj. prés.* que je tienne, que nous tenions, qu'ils tiennent; *Imparf.* que je tinsse, qu'il tînt, que nous tinssions, qu'ils tinssent. — *Part.* tenant, tenu, tenue.

Remarquez le *d* euphonique qui s'intercale, au futur et au conditionnel, entre le radical et la terminaison. Le français a formé de même *ten*d*re*

Digitized by Google

du latin *tener*, *gen*d*re* de *gener*, etc. Ce *d* se retrouve aux mêmes temps dans *venir*, *valoir*, *falloir*, *vouloir*. — Pour la différence de radical entre *ten*ir et *tiens*, voyez § 124 et 466.

455. **Transir.** — Ce verbe, en dehors de l'infinitif, ne s'emploie qu'au *présent de l'indicatif*, au *parfait indéfini* et surtout au *participe passé* : Le froid me *transit*; le vent m'a *transi*; je suis *transi*.

456. **Tressaillir.** — *Ind. prés.* je tressaille, tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent; *Imparf.* je tressaillais, nous tressaillions. *Parf. déf.* je tressaillis, nous tressaillîmes; *Fut.* je tressaillirai, nous tressaillirons. — *Cond. prés.* je tressaillirais, nous tressaillirions. — *Impér.* tressaille, tressaillons, tressaillez. — *Subj. prés.* que je tressaille, que nous tressaillions, qu'ils tressaillent; *Imparf.* que je tressaillisse, que nous tressaillissions. — *Part.* tressaillant, tressailli.

457. **Venir.** — Voyez *Tenir*.

458. **Vêtir.** — *Ind. prés.* je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent; *Imparf.* je vêtais, nous vêtions; *Parf. déf.* je vêtis, nous vêtîmes; *Fut.* je vêtirai, nous vêtirons. — *Cond. prés.* je vêtirais, nous vêtirions. — *Impér.* vêts, vêtons, vêtez. — *Subj. prés.* que je vête, que nous vêtions, qu'ils vêtent; *Imparf.* que je vêtisse, que nous vêtissions, qu'ils vêtissent. — *Part.* vêtant, vêtu, vêtue.

On peut diviser les verbes irréguliers de la deuxième conjugaison (imparfait *ais* : *sentir*, *sentais*) en trois classes, d'après leur parfait défini : la 1re classe a le parf. déf. en *is* (*dormir*, je *dormis*); la 2e classe a le parfait en *us* (*courir*, je *courus*); la 3e classe forme son parfait à l'aide du radical du verbe (*tenir*, je *tins*).

Ces différences de formation s'expliquent, pour la plupart, par la différence des formes latines originaires. Ainsi *dormis* et *tenir* font au parfait l'un dorm-*is* (en accentuant la terminaison *is*), l'autre *tins* (en accentuant le radical), parce qu'en latin c'est la terminaison qui est accentuée dans *dorm-ivi*, tandis que dans *ténui* c'est le radical.

De même, pour les participes passés, la différence de formation entre *dorm*i, qui est accentué sur la terminaison, et *cou*vert, qui est accentué sur le radical, vient de ce qu'en latin c'est la terminaison qui est accentuée dans *dorm*itus, tandis que c'est le radical du verbe qui l'est dans *coo*per*tus* (couvert).

Digitized by Google

3. — TROISIÈME CONJUGAISON : **oir.**

459. Les verbes irréguliers de la conjugaison en **oir** sont les suivants :

460. **Apparoir** (être constaté). — Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du *présent de l'indicatif* : il appert.

461. **Asseoir.** — *Ind. prés.* j'assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent; *Imparf.* j'asseyais, nous asseyions; *Parf. déf.* j'assis, nous assîmes; *Fut.* j'assiérai, nous assiérons (*on dit aussi :* j'asseyerai, nous asseyerons). — *Cond. prés.* j'assiérais, nous assiérions (*on dit aussi :* j'asseyerais, nous asseyerions). — *Impér.* assieds, asseyons, asseyez. — *Subj. prés.* que j'asseye, que nous asseyions, qu'ils asseyent; *Imparf.* que j'assisse, que nous assissions, qu'ils assissent. — *Part.* asseyant, assis, assise.

Ce verbe se conjugue aussi de la manière suivante : *Ind. prés.* j'assois, nous assoyons, ils assoient; *Imparf.* j'assoyais; *Fut.* j'assoirai.

462. **Choir** (tomber). — Ce verbe ne s'emploie qu'à l'*infinitif* et dans un petit nombre de cas.

L'ancienne langue le conjuguait en entier (*chois, chéais, chus, cherrai, chéant, chu*). Le dix-septième siècle employait encore le parfait défini *chut* : « Cet insolent *chut* du ciel en terre » (Bossuet, *Démon.*, II, 2). — le futur *cherrai* : « Tirez la chevillette et la bobinette *cherra* » (Perrault), — le participe passé *chu* :

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle,
Un monde près de nous a passé tout du long.
Est *chu* tout au travers de notre tourbillon. (Molière, *Femmes savantes.*)

Le vieux participe passé *chu*, *chute* (tombée) a donné le substantif *la chute*, comme les participes *entrée*, *revue*, *battue* ont donné les substantifs *une entrée*, *une revue*, *une battue*.

463. **Déchoir.** — *Ind. prés.* je déchois, nous déchoyons, ils déchoient; *Imparf.* je déchoyais, nous déchoyions; *Parf. déf.* je déchus, nous déchûmes; *Fut.* je décherrai, nous décherrons. — *Cond. prés.* je décherrais, nous décherrions. — *Subj. prés.* que je déchoie, que nous déchoyions, qu'ils déchoient; *Imparf.* que je déchusse, que nous déchussions, qu'ils déchussent. — Point de *participe présent*. — *Part. passé*, déchu, déchue.

Digitized by Google

Le substantif *déchéance* vient du participe présent *déchéant*, aujourd'hui inusité.

464. **Échoir.** — Ce verbe se conjugue sur *déchoir*. Il n'est usité qu'à la 3e personne du *prés. de l'indic.* il échoit; au *parf. déf.* j'échus; au *fut.* j'écherrai; au *cond. prés.* j'écherrais; à l'*imparf. du subj.* que j'échusse; au *part. prés.* échéant; au *part. pas.* échu.

Du participe *échéant* est venu le substantif *échéance*, comme *vengeant*, *surveillant* ont formé *vengeance*, *surveillance*.

465. **Falloir.** — *Ind. prés.* il faut; *Imparf.* il fallait; *Parf. déf.* il fallut; *Parf. indéf.* il a fallu; *Fut.* il faudra. — *Cond. prés.* il faudrait. — *Subj. prés.* qu'il faille; *Imparf.* qu'il fallût. — *Part. passé*, fallu.

Le futur et le conditionnel insèrent un *d* euphonique avant la terminaison, comme dans *valoir* et *vouloir*.

466. **Mouvoir.** — *Ind. prés.* je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent; *Imparf.* je mouvais, nous mouvions; *Parf. déf.* je mus, nous mûmes; *Fut.* je mouvrai, nous mouvrons. — *Cond. prés.* je mouvrais, nous mouvrions. — *Impér.* meus, mouvons, mouvez. — *Subj. prés.* que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent; *Imparf.* que je musse, que nous mussions, qu'ils mussent. — *Part.* mouvant, mû, mue.

Le changement de la voyelle du radical (*eu* en *ou* : *je meus*, *nous mouvons*) s'explique ici, comme dans *pouvoir*, *vouloir* et *mourir*, par l'influence de l'accent tonique. Quand l'accent est sur le radical, la voyelle est *eu* : *je meus*, *je peux*, *je veux*, *je meurs*; quand l'accent passe sur la terminaison, la voyelle s'assourdit en *ou* : *nous mouvons*, *nous pouvons*, *nous voulons*, *nous mourrons*. (Voyez Accentuation, § 124.)

467. **Pleuvoir.** — *Ind. prés.* il pleut; *Imparf.* il pleuvait; *Parf. déf.* il plut; *Fut.* il pleuvra. — *Cond. prés.* il pleuvrait. — *Subj. prés.* qu'il pleuve; *Imparf.* qu'il plût. — *Part.* pleuvant, plu.

468. **Pouvoir.** — *Ind. prés.* je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, ils peuvent; *Imparf.* je pouvais, nous pouvions; *Parf déf.* je pus, nous pûmes; *Fut.* je pourrai, nous pourrons. — *Cond. prés.* je pourrais, nous pourrions. — *Impér.* inusité. — *Subj. prés.* que je puisse, que nous puissions, qu'ils puissent; *Imparf.* que je pusse, que nous pussions, qu'ils pussent. — *Part.* pouvant, pu.

469 **Promouvoir** (élever à quelque dignité). — Ce verbe ne s'em-

Digitized by Google

ploie guère qu'à l'*infinitif présent*, au *participe passé*, promu, promue, et aux temps composés.

470. **Savoir**. — *Ind. prés.* je sais, il sait, nous savons, ils savent; *Imparf.* je savais, nous savions; *Parf. déf.* je sus, nous sûmes; *Fut.* je saurai, nous saurons. — *Cond. prés.* je saurais, nous saurions. — *Impér.* sache, sachons, sachez. — *Subj. prés.* que je sache, que nous sachions, qu'ils sachent; *Imparf.* que je susse, que nous sussions, qu'ils sussent. — *Part.* sachant, su, sue.

Savoir était dans l'ancien français *saver* du latin *sapere*. Cette forme *saver* donna le futur *saver-ai*, qui, contracté plus tard en *savrai* (comme *recevoir* en *recevrai*), devint au quatorzième siècle *saurai*, comme *habere* a donné *aver-ai*, puis *avrai* et *aurai*. — *Sache* vient régulièrement du subjonctif *sapiam*, où l'*i* s'est changé en *ch*, comme dans *apium*, ache, *sepium*, seiche.

Savoir a en réalité deux participes présents : *savant* et *sachant* : le premier formé directement du radical français; le second tiré du latin. Mais *savant* est maintenant employé seulement comme adjectif.

471. **Seoir**. — Ce verbe, dans le sens d'*être assis*, n'est plus en usage. On l'emploie quelquefois au participe présent, *séant*, et au participe passé, *sis*, *sise*. Dans le sens d'*être convenable*, il s'emploie encore à certains temps et toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel : il *sied*, ils *siéent*, il *seyait*, il *siéra*; part. prés. *seyant*.

472. **Souloir** (avoir coutume). — Ce verbe n'a plus que l'imparfait : il *soulait* (avait coutume) *dire*.

473. **Valoir**. — *Ind. prés.* je vaux, il vaut, nous valons, ils valent; *Imparf.* je valais, nous valions; *Parf. déf.* je valus, nous valûmes; *Fut.* je vaudrai, nous vaudrons. — *Cond. prés.* je vaudrais, nous vaudrions. — *Impér.* vaux, valons, valez. — *Subj. prés.* que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent; *Imparf.* que je valusse; que nous valussions, qu'ils valussent. — *Part.* valant, valu, value.

Valoir a encore un autre participe présent : *vaillant*, usité avec son sens original dans la locution : n'avoir pas un sou *vaillant*. — Le composé *prévaloir* fait au subj. prés. *que je prévale*.

474. **Voir**. — *Ind. prés.* je vois, il voit, nous voyons, ils voient; *Imparf.* je voyais, nous voyions; *Parf. déf.* je vis, nous vîmes; *Fut.* je verrai, nous verrons. — *Cond. prés.* je verrais, nous verrions.

Digitized by Google

— *Impér.* vois, voyons, voyez. — *Subj. prés.* que je voie, que nous voyions, qu'ils voient; *Imparf.* que je visse, que nous vissions, qu'ils vissent. — *Part.* voyant, vu, vue.

Voir fait au futur je *verrai* (et non je *voirai*), comme *échoir*, *déchoir*, *asseoir* font j'*écherrai*, je *décherrai*, j'*assiérai*.

Ce verbe vient du latin *videre*, qui a donné *vedeir*, *veeir*, *veoir*, enfin *voir*, qui faisait régulièrement *voirai* au futur. Cette forme est restée dans les composés *pour* **voi***rai*, *pré* **voi***rai*, etc.

Remarque. — Le composé *pourvoir* fait au parfait défini je *pourvus*.

475. **Vouloir**. — *Ind. prés.* je veux, il veut, nous voulons, ils veulent; *Imparf.* je voulais, nous voulions; *Parf. déf.* je voulus, nous voulûmes; *Fut.* je voudrai, nous voudrons. — *Cond. prés.* je voudrais, nous voudrions. — *Impér.* veux, veuillons, veuillez. — *Subj. prés.* que je veuille, que nous voulions, qu'ils veuillent; *Imparf* que je voulusse, que nous voulussions, qu'ils voulussent. — *Part.* voulant, voulu, voulue.

Vouloir vient du bas-latin *volere*. — Outre le participe *voulant*, ce verbe en avait autrefois un second, *veuillant*, qu'on retrouve dans *bienveillant*, *malveillant*.

On peut diviser les verbes irréguliers de la troisième conjugaison en deux classes, d'après la forme du parfait défini : la 1re classe a le parfait en *us* : je *valus*, je *reçus*, je *sus*; la 2e classe a le parfait en *is* : je *vis*, j'*assis*.

4. — QUATRIÈME CONJUGAISON : **re**.

476. Les verbes irréguliers de la conjugaison en **re** sont les suivants :

477. **Absoudre**. — Verbe défectif, n'a ni *parf. déf.* ni *imparf. du subj.* Il fait au *part. passé* absous, absoute; pour le reste de la conjugaison, voyez *résoudre*.

Ce verbe appartient à une nombreuse catégorie de verbes qui ont inséré un *d* euphonique avant la dernière syllabe de l'infinitif. Nous en avons vu un exemple au futur de *tenir*, *venir*, *falloir*, *vouloir*, etc. *Absoudre*, du latin *absol(v)ere*, *coudre* de *cons(ue)re*, *connaître* de *cognos(ce)re*, *croître* de *cres(ce)re*, *plaindre* de *plan(ge)re*, *feindre* de *fin(ge)re*, *peindre* de *pin(ge)re*, *moudre* du bas-latin *mol(e)re*, *naître* du bas-latin *nas(ce)re*, etc.. ont inséré une dentale (*d* ou *t*) dans le radical

Digitized by Google

de l'infinitif. Il faut donc supprimer cette lettre euphonique pour retrouver le radical réel des autres temps : absol*vons*, absol*vant*, cou*sons*, connais*sez*, crois*sons*, etc.

478. **Accroire.** — Ce verbe n'est usité qu'à l'*infinitif présent* : *Vous voudriez nous en faire* accroire.

479. **Boire.** — *Ind. prés.* je bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent; *Imparf.* je buvais, nous buvions; *Parf. déf.* je bus, nous bûmes; *Fut.* je boirai, nous boirons. — *Condit. prés.* je boirais, nous boirions. — *Impér.* bois, buvons, buvez. — *Subj. prés.* que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent; *Imparf.* que je busse, que nous bussions, qu'ils bussent. — *Part.* buvant, bu, bue.

Le composé *imboire* n'est plus usité qu'au participe passé *imbu* : Cet homme est *imbu* de mauvaises doctrines.

480. **Braire.** — Ce verbe ne s'emploie guère (dit l'Académie) qu'à l'*infinitif* et aux troisièmes personnes du présent de l'*indicatif*, du *futur* et du *conditionnel* : braire; il brait, ils braient; il braira, ils brairont; il brairait, ils brairaient.

Braire avait dans notre ancienne langue le sens général de *crier*, s'appliquant aussi bien à l'homme qu'aux animaux, et c'est tardivement que ce sens s'est limité à l'âne.

481. **Bruire.** — Ce verbe n'a que les formes suivantes : *bruire, il bruit, il bruissait, ils bruissaient. Bruyant* est aujourd'hui plutôt un adjectif qu'un participe présent.

482. **Clore.** — Ce verbe n'a que le *part. pass.* clos; les trois personnes du singulier du *prés. de l'ind.* je clos, tu clos, il clôt; le *fut.* je clorai, etc.; le *cond. prés.* je clorais, etc.; l'*impér. sing.* clos; le *subj. prés.* que je close, et les temps composés.

483. **Conclure.** — *Ind. prés.* je conclus, nous concluons; *Imparf.* je concluais, nous concluions; *Parf. déf.* je conclus, nous conclûmes; *Fut.* je conclurai, nous conclurons. — *Cond. prés.* je conclurais, nous conclurions. — *Impér.* conclus, concluons, concluez. — *Subj. prés.* que je conclue, que nous concluions, qu'ils concluent; *Imparf.* que je conclusse, que nous conclussions, qu'ils conclussent. — *Part.* concluant, conclu, conclue.

Digitized by Google

Ainsi se conjuge *exclure*. Le dérivé *inclus* a conservé le *s* original du mot latin (*inclusum*) et fait au féminin *incluse*.

484. **Conduire**. — Il se conjugue comme *nuire*, sauf au participe passé, *conduit*, *conduite*.

485. **Confire**. — *Ind. prés.* je confis, nous confisons; *Imparf.* je confisais, nous confisions; *Parf. déf.* je confis, nous confîmes; *Fut.* je confirai, nous confirons. — *Cond. prés.* je confirais, nous confirions. — *Impér.* confis, confisons, confisez. — *Subj. prés.* que je confise, que nous confisions; *Imparf.* inusité. — *Part.* confisant, confit, confite.

486. **Connaître**. — *Ind. prés.* je connais, nous connaissons; *Imparf.* je connaissais, nous connaissions; *Parf. déf.* je connus, nous connûmes; *Fut.* je connaîtrai, nous connaîtrons. — *Cond. prés.* je connaîtrais, nous connaîtrions. — *Impér.* connais, connaissons, connaissez. — *Subj. prés.* que je connaisse, que nous connaissions; *Imparf.* que je connusse, que nous connussions, qu'ils connussent. — *Part.* connaissant, connu, connue.

487. **Coudre**. — *Ind. prés.* je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent; *Imparf.* je cousais, nous cousions; *Parf. déf.* je cousis, nous cousîmes; *Fut.* je coudrai, nous coudrons. — *Cond. prés.* je coudrais, nous coudrions. — *Impér.* couds, cousons, cousez. — *Subj. prés.* que je couse, que nous cousions, qu'ils cousent; *Imparf.* que je cousisse, que nous cousissions, qu'ils cousissent. — *Part.* cousant, cousu, cousue.

488. **Craindre**. — *Ind. prés.* je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent; *Imparf.* je craignais, nous craignions; *Parf. déf.* je craignis, nous craignîmes; *Fut.* je craindrai, nous craindrons. — *Cond. prés.* je craindrais, nous craindrions. — *Impér.* crains, craignons, craignez. — *Subj. prés.* que je craigne, que nous craignions, qu'ils craignent; *Imparf.* que je craignisse, que nous craignissions, qu'ils craignissent. — *Part.* craignant, craint, crainte.

489. **Croire**. — *Ind. prés.* je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient; *Imparf.* je croyais, nous croyions; *Parf. déf.* je crus, nous crûmes; *Fut.* je croirai, nous croirons. — *Cond. prés.* je croirais, nous croirions. — *Impér.* crois, croyons, croyez. — *Subj. prés.* que je croie, que nous croyions, qu'ils croient;

Digitized by Google

Imparf. que je crusse, que nous crussions, qu'ils crussent. — *Part.* croyant, cru, crue.

490. **Croître.** — *Ind. prés.* je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent; *Imparf.* je croissais, nous croissions; *Parf. déf.* je crûs, nous crûmes; *Fut.* je croîtrai, nous croîtrons. — *Cond. prés.* je croîtrais, nous croîtrions. — *Impér.* crois, croissons, croissez. — *Subj. prés.* que je croisse, que nous croissions, qu'ils croissent; *Imparf.* que je crusse, que nous crussions, qu'ils crussent. — *Part.* croissant, crû, crue.

491. **Dire.** — *Ind. prés.* je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent; *Imparf.* je disais, nous disions; *Parf. déf.* je dis, nous dîmes, vous dîtes; *Fut.* je dirai, nous dirons. — *Cond. prés.* je dirais, nous dirions. — *Impér.* dis, disons, dites. — *Subj. prés.* que je dise, que nous disions, qu'ils disent; *Imparf.* que je disse, que nous dissions, qu'ils dissent. — *Part.* disant, dit, dite.

Le composé *redire* est le seul qui fasse la deuxième personne en *tes* : vous *redites*. Les autres suivent la règle générale : *vous contredisez*, *vous dédisez*, etc. — *Maudire* redouble l'*s* du radical : *nous maudissons*, *vous maudissez*.

492. **Duire** (convenir). — Ce verbe n'est guère usité qu'à la troisième personne de l'*indicatif présent* : *Cela ne me* duit *pas*.

493. **Éclore.** — Ce verbe n'a que les formes suivantes : *Ind. prés.* il éclôt, ils éclosent; *Fut.* il éclora, ils écloront. — *Cond. prés.* il éclorait, ils écloraient. — *Subj. prés.* qu'il éclose, qu'ils éclosent.— *Part. pass.* éclos, éclose.

494. **Écrire.** — *Ind. prés.* j'écris, nous écrivons; *Imparf.* j'écrivais, nous écrivions; *Parf. déf.* j'écrivis, nous écrivîmes; *Fut.* j'écrirai, nous écrirons. — *Cond. prés.* j'écrirais, nous écririons. — *Impér.* écris, écrivons, écrivez. — *Subj. prés.* que j'écrive, que nous écrivions, qu'ils écrivent ; *Imparf.* que j'écrivisse, que nous écrivissions, qu'ils écrivissent. — *Part.* écrivant, écrit, écrite.

Le vieux français *escrivre* conservait dans le *v* le *b* final du latin *scribere*. Toutes les formes telles que *écrivons*, *écrivais* sont étymologiques et proviennent du radical latin *scrib*.

495. **Faire.** — *Ind. prés.* je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font; *Imparf.* je faisais, nous faisions; *Parf. déf.* je

Digitized by Google

fis, nous fîmes; *Fut.* je ferai, nous ferons. — *Cond. prés.* je ferais, nous ferions. — *Impér.* fais, faisons, faites. — *Subj. prés.* que j fasse, que nous fassions, qu'ils fassent; *Imparf.* que je fisse, que nous fissions, qu'ils fissent. — *Part.* faisant, fait, faite.

496. **Frire.** — Ce verbe, outre le *prés. de l'infin.*, a aussi les trois personnes du sing. du *prés. de l'ind.* je fris, tu fris, il frit; le *fut.* je frirai, etc.; le *cond. prés.* je frirais, etc.; la seconde pers. du sing. de l'*impér.* fris; le *part. pass.* frit, frite. On supplée aux temps qui manquent en plaçant le verbe *faire* devant l'*infinitif* frire : nous faisons frire, vous faites frire.

497. **Joindre.** — Voyez *Craindre.*

498. **Lire.** — *Ind. prés.* je lis, nous lisons, vous lisez, ils lisent; *Imparf.* je lisais, nous lisions; *Parf. déf.* je lus, nous lûmes; *Fut.* je lirai, nous lirons. — *Cond. prés.* je lirais, nous lirions. — *Impér.* lis, lisons, lisez. — *Subj. prés.* que je lise, que nous lisions, qu'ils lisent; *Imparf.* que je lusse, que nous lussions, qu'ils lussent. — *Part.* lisant, lu, lue.

499. **Luire.** — Ce verbe et son composé *reluire* font au *part. passé* lui, relui. Ils n'ont ni *parf. déf.*, ni *impérat.*, ni *imparf. du subj.*

500. **Malfaire.** — Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif : *il est enclin à* malfaire.

501. **Mettre.** — *Ind. prés.* je mets, nous mettons; *Imparf.* je mettais, nous mettions; *Parf. déf.* je mis, nous mîmes; *Fut.* je mettrai, nous mettrons. — *Cond. prés.* je mettrais, nous mettrions. — *Impér.* mets, mettons, mettez. — *Subj. prés.* que je mette, que nous mettions, qu'ils mettent; *Imparf.* que je misse, que nous missions, qu'ils missent. — *Part.* mettant, mis, mise.

502. **Moudre.** — *Ind. prés.* je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent; *Imparf.* je moulais, nous moulions; *Parf. déf.* je moulus, nous moulûmes; *Fut.* je moudrai, nous moudrons. — *Cond. prés.* je moudrais, nous moudrions. — *Impér.* mouds, moulons, moulez. — *Subj. prés.* que je moule, que nous moulions, qu'ils moulent; *Imparf.* que je moulusse, que nous moulussions, qu'ils moulussent. — *Part.* moulant, moulu, moulue.

Digitized by Google

Moudre vient du latin *molere*, et a inséré un *d* avant la dernière syllabe de l'infinitif, comme nous l'avons vu plus haut, § 477. Le *d* tombe devant les voyelles, et le *l* primitif reparaît; de là les vieilles formes régulières *molu*, *molait* (pour *moulu*, *moulait*). Mais l'analogie qui a amené le verbe *aimer* à un radical uniforme (*aim*e, *aim*ons, voyez § 378) a maintenu le radical *mou* à toutes les personnes; de là les formes *moulons*, *moulez*, où *l* se trouve représenté deux fois, par *u* et par *l*.

503. **Naître**. — *Ind. prés.* je nais, nous naissons; *Imparf.* je naissais, nous naissions; *Parf. déf.* je naquis, nous naquîmes; *Fut.* je naîtrai, nous naîtrons. — *Cond. prés.* je naîtrais, nous naîtrions. — *Impér.* nais, naissons, naissez. — *Subj. prés.* que je naisse, que nous naissions, qu'ils naissent; *Imparf.* que je naquisse, que nous naquissions, qu'ils naquissent. — *Part.* naissant, né, née.

504. **Nuire**. — *Ind. prés.* je nuis, nous nuisons; *Imparf.* je nuisais, nous nuisions; *Parf. déf.* je nuisis, nous nuisîmes; *Fut.* je nuirai, nous nuirons. — *Cond. prés.* je nuirais, nous nuirions. — *Impér.* nuis, nuisons, nuisez. — *Subj. prés.* que je nuise, que nous nuisions, qu'ils nuisent; *Imparf.* que je nuisisse, que nous nuisissions, qu'ils nuisissent. — *Part.* nuisant, nui.

505. **Occire** (tuer). — Ce verbe n'est plus usité qu'à l'*infinitif présent* et au *participe passé*, occis, occise.

506. **Paître**. — *Ind. prés.* je pais, tu pais, il paît, nous paissons, ils paissent; *Imparf.* je paissais, nous paissions; *Fut.* je paîtrai, nous paîtrons. — *Cond. prés.* je paîtrais, nous paîtrions. — *Impér.* pais, paissons, paissez. — *Subj. prés.* que je paisse, que nous paissions, qu'ils paissent. — *Part.* paissant. — Ce verbe n'a point de *parf. déf.* ni d'*imparf. du subj.*

Repaître se conjugue comme *paître*, et a de plus un *parf. déf.* je repus, et un *part. passé*, repu.

507. **Paraître**. — Voyez *Connaître*.

508. **Peindre** et **Plaindre**. — Voyez *Craindre*.

509. **Plaire**. — *Ind. prés.* je plais, nous plaisons; *Imparf.* je plaisais, nous plaisions; *Parf. déf.* je plus, nous plûmes; *Fut.* je plairai, nous plairons. — *Cond. prés.* je plairais, nous plairions. — *Impér.* plais, plaisons, plaisez. — *Subj. prés.* que je plaise, que

Digitized by Google

nous plaisions, qu'ils plaisent; *Imparf.* que je plusse, que nous plussions, qu'ils plussent. — *Part.* plaisant, plu.

Plaire vient du latin *placere*, qui avait déjà donné plus régulièrement *plaisir*, aujourd'hui substantif.

510. **Prendre**. — *Ind. prés.* je prends, nous prenons; *Imparf.* je prenais, nous prenions; *Parf. déf.* je pris, nous prîmes; *Fut.* je prendrai, nous prendrons. — *Cond. prés.* je prendrais, nous prendrions. — *Impér.* prends, prenons, prenez. — *Subj. prés.* que je prenne, que nous prenions, qu'ils prennent; *Imparf.* que je prisse, que nous prissions, qu'ils prissent. — *Part.* prenant, pris, prise.

511. **Résoudre**. — *Ind. prés.* je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent; *Imparf.* je résolvais, nous résolvions; *Parf. déf.* je résolus, nous résolûmes; *Fut.* je résoudrai, nous résoudrons. — *Cond. prés.* je résoudrais, nous résoudrions. — *Impér.* résous, résolvons, résolvez. — *Subj. prés.* que je résolve, que nous résolvions, qu'ils résolvent; *Imparf.* que je résolusse, que nous résolussions, qu'ils résolussent. — *Part.* résolvant, résolu ou résous (on dit encore *brouillard* résous *en pluie*), résolue ou résoute.

512. **Rire**. — *Ind. prés.* je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient; *Imparf.* je riais, nous rions; *Parf. déf.* je ris, nous rîmes; *Fut.* je rirai, nous rirons. — *Cond. prés.* je rirais, nous ririons. — *Impér.* ris, rions, riez. — *Subj. prés.* que je rie, que nous riions, qu'ils rient; *Imparf.* que je risse, que nous rissions, qu'ils rissent. — *Part.* riant, ri.

513. **Sourdre** (sortir de terre). — Ce verbe ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et à la troisième personne du présent de l'indicatif. (Acad.)

Sourdre vient de *surgere*, sortir de terre; aujourd'hui il ne se dit qu'en parlant des eaux. D'où le substantif participal *source* (de *sursa*).

514. **Suivre**. — *Ind. prés.* je suis, nous suivons; *Imparf.* je suivais, nous suivions; *Parf. déf.* je suivis, nous suivîmes; *Fut.* je suivrai, nous suivrons. — *Cond. prés.* je suivrais, nous suivrions. — *Impér.* suis, suivons, suivez. — *Subj. prés.* que je suive, que nous suivions, qu'ils suivent; *Imparf.* que je suivisse, que nous suivissions, qu'ils suivissent, etc. — *Part.* suivant, suivi, suivie.

Digitized by Google

515. **Taire.** — *Ind. prés.* je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent; *Imparf.* je taisais, nous taisions; *Parf. déf.* je tus, nous tûmes; *Fut.* je tairai, nous tairons. — *Cond. prés.* je tairais, nous tairions. — *Impér.* tais, taisons, taisez. — *Subj. prés.* que je taise, que nous taisions, qu'ils taisent; *Imparf.* que je tusse, que nous tussions, qu'ils tussent. — *Part.* taisant, tu, tue.

516. **Tistre.** — Ce verbe n'a, en dehors de l'infinitif, que le *participe passé* tissu et les temps qui en sont formés.

517. **Traire.** — *Ind. prés.* je trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient; *Imparf.* je trayais, nous trayions; *Fut.* je trairai, nous trairons. — *Cond. prés.* je trairais, nous trairions. — *Impér.* trais, trayons, trayez. — *Subj. prés.* que je traie, que nous trayions, qu'ils traient. — *Part.* trayant, trait, traite. Ce verbe n'a point de *parf. déf.* ni d'*imparf. du subjonctif.*

518. **Vaincre.** — *Ind. prés.* je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, ils vainquent; *Imparf.* je vainquais, nous vainquions; *Parf. déf.* je vainquis, nous vainquîmes; *Fut.* je vaincrai, nous vaincrons. — *Cond. prés.* je vaincrais, nous vaincrions. — *Impér.* vaincs, vainquons, vainquez. — *Subj. prés.* que je vainque, que nous vainquions, qu'ils vainquent; *Imparf.* que je vainquisse, que nous vainquissions, qu'ils vainquissent. — *Part.* vainquant, vaincu, vaincue.

Le verbe *vaincre* est en réalité un verbe régulier quant à la formation de ses temps. C'est le changement de *c* en *qu* (*tu vaincs, nous vainquons*) qui l'a fait ranger par les grammairiens parmi les verbes irréguliers.

519. **Vivre.** — *Ind. prés.* je vis, nous vivons; *Imparf.* je vivais, nous vivions; *Parf. déf.* je vécus, nous vécûmes; *Fut.* je vivrai, nous vivrons. — *Cond. prés.* je vivrais, nous vivrions. — *Impér.* vis, vivons, vivez. — *Subj. prés.* que je vive, que nous vivions, qu'ils vivent; *Imparf.* que je vécusse, que nous vécussions, qu'ils vécussent. — *Part.* vivant, vécu, vécue.

Vivre vient du latin *vivere*; le parfait *vixi*, transformé en *viksi*, donna d'abord *vesqui* dans notre ancienne langue. La forme en *us* (*vescus*), puis *vécus* n'apparaît qu'au seizième siècle. Aujourd'hui c'est la seule usitée; mais la première le fut jusqu'au dix-huitième siècle, surtout dans le

Digitized by Google

composé *survivre : Sa femme le* survéquit. (Malherbe.) — *Pas un ne* survéquit *d'un combat si funeste.* (Mairet.) — *L'affection qui nous unissait* survéquit *à l'espérance.* (J.-J. Rousseau.)

On peut diviser les verbes irréguliers de la quatrième conjugaison en deux classes, d'après la forme du parfait défini. La première classe a le parfait défini en *is* (*craindre*, je *craignis*); la deuxième classe a le parfait défini en *us* (*connaître*, je *connus*).

Digitized by Google

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

520. Le **participe** est un mot qui tient à la fois du *verbe* et de l'*adjectif*.

Participe vient du latin *participem* (qui prend part, qui participe à).

Il y a deux sortes de participes : le **participe présent** et le **participe passé**.

521. Le participe présent est *verbe* quand il marque l'action ; alors il est invariable : *Il est doux de voir des enfants* **aimant** *leur mère et lui* **obéissant** *avec empressement.*

Le participe présent est *adjectif* quand il exprime *la qualité* d'une personne ou d'une chose ; alors il est variable : *Ces enfants sont* **aimants** *et* **obéissants**.

Le participe présent *employé comme adjectif* prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte. Ex. : *Un homme* **aimant** ; *des eaux* **courantes**.

522. La règle est la même pour le participe passé. Ex. : *Un père* **honoré**, *une aïeule* **respectée**, *des champs* **ensemencés**.

Le participe présent est toujours terminé en *ant* : *aim***ant**, *finiss***ant**, *recev***ant**, *rend***ant**.

Le participe passé a un grand nombre de terminaisons différentes : *aim***é**, *fin***i**, *reç***u**, *rend***u**, *prom***is**, *écr***it**, *fa***it**, *contra***int**, *jo***int**, *pe***int**, *inclu***s**, *absou***s**, *mor***t**, *ouver***t**, etc. (Voyez, pour l'étude des participes, Syntaxe, § 929.)

Digitized by Google

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

523. L'**adverbe** est un mot qui sert à modifier la signification du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe. Ex. : *Le cheval court* **vite**; *cette rose est* **très** *belle*; *cet enfant marche* **très lentement**.

Adverbe vient du latin *adverbium*, qui signifie « auprès du verbe », parce que ce mot se place d'ordinaire auprès du *verbe*.

Avant de passer en revue, dans ce chapitre et dans les suivants, les principaux mots invariables, mentionnons ces deux faits singuliers : d'une part, l'addition d'un *s* à des mots qui n'en avaient pas en latin : *tandis* (tamdiu), *jadis* (jamdiu), *sans* (sine), *certes* (certe), etc., et en vieux français : *oncques* (unquam), *sempres* (semper), *presques*, *guères*; — d'autre part la suppression de l'*e* final dans les deux substantifs *casa* (chez) et *hora* (or), qui auraient dû donner *chèse* et *ore*, comme *rosa* a donné *rose*, et *horam*, *heure*.

On distingue sept espèces d'adverbes, qui sont : les adverbes de **lieu**, de **temps**, de **manière**, de **quantité**, d'**affirmation**, de **négation**, de **doute**.

Nota. — Un grand nombre d'adverbes ayant plusieurs significations appartiennent à la fois à plusieurs catégories.

524. Les principaux **adverbes de lieu** sont :

ailleurs,	*dedans*,	*dessus*,	*loin*,
alentour,	*dehors*,	*en*,	*où*,
çà,	*delà*,	*ici*, *ci*,	*partout*,
deçà,	*dessous*,	*là*,	*y*, etc.

Ex. : *Je partirai d'***ici** *pour aller* **partout où** *tu voudras*; *restez* **là**; *allons* **ailleurs**.

Digitized by Google

Ces adverbes viennent du latin : *ailleurs*, de *aliorsum* ; *çà*, de *ecce hac*. *en*, de *inde* ; *ici*, de *ecce hic* ; *là*, de *illac* ; *loin*, de *longe* ; *où*, de *ubi* ; *y*, de *ibi* ; — ou sont composés de plusieurs mots français : *à-l'-entour*, *de-çà*. *de-dans*, *de-hors*, *de-là*, *de-sous*, *de-sus*, *par-tout*.

Çà et *là* combinés avec *ens* (du latin *intus*, dedans) avaient donné dans notre vieille langue : *céans*, *léans*.

525. Les principaux **adverbes de temps** sont :

alors,	*déjà*,	*jamais*,	*quelquefois*,
aujourd'hui,	*désormais*,	*longtemps*,	*sitôt*,
auparavant,	*dorénavant*,	*lors*,	*soudain*,
aussitôt,	*encore*,	*maintenant*,	*souvent*,
autrefois,	*enfin*,	*naguère*,	*tantôt*,
bientôt,	*ensuite*,	*parfois*,	*tard*,
demain,	*hier*,	*puis*,	*tôt*,
depuis,	*jadis*,	*quand*,	*toujours*, etc.

Ex. : *J'irai* **demain**; *il lit* **toujours**.

Ces adverbes sont tantôt dérivés d'un ou de plusieurs mots latins, tantôt tirés directement du français par composition :

Alors, composé de *à-lors* ; *lors* vient de *l'or* du latin *hora* (heure).

Aujourd'hui, composé de *au-jour-d'hui*. *Hui* est le latin *hodie* (aujourd'hui) : ce mot est donc un pléonasme, puisqu'il signifie littéralement *au jour d'aujourd'hui*. Le vieux français est resté dans le terme de palais : *d'hui en un an*.

Auparavant, *aussitôt*, *autrefois*, *bientôt*, *depuis*, *enfin*, *ensuite*, *longtemps*, *maintenant*, *parfois*. *quelquefois*, sont composés de *au-par-avant*, *aussi-tôt*, *autre-fois*, *bien-tôt*, *de-puis*, *en-fin*, *en-suite*, *long-temps*, *maintenant*, *par-fois*, *quelque-fois*, etc.

Tantôt est pour *tant-tôt* ; *toujours* s'écrivait autrefois *tous-jours*.

Fois, qui entre dans la composition de plusieurs adverbes, est le latin *vices*.

Demain vient du latin *de-mane* (de matin).

Déjà est composé de *de-ja*. *Ja* est le latin *jam*, qu'on retrouve dans *ja* dis, *ja* mais, etc.

Désormais et *jamais* sont formés de *mais*, venu du latin *magis*, qui signifiait *plus*, comme dans la locution populaire *n'en pouvoir* mais.

Jamais veut donc dire *déjà plus*.

Désormais (mot à mot : *dès cette heure au plus*) et **dorénavant** (mot à mot : *de cette heure en avant*) signifient proprement *à dater de cette heure*.

Digitized by Google

Encore vient de *hanc horam* (à cette heure). Notre vieille langue avait aussi *anquenuit*, cette nuit. *Oan*, cette année; *hui*, ce jour.

Hier de *heri* (hier).

Jadis de *jam diu* (il y a déjà longtemps).

Puis de *post* (après).

Soudain du latin *subitaneus*.

Souvent du latin *subinde* (de temps en temps).

Tard de *tardum*.

Tôt de *tot-cito*.

Notre vieille langue, plus riche, possédait encore : *pieça* (il y a longtemps), qui vécut jusqu'au dix-septième siècle; *ainz* et *ainçois* (du latin *ante*), qui voulait dire auparavant; *ja* (de jam); *onques* (du latin *unquam*), jamais.

526. Les principaux **adverbes de manière** sont :

ainsi,	*comment*,	*gratis*,	*pis*,
bien,	*ensemble*,	*mal*,	*plutôt*,
comme,	*exprès*,	*mieux*,	*quasi*, etc.

Bien vient de *bene*. — **Mal** de *male*. — **Ainsi** de *in-sic*. — **Ensemble** de *in-simul*. — **Plutôt** de *plus-tôt*, qui est encore séparable aujourd'hui (voy. § 896). — **Exprès** de *ex-pressum*. — **Gratis** est latin ainsi que **quasi** (pour ainsi dire). — **Comme** vient de *quomodo*, et **comment** est composé de *quomodo-inde*.

Il faut joindre à ces adverbes ceux qui se forment à l'aide d'un adjectif féminin auquel on joint la terminaison **ment** : *Il mourut courageuse***ment** (c'est-à-dire d'une *manière* courageuse); *il vécut sage***ment** (c'est-à-dire d'une *manière* sage).

Nous avons vu (§ 203) que les adjectifs terminés en *ent*, *ant*, font leurs adverbes en *em*ment, *am*ment : prud*ent*, prud*emment*, — sav*ant*, sav*amment*.

Le français forme encore des adverbes de manière en employant dans certains cas l'*adjectif simple*, comme dans : *chanter* **juste**, *voir* **clair**, *parler* **bas**, etc.

527. **Degrés de signification.** — Les adverbes de manière en *ment* ont, comme les adjectifs dont ils dérivent, les trois degrés de signification : *clairement*, — **plus** *clairement*, — **très** *clairement* ou **le plus** *clairement*.

Les *adjectifs* employés comme adverbes de manière ont

Digitized by Google

également les trois degrés de signification : *chanter juste*, — **plus** *juste*, — **très** *juste* ou **le plus** *juste*.

Les adverbes de manière *bien* et *mal* forment leurs degrés de signification irrégulièrement : **bien** fait au comparatif *mieux*, au superlatif *le mieux* (ou *très bien*) ; — **mal** fait *pis* ou *plus mal*, — *le pis* ou *le plus mal* (ou *très mal*).

Mieux vient du latin *melius*; *pis* de *pejus*. De là viennent le substantif composé *pis aller* (ce qui peut arriver de plus fâcheux) et la locution adverbiale *au pis aller* (en mettant les choses *au pis*).

Parmi les adverbes de temps et de lieu, quelques-uns seulement prennent le comparatif et le superlatif; tels sont : *loin*, *longtemps*, *près*, *proche*, *souvent*, *tard*, *tôt*; mais *peu* ne s'emploie qu'au superlatif : *très peu*.

528. Les principaux **adverbes de quantité** sont :

assez,	*combien*,	*peu*,	*tant*,
aussi,	*davantage*,	*plus*,	*tellement*,
autant,	*guère*,	*presque*,	*très*,
beaucoup,	*moins*,	*si*,	*trop*.

Assez (composé du latin *ad* et *satis*) signifiait à l'origine *beaucoup* et se plaçait après le substantif. On disait au moyen âge : Je vous donnerai *or et argent assez* (pour : *beaucoup* d'or et d'argent), *trop assez* (pour *beaucoup trop*), *plus assez* (pour *beaucoup plus*), etc. — De même *assai* en italien : *presto* **assai** (præsto adsatis) signifie *très vite* et non *assez vite*.

Aussi (vieux français *alsi*) vient du latin *aliud-sic*.

Autant (vieux français *al-tant*, de *aliud tantum*), composé de *tant*, du latin *tantum*.

Beaucoup (*beau* et *coup*). Cette locution est relativement récente dans notre langue et ne remonte qu'au quatorzième siècle. On disait plus souvent *grand coup* (pour *beau coup*) et surtout on employait l'adverbe *moult* (*multum*), que La Bruyère regrettait justement. Quant au mot *coup*, il est *colp* en vieux français, et *colp* n'est autre chose que le latin *cŏlăphus*, qui signifie *coup de poing*, *soufflet*, et qui a pris le sens de *coup* en général.

Combien est composé de *comme* et de *bien*.

Davantage est formé de *de* et de *avantage*.

Guère, qui signifie *beaucoup*, a servi à former la locution *n'a guère*

Digitized by Google

(c'est-à-dire il n'y a pas longtemps), qu'on écrit aujourd'hui en un seul mot : *naguère*.

Moins est le latin *minus*. — **Peu** vient de *paucum*, comme *feu* de *focum*, *jeu* de *jocum*, etc. — **Plus**, latin *plus*. — **Presque** est composé de *pres* + *que*. — **Si**, latin *sic*. — **Tellement**, composé de *telle* et de *ment*. — **Très**, latin *trans*. — **Trop**, même mot que *troupe*, indiquait primitivement plutôt grande quantité qu'excès.

529. Les principaux **adverbes d'affirmation** sont : *oui*, *si*, *assurément*, *volontiers*, *certes*, *vraiment*, etc. Ex. : *Viendrez-vous?* **Oui**. — *Cette pensée est* **vraiment** *belle*.

L'adverbe d'affirmation le plus important est *oui*, qui était *oïl* à l'origine de notre langue.

Dans notre ancienne langue, *hoc*, sous-entendu *est* (c'est cela), avait donné *o*, l'*h* tombant comme dans *or* (hora), *avoir* (habere).

Au treizième siècle, *dire ni o*, *ni non* était l'équivalent de notre locution moderne *ne dire ni oui*, *ni non*. — Le composé *hoc-illud* (c'est cela même) donna *o-il*, la consonne *c* disparaissant dans *ho[c]illud*, comme elle avait disparu dans *jo[c]are* (jouer), *pli[c]are* (plier), *pre[c]are* (prier), etc. *Oil* avait pour correspondant *nennil* (non), devenu en français moderne *nenni*, comme *oïl* est devenu *oui*. — *Si* vient de *sic*; *assurément* est un composé de *sûr*. — *Volontiers* vient de *volontariis*. — *Certes* de *certis*. — *Vraiment* de *vera* + *mente*. Le vieil adverbe *voire*, qui signifie *même*, avait aussi le sens de *vraiment*.

530. Les principaux **adverbes de négation** sont : *non*, *ne*, *pas*, *point*, *rien*. Ex. : **Non**, *je* **ne** *veux* **pas**.

Nous n'avons réellement que deux adverbes de négation, *non* et *ne*; les autres mots, tels que *pas*, *point*, *goutte*, etc., ne sont que des substantifs (un *pas*, un *point*, une *goutte*) employés adverbialement comme termes de comparaison.

Non vient du latin *non* (non), qui sous une autre forme a donné le vieux français *nen*, abrégé en *ne* dans le français moderne. A côté des deux négations *non* et *ne*, nous possédons des locutions négatives dont l'histoire est pleine d'intérêt. Chacun sait que, pour donner plus de force à l'expression de nos jugements, nous les accompagnons volontiers d'une comparaison (*pauvre* comme Job, *fort* comme un lion, *féroce* comme un tigre, etc.) ou d'une estimation (cet objet ne vaut pas un *sou*). Les Latins disaient de même : ne pas valoir un as, une plume, une noix, un *hilum* (point noir de la fève). De là l'expression *ne-hilum*, qui a donné *ni-hil* (rien) : « Nil igitur mors est, ad nos *ne* que pertinet *hilum*. » (Lucrèce.) Les locutions adverbiales qui servent en

Digitized by Google

français à exprimer la négation sont au nombre de cinq : *pas*, *point*, *goutte*, *personne*, *rien*, sans parler de *mie*, que l'on trouve encore employé jusqu'à la fin du seizième siècle :

1° **Pas** (du latin *passus*, un pas) : « Ne point faire un *pas* ».

2° **Point** (du latin *punctum*, un point) : « Je ne vois *point* ».

3° **Mie** : du latin *mica*, qui avait le sens de *miette*; *mica* est devenu *mie* en français, comme *urtica* (ortie), *vesica* (vessie), *pica* (pie), etc. *Mie* fut employé comme négation jusqu'à la fin du seizième siècle (je ne le vois *mie*); et déjà chez les Latins *mica* servait au même usage : *Nullaque* mica *salis*. (Martial.)

4° **Goutte**. Du latin *gutta*, employé aussi au sens négatif par les Latins : « Quoi *neque parata gutta* certi consilii. » (Plaute.) Cette locution adverbiale, qui autrefois était d'un usage général (ne *craindre* goutte, n'*aimer* goutte, etc.), est restreinte depuis le dix-septième siècle aux deux verbes *voir* et *entendre* (n'y voir, n'y entendre goutte).

5° **Personne** (du latin *persona*), voyez sur ce mot le § 361.

6° **Rien** (du latin *rem*) était substantif dans l'ancien français et gardait le sens originaire de *chose* : La *riens* (res) que j'ai vue est fort belle. Une très belle *riens* (res). — Joint à une négation, il signifie *nihil*, comme *ne... personne* signifie *nemo* : Je *ne* fais *rien*. — Cet emploi de *rien* était très judicieux, et il ne perdit son sens naturel de *chose*, pour prendre celui de *nihil* (comme dans la locution : « On m'a donné cela pour *rien* »), que par l'habitude que l'on avait de construire ce substantif avec *ne* pour former une expression négative. C'est aussi par l'histoire du mot *rien* que s'explique ce passage de Molière dans lequel *rien* est à la fois négatif et positif : « Dans le siècle où nous sommes, on ne donne *rien* pour *rien* » (*École des femmes*, II, II).

Terminons par l'observation générale qu'à l'origine les locutions adverbiales *pas*, *mie*, *goutte*, *point*, etc., furent employées d'une manière sensible, c'est-à-dire placées dans une comparaison où elles avaient une valeur propre : Je ne marche *pas*, je ne vois *point*, je ne mange *mie*, je ne bois *goutte*, etc.

531. Les principaux **adverbes de doute** sont *peut-être*, *probablement*, *apparemment*. Ex. : *Il sera* **probablement** *ici demain*.

Probablement, *apparemment* sont formés des adjectifs *probable* et *apparent* et du suffixe *ment*.

Peut-être est une ellipse pour *cela peut être*, ce qui nous explique pourquoi l'on peut mettre *que* après cet adverbe.

Digitized by Google

Ex. : **Peut-être** *que je viendrai*, c'est-à-dire *cela* **peut être** *que je...*, etc.

Remarque. — Les adverbes peuvent quelquefois s'employer interrogativement : **Combien** *êtes-vous?* **Où** *allez-vous?* **Comment** *dites-vous?* etc.

532. On appelle **locution adverbiale** une réunion de mots équivalant à un adverbe; tels sont : *à l'envi*, *au delà*, *en deçà*, *tout à fait*, *point du tout*, *d'accord*, *à peu près*, *de même*, *pour néant* (c'est-à-dire *inutilement*), etc.

A l'envi signifie proprement *à qui mieux mieux*, du latin *invit*um (qui s'oppose à) : d'où le sens de *concurrence*, de *rivalité*. On voit que ce mot a perdu un *t* et non un *e*, et ne doit point être rattaché au substantif *envie*.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

533. La **préposition** est un mot invariable qui sert à unir deux mots en marquant le rapport qu'ils ont entre eux. Ex. : *Le livre* **de** *Paul; — utile* **à** *l'homme.* **De** et **à** sont des prépositions.

Préposition vient du latin *præpositionem* (*præ*, en avant; *positionem*, position).

Quand nous disons : *il vient* de *Paris*, nous réunissons les deux idées de *venir* et de *Paris* par un lien qui les rattache l'une à l'autre et marque leur dépendance. Ce mot *de*, qui sert à rapprocher, à mettre en *rapport* deux idées isolées, s'appelle une **préposition**.

534. Les principaux rapports exprimés par les prépositions sont au nombre de cinq. Ce sont les rapports :

1° De **tendance** ou d'**éloignement** : *à*, *contre*, *de*, *envers*, *pour*, *jusque*.

2° De **cause**, de **propriété** ou d'**origine** : *de*, *par*, *pour*.

3° De **manière** ou de **moyen** : *avec*, *de*, *par*, *selon*, *sans*, *hors*, *hormis*, *outre*, *malgré*.

4° De **temps** : *avant*, *après*, *dès*, *depuis*, *pendant*.

5° De **lieu** : *à*, *dans*, *en*, *de*, *chez*, *devant*, *derrière*, *sur*, *sous*, *vers*, *entre*, *parmi*, *voici*, *voilà*.

Une autre préposition de lieu, qui a vieilli, c'est *lez*, du latin *latus*

Digitized by Google

(côté), qui signifie *près de*. On la retrouve dans les expressions telles que *Plessis-lez-Tours*, *Saint-Pierre-lez-Calais*, etc. (*Plessis* près de *Tours*, *Saint-Pierre* près de Calais).

Il est difficile de classer d'une manière absolue les prépositions selon le rapport qu'elles expriment, car ces rapports varient presque à l'infini, et la plupart des prépositions changent même de sens selon les mots qu'elles servent à réunir. Ainsi *à* peut marquer l'*intention* : j'écris *à* ma mère; la *possession* : ce livre est *à* moi; l'*éloignement* : j'ai arraché une branche *à* cet arbre; le lieu *où l'on est* : je suis *à* Paris; le lieu *où l'on va* : je vais *à* Paris; le *moyen*, la *manière* : *à* raconter ses maux, souvent on les soulage, etc. — De même *de* peut marquer le *point de départ* : il vient *de* Paris; la *possession* : le livre *de* Pierre; la *durée* : il ne viendra pas *de* longtemps; l'*instrument* : il frappe *de* l'épée; la *manière* : il donne *de* bon cœur; le *moyen* : il le paye *de* son argent; la *cause* : il est mort *de* ses blessures, etc.

535. Remarque. — 1° Il ne faut pas confondre **à**, préposition, avec **a**, troisième personne du singulier du verbe *avoir*; *à*, préposition, est marqué d'un accent grave : *Il monte* **à** *cheval;* — *a*, verbe, n'a pas d'accent : *Il* **a** *un livre.*

2° **Dès**, préposition, prend un accent grave : *Il se lève* **dès** *l'aurore;* — **des**, article contracté, n'a point d'accent : *Les feuilles* **des** *arbres.*

3° Plusieurs prépositions peuvent être employées comme adverbes; ce sont : *après*, *auprès*, *avant*, *depuis*, *derrière*, *devant*, etc.

Parmi a été employé adverbialement par La Fontaine :

Ces deux emplois sont beaux; mais je voudrais **parmi**
Quelque doux et discret ami.

Par contre, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous* se trouvent, jusque dans les auteurs du dix-septième siècle, employés comme prépositions.

536. Les prépositions formées d'un seul mot, comme *à*, *de*, *dans*, etc., sont dites **prépositions simples**. Les prépositions formées de deux ou de plusieurs mots, comme *quant à*, *à cause de*, *au-dessus de*, etc., sont dites **locutions prépositives.**

Digitized by Google

SECTION I

FORMATION DES PRÉPOSITIONS SIMPLES

537. Le français a reçu du latin le plus grand nombre de ses prépositions simples, mais il en a formé lui-même plusieurs, à l'aide des noms, des adjectifs et des verbes français.

Les prépositions simples que nous tenons directement du latin proviennent :

1° Soit de prépositions latines simples, comme *à* (ad), *contre* (contra), *de* (de), *en* (in), *entre* (intra), *hors* (foris), altération de *fors*, qu'on retrouve dans *forcené* (hors de sens), *outre* (ultra), *par* (per), *pour* (pro), *sans* (sinè), *sous* (subtus), *sur* (super), *vers* (versus).

2° Soit de la réunion de deux prépositions latines simples, comme *avant* (de *ab* et *antè*, devant), *avec* (de *apud* et *hoc*), *dans* (de *de* et *intus*), *depuis* (de *de* et *post*), *derrière* (de *de* et *retro*), *devant* (de *de* et *ab ante*), *dès* (de *de* et *ex*), *jusque* (de *de usque*) et avec l'addition d'un *s* devant *à*, jusque*s* à, *envers* (de *in* et de *versus*, vers), *selon* (de *sub* et de *longum*).

3° Soit de substantifs latins, comme *parmi* (per medium, littéralement *par le milieu*). *Chez* vient du latin *casa* (maison). La locution latine *in casa* devint dans notre ancienne langue *en chez* : on disait au treizième siècle *il est en chez Gautier* (*est in casa Walterii*). La préposition *en* disparut au quatorzième siècle et l'on dit alors, comme aujourd'hui : *il est chez Gautier*.

On dit encore : *Je passerai par* **chez** *mon oncle;* ce que les Latins exprimaient par : *Transibo per* **domum** *avunculi mei.*

4° Soit de participes passés latins, comme *près* (du participe *pressum*, qui est pressé, serré contre, etc.).

538. La langue française a tiré de son propre fonds des prépositions nouvelles à l'aide des *substantifs*, des *adjectifs* et des *verbes* :

1° Du **substantif** : *malgré* (composé de l'ancien adjectif *mal*, mauvais, et du substantif *gré*, volonté).

2° De l'**adjectif** : *sauf* (que nous trouvons comme adjectif dans *sain et sauf*, la vie *sauve*, etc.). Ex. : *Sauf* mes intérêts (c'est-à-dire, *mes intérêts* étant *saufs*).

Digitized by Google

3° De l'**impératif** : *voici*, *voilà* (pour *vois-ici*, *vois-là*).

Ces mots sont composés des adverbes *ci* ou *là* et de *voi*, ancien impératif du verbe *voir*. *Voici le loup* signifie donc proprement : *voyez ici le loup*, ou *le loup est ici*, *voyez-le*.

Cette locution, étant composée de l'impératif du verbe *voir* et des adverbes *ci*, *là*, était séparable dans notre ancienne langue : *Voi-me là* (pour *me voilà*). Au seizième siècle, Rabelais dit encore : *Voy* me *ci* prêt (pour *me voici* prêt). Puis le peuple perdit le sens de ces composés, et *voici*, *voilà* passèrent à l'état de prépositions.

4° Des **participes passés** : *approuvé*, *attendu*, *ci-joint*, *ci-inclus*, *excepté*, *non compris*, *passé*, *supposé*, *vu*. Ex. : *Attendu* sa faiblesse; *excepté* cette femme, etc.

Il faut y ajouter *hormis*, qui dans le vieux français était *hors mis*, c'est-à-dire *mis hors*. Dans cette locution, le participe *mis* était variable; on disait au treizième siècle : cet homme a perdu tous ses enfants, hors *mise* sa fille. Au quinzième siècle, le participe *mis* s'est soudé à l'adverbe *hors*, et la locution *hors mis* est devenue à son tour une préposition.

5° Des **participes présents** : *durant*, *pendant*, *suivant*, *touchant* (part. présents des verbes *durer*, *pendre*, etc.). Ex. : *Durant* le jour; — *pendant* le procès; c'est-à-dire *le jour* durant, *le procès étant* pendant.

Le vieux français plaçait souvent le participe avant le nom auquel il se rapporte, il disait : *L'esclave fut jeté au feu*, *voyant le roi*, c'est-à-dire en présence du roi (le roi le voyant, *vidente rege*). — Une des parties vint à mourir *pendant le procès*, c'est-à-dire le procès *étant pendant* (pendente re). Il n'y a donc pas inversion dans *sa vie durant*; *durant sa vie* est au contraire l'inversion véritable.

Moyennant est le participe présent de l'ancien verbe *moyenner*, donner les moyens : Il échappa *moyennant* votre aide.

Nonobstant vient du latin (*non obstante*), c'est-à-dire n'empêchant pas.

Nous avons perdu *delez* (près de), *de coste* (à côté de), *emprès* (auprès de, après), *encontre* (contre), *encoste* (à côté de), *enmi* (parmi), *entour*, *juste* (lat. *juxta*, près de), etc.

Digitized by Google

SECTION II

FORMATION DES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES

539. Les locutions prépositives sont formées, pour la plupart, soit à l'aide de substantifs, soit à l'aide d'adverbes suivis de la préposition *de* : ainsi les noms tels que *face*, *force*, *faute*, *bout*, *aide*, *cause*, *dépit*, etc., ont donné les locutions *en face de*, *à force de*, *faute de*, *à bout de*, *à l'aide de*, *à cause de*, *en dépit de*, etc. ; et les adverbes tels que *loin*, *autour*, etc., ont formé *loin de*, *autour de*, *au-devant de*, *vis-à-vis de*, etc.

Remarque. — **Vis-à-vis** est formé du vieux substantif français *vis* (visage); cette locution équivaut donc à *face à face*. On retrouve encore ce vieux mot *vis* dans le dérivé *visière* (la visière était à l'origine la partie du casque servant à protéger le *vis*, le visage).

Digitized by Google

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

540. La **conjonction** est un mot invariable qui sert à réunir deux mots ou deux membres de phrase. Ex. : *Pierre* **et** *Paul sont frères; aimons notre frère* **puisqu'il** *est bon.* — *Et, puisque* sont des conjonctions.

Conjonction vient du latin *conjunctionem* (union).

Les conjonctions formées d'un seul mot, comme *et, ou, ni, mais,* sont dites **conjonctions simples**. Les conjonctions formées de deux ou de plusieurs mots, comme *tandis que, bien que, parce que,* sont dites **locutions conjonctives**.

1. Conjonctions simples.

541. Les principales conjonctions simples sont : **car, comme, donc, et, ou, quand, que, mais, ni, or, si,** qui ne sont réellement formées que d'un seul mot.

Car (du latin *quare*). Il avait conservé en vieux français son sens originaire de *pourquoi.* « Je ne sais ni *car* ni comment », disait-on au treizième siècle. — *Comme,* vieux français *cume,* du latin *quomodo.* — *Donc,* vieux français *adonc* de *ad-tunc,* s'est aussi écrit *donques* jusqu'au dix-septième siècle. — *Et* (latin *et*). — *Ou* (vieux français *o,* du latin *aut*). Sur le changement de *au* en *o,* voyez § 49. — *Quand* (quando). — *Que,* vieux français *qued,* du latin *quod.* — *Mais* (du latin *magis*) avait autrefois le sens de *plus.* — *Ni* (latin *nec,* vieux français *ne*). On trouve encore dans Molière *ne plus ne moins.* — *Or* signifiait en vieux français *maintenant,* proprement *à cette heure,* du latin *hora,* heure. — *Si* (latin *si*). Composé : *si-non.* En vieux français les deux particules étaient séparables : Je verrai, *si* lui-même *non,* au moins son frère.

Digitized by Google

542. Il faut y joindre les conjonctions telles que **plutôt, puisque, néanmoins, cependant, aussi, encore, lorsque,** qui sont en réalité composées de deux mots distincts, mais que l'orthographe moderne a réunis en un seul.

Aussi (vieux français *alsi*, du latin *aliud-sic*). — *Cependant*, de *ce* et *pendant*, littéralement *pendant cela*. — *Encore* (vieux français *ancore*, à cette heure, du latin *hanc horam*). — *Lorsque* (de *lors* et *que*). Cette locution est encore séparable : *lors* même *qu'*il irait, je n'irais pas.

Néanmoins, vieux français *néantmoins*, de *néant* et de *moins*. — *Néant* (latin *ne*[*c*]*entem*) signifie littéralement *non*, *rien*. C'est dans ce sens que La Fontaine l'a encore employé :

J'ai maints chapitres vus,
Qui pour **néant** *se sont ainsi tenus.*

Néant-moins est l'équivalent de *ne pas moins* : Il est fort jeune et *néanmoins* sérieux, c'est-à-dire il n'en est pas moins sérieux. — *Plutôt* (*plus* et *tôt*). — *Puisque* (*puis* et *que*). — Il faut remarquer que la plupart de ces conjonctions sont en même temps adverbes.

2. Locutions conjonctives.

543. Les principales locutions conjonctives sont : **afin que, au contraire, au moins, tandis que, alors que, sans que, dès que, avant que, après que,** etc.

Contraire vient de l'adjectif latin *contrarium*. — *Tandis* de *tam-diu*. Pour les autres locutions, voyez § 537.

544. Remarque. — 1° **Que** est pronom relatif quand il signifie **lequel, laquelle**; — il est adverbe lorsqu'il signifie **combien**; — il est conjonction lorsqu'il sert à joindre deux membres de phrase, comme dans : *Je crois* **que** *Pierre est sage.*

2° **Où**, adverbe, marque le lieu et prend un accent grave, Nous avons vu que *où* servant à unir deux propositions pouvait être aussi considéré comme pronom relatif : *Dites-moi* **où** *vous voulez en venir.*

Ou, conjonction, signifie *ou bien* et ne prend pas d'accent : *Mon frère* **ou** moi.

Où, adverbe ou pronom relatif, vient de *ubi*; *ou*, conjonction, de *aut*.

Digitized by Google

3° **Si** est adverbe lorsqu'il signifie **tant, tellement**; dans les autres cas il est conjonction : *Je sortirai* **si** *le temps est beau.*

Cette équivoque n'existait pas en latin : *si* conjonction se traduisait ordinairement par *si*; *si* adverbe par *adeo*, *tam*, *tantum*, etc.

545. On divise les conjonctions en deux classes au point de vue du sens : les *conjonctions de coordination* et les *conjonctions de subordination.* Ainsi, dans *Il travaille* **et** *il joue*, *et*, qui sert à réunir deux propositions, qui restent cependant indépendantes l'une de l'autre, est une conjonction de coordination; — dans *Il faut* **que** *vous écoutiez*, *que* sert à réunir deux propositions, mais en indiquant que la seconde est subordonnée à la première; c'est une conjonction de subordination.

Les principales conjonctions de coordination sont : *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *car*, *donc*, *or*, *cependant*, *néanmoins*, *sinon*, *toutefois*.

Les principales conjonctions de subordination sont : *comme*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *que*, *quoique*, *si*, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

546. L'**interjection** est un cri, une exclamation qui exprime les mouvements subits de l'âme : *ah!*, *oh!*, *fi!*, *hélas!*

Interjection vient du latin *interjectio*, proprement « action de jeter au milieu » (de la phrase). Cette définition n'est pas absolument exacte, car non seulement on interjette ces mots dans le discours, mais souvent ils se mettent en tête de la phrase; quelquefois même ils s'emploient tout seuls et remplacent une phrase entière. C'est une sorte de cri qui à l'origine a peut-être été tout le langage de l'homme. Les véritables interjections sont simplement nos voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, aspirées ou doublées, sous les formes *ah*, *ha*, *hé*, *hihi*, *oh*, *hue*, etc. Elles n'ont en général aucun sens particulier; leur signification, très vague, dépend du sentiment qu'il s'agit d'exprimer, et de l'accent avec lequel elles sont prononcées.

547. Les principales **interjections** sont :

Pour exprimer la joie :	*Ah!*
— la douleur :	*Aïe! ah! hélas! ouf!*
— la crainte :	*Ha! hé! ho!*
— l'admiration :	*Ah! eh! oh!*
— l'aversion :	*Fi! oh!*
Pour encourager :	*Sus! çà!*
Pour appeler :	*Holà! hé!*

Il faut ajouter à cette liste un grand nombre de mots qui s'emploient accidentellement comme interjections, tels que : *bon*, *peste*, *miséricorde*, *allons*, *courage*, *ferme*, *alerte*, *grâce*, *salut*, *bravo*, *vivat*, etc.

Digitized by Google

548. Les interjections sont donc formées soit à l'aide de noms (*paix! courage! patience!*), soit à l'aide de verbes (*soit! allons! suffit!*), soit par de simples exclamations (*ah! oh!*), etc.

Si nous laissons de côté les locutions telles que *paix! courage! soit!* etc., qui sont plutôt des propositions elliptiques (pour *faites* paix! *prenez* courage! *que cela* soit!) que des interjections proprement dites, il nous restera peu de chose à dire des interjections françaises, puisqu'au fond les véritables interjections ne sont que des exclamations ou des cris communs aux idiomes de tous les peuples (*oh! ah!*), etc.

Il ne faut pas confondre *çà* interjection avec *çà* adverbe de lieu (dans *çà et là*). **Çà** interjection signifie *eh bien! allons* : **Çà**, *mes amis, travaillons!* **Çà**, *messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine.* (La Fontaine.)

Hélas! que nos aïeux écrivaient en deux mots : *hé! las!* est composé de l'interjection *hé!* et de l'adjectif *las*, qui signifiait *malheureux* dans notre vieille langue. On disait au treizième siècle : Cette mère est *lasse* de la mort de son fils. Hé! *lasse* que je suis! — Ce n'est qu'au quinzième siècle que les deux mots se soudèrent et qu'*hélas!* devint inséparable. En même temps *las* perdait toute son énergie primitive et passait du sens de *douleur* à celui de *fatigue*, comme cela est arrivé pour les mots *gêne* et *ennui*, qui à l'origine signifiaient *tourment* et *haine*.

L'interjection **dame**! (du latin *dominum*), qu'il ne faut pas confondre avec le substantif féminin *dame* (du latin *dominam*), est l'abréviation de *Dame-Dieu*, exclamation de l'ancien français, qui signifie *Seigneur-Dieu!* On trouve à chaque page dans les textes du moyen âge : « Que *Dame-Dieu* nous aide! » *Dame-Dieu*, et simplement *dame* (c'est-à-dire Seigneur-Dieu), s'employait comme interjection; et l'exclamation *Ah! dame*, qui pour nous a perdu aujourd'hui toute signification, revient à dire *ah! Seigneur*. — Nous retrouvons encore ce mot *Dame* dans les noms géographiques *Dam*martin, *Dam*pierre, etc., qui signifient le *Sire* (ou *Seigneur*) Martin, le *Sire* Pierre.

Les termes employés dans le langage familier et dans le style comique, tels que : *jarni*, *morbleu*, *palsambleu*, *corbleu*, *diantre*, etc., ne sont que des jurons où le nom de Dieu a été à dessein défiguré, supprimé ou remplacé par *bleu* : *morguienne*, *mordienne* (pour *mordié*, mort de Dieu); *jarni* (je renie Dieu); *morbleu* (mort de Dieu); *palsambleu* (par le sang de Dieu); *corbleu* (par le corps de Dieu); *diantre* (diable), etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

SYNTAXE

549. Nous venons d'étudier successivement les *dix espèces de mots* dont se compose la langue française; il nous reste à montrer comment on peut assembler ces mots pour en former des *phrases*.

Cette partie de la grammaire qui étudie la manière d'assembler les mots en phrases se nomme **syntaxe**.

Syntaxe vient du mot grec *syntaxis*, qui veut dire « arrangement ».

550. Nous ne pouvons exprimer une pensée ou énoncer un jugement sans faire ce qu'on appelle une **proposition**. Quand nous disons : *La mère est patiente*, *L'enfant aime ses parents*, chacune de ces phrases forme une proposition.

La **proposition** est donc l'énoncé d'un jugement.

Proposition vient du latin *propositionem*, action de mettre en avant (une idée, une opinion).

La *proposition* peut être **simple**, comme dans : *Le chien aime les hommes*, ou **composée**, comme dans : *Le chien, qui est patient, aime les hommes*. Cette proposition est dite composée parce qu'à la proposition principale (*Le chien aime les hommes*) vient s'ajouter une proposition secondaire (*qui est patient*).

On dit que les propositions simples sont *juxtaposées* quand elles sont

Digitized by Google

simplement placées les unes à côté des autres, comme dans : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

On dit que les propositions simples sont *coordonnées* quand elles sont unies par une conjonction, comme dans : *Mon père est juste et sa bonté est infinie* (voyez § 545).

551. La **phrase** est soit une proposition simple, soit une réunion de propositions formant un sens complet. Elle est ordinairement comprise entre deux points.

Phrase vient du mot grec *phrasis*, manière de parler.

552. On compte ordinairement dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un *mode personnel*, exprimés ou sous-entendus. Aussi dans cette phrase : *Quand il* arriva, — *son fils se* jeta *dans ses bras*, il y a deux propositions, parce qu'il y a deux verbes.

La **proposition infinitive** et la **proposition participe** font exception à cette règle. Ainsi dans : Il est honteux *d'être paresseux*, *d'être paresseux* forme une véritable proposition dépendante dont le verbe est à l'*infinitif*. Dans : *Les parts étant faites*, le lion parla ainsi, *les parts étant faites* forme une proposition dépendante dont le verbe est au *participe*.

Nous avons d'ailleurs emprunté ces tours de phrases aux Latins, qui disaient : Turpe est *esse pigrum*, et : *Partibus factis*, sic locutus est leo.

Mais, dans certaines phrases qui ne renferment qu'un verbe au subjonctif (*Que votre volonté soit faite*), on suppose toujours un indicatif sous-entendu (*je désire* que votre volonté soit faite).

Il en est de même quand, pour rendre le discours plus rapide, on supprime l'un des verbes de la proposition composée : *Je l'aime* comme *mon frère* (c'est-à-dire *comme j'aime* mon *frère*).

Quelquefois même, sans verbe exprimé, il y a néanmoins une proposition ; ainsi *Au feu!* signifie proprement *Allons* ou *venez au feu!* et forme une proposition.

Digitized by Google

CHAPITRE I

DES DIFFÉRENTES SORTES DE PROPOSITIONS

553. Il y a trois sortes de propositions : la *proposition indépendante*, la *proposition principale* et la *proposition subordonnée* ou *dépendante*.

1° La **proposition indépendante** est celle dont le verbe ne dépend d'aucune autre proposition et qui a par elle-même un sens complet.

Ex. : *Le soleil réchauffe la terre.*

2° La **proposition principale** est celle dont dépendent d'autres propositions, qu'on appelle *propositions subordonnées* ou *dépendantes*.

Ex. : Le soleil réchauffe la terre *que nous habitons.*

Le soleil réchauffe la terre est une *proposition principale*; *que nous habitons* est une *proposition subordonnée* qui en *dépend*.

3° La **proposition subordonnée** ou **dépendante** est celle qui dépend de la *proposition principale.*

554. On peut étudier à deux points de vue toute proposition dépendante ou subordonnée :

1° Au point de vue de la *forme*, c'est-à-dire de la manière dont la proposition dépendante est grammaticalement unie à la proposition principale;

Ainsi, au point de vue de la forme, *je viendrai — quand il fera jour* est une proposition composée d'une proposition

Digitized by Google

dépendante unie à la proposition principale par la conjonction *quand*;

2° Au point de vue du *sens*, c'est-à-dire du changement ou des modifications que la proposition dépendante apporte au sens de la proposition principale;

Ainsi, au point de vue du sens, *je viendrai — quand il fera jour* est une phrase composée d'une proposition principale (*je viendrai*) qui affirme une action, et d'une proposition dépendante (*quand il fera jour*), qui marque à quel *moment* se fera l'action indiquée dans la proposition principale.

I. Au point de vue de la *forme*, les propositions dépendantes peuvent être unies à la principale :

1° Par une conjonction : *Je crois* **que** *le chien aboie*; *Je serai content* **quand** *il viendra*;

2° Par un pronom relatif : *J'entends le chien* **qui** *aboie*;

3° Par un mot interrogatif, soit pronom : *Dites-moi* **qui** *vous êtes*;
— — soit adjectif : *Dites-moi* **quelle** *heure il est*;
— — soit adverbe : *Je voudrais savoir* **où** *vous êtes*.

C'est ce qu'on appelle *interrogation indirecte*.

II. Au point de vue du *sens*, les propositions dépendantes sont de trois sortes :

1° Les unes sont *indispensables* à la proposition principale pour en compléter le sens. Comme dans : *Je crois* — **que** *le chien aboie*; *Dites-moi* — **qui** *vous êtes*; *Dites-moi* — **quelle** *heure il est*; *Je voudrais savoir* — **où** *vous êtes*. Les propositions subordonnées **que** *le chien aboie*, **qui** *vous êtes*, etc., donnent à l'ensemble de la proposition son véritable sens, en un mot **complètent** la proposition : d'où le nom de *propositions subordonnées* **complétives**.

2° Les autres se bornent à modifier la proposition princi-

Digitized by Google

pale en énonçant quelque *circonstance* accessoire, par exemple le temps, le lieu, la cause, comme dans : *Je serai content* — **quand** *vous viendrez*; *Je vous verrai* — **si** *vous venez à Paris*. Les propositions dépendantes *quand vous viendrez*, *si vous venez*, qui modifient la proposition principale par diverses **circonstances** secondaires de temps ou de lieu, sont dites pour cette raison *propositions subordonnées* **circonstancielles.**

3° D'autres enfin s'ajoutent à l'un des termes d'une autre proposition (soit *principale*, soit *dépendante*) pour déterminer ou pour expliquer le sens de ce terme, comme dans : *J'entends le chien* — **qui** *aboie*; *Je souhaite que cet élève ait les prix* — **qu'***il mérite*. Les propositions **qui** *aboie*, **qu'***il mérite* servent à préciser le sens de *chien* et de *prix* et sont dites *propositions* **incidentes**. Ces propositions sont toujours réunies à une autre proposition par un pronom relatif.

555. Nous avons dit qu'elles servaient à *déterminer* ou à *expliquer* le sens d'une autre proposition : de là deux sortes de propositions incidentes : l'*incidente déterminative* et l'*incidente explicative*.

1° L'**incidente déterminative** est indispensable au sens de la phrase et ne pourrait être supprimée. Ex. : On perd tout le temps *qu'on peut mieux employer*. Si l'on supprimait cette incidente déterminative, l'autre proposition n'aurait plus le même sens.

2° L'**incidente explicative** n'est pas indispensable au sens de la phrase et pourrait être supprimée. Ex. : Un chat, *qui faisait le modeste*, était entré dans une garenne peuplée de lapins. Si l'on supprimait l'incidente explicative, l'autre proposition offrirait encore un sens complet.

Il ne faut pas confondre les *propositions incidentes* avec les *incises*. On appelle *incise* une proposition, ordinairement peu étendue, qui se trouve intercalée dans une autre proposition. Ainsi, dans : *L'argent*, dit le sage, *ne fait pas le bonheur*, la proposition *dit le sage* est une incise.

Digitized by Google

556. En résumé, il y a donc deux sortes de propositions subordonnées : les *propositions complétives* et les *propositions circonstancielles*, auxquelles on peut ajouter les *propositions incidentes* (*déterminatives* ou *explicatives*).

Remarques particulières sur les propositions.

557. La **proposition complétive** est unie à la principale par la conjonction *que* ou par un *mot interrogatif* et joue le rôle d'un complément direct : Je crois — **que** *vous pleurez*; Je voudrais savoir — **où** *vous êtes*.

558. La **proposition circonstancielle** est unie à la principale par une des conjonctions de subordination, *si*, *quand*, *lorsque*, *afin que*, etc., et joue le rôle d'un complément indirect ou circonstanciel : Je serai content — *quand vous viendrez*.

Remarque. — Il faut joindre à ces deux sortes de propositions dépendantes la *proposition participe* et la *proposition infinitive*, qui jouent le rôle tantôt d'un complément direct, tantôt d'un complément circonstanciel : Je sens tout à coup — *le sol trembler sous mes pieds* (*le sol trembler sous mes pieds*, complément direct); *Les parts étant faites*, — le lion parla ainsi (*les parts étant faites*, complément circonstanciel de temps).

559. La **proposition incidente** est unie à la principale par un pronom relatif (*qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *où*) et joue le rôle d'une épithète : J'entends le chien — *qui aboie* (c'est-à-dire *aboyant*); je souhaite que cet élève ait les prix — *qu'il mérite* (c'est-à-dire *mérités*).

560. Certains mots semblent ne se rattacher à aucun des termes de la proposition; par exemple *mes amis*, dans : **Mes amis**, *il faut qu'on s'entr'aide*. On les appelle alors *mots mis en apostrophe*.

Digitized by Google

D'autres s'ajoutent aux différents termes de la proposition comme une sorte d'adjectif; par exemple, *roi de Macédoine* dans : Alexandre, *roi de Macédoine*, vainquit Darius; c'est ce qu'on appelle une *apposition*.

I. SUJET. VERBE. ATTRIBUT.

561. Nous avons dit qu'on ne peut exprimer une pensée sans faire ce qu'on appelle une *proposition*.

Toute proposition renferme trois termes : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

1° Le **sujet** indique l'être *qui est* ou *qui fait* quelque chose.

2° Le **verbe** indique l'*existence* ou l'*action* du sujet.

3° L'**attribut** indique la manière dont le sujet *est* ou *fait* quelque chose.

Quand nous disons, par exemple, *L'homme est bon*, nous attribuons à l'être appelé *homme* la qualité de *bon*, nous affirmons que *l'homme* possède cette qualité. Le mot *bon*, qui désigne la qualité que nous *attribuons* à l'homme, est dit pour cette raison **attribut**. Le mot *est*, qui nous sert à *affirmer* que cette qualité de bon *existe* dans l'homme, est dit **verbe**. Enfin *l'homme*, dont nous avons affirmé qu'il possédait la qualité marquée par l'attribut, est appelé **sujet**.

Ainsi le *sujet* de la proposition est ce dont on affirme quelque chose.

Le *verbe* est le mot qui marque cette affirmation.

L'*attribut* est ce que l'on affirme exister dans le sujet.

562. Le **complément** est un ou plusieurs mots qui s'ajoutent soit au *sujet*, soit à l'*attribut* pour en éclaircir, en *compléter* le sens.

1° **Sujet.** — Le sujet peut être :

Un nom : *Le* **travail** *est utile*;

Un adjectif pris substantivement : *Le* **vrai** *est aimable*;

Un pronom : **Vous** *êtes attentifs*;

Un infinitif : **Mentir** *est honteux*;

Une proposition infinitive : **Mourir pour sa patrie** *est glorieux*.

Digitized by Google

563. Le sujet a pour **compléments** tous les mots qui lui sont unis avec ou sans préposition et qui servent à compléter l'idée qu'il représente. Ainsi, dans : *Les* **bons** *amis sont rares*; *Le cheval* **de mon père** *est beau*; *L'obéissance* **au maître** *est une vertu*; les mots *bons*, *de mon père*, *au maître* sont les compléments du *sujet*.

2° **Verbe.** — Pour l'analyse logique, on suppose que dans toute proposition il n'y a qu'un verbe, le verbe *être*, tantôt exprimé, comme dans : Pierre *est* docile; tantôt sous-entendu, comme dans : *Pierre mange*, qu'on décompose ainsi : *Pierre* **est mangeant.**

3° **Attribut.** — L'attribut peut être :

Un nom : *Le soleil est une* **étoile**;

Un adjectif : *La gloire est* **trompeuse**;

Un pronom : *Le coupable est* **celui-ci**;

Un infinitif : *Plaisanter n'est pas* **répondre**;

Un participe passé : *Mon frère est* **venu**;

Un participe présent : *L'enfant dort* (c'est-à-dire *est* **dormant**).

564. L'attribut a pour **compléments** tous les mots qui lui sont unis avec ou sans préposition et qui servent à compléter l'idée qu'il représente. Ainsi, dans : *Le cheval est utile* **à l'homme**; *Ce fusil est celui* **de mon frère**; *Le maître est le père* **de mon ami**; les mots *à l'homme*, *de mon frère*, *de mon ami* sont les compléments de l'attribut.

565. Quand l'attribut est un participe, il peut avoir, comme le verbe d'où il est tiré, trois sortes de compléments :

1° Un complément direct : *Je donne* l'**aumône** (c'est-à-dire je suis *donnant* l'**aumône**);

2° Un complément indirect : *Je donne l'aumône* **à ce pauvre**;

3° Un complément circonstanciel, c'est-à-dire un complément exprimant quelque circonstance de *manière*, de *temps*, de *lieu*, etc. : *Je donne l'aumône à ce pauvre* **avec plaisir.**

Digitized by Google

II. RÈGLES COMMUNES AU SUJET, AU VERBE ET A L'ATTRIBUT

566. Règle générale. — Dans toute proposition, le verbe et l'attribut **s'accordent** avec le sujet, c'est-à-dire qu'ils prennent le nombre, le genre ou la personne du sujet auquel ils se rapportent.

Ex. : *L'herbe est* **verte**.
Jeanne d'Arc est une **héroïne**.
Mon cheval est **celui-ci**.
Ma mère est **venue**.
Marie, vous **êtes** *attentive*.
Paul et moi, nous **sommes** *attentifs*.

Digitized by Google

CHAPITRE II

FIGURES DE GRAMMAIRE

567. On appelle **figures de grammaire** des manières de parler qui s'écartent de la construction ordinaire de la phrase.

Ainsi, dans *On a toujours raison, le destin toujours tort*, la dernière proposition manque de verbe, *a* est sous-entendu : c'est une figure. Dans *Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture*, l'ordre grammatical est renversé; le complément, *aux petits des oiseaux*, précède le verbe au lieu de le suivre : c'est une figure.

L'étude de ces diverses façons de parler appartient surtout à la rhétorique; mais la syntaxe française est bien difficile à expliquer; et l'analyse elle-même est impossible, si les élèves ne possèdent pas absolument le sens de ces différentes dénominations : ellipse, inversion, etc.

Nous allons dire brièvement quelles sont les principales figures de grammaire.

568. Les **figures de grammaire** les plus usitées sont : l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*anacoluthe*.

1° L'**inversion** (du latin *inversio*, retour, changement) est une transposition, un changement dans l'ordre grammatical des mots ou des phrases. Ex. : *A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère!* L'ordre logique serait : *Que la patrie est chère à tous les cœurs bien nés!* C'est une inversion de mots.

A qui venge son père, il n'est rien d'impossible. Pour : *Il n'est rien d'impossible à qui...*, etc. C'est une inversion de phrase.

Digitized by Google

L'inversion est surtout usitée en poésie; en général elle soutient la phrase poétique et lui donne une marche plus ferme et plus noble.

2° L'**ellipse** (du grec *elleipsis*, qui veut dire manque) est le retranchement de quelques termes nécessaires à la construction, mais inutiles au sens. Ex. : *Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud*; c'est-à-dire *l'échafaud ne fait pas la honte*. Cette figure donne presque toujours une grande rapidité au discours; mais pour que l'ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse facilement suppléer les mots sous-entendus.

3° Le **pléonasme** (du grec *pléonasmos*, surabondance) est le contraire de l'ellipse : c'est une surabondance de mots inutiles pour le sens, mais qui donnent plus de force à la phrase.

Ex. : Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*, **de mes propres yeux** *vu*, ce qui s'appelle *vu*. *De mes propres yeux* est un pléonasme qui donne plus d'énergie à l'expression en insistant sur l'idée.

Le pléonasme est un défaut quand il n'est qu'un surcroît de mots inutiles.

4° La **syllepse** (du grec *sulleipsis*, compréhension) consiste à faire accorder un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec celui que l'esprit a en vue. *La plupart croiront que le bonheur est dans la richesse*; *la plupart*, signifiant la plus grande part ou partie, est en réalité au singulier, mais le verbe s'accorde avec le complément sous-entendu : *des hommes*.

On cite ordinairement comme exemple remarquable de syllepse les vers suivants de Racine :

Entre le **pauvre** *et vous, vous prendrez Dieu pour juge,*
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme **eux** *vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.*

Eux se rapporte, non au mot *pauvre* employé au singulier, mais à l'idée *des pauvres* que le poète a en vue.

Cette figure ne porte jamais que sur le genre et le nombre.

Digitized by Google

Elle exige d'ailleurs une connaissance approfondie de la langue, et il ne faut en user qu'avec la plus grande réserve.

5° **L'anacoluthe** (du grec *anakolouthon*, incohérence, manque de suite) est, comme son nom l'indique, un manque de suite dans la phrase; c'est un changement de construction qui substitue un sujet à un autre. Dans ces vers de Racine :

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux,

les deux premiers membres de la phrase ne se rattachent à ce qui suit ni comme sujets ni comme compléments; il y a donc *anacoluthe*.

Digitized by Google

CHAPITRE III

ANALYSE

569. La syntaxe nous apprend à *composer* des phrases suivant les règles prescrites par la grammaire; il faut aussi apprendre à *décomposer* une phrase dans ses éléments simples, c'est-à-dire dans ses *mots* et dans ses *propositions*.

Cette *décomposition* s'appelle *analyse* (du grec *analusis*, décomposition, résolution d'un composé en ses éléments).

Il y a trois sortes d'**analyses** : l'**analyse grammaticale**, l'**analyse logique** et l'**analyse étymologique**.

1. ANALYSE GRAMMATICALE

570. L'**analyse grammaticale** sert à faire connaître l'*espèce* et la *forme* des mots et à indiquer leur *fonction* dans la phrase.

L'analyse grammaticale sert à faire connaître : 1° l'*espèce* des mots, c'est-à-dire s'ils sont adjectifs ou verbes, articles ou pronoms, etc. ;

2° La *forme* des mots, c'est-à-dire s'ils sont masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, etc. ;

3° La *fonction* des mots, c'est-à-dire s'ils qualifient ou déterminent, s'ils sont sujets ou compléments, etc.

Exemples d'analyse grammaticale :

1° Autrefois les rues et les places de Paris étaient éclairées par des torches, qui répandaient çà et là une clarté douteuse.

Autrefois	Adverbe de temps.
les	Art. déf. fém. plur. se rapport. à *rues*.
rues	Nom comm. fém. plur. sujet de *étaient éclairées*.

Digitized by Google

et	Conjonction.
les	Art. déf. fém. plur. se rapport. à *places*.
places	Nom comm. fém. plur. sujet de *étaient éclairées*.
de	Préposition.
Paris	Nom propre, masc. sing. compl. de *rues*.
étaient éclairées	Verbe pas., 3e pers. du plur. de l'imparf. de l'ind. 1re conj.
par	Préposition.
des	Art. indéf. contracté, fém. plur. se rapport. à *torches*.
torches,	Nom comm. fém. plur. compl. indir. de *étaient éclairées*.
qui	Pron. relatif, fém. plur., ayant pour antécédent *torches*, sujet de *répandaient*.
répandaient	Verbe actif, 3e pers. du plur. de l'imparf. de l'ind. 4e conj.
çà et là	Locution adverbiale.
une	Art. indéf. fém. sing. se rapport. à *clarté*.
clarté	Nom comm. fém. sing. compl. dir. de *répandaient*.
douteuse.	Adj. qualif. fém. sing. qualifie *clarté*.

2° L'ardoise est une substance minérale très répandue dans la nature, dont les usages sont très multipliés, mais qui n'a point été connue des anciens.

La	Art. déf. fém. sing. se rapport. à *ardoise*.
ardoise	Nom comm. fém. sing. sujet de *est*.
est	Verbe subst. 3e pers. du sing. du prés. de l'ind. 4e conj.
une	Art. indéf. fém. sing. se rapport. à *substance*.
substance	Nom comm. fém. sing. attribut de *ardoise*.
minérale	Adj. qualif. fém. sing. qualif. *substance*.
très	Adverbe de quantité.
répandue	Part. passé, employé adjectivem., fém. sing. qualif. *substance*.
dans	Préposition.
la	Art. déf. fém. sing. se rapport. à *nature*.
nature,	Nom comm. fém. sing. compl. indir. de *répandue*.
dont	Pron. relat. fém. sing. ayant pour antécédent *substance*, compl. indir. de *usages*.
les	Art. déf. masc. plur. se rapport. à *usages*.
usages	Nom comm. masc. plur. sujet de *sont*.
sont	Verbe subst. 3e pers. du plur. du prés. de l'ind. 4e conj.
très	Adverbe de quantité.
multipliés,	Part. passé, employé adjectivement, masc. plur. qualif. *usages*.
mais	Conjonction.
qui	Pron. relat. fém. sing. ayant pour antécédent *substance*, sujet de *a été connue*.
ne point	Adverbe de négation.
a été connue	Verbe passif, 3e pers. du sing. du parf. indéf. de l'ind. 4e conj.

Digitized by Google

des Art. déf. contracté, masc. plur. se rapport. à *anciens*.
anciens. Adj. employé substantivement, masc. plur., compl. indir. de *a été connue*.

2. ANALYSE LOGIQUE

571. L'**analyse logique** consiste à faire connaître le rapport des propositions entre elles et des mots entre eux dans la même proposition.

Nous connaissons maintenant les différentes espèces de propositions, et nous savons que toute proposition renferme trois termes : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* (voyez § 561).

572. Le **sujet** est dit :

1° *Simple*, quand il n'y en a qu'un : *L'***homme** *est mortel*;

2° *Multiple*, quand il y en a plusieurs : *Le* **loup** *et le* **chien** *ont une origine commune*;

3° *Complexe*, quand il a un complément : *L'***herbe du jardin** *est verte*;

4° *Incomplexe*, quand il n'a pas de complément : *L'***herbe** *est verte*.

573. L'**attribut** est dit :

1° *Simple*, quand il n'y en a qu'un : *L'homme est* **mortel**;

2° *Multiple*, quand il y en a plusieurs : *Il est* **grand et fort**;

3° *Complexe*, quand il a un complément : *Il est* **avare de son argent**;

4° *Incomplexe*, quand il n'a pas de complément : *Il est* **avare**.

Exemples d'analyse logique :

I. — Le bracelet *est* un ornement du bras, dont l'origine se *perd* dans les temps les plus reculés, et dont l'usage s'*est perpétué* jusqu'à nous.

Cette phrase renferme trois propositions; une principale : *Le bracelet*

Digitized by Google

est un ornement du bras; deux dépendantes : 1° *dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés;* 2° *et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous.*

1. — *Le bracelet est un ornement du bras.* Proposition principale. Le sujet est *bracelet*, simple et incomplexe; le verbe est *est*; l'attribut, *un ornement*, simple et complexe, ayant pour complément *du bras.*

2. — *Dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés.* Proposition incidente explicative. Le sujet est *l'origine*, simple et complexe, ayant pour complément *dont*, mis pour *du bracelet*; le verbe est *est*; l'attribut *perdant*, simple et complexe, ayant pour complément direct *se*, et pour complément indirect *dans les temps les plus reculés.*

3. — *Et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous.* Proposition incidente explicative. Le sujet est *usage*, simple et complexe, ayant pour complément *dont*, mis pour *du bracelet*; le verbe est *est*, mis pour *a été*; l'attribut *perpétuant*, simple et complexe, ayant pour complément direct *se*, et pour complément indirect *jusqu'à nous.*

II. — Du temps des patriarches, les hommes mêmes *portaient* des bracelets *comme les femmes.*

Cette phrase renferme deux propositions; une principale : *Du temps des patriarches, les hommes mêmes portaient des bracelets;* une dépendante : *comme les femmes* (sous-entendu *portaient des bracelets*).

1. — *Du temps des patriarches, les hommes mêmes portaient des bracelets.* Proposition principale. Le sujet est *hommes*, simple et complexe, ayant pour complément *mêmes*; le verbe est *étaient*; l'attribut *portant*, simple et complexe, ayant pour complément direct *des bracelets*, et pour complément circonstanciel *du temps des patriarches.*

2. — *Comme les femmes* (*portaient des bracelets*). Proposition dépendante *elliptique*. Le sujet est *femmes*, simple et incomplexe; le verbe est *étaient* (s.-ent.); l'attribut, *portant* (s.-ent.), simple et complexe, ayant pour complément direct *des bracelets* (s.-ent.), et pour complément circonstanciel *du temps des patriarches* (s.-ent.).

III. — La mode du bracelet *subsiste* encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient.

Cette phrase ne renferme qu'une proposition.

La mode du bracelet subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient. Proposition indépendante. Le sujet est *mode*, simple et complexe, ayant pour complément *du bracelet*; le verbe est *est*; l'attribut, *subsistant*, simple et complexe, ayant pour compléments circonstanciels *encore aujourd hui* et *chez plusieurs peuples de l'Orient.*

Digitized by Google

3. ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE

574. L'**analyse étymologique** consiste à étudier la formation des mots et à indiquer la manière dont les *dérivés* sont tirés des *mots primitifs*.

Exemple d'analyse étymologique :

Chez les Grecs et chez les Romains, les femmes portaient des bracelets qui avaient la figure d'un serpent.

Chez Du latin *casa*[1] (maison), voyez § 537.
les Du latin *illos*, voyez § 296.
Grecs Du latin *Græcus*, même sens, a donné *grecque*, *gréciser*, etc.
et Du latin *et*, voyez § 541.
chez Du latin *casa* (maison), voyez § 537.
les Du latin *illos*, voyez § 296.
Romains Du latin *Romanus*, racine *Rome*, a donné *romaine*, *roman*, *romance*, *romancier*, *romanesque*, *romaniser*, *romaniste*, *romantique*, etc.
les Du latin *illos*, voyez § 296.
femmes Du latin *femina*, a donné *femmelette*, *féminin*, *féminiser*, *efféminé*, *effémination*, etc.
portaient Du verbe *porter*, latin *portare*, racine *port*, a donné *porter*, *portable*, *portage*, *porteur*, *portatif*, *portant*, *portée*, *reporter*, *report*, *apporter*, *apport*, *rapporter*, *rapport*, *rapporteur*, *emporter*, *emportement*, *colporter*, *colporteur*, *colportage*, *comporter*, *transporter*, *transport*, *transportation*, *transportable*, *déporter*, *déportation*, *déportement*, *exporter*, *exportation*, *importer*, *importation*, *importance*, *supporter*, *support*, *supportable*, *insupportable*, etc.
des Mis pour *de les*, contracté en *dels*, puis en *des*, voyez § 299.
bracelets Diminutif de *bras*, qui a donné également : *brasser*, *brasse*, *brassard*, *embrasser*, *embrassade*, *avant-bras*, etc.
qui Du latin *qui*, voyez § 345.
avaient Du verbe *avoir*, latin *habere* (avere, aveir, avoir).
la Du latin *illam*, voyez § 296.
figure Du latin *figura*, qui a donné *figurer*, *figurant*, *figuré*, *figurine*, *figuratif*, *configurer*, *configuration*, *défigurer*, *transfigurer*, *transfiguration*, etc.

1. La plupart des mots français viennent de l'accusatif latin (*rosam*, rose ; *lupum*, loup ; *saponem*, savon ; *latronem*, larron, etc.); cependant, pour ne pas dérouter les élèves, nous avons, chaque fois que c'était possible, cité les mots latins au nominatif (*rosa*, *lupus*, etc.).

Digitized by Google

de Du latin *de*, voyez § 537.
un Du latin *unum*, voyez § 300.
serpent. Du latin *serpentem*, a donné *serpenter*, *serpenteau*, *serpentin*, etc.

DIVISIONS DE LA SYNTAXE.

575. Nous avons vu que la *proposition* peut être **simple**, comme dans *Le chien aime les hommes*, ou **composée**, comme dans *Le chien, qui est patient, aime les hommes*. Cette proposition est dite composée parce qu'à la proposition principale (*Le chien aime les hommes*) vient s'ajouter une proposition secondaire (*qui est patient*).

La syntaxe se divise donc en deux parties : la première apprend à assembler deux ou plusieurs mots pour en former une proposition *simple*; la seconde, à assembler deux ou plusieurs propositions simples pour en former une proposition *composée*.

Ces deux parties de la syntaxe sont appelées : la première, **syntaxe des mots**; la seconde, **syntaxe des propositions**.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

SYNTAXE DES MOTS

576. Nous avons dit qu'on ne peut exprimer une pensée sans faire ce qu'on appelle une *proposition*.

Toute proposition renferme trois termes : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* (voyez § 561).

Dans toute proposition le verbe et l'attribut *s'accordent* avec le sujet, c'est-à-dire qu'ils prennent le nombre, le genre ou la personne du sujet auquel ils se rapportent.

Quand nous disons *L'herbe est verte*, *est* se trouve à la troisième personne du singulier et *verte* au féminin du même nombre, parce que les deux mots *est* et *verte* se rapportent à un même objet, *l'herbe*, qui est du genre féminin et du singulier. Nous devons donc commencer la syntaxe par l'étude des règles suivant lesquelles a lieu cet **accord** des différents mots entre eux lorsqu'on veut les réunir pour en former une proposition.

Quand nous disons *L'herbe est verte*, le mot *herbe* n'indique encore qu'une idée très vague : nous savons que *ce qui est vert*, c'est *l'herbe*, non *l'eau* ou *la terre*; mais nous ne savons pas si c'est telle ou telle herbe qui est verte, si c'est l'herbe du jardin, par exemple, ou l'herbe de la prairie. Si, pour rendre plus précise cette idée trop générale, nous disons *L'herbe* **du jardin** *est verte*, le mot *jardin*, qui vient *compléter*, éclaircir le mot *herbe* auquel il se rapporte, est dit pour cette raison son *complément*. Pour exprimer une idée à l'aide de mots réunis en proposition, il faut donc savoir comment on peut rendre cette idée plus ou moins nette en ajoutant à la proposition un ou plusieurs **compléments** qui l'éclaircissent ou la précisent.

577. La **syntaxe des mots** a donc pour double but de fixer pour chacune des dix parties du discours toutes les règles qui concernent l'**accord** et le **complément**.

Digitized by Google

CHAPITRE I

SYNTAXE DU SUBSTANTIF

SECTION I

ACCORD DU SUBSTANTIF

578. Quand deux substantifs désignent la même personne ou la même chose, le second s'accorde avec le premier en genre et en nombre.

Ex. : *La reine* **mère**. *Les soldats* **laboureurs**. *Turenne est* **un héros**. *Jeanne d'Arc est* **une héroïne**.

On disait de même en latin *Ludovicus rex* (Louis roi), *Æsopo auctori* (à Esope auteur).

Un substantif peut servir de qualificatif à un autre même si ce substantif n'est employé qu'au masculin : Une femme *auteur*, une femme *poète*, etc.

SECTION II

DU GENRE

1° NOMS QUI SELON LE SENS PRENNENT DES GENRES DIFFÉRENTS

579. Quelques noms changent de genre sans changer d'orthographe, selon le sens dans lequel ils sont pris. Ces noms doivent se diviser en deux classes :

1° Les noms qui, appliqués d'abord à un objet déterminé, sont arrivés par *extension de sens* à désigner d'autres objets en passant du masculin au féminin, et réciproquement;

2° Les noms qui, *différant d'origine*, sont arrivés par une

Digitized by Google

série de transformations à une forme identique, tout en gardant leur sens propre.

580. Nous donnons ci-après les plus usités de ces mots.

I. Extension de sens.

Aide, *substantif féminin*, assistance, celle qui aide; — *substantif masculin*, celui qui aide.

Cartouche, *s. m.*, ornement de sculpture ou de peinture; — *s. f.*, charge d'une arme à feu.

Crêpe, *s. m.*, étoffe légère et comme frisée; — *s. f.*, pâte frite.

Critique, *s. f.*, art de juger; — *s. m.*, celui qui juge.

Echo, *s. m.*, répétition du son; — *s. f.*, nymphe qui fut changée en rocher.

Enseigne, *s. f.*, marque, indice, drapeau; — *s. m.*, officier qui porte le drapeau.

Garde, *s. f.*, action de garder, celle qui garde; — *s. m.*, celui qui garde.

Greffe, *s. m.*, lieu où sont déposés les actes de procédure; anciennement poinçon pour écrire; — *s. f.*, œil d'une branche inséré dans une autre branche avec le poinçon ou greffe.

Guide, *s. m.*, celui qui conduit; — *s. f.*, lanière de cuir pour conduire un cheval.

Manche, *s. m.*, poignée d'un instrument, d'un outil; — *s. f.*, partie du vêtement qui couvre le bras (de la racine commune, *manus*, main).

Manœuvre, *s. f.*, action de manœuvrer; — *s. m.*, ouvrier qui travaille de ses mains.

Mémoire, *s. f.*, faculté de se souvenir; — *s. m.*, écrit, récapitulation.

Mode, *s. m.*, manière d'être; — *s. f.*, manière d'agir, de s'habiller, etc.

Office, *s. m.*, charge, assistance, service, prière de l'Église; — *s. f.*, lieu où l'on prépare le service de la table.

Digitized by Google

Parallèle, *s. f.*, ligne partout à égale distance d'une autre ligne; communication d'une tranchée à une autre; — *s. m.*, cercle parallèle à l'équateur qui sert à mesurer la latitude; comparaison de deux choses, de deux personnes entre elles.

Pendule, *s. m.*, poids suspendu à oscillations régulières; — *s. f.*, sorte d'horloge.

Pourpre, *s. m.*, rouge foncé; maladie qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau; — *s. f.*, couleur rouge que les anciens tiraient d'un coquillage; étoffe teinte en pourpre; dignité souveraine.

Relâche, *s. m.*, interruption momentanée de travail, repos, suspension des représentations d'un théâtre; — *s. f.*, lieu propre aux vaisseaux pour y relâcher.

Remise, *s. f.*, action de remettre; lieu où s'abritent les voitures, où se retire le gibier; — *s. m.*, voiture de louage.

Solde, *s. f.*, paye des soldats; — *s. m.*, complément d'un payement; marchandises restées en magasin, qui se vendent au rabais.

Statuaire, *s. m.*, artiste qui fait des statues; — *s. f.*, art de faire des statues.

Trompette, *s. f.*, instrument de musique à vent; — *s. m.*, celui qui sonne de cet instrument.

Vapeur, *s. f.*, liquide amené à l'état gazeux par la chaleur; — *s. m.*, bateau qui marche à l'aide de la vapeur.

Voile, *s. m.*, pièce d'étoffe destinée à couvrir, à cacher quelque chose; — *s. f.*, toile attachée aux vergues pour recevoir le vent.

II. Différence d'origine.

Masculins.	*Féminins.*
Aune, — arbre (latin *alnus*).	**Aune**, — ancienne mesure (lat. *aleina*).
Barbe, — cheval du nord de l'Afrique, de la Barbarie.	**Barbe**, — poil du visage (lat. *barba*).
Barde, — poète chez les anciens Celtes (lat. *bardus*).	**Barde**, — tranche de lard.
Coche, — bateau, voiture.	**Coche**, — entaille, truie.

Digitized by Google

Masculins.	*Féminins.*
Foudre, — charretée, puis mesure de capacité (all. *fuder*).	**Foudre,** — feu du ciel (lat. *fulgur*).
Livre, — ouvrage, volume (lat. *liber*).	**Livre,** — ancien poids, ancienne monnaie (lat. *libra*).
Moule, — modèle creux qui doit donner une forme à un corps en fusion (lat. *modulus*).	**Moule,** — coquillage (lat. *musculus*).
Mousse, — petit matelot (ital. *mozzo*).	**Mousse,** — plante, écume (allem. *moos*).
Ombre, — espèce de poisson (lat. *umbra*).	**Ombre,** — espace privé de lumière par l'interposition d'un corps opaque (lat. *umbra*).
Page, — jeune homme au service d'un prince (lat. *pagius*, de *paganus*, vilain, paysan).	**Page,** — un des côtés d'un feuillet de papier (lat. *pagina*).
Perche, — ancienne province de France (lat. *perticus*).	**Perche,** — poisson d'eau douce (lat. *perca*) ; bâton (lat. *pertica*).
Poêle, — fourneau (lat. *pensile*) ; dais, voile (lat. *petalum*).	**Poêle,** — ustensile de cuisine (lat. *patella*).
Poste, — lieu où l'on est placé, fonction, emploi (ital. *posto*).	**Poste,** — administration publique pour le transport des lettres ; relais de chevaux (lat. *posita*).
Somme, — sommeil (lat. *somnus*).	**Somme,** — total, quantité d'argent (lat. *summa*) ; fardeau (lat. *salma*).
Souris, — action de sourire, (subst. participial).	**Souris,** — petit quadrupède du genre rat (lat. *soricem*).
Tour, — action de tourner ; machine de tourneur (lat. *tornare*).	**Tour,** — bâtiment rond ou carré, très élevé (lat. *turris*).
Vague, — (adjectif pris substantivement), chose indéfinie (lat. *vagus*).	**Vague,** — renflement produit par le vent sur les eaux (anc. allem. *wâg*).
Vase, — ustensile pour contenir les liquides (lat. *vas*).	**Vase,** — bourbe (anglo-saxon *vase*).

Digitized by Google

Remarque. — Ces mots ont jusqu'à trois origines différentes. Ainsi trois mots latins ont donné *poêle* en français : *pensile* (fourneau) ; *petalum* (dais, voile) ; *patella* (plat, ustensile pour frire ou fricasser).

2° NOMS DES DEUX GENRES

581. Nous avons encore en français des noms qui ont deux genres presque sans changer de signification.

582. **Aigle**, au propre et au figuré, est masculin : *L'aigle est* **fier** et **courageux**, — *Le* **grand** *aigle de la Légion d'honneur.* — *Cet homme est* **un** *aigle.*

Dans le sens d'enseigne militaire il est féminin : *Les aigles* **romaines**.

Aigle vient du latin *aquila*, qui était féminin au propre et au figuré (*aquila romana*, l'aigle romaine). L'usage a été longtemps indécis au moyen âge ; le masculin l'a emporté quand on a voulu désigner l'animal mâle ou, par métaphore, un être supérieur.

583. **Amour, délice** et **orgue** sont masculins au singulier : *un* bel *amour*, — *un délice* enivrant, — *un* grand *orgue* ; et féminins au pluriel : *de* belles *amours*, *de* grandes *délices*, *de* grandes *orgues*.

Cette règle n'est pas absolue pour *amour*. Les meilleurs écrivains l'ont fait des deux genres aux deux nombres.

..... L'*amour* le plus *discret*
Laisse par quelque marque échapper son secret.
Racine (*Bajazet*).

Adieu : servons tous trois d'exemple à l'univers
De l'*amour la* plus *tendre* et *la* plus *malheureuse*.
Racine (*Bérénice*).

Nous avons donné au § 277 l'explication de ce fait singulier pour les mots *amour* et *orgue*. Quant à *délice*, dans l'ancien français il était toujours féminin, venant du pluriel latin féminin *deliciæ* ; mais le mot latin offrait cette bizarrerie d'être neutre au singulier (*delicium*) ; c'est le souvenir de cette particularité grammaticale qui a engagé nos grammairiens du seizième siècle à donner à *délice* le genre masculin au singulier.

Amour, le dieu mythologique, est toujours masculin : *Des amours joufflus.*

Digitized by Google

584. **Automne** est des deux genres, selon l'Académie, mais le masculin est plus usité : **un bel** *automne*; **un** *automne* **pluvieux**.

Automne vient du latin *autumnus*, qui était masculin.

585. **Chose**, dans *quelque chose de....*, est toujours suivi d'un adjectif masculin : *Voilà quelque chose de* **fâcheux**; *quelque chose que je lui ai* **dit** *l'a fait changer d'avis.*

Ces mots forment alors une sorte de locution du *genre neutre*, répondant au latin *aliquid*. Les Romains disaient aussi : *aliquid novi* (*quelque chose* de nouveau).

Mais on dira : *Quelque chose que je lui aie* **dite**, *je n'ai pu le convaincre*, parce qu'ici *quelque chose* signifie *quelle que soit la chose que*, etc.

586. **Couple** est masculin quand il désigne deux êtres unis; **un couple** *d'amis*, **un** *heureux* **couple**. — Il est féminin quand il signifie simplement le nombre deux : **une couple** *d'œufs*.

Couple vient de *copula* (lien, liaison), qui était féminin en latin ; mais c'est un de ces mots sur le genre duquel le moyen âge a longtemps hésité.

587. **Enfant** est du masculin quand il désigne un garçon, du féminin quand il désigne une petite fille : **Un** *enfant* **laborieux**; **une** *enfant* **laborieuse**.

Enfant vient du latin *infantem*, composé de *in* (non) et de *fantem* (parlant), mot à mot « qui ne parle pas encore ». C'était un adjectif des deux genres. Il a passé en français comme substantif et a gardé son invariabilité.

588. **Foudre**, feu du ciel, est du féminin : **La** *foudre sillonne les nues.*

Ce mot est du masculin dans les expressions figurées : **Un** *foudre de guerre;* — **un** *foudre d'éloquence.*

Foudre vient de *fulgur* (foudre), qui était neutre en latin. Sur le double genre en français de certains neutres latins, voyez § 583 et 277.

Digitized by Google

589. **Hymne** est du féminin lorsqu'il signifie chant d'Église : *Les* **anciennes** *hymnes de l'Église ont le mérite de la simplicité.*

Quand il désigne tout autre chant, il est du masculin : *Chaque peuple a son hymne* **national.**

Hymnus était masculin en latin ; il l'est également à l'origine en français (au douzième siècle, dans la vieille traduction du Livre des Rois).

590. **Merci** est du féminin : *être à la merci de quelqu'un.* Mais il est masculin dans *grand merci, dire un grand merci.*

Merci vient de *mercedem* (grâce, faveur) et autrefois était toujours du féminin ; mais comme on disait la *grand* merci (de même qu'on dit *grand* mère, voy. § 315), *grand*, pris pour un masculin, a fait imposer par erreur ce genre au substantif.

591. **Œuvre** est toujours du féminin au pluriel : *les* **œuvres** *complètes de Corneille.*

Employé au singulier pour désigner l'ensemble des ouvrages d'un musicien, d'un graveur, etc., ce mot est masculin : **tout l'œuvre** *de Mozart.*

Il est encore masculin en terme d'architecture : **le gros œuvre** de cette maison.

Œuvre vient de *opera*, féminin en latin. Autrefois ce mot était masculin quand il signifiait *livre*, ou dans le style soutenu :

Donnons à ce grand œuvre une heure d'abstinence. (Boileau. *Lutr.*, IV.)

592. **Orge** est du féminin : *de* **belle** *orge.* — Ce mot n'est masculin que dans les expressions : *Orge* **perlé,** *orge* **mondé,** *orge* **carré.**

Orge vient du nom neutre latin *hordeum* (orge). Ce mot a les deux genres pour les mêmes raisons que nous avons déjà données, § 583, au substantif *orgue.*

593. **Pâques** est masculin quand il désigne la fête chrétienne : *Pâques a été* **tardif** *cette année.*

Il est féminin au singulier quand il désigne la fête des Juifs : *Faire la pâque.*

Au pluriel, il est encore féminin dans *Pâques* **fleuries** (le dimanche des Rameaux) et dans l'expression *faire de* **bonnes** *pâques.*

Digitized by Google

Pâque au singulier, comme au pluriel (pâques), vient du latin *pascha*, dérivé d'un mot hébreu qui signifie *passage*. Ce mot, féminin d'origine, n'a perdu ce genre que dans les expressions où il indique une époque, un temps de l'année.

594. **Période** signifiant un nombre déterminé d'années est du féminin : **la** *période des temps modernes.*

Quand il signifie le plus haut point, il est masculin. Ex. : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à* **son** *plus haut période.*

Période vient du latin *periodus*, qui, malgré l'apparence masculine de sa terminaison, est du genre féminin. C'est cette terminaison insolite qui a causé en français la confusion des genres.

595. **Gent** est féminin au singulier (la *gent* criarde) et signifie alors *la race, la foule.*

Gens, au pluriel, signifie les hommes et veut au féminin l'adjectif qui le précède immédiatement : *les* **bonnes** *gens;* **quelles** *gens êtes-vous?*

Mais il veut au masculin l'adjectif qui le suit ou qui ne le précède pas immédiatement : *Les gens de ce pays sont* **bons**; *ces gens sont* **tous ennuyeux**. — **Heureux** les *gens qui travaillent!* **Tous** les *gens que j'ai vus.*

Remarque. — Quand le mot **tout**, placé devant *gens*, est accompagné d'un autre adjectif, il suit la règle générale et se met au féminin : **toutes** *les bonnes gens.*

Mais si le second adjectif a la même terminaison au masculin qu'au féminin, **tout** reste au masculin : **tous** *les braves gens;* **tous** *les honnêtes gens.* Enfin le mot *gens* suivi d'un complément est toujours masculin : **certains** *gens de lettres.*

Gent (qui vient du latin *gentem*, nation) est du féminin et signifia d'abord nation, peuple : « *O combien lors aura de veuves La* gent *qui porte le turban* », dit Malherbe ; puis il perdit au pluriel cette signification (que toutefois nous retrouvons encore dans le *droit des gens*, pour le droit des *nations*), et la remplaça par la signification d'*hommes*, d'*individus* (les *gens* de ce pays, les *gens* de mer, etc.).

Ainsi on abandonna dans le mot *gens* le féminin, qui était le genre propre de ce mot, pour le remplacer par le masculin, genre de l'idée nouvelle (*homme, individu*) que ce mot exprimait. C'est cette lutte entre

Digitized by Google

les deux genres qui a donné au mot *gens* la double règle que nous venons d'expliquer.

SECTION III

DU NOMBRE

1° NOMS A DOUBLE PLURIEL

596. **Aïeul**, dans le sens d'ancêtres, a pour pluriel **aïeux** : *Les Francs sont nos* **aïeux**.

Mais quand il désigne le *grand-père paternel*, le *grand-père maternel*, il fait **aïeuls** : *Cet enfant a encore ses deux* **aïeuls**.

Cette distinction de sens n'existait pas autrefois. La Bruyère dit encore : *Les hommes de génie n'ont ni* **aïeuls** *ni descendants*. Phrase qui, très régulière pour son temps, serait absurde d'après la règle actuelle.

597. **Ciel** fait au pluriel **cieux** : *Notre père qui êtes aux* **cieux**....

Il fait **ciels** :

1° En terme de peinture : *Ce peintre fait bien les* **ciels**;

2° Dans le sens de climat : *Nice est sous un des plus beaux* **ciels** *de l'Europe;*

3° Dans quelques expressions techniques, telles que : **ciels** *de lit*, **ciels** *de carrière*.

598. **Œil** fait **yeux** : *J'ai mal aux* **yeux**.

On dit aussi au figuré : *les* **yeux** *du pain, du bouillon*, etc

Mais on emploie *œils* et non *yeux* pour désigner de petites lucarnes appelées **œils**-*de-bœuf*, ainsi que quelques plantes (**œils**-*de-chèvre*) et certaines pierres précieuses (**œils**-*de-serpent*, **œils**-*de-chat*).

Œils et *yeux*, si différents d'aspect, ont cependant la même origine : l'accusatif latin *oculos*, qui a donné *œils*, puis *œius* par vocalisation de *l*. Le mot *œius* est devenu *eius*, puis *ieus*, ensuite *yeus*, et enfin *yeux*.

599. **Travail** fait **travaux** : *Il a terminé ses* **travaux**. Mais quand il désigne une machine destinée à maintenir les chevaux vicieux, ou dans le sens spécial de rapport officiel,

Digitized by Google

il fait au pluriel **travails** : *Ce ministre a eu plusieurs* **travails** *cette semaine avec le roi* (Acad.).

600. **Ail** fait au pluriel **aulx** dans le langage ordinaire : *Il a des* **aulx** *dans son jardin;* mais en botanique on préfère **ails**.

2° NOMS INVARIABLES

601. Quelques noms ne s'emploient d'ordinaire qu'au singulier. Ce sont :

1° Des noms de métaux : *argent*, *platine*.

2° Des noms abstraits : la *modestie*, la *justice*, la *candeur*;

3° Des noms de sciences et d'art : l'*agriculture*, la *chimie*, l'*astronomie*;

4° Des mots employés substantivement : le *beau*, le *vrai*, le *boire*, le *manger*.

602. **Témoin** ne prend pas la marque du pluriel au commencement d'une phrase et dans l'expression *à témoin* : **Témoin** *les blessures qu'il a reçues.* — *Je vous prends tous à* **témoin**.

Prendre à témoin signifie proprement *prendre à témoignage.* C'est un débris de notre vieille langue qui disait *élire un* chevalier *à roi*, *prendre* un baron *à* mari (élire un chevalier *pour* roi, prendre un baron *pour* mari).

603. Certains noms au contraire ne s'emploient qu'au pluriel, tels sont :

accordailles,	broussailles,	fiançailles,	mouchettes,
affres,	confins,	frais,	nippes,
aguets,	décombres,	funérailles,	obsèques,
alentours,	dépens,	hardes,	prémices,
armoiries,	doléances,	mânes,	ténèbres,
arrérages,	entrailles,	matériaux,	vêpres,
besicles,	épousailles,	mœurs,	vivres.

604. Parfois le même mot change de sens suivant qu'il est employé au singulier ou au pluriel. Ainsi : *assise*, pierre qui sert de base à un mur ; *assises*, session d'une cour criminelle ; — *ciseau*, instrument de menuisier, de sculpteur;

Digitized by Google

ciseaux, instrument de tailleur; — *lunette*, verre destiné à grossir les objets; *lunettes*, double verre destiné à aider la vue, etc.

605. Les mots invariables (*adverbes*, *conjonctions*, etc.) employés substantivement ne prennent pas la marque du pluriel. Ex. : *Les* **si**, *les* **car**, *les* **pourquoi** *sont la porte par où la noise entra dans l'univers.* (La Fontaine.)

3° PLURIEL DES NOMS DÉRIVÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES

606. Les substantifs tirés des langues étrangères prennent la marque du pluriel lorsqu'un long usage les a rendus tout à fait français. Ainsi, d'après l'Académie (Dictionnaire de 1878), on écrit au pluriel avec un *s* :

des accessit**s**,	des déficit**s**,	des quidam**s**,
— agenda**s**,	— domino**s**,	— quintette**s**,
— album**s**	— duo**s**,	— quiproquo**s**,
— alibi**s**,	— factotum**s**,	— quolibet**s**,
— alinéa**s**,	— factum**s**,	— récépissé**s**,
— Alléluia**s**,	— folio**s**,	— reliquat**s**,
— alto**s**,	— imbroglio**s**,	— solo**s**,
— andante**s**,	— impromptu**s**,	— spécimen**s**,
— apartés,	— macaroni**s**,	— tilbury**s**,
— autodafé**s**,	— opéra**s**,	— tory**s**,
— aviso**s**,	— oratorio**s**,	— tramway**s**,
— bénédicité**s**,	— panorama**s**,	— trio**s**,
— bifteck**s**,	— pensum**s**,	— vertigo**s**,
— bravo**s**,	— piano**s**,	— vivat**s**,
— concerto**s**,	— placet**s**,	— zéro**s**.

L'Académie écrit sans *s* :

des Avé,	des errata,	des pater,
— concetti,	— exeat,	— quatuor,
— duplicata,	— lazzi,	— verso.

Elle garde le silence sur le pluriel de :

adagio,	budget,	criterium,	embargo,
allégro,	confiteor,	débet,	forte,
amen,	Credo,	diorama,	frater,

Digitized by Google

intérim,	mémento,	recto,	ténor,
largo,	memorandum,	requiem,	tibia,
lavabo,	miséréré,	satisfecit,	ultimatum,
lumbago,	muséum,	scherzo,	veto,
magister,	palladium,	septuor,	virago,
Magnificat,	pizzicato,	stabat,	visa, etc.

Il semble cependant qu'on pourrait sans faire une faute mettre un *s* au pluriel des noms que l'Académie a francisés par l'emploi des accents; par exemple : *t***é***nor*, *m***é***mento*, *mus***é***um*, d***é***bet*, etc.

On écrit sans *s* au pluriel les noms composés suivants :

ecce-homo,	in-pace,	statu-quo,
ex-voto,	in-quarto,	tantum ergo,
in-folio,	nota bene,	Te Deum,
in-octavo,	post-scriptum,	vade-mecum.

Carbonaro, *lazarone* (Acad. 1878), *dilettante* et quelques autres conservent en français le pluriel qu'ils ont en italien : *carbonari*, *lazaroni*, *dilettanti*, etc.

4° PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS

607. Quand les noms composés sont écrits en un seul mot, comme *portemanteau* (qui sert à porter le manteau), *contrevent* (qui protège contre le vent), ils suivent la règle du pluriel des noms simples : des *portemanteau***x**, des *contrevent***s**.

Il faut excepter *gentilhomme* et *bonhomme* qui font au pluriel : des *gentil***s***hommes*, des *bon***s***hommes*.

Quand les noms composés sont écrits en deux mots, comme *coffre-fort*, *porte-drapeau*, *serre-tête*, etc., le nom et l'adjectif peuvent seuls prendre la marque du pluriel; tout autre mot, *verbe*, *adverbe*, *préposition*, reste invariable.

Les règles qui fixent le pluriel des noms composés sont les suivantes :

608. **Deux noms**. — Si le nom composé est formé de

Digitized by Google

deux noms, ils prennent généralement tous deux la marque du pluriel. Ex. :

des bien**s**-fond**s**,	des chou**x**-rave**s**,	des martin**s**-pêcheur**s**,
— borne**s**-fontaine**s**,	— fourmi**s**-lion**s**,	— oiseau**x**-mouche**s**,
— chat**s**-tigre**s**,	— gomme**s**-résine**s**,	— porc**s**-épic**s**,
— chef**s**-lieu**x**,	— laurier**s**-rose**s**,	— reine**s**-marguerite**s**,
— chien**s**-loup**s**,	— loup**s**-garou**s**,	— sapeur**s**-pompier**s**,
— chou**x**-fleur**s**,	— malle**s**-poste**s**,	— taupe**s**-grillon**s**.

Il faut excepter les *reine***s**-*Claude*, les *timbre***s**-*poste*, etc.

Dans les noms composés d'un mot étranger et d'un substantif, ce dernier seul prend la marque du pluriel : des *électro-aimant***s**, des *Gallo-Romain***s**, des *Anglo-Saxon***s**, des *tragi-comédie***s**, etc.

609. **Deux noms avec préposition.** — Si les deux noms sont unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : un *chef-d'œuvre*, des *chef***s**-*d'œuvre*, un *arc-en-ciel*, des *arc***s**-*en-ciel*, des *œil***s**-*de-bœuf*, des *pot***s**-*de-vin*, etc.

Il faut excepter les mots *coq-à-l'âne*, *pied-à-terre*, *tête-à-tête*, etc., dont les deux noms restent invariables. (Ces mots supposent toujours une ellipse : des *propos où l'on passe du* coq à l'âne, des *endroits où l'on met* pied à terre; des *entretiens* tête à tête.)

Quand la préposition est sous-entendue, la règle reste la même : un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtel***s**-*Dieu* (c'est-à-dire *de* Dieu) ; une *Fête-Dieu*, des *Fête***s**-*Dieu* (fête *de* Dieu), un *bain-Marie*, des *bain***s**-*Marie*.

Les Romains marquaient par le génitif le rapport de possession : *liber Petri*, le livre *de* Pierre. Nous avons vu au § 265 que le français, en réduisant à un seul cas pour chaque nombre les six cas de la déclinaison latine, dut les remplacer par les prépositions *de* ou *à* (que le latin vulgaire employait déjà pour cet usage, disant par exemple *caballus* de *Petro*, *do panem* ad *Petrum*, pour *le cheval de Pierre, je donne du pain à Pierre*). A l'origine, le français conservait cependant assez fortement le souvenir du génitif latin pour marquer le rapport de possession par la simple apposition des deux noms, apposition qui avait lieu d'abord en plaçant le nom du

Digitized by Google

possesseur avant celui de l'objet possédé (*li Deu inimi* pour *les ennemis de Dieu*). Il nous est resté des traces de cette inversion dans *chiendent* et *chèvrefeuille*, qui signifient proprement *dent de chien*, *feuille de chèvre*, et dans la locution *Dieu merci* (par la *merci* ou miséricorde de *Dieu*). Plus tard le vieux français renversa l'apposition, et, plaçant le nom du possesseur après celui de l'objet possédé, il dit (toujours sans préposition) *l'épée le roi*, *la volonté Dieu*, *la maison Dieu*, pour *l'épée du roi*, *la volonté de Dieu*, *la maison de Dieu*, et cette apposition subsiste encore aujourd'hui dans quelques expressions (*la Fête-Dieu*, *l'Hôtel-Dieu*, pour *la Fête de Dieu*, *l'Hôtel de Dieu*) et surtout dans une foule de noms géographiques (*Château-Thierry*, le *Val Richer*, c'est-à-dire le *château de Thierry*, le *vallon de Richer*, etc.).

610. **Nom et adjectif.** — Si le nom composé est formé d'un nom et d'un adjectif ou d'un participe, ils prennent tous deux la marque du pluriel :

des aigue**s**-marine**s**,	des beau**x**-frère**s**,	des coffre**s**-fort**s**,
— arc**s**-boutant**s**,	— belle**s**-mère**s**,	— franc**s**-tireur**s**,
— ba**s**-fond**s**,	— blanc**s**-bec**s**,	— petit**s**-maître**s**,
— ba**s**-relief**s**,	— blanc**s**-seing**s**,	— plate**s**-bande**s**,
— basse**s**-cour**s**,	— bout**s**-rimé**s**,	— procè**s**-verbau**x**,
— basse**s**-taille**s**,	— cerf**s**-volant**s**,	— rouge**s**-gorge**s**,
— beau**x**-fil**s**,	— chauve**s**-souri**s**,	— sergent**s**-major**s**

Il faut en excepter quelques locutions telles que *grand'mère*, *grand'messe*, *terre-plein*, *chevau-léger* (proprement *cheval-léger*). Dans ces mots, le pluriel se forme comme pour les noms composés écrits en un seul mot, c'est-à-dire que le dernier mot prend seul la marque du pluriel : des *grand'-mère***s**, des *grand'messe***s**, des *terre-plein***s**, des *chevau-léger***s**.

611. **Nom et verbe.** — Si le nom est composé d'un nom et d'un verbe, le nom seul prend la marque du pluriel : un *prête-nom*, des *prête-nom***s**, un *passe-droit*, des *passe-droit***s**, un *serre-frein*, des *serre-frein***s**.

Il faut excepter les mots tels que les suivants, qui s'écrivent au pluriel comme au singulier :

Digitized by Google

abat-jour,	coupe-gorge,	porte-bougie,
abat-vent,	couvre-feu,	porte-drapeau,
brise-glace,	crève-cœur,	porte-monnaie,
brise-raison,	gagne-pain,	porte-montre,
brise-tout,	passe-temps,	prie-Dieu,
cache-nez,	perce-neige,	trompe-l'œil,
casse-tête,	pèse-lait,	trouble-fête.

On décompose ainsi ces mots : un instrument qui abat *le jour*, qui abat *le vent*, qui brise *la glace*, etc. De là leur invariabilité.

Les noms composés qui ont déjà *s* au singulier ne changent pas au pluriel : un *porte-clef***s** (celui qui porte *les* clef**s**), des *porte-clef***s**. Il en est de même pour un *brise-lame***s**, un *compte-goutte***s**, un *gobe-mouche***s**, un *porte-allumette***s**, un *porte-liqueur***s**, un *vide-poche***s**, un *presse-papier***s**, etc.

Font exception les mots composés avec le verbe *garder*, tels que *garde*-chasse, *garde*-meuble, etc. *Garde* prend un *s* lorsque le mot désigne une personne, un gardien : un *garde-chasse*, des *garde***s**-*chasse*; un *garde-malade*, des *garde***s**-*malade*; mais il reste invariable quand il désigne un instrument, un objet : une *garde-manger*, des *garde-manger*; un *garde-fou*, des *garde-fou***s**; une *garde-robe*, des *garde-robe***s**.

612. **Nom avec un adverbe ou une préposition.** — Si le nom composé est formé d'une préposition et d'un nom ou d'un adverbe et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel :

des avant-coureur**s**,	des contre-allée**s**,	des sous-ferme**s**,
— avant-garde**s**,	— contre-amirau**x**,	— sous-lieutenant**s**,
— avant-goût**s**,	— contre-coup**s**,	— sous-officier**s**,
— avant-poste**s**,	— contre-ordre**s**,	— sous-préfet**s**,
— avant-scène**s**,	— contre-partie**s**,	— sous-sol**s**,
— arrière-boutique**s**,	— entr'acte**s**,	— vice-amirau**x**,
— arrière-garde**s**,	— entre-colonne**s**,	— vice-recteur**s**.
— arrière-neveu**x**.	— quasi-délit**s**,	— vice-roi**s**.

Digitized by Google

613. **Noms invariables.** — Si le nom composé n'est formé ni d'un nom, ni d'un adjectif, aucune des parties ne prend la marque du pluriel :

des boute-hors,	des on dit,	des qu'en-dira-t-on,
— branle-bas,	— ouï-dire,	— réveille-matin,
— bric-à-brac,	— passe-partout,	— sauve-qui-peut,
— chassé-croisé,	— passe-passe,	— soi-disant,
— gagne-petit,	— pince-sans-rire,	— songe-creux,
— laissez-passer,	— quant-à-soi,	— va-et-vient.

614. En résumé, pour former le pluriel des noms composés, il faut avant tout examiner le sens qu'ils expriment. Ainsi l'on écrira des *serre-tête*, parce qu'on n'y serre qu'*une tête* ; mais un *chasse-mouche***s**, parce que ce balai sert à chasser *les mouche***s** ; — des *abat-jour*, parce qu'ils abattent *le jour* ; mais un *porte-clef***s**, parce qu'il porte plusieurs *clef***s**.

5° PLURIEL DES NOMS PROPRES

615. Les noms propres de personnes ne prennent point la marque du pluriel.

Ex. : *Les deux* Corneille *étaient frères.* — *Les* Corneille, *les* Molière, *les* Racine *ont illustré le règne de Louis XIV.*

Mais ils prennent la marque du pluriel :

1° Quand ils sont employés comme noms communs, c'est-à-dire lorsqu'ils désignent des personnes ressemblant à celles dont on cite le nom. Ex. : *Un Auguste aisément peut faire des* **Virgiles** (c'est-à-dire *des poètes comme* Virgile).

2° Quand ils sont communs à une famille, à une race : les **Bourbons**, les **Guises**, les **Condés**, etc.

3° Quand on emploie le nom de l'auteur pour désigner ses ouvrages : *J'ai plusieurs* **Virgiles** *dans ma bibliothèque* (c'est-à-dire plusieurs exemplaires des œuvres de Virgile). — *Ce musée possède des* **Raphaëls** (des tableaux de Raphaël), *des* **Poussins**.

Les noms propres de pays prennent la marque du pluriel : *Les deux* **Guinées**, *les deux* **Amériques**.

Digitized by Google

SECTION IV

COMPLÉMENT DU NOM

616. On appelle **complément déterminatif** d'un nom le mot qui complète le sens de ce nom à l'aide des prépositions *de*, *à*, *en*, etc. Ainsi, dans — *un homme d'honneur*; *la maison de Paul*; *un fusil à aiguille* — *d'honneur* est le complément déterminatif de *homme*; *de Paul*, le complément déterminatif de *maison*; *à aiguille*, le complément déterminatif de *fusil*.

Les Latins exprimaient par les diverses terminaisons des cas les rapports que nous exprimons à l'aide de nos prépositions. D'ordinaire ils mettaient le complément du nom au génitif ou à l'ablatif : Liber *Petri* (le livre *de Pierre*); Puer *egregiā indole* (un enfant *d'un bon naturel*); Tempus *legendi* (le temps *de lire*), etc.

Dans les locutions de ce genre, *à* réunit deux termes dont le second désigne tantôt le possesseur (*la barque* à *Caron*), tantôt l'objet posssédé (*chandelier* à *branches*). Dans ce dernier cas *à* signifie *avec*. Outre la possession, *à* et *de* servent encore à marquer le rapport de la cause à l'effet, celui de la partie au tout, etc.

617. On trouve aussi **en, sans, autour**, etc., également employés pour cet usage : *Un homme* **sans** *fortune*; *une épée* **en** *acier*; *un voyage* **autour** *du monde*.

618. Les infinitifs peuvent également servir de compléments aux noms : *L'art d'***écrire**; *la façon de* **marcher**, etc.

619. Il faut soigneusement distinguer le cas où le nom et son complément sont unis par l'article **du**, de celui où ils le sont par la préposition **de** : *un palais* de *roi* et *le palais* du *roi* n'expriment point la même idée : la première phrase est générale et qualifie un *palais* qui est d'aspect vraiment *royal* (*cette maison est un vrai palais* de *roi*); la seconde phrase, au contraire, est très précise et détermine à qui appartient le palais (*cette maison est le palais du roi*).

Digitized by Google

620. Lorsque deux noms demandent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément. Ex. : *Son ardeur et son application* **au** *travail* (parce que *ardeur* et *application* demandent également la préposition *à*).

Mais on ne dira pas : *Son obéissance et son affection* **pour** *son maître*. Il faut donner à chaque mot le **complément** qui lui convient, et dire : *Son obéissance* **à** *son maître et son affection* **pour** *lui*.

621. L'emploi d'un nom au singulier ou au pluriel après une préposition dépend uniquement de la pensée. Il faut donc examiner si le complément du substantif renferme oui ou non l'idée du pluriel. Ainsi l'on dira : *marchand de* **lait** (qui vend *du lait*), mais *marchand de* **pommes** (qui vend *des pommes*) ; *un fruit à* **noyau** (qui a *un noyau*), mais *un fruit à* **pépins** (qui a *des pépins*) ; *un peintre rempli de* **talent** (qui a un grand talent), mais *une jeune fille remplie de* **talents** (qui possède plusieurs talents d'agrément, etc.).

Cette règle est très vague en français, et le Dictionnaire de l'Académie ne peut être d'aucun secours, car on y trouve le même complément au singulier et au pluriel dans des cas identiques; lait d'*amande* et pâte d'*amandes*; pelure de *pomme* et compote de *pommes*; sirop de *groseille*, huile d'*olive*, etc.

En résumé, si le nom complément est employé dans un sens général, il reste au singulier; — s'il est employé dans un sens particulier, déterminé, il se met au pluriel.

On écrira donc :

Des habitudes de *garçon*.
Un lit de *plume*.
Des marchands de *paille*, de *foin*, de *cidre*, etc.
De la gelée de *viande*.
Un bouquet d'*oranger*.
Une statue de *marbre*.

Une pension de *garçons*.
Une boîte de *plumes* (à écrire).
Des marchands de *peaux*, de *fourrures*, de *dentelles*, etc.
De la conserve de *citrons*.
Un bouquet de *violettes*.
Une muraille de *briques*, etc.

Quelquefois on met indifféremment le singulier ou le pluriel : des hommes *de toute sorte* ou *de toutes sortes*; des marchandises *de toute espèce* ou *de toutes espèces*.

Digitized by Google

CHAPITRE II

SYNTAXE DE L'ARTICLE

622. Nous avons vu (§ 295) que l'article s'accorde en genre et en nombre avec le substantif : **Le** *père est bon*; **la** *mère est heureuse*; **les** *enfants sont contents.*

Cependant, par suite d'une ellipse, on trouve quelquefois un article féminin devant un nom masculin, ou un article masculin devant un nom féminin : *coiffé* **à la** *Titus*; *un ouvrage fait* **à la** *diable*; *une peinture* **à la** *Rembrandt* (c'est-à-dire *à la manière* de Titus, *à la manière* du diable, etc.). — **La** *Saint-Jean*, **la** *Saint-Pierre*, **la** *Saint-Martin* (c'est-à-dire *la fête de*...). — **Du** *bourgogne*, **du** *champagne* (c'est-à-dire *du vin de*...).

SECTION I

EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS COMMUNS

1° ARTICLE DÉFINI

623. Nous avons vu que l'article **défini** se place devant les noms communs pris dans un sens déterminé. Ex. : **Le** *chant* **du** *rossignol est beau.*

Mais on ne met pas d'article devant les noms pris dans un sens indéterminé. Ex. : *Une table de* **marbre**, *un homme sans* **talent**, *une page d'***histoire**.

624. Quand l'article se rapporte à deux noms, il doit être répété devant chacun d'eux : **le** *père et* **la** *fille*, et non pas : **les** *père et fille.*

Digitized by Google

625. Il faut excepter de cette règle quelques locutions consacrées par l'usage, telles que : *les arts et métiers*, *les ponts et chaussées*, *les père et mère*, *les officiers*, *sous-officiers et soldats*, etc.

On omet encore l'article devant le second nom quand celui-ci ne sert qu'à expliquer le premier : *le Pont-Euxin ou mer Noire*; *le Grand Océan ou océan Pacifique*.

626. Quand plusieurs adjectifs unis par *et* se rapportent à un seul et même nom, il faut répéter l'article si ces adjectifs se rapportent à des personnes ou à des choses différentes, mais désignées par un seul nom : **la** *grande et* **la** *petite maison*, et non : **la** *grande et petite maison*.

Mais on dira correctement **le** *brave* **et** *illustre Turenne*, parce que les deux adjectifs qualifient la même personne.

Cependant on peut répéter l'article devant tous les adjectifs qualifiant un même nom, quand on veut insister sur chaque qualificatif. Ex. : *Bossuet*, **le** *grand*, **le** *sublime orateur chrétien*.

627. On ne met pas l'article défini :

1° Dans certaines locutions comme : *avoir faim*, *avoir soif*, *avoir envie*, *avoir coutume*, *faire peur*, *faire pitié*, *faire justice*, *prendre feu*, *demander pardon*, *prendre patience*, *porter bonheur*, *mettre fin*, *perdre contenance*, *prendre garde*, *en guise de remercîment*, *bâti à chaux et à sable*, *agir de bonne foi*, etc.

2° Dans les proverbes ou sentences générales : *Pauvreté n'est pas vice*; *Plus fait douceur que violence*.

3° Dans les énumérations, quand on veut donner à la phrase plus de rapidité : *Femmes, moine, vieillards, tout était descendu*. (La Font.).

4° Devant les noms mis en apostrophe : *Allez, vils combattants, inutiles soldats!*

Remarques. — I. Nous avons vu (§ 167-170) que l'article se plaçait aussi devant les adjectifs, les verbes, les participes, etc.,

Digitized by Google

pris substantivement. Ex. : **le** *beau*, **le** *froid*, **le** *chaud*, **le** *boire*, **le** *manger*, **le** *tranchant*, **le** *pour*, **le** *contre*, **le** *oui*, **le** *non*, **le** *pourquoi*, etc.

II. Parfois le sens de la phrase peut changer selon qu'on emploie ou qu'on n'emploie pas l'article. Ainsi :

Je lui ai demandé **la raison** *de sa conduite ; — Je lui ai demandé* **raison** *de cette injure ;*

Il entend **la raillerie** (c'est-à-dire *il sait plaisanter*) ; — *Il entend* **raillerie** (c'est-à-dire *il supporte la raillerie sans se fâcher*) ;

Tenir **la tête** *de quelqu'un ; — Tenir* **tête** *à quelqu'un* (lui résister), etc.

2° ARTICLE INDÉFINI

628. L'article indéfini *un*, *une* est remplacé par *du*, *de la*, *des* devant les noms pris dans un sens partitif : *Donnez-moi* **du** *pain ; j'ai mangé* **des** *pommes ; vous avez* **de l'***énergie*.

Quand le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par la préposition **de** : *Je mange* **de** *bon pain*.

Cependant on conserve l'article quand l'adjectif forme avec le substantif une sorte de mot composé : **des** *petits-maîtres*, **des** *jeunes gens*, **des** *bons mots*, **des** *bas-reliefs*, etc.

629. Quand l'adjectif suit le nom, l'article persiste : Je mange **du** *pain excellent*.

Dans les phrases négatives on met **de** devant le nom pris dans un sens partitif. Ex. : *Je ne fais pas* **de** *fautes*.

Mais si le sens de ce nom est déterminé par un adjectif ou par le reste de la phrase, on emploie l'article. Ex. : *Je ne fais pas* **des** *fautes grossières ; Je ne fais pas* **des** *fautes qui vous fassent rire*.

Digitized by Google

SECTION II

EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS PROPRES

630. Les noms propres de personnes, étant suffisamment déterminés par eux-mêmes, ne prennent pas ordinairement d'article en français : *Mécène protégeait Horace et Virgile; Racine était l'ami de Boileau.*

Il faut excepter les noms propres comme : *le* Tasse, *l'*Arioste, *le* Titien, *le* Camoëns, etc., qui ont conservé en français l'article qu'ils avaient en italien et en portugais.

631. L'article se met quelquefois dans un sens emphatique devant les noms propres de personnes, et dans ce cas il est toujours au pluriel. Ex. : **Les** *Bossuet*, **les** *Molière*, **les** *Condé ont illustré le siècle de Louis XIV; c'était aussi l'époque* **des** *Colbert*, **des** *Vauban*, **des** *Pascal.*

632. L'article se met aussi devant les noms propres :

1° Quand ils sont accompagnés d'un adjectif ou d'un complément déterminatif : **Le** *grand Condé*, **l'***éloquent Bourdaloue.* — **Le** *Racine d'Athalie est encore supérieur* **au** *Racine de Phèdre.*

2° Quand ils désignent des œuvres d'art : **le** *Moïse de Michel-Ange;* **la** *Vénus de Milo.*

3° Quand ils sont employés comme noms communs : *Napoléon fut* **l'***Alexandre des temps modernes.*

633. L'article peut se mettre devant les noms de contrées, de fleuves, de montagnes : *l'*Europe, *l'*Asie, *la* France, *la* Seine, *les* Alpes.

Mais on dit sans article : *les guerres* **d'***Orient, les vins* **d'***Espagne, les rois* **de** *France, l'histoire* **d'***Angleterre*, etc.

Au contraire, on emploie l'article dans : *l'or* **du** *Pérou,*

Digitized by Google

la guerre **du** *Chili, la porcelaine* **du** *Japon*, etc. L'usage est le seul guide à cet égard.

Les noms de villes ne prennent pas l'article, excepté quand ils sont accompagnés d'un déterminatif : **Le** *Paris de Philippe Auguste;* **la** *Rome des Césars.*

Quelques noms propres de ville sont toujours précédés de l'article : **La** *Ferté*, **Le** *Havre*, **La** *Rochelle*, **Le** *Puy*, **Les** *Andelys*, etc. Mais ces noms étaient d'abord des noms communs.

SECTION III

EMPLOI DE L'ARTICLE DEVANT PLUS, MOINS, MIEUX

634. Devant les adverbes *plus*, *moins* et *mieux* on emploie *le*, *la*, *les* quand il y a comparaison. Ex. : *La rose est* **la** *plus belle des fleurs. Les gazelles sont* **les** *plus agiles des quadrupèdes.*

Mais *le* reste invariable lorsqu'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison : *Cette rivière n'a pas débordé, même quand elle a été* **le plus** *haute.*

Le est encore invariable devant *plus*, *mieux*, *moins* lorsque ces mots sont suivis d'un autre adverbe ou employés seuls : *C'est elle qui a répondu* **le plus** *adroitement. — C'est la rose que j'aime* **le mieux**.

A l'origine l'emploi de l'article était beaucoup plus restreint qu'aujourd'hui. Ainsi l'ancienne langue ne mettait pas d'article devant les noms abstraits; on disait : *souffrir mort, entreprendre guerre, faire récit*, etc. De là viennent nos locutions : *demander grâce, faire merveille, travailler par force*, etc. De là aussi, les proverbes : *contentement passe richesse, pauvreté n'est pas vice*, etc.

Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, les règles de l'emploi ou de la suppression de l'article furent indécises. Ainsi on trouve sans article : *Ce fut lui qui* **premier** *édifia un temple à la foi* (Amyot). — *On peut vaincre par* **rigueur** *et* **audace** *un cœur obstiné* (du Bartas). — *Prenant* **nouveau prix** *de la main qui le fait* (Corneille). — *J'ai* **tendresse** *pour toi, j'ai* **passion** *pour elle* (id.).

Par contre on trouve avec l'article : *endure de* l'*outrage* (Malherbe). —

Digitized by Google

A dire **le** *vrai* (Racine). — *Vous aurez passé sur* **des** *petits ponts* (Mme de Sévigné). — *Demande* **des** *plus grands succès... appréhende* **des** *semblables accidents* (Vauban), etc.

Les noms propres ne prenaient pas d'abord d'article : *Par Ganelon serat destruite France* (Chanson de Roland). — *Li emperere Carles de France dulce* (id.).

Et Jehanne, la bonne Lorraine,
*Qu'***Anglois** *brustèrent à Rouen.* (Villon.)

Un peu plus tard nous trouvons au contraire dans Amyot : *Tigranes et Mithridates estoient tous prests à descendre en* **la** *Lycaonie et en* **la** *Cilicie, afin qu'ils peussent s'emparer de la Province* **de** *l'Asie.*

De bonne heure dans le style familier on ajouta l'article aux noms propres. On dit *la Berthe, la Jeanne, la Martine*, etc. Mme de Sévigné écrit avec l'article : *J'ai entendu la passion* **du** *Mascaron ; — J'en demande pardon* **au** *Bourdaloue et* **au** *Mascaron.*

Digitized by Google

CHAPITRE III

SYNTAXE DE L'ADJECTIF

SECTION I

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

I. Accord de l'adjectif.

635. Nous avons vu que l'adjectif se met au **même genre** et au **même nombre** que le **nom** ou **pronom** auquel il se rapporte : *Le père est* **bon**, — *ma mère est* **bonne**, — *elle est* **bonne**, — *nous sommes* **bons**.

La règle était la même en latin : *pater bonus*, *mater bona* (le père bon, la mère bonne).

636. L'adjectif qui se rapporte à **plusieurs noms** au singulier se met au **pluriel** : *Le riche et le pauvre sont* **égaux** *devant la loi.*

La règle était la même en latin : *pater et filius* **boni**; *mater et filia* **bonæ** (le père et le fils *bons*; la mère et la fille *bonnes*).

Si les noms sont de **différents genres,** l'adjectif se met au **masculin pluriel** : *Le père et la mère sont* **prudents.**

La règle était la même en latin : *pater et mater* **boni** (le père et la mère bons).

637. Après deux noms unis par la conjonction *ou*, l'adjectif s'accorde avec le dernier nom quand il ne qualifie réellement que ce dernier. Ex. : *Les colonnes se construisent en* bois **ou** *en* pierre **très dure.**

Digitized by Google

Mais, si l'adjectif qualifie les deux noms, il s'accorde avec les deux : *Les Lapons se nourrissent de* chair **ou** *de* poisson **crus**.

638. Après deux noms unis par *de* l'adjectif s'accorde selon le sens avec le premier nom ou avec le second; ainsi l'on dira : *Des robes de soie* **traînantes** et *des robes de soie* **légère**. — *Des bas de coton* **bleus**, et *des bas de coton* **écru**.

639. La règle est la même après un nom collectif; ainsi l'on dira : *Un groupe de maisons* **désagréable** *à la vue* et *un groupe de maisons* **construites** *en briques*. — *Une multitude de poissons* **considérable** et *une multitude de poissons* **morts**.

Mais après les locutions collectives *assez de*, *beaucoup de*, *la plupart*, *la plus grande partie*, etc., l'adjectif s'accorde toujours avec le complément : *Assez de gens sont* **misérables** ; *beaucoup d'insectes sont* **nuisibles** *aux récoltes*, etc.

640. Quand deux ou plusieurs noms marquent une gradation, et qu'on veut plus spécialement fixer l'attention sur le dernier, on donne à l'adjectif le genre et le nombre de ce dernier nom : *Condé montra à Rocroy* un courage, un sang-froid, une audace **étonnante**.

641. **Adjectifs composés**. — Lorsqu'un adjectif est composé de deux adjectifs (ou d'un adjectif et d'un participe), les deux parties s'accordent avec le nom : *Des poires aigres-douces*, *des roses fraîches écloses*.

Mais si le premier adjectif qualifie le second, il reste invariable : *Ces personnages étaient* **court** vêtus (c'est-à-dire **courtement** *vêtus*) ; *une fille* **nouveau**-*née*; *une brebis* **mort**-*née*.

On écrit cependant : *les premier***s**-*né***s**, *les dernier***s**-*né***s**, les *nouveau***x** *venu***s**.

642. Les adjectifs employés adverbialement, comme dans

Digitized by Google

les expressions *parler* **haut**, *marcher* **droit**, *crier* **fort**, etc., sont naturellement invariables : *Elles chantent* **juste** ; *cette fleur sent* **bon**, etc.

643. Nous avons vu (§ 167) que les adjectifs précédés de l'article servent à former de nouveaux substantifs, comme *le* **beau**, le **vrai**, le **juste**, etc. Ces substantifs sont toujours invariables.

Il ne faudrait pas abuser de ce mode de formation, beaucoup moins fréquent dans notre langue moderne que dans les grands écrivains d'autrefois.

Ainsi Corneille a dit : *Ces cruels* **généreux**, *perfide* **généreux**, *ce* **superbe**, *cette* **inexorable**, *adorable* **cruelle**, etc.

Racine : *Vivre comme un* **silencieux** ; *Pouvez-vous d'un* **superbe** *oublier les mépris?* etc.

644. Après l'expression **avoir l'air**, l'adjectif s'accorde, d'après le sens, avec le mot **air** ou avec le substantif précédent. Ainsi l'on pourra dire : *Cette femme a l'air* **contente** ou **content**; parce que l'adjectif *content* peut s'appliquer aussi bien à la *femme* qu'à l'*air*. — Mais on dira : *Cette femme a l'air* **sourde**, parce que *sourde* ne peut s'appliquer qu'à la *femme*.

645. Remarque. — Plusieurs adjectifs, selon qu'ils sont placés avant ou après le nom, prennent une signification différente ; en voici quelques exemples :

Air faux, c'est-à-dire hypocrite, dissimulé. — **Faux air**, c'est-à-dire apparent.

Écrivain méchant, c'est-à-dire mordant. — **Méchant écrivain**, c'est-à-dire sans talent.

Homme bon, c'est-à-dire qui a de la bonté. — **Bon homme**, c'est-à-dire qui a de la bonhomie, de la naïveté.

Homme brave, c'est-à-dire courageux. — **Brave homme**, c'est-à-dire bon et obligeant.

Homme grand, c'est-à-dire de haute taille. — **Grand homme**, c'est-à-dire supérieur aux autres.

Digitized by Google

Homme honnête, c'est-à-dire poli. — **Honnête homme**, c'est-à-dire qui a de la probité.

Homme pauvre, c'est-à-dire qui n'est pas riche. — **Pauvre homme**, c'est-à-dire qui inspire de la pitié.

Livre triste, c'est-à-dire qui porte à la tristesse. — **Triste livre**, c'est-à-dire mauvais.

Mer haute, c'est-à-dire quand la marée est montée. — **Haute mer**, c'est-à-dire la mer loin du bord.

Termes propres, c'est-à-dire convenables au sujet. — **Propres termes**, c'est-à-dire les mêmes termes sans y rien changer.

Voix commune, c'est-à-dire sans distinction. — **Commune voix** (*d'une*), c'est-à-dire à l'unanimité.

Remarques sur l'accord de quelques adjectifs.

646. L'adjectif **nu** dans les locutions telles que *nu-pieds*, *nu-tête*, etc., est invariable et s'unit au nom par un trait d'union.

Dans tout autre cas, il s'accorde avec lui en genre et en nombre : *les pieds* **nus** ; *la tête* **nue** ; *la* **nue** *propriété* (c'est-à-dire la propriété d'un bien sans les revenus).

L'ancien français ne connaissait point cette règle, et l'on trouve encore au dix-septième siècle : *Il est* nus *pieds, elle est* nues *jambes. Elle y alla* **nus** *pieds, comme toutes les religieuses* (Racine). — *Madame de Guitaut était* **nues** *jambes et avait perdu une de ses mules* (Sévigné).

647. L'adjectif **demi** placé devant le nom est invariable et s'unit avec lui par un trait d'union : *Une* **demi**-*livre*, *une* **demi**-*heure*.

Placé après le nom, il s'accorde en genre, mais garde toujours le singulier : *Une livre et* **demie**, *deux heures et* **demie**.

Demi placé après un nom au pluriel reste au singulier, parce qu'il s'accorde en réalité avec le substantif sous-entendu pris au singulier : *Deux heures et demie*, c'est-à-dire *deux heures et une demi-heure*.

Digitized by Google

On dit avec *demi* invariable *midi et* **demi,** *minuit et* **demi**, c'est-à-dire *demi*-heure après midi, après minuit.

Remarque. — **Demi** employé comme nom est du masculin : *Deux* **demis** *valent un entier;* mais quand ce mot signifie la moitié de l'heure, il est du féminin : *Cette horloge sonne les* **demies**.

Cette règle n'existait pas dans l'ancienne langue, on faisait toujours accorder *demi* :

Demie *Espagne vous velt* (veut) *enfin doner.* (Chanson de Roland.)

Se fust (fût-elle) **demie** *morte.* (Berte.)

Marcher d'une **demie** *lieue devant quelqu'un.* (Montaigne.)

648. **Mi** et **semi** sont des adverbes employés comme préfixes et par conséquent toujours invariables : *la* **mi**-*janvier*, *la* **mi**-*carême*, *à* **mi**-*jambe*, *des fleurs* **semi**-*doubles*, etc.

649. L'adjectif **feu** (*défunt*) placé avant l'article ou un adjectif déterminatif est invariable : **Feu** *la reine*, **feu** *ma mère*.

Placé après l'article ou un adjectif déterminatif, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom : *la* **feue** *reine*, *votre* **feue** *mère*.

Autrefois cet adjectif s'accordait toujours avec le nom :

Eu esgard memement à son contract de mariage et testament de **feue** *sa femme.* (Pasquier.)

Feue *de très recommandable mémoire madame l'archiduchesse d'Autriche.* (Cérémon. de France.)

Je vous avertis que c'est **feue** *ma bonne amie.* (Balzac.)

650. Les participes passés **ci-joint**, **ci-inclus**, qui forment une sorte d'adjectif composé, restent invariables :

1° Au commencement de la phrase : **Ci-joint** *la lettre de votre père*; **ci-inclus** *les pièces du contrat.*

2° Au milieu de la phrase, quand le nom qui suit est employé sans article ou sans adjectif déterminatif : *Vous trouverez* **ci-joint** *copie de sa lettre.*

Dans tout autre cas il y a accord : *Les pièces* **ci-jointes**

Digitized by Google

sont précieuses. — *Vous trouverez* **ci-incluse** *la copie du traité.*

La règle est la même pour *approuvé*, *attendu*, *excepté*, *non compris*, *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu* (voyez Syntaxe des participes, § 845).

651. **Franc**, dans *franc de port*, est invariable lorsqu'il précède le substantif : *Vous recevrez* **franc de port** *la lettre que je vous envoie.*

Placé après le substantif, il s'accorde : *Cette lettre est* **franche** *de port.*

On dit de même : **haut** *la main* et *la main* **haute**. — **Plein** *la maison* et *la maison* **pleine**. — **Sauf** *ma mère* et *ma mère* **sauve** (c'est-à-dire *exceptée*, etc.).

652. **Grand** reste invariable dans quelques locutions, telles que *grand'*mère, *grand'*messe, *grand'*chose, *grand'*rue, *grand'*salle, *grand'*route, *grand'*peur, *grand'*faim, *mère-grand*, etc. (voyez § 315).

653. **Possible**, précédé de *le plus*, *le moins*, *le mieux*, etc., forme une locution adverbiale et reste invariable : *Il a rassemblé* **le plus** *de livres* **possible**.

Il s'accorde dans tous les autres cas : *Il a éprouvé tous les malheurs* **possibles**.

Possible a été employé adverbialement au dix-septième siècle :

Pour aller au-devant d'un mal qui n'arrivera **possible** *jamais.* (Balzac.)

Notre mort
(*Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères*)
Ne tardera **possible** *guères.* (La Fontaine.)

De là son invariabilité.

654. **Proche** peut indifféremment s'employer comme adjectif ou comme locution prépositive : *Les maisons* **proches** *de la rivière sont humides.* — *Les maisons qui sont* **proches** *de la ville.*

Mais quand *proche* est construit avec un autre verbe que le verbe *être*, il est toujours invariable : *Nous bâtissons des maisons* **proche de** *l'octroi.*

Digitized by Google

655. Les substantifs employés comme adjectifs pour désigner certaines couleurs restent invariables : *des étoffes* **noisette** ; *des robes* **olive** ; *des gants* **paille** ; *des rubans* **marron.**

Deux adjectifs réunis pour désigner certaines couleurs restent invariables : *Des cheveux* **châtain** *clair ; des yeux* **bleu** *foncé ; une barbe* **blond** *cendré.*

Dans les expressions telles que *châtain clair*, *bleu foncé*, etc., le premier terme est un adjectif pris substantivement, d'où l'invariabilité.

II. Complément de l'adjectif.

656. On appelle *complément d'un adjectif* le mot qui complète le sens de cet adjectif, à l'aide des prépositions *de*, *à*, etc. Ainsi — dans *avide* **de louanges,** *utile* **à l'homme** — *de louanges* est le complément de *avide* ; *à l'homme*, le complément de *utile*.

Nous avons déjà vu que les Latins exprimaient par les diverses terminaisons des cas les rapports que nous exprimons à l'aide de nos prépositions. Ainsi ils disaient : 1° avec le génitif : *Avidus laud* **um**, *avide* **de louanges** ; *cupidus viden* **di**, *curieux* **de voir** ; 2° avec le génitif ou le datif : *similis patr* **is** ou *patr* **i**, *semblable* **au père** ; 3° avec le datif : *id* **mihi** *utile est, cela* **m'***est utile ; aptus na* **tando**, *propre* **à nager** ; — 4° avec l'ablatif : *dignus lau* **de**, *digne* **de louange** ; etc.

Le complément de l'adjectif peut être aussi un infinitif : *curieux de* **voir**, *habile à* **prévoir**, *propre à* **vaincre**, etc. Avec la préposition *à*, l'infinitif a tantôt le sens actif, tantôt le sens passif. Ainsi le sens est actif dans : *habile à* **prévoir** *le mauvais temps*, *propre à* **vaincre** *l'ennemi*, *homme enclin à* **railler** *les autres*, etc. ; — le sens est passif dans : *chose admirable à* **voir**, *chose utile à* **dire**, *facile à* **comprendre**, *difficile à* **dissimuler**, etc.

Le latin marquait ces diverses nuances de la pensée en employant le supin en *u* pour le sens passif : *mirabile* **visu**, *utile* **dictu**, *facile* **intellectu**, etc., et le gérondif ou le participe futur en *dus*, *da*, *dum* pour le sens actif.

Quand l'adjectif est au comparatif, il s'unit à son complément par la conjonction *que* : *Il est plus savant* **que** *Pierre.*

Digitized by Google

Quand le complément est un nom de nombre, on emploie **de** : *Il est plus grand* **de** *deux doigts; on résista plus* **de** *six mois.*

La première construction rappelle le latin *Paulus est doctior quam Petrus*, et la seconde : *Paulus est doctior* **Petro.**

657. Quand deux adjectifs veulent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément; ainsi l'on peut dire : *Ce fils est* **utile** *et* **cher** *à sa mère*, parce que l'on dit *être utile* à *quelqu'un*, *être cher* à *quelqu'un*.

Mais on ne pourrait dire : *Ce fils est* **utile** *et* **chéri de** *sa mère*, parce qu'on ne dit pas *être utile* **de** *quelqu'un*; il faut, dans ce cas, développer la proposition et dire : *Ce fils est utile* **à** *sa mère et il* **en** *est chéri.*

SECTION II

ADJECTIFS NUMÉRAUX

I. Adjectifs numéraux cardinaux.

658. Les noms de nombres cardinaux sont invariables : *Le serviteur des* **Onze**; *la commission* des **Trente**.

Il faut en excepter *un*, *vingt* et *cent*.

Un fait au féminin **une** : *Deux coffres et* **une** *boîte.*

659. **Vingt** et **cent** ne varient point comme genre, mais ils peuvent, dans certains cas, varier comme nombre.

Vingt et *cent* prennent un *s* lorsqu'ils sont précédés d'un autre nombre qui les multiplie : *quatre-***vingts** *hommes*, *deux* **cents** *soldats.*

Mais ils sont invariables quand ils sont eux-mêmes suivis d'un autre nom de nombre : *quatre-***vingt**-*trois*, *deux* **cent** *trente.*

Ils sont encore invariables lorsqu'ils sont employés comme adjectifs numéraux ordinaux : *Page quatre-***vingt**, *l'an huit* **cent** (c'est-à-dire page quatre-*vingtième*, l'an huit *centième*).

Digitized by Google

Nous avons vu (§ 326) que nos pères comptaient par vingtaines, comme on compte encore aujourd'hui par centaines. Cette habitude de regarder *vingt* et *cent* comme des unités particulières et non comme des nombres pluriels de leur nature a amené cette addition de l'*s* dans *quatre-vingt***s**, *quinze-vingt***s**, *deux cent***s**, *trois cent***s**, etc. Suivis d'un autre nom de nombre, ces mots ne sont plus considérés comme des unités et suivent la règle générale; de là leur invariabilité.

660. **Mille** est invariable : *la retraite des Dix* **mille**. Mais il change de forme quand il exprime la date de l'année, le millésime : on l'écrit alors *mil* : *l'an* **mil** *huit cent soixante-quinze.*

On écrit *mille* en parlant des années qui ont précédé l'ère chrétienne : *Saül mourut l'an* **mille** *quarante avant Jésus-Christ.*

Nous avons vu au § 327 l'origine du mot *mil*, qui n'est point une abréviation de *mille*.

Mille, mesure de chemin, est substantif et prend la marque du pluriel : *Deux* **milles** *d'Angleterre font un peu plus de trois kilomètres.*

661. Remarque. — Les noms de nombre servent quelquefois à exprimer une quantité vague et indéterminée : *J'ai* **deux** *mots à vous dire; on l'a répété* **vingt** *fois;* **mille** *l'ont déjà fait;* **mille** *pourraient le faire.*

II. Adjectifs numéraux ordinaux.

662. Les adjectifs ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent : *les* **premières** *maisons; la* **seconde** *ville; la* **trentième** *année du règne de Louis XIV.*

Les adjectifs ordinaux indiquent l'ordre, le rang; mais par exception on emploie les nombres cardinaux pour désigner le rang d'un souverain dans une dynastie, les jours du mois, l'heure, le chapitre d'un livre, etc. : *Le* **deux** *avril, le* **trois** *juillet* (non *le* **deuxième** *avril, le* **troisième** *juillet*); *Charles* **douze** (non *Charles le* **douzième**); *il est* **trois** *heures* (et non pas la *troisième heure*); *chapitre* **quatre** (et non pas *chapitre quatrième*).

Digitized by Google

663. Toutefois l'adjectif *premier* fait exception dans deux cas, ou plutôt représente seul la règle (*François* **premier**, *le* **premier** *juillet*), et n'a point été supplanté par *un*.

Les Latins n'admettaient pas cet emploi des nombres cardinaux à la place des nombres ordinaux ; ils auraient dit : *Secundo die mensis Martii anno post Christum natum millesimo octingentesimo octogesimo septimo* (mot à mot : Le second jour du mois de mars, l'an après la naissance du Christ millième huit centième quatre-vingtième septième) ; tandis que nous disons en français : *Le deux mars de l'an mil huit cent quatre-vingt-sept de notre ère.*

SECTION III

ADJECTIFS POSSESSIFS

664. Les adjectifs possessifs se répètent devant tous les noms qu'ils déterminent : **Mon** *repos*, **mon** *bonheur semblaient être affermis.*

Devant plusieurs adjectifs, lorsque ces adjectifs se rapportent à des personnes ou à des choses différentes, représentées par un seul nom, il faut répéter l'adjectif possessif : **Notre** *bonne et* **notre** *mauvaise fortune.*

La répétition n'a pas lieu lorsque les adjectifs qualifient la même personne ou la même chose : **Nos** *belles et fertiles plaines.*

665. Les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, etc., se remplacent par l'article quand il s'agit d'une chose inséparable de la personne, et quand le sens de la phrase indique clairement le possesseur. Ex. : *J'ai* **la** *jambe enflée; J'ai mal à* **la** *tête* (et non pas *ma* jambe, *ma* tête).

Mais il faut dire : *Il a perdu* **sa** *fortune*, parce que *fortune* n'exprime point une chose inséparable de la personne.

666. Quand le possesseur est indiqué par le pronom réfléchi *se*, l'article est de rigueur à la place de l'adjectif possessif : *Il s'arrache* les *cheveux*. Rarement on supprime *se* : *Il arrache* **ses** *cheveux*.

Digitized by Google

667. Quand l'objet possédé appartient à une personne et non à un être inanimé, on emploie *son*, *sa*, *ses* : *J'aime* **Henri**, *mais je connais* **ses** *défauts*.

Dans tous les autres cas, on emploie ordinairement **en** suivi de l'article défini : *Si je vous parle de ces fruits, c'est que* **j'en** *connais* **la** *saveur*.

668. Le nom de l'objet possédé précédé de **leur** se met tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon que le nom contient l'idée de singulier ou de pluriel.

Ex. : *Ces deux jeunes gens ont perdu* **leur père** (ils sont *frères*, autrement on écrirait *leurs pères*).

Les villageois sortent de **leurs maisons** (*les maisons* d'eux).

Mon père et ma mère sortent de **leur maison** (*la maison* d'eux).

669. Quand le nom précédé de **leur** est un **nom abstrait**, il se met ordinairement au singulier. Ex. : *Les louanges qu'on donne aux gens en place doivent peu flatter* **leur amour-propre**.

Cependant on dirait bien : *Alors les pécheurs verront éclater aux yeux de tous* **leurs haines, leurs jalousies**.

SECTION IV

ADJECTIFS INDÉFINIS

670. **Chaque** étant un adjectif et **chacun** étant un pronom, on ne doit point employer *chaque* sans le faire suivre d'un nom : **Chaque** *pays a ses usages*.

Il ne faut donc pas dire : *Ces fruits valent un franc* **chaque**, mais *un franc* **chacun**.

671. **Même** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif, et par conséquent variable, lorsqu'il se rapporte à un nom ou à un pronom : *Les* **mêmes** *hommes, les hommes eux*-**mêmes**.

Digitized by Google

Remarque. — **Même** se met au singulier avec *nous*, *vous* (*nous*-même, *vous*-même), quand ces pronoms ne représentent qu'une seule personne. Ex. : *Monsieur, vous l'avez dit vous-***même**.

672. **Même** est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un verbe ou un adjectif : *Les mères aiment* **même** *les défauts de leurs enfants. — Le citoyen doit obéir aux lois,* **même** *injustes. — Ils immolèrent les femmes et* **même** *les enfants. — Les plus sages* **même** *sont souvent surpris.*

Même est encore adverbe quand il est placé après plusieurs substantifs : *Les vieillards, les femmes, les enfants* **même** *furent égorgés.*

673. Quand le sens permet de placer **même** avant ou après le nom auquel il se rapporte, on peut l'employer indifféremment avec ou sans accord. Ex. :

Un éclat qui le rend respectable aux dieux **même**. (Racine.)

On peut dire : *même aux dieux* ou *aux dieux eux-mêmes.*

Ces règles n'étaient pas observées dans notre ancienne langue. Ainsi l'on trouve avec *même* invariable :

*Les immortels eux-***même** *en sont persécutés.* (Malherbe.)

Ainsi par les lois **même** *en mon pouvoir remise,*
Je me donne au monarque à qui je fus promise. (Corneille.)

*Eux-***même** *ils détruiront cet effroyable ouvrage.* (Voltaire.)

Au dix-septième et au dix-huitième siècle on a parfois écrit avec *s* l'adverbe *même.*

... La naïveté,
Dont **mêmes** *au berceau les enfants te confessent.* (Malherbe.)

Ici dispensez-moi du récit des blasphèmes
Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter **mêmes**. (Corneille.)

Que si **mêmes** *un jour le lecteur gracieux.* (Boileau.)

On disait au dix-septième siècle *même* devant le substantif, dans le sens qu'il a aujourd'hui placé après :

Sais-tu que ce vieillard fut la **même** *vertu* (Corneille) (pour *la vertu même*).

Dès le **même** *instant qu'elle sera dehors.* (Molière.)

Digitized by Google

Ce sont là les **mêmes** *paroles dont vous vous servez dans votre lettre.* (Sévigné.)

Le temps vient où la **même** *nature prend soin d'éclairer son élève.* (Rousseau.)

674. **Nul** placé devant le nom est toujours accompagné d'une négation : **Nul** *fleuve ne les arrête;* **nulle** *forteresse ne les effraie.* (Bossuet.)

Placé après le nom, il s'emploie sans négation et signifie sans effet, sans valeur : *Ce devoir est* **nul**; *cette opération est* **nulle.**

675. **Quelque** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif et par conséquent variable quand il se rapporte à un nom : **quelques** *hommes,* **quelques** *bonnes mères.*

Quelque est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il a, dans ce cas, le sens de *si* : **Quelque** *puissants que soient vos ennemis;* **quelque** *grands que vous soyez,* c'est-à-dire **si** *puissants que....,* **si** *grands que....*

676. Remarque. — **Quelque** ne modifie pas toujours l'adjectif qui le suit; ainsi on écrira avec un *s* : **quelques** *grands efforts qu'il ait faits;* **quelques** *vains lauriers que promette la guerre,* etc. Ici **quelque** modifie *efforts* et *lauriers.*

Quelque est encore adverbe et par conséquent invariable quand il est suivi d'un nom de nombre. Il a, dans ce cas, le sens d'*environ, à peu près : J'ai rencontré* **quelque** *vingt personnes; il vivait* **quelque** *cent ans avant Jésus-Christ* (c'est-à-dire *environ* vingt personnes, *à peu près* cent ans).

677. Il ne faut pas confondre *quelque* avec la locution *quel que,* qui s'écrit en deux mots et est toujours suivie d'un verbe au subjonctif : **Quel** *que* **soit** *votre bonheur;* **quelles** *qu'***aient été** *vos infortunes.* — Dans ce cas *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.

La plupart de ces distinctions subtiles entre *quelque* adjectif et *quelque* adverbe étaient ignorées de notre ancienne langue :

Digitized by Google

Les pécheurs, **quelques** *misérables qu'ils soient.* (Calvin.)

Quelques *bons qu'ils soient.* (Malherbe.)

... Et n'oser de ses feux,
Quelques *ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux.* (Corneille.)

Quelques *puissants qu'ils soient, je n'en ai point d'alarmes.* (Id.)

Quelques *méchants que soient les hommes.* (La Rochefoucauld.)

Quelques *profonds que soient les grands de la cour, ils ne peuvent cacher leur malignité.* (La Bruyère.)

De même devant les noms de nombre : *Le roi a été ici* **quelques** *trois ou quatre jours.* (Malherbe.) — *A* **quelques** *mille pas.* (Corneille.) — **Quelques** *huit jours.* (Id.) — **Quelques** *cinq semaines,* **quelques** *soixante ans.* (Racine.) — **Quelques** *neuf à dix mille hommes,* **quelques** *six cents écus.* (La Bruyère.)

678. **Tout** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif et par conséquent variable quand il se rapporte à un nom ou à un pronom : **toute** *femme; je les ai* **tous** *vus;* **toute** *honnête personne.*

Cependant on dira **tout** *Rome,* **tout** *Vienne,* comme on dit **tout** *Paris,* **tout** *Londres,* etc.; il y a ici accord par syllepse, c'est-à-dire accord avec l'idée plutôt qu'avec le mot exprimé : **tout** (*le peuple de*) Rome, **tout** (*le peuple de*) Vienne, etc.

Tout est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il a, dans ce cas, le sens de *quelque, tout à fait,* et doit toujours être suivi de l'indicatif : **Tout** *utile qu'elle est, la richesse ne fait pas le bonheur* (c'est-à-dire *quelque utile que,* etc.).

Ces mères sont **tout** *heureuses des succès de leurs fils* (c'est-à-dire *tout à fait* heureuses).

La maison **tout** *entière était vide.*

Dans le Nord on trouve des loups **tout** *blancs.*

Les vaisseaux sont **tout** *prêts et le vent nous appelle.*

On dit de même : *Ces gens sont* **tout** *yeux,* **tout** *oreilles.*

Le chien est **tout** *zèle,* **tout** *ardeur,* **tout** *obéissance.*

On la trouva **tout** *en pleurs.*

Des étoffes **tout** *laine,* **tout** *soie.*

Digitized by Google

Dans ces phrases les substantifs *yeux*, *oreilles*, *zèle*, *ardeur*, etc., jouent le rôle de qualificatifs.

679. Cependant, devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée, *tout* prend l'accord : *Elle est* **toute** *surprise; elles étaient* **toutes** *honteuses.*

Remarque. — Quand **tout** est placé devant un adjectif ou un participe, il peut selon le sens être adjectif ou adverbe. Ainsi dans ces phrases :

Ces fleurs sont **tout** *aussi fraîches qu'hier*, **tout** est adverbe et signifie *tout à fait. Ces fleurs sont* **toutes** *aussi fraîches qu'hier*, **tout** est adjectif et marque la totalité.

On écrira de même : *Ces femmes étaient* **tout** ou **toutes** *en pleurs.*

Ces dames sont **tout** ou **toutes** *aimables.*

Vos livres sont prêts et **tout** ou **tous** *reliés.*

Du reste on reconnaît que **tout** est *adjectif* quand on peut sans changer le sens le placer devant le nom : **Toutes** *ces fleurs....* **Toutes** *ces femmes....* **Toutes** *ces dames...*, etc.

680. **Tout** suivi de l'adjectif *autre* varie quand il se rapporte à un substantif exprimé ou sous-entendu : *Demandez-moi* **toute** *autre chose;* **toute** *autre femme eût été effrayée* (c'est-à-dire toute *chose* autre, toute *femme* autre).

Mais il reste invariable quand il se rapporte à *autre* et quand il est précédé ou suivi de *un*, *une* :

Londres est **tout** *autre chose que Paris* (c'est-à-dire une chose *tout à fait* autre);

Donnez-moi **une tout** *autre réponse;*

Pour vous, vous méritez **tout une** *autre fortune.*

Dans ces trois cas, *tout* signifie *tout à fait.*

L'ancienne langue faisait accorder *tout* avec son substantif, et ne l'employait jamais adverbialement.

Dieu ne se contente pas de demi-obéissance, ains la veut **toute** *entière.* (Lanoue.)

Ces biens sont conservés **tous** *entiers.* (Malherbe.)

Digitized by Google

J'ai cru que Mme de Coulange seroit **toute** *une autre personne.* (Sévigné.)

Elle vient **toute** *en pleurs vous demander justice.* (Corneille.)

Ceux que tu vois,... **tous** *parfaits qu'on les croit, sont le plus en danger.* (Id.)

Des choses **toutes** *opposées.* (La Bruyère.)

Je me suis livré à des tristesses **toutes** *humaines.* (Massillon.)

L'usage actuel ne s'est établi définitivement que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

681. **Tout** s'emploie aussi avec la signification de *chaque*; alors il n'est pas suivi de l'article :

Toute *peine mérite salaire;* **tout** homme *est sujet à la mort.*

Dans ce cas *tout* s'accorde avec le nom qui, d'après l'Académie, peut se mettre au singulier ou au pluriel : *à* **tout** *moment, de* **toute** *part, de* **toute** *sorte, de* **tout** *côté, à* **tout** *propos, de* **tout** *point, en* **tout** *point, en* **toute** *occasion, à* **toute** *heure,* etc. On dit aussi : *à* **tous** *moments, de* **toutes** *parts, de* **toutes** *sortes,* etc.

GALLICISMES

682. Dans certaines locutions l'adjectif se trouve employé seul par suite de l'ellipse de quelque nom. Ainsi :

Il fait *beau,* il fait *sec,* il fait *doux* (suppléez *temps*).

Rendez-lui *la pareille* (*la même* chose).

Il m'en a conté de *bonnes* (suppléez *histoires*).

J'en ai appris de *belles.*

Il a fait des *siennes* (de ses *folies*).

Nous avons fait des *nôtres* (de nos *fantaisies*).

Il a recommencé de plus belle (d'une plus *belle manière*).

En voici bien d'*une autre* (d'une autre *sorte*).

Il n'en fait pas d'*autres* (il fait souvent de *pareilles sottises*).

J'en ai vu bien d'*autres* (d'autres *choses encore plus extraordinaires*).

Vous me *la* baillez *belle, bonne* (une belle, une bonne *histoire*).

Vous l'avez *belle* (*l'occasion*).

Vous l'avez échappé, manqué *belle* (*une circonstance* bonne ou mauvaise).

(Voyez Gallicismes, page 459.)

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SYNTAXE DU PRONOM

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

683. Le même pronom répété plusieurs fois dans une phrase doit toujours représenter le même nom. Ainsi on ne dira pas : *Samuel offrit son holocauste à Dieu et* **il** *lui fut si agréable qu'*__il__ *lança la foudre contre les Philistins.*

Le premier **il** rappelle *holocauste*, le second rappelle *Dieu* Le même pronom représente donc deux noms différents, ce qui est contraire à la règle. Il faut dire : *Samuel offrit son holocauste à Dieu,* **qui** *le trouva si agréable qu'*__il__ *lança la foudre contre les Philistins.*

La phrase suivante est aussi incorrecte : **On** *trouve dans ce livre des pages qu'*__on__ *a négligées;* parce que le premier **on** désigne le *lecteur*, le second désigne l'*auteur*. Il faut dire, en tournant par le passif : **On** *trouve dans ce livre des pages* **qui** *ont été négligées.*

684. Si l'emploi du pronom donne lieu à une équivoque, il faut adopter une autre tournure. Ainsi dans cette phrase : *Racine a imité Sophocle dans tout ce qu'*__il__ *a de beau,* l'emploi de **il** est vicieux, parce que **il** peut également rappeler Racine et Sophocle. En disant : *Racine a imité Sophocle dans tout ce que* **celui-ci** *a de beau,* l'équivoque disparaît.

685. Le pronom ne peut représenter un nom pris dans un sens indéterminé. Ainsi l'on ne dira pas : *Je vous fais* **grâce** *et* **elle** *est méritée; Quand on est en* **santé**, *il faut* **la** *conserver; Il m'a reçu avec* **politesse qui** *m'a charmé.*

Digitized by Google

Mais on dira, en employant ces noms dans un sens déterminé : *Je vous accorde* **votre grâce** *et* **elle** *est méritée; Quand on a* **la santé,** *il faut* **la** *conserver; Il m'a reçu avec* **une politesse qui** *m'a charmé.*

Cependant le pronom peut représenter un nom indéterminé dans certaines expressions qui offrent à l'esprit un sens très précis. Ex. : *Il n'y a point de* **douleur que** *le temps n'apaise.* — *Il n'a pas besoin de* **garde qui** *veille à la porte de son palais.* — *Il agit en* **homme qui** *sait ce qu'il fait.* Etc., etc.

Jusqu'au dix-septième siècle on a pu faire rapporter un pronom personnel à des substantifs employés d'une manière indéfinie :

> ... Les moyens d'abord m'ont fait *horreur*,
> Mais je saurai *la* vaincre.... (Corneille.)

SECTION I

PRONOMS PERSONNELS

686. Les pronoms personnels peuvent être employés comme sujets ou comme compléments; mais leur forme varie suivant l'emploi qu'on en fait dans la phrase.

Je, tu, il, ils sont toujours employés comme sujets.

Elle, nous, vous, elles sont tour à tour employés comme sujets ou comme compléments.

Me, te, se, le, la, les, ses sont employés comme compléments directs ou indirects.

Moi, toi, lui, eux, leur, soi, en, y s'emploient ordinairement comme compléments indirects.

Mais cette règle générale souffre de nombreuses exceptions.

I. Du pronom personnel employé comme sujet.

687. Quand le pronom remplace deux ou plusieurs noms de personnes grammaticalement différentes, il se met à la première personne, s'il y en a une; sinon il se met à la

Digitized by Google

deuxième : *Vous, lui et moi,* **nous** *sommes fort âgés; — toi et lui,* **vous** *êtes malheureux.*

Les Latins disaient de même, mais en nommant la première personne d'abord : *Ego et tu valemus* (*Moi* et *vous*, nous nous portons bien). C'est le contraire en français.

688. Quand deux ou plusieurs propositions qui se suivent ont le même pronom pour sujet, on peut répéter le pronom devant chaque verbe, ou ne l'exprimer que devant le premier.

689. On répète ordinairement le pronom devant chaque verbe :

1° Quand on veut donner plus d'énergie à la pensée. Ex. : **Je** *cours,* **je** *l'appelle,* **je** *le supplie de revenir; il ne me répond pas.* — **Il** *dort le jour,* **il** *dort la nuit et profondément,* **il** *ronfle en compagnie.* (La Bruyère.)

2° Quand les propositions sont liées par d'autres conjonctions que *et, ni, ou.* Ex. : **Il** *est savant quoiqu'***il** *soit bien jeune.* — **Tu** *peux nous obliger, mais* **tu** *ne le veux pas.*

3° Quand deux propositions se suivent, et que l'une est négative et l'autre affirmative. Ex. : **Vous** *ne l'estimez pas et* **vous** *le suivez.* — **Vous** *ne travaillez pas et* **vous** *voulez des succès.*

690. On ne répète pas le pronom :

1° Quand les propositions sont juxtaposées. Ex. : **Il** *s'arrache les cheveux, se roule sur le sable, reproche aux dieux leur rigueur, appelle en vain à son secours la cruelle mort.* (Fénelon.)

Elle *bâtit un nid, pond, couve et fait éclore.* (La Fontaine.)

2° Quand les propositions sont coordonnées par une des conjonctions *et, ni, ou.*

Ex. : **Je** *plie et ne romps pas.* (La Fontaine.)

Il *ne boit ni ne mange.*
Je *vivrai sans reproche ou périrai sans honte.* (Corneille.)

Digitized by Google

Dans l'ancienne langue, le pronom sujet était souvent supprimé : *Et prieray le lecteur.* (H. Estienne.) *Et plus vous criez haut, plus estes gens de bien.* (Ronsard.) *Et ne vous doit chaloir ni de qui, ni combien.* (Id.) *Trois jours y avoit.* (Montaigne.)

Ces suppressions se retrouvent encore aujourd'hui dans le langage populaire : *faut pas mentir* ; *tant y a que...*, etc.

691. Les pronoms *je*, *tu*, *il*, *me*, *te*, *le*, *se* sont des proclitiques, c'est-à-dire des mots *atones* ou faiblement *accentués* qui se lient dans la prononciation avec le mot qui les suit : *je* lis, *il* arrive, il *m'*observe, etc. — *Moi*, *toi*, *lui*, *eux*, *soi* sont, au contraire, des mots fortement accentués qui peuvent remplacer *je*, *tu*, *il*, *me*, etc., quand on veut donner à la phrase plus de relief et d'énergie; de là l'usage si varié de ces pronoms.

692. **Moi, toi, lui, eux, soi** s'emploient comme sujets :

1° Quand ils sont mis en apposition devant un pronom de la même personne. Ex. : **Toi** *tu travailles et* **moi** *je joue; je vous le dis*, **moi**.

2° Quand ils sont unis avec un substantif. Ex. : *Mon avocat et* **moi** *sommes de cet avis.*

3° Pour marquer une opposition : **Lui** *pense ainsi, mais* **eux** *pensent autrement.*

4° Dans les propositions elliptiques. Ex. : *Pensez-vous comme* **moi**? (s.-ent. *je pense*).

Moi, *le faire empereur!* (Racine.)

Contre tant d'ennemis que vous reste-il? **Moi**. (Corneille.)

On a souvent besoin d'un plus petit que **soi**. (La Fontaine.)

5° Quand ils sont accompagnés d'un adjectif comme *même* ou *seul*. Ex. : **Lui-même** *a refusé;* **Eux** *seuls n'ont pas travaillé.*

De même que le latin réservait *ego*, *tu* pour le sujet, et *me*, *te* pour le régime, notre vieille langue observait rigoureusement cette distinction : elle employait *je*, *tu*, *il* pour le sujet, — *me*, *te*, *le* pour le régime direct, — *moi*, *toi*, *soi* pour le régime indirect. Tandis que nous disons, par une méprise étrange : **moi** *qui lis*, **toi** *qui chantes*, **lui** *qui vient*, mettant ainsi le régime à la place du sujet, l'ancien français, fidèle

Digitized by Google

au latin, disait correctement : **je** *qui lis*, **tu** *qui chantes*, **il** *qui vient*, etc. C'est seulement à partir du treizième siècle que s'obscurcit la distinction du sujet et du régime, et que la confusion commence; nous n'avons plus aujourd'hui de forme spéciale pour le sujet, puisque dans certains cas nous le rendons par *je*, *tu*, *il* (*je* loue, *tu* manges, etc.), et dans d'autres par *moi*, *toi*, *lui* (votre ami et **moi sommes** venus vous voir) : mais un débris de l'ancien usage est resté dans la formule de pratique : « **Je** soussigné **déclare...** ».

693. Les pronoms personnels employés comme sujets se placent ordinairement avant le verbe, excepté :

1° Quand on interroge : *Entendez*-**vous**? *viens*-**tu**? *Aime-t*-**il**?

Nous avons vu (§ 386) pourquoi on ajoutait un *t* dans *aime*-t-*il?*

2° Dans les phrases exclamatives : *Est*-**il** *paresseux! Sommes*-**nous** *étourdis! Chante-t*-**il** *bien!*

3° Dans les expressions : *fussé*-**je**, *dussé*-**je**, *puissé*-**je**, *dût*-**il**, etc.

Nous avons vu (§ 382) pourquoi l'*e* muet se changeait en *é* fermé dans *fussé-je*, *dussé-je*, etc.

4° Dans les incises : *dit*-**il**, *répondit*-**il**, *s'écria-t*-**il**, etc.

694. Quand le verbe est accompagné d'un des mots *aussi*, *encore*, *peut-être*, *toujours*, *en vain*, etc., on peut placer le pronom soit après, soit avant le verbe.

Ainsi l'on peut dire également : **Aussi** *est*-**il** *votre ami;* **peut-être** *avez*-**vous** *tort;* **en vain** *l'affirme-t*-**il**; ou : **Aussi il** *est votre ami;* **peut-être vous** *avez tort;* **en vain il** *l'affirme*. Mais le premier tour est plus élégant.

Pour empêcher un concours de sons désagréables, on évite quelquefois de mettre le pronom *je* après le verbe. Ainsi au lieu de dire : *cours-je? dors-je? mens-je?* on dit mieux : *est-ce que je cours? est-ce que je dors? est-que je mens?*

695. Remarque. — Dans les phrases interrogatives les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles* se placent après le verbe, même quand le sujet du verbe est exprimé : *Votre* **ami** *est*-**il** *arrivé?*

Ce pléonasme se rencontre aussi dans les diverses tour-

Digitized by Google

nures où le pronom est placé après le verbe : *Cet* **enfant** *est*-**il** *paresseux!* **Rome** *dût*-**elle** *périr! Aussi mon* **père** *est*-**il** *votre ami.*

Quelquefois, au contraire, le pronom est exprimé le premier : **Il** *s'affaiblissait, ce grand pr*ince.

II. Du pronom personnel employé comme complément.

696. Les pronoms *me, te, se, le, la, les, lui, leur* employés comme compléments se placent ordinairement avant le verbe.

Ex. : *Il* **me** *voit; il* **lui** *parle, il* **se** *loue*, etc.

Les pronoms *moi, toi, soi, eux, elles* se placent ordinairement après le verbe.

Ex. : *Tu ne penses qu'à* **toi**, *vous songerez à* **moi**, *à* **eux**, *à* **elles**.

697. Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom complément de l'infinitif se place d'ordinaire immédiatement avant cet infinitif.

Ex. : *Je viens* **vous** *chercher; il peut* **vous** *punir.*

Mais le pronom précède toujours *fait* suivi d'un infinitif.

Ex. : *Il* **nous** *fait venir; il* **m**'*a fait appeler.*

On sait qu'en ce cas (voy. § 365) *fait* est un véritable auxiliaire.

Au dix-septième siècle on mettait presque toujours le pronom avant le premier des deux verbes. Ex. :

Ta perte cependant **me** *va désespérer.* (Corneille.)

Quel profane, en ces lieux, **s'***ose avancer vers nous?* (Racine.)

Soleil, je **te** *viens voir pour la dernière fois.* (Id.)

698. Si le verbe est à l'impératif, le pronom *complément* le suit quand le sens est affirmatif, et le précède quand le sens est négatif. Ex. : *Suivez*-**nous**. — *Ne* **nous** *suivez pas.*

Si le verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct, l'autre indirect, le complément direct se place le premier. Ex. : *Dites*-**le**-*moi.* — *Montrez*-**la**-*lui.*

Mais quand le sens est négatif, le complément indirect s'é-

Digitized by Google

nonce le premier : *Ne* **me** *le dites pas.* — *Ne* **nous** *la montrez pas.*

Lui et *leur* font exception et se placent après le pronom employé comme complément direct. Ex. : *Ne le* **lui** *dites pas; Ne la* **leur** *montrez pas.*

699. Quand il y a deux ou plusieurs verbes de suite à l'impératif, on peut mettre le pronom complément avant le dernier verbe.

Ex. : *Va, cours, vole et* **nous** *venge.* (Corneille.)

*Polissez-***le** *sans cesse et* **le** *repolissez.* (Boileau.)

700. Quand *moi, toi* sont placés après un impératif et suivis de *en* ou *y*, on les remplace ordinairement par *me, te* dont l'*e* muet est alors élidé. Ex. : *J'aime les fleurs, donne-***m'***en.* — *Je veux voir la campagne, mène-***m'***y.*

701. Quand le même pronom est complément de plusieurs verbes qui se suivent, il faut répéter le pronom après chaque verbe. Ex. :

Son visage odieux **m'***afflige et* **me** *poursuit.* (Racine.)

Mais si les verbes sont à un temps composé, on peut n'exprimer le pronom complément qu'avec le premier verbe.

Ex. : *Il* **m'***a loué et encouragé; Nous* **l'***avons protégé et secouru.*

702. Lorsque le même pronom figure à la fois comme complément direct et comme complément indirect, il faut répéter ce pronom. Ainsi l'on ne dira pas : *Il* **m'***a vu et parlé*, mais *il* **m'***a vu et il* **m'***a parlé;* parce que les verbes *voir* et *parler* demandent un complément différent.

703. Les pronoms compléments peuvent, comme les pronoms sujets, former pléonasme avec le nom qu'ils représentent. Ex. : **Le** *voilà donc mort ce grand* **ministre**!

Le **bien**, *nous* **le** *faisons; le* **mal**, *c'est la fortune.* (La Fontaine.)

Digitized by Google

III. Observations sur l'emploi de certains pronoms.

704. Les pronoms *le*, *la* ne s'élident pas d'ordinaire quand ils sont placés après le verbe; par exemple dans *faites*-**le**, *portez*-**la**. On prononce alors comme s'il y avait *faites*-**leu**.

705. **Nous** employé pour *je*, **vous** employé pour *tu*, veulent le verbe au pluriel, mais le participe ou l'adjectif qui s'y rapportent se mettent au singulier : **Nous** *sommes* **sûr**, *dit le roi, de votre fidélité.* — **Vous** *êtes* **enclin** *à la paresse.*

706. Quand le pronom **le** représente un nom, il s'accorde toujours avec ce nom : *Êtes-vous la reine? Je* **la** *suis.* — *Êtes-vous la malade? Je* **la** *suis.* — *Êtes-vous les soldats qui ont battu l'ennemi? Nous* **les** *sommes.*

707. Le pronom *le* est neutre et reste invariable lorsqu'il représente un adjectif ou un nom pris adjectivement. Ex. : *Êtes-vous malade? Je* **le** *suis.* — *Êtes-vous reine? Je* **le** *suis.* — *Êtes-vous mères? Nous* **le** *sommes.*

L'explication de cette règle réside dans le sens du mot employé et peut se résumer de la manière suivante : Quand *le* représente une *qualité* (comme *mère*) ou un état (comme *malade*), il est invariable : *Êtes-vous mère?* — *Je* le *suis;* mais il est variable quand il représente la *personne* qui possède cet état ou cette qualité : *Êtes-vous* la mère *de cet enfant?* — *Je* la *suis.*

Cette règle, établie par Vaugelas, n'était pas observée autrefois :

On ne peut être plus contente que je ne **la** *suis.* (Maintenon.)

Vous êtes satisfaite et je ne **la** *suis pas.* (Corneille.)

Monsieur, je ne veux point être liée.... Je ne **la** *serai point.* (Racine.)

Je veux sur toutes choses que vous soyez contente, et quand vous **la** [*serez, je* **la** *serai.* (Sévigné.)

On trouve encore d'autres exemples du pronom neutre *le* dans quelques locutions. Ex. : *Vous* **le** *prenez bien haut; vous*

Digitized by Google

l'*emportez sur moi; Je me* **le** *tiens pour dit; On l'a traité comme il mérite de* **l'***être; Vous m'aimez, je* **le** *crois;* etc.

708. Le pronom neutre *il* placé devant les verbes employés impersonnellement n'est qu'un sujet apparent. Dans les phrases comme : **Il** *tombe de la neige;* **il** *pleut des balles;* le sujet réel est *neige* et *balles.*

709. Lorsqu'on parle des animaux ou des choses, il faut se servir de préférence des pronoms **en**, **y**, et non des pronoms *de lui, d'elle, d'eux; à lui, à elle : Cet arbre est grand, on* **en** *ferait un mât. — Cette chaise est cassée, j'***y** *ferai remettre un pied* (et non *je lui ferai remettre un pied*).

Cependant on peut dans certains cas employer **en** et **y** pour les personnes, ainsi les phrases suivantes ne sont point incorrectes : *Parlerez-vous de moi? J'***en** *parlerai; Penserez-vous à moi? J'***y** *penserai.*

710. Les pronoms *en* et *y* sont souvent employés d'une manière vague, indéfinie. Ex. : **En** *imposer au vulgaire;* **en** *venir aux mains;* **en** *vouloir à quelqu'un; n'***en** *pouvoir plus;* etc. — *On vous* **y** *prend; tu n'***y** *penses pas; il* **y** *va de votre vie;* etc.

En vouloir à quelqu'un signifie proprement : *avoir un sentiment de rancune contre quelqu'un. Vouloir*, joint à la particule *en*, signifie avoir des prétentions sur une chose; de là le sens dérivé de mauvaise intention.

Nous avons vu (§ 392) que, lorsque les mots *en*, *y* sont placés après un impératif de la première conjugaison, on ajoute un *s* au verbe : *chante-***s-en** *une partie; vas-***y***; donne-***s-en**.

711. **Soi** s'emploie au lieu de *lui, elle* :

1° Après un pronom indéfini (*on, chacun, personne,* etc.) : **On** *ne doit jamais parler de* **soi**.

2° Après un verbe impersonnel ou un infinitif. Ex. : **Il faut** *penser à* **soi**. — **Être** *toujours content* **de soi** *est une sottise.*

3° Avec un nom de chose au singulier : *Cette faute entraîne*

Digitized by Google

après **soi** *bien des regrets.* — Si le nom est au pluriel, on ne peut employer *soi* : *Ces fautes entraînent après* **elles** *bien des regrets* (et non *entraînent après* **soi**).

712. Remarque. — **Soi** s'emploie même avec un sujet déterminé, lorsqu'on veut éviter une équivoque. Ex. : *L'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour* **soi** *ni pour* **lui**.

L'emploi de *soi* dans l'ancienne langue était bien plus fréquent. Le français, fidèle à l'étymologie, disait non pas *il* **se** *défie de lui-même*, mais *il se défie de* **soi** (comme le latin : *diffidit* **sibi**), parce que le sujet et le complément désignaient la même personne. On en trouve de nombreux exemples jusqu'au dix-huitième siècle.

Qu'il fasse autant pour **soi** *comme je fais pour lui.* (Corneille.)

Et notre vieux coq en **soi**-*même*
Se mit à rire de sa peur. (La Fontaine.)

Gnaton ne vit que pour **soi**. (La Bruyère.)

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à **soi**, *descendrait jusqu'à lui.* (Voltaire.)

713. Les pronoms *moi*, *me*, *te*, *nous*, *vous* se joignent parfois au verbe d'une manière explétive. Ex. :

Je **vous** *l'ai raisonné de la bonne façon.*

Prends-**moi** *le bon parti, laisse là tous tes livres.* (Boileau.)

Il **vous** *prend sa cognée, il* **vous** *tranche la bête.* (La Fontaine.)

SECTION II

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

714. Les pronoms démonstratifs **celui, ceux, celle, celles** sont toujours suivis d'un pronom relatif ou d'un complément déterminatif. Ex. :

Celui qui *met un frein à la fureur des flots,*
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine.)

Les défauts de Henri IV étaient **ceux** *d'un homme aimable, ses vertus étaient* **celles** *d'un grand homme.*

Digitized by Google

715. **Celui, celle, ceux, celles** ne peuvent pas être déterminés par un simple adjectif ou un participe. Ainsi au lieu de dire : *J'ai lu votre lettre et* **celle** *destinée à mon frère,* il faut dire avec le relatif : *J'ai lu votre lettre et* **celle qui** *est destinée à mon frère.*

Cette règle n'est pas absolue, et nos meilleurs écrivains ont fait suivre immédiatement ces pronoms d'un participe.

Ex. : *On trouve les mêmes préjugés chez les peuples anciens et chez* **ceux** *existant aujourd'hui.* (La Harpe.) *On confondait, dans la loi ancienne, une blessure faite à une bête et* **celle** *faite à un esclave.* (Montesquieu.) *Pour juger les fautes des autres, jugez vous-mêmes* **celles** *commises par vous.* (Florian.) *Je joins à ma lettre* **celle** *écrite par le prince.* (Racine.)

716. **Celui-là** se met quelquefois pour **celui** au commencement de la phrase pour donner plus de force à l'expression. Ainsi au lieu de dire : **Celui qui** *commande à ses passions est vraiment fort,* on dira : **Celui-là** *est vraiment fort* **qui** *commande à ses passions.*

717. Le pronom neutre **ce**, dans les phrases interrogatives ou exclamatives, se met après le verbe *être* avec un trait d'union : *Est-***ce** *lui? Est-***ce** *vous?*

718. Le pronom **ce** se place souvent devant le verbe *être* pour mettre en relief un substantif, un pronom ou un verbe. Ex. :

C'*est erreur, ou plutôt* **c'***est crime de le croire.* (La Fontaine.)

C'*est moi qui vous le dis, qui suis votre grand'mère.* (Molière.)

Mais **c'***est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.* (La Fontaine.)

L'emploi du pronom **ce** est nécessaire devant le verbe *être* lorsque ce verbe a pour sujet et pour attribut réels des infinitifs : *Bien* écrire, **c'***est tout à la fois bien* penser, *bien* sentir *et bien* rendre. (Buffon.)

Digitized by Google

Au contraire, avec une négation on supprime **ce** : *Plaisanter n'***est** *pas répondre.*

719. Le pronom **ce** s'emploie aussi devant les verbes *devoir, pouvoir, sembler, dire.* Ex. : **ce** *doit être Paul; tout,* **ce** *semble* (c'est-à-dire *il paraît*), *conspire contre lui.*

Je devais, **ce** *dis-tu, te donner quelque avis.* (La Fontaine.) **Ce** *ne peut être encore les gens que nous attendons.*

720. Le pronom **ce** entre encore dans un grand nombre de gallicismes, tels que : *qu'est-***ce** *à dire? que sera-***ce***? qu'est-***ce** *que* **c**'*est? est-***ce** *à dire?* **c**'*est à qui le frappera;* **c**'*est à savoir;* **c**'*est-à-dire;* etc.

La plus usitée de ces locutions est la formule explicative **c**'*est que,* avec négation **ce** *n'est pas que,* et avec interrogation *est-***ce** *que?* Ex. : *Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités,* **c'est que** le monde *nous occupe,* **c'est que** *les sens nous enchantent,* **c'est que** *le présent nous entraîne.* (Bossuet.) **Ce n'est pas que** *j'eusse hésité;* **est-ce que** *j'aurais hésité?*

721. Dans **celui-ci, celui-là, ceux-ci,** etc., **ci** marque le rapprochement, **là** marque l'éloignement. Ex. : *Cicéron et Démosthène furent deux grands orateurs;* **celui-ci** *était Grec,* **celui-là** *était Romain.* Dans cette phrase, *celui-là* désigne le premier nom exprimé. *Cicéron*; *celui-ci* désigne le second, *Démosthène.*

722. Lorsque **ceci, cela** sont mis en opposition, *ceci* désigne l'objet qui est le plus près de nous, et *cela* l'objet qui en est le plus éloigné. Ex. : *Prenez* **ceci,** *laissez* **cela.**

Ceci s'applique aussi à ce qui va suivre, **cela** à ce qui précède, dans les phrases telles que : *N'oubliez pas* **ceci** : *aide-toi, le ciel t'aidera.* — *L'orgueil est un grand défaut, retenez bien* **cela.**

723. **Ceci, cela** ne se disent généralement que des choses; quelquefois cependant **cela** se dit aussi des personnes dans

Digitized by Google

le langage familier : *Voyez ces enfants :* **cela** *ne songe qu'à s'amuser;* **cela** *ne fait que jouer;* **cela** *se croit habile*, etc.

724. **Cela** sert à former un grand nombre de locutions : *C'est* **cela**; *avec* **cela**! *comment* **cela**?

Dans le langage familier cela se contracte en **ça** : *Comment* **ça** *va-t-il? Il n'y a pas de mal à* **ça**.

Il ne faut pas confondre **ça**, pronom, avec **çà**, adverbe ou interjection. Ce dernier est toujours marqué d'un accent grave. Ex. : *Ses regards erraient* **çà** *et* **là**; **Çà**, *travaillons.*

725. **Ceci**, **cela** s'écrivent en deux mots après le verbe *être* dans les phrases interrogatives. Les deux parties (*ce* et *ci*, *ce* et *là*) sont alors unies par un trait d'union. Ex. :

*Qu'est-***ce-ci**? *dit-il à son monde.* (La Fontaine.)

*Qu'est-***ce-là**? *lui dit-il.* (Id.)

On peut aussi écrire *qu'est ceci? qu'est cela?* (avec *ceci*, *cela* en un seul mot), mais alors le sens n'est plus le même : *Qu'est-***ce-ci**? *qu'est-***ce-là**? veulent dire : *qu'y a-t-il ici? que se passe-t-il là?* — *Qu'est* **ceci**? *qu'est* **cela**? signifient : *quelle chose est ceci? quelle chose est cela?* c'est-à-dire la chose dont on parle, que l'on montre.

SECTION III

PRONOMS POSSESSIFS

726. Les pronoms possessifs remplacent le nom; cependant ils peuvent quelquefois être joints à un nom : *un* **sien** *cousin*; *la maison est* **tienne**;

*Au travers d'***un mien** *pré certain ânon passa.* (Racine.)

Ils sont alors de véritables adjectifs.

Le mien et **le tien** peuvent s'employer au neutre et au singulier pour indiquer ce qui appartient à chacun. Ex. :

Digitized by Google

Deux frères ne devraient jamais distinguer **le tien** *et* **le mien.**

Les pronoms possessifs s'emploient aussi au pluriel pour désigner les parents, les amis. Ex. : *Toi et* **les tiens**; *vous et* **les vôtres**; *moi et* **les miens**, etc.

SECTION IV

PRONOMS RELATIFS

727. Nous avons vu (§ 345) que les *pronoms relatifs* sont **qui, que, quoi, dont** (invariables) et **lequel**, qui varie en genre et en nombre. La plupart de ces pronoms servent aussi à interroger et sont alors appelés *pronoms interrogatifs*.

Nous allons d'abord étudier les *pronoms relatifs* proprement dits; nous verrons ensuite les *pronoms interrogatifs*.

I. Pronoms relatifs.

728. **Qui** s'emploie ordinairement comme sujet, et **que** comme complément direct. Ex. : *Le maître* **qui** est bon; *l'élève* **que** *je loue.*

Qui employé comme sujet se dit des personnes, des animaux et des choses. Ex. : *L'enfant* **qui** *est laborieux; le chien* **qui** *aboie; la pierre* **qui** *est cassée.*

Qui précédé d'une préposition peut aussi s'employer comme complément indirect. Ex. : *L'enfant* **à qui** *le travail est facile; l'homme* **de qui** *je l'ai appris; l'ami* **en qui** *j'avais confiance.*

Mais alors **qui** ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées. Ex. : *L'enfant* **à qui** *tout cède est le plus malheureux* (et non *l'enfant* **auquel** ...). — *O rochers escarpés! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous* **à qui** *je puisse me plaindre.*

729. **Lequel, laquelle**, etc., précédés d'une préposition se

Digitized by Google

disent des personnes, des animaux et des choses. Ex. : *Votre père* **à qui** ou **auquel** *j'ai tout dit; les maîtres* **à qui** ou **aux quels** *sont confiés nos enfants.* — *Les sciences* **auxquelles** *je m'applique; les Lapons ont un chat noir* **auquel** *ils confient tous leurs secrets* (et non *les sciences* **à qui**..., *un chat noir* **à qui**...).

Cette distinction entre **qui** et **lequel, laquelle,** etc., n'était pas toujours observée au dix-septième siècle, même au dix-huitième, surtout en poésie. Au lieu de *lequel, laquelle,* etc., on employait *qui* pour les choses, même précédé d'une préposition. Ex. :

Soutiendrez-vous un faix **sous qui** *Rome succombe?* (Corneille.)
Une de ces injures **pour qui** *un honnête homme doit périr.* (Molière.)
Je pardonne à la main **par qui** *Dieu m'a frappé.* (Voltaire.)
Il a brisé la lance et l'épée homicide
Sur qui *l'impiété fondait son ferme appui.* (J.-B. Rousseau.)
Ai-je jamais connu ces noms brillants de gloire
Sur qui *tu viens sans cesse arrêter ma mémoire?* (André Chénier.)

730. Nous avons vu (§ 346) que le pronom relatif est toujours de la même personne, du même genre et du même nombre que son antécédent, qui est un nom ou un pronom. Ex.:

Paris nous méconnaît; Paris ne veut pour maître
Ni **moi qui** *suis son roi, ni* **vous qui** *devez l'être.* (Voltaire.)

Les *voici* **qui** *viennent; je* **l'***entends* **qui** *court;* **ils** *sont là* **qui** *attendent.*

Il faut remarquer que dans ce dernier cas les antécédents ne précèdent pas immédiatement le relatif.

731. Un adjectif ne peut servir d'antécédent au pronom relatif. On ne dira donc pas : *Nous étions* **deux qui** *étaient du même avis;* mais *nous étions* **deux qui** *étions du même avis,* en faisant de *nous* l'antécédent de *qui.*

Quand l'adjectif est employé substantivement, il peut servir d'antécédent au pronom relatif. Ex. : *Nous sommes* les **deux qui** *ont été récompensés.*

732. Remarque. — Dans les phrases comme *c'est un des gé-*

Digitized by Google

neraux **qui**..., *c'est un des rois* **qui**..., le pronom *qui* a ordinairement pour *antécédent* non pas l'attribut *un*, mais le *complément* de l'attribut. Ainsi l'on dira : *Turenne est un des généraux français* **qui** *ont le plus illustré notre histoire* (c'est-à-dire *un parmi les généraux* **qui**...).

Ces règles d'accord du pronom avec l'antécédent furent peu observées jusqu'au dix-huitième siècle. Ex. : *Il n'y a que* **vous qui** *vous puisse donner cette liberté.* (Malherbe.) *Je ne suis pas* **le seul qui** *l'ai remarqué.* (Vaugelas.) *Et je serai* **le seul qui** *ne pourrai rien dire.* (Boileau.)

Le pronom relatif s'accorda tantôt avec son antécédent, tantôt avec le complément de son antécédent.

Exemples de l'accord du relatif avec son antécédent : *C'est une des raisons* **qui** *fait murmurer.* (Sévigné.) *L'une des plus saintes communautés* **qui** *fût dans l'Eglise.* (Racine.) *C'est une des pièces de Plaute* **qui** *a eu le plus de succès.* (Voltaire.) *C'est un des hommes* **qui** *a fait le plus de bien à sa patrie.* (D'Alembert.)

Exemples de l'accord du relatif avec le complément de son antécédent : *Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions* **qui** *aient jamais été faites* (Boileau). *Ce dessein m'a fourni une des scènes* **qui** *ont le mieux réussi.* (Racine.) *L'empereur Antonin est regardé comme un des plus grands princes* **qui** *furent jamais.* (Rollin.)

C'est cette dernière règle qui a prévalu de nos jours.

733. Le pronom relatif doit être placé de manière à ne laisser aucun doute sur le mot auquel il se rapporte.

Ainsi : *Il y a plusieurs pages dans ces manuscrits* **qui** *sont illisibles*, est une phrase incorrecte, parce que le pronom **qui** semble se rapporter à *manuscrits*. Il faut dire : *Il y a dans ces manuscrits plusieurs pages* **qui** *sont illisibles.*

Quand il n'y a pas d'ambiguïté à craindre, le pronom relatif peut être éloigné de son antécédent. Ex. : **Celui-là** *seul mérite nos hommages,* **qui** *fonde sa grandeur sur la vertu.* (La Bruyère.)

La **déesse**, *en entrant,* **qui** *voit la nappe mise.* (Boileau.)

Un **loup** *survint à jeun,* **qui** *cherchait aventure.* (La Fontaine.)

Tel *donne à pleines mains,* **qui** *n'oblige personne.* (Corneille.)

Digitized by Google

Cette construction se rencontre souvent au dix-septième siècle : *Je vis hier une* **chose** *chez Mademoiselle* **qui** *me fit plaisir.* (Sévigné.) *Il lui faut aussi un* **cheval** *pour monter son valet* **qui** *coûtera bien trente pistoles.* (Molière.)

734. Les pronoms *qui*, *que*, *dont* étant invariables sont remplacés par *lequel*, *duquel*, *auquel*, etc., quand on veut éviter une équivoque. Ainsi au lieu de : *La mère de mon ami* **à qui** *j'ai parlé hier*, il faut dire selon le sens : **auquel** ou **à laquelle** *j'ai parlé hier.*

735. **Qui** peut s'employer absolument, sans antécédent, comme sujet ou comme complément. Dans ce cas, il ne s'applique qu'aux personnes et est toujours regardé comme du masculin singulier. Ex. : **Qui** *sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.* — **A qui** *venge son père il n'est rien d'impossible.* — *Choisis* **qui** *tu voudras.*

On sous-entend alors *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* : *celui qui sert...*, *à celui qui...*, *celui que...*, etc.

Dans les phrases comme celle-ci : **Qui** *sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux*, l'antécédent sous-entendu de *qui* est le sujet du verbe suivant (*a*), il ne faudrait donc pas mettre un autre pronom devant ce verbe et dire comme autrefois :

Qui *se contraint au monde*, **il** *ne vit qu'en torture.* (Régnier.)

Qui *prendroit garde au vent de si près, jamais* **il** *ne sèmeroit.* (Bossuet.)

Qui sans antécédent s'emploie aussi pour les choses avec ellipse de l'antécédent neutre *ce*, dans certaines expressions consacrées. Ex. : *Voilà* **qui** *vous plaira;* **qui** *plus est;* **qui** *pis est.*

L'ellipse de *ce* devant *qui* était fréquente autrefois. Ex. : *Il faut encore savoir escrire,* **qui** *est une seconde science.* (Balzac.) *Vous pensâtes ne pas me trouver,* **qui** *eût été une belle chose.* (Sévigné.)

736. **Qui** répété signifie *les uns...*, *les autres...*, *ceux-ci...*, *ceux-là....* Ex. : *Les médecins ont raisonné là-dessus, et ils n'ont pas manqué de dire que cela procédait,* **qui** *du cerveau,* **qui** *des entrailles,* **qui** *de la rate,* **qui** *du foie.* (Molière.)

737. **A qui** exprime aussi la rivalité, l'émulation. Ex. : *C'est*

Digitized by Google

à qui *arrivera le premier,* **à qui** *le félicitera; ils criaient* **à qui** *mieux mieux.*

Ce gallicisme : *Ils criaient à qui mieux mieux* est assez difficile à expliquer. Nos ancêtres disaient : *qui mieux mieux* et même *qui plus plus*, sans mettre *à*. Nous aurions donc, en décomposant notre exemple : *ils criaient*, celui qui criait le *mieux*, faisait le *mieux*; c'est-à-dire *ils criaient à l'envi les uns des autres*. La préposition *à* a été ajoutée plus tard, comme dans les locutions *à tue-tête, à bouche que veux-tu, à profusion*, etc.

Qui sert encore à former la locution *qui que ce soit qui*, c'est-à-dire *quelque personne que ce soit.*

738. **Que** s'emploie comme complément direct : *L'homme* **que** *vous avez vu; les livres* **que** *vous lisez.*

Que s'emploie aussi comme complément indirect ou circonstanciel : *L'année* **qu'***il fit si froid; du temps* **que** *les bêtes parlaient* (c'est-à-dire *durant laquelle..., dans lequel...*).

739. **Que** précédé de *ce* est employé tantôt comme attribut, tantôt comme complément. Ex. : *On m'a vu* **ce que** *vous êtes; vous serez* **ce que** *je suis* (**que** est attribut). — *Croyez-en* **ce qu'***il vous plaira* (suppléez *de croire*, et **que** en est le complément direct).

Que se disait autrefois pour *ce que* remplaçant le latin neutre *quod* : *Qui n'avoit jamais éprouvé* **que** *peut un visage d'Alcide.* (Malherbe.)

Fais ce que dois, advienne **que** *pourra.*

740. **Que** entre dans plusieurs gallicismes : *Je n'en ai* **que** *faire; coûte* **que** *coûte; vaille* **que** *vaille; ce que c'est* **que** *de nous*, etc. (c'est-à-dire : je n'en ai pas l'emploi; que cela *coûte* ce que l'on voudra que cela *coûte*, etc.).

741. **Quoi** est neutre et ne se dit que des choses. Ce pronom s'emploie ordinairement comme complément indirect avec un antécédent indéterminé, comme *ce, rien*, etc. Ex. : *Ce* **à quoi** *nous pensons; ce* **sur quoi** *nous discutons; c'est* **en quoi** *vous vous trompez; il n'est rien* **à quoi** *je ne sois disposé.*

Digitized by Google

L'antécédent est souvent sous-entendu. Ex. : *Voici à* **quoi** *je pense; dites-moi en* **quoi** *je peux vous servir.*

Au dix-septième siècle on employait *quoi* avec un nom de chose pour antécédent. Ex. : *Voilà de bien belles choses à* **quoi** *il ne pense pas.* (Bossuet.) *L'éducation des enfants est une chose à* **quoi** *il faut s'attacher fortement. Deux points à* **quoi** *je m'attache.* (Bourdaloue.)

Est-ce un sujet pour **quoi** *vous fassiez sonner vos mérites?* (La Fontaine.)

742. **Quoi** s'emploie comme complément direct dans la locution *je ne sais* **quoi**; et cette locution se prend quelquefois substantivement. Ex. : *Il devient* **un je ne sais quoi** *qui n'a de nom dans aucune langue.* (Bossuet.)

743. **Quoi** suivi de **que** forme une locution qui équivaut à *quelque chose que.* Ex. : **Quoi qu'***il arrive, taisez-vous;* **quoi qu'***il en soit, obéissez.*

Cette locution s'écrit toujours en deux mots, et ne doit pas être confondue avec la conjonction *quoique*, qui est également suivie du subjonctif.

744. **De quoi** signifie *ce qui est nécessaire pour.* Ex. : *J'ai* **de quoi** *vous répondre;*

Une telle imposture a **de quoi** *me surprendre.* (Voltaire.)

De quoi s'emploie familièrement comme substantif pour marquer *ce qui suffit.* Ex. : *Il faut aider les malheureux qui n'ont pas* **de quoi** (sous-entendu *vivre*); *Il n'y a pas* **de quoi** (pour remercier).

Ils trouvaient aux champs trop **de quoi**. (La Fontaine.)

745. **Quoi** se trouve encore dans plusieurs gallicismes. Ex. : *Voilà* **comme quoi** *il a échoué* (*voilà comment*); **Quoi**! *vous rougissez de bien faire* (ici il est employé comme interjection).

746. **Dont** s'emploie pour *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, de quoi* et s'applique aux personnes, aux animaux et aux choses. Ex. : *Les soldats* **dont** *on citait les*

Digitized by Google

noms; les chevaux **dont** *on vantait la vitesse; les choses futiles* **dont** *on s'enorgueillit.*

Par ces exemples on voit que **dont** est toujours le premier mot de la proposition incidente.

Dont peut être complément d'un nom. Ex. : *L'enfant* **dont** *le* **père** *est venu.*

Ou d'un adjectif. Ex. : *L'élève* **dont** *je suis* **content**.

Ou d'un verbe. Ex. : *L'enfant* **dont** *je suis* **aimé**.

Ou d'un adverbe. Ex. : *Ces enfants* **dont beaucoup** *ne savent pas travailler.*

747. **Dont** précédé de *ce* signifie *de quoi* et est du genre neutre. Ex. : *Voilà* **ce dont** *il s'agit;* **ce dont** *je vous ai parlé.*

Dans la langue du dix-septième siècle on supprimait souvent *ce*. Ex. : *Elle se meut un peu plus vite* **dont** *la raison est évidente.* (Descartes.) *Hélène est arrivée* **dont** *je suis ravie.* (Sévigné.) *Cela étoit juste, et le roi le leur avoit ordonné,* **dont** *elles furent fort piquées.* (Saint-Simon.) *Il veut avoir trop d'esprit,* **dont** *j'enrage.* (Molière.)

Dont s'employait aussi souvent pour *par lequel, laquelle,* etc. Ex. :

Redis-moi les raisons **dont** *tu l'as apaisée.* (Corneille.)

Le coup **dont** *ma raison vient d'être confondue.* (Racine.)

L'indigne paix **dont** *il veut nous surprendre.* (Id.)

Quel pouvoir a brisé l'éternelle barrière
Dont *le ciel sépara l'enfer et la lumière?* (Voltaire.)

Il brisa les liens **dont** *j'étais enchaîné.* (M.-J. Chénier.)

748. **Dont** ne peut être complément d'un nom précédé lui-même d'une préposition. Dans ce cas on emploie *de qui* ou *duquel, desquels,* qui se place après le nom. Ex. : *C'est une entreprise au succès* **de laquelle** *je ne puis croire; saint Louis à la droiture* **duquel** *on rend justice.*

749. **Dont** (*de unde*) a, étymologiquement, le même sens que *d'où* et marque aussi l'origine, l'extraction, la sortie. Mais il s'emploie dans ce sens au figuré et ne se dit que des personnes. Ex. : *La famille illustre* **dont** *il descend; la maison* **dont** *je sors* (ici *maison* signifie *race, famille*).

Digitized by Google

D'où marque au sens propre l'extraction, la sortie et ne se dit que des choses. Ex. : *Le pays* **d'où** *je viens; la carrière* **d'où** *ces marbres sont tirés; la maison* **d'où** *je sors* (ici *maison* signifie *habitation, demeure.*)

Cette distinction entre *dont* et *d'où*, indiquée par Vaugelas et acceptée après lui par tous les grammairiens, n'a pas été observée par nos meilleurs écrivains. Ex. :

Je le renverrois bien **dont** *il est venu.* (Rabelais.)

. . . . . *Le mont l'Aventin*
Dont *il l'avoit vu faire une horrible descente.* (Corneille.)

Rentre dans le néant **dont** *je l'ai fait sortir.* (Racine.)

Abîmes redoutés **dont** *Ninus est sorti.* (Voltaire.)

D'où s'emploie aussi au lieu de *dont* pour marquer une conclusion : *C'est un fait* **d'où** *je conclus* (et non pas **dont** *je conclus*).

750. **Où** est un adverbe qui s'emploie comme pronom et sert à remplacer *lequel, laquelle, lesquels*, etc., précédés d'une préposition. Ex. : *Le but* **où** *je tends* (**auquel** *je tends*); — *Comme un mur d'airain* **où** *se brisèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie* (contre **lequel**); — *Qu'il se hâte de fuir cette mer dangereuse* **où** *sa sagesse a déjà fait naufrage* (dans **laquelle**).

Où est souvent joint aux prépositions *de, par, jusque*. Ex. : *Les glaciers* **d'où** *sortent ces ruisseaux; les villes* **par où** *son corps a passé; le point extrême* **jusqu'où** *l'on peut aller.*

Cet emploi de *où* était autrefois plus fréquent et plus étendu; il se disait également des personnes et des choses.

1° *Noms de choses.* Ex. : *C'est une chose* **où** *je suis déterminé.* (Molière.) *C'est une humiliation* **où** *je ne puis m'accoutumer.* (Sévigné.) *Cette loi universelle* **où** *nous sommes condamnés.* (Id.) *Il y a des maux effroyables* **où** *on n'ose penser.* (La Bruyère.) *C'est un mal* **où** *mes années ne peuvent porter remède.* (Montesquieu.)

Chacun a son défaut **où** *toujours il revient.* (La Fontaine.)

C'est là l'unique étude **où** *je veux m'attacher.* (Boileau.)

Digitized by Google

2° *Noms de personnes.* Ex. : *Il était bien dans le nombre de mes jeunes garçons* **où** *je prends intérêt.* (Sévigné.)

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon **où** *l'on dîne.* (Molière.)

Les Egyptiens sont les premiers **où** *l'on ait eu les règles du gouvernement.* (Bossuet.)

... Il ne reste que moi
Où *l'on découvre encor les vestiges d'un roi.* (Racine.)

751. **Où** suivi de *que* forme une locution qui signifie *en quelque lieu que* et qui veut toujours le verbe au subjonctif. Ex. : **Où que** *vous alliez, soyez sages.*

II. Pronoms interrogatifs.

752. Nous avons vu que les pronoms relatifs servent aussi à interroger et sont alors appelés *pronoms interrogatifs.*

Dont est le seul pronom relatif qui ne s'emploie pas interrogativement.

Au moyen âge il s'employait interrogativement : **dont** *viens-tu?*

753. **Qui** interrogatif ne désigne que des personnes et peut être sujet, complément ou attribut. Ex. : **Qui** *a fait cela?* **Qui** *accuse-t-on?* **De qui** *parlez-vous?* **Qui** *est-il?* **Qui** *êtes-vous?*

Au dix-septième siècle, *qui* pouvait encore s'employer pour les choses. Ex. : **Qui** *fait l'oiseau? C'est le plumage.* (La Fontaine) — *Je ne sais* **qui** *m'arrête.* (Racine.) *Qui* pour *quelle raison.*

Qui interrogatif reçoit parfois une sorte de renforcement par la locution **qui** *est-ce qui?* ou **qui** *est-ce que?* selon que le pronom est sujet ou complément direct. Ex. : **Qui** *est-ce qui a fait cela?* — **Qui** *est-ce que l'on accuse?*

754. **Qui** interrogatif dépend quelquefois d'un verbe précédent; c'est ce qu'on appelle l'*interrogation indirecte.* Ex. : *Dites-moi* **qui** *a fait cela; dites-moi* **qui** *on accuse;* etc. On ne met pas alors de point d'interrogation.

Dans l'interrogation indirecte, **qui** peut s'employer comme

Digitized by Google

sujet ou comme complément. Ex. : *J'ignore* **qui** *vous a donné ces conseils; choisissez* **qui** *vous voudrez.*

755. **Qui** s'emploie aussi dans les phrases exclamatives. Ex. : **Qui?** *moi, le retenir!* **Qui?** *toi, tu me trahis!*

756. **Que** interrogatif ne désigne que des choses et est du neutre. Il peut être attribut et complément direct ou indirect. Ex. : **Que** *se passe-t-il?* **Que** *demandez-vous?* **Que** *sert la science sans la vertu?* **Qu'***est-il besoin de rappeler cette histoire?*

Que interrogatif est aussi renforcé par la locution **qu'***est-ce que?* Ex. : **Qu'***est-ce que vous demandez?* **Qu'***est-ce que la sagesse?*

757. **Que** s'emploie aussi dans les interrogations indirectes; il est alors presque toujours suivi d'un infinitif. Ex. : *Je ne savais* **que** *dire; il ne sait* **que** *faire.*

758. **Que** interrogatif sert à former plusieurs locutions. Ex. : **Qu'***importe?* **Que** *devenir?* **Que** *faire?* **Que** *répondre?*

759. **Quoi** interrogatif ne désigne que des choses et est du neutre. Il peut être employé avec un adjectif comme sujet dans quelques phrases elliptiques. Ex. : **Quoi** *de nouveau?* **Quoi** *de plus beau que de mourir pour sa patrie?*

Dans ce cas **quoi** est toujours joint à l'adjectif par la préposition *de.*

Mais le plus souvent **quoi** est employé comme complément indirect. Ex. : **A quoi** *cela sert-il?* **De quoi** *parlez-vous?*

Quoi peut être employé comme complément direct dans les phrases comme : *Vous demandez* **quoi**? *Vous désirez* **quoi**? **Quoi?** *que dit-il?*

Quoi peut être aussi accompagné de la locution *est-ce que?* Ex. : **A quoi** *est-ce que cela sert?* **De quoi** *est-ce que vous parlez?*

760. **Quoi** s'emploie aussi dans les interrogations indi-

Digitized by Google

rectes. Ex. : *Dites-moi* **en quoi** *je puis vous servir*; *On se demande* **à quoi** *lui sert sa fortune.*

Quoi s'emploie dans les phrases exclamatives et forme alors une sorte d'interjection. Ex. : **Quoi!** *vous refusez l'aumône au pauvre! Eh* **quoi!** *vous n'êtes pas encore parti?* **Quoi** *donc! pouvais-je lui fermer ma porte?*

761. **Lequel, laquelle, lesquels,** etc., employé interrogativement, peut être sujet ou complément. Ex. : **Lequel** *de ces élèves est le plus studieux?* **Lequel** *préférez-vous? Avec* **lequel** *des deux êtes-vous venu?*

Lequel peut être aussi renforcé par la locution *est-ce que?* Ex. : *Voici deux livres :* **lequel est-ce que** *vous désirez?*

762. **Lequel** s'emploie aussi dans les interrogations indirectes. Ex. : *Dites-moi* **lequel** *vous préférez*; *Apprenez-moi* **avec lequel** *des deux vous êtes venu.*

763. **Où** s'emploie interrogativement avec ou sans préposition. Ex. : **Où** *allez-vous?* **D'où** *venez-vous?* **Par où** *avez-vous passé?*

Où peut être aussi accompagné de *est-ce que*. Ex. : **Où est-ce que** *vous avez pu lire cela?*

Où s'emploie aussi dans les interrogations indirectes. Ex. : *Dites-moi* **où** *vous allez,* **d'où** *vous venez,* **par où** *vous avez passé.*

SECTION V

PRONOMS INDÉFINIS

764. **On** se répète devant chaque verbe : **On** *cherche Vatel,* **on** *va à sa chambre,* **on** *heurte,* **on** *enfonce sa porte,* **on** *le trouve noyé dans son sang.* (Sévigné.)

Lorsque le pronom indéfini **on** désigne une femme, l'adjectif qui se rapporte à **on** se met au féminin. Ex. : *A votre âge, ma fille,* **on** *est bien* **curieuse.**

Digitized by Google

L'attribut peut même être au pluriel : *En France, on est tous* **égaux** *devant la loi.*

765. **On** s'emploie parfois pour un pronom personnel, quand on veut donner à la phrase un sens vague et indéterminé. Ex. : *Vous ne méritez pas l'amour qu'***on** *a pour vous* (Molière), (c'est-à-dire *que j'ai pour vous*).

*Et vous, qu'***on** *se retire* (Racine), (c'est-à-dire *retirez-vous*).

On *se levait à six heures* (c'est-à-dire *nous nous levions*).

On *n'a rien à manger* (c'est-à-dire *nous n'avons rien*).

766. Remarque. — Par euphonie on met fréquemment **l'on** au lieu de *on* après les conjonctions *et, si, ou*. Ex. : **Si l'on** *savait tout*; *Parlez* **et l'on** *vous écoutera*; *Sachez* **où l'on** *va.*

Nous avons vu (§ 350) que *on* vient de *homo* et est par conséquent un substantif.

Mais quand *on* est suivi du pronom *le, la, les*, il faut supprimer l'article. Ex. : *Qu'il parle et* **on** *l'écoutera*; *Si* **on le** *savait*; *Sachez où* **on** *la conduit* (et non *si l'on le* savait, *où l'on la* conduit).

On ne commence pas d'ordinaire une phrase par *l'on.*

Ces règles d'euphonie datent de Vaugelas. En 1704 l'Académie estimait encore qu'il y avait quelque chose de trop affecté à dire *si l'on*, elle préférait *si on.*

767. **On** sert à former des noms composés : *les* **on** *dit, le qu'en-dira-t-***on.**

768. Le pronom **chacun** veut après lui tantôt *son, sa, ses*, tantôt *leur, leurs.*

Chacun s'emploie avec *son, sa, ses* :

1° Lorsqu'il est sujet du verbe. Ex. : **Chacun** *doit parler à* **son** *tour*;

2° Lorsqu'il est placé après le complément du verbe ou lorsqu'il n'y a point de complément Ex. : *Remettez ces livres-là*

Digitized by Google

chacun *à* **sa** *place.* — *Les animaux sont vêtus* **chacun** *selon* **ses** *besoins.*

769. **Chacun** s'emploie avec *leur*, *leurs*, quand il est placé avant le complément direct. Ex. : *Les abeilles bâtissent chacune* **leur** *cellule.* — *Les langues ont chacune* **leurs** *bizarreries.* — *Les juges ont donné chacun* **leur** *avis.*

770. La locution **l'un l'autre** exprime la réciprocité et prend les deux genres et les deux nombres. Ex. : *Ils s'aimaient* **les uns les autres**; *elles se nuisent* **les unes aux autres**. Dans ces exemples *les uns*, *les unes* sont sujets, *les autres*, *aux autres* sont compléments.

771. **L'un et l'autre** n'expriment point la réciprocité, mais simplement l'idée de deux ou plusieurs personnes, de deux ou plusieurs choses. Placés devant un nom, ils sont adjectifs et s'accordent avec le nom : *J'ai parcouru* **l'une et l'autre** *région.*

Quand **l'un et l'autre, les uns et les autres** sont employés comme compléments directs, on met *les* ordinairement devant le verbe. Ex. : *Je* **les** *approuve* **l'un et l'autre**; *je* **les** *crois mauvais* **les uns et les autres**.

Quand ces pronoms figurent comme compléments indirects, on met *leur* devant le verbe. Ex. : Je **leur** *écrirai*, *à l'un* et à **l'autre**.

Cet emploi de *les* et de *leur* forme avec *l'un et l'autre* un pléonasme qui donne plus de force à l'expression.

772. **Quiconque** est ordinairement sujet de deux propositions qu'il réunit. Ex. : **Quiconque** *n'observera pas cette loi sera puni.*

Quiconque peut être aussi complément du verbe qui précède et sujet du verbe qui suit. Ex. : *La loi punit* **quiconque** *a commis un crime.* Dans cette phrase *quiconque* est à la fois complément direct de *punit* et sujet de *a commis.*

773. **Rien** suivi d'un adjectif est toujours accompagné de la

Digitized by Google

préposition *de*. Ex. : *Nous n'avons* **rien de** *nouveau à vous dire*; *Tout cela n'annonce* **rien de** *bon*.

Au pluriel, **rien** signifie *des bagatelles, des choses de peu d'importance*. Ex. : *Je ne veux point vous écrire aujourd'hui, je n'ai que des riens à vous mander*. (Sévigné.)

774. La locution **rien** *moins que* a tantôt un sens négatif et tantôt un sens affirmatif.

1° Sens négatif : *Ma comédie n'est rien moins que ce qu'on veut qu'elle soit* (Molière), c'est-à-dire : *Ma comédie est tout plutôt que ce qu'on veut qu'elle soit.*

Un pédant, qu'à tout coup votre femme apostrophe
Du nom de bel esprit et de grand philosophe,
Et qui n'est, comme on sait, **rien moins que** *tout cela.*
(Molière.)

2° Sens affirmatif : *Quand Dieu choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose* **rien moins que** *d'instruire l'Univers* (Bossuet), c'est-à-dire *il n'a pas un moindre dessein que le dessein d'instruire l'Univers.*

Il vaut mieux réserver à cette locution son sens négatif, comme le demande Littré, et se servir de *rien de moins* pour le sens affirmatif : *Il ne faut* **rien de moins** *dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir* (La Bruyère), c'est-à-dire *Il ne faut rien qui soit moindre qu'une vraie et naïve impudence....*

Remarque. — Cette locution est d'ailleurs si ambiguë qu'il vaut mieux l'éviter.

Digitized by Google

CHAPITRE V

SYNTAXE DU VERBE

775. Tout verbe à un mode personnel a un sujet exprimé ou sous-entendu, et tout sujet doit avoir un verbe.

Cependant devant un *impératif* le sujet n'est pas énoncé. Ex. :

Aimez *qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.*
(Boileau.)

Dans les phrases elliptiques ou proverbiales le verbe est quelquefois sous-entendu : *Je ne peux plus parler* **comme vous** (s.-ent. *parlez*) ; — *Tel maître, tel valet* ; — *A chacun selon ses œuvres.*

776. Le sujet est ordinairement un nom ou un pronom et se met avant le verbe : **Nous** *arrivons* ; **Le danger** *est passé.*

Dans les interrogations le sujet se met après le verbe : *Arrivons*-**nous**? Mais quand le sujet est un nom, il reste devant le verbe et l'on ajoute après un pronom de la même personne pour marquer l'interrogation : *Le* **danger** *est*-**il** *passé?* **Pierre** *arrive-t*-**il**?

Si l'interrogation est déjà marquée par un mot tel que *comment, quand, quel, que, combien,* etc., le nom peut suivre la règle commune et se mettre après le verbe. Ex. : *Quand arrive* **Pierre**? *Comment se passe votre* **année**? *Qu'en pense* **Charles**?

777. Le sujet se met encore après le verbe dans les phrases

Digitized by Google

exclamatives. Ex. : *Puisses-***tu** *réussir à ton gré! Dussiez-***vous** *périr, faites votre devoir*; — et dans les incises, comme *dit-il, répondit-il.* Ex. :

*Que le monde, dit-***il**, *est grand et spacieux!* (La Fontaine.)

J'en aurai, dit le **loup**, *pour un mois, pour autant.* (Id.)

778. Le même sujet peut servir à plusieurs verbes. Ex. :

*L'***attelage** *suait, soufflait, était rendu.* (La Fontaine.)

Le même verbe peut avoir plusieurs sujets. Ex. : *Le rossignol, la fauvette, le chardonneret* **sont** *des oiseaux chanteurs.*

SECTION I

ACCORD DU VERBE AVEC UN SEUL SUJET

779. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *Les hommes* **sont** *mortels*; — *Ces enfants* **sont** *ignorants*; — *Le courage* **est** *une vertu.*

Il en est de même quand le sujet vient après : *Alors* **partent** *les hirondelles.*

780. Quand le sujet est un nom *collectif*, le verbe se met au singulier si l'on adopte pour sujet le nom collectif, par exemple *nuée* dans : *Une* **nuée** *de sauterelles* **obscurcit** *l'air.*

Il se met au contraire au pluriel si l'on adopte pour sujet le *complément* du nom collectif, par exemple *barbares* dans : *Une nuée de* **barbares désolèrent** *le pays.*

Les Latins disaient indifféremment : *Turba militum ruit* ou *ruunt* (La foule des soldats se précipite).

781. Après *la plupart, le plus grand nombre, une infinité de*, etc., le verbe s'accorde toujours avec le complément de ces collectifs, que ce complément soit exprimé ou sous-entendu. Ex. : *La plupart des* **gens** *ne* **font** *réflexion sur rien* — *La plupart* **écrivent** *ce nom de telle manière.*

Digitized by Google

782. Après les adverbes de quantité *beaucoup*, *peu*, *moins*, *assez*, *trop*, etc., suivis d'un nom pluriel (exprimé ou sous-entendu), le verbe ne s'accorde jamais avec l'adverbe, mais toujours avec le nom : *Beaucoup de* **personnes ignorent** *la gravité de cette affaire. — Beaucoup s'en allèrent.*

Dans notre ancienne langue et jusqu'au dix-huitième siècle on trouve le pluriel après des collectifs qui aujourd'hui exigent toujours le singulier. Ex. :

Se mit le conte de Charolois en chemin avec toute ceste armée, qui **estoient** *tous à cheval.* (Commynes.)

Ce peuple commencea incontinent à cryer Noel, et **vont** *au bout de leur pont.* (Id.)

Toute cette manière de gens se **laissent** *tromper à l'apparence.* (Malherbe.)

Tout le reste ne **sont** *que fleurs.* (Id.)

La **noblesse** *de Rennes et de Vitré l'***ont** *élu malgré lui.* (Sévigné.)

Tout *ce que nous connoissons de courtisans nous* **parurent** *indignes de vous être comparés.* (Id.)

Un **million** *de traits, un* **million** *de flèches*
Tomberont *à vos deux côtés.* (Corneille.)

Cette sorte de différends se **doivent** *assoupir d'eux-mêmes.* (La Rochefoucauld.)

Tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité le **vinrent** *trouver.* (Id.)

Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux
Lui **viendront** *aujourd'hui renouveler leurs vœux.* (Racine.)

783. Après *le peu de* suivi d'un nom pluriel le verbe se met au singulier ou au pluriel.

1° Il se met au singulier si *le peu* signifie *le manque*. Ex. : *Le peu de connaissances qu'il a lui* **nuit**.

2° Il se met au pluriel si *le peu* signifie une *petite quantité*. Ex. : *Le peu de connaissances qu'il a lui* **sont** *bien utiles.*

784. *Plus d'un* veut le verbe au singulier, bien que cette locution éveille une idée de pluralité. Ex. : *Plus d'un brave* **mord** *la poussière.*

Au contraire, après *moins de deux* le verbe se met au pluriel. Ex. : **Moins de deux** *ans se sont écoulés.*

Digitized by Google

Au dix-septième siècle, *moins d'un* signifiait *un de moins*. C'est dans ce sens qu'il a été employé par Corneille :

Enfin, grâces au ciel, j'ai **moins d'un** *ennemi!* (c'est-à-dire *un ennemi de moins*).

785. Le verbe *être* précédé de *ce* (*c'est*, *c'était*, etc.) reste au singulier quand il est immédiatement suivi d'un ou de plusieurs noms au singulier, ou bien d'un pronom de la première ou de la seconde personne du pluriel.

Ex. : **C'est** *la pluie et le brouillard qui* **attristent** *l'Angleterre.*

C'est *l'ambition et les plaisirs qui l'***ont** *perdu.*

C'est *nous qui* **sommes** *les vrais coupables.*

C'est *vous qui* **auriez** *dû venir.*

786. Quand ces noms sont au pluriel ou quand ces pronoms sont à la 3e personne du pluriel, le verbe *être* se met au pluriel.

Ex. : **Ce sont** *les généraux qui dirigent les soldats.*

Ce sont *eux qui m'ont accusé.*

787. Cependant le verbe *être*, quoique suivi d'un pronom de la 3e personne du pluriel, se met au singulier :

1° Lorsqu'on veut éviter certaines formes désagréables, telles que *sont-ce*, *seront-ce*, *furent-ce*; ainsi l'on dira : **Sera-ce** *vos amis qui vous tireront d'affaire?*

2° Dans la locution *si ce n'est* : **Si ce n'est eux,** *quels hommes eussent osé l'entreprendre?*

Dans l'ancienne langue cet accord était plus marqué, car on faisait accorder le verbe *être* même en personne avec le sujet réel :

Se **c'estes vous,** *je vous requier.* (Berte.)

Et il respont, **ce somes nous.** (Roman du Renart.)

Ouvrez, dit-il; **ce suis-je** (*C'est moi*). (Louis XI.)

Ce *ne* **sommes** *pas* **nous** *qui avons rien fait.* (Calvin.)

Ce *ne* **sont** *pas ni ces lis ni ces roses.* (Du Bellay.)

Digitized by Google

Sont-ce *ici ces estats généraux.* (Satire Ménippée.)

Ce sont *toutes belles choses ce que tu dis.* (La Boétie.)

Voi ces rochers au front audacieux,
C'estoient *jadis des plaines fromenteuses.* (Ronsard.)

Au contraire, au dix-septième siècle on garde une certaine liberté, et l'on voit souvent le singulier où nous mettrions le pluriel. Ex. : *Puisque* **c'est eux** *qui en demeurent d'accord.* (Sévigné.)

Ce *n'*est *pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.* (Racine.)

C'est eux *qui ont bâti ces douze palais.* (Bossuet.)

Des reproches à une tigresse, **c'est** *des marguerites devant des pourceaux.* (Mme de Grignan.)

C'est *elles qui ont accompli votre vœu.* (Fénelon.)

C'est *donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre.* (Id.)

Ce *n'*est *pas les vaines distinctions que l'usage y attache.* (Massillon.)

Ce *n'*était *plus ces jeux, ces festins et ces fêtes.* (Voltaire.)

Au dix-septième et au dix-huitième siècle on supprimait souvent *ce*, qui dans ces constructions (**c'***est*, **ce** *sont*, etc.) n'est que sujet apparent, et le verbe s'accordait avec l'attribut, qui est le sujet réel. De là ces phrases que nous trouvons chez nos meilleurs auteurs : *Sa maladie* **sont** *des vapeurs.* (Sévigné.) — *Cinquante domestiques* **est** *une chose étrange.* (Id.) — *Ces deux bouts de la terre où nous sommes* **est** *une chose qui fait frémir.* (Id.) — *Ce que je vous dis là ne* **sont** *pas des chansons.* (Molière.) — *Tout ce qu'il dit* **sont** *autant d'impostures.* (Racine.) — *L'effet du commerce* **sont** *les richesses.* (Montesquieu.) — *Sa nourriture ordinaire* **sont** *des fruits, des amandes.* (Buffon.)

Dans ces sortes de phrases il y avait accord par inversion : *des vapeurs* **sont** *sa maladie, une chose étrange* **est** *cinquante domestiques*, etc.

788. Les verbes impersonnels (ou employés comme tels) restent invariables lors même qu'ils sont suivis d'un nom au pluriel : **Il tomba** *des milliers de projectiles sur le champ de bataille*; **Il vint** *plusieurs personnes.*

Cependant ces verbes, pris dans un sens figuré, peuvent s'employer à la troisième personne du pluriel. Ex. : *Les traits* **pleuvent,** *les canons* **tonnent.**

Dans ce cas ils peuvent aussi avoir un impératif : **Pleuvez,** *nuages!* **Tonnez,** *canons des Invalides!*

Digitized by Google

SECTION II

ACCORD DU VERBE AVEC PLUSIEURS SUJETS

789. Le verbe qui a deux ou plusieurs sujets à la même ersonne du singulier se met à la même personne du pluriel : *Le chien et le chat* **recherchent** *le voisinage de l'homme.*

Mais si les sujets sont de personnes différentes, le verbe suit la même règle que les pronoms, c'est-à-dire qu'il se met à la première personne du pluriel, s'il y en a une : *Vous, lui et moi, nous* **sommes** *heureux*, — et s'il n'y en a pas, il se met à la seconde : *Vous et lui, vous* **êtes** *coupables.*

790. Quand plusieurs sujets ne désignent qu'une seule et même personne ou une seule et même chose, le verbe se met naturellement au singulier. Ex. : *Quand le prince des pasteurs et le pontife éternel* **apparaîtra**. (Bossuet.) — *Être chrétien et ne plus tenir à la terre* **est** *la même chose.* (Fénelon.)

791. Le verbe peut se mettre au singulier après plusieurs sujets :

1° Lorsque les sujets forment une énumération ou une gradation. Ex. : *Un regard, une parole, un serrement de main* **suffit** *pour relever le courage du malheureux.*

Mais le fer, le flambeau, la flamme **est** *toute prête.* (Racine.)

2° Lorsque l'énumération est résumée par un mot, tel que *chacun, rien, tout*, etc. Ex. :

Un souffle, une ombre, un rien, **tout** *lui* **donnait** *la fièvre.* (La Fontaine.)

Remords, crainte, péril, **rien** *ne m'a retenue.* (Racine.)

792. Le verbe se met au singulier lorsque les sujets sont unis par *comme, ainsi que, avec, de même que*, etc., si ces mots indiquent une comparaison. Ex. : *La vérité,* **comme**

Digitized by Google

la lumière, est inaltérable. — *La force de l'âme,* **comme** *celle du corps,* **est** *le fruit de la tempérance.* (Marmontel.)

Mais le verbe se met au pluriel si ces mots équivalent simplement à la conjonction *et*. Ex. : *La santé* **comme** *la fortune* **retirent** *leur faveur à ceux qui en abusent.* (Saint-Évremond.)

Le singe **avec** *le léopard*
Gagnaient *de l'argent à la foire.* (La Fontaine.)

793. Le verbe se met ordinairement au pluriel après deux sujets unis par *ni* ou par *ou*. Ex. : **Ni** *l'or* **ni** *la grandeur ne nous* **rendent** *heureux.* — *Le courage* **ou** *le bonheur* **ont** *pu faire des héros.*

Mais si l'idée qu'exprime le verbe ne peut être attribuée qu'à l'un des deux sujets, le verbe se met au singulier. Ex. : *Ni Pierre ni André ne* **sera** *premier dans cette composition.* — *Corneille ou Racine* **est** *l'auteur de ces vers.*

En latin, quand plusieurs sujets étaient unis par *nec* ou *neque* (*ni*), le verbe s'accordait d'ordinaire avec le dernier. Cicéron a dit : *Sine imperio, nec domus ulla, nec civitas, nec gens stare, nec ipse mundus* **potest**. Ce que nous traduisons : *Sans une autorité suprême, ni une maison, ni une ville, ni une nation, ni le monde lui-même ne* **peuvent** *subsister.*

794. La règle est la même pour **ni l'un ni l'autre**. Après cette locution, le verbe se met au pluriel s'il y a action commune des deux sujets : **Ni l'un ni l'autre** *ne viendront*; — et au singulier si l'action ne peut être attribuée qu'à l'un des deux sujets : **Ni l'un ni l'autre** *n'obtiendra le premier prix.*

795. **L'un et l'autre** employé comme sujet veut ordinairement le verbe au pluriel. Ex. : *L'un et l'autre* **sont** *morts.*

L'un et l'autre, *à mon sens,* **ont** *le cerveau troublé.* (Boileau.)

Le pluriel est de rigueur quand **l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre** sont placés après le verbe. : *Ils* **voulurent** *l'un et l'autre tenter la fortune;* — *Ils n'***obtiendront** *le prix ni l'un ni l'autre.*

Digitized by Google

796. Mais **l'un ou l'autre** veut le verbe au singulier. Ex. : *L'un ou l'autre* **a** *raison.*

L'un ou l'autre **fit-il** *une tragique fin?* (Boileau.)

La règle était différente en latin : *uterque* (l'un et l'autre) voulait le verbe au singulier : *Uterque mihi placet* (l'un et l'autre me plaît). Il en était de même de *neuter* (ni l'un ni l'autre) et de *alteruter* (l'un ou l'autre).

797. Quand le verbe a pour sujet deux ou plusieurs infinitifs, il se met ordinairement au pluriel : *Promettre et tenir* **sont** *deux.*

On cite cependant comme exemple d'un verbe au singulier après deux infinitifs cette phrase de La Rochefoucauld : *Bien écouter et bien répondre* **est** *une des plus grandes perfections.* Mais ici l'accord est commandé par l'attribut *une.*

D'ailleurs dans notre ancienne langue ces règles d'accord n'étaient pas suivies; d'ordinaire le verbe s'accordait seulement avec le nom le plus rapproché. Ex. :

Le secours qui vint de Bourgongne que **menoit** *le seigneur de Coulches, le marquis de Rotelin, le seigneur de Montagu et autres.* (Commynes.)

Et bailla lesdictes lettres que **escripvoit** *monseigneur de Cran et plusieurs aultres.* (Id.)

Il fait ce qu'un voleur et un corsaire **fait.** (Malherbe.)

Les délices et la paresse lui **ôte** *le mouvement.* (Id.)

Mon cœur est soulagé d'une presse et d'un saisissement qui en vérité ne me **donnoit** *aucun repos.* (Sévigné.)

Il a un sérieux et une solidité qui **plaît** *fort.* (Id.)

La vertu de son père et son illustre sang
A son ambition **assure** *ce haut rang.* (Corneille.)

Le bon sens et le bon esprit **convient** *à tous les âges*
(La Rochefoucauld.)

Le bonheur et le malheur des hommes **dépend** *de leur humeur.* (Id.)

La crainte et la pudeur les **retiendra.** (Racine.)

Votre mère et toute la petite famille vous **fait** *ses compliments.* (Id.)

Le bien et le mal **est** *en ses mains.* (La Bruyère.)

C'est une chose monstrueuse que le goût et la facilité qui **est** *en nous de railler.* (La Bruyère.)

Digitized by Google

798. Lorsqu'un verbe a pour sujet le pronom *qui*, il s'accorde en nombre et en personne avec ce pronom, qui prend lui-même le nombre et la personne de son antécédent. Ex. : *C'est* **moi qui** *vous le dis, qui* **suis** *votre tuteur.*

Telle est la règle générale et elle s'applique naturellement à tous les exemples qui précèdent.

On dira donc :

C'est le prince des pasteurs et le pontife éternel **qui apparaîtra**.

C'est un regard, une parole, etc., **qui suffit** *pour relever le courage*, etc.

C'est un souffle, une ombre, un rien, tout **qui** *lui* **donnait** *la fièvre.*

La vérité, **qui est** *inaltérable, comme la lumière*, etc.

Mais le véritable antécédent du relatif est parfois difficile à reconnaître. Ainsi l'on dira : **Je** *suis Diomède, roi d'Etolie*, **qui blessai** *Vénus au siège de Troie*, et : *Je suis Diomède*, **le roi** *d'Etolie* **qui blessa** *Vénus au siège de Troie.* Dans le premier cas on veut appeler l'attention sur *je*, dans le second sur *roi*. (Voyez Pronoms, § 730.)

799. La règle est la même au point de vue du nombre. Ainsi l'on dira : *Mon frère est un des jeunes officiers qui* **ont** *assisté aux grandes manœuvres, et c'est un de nos plus braves généraux qui les* **a** *dirigées.* Dans le premier cas on parle des *officiers*, et dans le second cas de *un* (général) : de là la différence d'accord.

SECTION III

COMPLÉMENT DU VERBE

800. Nous avons vu (§ 354) que le verbe peut avoir trois sortes de compléments : le *complément direct*, le *complément indirect* et le *complément circonstanciel.*

Le complément d'un verbe peut être un nom, un pronom, un infinitif ou une autre proposition.

Digitized by Google

Le verbe actif peut seul avoir les trois sortes de compléments; le verbe passif et le verbe neutre ne peuvent avoir que des compléments indirects ou des compléments circonstanciels.

801. Le verbe *être* n'a jamais de complément direct; ainsi — dans : *Les enfants* **sont** *légers* — *légers* est un attribut et non un complément direct.

Il en est de même pour quelques verbes comme *paraître*, *sembler*, *devenir*, *demeurer*, *rester*, etc., qui sont habituellement suivis d'un qualificatif. Ex. : *Il paraît* **heureux**, *il semble* **satisfait**, *il devient* **triste**, *il demeure* **libre**, *il reste* **fier**. Les qualificatifs *heureux*, *satisfait*, *triste*, etc., sont des attributs et non des compléments directs.

802. Le **complément direct** se joint ordinairement au verbe sans préposition : *Dieu a créé* **le monde** *et il* **le** *gouverne*. — *Nous devons l'***honorer**.

Mais quand ce complément a un sens partitif, il est précédé de la préposition *de* : *Je mange* **de** *bon* **pain**; *il a* **de** *l'***argent**.

Quand le complément direct est un infinitif, il peut être aussi précédé de la préposition *à* ou *de*. Ex. : *Cet enfant aime* **à** *jouer*, *je lui recommande* **de** *travailler*.

Quand le complément direct est une proposition, elle se joint au verbe par la conjonction *que*. Ex. : *Je souhaite* **que** *vous réussissiez*.

803. Le complément direct se met ordinairement après le verbe quand c'est un nom ou un infinitif, et avant quand c'est un pronom ou quand la phrase est interrogative. Ex. : *Vous aimez le* **travail**, *je* **le** *vois*. — **Quelle histoire** *me racontez-vous là?*

804. Le **complément indirect** se joint ordinairement au verbe à l'aide des prépositions *à*, *de*, *par*. Ex. : *Il donne l'aumône* **à** *cet homme*; *il est aimé* **de** *ses enfants*; *il a été abattu* **par** *la maladie*.

Digitized by Google

Quelques verbes neutres peuvent avoir pour complément indirect un infinitif sans y être joints par une préposition. Tels sont : *aller*, *courir*, *paraître*, *sembler*, *envoyer*, *venir*, etc. Ex. : *Je viens* **faire** *cette classe; il est allé* **voir** *un malade; vous semblez* **travailler.**

805. Le **complément circonstanciel** se joint ordinairement au verbe à l'aide de prépositions. Ex. : *Il est mort* **de faim.** — *On a chassé* **sans chiens.** — *Deux renards entrèrent* **la nuit, par surprise, dans un poulailler.**

On voit par ce dernier exemple que le complément circonstanciel peut quelquefois se joindre au verbe sans préposition. Cette construction se rencontre surtout après les verbes neutres *coûter*, *durer*, *peser*, *rester*, *demeurer*, etc. Ex. : *Ce livre coûte* **deux francs.** — *Cette guerre a duré* **cent ans.** — *Ce paquet pèse* **vingt grammes,** etc.

806. Deux ou plusieurs verbes peuvent avoir un complément commun si ces verbes n'exigent pas des compléments de nature différente : *L'enfant doit* **chérir** *et* **respecter** *ses parents.* Dans cette phrase, *parents* peut servir de complément à la fois aux deux verbes *chérir* et *respecter*, parce qu'on dit *chérir quelqu'un*, *respecter quelqu'un.*

Mais avec un verbe tel qu'*obéir*, par exemple, qui veut un complément indirect (*obéir* à *quelqu'un*), on ne pourrait employer *parents* comme complément commun. Ainsi on ne dirait pas : *L'enfant doit* **obéir** *et* **respecter** *ses parents*; il faudrait alors exprimer les deux compléments en disant : *L'enfant doit respecter ses* **parents** *et* **leur** *obéir.*

807. Quand un verbe a deux ou plusieurs compléments, ces compléments doivent être de même nature; on dira correctement *Il* **aime à** *chanter et* **à** *dessiner*, ou *Il aime* **le** *chant et* **le** *dessin*; mais on ne peut dire *Il aime* **le** *chant et* **à** *dessiner.*

Les écrivains du dix-septième siècle en usaient librement à l'égard de cette règle, qui est formelle aujourd'hui. Ex. :

Digitized by Google

Le pleurer excessif est marqué **de vanité** *et* **de vouloir** *être estimé affligé.* (Malherbe.)

On ne parle plus que **de guerre** *et* **de partir.** (Sévigné.)

*Je me trouve étouffée ici, j'ai besoin d'*air **et de marcher.** (Id.)

Elle aime fort la **conversation** *et surtout* **de plaire** *au roi.* (Id.)

Oui, je crains leur **hymen,** *et* **d'être** *à l'un des deux.* (Corneille.)

J'en crains une **révolte** *et* **que** *las d'obéir,*
Comme je les trahis, ils ne m'osent trahir. (Id.)

Le roi craignit le **poids** *des affaires et* **de manquer** *d'un homme capable de l'en soulager.* (La Rochefoucauld.)

Vous voulez que ce dieu vous comble de bienfaits
Et ne **l'aimer** *jamais?* (Racine.)

Il faut que l'on se passe **d'habits** *et de* **nourriture** *et de les* **fournir** *à sa famille.* (La Bruyère.)

Ils consument leur temps **à s'habiller, à manger, à dormir, à** *de sots* **discours, à se résoudre** *sur ce qu'ils doivent faire.* (Id.)

808. Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects quand le second ne fait que répéter le premier. Il ne faut donc pas dire : *C'est à* **vous à qui** *je parle; c'est* **de vous dont** *il s'agit,* — mais bien : *C'est à vous* **que** *je parle; c'est de vous* **qu'***il s'agit,* ou *c'est vous* **à qui** *je parle, c'est vous* **dont** *il s'agit.*

Même remarque pour l'adverbe de lieu *où*; on ne dit pas : *C'est ici* **où** *il demeure; c'est là* **où** *je vais;* mais : *C'est ici* **qu'***il demeure; c'est là* **que** *je vais.*

Au dix-septième siècle cette règle n'était pas observée. Boileau a dit : *C'est* **à vous,** *mon esprit,* **à qui** *je veux parler.*

809. La place des compléments dans la phrase dépend souvent de l'usage et du goût. L'ordre logique voudrait que l'on mît d'abord le complément direct, puis le complément indirect et le complément circonstanciel; mais on place ordinairement le premier le complément le plus court. Ainsi l'on dira : *J'ai écrit une lettre à mon père pour le jour de l'an;* et : *J'ai écrit à mon père, pour le jour de l'an, une lettre remplie de détails intéressants.*

Digitized by Google

810. Certains verbes s'unissent à leurs compléments avec ou sans préposition. Tels sont :

aider,	changer,	manquer,	servir,
applaudir,	commander,	penser,	suppléer,
assurer,	croire,	regarder,	toucher,
atteindre,	insulter,	retrancher,	traiter, etc.

On peut dire **aider** *quelqu'un* et **aider** *à quelqu'un*, **changer** *quelque chose* et **changer** *de quelque chose*, **penser** *quelque chose* et **penser** *à quelque chose*, etc. Mais ces verbes sont considérés comme neutres quand ils sont employés avec la préposition.

811. Parfois le même verbe est employé avec des prépositions différentes pour marquer des nuances de sens, qui ne sont pas toujours faciles à distinguer. Tels sont :

commencer,	demander,	s'ennuyer,	s'occuper,
continuer,	s'efforcer,	forcer,	participer,
contraindre,	s'empresser,	se lasser,	solliciter,
défier,	emprunter,	obliger,	venir, etc.

On dit par exemple : *Cet enfant* **commence à** *parler* et *Cet orateur commença* **de** *parler à deux heures*. (Dans le premier cas on indique une action qui aura du progrès, dans le second on marque simplement le point de départ.) — *Ils s'empressaient* **à** *lui plaire* (ils s'appliquaient avec ardeur à...), et *Il s'empresse* **de** *parler* (il se hâte de...), etc.

SECTION IV

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

I. Mode indicatif.

812. L'**indicatif** sert à marquer une affirmation positive et absolue. C'est le mode usité dans les propositions indépen-

Digitized by Google

dantes et les propositions principales. Ex. : *Les grandes prospérités nous* **aveuglent**: *Vous* **êtes** *le seul homme qui puisse me comprendre.*

On met aussi l'indicatif dans les propositions incidentes ou subordonnées quand elles marquent une affirmation positive. Ex. : *Vous n'***ignorez** *pas que les grandes prospérités nous* **aveuglent**; *Vous* **êtes** *l'homme qui* **peut** *me comprendre.*

813. Le **présent de l'indicatif** s'emploie pour donner plus de vicacité au style.

1° A la place du passé. Ex. : *Dieu n'avait laissé aucune ressource au roi d'Angleterre; tout lui* **manque**, *tout lui* **est** *contraire.* (Bossuet.)

L'attelage suait, soufflait, était rendu :
Une mouche **survient**, *et des chevaux s'***approche**,
Prétend *les animer par son bourdonnement;*
Pique *l'un,* **pique** *l'autre....* (La Fontaine.)

2° A la place du futur. Ex. : *Je* **suis** *de retour dans un moment; Je vous* **attends** *demain à onze heures; Si vous* **venez**, *vous me ferez plaisir.*

814. L'**imparfait** s'emploie pour le conditionnel passé. Ex. :

Si j'avais dit un mot, on vous **donnait** *la mort.* (Voltaire.)

Pyrrhus **vivait** *heureux, s'il eût pu l'écouter.* (Boileau.)

(C'est-à-dire : *On vous aurait donné..., Pyrrhus aurait vécu....*)

L'imparfait s'emploie encore pour le conditionnel présent après la conjonction *si*. Ex. : *Si vous* **veniez**, *vous me feriez plaisir* (c'est-à-dire *Si vous viendriez*).

815. Le **parfait défini** indique un temps déterminé et entièrement écoulé; on ne peut donc pas dire : *Je le* **vis** *aujourd'hui, cette semaine*; mais on dira : *Je le* **vis** *hier, la semaine dernière.*

Digitized by Google

816. Le **parfait indéfini** s'emploie indifféremment pour marquer tous les temps passés, écoulés ou non. Ex. : *Je l'***ai vu** *aujourd'hui, hier, la semaine dernière.*

Il s'emploie quelquefois pour le *futur antérieur* : *Attendez un peu, j'***ai fini** *dans une minute* (c'est-à-dire *j'aurai fini*).

817. Le **futur** s'emploie à la place de l'impératif : *Le bien d'autrui tu ne* **prendras**; *Vous* **porterez** *cette lettre à son adresse* (c'est-à-dire : *Ne prends pas..., Portez...*).

818. Le **futur antérieur** peut quelquefois remplacer le parfait indéfini pour adoucir une affirmation : *Vous* **aurez négligé** *quelque précaution.*

II. Mode conditionnel.

819. Le **conditionnel** suppose une condition exprimée ou sous-entendue. Ex. : *Je* **serais** *heureux si vous suiviez mes conseils.* — *Je* **serais** *heureux de vous obliger* (sous-entendu *si je pouvais...*).

Le **conditionnel** marque parfois une simple supposition. Ex. : **Oseriez-vous** *le blâmer?*

*Moi, je m'***arrêterais** *à de vaines menaces!* (Racine.)

Il s'emploie encore pour adoucir l'affirmation : *Je* **désirerais** *être entendu; Je ne* **saurais** *m'en plaindre;*

Je **voudrais** *inspirer l'amour de la retraite.* (La Fontaine.)

(Pour l'emploi du conditionnel dans les propositions subordonnées, voyez Syntaxe des propositions, § 1045.)

III. Mode impératif.

820. L'**impératif** exprime le commandement, la volonté. Ex. : *Va, cours, vole et nous venge!* (Corneille.)

Digitized by Google

Il s'emploie aussi pour faire une supposition. Ex. : **Soyez** *rude avec lui et vous n'en pourrez rien tirer.*

Laissez *leur prendre un pied chez vous;*
Ils en auront bientôt pris quatre. (La Fontaine.)

(C'est-à-dire : *Si vous êtes rude...*, *Si vous leur laissez prendre...*).

(Nous avons vu (§ 817) que l'impératif était quelquefois remplacé par le futur simple.)

IV. Mode subjonctif.

821. Le **subjonctif** exprime le doute, la possibilité; il dépend toujours d'un autre verbe et ne s'emploie que dans les propositions subordonnées : *Je doute qu'il* **vienne**; *Il est possible qu'il* **soit** *ici.*

Quand on le rencontre seul, il fait supposer un verbe sous-entendu. Ex. : *Que sa mort vous* **serve** *à la fois de consolation et d'exemple.*

Puissé-je *de mes yeux y voir tomber la foudre!* (Corneille.)

(C'est-à-dire : *Je souhaite* que sa mort vous serve..., que je puisse....)

(Pour l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées, voyez Syntaxe des propositions, § 1044).

V. Mode infinitif.

822. L'**infinitif** exprime l'état ou l'action d'une manière vague, indéfinie; aussi il n'a ni nombre ni personnes, mais il a deux temps, le présent et le passé, et peut avoir tous les compléments.

823. Nous avons vu (§ 168) qu'on emploie l'infinitif comme nom verbal : le *rire*, le *devoir*, le *souvenir*, le *savoir*, etc. Il peut, ainsi que les autres noms, servir :

1° De sujet : **Mentir** *est honteux.*

Digitized by Google

2° D'attribut : *Plaisanter n'est pas* **répondre**.

3° De complément direct : *Je veux* **sortir**.

4° De complément indirect : *Il s'étudie* **à** *bien* **faire**; *Il est allé* **chercher** *du secours* (c'est-à-dire *pour* chercher).

5° De complément déterminatif à un nom : *L'ardeur* **de vaincre**.

6° De complément à un adjectif : *Il est prompt* **à** *se* **mettre** *en colère*.

824. **L'infinitif** doit toujours se rapporter à un nom ou pronom exprimé dans la phrase. Ex. : *Les peuples croient* **être** *libres quand ils ne sont gouvernés que par les lois* (Montesquieu), (c'est-à-dire *Les* **peuples** *croient qu'***ils sont** *libres...*).

L'infinitif peut se rapporter soit au sujet (*le désir* — de vaincre — *le poussait aux combats*), soit au régime (*il travaillait par désir* — de régner).

825. Le sujet du verbe à l'infinitif doit être le même que celui du verbe de la proposition principale : *Cet enfant s'accoutume — à* **dormir** — *pendant le jour. Accoutume* et *dormir* ont le même sujet.

Mais on ne peut pas dire : **On** *le renvoya sans* **avoir** *rien obtenu*; car *celui qui renvoie* et *celui qui n'a rien obtenu* sont deux personnes distinctes. Il faut donc exprimer clairement les deux sujets, et dire : **On** *le renvoya sans qu'***il** *eût rien obtenu*, ou donner à la proposition composée un seul sujet par l'emploi du passif : **Il** *fut renvoyé sans* **avoir** *rien obtenu*.

826. L'infinitif construit avec *faire* forme avec ce verbe une sorte de verbe composé qui a toujours le sens actif. Ex. : *Je* **ferai venir** *cet enfant; Nous avons* **fait bâtir** *cette maison; Il* **fait naître** *et* **mûrir** *les fruits.* (Racine.)

Les verbes réfléchis construits avec *faire* perdent leur pronom complément. Ex. : *Je le* **ferai repentir** *de son insolence; Je l'en* **ai fait souvenir**.

Digitized by Google

Chaque vers qu'il entend le **fait extasier**. (Boileau.)

Le pronom se supprime parce que dans cette tournure spéciale le complément dépend de la locution entière et ne peut être répété deux fois, ce qui arriverait si l'on disait : *Je* **le** *ferai* **se** *repentir...*, etc.

(Pour l'emploi de l'infinitif dans les propositions subordonnées, voyez Syntaxe des propositions, § 1057.)

SECTION V

EMPLOI DES AUXILIAIRES

827. Nous avons vu que huit verbes neutres se conjuguent avec l'auxiliaire *être*; d'autres, tels que *courir*, *dormir*, *languir*, *marcher*, *vivre*, *succomber*, etc., ne prennent que l'auxiliaire *avoir*.

D'autres enfin prennent tantôt **avoir** et tantôt **être**, selon que l'on veut exprimer une *action* ou un *état*.

Tels sont :

accourir,	demeurer,	échapper,	passer,
apparaître,	descendre,	échouer,	rester,
cesser,	disparaître,	expirer,	sortir, etc.

Ex. : *Il* **a** *passe en Australie au mois de mai* (c'est-à-dire : c'est au mois de mai qu'il *a fait l'action* d'aller en Australie).

Mais si l'on dit : *Il est passé en Australie depuis vingt ans*, cela signifie : il est résidant en Australie depuis vingt ans; il a acquis l'état d'habitant de ce pays.

Avoir exprime donc ici l'action au moment où elle s'est faite, et *être* l'état résultant d'une action accomplie.

828. Lorsque ces verbes peuvent s'employer au sens actif, ils prennent naturellement l'auxiliaire *avoir* : *Il* **a** *monté*

Digitized by Google

l'escalier. Nous **avons** *descendu nos livres. Il* **a** *passé la rivière.*

Il faut remarquer que la plupart de ces verbes neutres ne changent d'auxiliaires qu'en changeant de sens; par exemple, dans le sens de *plaire*, le verbe *convenir* prend *avoir* : *Cet homme ne m'***a** *pas convénu*; dans le sens de *faire une convention*, il prend *être* : *Nous* **sommes** *convenus d'agir ainsi*

Digitized by Google

CHAPITRE VI

SYNTAXE DU PARTICIPE

829. Nous avons vu que le participe tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Il tient du verbe dont il dérive, parce qu'il peut avoir les mêmes compléments : *Les éclairs, nous* **effrayant** *tous, redoublèrent.*

Il tient de l'adjectif, parce qu'il marque comme lui la *qualité*, la manière d'être : *Ce conte est* **effrayant**.

830. Le participe peut occuper trois places différentes dans la proposition :

1° Il peut se rapporter au **sujet** (L'homme — *poussé par la faim* — devient criminel) ;

2° Il peut se rapporter au **complément** (Plaignons l'homme — *tombé dans le vice*) ;

3° Il peut, en apparence, ne se rapporter ni au sujet ni au complément (*Tout étant fini*, — nous nous séparâmes). On l'appelle, dans ce dernier cas, **participe absolu**.

(Pour les développements, voyez Syntaxe des propositions, § 1054).

831. Quand le participe se rapporte au sujet et que celui-ci le précède (*L'enfant* — ayant mangé des mets empoisonnés — *mourut sur-le-champ*), on ne doit pas répéter le sujet devant le verbe. Il ne faut donc pas dire : *L'enfant* ayant mangé des mets empoisonnés, **il** *mourut sur-le-champ.*

Autrefois cette règle n'était pas absolue et l'on trouve de nombreux exemples du contraire :

Digitized by Google

Les Romains se **destinant** *à la guerre et la* **regardant** *comme le seul art,* **ils** *avaient mis tout leur espoir et toutes leurs pensées à la perfectionner.* (Montesquieu.)

Louis *en ce moment* **prenant** *son diadème,*
Sur le front du vainqueur **il** *le posa lui-même.* (Voltaire.)

Ce prince se **dépouillant** *de toute la gloire qu'il avoit acquise pendant la guerre, et se* **renfermant** *dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis,* **il** *s'exerçoit sans bruit aux vertus civiles.* (Fléchier.)

Ces constructions s'expliquent peut-être par le grand intervalle qui sépare le sujet (*Romains, Louis, prince*) de son verbe.

832. Le participe doit toujours se rapporter clairement à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi l'on ne dira pas : *En vous* **accordant** *cette faveur, c'est me procurer un véritable plaisir;* mais : *En vous* **accordant** *cette faveur,* **je** *me procure un véritable plaisir.* (Voyez plus loin § 841.)

Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé.*

(Pour les *propositions participes*, voyez § 1054.)

SECTION I

ACCORD DU PARTICIPE PRÉSENT

833. Le **participe présent** employé comme verbe est toujours invariable : *Cette personne* **obligeant** *tous les malheureux est vraiment charitable.*

Employé comme adjectif, le participe présent est dit **adjectif verbal,** et, comme tous les autres adjectifs, est soumis aux règles de l'accord. Ex : *Cette personne est* **obligeante**.

Nos participes présents viennent des participes présents latins, qui étaient traités par les Romains comme de simples adjectifs. Mais il y avait en latin une autre forme verbale toujours invariable, le gérondif *cantandi* (de chanter), *cantando* (à chanter ou en chantant), *cantandum* (pour chanter). Cette forme donna aussi en français des mots en *ant*, identiques à nos participes, mais naturellement invariables. (Voyez § 840.) On a peu à peu confondu le participe avec le gérondif et appliqué à tous deux la règle de l'invariabilité.

A l'origine le gérondif reste invariable ; le participe présent suit la

Digitized by Google

règle des adjectifs latins de la troisième déclinaison et s'accorde comme *grand* (voyez § 315) en nombre et rarement en genre. *Et y avoit maintes ambassades* **allans** et **venans** (Commines). — *Les villes* **estans** *sur la rivière* (id). — *Les femmes* **venans** *a estre vefves* (veuves) (Montaigne). Le grammairien Palsgrave déclare même que le participe présent français ne prend pas la marque du féminin, *sauf en poésie*. Cependant on trouve dès le douzième siècle des participes avec l'*e* muet du féminin : *Si s'en alad* **criante** *e* **plurante** (Livre des Rois); et jusqu'au seizième siècle le participe présent varie encore en nombre et quelquefois en genre. Ex. : *Plusieurs lettres* **adressantes** *à monseigneur de Normandie* (Commines); — *Joyaux de la couronne à nous* **appartenans** (Satire Ménippée); — *Nymphes* **fuyantes** *le satyreau* (Ronsard); — *Aux oreilles* **attendantes** (id.); — *Lettres* **venantes** *de Rome* (La Noue); — *Elles sont femmes bien* **entendantes** *les beaux endroits* (Rabelais); — *Ces filles de Scédase,* **pleurantes** *à l'entour de leurs sépultures et* **maudissantes** *les Lacédémoniens* (Amyot); — *Il avoit force lettres* **adressantes** *à plusieurs personnes de cette ville* (Malherbe).

Au dix-septième siècle les auteurs font rarement l'accord du genre; en voici cependant des exemples : *Des âmes* **vivantes** *d'une vie brute et bestiales.* (Bossuet.) — *Je vous trouve si stoïcienne, si* **méprisante** *les choses de ce monde.* (Sévigné.) — *M. de Nesmond fit une longue harangue,* **tendante** *à remercier le roi.* (La Rochefoucauld.)

Quant à l'accord en nombre, il est presque constant : *Les ombres...* **aimants** *encore leur dépouille laissée* (Malherbe); — *Après tant de douces merveilles* **ravissants** *l'esprit bienheureux* (id.); — *Gens difficiles et factieux* **affectants** *une vertu austère* (La Rochefoucauld); — *Tous ces gens,* **voyants** *qu'on ne parloit point d'assemblée, se retirèrent* (id.).

Et les petits, en même temps
Voletants, *se* **culebutants,**
Délogèrent tous sans trompette. (La Fontaine.)

Moitié secours des dieux, moitié peur, se **hâtants**. (Id.)

*Et pour lier des mots si mal s'***entr'accordants**
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents. (Boileau.)

Vaincus cent fois et cent fois **suppliants**
*En leur fureur de nouveau s'***oubliants**. (Racine.)

Les deux bouts **traversants** *sur l'essieu,* **passants** *au travers du mantelet.* (Vauban.)

Mais la suppression de l'accord du genre finit par entraîner aussi la suppression de l'accord du nombre, et le participe présent se trouve assimilé au gérondif.

Ce fut en 1660 qu'Arnauld et Lancelot enseignèrent, dans leur *Grammaire de Port-Royal*, qu'il y avait lieu de distinguer dans les formes en *ant* un adjectif verbal *déclinable* (c'est-à-dire *variable*) et un

Digitized by Google

participe présent *indéclinable* (c'est-à-dire *invariable*). Ce principe (que Vaugelas avait admis en partie dès 1647) fut reconnu par l'Académie (dans sa séance du 3 juin 1679) et obtint dès lors force de loi. Cependant cette règle ne fut pas immédiatement appliquée, et nous venons de voir que les auteurs contemporains, comme Boileau, Fénélon, Racine, etc., suivaient encore l'ancien usage.

On retrouve une trace de cet ancien usage dans les locutions : *les ayants droit*, *les ayants cause*, *séance tenante*, *toute affaire cessante*, *cour séante à Paris*, etc., qui sont des restes de nos vieilles formules de jurisprudence.

DIFFÉRENCE ENTRE L'ADJECTIF VERBAL ET LE PARTICIPE PRÉSENT

834. Le participe présent exprime **l'action** (*L'orage*, effrayant *les animaux*, *dispersa tout le troupeau*) ; tandis que l'adjectif verbal exprime **l'état** (*L'obscurité* est effrayante). Il faut donc savoir reconnaître s'il y a **état** ou **action**.

835. Il y a **action** et par conséquent il n'y a pas d'accord :

1° Quand le participe a un complément direct : *On n'entendit plus les marteaux* **frappant** *l'enclume* ;

2° Quand il est précédé de la préposition *en* : *La mer s'avance* **en mugissant** (c'est-à-dire en *faisant l'action* de mugir) ;

3° Quand il est suivi d'un adverbe : *Une fille* **obéissant bien** ; *des esprits* **agissant toujours** ; *des gens ne* **contredisant** *jamais*.

836. Il y a **état** et par conséquent accord :

1° Quand l'adjectif verbal est accompagné du verbe *être* : *Cette fleur* **est charmante** ;

2° Quand cet adjectif verbal est précédé d'un adverbe : *Une fille* **bien obéissante** ; *des esprits* **toujours agissants**.

Quand la forme en ...*ant* est suivie d'un complément indirect ou circonstanciel, le sens peut seul indiquer s'il doit y avoir accord. Ainsi l'on écrira : *Voyez-vous ces débris* **flottant**

Digitized by Google

vers la côte? mais : *Calypso vit des cordages* **flottants** *sur la côte.*

Dans le premier cas, *flottant* est invariable parce qu'il est participe et marque l'action : ces débris flottent, *se dirigent vers* la côte. Dans le second cas, *flottant* s'accorde parce qu'il est adjectif et marque l'état de ces débris qui sont abandonnés depuis longtemps aux flots.

837. L'adjectif verbal a un sens passif dans quelques expressions particulières :

Argent **comptant**, *à beaux deniers* **comptants**, comptés sur-le-champ.

Bureau **restant**, *poste* **restante**, où les lettres restent.

Couleur **voyante**, qui se voit aisément.

Musique **chantante**, qui se chante facilement.

Rue **passante**, où passe beaucoup de monde.

Place **payante**, où l'on paye.

838. Nous avons vu (§ 169) que le français crée des noms nouveaux à l'aide du participe présent ; ainsi : de *croyant*, *tranchant*, *débitant*, participes de *croire*, *trancher*, *débiter*, il forme un **croyant**, un **tranchant**, un **débitant**. Ces mots suivent naturellement au pluriel la règle ordinaire des substantifs : des **croyants**, des **tranchants**, des **débitants**.

On peut ranger parmi ces substantifs les locutions : *les allants et venants*, *les tenants et aboutissants*, qui forment de véritables noms composés.

839. Il ne faut pas confondre les participes présents, tels que *néglige* **ant**, *adhér* **ant**, *différ* **ant**, *extravagu* **ant**, etc., avec les adjectifs *négli* **gent**, *adhér* **ent**, *différ* **ent**, *extrava-* **gant**, etc. Les premiers sont régulièrement formés, par le français, des verbes *négliger*, *adhérer*, *différer*, *extravaguer*. Les seconds sont de véritables adjectifs tirés directement du latin. Ces adjectifs ne peuvent donc, en aucun cas, être dits les adjectifs verbaux de *négliger*, *adhérer*, etc.

En voici la liste à peu près complète :

1° Participes dont le radical diffère de celui de l'adjectif :

Digitized by Google

Participes présents tirés des verbes français CONVAINCRE, EXTRAVAGUER, FABRIQUER, *etc.*	*Adjectifs ou substantifs verbaux tirés des participes latins.*
Convainquant.	Convaincant.
Extravaguant.	Extravagant.
Fabriquant.	Fabricant.
Fatiguant.	Fatigant.
Intriguant.	Intrigant.
Suffoquant.	Suffocant.
Vaquant.	Vacant.

2° Participes dont la terminaison diffère de celle de l'adjectif.

Participes présents tirés des verbes français ADHÉRER, AFFLUER, *etc.*	*Adjectifs ou substantifs verbaux tirés des participes latins.*
Adhérant.	Adhérent.
Affluant.	Affluent.
Différant.	Différent.
Divergeant.	Divergent.
Équivalant.	Équivalent.
Excellant.	Excellent.
Excédant.	Excédent.
Expédiant.	Expédient.
Négligeant.	Négligent.
Précédant.	Précédent.
Présidant.	Président.
Résidant.	Résident.
Violant.	Violent.

Ainsi l'on écrira avec le *participe présent* ou l'*adjectif verbal*.

PARTICIPE PRÉSENT.	ADJECTIF VERBAL.
Il parle sans cesse, **fatiguant** *tout le monde de ses récits.*	*Il a fait un travail* **fatigant**.
C'est en **intriguant** *auprès de vous qu'il a réussi.*	*Cet homme n'est qu'un* **intrigant**.
Il lit en **vaquant** *à ses affaires.*	*J'ai trouvé un emploi* **vacant**.
Que de gens on voit **négligeant** *leurs intérêts pour leurs plaisirs.*	*Les enfants* **négligents** *ressemblent beaucoup aux enfants paresseux.*
Le sang, en **affluant** *au cœur, peut causer de grares maladies.*	*La Loire et la Seine ont de nombreux* **affluents**.

Digitized by Google

PARTICIPE PRÉSENT PRÉCÉDÉ DE *en* OU GÉRONDIF

840. Le participe présent est souvent précédé de la préposition *en*. Il forme alors ce qu'on a appelé le *gérondif* et est toujours invariable (voyez § 835). Le gérondif exprime d'ordinaire un rapport de temps, de cause, de manière. Ex. : *Il se promène* **en lisant** (c'est-à-dire *en même temps qu'il* lit); *il s'instruit* **en lisant** (c'est-à-dire *parce qu'il* lit).

On voit par ces exemples que le *gérondif* équivaut toujours à une *proposition subordonnée*.

Le latin disait de même, mais seulement pour marquer la cause : *discit legendo* (il s'instruit en lisant).

841. Le gérondif doit toujours avoir le même sujet que le verbe de la proposition principale. Ainsi, dans : *L'avarice perd tout* **en voulant** *tout gagner* (La Fontaine), *en voulant* se rapporte au sujet *avarice; l'homme s'instruit* **en vieillissant**, *en vieillissant* se rapporte au sujet *homme*.

Mais cette règle n'est pas absolue, et pourvu qu'il n'y ait aucune obscurité dans la phrase, le gérondif peut se rapporter :

1° A un complément direct :

Si son astre **en naissant** *ne* **l'a** *formé poète*. (Boileau.)

*Songez-vous qu'***en naissant** *mes bras* **vous** *ont reçu*. (Racine.)

2° A un complément indirect :

La fortune **lui** *vint* **en dormant**.

Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
De son fils, **en mourant, lui** *cachèrent les pleurs*. (Racine.)

3° A un complément non exprimé, mais implicitement renfermé dans un adjectif possessif.

Ex. : *Je ne vous dirai point* **mes** *faiblesses* **en rentrant** *dans Paris*. (Sévigné.) — *Je voudrais pouvoir vous décrire* **ses** *pleurs* **en voyant** *votre frère*. (Sévigné.)

*Je vois qu'***en m'écoutant vos** *yeux au ciel s'adressent*. (Racine.)

Digitized by Google

C'est-à-dire : *les faiblesses que* **j'eus en rentrant**..., *les pleurs qu'*elle *versa* **en voyant**..., *les yeux de* **vous en** *m'*écoutant *s'adressent au ciel*, etc.

4° Le gérondif peut même se rapporter à un objet indéterminé : *L'appétit vient* **en mangeant**; *La fortune vient* **en dormant**.

La grâce **en** *s'*exprimant *vaut mieux que ce qu'on dit.* (Voltaire.)

C'est-à-dire : ...*quand on mange*, ...*quand on dort*,... *quand on s'exprime.*

842. Le participe présent s'emploie quelquefois pour le gérondif, sans la préposition *en*.

Vous l'avez eu par brigue **étant** *vieux courtisan.* (Corneille.)

J'aurai, le **revendant,** *de l'argent bel et bon.* (La Fontaine.)

Il eût cru s'abaisser **servant** *un médecin.* (Id.)

Son fouet s'était perdu **tombant** *de sa ceinture.* (Id.)

C'est-à-dire : *parce que vous étiez*..., *en le revendant*..., *en servant*..., etc. On voit que cette construction est usitée surtout en poésie. Elle se trouve aussi dans quelques locutions familières, telles que : *donnant donnant, chemin faisant, généralement parlant* (c'est-à-dire *en donnant, en faisant chemin*, etc.).

843. Avec le verbe *aller* on peut employer également bien le gérondif ou le participe présent. Ex. : *Le mal va* **en** *augmentant, le désordre va croissant, le malade allait s'affaiblissant.*

Digitized by Google

SECTION II

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

I. Principes généraux

844. Quand le participe passé est joint au substantif sans l'aide d'un verbe, il est traité comme un adjectif, c'est-à-dire qu'il s'accorde toujours avec le nom en genre et en nombre. Ex. : *Les mérites* **récompensés**, *les bonheurs* **passés.**

Que de remparts **détruits**, *que de villes* **forcées**,
Que de moissons de gloire en courant **amassées**. (Boileau.)

Le participe passé employé comme substantif (voyez § 169) suit naturellement les règles du substantif : Ex. : *Les bless* **és**, *les mari* **és**, *les revu* **es**, *les sorti* **es**, etc.

845. Nous avons vu (§ 538) que le français crée des prépositions nouvelles à l'aide de certains participes passés, comme *approuvé*, *attendu*, *certifié*, *ci-inclus*, *ci-joint*, *excepté*, *non compris*, *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu* ; par exemple dans *excepté sa mère*, *attendu l'heure*, *passé l'époque*, etc. Dans ce cas, les mots *excepté*, *attendu*, etc., sont toujours placés devant le nom. Mais les mêmes mots sont participes et prennent l'accord quand ils sont placés après le nom : *Sa mère except* **ée**, *l'heure attend* **ue**, *l'époque pass* **ée**.

846. Le participe passé des verbes actifs peut s'employer sans auxiliaire : *un homme* **aimé**, *un devoir* **fini**, *un billet* **reçu**, *un banc* **rompu**, etc.

Le participe passé des verbes neutres conjugués avec *être* peut aussi s'employer sans auxiliaire : *Un arbre* **tombé** ; *une fleur* **éclose** ; **partis** *à deux heures*, **arrivés** *le soir*, *nous sommes repartis le lendemain*.

Digitized by Google

Le dix-septième siècle a fait un fréquent usage de ces participes neutres employés sans auxiliaire. Ex. :

... *Ce héros* **expiré**
N'a laissé dans nos bras qu'un corps défiguré. (Racine.)

Lui **mort**, *nous n'avons plus de vengeur ni de maître.* (Corneille.)

L'air **devenu** *serein, il part tout morfondu.* (La Fontaine.)

Eux **venus**, *le lion par ses ongles compta.* (Id.)

Mais le participe passé des verbes neutres conjugués avec *avoir* ne peut s'employer sans l'auxiliaire. Ainsi l'on ne dira pas *un enfant langui*, *un enfant dormi*, *un roi régné*, etc. Il faudrait ajouter l'auxiliaire et dire, *un enfant* **ayant** *langui* : **ayant** *dormi*, etc.

847. Le participe passé employé seul perd quelquefois le sens passif pour prendre un sens actif ou réfléchi. Ex. *Un homme* **dissimulé** (qui dissimule); *un homme* **avisé**, **entendu** ; *un homme* **passionné** (qui se passionne); *un ennemi* **juré**; *un garde* **assermenté**; etc.

848. Comme le gérondif (voyez § 840), le participe passé se rapporte ordinairement au sujet de la phrase. Ex. :

Et **monté** *sur le faîte* **il** *aspire à descendre.* (Corneille.)

Soumis *avec respect à sa volonté sainte,*
Je *crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.*
(Racine.)

Mais il peut aussi, surtout en poésie, se rapporter au complément direct ou indirect et même à un complément sous-entendu dans un adjectif possessif. Ex. :

Chargé *du crime affreux dont vous me soupçonnez,*
Quels amis **me** *plaindront quand vous m'abandonnez?*
(Racine.)

... *Ou* **lassés** *ou* **soumis**,
Ma funeste amitié pèse à tous mes **amis**. (Id.)

Dans un cachot affreux **abandonné** *vingt ans,*
Mes *larmes t'imploraient pour mes tristes enfants.* (Voltaire.)

Digitized by Google

Et **pleurés** *du vieillard il grava sur* **leur** *marbre*
Ce que je viens de raconter. (La Fontaine.)

C'est-à-dire : *les larmes de* **moi abandonné**, *le marbre* **d'eux pleurés**, etc.

849. Quand le participe passé est précédé du verbe *être*, il s'accorde toujours avec le sujet en genre et en nombre : **Il** *est aim***é**, **elle** *est aim***ée**, **ils** *sont ven***us**, **elles** *sont venu***es**.

850. Quand le participe passé est précédé du verbe *avoir* et n'est précédé d'aucun complément, il est toujours invariable : **Il** *a chant***é**, **elle** *a chant***é**, **ils** *ont chant***é**, **elles** *ont chant***é**.

2. Participe avec l'auxiliaire *être*.

851. Nous avons dit que le participe passé joint à l'auxiliaire *être* s'accorde toujours avec le sujet : **La** *ville est ouvert***e**, **le** *port est ferm***é**, **ces** *fleurs sont épanoui***es**.

Par conséquent, les verbes **passifs**, se conjuguant tous avec l'auxiliaire *être*, ont leur participe passé toujours d'accord avec le sujet : **Le** *père est aim***é**, **la** *mère est aim***ée**, **les** *enfants sont aim***és**.

Il en est de même des quelques verbes **neutres** qui se conjuguent avec *être*, tels qu'*aller*, *venir*, *partir*, *arriver* : leur participe passé s'accorde toujours avec le sujet : **Il** *est part***i**, **elle** *est part***ie**, **ils** *sont part***is**, **elles** *sont part***ies**.

Dans les verbes **impersonnels** conjugués avec *être*, le participe, s'accordant avec le sujet *il*, ne change jamais : **Il** *est surven***u** *une tempête;* — **il** *est arriv***é** *des malheurs.*

Il est invariable, parce qu'il représente, dans ce cas, non le pronom masculin *ille* (celui-là), mais le neutre latin *illud* (cela).

Digitized by Google

3. Participe avec l'auxiliaire *avoir*.

852. Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé.

Ex. : *Les chevaux que j'ai* **vus**.
Les fleurs que j'ai **coupées**.
Que de services je lui ai **rendus**!
Combien de projets il a **formés**!

Toutes les dignités **que** *tu m'as* **demandées**,
Je te **les** *ai sur l'heure et sans peine* **accordées**.
(Corneille.)

La règle est la même quand le participe passé est suivi d'un qualificatif. Ex. :

De soins plus importants je **l'***ai* **crue agitée**. (Racine.)

J'ai vu la mort de près, et je **l'***ai* **vue horrible**. (Voltaire.)

Il y a exceptions pour les locutions : *il l'a* **manqué** *belle, il l'a* **échappé** *belle*, où le participe devrait s'accorder avec *occasion*, qui est, dit-on, le mot sous-entendu.

853. Dans les temps surcomposés (voyez § 400), c'est le dernier participe qui s'accorde. Ex. : *Je vous ai envoyé cette lettre dès que je l'***ai eu terminée**.

854. Le participe reste toujours invariable quand le complément qui précède est indirect, ou quand le complément direct le suit au lieu de le précéder : *Je* **lui** *ai* **porté** *la lettre;* j'ai **vu la rose**; *j'ai* **vu des roses**.

Le complément direct placé devant le participe est en général l'un des pronoms personnels *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*, ou le relatif *que*.

Autrefois on plaçait souvent en poésie le nom complément avant el participe. Ex. : *Il avait dans la terre une* **somme enfouie**. (La Fontaine.)

*Quand les tièdes zéphyrs ont l'***herbe rajeunie**. (Id.)

Le seul amour de Rome a sa **main animée**. (Corneille.)

Chaque goutte épargnée a sa **gloire flétrie**. (Id.)

Digitized by Google

Il m'a droit dans ma chambre une **boîte jetée**. (Molière.)

Il reste une trace de cette construction dans la locution : *avoir toute honte bue.*

Nous avons vu (§ 364 et 399) comment le français a formé ses temps composés avec les auxiliaires *être* et *avoir*. Cette création des auxiliaires pour le service de la conjugaison existait déjà en germe dans la langue des Romains. Leurs meilleurs auteurs ont construit le verbe *habeo* avec un participe passé passif qu'ils faisaient accorder avec le régime direct du verbe : ***Ad*** *meam fidem quam* **habent spectatam** *jam diu et* **cognitam** *confugiunt* (Cicéron) (Ils ont recours à ma fidélité qu'ils ont éprouvée et qu'ils connaissent depuis longtemps) ; — *Eum satis* **habes cognitum** (id.) (Tu l'as assez connu) ; — **domitas habere** *libidines* (id.) (avoir dompté les passions) ; — *Nostram adolescentiam* **habent despicatam** (Térence) (Ils ont méprisé notre jeunesse), etc., etc. Comme on le voit par ces exemples, le participe passé s'accordait avec le complément et subissait le cas imposé par le verbe *habeo*. En traduisant littéralement ces expressions, nous aurions en français : *Ils ont ma fidélité* **éprouvée** *et* **connue**, etc., *Tu as assez lui* **connu**, etc. Or c'est la règle adoptée par nos plus anciens écrivains, qui faisaient du participe un adjectif s'accordant presque toujours avec le complément. En français, comme en latin, on avait la liberté de placer les différents termes dans un ordre quelconque et de dire : *Ils ont notre jeunesse* **méprisée** ou *Ils ont* **méprisée** *notre jeunesse.* On trouve dans la *Chanson de Roland* : **Cruisiées** *ad ses blanches mains* (Croisées il a ses blanches mains) ; — dans Villehardouin : *Signors, je ai* **veues** *vos letres :* — dans Joinville : *Quant li enfes ot* **levée une** *des seetes* (Quand l'enfant eut levé une des flèches) ; *chose* **que** *il m'eust* **dite** *ne* **racontée** (chose qu'il ne m'eût dite ni racontée) ; *je vous ai* **aportée** *cette espée ;* et *la sueur que j'avoie* **aportée**, etc. Cependant, à mesure que notre syntaxe s'affermit, on a de plus en plus tendance à considérer le participe comme faisant avec l'auxiliaire une locution indivisible, à regarder *j'ai aimé* par exemple comme l'équivalent du latin *amavi*. Dès lors l'auxiliaire, marquant le nombre et la personne, était la seule partie variable de ce mot composé, et le participe restait invariable, comme le radical dans les temps simples : c'était la suppression de l'accord quand le complément direct suit. En effet — dans *j'ai* **lu** *la lettre, j'ai* **vu** *ta mère* — *j'ai lu, j'ai vu* ne peuvent être considérés comme les qualificatifs de *lettre* et de *mère*. D'un autre côté, quand le verbe est précédé d'un complément direct, il semble que le verbe *avoir* reprend son sens propre, que le participe n'est plus aussi intimement lié avec l'auxiliaire et peut servir de qualificatif au complément sur lequel on vient d'appeler l'attention. On dira donc : *J'ai préparé des lettres*, avec *préparé* invariable (*paravi litteras*), et *j'ai des lettres* **préparées**, avec le participe variable, comme l'adjectif dans *j'ai des lettres* prêtes (habeo litteras paratas).

Dès le commencement du seizième siècle, l'usage de l'invariabilité

Digitized by Google

quand le régime suit, et de l'accord quand il précède, était exposé par Clément Marot dans une épigramme :

Enfans, oyez une leçon :
Nostre langue a cette façon
Que le terme qui va devant
Volontiers régit le suivant.
Les vieux exemples je suivray
Pour le mieux ; car, à dire vray,
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit : *m'amour vous ay donnée.*
Voilà la force que possède
Le féminin quand il précède.
Or prouveray par bons tesmoins
Que tous pluriels n'en font pas moins.
Il faut dire, en termes parfaits :
Dieu en ce monde nous a faits.
Faut dire, en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Ne *nous a fait* pareillement,
Mais *nous a faits* tout rondement.

Quelques grammairiens (Palsgrave en 1530, Ramus, les Estienne) formulent déjà sur ce point des règles que le dix-septième siècle a fini par adopter en les modifiant. Mais ces règles étaient encore embrouillées par une foule de distinctions subtiles et admettaient de nombreuses exceptions. C'est ainsi que Vaugelas trouvait correct d'écrire : *Les habitants nous ont* **rendu** *maîtres de la ville; la désobéissance s'est* **trouvé** *montée au plus haut point*, etc. Bossuet a écrit : *Combien de fois a-t-elle remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une de l'avoir* **fait** *chrétienne, l'autre de l'avoir* **fait** *reine malheureuse.*

Corneille : *Là par un long récit de toutes nos misères*
Que *durant notre enfance ont* **enduré** *nos pères....*

Racine : *Les a-t-on* **vu** *marcher parmi vos ennemis ?*
D'aussi loin qu'il **nous** *a* **vu** *paraître.*
Le monde vous a **laissé** *rire et pleurer tous seuls. — Elle est morte à Auteuil, dans une maison où elle était* **venu** *prendre l'air.*

Voltaire : *Guillaume, qui les aurait* **rendu** *respectables.*

Maintenant la règle est absolue et les exemples précédents seraient regardés comme des incorrections.

855. Les **verbes neutres** n'ayant jamais de complément direct, le participe passé de ces verbes conjugués avec *avoir*

Digitized by Google

est toujours invariable : *Cette mauvaise action nous a* **nui**. — *Les mères ont* **gémi** *de tous ces malheurs.*

Nous avons vu que quelques verbes sont employés tantôt comme neutres, tantôt comme actifs. Lorsqu'ils sont employés comme actifs, ils suivent les règles du participe passé conjugué avec *avoir*.

Mais, lorsqu'ils sont employés comme neutres, ils n'ont pas de complément direct, et leur participe reste invariable. Ainsi l'on écrira :

AVEC ACCORD (sens actif)	SANS ACCORD (sens neutre)
Cet homme vous a fidèlement **servis**.	*Ces livres nous ont beaucoup* **servi**.
Les enfants que leur mère a **couchés**.	*La nuit que nous avons* **couché** *à l'hôtel.*
Les personnes que nous avons tant **pleurées**.	*Qui sait combien d'années nous avons* **pleuré** *?*
Les caisses que nous avons **pesées**.	*Les deux kilogrammes que cette caisse a* **pesé**.
Cet orateur a créé une langue que lui seul a **parlée**.	*Les deux heures que cet orateur a* **parlé**.

856. Les participes **couru**, **valu** sont invariables quand ils sont employés au sens propre, c'est-à-dire lorsqu'ils expriment l'idée de course, de valeur.

Mais ces participes varient s'ils sont employés au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *braver*, *procurer*. Ainsi l'on écrira :

SANS ACCORD (sens neutre)	AVEC ACCORD (sens actif)
Les deux heures que j'ai **couru** *m'ont essoufflé.*	*Les dangers que j'ai* **courus** *sont nombreux.*
Dix mille francs, cette maison ne les a jamais **valu**.	*Voilà les chagrins que vous a* **valus** *votre paresse.*

857. Le participe passé des verbes *vivre*, *dormir*, *coûter*, *régner* est toujours invariable. Ex. : *Les jours qu'on a* **vécu**

Digitized by Google

dans l'oisiveté sont perdus. — *Les heures qu'elle a* **dormi** *l'ont reposée*, etc. (C'est comme s'il y avait : *pendant lesquels* on a vécu..., *pendant lesquelles* elle a dormi...).

Autrefois le verbe *coûter* employé au sens figuré avait son participe variable (comme *couru*, *valu*, etc.). Racine a dit :

Après tous les ennuis que ce jour m'a **coûtés**,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités ?

Depuis la 6e édition du Dictionnaire de l'Académie (1835), *coûté* est toujours invariable.

858. Les verbes **impersonnels** conjugués avec *avoir* n'ayant pas de complément direct, leur participe passé est nécessairement invariable : *Il a neigé, il a plu, il a tonné.*

Le participe passé des verbes actifs employés comme verbes impersonnels reste également invariable : *Les grandes chaleurs qu'il a* **fait.** — *Les inondations qu'il y a* **eu.**

859. Les verbes **réfléchis**, comme nous l'avons vu (§ 409), peuvent être soit des verbes *réfléchis par nature* (*s'écrouler*), soit des verbes *actifs* ou *neutres* employés comme verbes réfléchis (*se laver*, *se nuire*). Suivant ces trois cas, le sort du participe passé est différent.

(Voyez au § 409 la liste à peu près complète des verbes *réfléchis par nature* ou *essentiellement réfléchis.*)

860. 1° **Verbes essentiellement réfléchis.** — Les verbes **réfléchis par nature**, tels que *s'écrouler*, *s'évanouir*, *se cabrer*, etc., ont toujours leur participe passé variable et s'accordent avec le pronom complément. Ex. :

La jument s'est **cabrée.**
Nous nous sommes **évanouis.**
La maison s'est **écroulée.**
Nous nous sommes **abstenus** *de toute réflexion.*
Les ennemis se sont **enfuis.**
Nous nous sommes **repentis** *de nos fautes.*

C'est-à-dire *la jument a cabré* **elle**; *nous avons évanoui*

Digitized by Google

nous, etc. (Dans ces verbes l'auxiliaire *être* est mis pour *avoir*, d'où l'accord, puisque le complément direct précède.)

861. **S'arroger** est le seul verbe *réfléchi par nature* qui n'ait pas pour complément direct le pronom qui le précède. On écrira donc : *Elles se sont* **arrogé** *certains droits qu'elles n'avaient pas* (*se* signifie *à soi* et est complément indirect). — *Elles n'avaient pas les droits qu'elles se sont* **arrogés** (*arrogés* s'accorde avec *que*, mis pour *lesquels droits*, complément direct et précédant le verbe).

862. On range parmi les verbes *réfléchis par nature* les verbes : *apercevoir*, *attacher*, *attaquer*, *attendre*, *aviser*, *disputer*, *douter*, *louer*, *plaindre*, *prévaloir*, *saisir*, *servir*, *taire*, etc., qui changent de sens en devenant réfléchis : *s'apercevoir*, *se douter*, *se taire*, etc.

Ex. : *Elles se sont* **prévalues** *de leur faiblesse.*
Elles se sont **tues.**
Elles se sont **attaquées** *à cette porte.*

863. 2° **Verbes accidentellement réfléchis.** — Les **verbes actifs** *employés comme réfléchis* font toujours accorder leur participe avec le complément direct qui précède : *Elle* **s'est levée**, *ils* **se** *sont* **levés** (c'est-à-dire *elle a levé* elle, *ils ont levé* eux).

864. Quand le complément direct suit, le participe du verbe réfléchi reste naturellement invariable : *Elle s'est* **brûlé** *le doigt* (**se** est ici un complément *indirect*, *elle a brûlé le* doigt *à elle*). Ainsi l'on écrira :

AVEC ACCORD (Le pronom est complément direct.)	SANS ACCORD (Le pronom est complément indirect.)
Elle s'est **piquée** *au doigt.*	*Elle s'est* **piqué** *le doigt.*
Ils se sont **reconnus** *coupables.*	*Ils se sont* **reconnu** *des torts réciproques.*
Ils se sont **adressés** *à moi.*	*Ils se sont* **adressé** *une lettre.*

Digitized by Google

Ils se sont **blessés** *à la main.*	*Ils se sont* **blessé** *la main.*
Vous vous êtes **jetés** *au milieu des flammes.*	*Vous vous êtes* **jeté** *des pierres.*
Nous nous sommes **proposés** *pour l'accompagner.*	*Nous nous sommes* **proposé** *de l'accompagner.*
Elle s'est **assurée** *que vous aviez tort.*	*Elles se sont mutuellement* **assuré** *qu'elles ne se nuiraient pas.*

865. Les verbes actifs *imaginer*, *persuader* employés comme réfléchis n'ont généralement pas pour complément direct le pronom qui les précède et restent invariables : *Elles se sont* **imaginé** *que tout serait prêt; elles s'étaient* **persuadé** *qu'on n'oserait les contredire.* Ici le verbe a pour complément direct la proposition suivante.

Employés activement, ils suivent la règle générale : *Je connais les contes qu'elles ont* **imaginés** *et les gens qu'elles ont* **persuadés**. — *Elle s'est* **imaginée** *reine et puissante.* — *A force de réflexions, elle s'est* **persuadée** *elle-même.*

866. Cependant *se persuader* exprime parfois une idée de réciprocité; alors le pronom *se* commande l'accord, parce qu'il est complément direct. Ex. : *Elles se sont mutuellement* **persuadées** *de leur sincérité.*

867. Le participe des **verbes neutres** *employés comme réfléchis* reste toujours invariable, parce que ces verbes ne peuvent avoir de complément direct. Ex. :

Bien des rois se sont **succédé** *sur le trône.*
Elles se sont **ri** *de nos menaces.*
Ils se sont **plu** *à mal faire.*
Elles se sont **suffi** *à elles-mêmes.*
Elles se sont **parlé** *tout bas.*

Digitized by Google

4. Remarques particulières sur l'accord des participes.

868. **Participe passé suivi d'un infinitif.** — Quand le participe est suivi d'un infinitif, il s'accorde s'il a pour complément direct le nom ou pronom qui précède. Ainsi le participe *entendu* varie dans cette phrase : *Ces femmes, je les ai* **entendues** *chanter* (c'est-à-dire *j'ai entendu ces femmes* chantant).

Mais il reste invariable s'il a pour complément direct l'infinitif. Ainsi, dans : *Ces romances, je les ai* **entendu** *chanter à Paris* (c'est-à-dire *j'ai entendu chanter* ces romances), le participe *entendu*, ayant pour complément direct l'infinitif *chanter*, reste invariable.

On écrira donc :

AVEC ACCORD	SANS ACCORD
Je les ai **laissés** *partir.*	*Vos meubles, je les ai* **laissé** *emporter.*
Je les ai **vus** *mourir.*	*Ces blés, je les ai* **vu** *moudre.*
Nous les avons **vus** *courir.*	*Ces noix, je les ai* **vu** *porter au moulin.*
Les artistes que j'ai **vus** *peindre.*	*Les paysages que j'ai* **vu** *peindre.*
Je les ai **entendus** *louer leurs ennemis.*	*Ces acteurs, je les ai* **entendu** *louer même par leurs ennemis.*
Les oiseaux que j'ai **vus** *voler* (ils volaient).	*Les oiseaux que j'ai* **vu** *voler* (on les volait, on les prenait).

869. Le participe **fait** suivi d'un infinitif est toujours invariable. Ex. : *Les maisons qu'il a* **fait** *construire.* — *Les gens qu'il a* **fait** *parler.*

Le participe *fait* joue ici le rôle d'un véritable auxiliaire. (Voy. § 365.)

870. S'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, la règle est la même que pour le participe suivi immédiatement d'un infinitif, c'est-à-dire que l'accord a lieu si le complément dépend du participe, et n'a pas lieu si le complément dépend de l'infinitif.

On écrira donc, avec accord : *Il nous a* **priés** *d'écrire; les*

Digitized by Google

engagements qu'on nous a **forcés** *à prendre;* et sans accord : *Les vices que j'ai* **résolu** *d'éviter; les sentiments que j'ai* **tâché** *de vous inspirer.*

Avec les participes *eu* et *donné* suivis de la préposition *à* et d'un *infinitif*, le complément direct peut quelquefois appartenir au participe aussi bien qu'à l'infinitif.

On écrirait donc également bien : *les livres que j'ai* **eus** ou **eu** *à lire; les livres qu'on m'a* **donnés** ou **donné** *à étudier.* Le premier cas avec accord rappelle la construction latine : *libri quos mihi dedit legendos*, qui doit littéralement se traduire par : *les livres qu'il m'a donnés à lire* (*devant être lus*), et c'est peut-être ce souvenir classique qui a embarrassé les grammairiens. Il y a cependant des cas où le complément appartient évidemment à l'infinitif et où le participe doit rester invariable. Ex. : *Les fleuves que j'ai* **eu** *à traverser. — Les troupeaux qu'on lui avait* **donné** *à garder. — Les leçons qu'elle a* **eu** *à apprendre. — Les obstacles que j'ai* **eu** *à surmonter. — Les élèves qu'on m'a* **donné** *à instruire. — Les problèmes qu'on a* **eu** *à résoudre*, etc. C'est-à-dire, en renversant la phrase : *j'ai eu à traverser les fleuves, on lui avait donné à garder les troupeaux*, etc.; et non *j'ai eu les fleuves..., on lui avait donné les troupeaux...*, etc.

871. Les participes **dû**, **pu**, **voulu** sont invariables lorsqu'on peut sous-entendre un verbe après eux.

Ex. : *Je lui ai rendu tous les services que j'ai* **pu** *et que j'ai* **dû** (sous-entendu, *lui rendre*).

Je lui ai lu tous les livres qu'il a **voulu** (sous-entendu, *que je lusse*).

Mais on écrira : *J'ai payé les sommes que j'ai* **dues**.

Il veut fortement les choses qu'il a une fois **voulues**.

872. Quand le relatif *que* n'est pas le complément du participe, mais du verbe de la proposition qui suit, le participe passé reste invariable :

Ex. : *Les livres* **que** *j'avais* **présumé** *que vous liriez.*

Les sommes **que** *j'avais* **supposé** *lui être dues.*

J'ai pris la route **qu'***on m'avait* **assuré** *être la meilleure.*

Dans ce cas, le participe a pour complément la proposition suivante.

Cette tournure est d'ailleurs à éviter. — Elle était fréquente au dix-septième siècle; on disait bien : *Les sommes* **que** *j'avais supposé* **qui** *lui*

Digitized by Google

étaient dues; J'ai pris la route **qu'***on m'avait assuré* **qui** *était la meilleure*, etc.

873. **Participe passé précédé de en.** — Le participe passé précédé du pronom *en* reste invariable, parce que *en* est du neutre.

Ex. : *Tout le monde m'a offert ses services, mais personne ne m'***en** *a* **rendu.**

Vous avez plus de livres que je n'en ai **lu.**

L'accord a lieu quand le pronom *en* est accompagné d'un adverbe de quantité qui est alors le complément direct du participe.

Ex. : *Plus il a eu de livres,* **plus** *il en a* **lus.**

Et de ce peu de jours si longtemps attendus,
Ah! malheureux! **combien** *j'***en** *ai déjà perdus!* (Racine.)

Combien *en a-t-on* **vus,**
Qui, du soir au matin, sont pauvres devenus! (La Fontaine.)

Des pleurs! Ah! ma faiblesse en a **trop** *répandus.* (Voltaire.)

Dans tous ces exemples l'accord s'explique surtout par ce fait que le genre et le nombre de *en* se trouvent déterminés par les noms qui précèdent; alors ce pronom cesse d'être neutre et fait varier le participe.

Mais le participe ne s'accorde pas si l'adverbe suit le pronom *en*, au lieu de le précéder. Ex. : *J'en ai beaucoup* **vu.** — *J'en ai tant* **visité.**

874. Après **autant,** le participe est toujours invariable. Ex. : *Autant il a attaqué d'ennemis, autant il en a* **vaincu.**

875. **Participe passé précédé de le.** — Quand *le*, signifiant *cela*, précède le participe, celui-ci est toujours invariable :

Ex. : *Sa tranquillité n'est pas aussi assurée qu'il l'aurait* **désiré** (c'est-à-dire *il aurait désiré* **cela,** à savoir *que sa tranquillité fût assurée*).

Ils n'étaient pas aussi nombreux qu'on l'*avait cru* (c'est-à-dire *qu'on avait cru* qu'ils étaient nombreux).

Digitized by Google

Nous avons vu (§ 337) que *le* (au sens de *cela*) est au genre neutre; dès lors l'invariabilité du participe s'explique aisément

876. **Participe passé précédé de le peu.** — Le participe passé précédé de la locution **le peu** varie selon le sens de cette locution :

1° Lorsque **le peu** signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom. Ex. : **Le peu** *de nourriture qu'il a* **prise** *l'a sauvé* (c'est-à-dire *cette quantité de nourriture*, **si petite qu'elle fût**, *a suffi pour le sauver*).

2° Lorsque **le peu** signifie l'*insuffisance*, le *manque*, le participe s'accorde avec **le peu** et par conséquent reste invariable. Ex. : *C'est* **le peu** *de nourriture qu'il a* **pris** *qui a causé sa mort* (c'est-à-dire c'est **la trop petite** *quantité de nourriture qui*, etc.).

En résumé, quand le sens permet de supprimer *le peu*, le participe varie; au contraire il reste invariable quand cette suppression ne peut avoir lieu. Ainsi on peut dire : *La nourriture qu'il a prise l'a sauvé;* donc accord. Mais on ne pourrait dire : *La nourriture qu'il a prise a causé sa mort;* donc, point d'accord.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

SYNTAXE DE L'ADVERBE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

877. Nous avons vu qu'on distingue sept espèces d'adverbes, qui sont : les adverbes de **lieu**, de **temps**, de **manière**, de **quantité**, d'**affirmation**, de **négation**, de **doute**.

L'adverbe se place ordinairement devant l'adjectif ou l'adverbe qu'il modifie.

Ex. : *Il est* **très** *sage*, **très** *modeste*, *il agit* **très** *prudemment*.

Quand il modifie un verbe, il se met ordinairement après si le verbe est à un temps simple, et entre l'auxiliaire et le participe si le verbe est à un temps composé.

Ex. : *Il travaille* **peu** ; *il a* **peu** *travaillé*.

Il **ne** *travaille* **pas** ; *il* **n'***a* **pas** *travaillé*.

Il étudia **beaucoup** ; *il avait* **beaucoup** *étudié*.

Les adverbes *aujourd'hui*, *demain*, *hier* ne se placent jamais après l'auxiliaire : *il a travaillé* **aujourd'hui**, *il avait étudié* **hier**.

878. Cependant l'adverbe se met au commencement de la proposition quand on veut appeler l'attention sur ce mot.

Ex. : **Tant** *il est difficile d'être modéré dans la bonne fortune!*

Jamais *juste ne mourut avec plus de courage.*

L'adverbe se répète ordinairement devant plusieurs adjectifs : *Une idée* **aussi** *pure*, **aussi** *simple*, **aussi** *immatérielle*. (La Bruyère.)

Digitized by Google

879. Les adverbes de *temps* et de *lieu* peuvent prendre un complément marqué par la proposition *de* : *il est venu* **lors de** *la fête; il habite* **près de** *la ville*. Mais ces locutions sont alors des locutions prépositives.

880. Quelques adverbes de *manière* ont un complément qui rappelle l'adjectif d'où ils sont tirés; ce sont : *conformément* **à**, *indépendamment* **de**, *postérieurement* **à**, *relativement* **à**, *différemment* **de**, etc.

881. Les adverbes de *quantité* sont toujours joints à leur complément par la préposition *de* : *Il a* **beaucoup d'***amis*, **assez de** *fortune*, **peu d'***ambition*, **trop de** *vanité*, etc.

882. Quelques adverbes placés en tête de la phrase et suivis de la conjonction *que* forment une sorte de proposition elliptique : **Apparemment que** *vous le connaissez;* **heureusement qu'***il est honnête;* **peut-être qu'***il viendra;* **sans doute que** *vous lui avez écrit*.

883. Nous avons déjà vu (§ 170) que plusieurs adverbes étaient employés comme de véritables noms : **le** *dedans*, **au** *dehors*, **le** *dessus*, etc. La plupart peuvent être précédés d'une préposition : **d'***ailleurs*, **par** *ailleurs*, **d'***hier*, **d'***aujourd'hui*, **de** *près*, **de** *loin*, **en** *plus*, **de** *beaucoup*, **du** *moins*, etc.

884. Enfin plusieurs mots s'emploient tantôt comme adverbes, tantôt comme prépositions, tels sont : *après*, *auprès*, *avant*, *depuis*, *derrière*, *devant*, etc.

Nous allons passer en revue les différentes sortes d'adverbes en signalant les particularités de leur syntaxe.

1. Adverbes de lieu.

885. **Ailleurs** signifie *d'un autre endroit* : *Ils sont venus* **d'ailleurs**; il signifie aussi *du reste*, *quant au reste* : *Homme timide*, *réservé*, **d'ailleurs** *plein de savoir*.

Digitized by Google

886. **Alentour**, qu'il ne faut pas confondre avec *autour*, s'emploie aujourd'hui sans complément : *Parcourez les bois d'***alentour**. On l'emploie aussi substantivement : *Visitez les* **alentours**.

Autrefois il s'écrivait en trois mots et pouvait prendre un complément. Ex. :

Les voilà tous **à l'entour** *de lui.* (Molière.)

Fait résonner sa queue **à l'entour** *de ses flancs.* (La Fontaine.)

887. **Çà** se trouve ordinairement joint à *là*, avec lequel il forme une locution adverbiale : *çà et là* (c'est-à-dire *de côté et d'autre*). Ex. : *Les regards erraient çà et là.*

Il a servi à former **deçà**, qui ne s'emploie guère qu'en opposition avec **delà** ou précédé de la préposition *en*. Ex. : *Il était assis jambe* **deçà**, *jambe* **delà** (c'est-à-dire une jambe d'un côté, une jambe de l'autre); *Barcelone est au* **delà** *des Pyrénées, Pau* est **en deçà**.

... *Les fils vous retournent le champ,*
Deçà, delà, *partout....* (La Fontaine.)

888. **Dedans, dehors, dessus, dessous** ne prennent de complément que lorsqu'ils sont précédés d'une préposition. Ex. : *Il ôta le livre* **de dedans** *l'armoire; il se vantait de faire sortir une armée* **de dessous terre**; *il saute* **par-dessus** *les murs; il passa* **par dehors** *la ville.* Ces mots forment alors des locutions prépositives.

Jadis la règle n'était pas aussi absolue. Au seizième et au dix-septième siècle ces mots s'employaient comme prépositions et comme adverbes. Ex. :

A parler dignement de Dieu, il n'est ni **dedans** *ni* **dehors** *le monde.* (Fénelon.)

J'en voyois et **dehors** *et* **dedans** *nos murailles.* (Racine.)

Tant il en avoit mis **dedans** *la sépulture* (La Fontaine.)

Va **dedans** *les enfers plaindre ton Curiace.* (Corneille.)

Qu'elle ait un sentiment qui la fasse pleurer
Dessus *ma sépulture.* (Malherbe.)

Digitized by Google

Plus brusquement qu'un chat **dessus** *une souris.* (Molière.)

C'étoit tout, car les précieuses
Font **dessus** *tout les dédaigneuses.* (La Fontaine.)

Le lièvre étoit gîté **dessous** *un maître chou.* (Id.)

Rome est **dessous** *vos lois par les droits de la guerre.* (Corneille.)

Je sais qu'il est rangé **dessous** *les lois d'un autre.* (Molière.)

... Ses sacrilèges mains
Dessous *un même joug rangent tous les humains.* (Racine.)

889. **Dessus** et **dessous** forment quelques gallicismes : *sens dessus dessous*, qui signifie qu'un objet est tourné à contresens ou mis en désordre : *Vous avez mis cette boîte* **sens dessus dessous**; *Cette maison est toute* **sens dessus dessous**; — et *sens devant derrière*, qui signifie que ce qui devrait être devant se trouve derrière : *Sa perruque est* **sens devant derrière**.

890. **En, où, y** sont étymologiquement adverbes (voyez § 337), mais peuvent être employés comme pronoms : *J'***en** *suis content; c'est la maison* **où** *je demeure; j'***y** *penserai.*

1° **En** adverbe signifie *de là* : *j'***en** *viens*; et sert à former le verbe réfléchi s'**en** *aller* : *Il s'***en** *allait rêvant par la ville.*

2° **Où** adverbe se distingue de *ou* conjonction par un accent grave : **Où** *allez-vous?*

On remplace *où* par *que* après *ici*, *là* dans les phrases comme : *C'est ici* **que** *je suis; c'est là* **qu'***il demeure.*

Au dix-septième siècle cette règle n'était pas encore établie. Ex. : *C'est ici* **où** *je veux vous faire sentir la nécessité* (Pascal). — *C'est là* **où** *vous verrez la conduite de nos pères* (id.). — *Ce fut là* **où** *M. de Lorges, M. de Roye et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur* (Sévigné). — *C'est ici* **où** *Dieu manifeste ses merveilles* (Massillon).

3° **Y** adverbe de lieu signifie *en cet endroit* et suppose un antécédent : *C'est à* **Paris**, *j'***y** *vais.*

Y est explétif dans la locution *il y a* : *Il* **y a** *longtemps que je vous observe.*

Quand il est employé avec *en*, il le précède toujours : *Il* **y** *en a beaucoup.*

Digitized by Google

Il y a s'écrivait autrefois *il a*; la forme *il y a* apparaît cependant dès le treizième siècle. *Il y a des gens* signifie donc : *il* (on) *a* (trouve) *des gens*.

891. **Ici** sert à marquer le lieu où l'on est et s'oppose ordinairement à *là* : *je reste* **ici** *et vous* **là**.

Ici et **là** servent aussi à marquer le temps : *d'***ici** *demain, d'***ici** *un an, d'***ici là**.

892. **Ci** ne s'emploie pas isolément; il est ordinairement joint à un autre mot par un trait d'union. Il se met :

1° Après un nom précédé d'un adjectif démonstratif : *Cet homme-***ci**, *cette femme-***ci**, *ces maisons-***ci**.

2° Après un pronom : *celui-ci, celle-ci, ceux-ci, ceci.*

3° Après l'interrogation *qu'est-ce-***ci**?

4° Devant les adverbes, les prépositions : **ci**-*après*, **ci**-*contre*, **ci**-*devant*, **ci**-*dessus*, **ci**-*dessous*.

5° Devant le verbe *gésir* : **ci**-*gît*.

6° Devant quelques adjectifs : **ci**-*inclus*, **ci**-*joint*.

893. **Ci** s'emploie isolément dans les expressions commerciales : *Pour deux mètres de drap;* **ci** : *vingt francs.*

894. **Là** se place aussi devant certains adverbes et certaines prépositions: **là**-*bas*, **là**-*haut*, **là** *dedans*, **là**-*dessus*, **là**-*dessous*, etc. On le trouve encore dans les locutions *par-***ci**, *par-***là**.

2. Adverbes de temps.

895. **De suite, tout de suite**. — Il ne faut pas confondre ces deux locutions adverbiales :

De suite signifie sans interruption, l'un après l'autre : *Il a parlé plusieurs heures* **de suite**; *il ne peut pas dire deux mots* **de suite**.

Tout de suite signifie immédiatement, sans attendre : *Partez* **tout de suite**.

Digitized by Google

896. **Plus tôt, plutôt.** — Il ne faut pas confondre ces deux locutions :

Plus tôt, en deux mots, signifie *avant*, exprime une idée de temps et est l'opposé de *plus tard* : *Il est arrivé* **plus tôt** *que vous.*

Plutôt, en un seul mot, exprime une idée de préférence : **Plutôt** *la mort que le déshonneur.*

Plus tôt et *plutôt* étaient à l'origine un seul mot, que l'orthographe a récemment séparé en deux locutions. Les anciennes éditions n'observent pas cette distinction et donnent les deux sens à chacune des deux locutions.

897. **Tout à coup, tout d'un coup.** — Ces deux locutions n'ont pas le même sens : **tout à coup** signifie *soudainement*, et **tout d'un coup** signifie *en une seule fois* : **Tout à coup** *je me sentis frappé; la maison s'est écroulée* **tout d'un coup.**

3. Adverbes de manière.

898. **Bien** devant un adjectif ou un adverbe a le sens de *très* : *Il est* **bien** *laborieux; nous avons travaillé* **bien** *consciencieusement.*

Mais il a quelquefois le sens de *beaucoup* : *J'ai eu* **bien** *de la peine; j'en ai vu* **bien** *d'autres.*

Bien entre dans plusieurs locutions où il semble renforcer le sens du verbe : *C'est* **bien** *cela, c'est* **bien** *lui, je vous l'avais* **bien** *dit.*

899. **Mieux**, comparatif de *bien*, ne se joint qu'aux verbes et aux participes : *Il écrit* **mieux**, *il est* **mieux** *élevé*, **mieux** *nourri.*

Mieux entre dans quelques gallicismes : *Il va* **mieux** (il a meilleure santé); *il a fait* **pour le mieux, de son mieux,** *tant* **mieux,** *à qui* **mieux mieux** (voyez § 737).

900. **Mal** est l'opposé de *bien* : *Votre devoir n'est ni* **bien** *ni* **mal.**

Digitized by Google

Mal, employé avec *pas*, se dit familièrement pour approuver quelque chose : **pas mal** *pour un enfant.*

Pas mal signifie aussi *en assez grand nombre, en assez grande quantité.* Ex. : *Il n'y avait* **pas mal** *de fautes dans ce devoir.*

Il ne faut pas confondre *mal* adverbe, qui vient du latin *male* (voyez § 526), avec *mal* substantif, qui vient du neutre *malum*, et *mal* adjectif, qui vient de *malus, mala, malum.*

Mal substantif a pour pluriel *maux : Aux grands* **maux** *les grands remèdes.*

Mal adjectif est employé : au masculin dans *bon gré* **mal** *gré, bon an* **mal** *an* ; au féminin dans *malebête, malebouche, malefaim, malemort, malepeste*, etc. (voyez § 105), et au neutre dans : *Il est* **mal** *de prendre le bien d'autrui.* Molière a dit dans *l'Étourdi* :

Et bien à la **male heure** *est-il venu d'Espagne*
Ce courrier que la foudre ou la grêle accompagne.

Aujourd'hui cet adjectif est à peu près tombé en désuétude.

901. **Pis** est le comparatif de *mal*, comme **mieux** est le comparatif de *bien*. **Pis** s'oppose à **mieux** comme *bien* à *mal*. Ex. : *tant* **pis**, *tant* **mieux**.

Il ne faut pas confondre l'adverbe *pis* avec l'adjectif *pire*. Ainsi on dira *aller de mal en pis*, et non *de mal en pire; on ne peut pas faire* **pis**, *il n'y a rien de* **pis**. Au contraire on dira : *Le remède est* **pire** *que le mal; la dernière faute sera* **pire** *que la première.*

En réalité *pis* est le neutre *pejus*, et *pire* le masculin *pejorem*. Mais les meilleurs écrivains n'ont pas toujours tenu compte de cette distinction. Boileau a dit :

Il n'est point de degré du médiocre au **pire**.

902. **Comme**, adverbe de manière, signifie *de la même manière que, autant que, combien.*

Ex. : *Les hommes passent* **comme** *les fleurs.*

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang **comme** *d'avoir évité une sottise.*

Comme *il écoute!* **comme** *il est attentif!*

Digitized by Google

Comme est aussi conjonction. Ex. : **Comme** *ils étaient assemblés, on leur apporta des lettres.*

903. **Comment** est toujours adverbe et s'emploie surtout dans les phrases interrogatives : **Comment** *avez-vous fait?* — *Dites-moi* **comment** *vous avez fait;* — ou dans les phrases exclamatives : **Comment!** *vous dormez?*

Au dix-septième siècle *comment* était souvent remplacé par *comme* dans les interrogations. Ex. :

Albin, **comme** *est-il mort?* (Corneille.)

Comme *est-ce que chez moi s'est introduit cet homme?* (Molière.)

Qui sait **comme** *en ses mains ce portrait est venu?* (Id.)

A peine pouvez-vous dire **comme** *il se nomme.* (Id.)

Comme a été dépossédé par *que* d'une foule de locutions où l'employaient nos pères. Ex. : *Tout ainsi* **comme** *cecy avoit esté conclud, il fut exécuté* (Commines). — *Je le trouve aussi fini* **comme** *elle* (Marot). — *Ce n'est pas tant le mouvement* **comme** *l'action qu'il faut prendre* (Descartes).

Qu'il fasse autant pour soi **comme** *je fais pour lui.* (Corneille.)

Ma foi, vous en tenez aussi bien **comme** *nous.* (Id.) Etc., etc.

4. Adverbes de quantité.

904. **Aussi,** adverbe, exprime la comparaison et modifie seulement les adjectifs et les adverbes. Ex. : *Il est* **aussi** *prudent que brave; il écoute* **aussi** *attentivement que vous.*

Aussi est ordinairement remplacé par **si** quand la phrase est négative. Ex. : *Il n'est pas* **si** *prudent que brave; il n'écoute pas* **si** *attentivement que vous.*

Cependant on pourrait dire avec une négation : *Cet enfant n'est plus* **aussi** *sage qu'autrefois.* Mais **si,** dans ce sens, est plus usité.

On voit par ces exemples que, dans les expressions comparatives, **aussi** et **si** sont tous deux accompagnés de la conjonction **que.**

La règle est la même quand le second terme de la compa-

Digitized by Google

raison n'est pas exprimé. Ex. : *Il est toujours* **aussi** *doux*, **aussi** *modeste* (sous-entendu : *qu'autrefois*). *Les vents d'automne ne font pas un bruit* **si** *perçant et* **si** *aigu* (sous-entendu : *que celui-ci*).

905. **Aussi** s'emploie dans le sens affirmatif : *Vous le voulez, et moi* **aussi**. Dans le sens négatif on dit : *non plus*. Ex. : *Vous ne le voulez pas, ni moi* **non plus** (et non : *ni moi* **aussi**).

Autrefois cette règle n'était pas observée et l'on se servait également de **aussi** dans les phrases négatives. Ex. : *Comme elle ne souhaite pas l'estime des hommes, elle ne craint pas* **aussi** *leur mépris*. (Massillon.) *Comme la religion n'y était plus intéressée, je ne m'y intéressai plus* **aussi**. (Pascal.)

Quiconque ne voit guère n'a guère à dire **aussi**. (La Fontaine.)

906. **Aussi** forme avec *bien* une locution adverbiale qui a le sens de *d'ailleurs, dans le fait*. Ex. :

Qu'il périsse; **aussi bien** *il ne vit plus pour nous*. (Racine.)

907. **Si** adverbe indique ordinairement l'intensité et a le sens de *tellement*. Ex. : *Il est* **si** *doux,* **si** *modeste! Il est* **si** *laborieux qu'il arrive à être des premiers.*

On emploie quelquefois *aussi* dans ce sens : *Une histoire* **aussi** *glorieuse! une affaire* **aussi** *grave!*

Si dans le sens de *tellement* est souvent suivi de *qui* ou *que ne* avec le subjonctif. Ex. : *Je ne suis pas* **si** *prévenu en sa faveur* **que je ne voie** *bien ses défauts. Il n'y a* **si** *vil praticien* **qui**, *au fond de son étude sombre et enfumée,* **ne** *se préfère au laboureur qui jouit du soleil.* (La Bruyère.)

Si a parfois le sens de *quelque* et veut alors le verbe au subjonctif. Ex. : **Si** *habile que vous soyez, vous n'y réussirez point.*

Si se construit avec *que de* suivi de l'infinitif. Ex. :

... Es-tu toi-même **si** *crédule*
Que de *me soupçonner d'un courroux ridicule?* (Racine.)

Digitized by Google

On peut aussi supprimer le *que*. Ex. :

Qui te rend **si** *hardi* **de** *troubler mon breuvage?* (La Fontaine.)

Remarque. — Il ne faut pas confondre *si* adverbe de quantité avec *si* adverbe d'affirmation et *si* conjonction (voyez § 927 et 1001).

908. **Autant** exprime la comparaison et modifie seulement les substantifs et les verbes. Ex. : *Je l'aime* **autant** *que son frère; je l'estime* **autant** *que vous l'aimez.*

Autant se joint au substantif par la préposition *de*. Ex. : *Il y a* **autant de** *faiblesse que* **de** *paresse à se laisser gouverner.* (La Bruyère.)

Au dix-septième siècle on employait *autant* avec les adjectifs. Ex. :

Esope conte qu'un manant
Charitable **autant** *que peu* **sage**. (La Fontaine.)

Votre belle âme est haute **autant** *que* **malheureuse**. (Corneille.)

Un jour **autant heureux** *que je l'ai cru funeste.* (Racine.)

De nos jours cette construction est encore admise, à condition de mettre *autant* après l'adjectif, comme dans les deux premiers exemples. Ainsi l'on dit également bien : aussi *docile que courageux* et *docile* autant *que courageux.*

909. **Autant** est ordinairement remplacé par *tant* quand la phrase est négative. Ex. : *Rien ne pèse* **tant** *qu'un secret.*

Il est aussi remplacé par *tant* dans la locution *tous tant que nous sommes.*

910. **Autant** répété a le même sens que *autant que* : **Autant** *il a de vivacité,* **autant** *vous avez de lenteur* (au lieu de : *Il a* **autant** *de vivacité* **que** *vous avez de lenteur*).

Autant se trouve aussi répété sans la conjonction *que* dans certaines phrases elliptiques : **Autant d'***hommes,* **autant de** *sentiments.*

Au dix-septième siècle, au lieu de *autant.... autant*, on mettait *au-*

Digitized by Google

tant que avant le premier terme de la comparaison et *autant* devant le second, par imitation du latin *quantum... tantum*. Ex. : **Autant que** *les Romains avaient négligé l'art militaire*, **autant** *les Perses l'avaient cultivé*. (Montesquieu.)

> **Autant que** *de David la race est respectée,*
> **Autant** *de Jézabel la fille est détestée.* (Racine.)

911. **Autant** précédé de la préposition *de* forme avec *plus* et *moins* les locutions *d'autant plus que*, *d'autant moins que*. Ex. : *Je l'aime d'***autant plus qu'***il est plus laborieux; Je le plains* **d'autant moins qu'***il a mérité cette punition.*

912. **Autant** se construit d'une manière elliptique avec les infinitifs : **autant** *mourir;* **autant** *perdre tout;* **autant** *faire cela sur-le-champ* (c.-à-d. **autant** *vaut* mourir ; **autant** *vaut* perdre..., etc.).

913. **Tant** marque l'intensité, la quantité; il se met devant les substantifs et les verbes, et est joint à son complément par la préposition *de* : *Il a* **tant** *de bonté! Il a subi* **tant** *d'épreuves! Il a* **tant** *souffert!*

Après *tant de* l'adjectif et le verbe s'accordent avec le substantif et non avec *tant*. Ex. :

Jamais **tant de** *beauté fut-elle couronnée?* (Racine.)

914. **Tant** suivi de *que* forme une locution conjonctive et signifie *si*, *tellement* : *Il parle* **tant qu'***il s'enroue.*

Tant que a aussi le sens de *aussi longtemps*, *aussi loin que*. Ex. : **Tant que** *vous serez heureux, vous aurez beaucoup d'amis.* → *Regardez,* **tant que** *la vue peut s'étendre.*

915. **Tant** sert aussi à former quelques gallicismes : **tant** *pis*, **tant** *mieux*, **tant** *il y a que*, **en tant que** *magistrat* (c'est-à-dire *en qualité de* magistrat), etc.

916. **Beaucoup** modifie seulement les verbes et les adjectifs au comparatif. Ex. : *Je l'estime* **beaucoup** ; *il est* **beaucoup** *plus sage que son frère.*

Digitized by Google

Beaucoup, placé après un comparatif, doit être précédé de la préposition *de* : *Il est plus sage de* **beaucoup** *que son frère.* — Placé avant le comparatif, il se met avec ou sans *de* : *Il est* **beaucoup** ou **de beaucoup** *plus sage que son frère.*

Quand il modifie un superlatif, **beaucoup** se construit toujours avec *de* : *Il est* **de beaucoup** *le plus sage* ou *le plus sage* **de beaucoup**.

La règle est la même après certains verbes qui marquent la comparaison. *Il l'emporte* **de beaucoup**; *vous le surpassez* **de beaucoup**; *je le préfère* **de beaucoup**.

917. **Beaucoup** s'emploie aussi comme nom collectif dans le sens d'*un grand nombre, une grande quantité*, et est alors suivi d'un complément. Ex. : *Il a* **beaucoup d'***argent*, **beaucoup de** *terres*, **beaucoup de** *maisons.* — *Il y a* **beaucoup d'***appelés et peu d'élus.*

Il s'emploie sans complément quand ce complément peut être facilement sous-entendu. Ex. : **Beaucoup** *n'étaient pas contents.* — *C'est dire* **beaucoup** *en peu de mots.* — *Il reste* **beaucoup** *à faire.* — *Il a perdu* **beaucoup** (Acad.).

918. **Beaucoup** sert à former quelques locutions : *Il s'en faut* **beaucoup**; *il s'en faut* **de beaucoup**; *à* **beaucoup** *près.* Ex. : *Il s'en faut* **beaucoup** *qu'il soit aussi intelligent que son frère.* — *Il s'en faut* **de beaucoup** *que vous m'ayez payé tout ce que vous me devez.* — *Il n'est pas, à* **beaucoup près**, *aussi riche qu'on le dit.*

On dit de même :

Il s'en faut **peu** et *Il s'en faut* **de peu**.
Il ne s'en faut **guère** et *Il ne s'en faut* **de guère**.
Combien *s'en faut-il?* et **De combien** *s'en faut-il?*

919. **Peu** est le contraire de *beaucoup* et modifie les verbes, les adjectifs et les adverbes. Ex. : *On l'écoute* **peu**; *Il est* **peu** *agréable et parle* **peu** *correctement.*

Il s'emploie aussi comme nom collectif dans le sens d'*un petit nombre, une petite quantité.* Ex. : **Peu** *de gens sont contents de leur sort.*

Digitized by Google

Enfin le complément est quelquefois supprimé quand il peut être facilement sous-entendu : **Peu** *sont* **venus**; *Il reste* **peu** *à faire.*

Peu sert à former les locutions *dans peu*, *sous peu*, *depuis peu*, après lesquelles on sous-entend le mot *temps*, — et les gallicismes **peu** *à* **peu** (c'est-à-dire *insensiblement*); *un tant soit* **peu** (c'est-à-dire *un peu*); *à* **peu** *près* (c'est-à-dire *presque*); *si* **peu** *que rien* (c'est-à-dire *une très petite quantité*).

920. **Combien** s'emploie dans les phrases exclamatives et interrogatives : **Combien** *voudraient être à votre place!* **Combien** *vous a coûté ce livre? — Demandez-lui* **combien** *ce livre lui a coûté.*

Combien se joint à son régime par la préposition *de* : **Combien de** *temps avez-vous mis?*

Combien est quelquefois remplacé par *que* : **Que** *de précautions vous prenez!* **Que** *vous a coûté ce livre?*

921. **Davantage** a le sens de *plus*, mais ne peut être suivi ni de *que*, ni d'un complément. Ainsi l'on ne peut pas dire : *il a* **davantage** *de raison*, mais *il a* **plus** *de raison.*

Davantage, qui n'a été employé comme locution adverbiale qu'à partir du quatorzième siècle, s'écrivait autrefois en deux mots (*d'avantage*) et ne prenait pas de complément. C'est au seizième siècle que l'on commença à l'écrire en un seul mot et à le faire suivre de la conjonction *que*; cette construction a persisté jusqu'au dix-huitième siècle. Ex. : *En faisant deux lieues* **davantage que** *par le droit chemin.* (La Noue.) — *Je n'en sais pas* **davantage que** *quand je suis sorti.* (Malherbe.) — *Ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit* **davantage que** *ne fait à quelques autres leur sottise.* (La Bruyère.)

922. **Plus, moins** suivent les mêmes règles et sont souvent opposés l'un à l'autre. Ex. : *Je l'ai* **plus** *ou* **moins** *compris; C'est* **plus** *ou* **moins** *utile; Il n'en sera ni* **plus** *ni* **moins**; **Moins** *vous en direz,* **plus** *il en fera!*

Plus est un adverbe de comparaison qui marque la supériorité; il modifie les verbes, les adjectifs et les adverbes.

Digitized by Google

Ex. : *Racine écrivait* **plus** *que Boileau.* — *Le mérite est* **plus** *désirable que la richesse.* — *Travaillez* **plus** *sérieusement.*

On voit que **plus**, joint aux adjectifs et aux adverbes, en fait des comparatifs. Précédé de l'article défini ou d'un adjectif possessif, il forme le superlatif relatif : **Les plus** *beaux arbres;* **mes plus** *chers amis;* — *Il a répondu* **le plus** *adroitement; Il travaille* **le plus** *tard possible.*

Plus se joint à son régime par la préposition *de* : *Il a* **plus de** *courage que de prudence.*

923. **Plus** répété a le même sens que *d'autant plus que.* Ex. : **Plus** *on le connaît,* **plus** *on l'estime* (c'est-à-dire : *On l'estime* **d'autant plus qu'on** *le connait davantage*). Mais le tour est plus vif en répétant *plus.*

Au dix-septième siècle les deux propositions avec *plus* répété étaient unies par *et.* Ex. :

Plus *grande en est la peine* **et plus** *grande est la gloire.* (Corneille.)

Plus *l'offenseur est cher* **et plus** *grande est l'offense.* (Id.)

Plus *le tour est bizarre* **et plus** *elle est contente.* (La Fontaine.)

Plus *les hommes seront éclairés* **et plus** *ils seront libres.* (Voltaire.)

924. **Moins** est l'opposé de *plus* et marque l'infériorité. Il modifie les verbes, les adjectifs et les adverbes : *Il parle* **moins**; *il est* **moins** *sage; il travaille* **moins** *sérieusement.*

Moins se joint aussi à son régime par la préposition *de* : *Il a* **moins de** *courage, il y avait* **moins de** *cent personnes.*

925. **Moins** répété a le même sens que *d'autant moins que.* Ex. : **Moins** *on est actif,* **moins** *on travaille* (c'est-à-dire : *On travaille* **d'autant moins qu'***on est moins actif.*)

Moins peut aussi s'opposer à **plus** : **Moins** *on parle,* **plus** *on agit.*

926. **Plus** et **moins** servent à former de nombreuses locutions : *il n'est* **plus** (c'est-à-dire *il est mort*); *de* **plus** *en* **plus** (c'est-à-dire *en progressant*); *qui* **plus**, *qui* **moins** (c'est-à-

Digitized by Google

dire *les uns* **plus**, *les autres* **moins**); **plus** ou **moins** (c'est-à-dire *à peu près, environ*); *tant et* **plus** (c'est-à-dire *abondamment*); *de* **moins** (c'est-à-dire *de manque*); *à tout le* **moins** (c'est-à-dire *pour le moins*); *rien* **moins** (voyez *rien*, § 774).

5. Adverbes d'affirmation.

927. Les principaux adverbes d'affirmation sont *oui* et *si*.

Oui se met en tête de la phrase ou en réponse à une interrogation : **Oui**, *je vous punirai.* | *Savez-vous vos leçons?* — **Oui**.

Oui est remplacé par **si** quand l'interrogation est négative : *Ne savez-vous pas votre leçon?* — **Si**.

Si est quelquefois renforcé par *vraiment, certes, fait* : **si** *vraiment;* **si** *certes;* **si** *fait*. On le trouve aussi précédé de *que* : *Oh! que* **si**!

6. Adverbes de négation.

928. Nous avons vu (§ 530) qu'il n'y a en réalité dans notre langue que deux adverbes de négation : *non* et *ne*. Les autres mots, tels que *pas, point, personne, rien*, etc., ne sont que des substantifs employés adverbialement, comme termes de comparaison.

929. **Non** est l'opposé de *oui* : *Ne dire ni* **oui** *ni* **non**.

Il se met devant les propositions ou devant les mots auxquels on veut donner un sens négatif : **Non**, *vous ne travaillez pas; Ce sont vos affaires et* **non** *les miennes.*

Il s'emploie aussi en réponse à une interrogation : *Savez-vous vos leçons?* — **Non**.

Pour donner plus de force à l'expression, on redouble **non** ou on le fait suivre de *pas, certes, vraiment*, etc. Ex. :

Ce n'était point un sot, **non, non,** *et croyez-m'en.*
(La Fontaine.)

Je crains votre silence et **non pas** *vos injures.* (Racine.)

Digitized by Google

L'avez-vous fait? — **Non** *certes*, **non** *vraiment.*

Au commencement d'une proposition subordonnée, **non** suivi de *que* a le sens de *ce n'est pas que* et veut le verbe au subjonctif. Ex. : **Non que** *je veuille vous blâmer.*

Non accompagné de **seulement** a toujours pour corrélatif *mais*, *encore* ou *même* dans la proposition suivante. Ex. : **Non seulement** *il est intelligent*, **mais** *il est aimable.* — **Non seulement** *il faut avoir pitié des pauvres, il faut* **encore** *les secourir.* — **Non seulement** *mon père était heureux de vous rendre ce service, il a voulu* **même** *vous l'annoncer.*

930. **Ne** est la plus usitée de nos négations; mais elle s'emploie rarement seule. Elle est ordinairement accompagnée d'un des mots suivants : *pas*, *point*, *guère*, *jamais*, *plus*, *rien*, *personne*, *aucun*, *aucunement*, *nul*, *nullement*, *goutte*, *mie.*

Ces termes auxiliaires ont fini par prendre un sens négatif qu'ils conservent même quand **ne** n'est pas exprimé. Ex. : *Avez-vous de l'argent?* — **Pas** *du tout.* | *Lui avez-vous parlé?* — **Jamais**. | *Le fréquentez-vous?* — **Guère**. | *Le voyez-vous?* — *Plus du tout*, etc.

Toutes ces réponses sont elliptiques et *ne* est sous-entendu. C'est comme s'il y avait : *je n'en ai* **pas du tout**, *je ne lui ai* **jamais** *parlé*, etc.

931. **Pas** et **point** sont les deux termes le plus usités avec *ne*. Un *point* étant plus petit qu'un *pas*, **point** nie plus fortement que **pas**; mais ce dernier est plus souvent employé, peut-être parce que le son nasal de *point* déplaît à notre oreille.

Cependant il y a des cas où *pas* et *point* ne peuvent être mis indifféremment.

Ainsi « on dira également : *Il n'a* **pas** *d'esprit ; il n'a* **point** *d'esprit.* et on pourra dire : *Il n'a* **pas** *d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras.* Mais quand on dit ; *Il n'a* **point** *d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi **point** suivi de la particule *de* forme une négation absolue; au lieu que **pas** laisse la liberté de restreindre, de réserver.

« Par cette raison, **pas** vaut mieux que **point** devant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et autres termes comparatifs : *Cicéron n'est* **pas** *moins véhément que Démosthène; Démosthène n'est* **pas** *si abondant que Cicéron.*

Digitized by Google

« Par la même raison *pas* est préférable devant les noms de nombre : *Il n'en reste* **pas** *un seul petit morceau; il n'y a* **pas** *dix ans; vous n'en trouverez* **pas** *deux de votre avis.*

« Par la même raison encore, **pas** convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel; **point** à quelque chose de permanent et d'habituel. *Il ne lit* **pas**, il ne lit pas dans ce moment. *Il ne lit* **point**, il ne lit jamais. » (Académie.)

Au dix-septième siècle on employait souvent *pas* ou *point* d'une manière absolue, surtout dans les interrogations. Ex. :

De quoi te peux-tu plaindre? Ai-je **pas** *réussi?* (Molière.)

Fit-il **pas** *mieux que de se plaindre?* (La Fontaine.)

Nomme-t-on **pas** *aussi mouches les parasites?* (Id.)

Pécheur, veux-tu **pas** *restituer ce bien mal acquis? Veux-tu* **pas** *bannir de ton cœur l'envie qui le ronge?* (Bossuet.)

On trouve trace de cet usage dans la locution populaire *pas vrai?* pour *n'est-il pas vrai?*

Nous avons dit que **ne** était ordinairement accompagné de **pas** ou de **point**; on les supprime cependant quand la phrase renferme une des expressions citées plus haut, telles que *nul*, *personne*, *jamais*, etc., dont le sens est négatif : *Je* **ne** *vois* **personne**; *il* **ne** *vient* **jamais**; **nul ne** *l'écoute.*

Molière a mis l'explication de cette règle dans sa comédie des *Femmes savantes* (acte II, scène IV). Martine ayant dit : « *Ne servent* **pas** *de* **rien** », Bélise lui explique sa faute :

De **pas** *mis avec* **rien** *tu fais la récidive,*
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

952. **Ne** se construit seul et l'on supprime d'ordinaire *pas* ou *point* avec certains verbes tels que *avoir garde*, *cesser*, *importer*, *oser*, *pouvoir*, *savoir*, etc. Ex. : *Je* **n'ai garde** *de le contredire; il* **ne cesse** *de nous importuner; il* **n'importe**; *je* **n'ose** *lui parler; nous* **ne pouvons** *les entendre; il* **ne sait** *ce qu'il fait;*

L'un dit : Je n'y vais point; je ne suis pas si sot;
L'autre : Je **ne saurais**. (La Fontaine.)

953. Remarque. — L'emploi ou la suppression de *pas* et de *point* peut parfois changer le sens de la phrase : *il* **ne** *sait ce qu'il dit* (il déraisonne); *il* **ne** *sait* **pas** *ce qu'il dit* (il ignore la valeur de ce qu'il dit).

Digitized by Google

934. On supprime encore **pas** ou **point** : 1° Devant *autre* : *Je* **ne** *veux d'***autre** *témoignage que votre approbation.*

2° Après les pronoms relatifs suivis du subjonctif : *Y a-t-il quelqu'un* **dont** *il* **ne** *médise?*

3° Après *qui* : **Qui ne** *s'en fâcherait?* **Qui ne** *comprendrait cela?*

4° Après *que* signifiant *pourquoi* et marquant un désir, une exclamation : **Que ne** *le disiez-vous?* **Que n'***est-il à cent lieues de nous!*

5° Après les conjonctions telles que *si*, *à moins que* : **si** *vous* **ne** *le dites;* **à moins que** *vous* **ne** *le déclariez.*

6° Avec les mots qui marquent le nombre ou le temps, quand ils sont précédés de la préposition *de* : *Je* **ne** *le verrai de* **dix** *jours; Je* **ne** *leur écrirai de* **longtemps***; Je* **ne** *lui pardonnerai de ma vie; Je* **ne** *le verrai de sitôt.*

7° Après les locutions *depuis que*, *il y a... que*, quand le second verbe est au passé : *Il a été malade* **depuis que** *je* **ne** *l'ai vu;* **Il y a** *six mois* **que** *je* **ne** *lui ai parlé.*

Mais si le second verbe est au présent ou à l'imparfait, il faut ajouter *pas* ou *point* : **Depuis que** *nous* **ne** *nous voyons* **pas***;* **Il y avait** *six mois* **que** *nous* **ne** *nous parlions* **point**.

8° Dans quelques expressions, comme : *Il* **ne** *dit mot; Il* **n'***y a âme qui vive; Je* **n'***ai trouvé qui que ce fût; A Dieu* **ne** *plaise.*

9° Quand **ne** est suivi de *que* : *Il* **ne** *fait* **que** *rire; Je* **n'***ai de volonté* **que** *la sienne.* Ici *ne que* a le sens de *seulement* et suppose l'ellipse de *autre* : *Il ne fait* pas autre chose *que rire, Je n'ai* d'autre *volonté que...*, etc.

EMPLOI DE LA NÉGATION DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

935. Quand la **proposition principale** est **affirmative,** on emploie **ne** devant le second verbe :

Digitized by Google

1° Après les mots qui marquent l'appréhension ou la crainte, tels que les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *éviter*, *prendre garde*, *trembler*, etc.

Ex. : *Je crains qu'il* **ne** *vienne.* — *Prends garde qu'il* **ne** *sorte.* — *Je tremble qu'on* **ne** *vous aperçoive.*

Cette règle nous vient du latin, qui disait : *Cave ne cadas* (Prenez garde de tomber, ou que vous *ne* tombiez).

Il faut remarquer que les deux phrases : *Je crains qu'il* **ne** *vienne*, *Je crains qu'il* **ne** *vienne* **pas**, ont un sens tout différent. Avec **ne** seulement on désire que la chose n'arrive pas, on craint qu'elle arrive; avec **ne pas** on désire que la chose arrive, on craint que le souhait ne se réalise pas.

Les Latins disaient de même *timeo ne præceptor veniat* (je crains que le maître *ne* vienne, je désire qu'il ne vienne pas) : — *timeo ut* ou *ne non præceptor veniat* (je crains que le maître ne vienne pas : je désire qu'il vienne).

2° Après les expressions comparatives, *plus*, *mieux*, *moins*, *autre*, *autrement*, *plutôt*.

Ex. : *Il est plus savant que vous* **ne** *pensez.* — *Il est moins riche qu'on* **ne** *croit.* — *On se voit d'un autre œil qu'on* **ne** *voit son prochain.* — *Il agit autrement qu'il* **ne** *parle.*

Ici le latin n'avait pas de *ne* : *Doctior est quam putas* (il est plus savant que vous *ne* pensez). Le *ne* est donc explétif en français.

936. Quand la **proposition principale** est **négative** ou **interrogative**, on supprime **ne** devant le second verbe dans les deux cas précédents :

1° Après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, etc. Ex. : *Je ne crains pas qu'il vienne;* — *Vous n'avez pas peur qu'on entende;* — *Avez-vous peur qu'il vous trompe?* — *Peut-on être plus heureux que vous l'êtes?*

2° Après les expressions comparatives, *autrement*, *plus*, *mieux*, etc. Ex. : *Il n'agit pas autrement qu'il parle.* — *Il n'est pas plus riche qu'il était.*

937. Que la **proposition principale** soit **négative** ou **affirmative**, on exprime toujours **ne** :

Digitized by Google

1° Après les locutions conjonctives *de crainte que*, *de peur que*, *à moins que*. Ex. : *Taisez-vous, de peur qu'on* **ne** *vous entende.* — *Ne bougez pas, de crainte qu'on* **ne** *vous aperçoive.*

2° Après le verbe *empêcher*. Ex. : *La pluie empêche qu'on* **ne** *se promène dans le jardin.* — *Les fautes d'Homère n'ont jamais empêché qu'il* **ne** *fût sublime.*

938. Que la **proposition principale** soit **négative** ou **affirmative,** on supprime toujours **ne** :

1° Après le verbe *défendre* : *Il défendit qu'aucun étranger entrât dans la ville.*

2° Après les locutions *avant que*, *sans que* : *J'irai le voir* **avant qu'***il parte.* — *Je ne puis parler* **sans qu'***on m'interrompe.*

Mais si l'on supprimait **sans,** il faudrait dire : *Je ne puis parler* **qu'***il* **ne** *m'interrompe.*

(Parce que *sans* représente une idée négative, qu'on rétablit dans la phrase avec *ne.*)

Cette règle n'est pas absolue pour *avant que*, qu'on trouve souvent de nos jours accompagné de *ne.* Littré affirme que l'on peut dire avec *ne* explétif : *Sortez avant qu'il ne pleuve.*

939. Enfin après les verbes *douter*, *nier*, *disconvenir*, *contester*, etc., et les locutions *il s'en faut*, *il tient à*, etc., on met *ne* si la proposition principale est négative ou interrogative ; on le supprime si elle est affirmative.

Ex. : *On* **ne** *peut douter que les pôles* **ne** *soient couverts de glace.* — *Il ne s'en faut pas de beaucoup qu'il* **ne** *réussisse.* — *Il tient à moi que cela se fasse.* — *Contestez-vous qu'il* **ne** *soit très habile?* — *Peu s'en est fallu qu'il* **ne** *réussît* (ici *peu* est considéré comme négation).

Ces règles sont contredites par une foule d'exceptions, et sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la syntaxe est incomplète parce qu'on ne peut indiquer dans des règles toutes les nuances de la pensée. Ainsi, avec les verbes qui marquent le doute ou la crainte on emploie ou l'on supprime *ne* selon qu'on a dans l'esprit une idée négative ou affirmative.

Digitized by Google

Par exemple on dira : **Ne** *craignez-vous pas qu'il ne vienne?* (Marmontel) (c'est-à-dire *vous devez craindre qu'il ne vienne*). — *L'homme de bien* **ne** *doute* **pas** *qu'il y ait un Dieu à la vue de ses moissons* (Bernardin de Saint-Pierre). — *Doutez-vous que je sois malade?* (vous ne pouvez mettre en doute ma maladie). — *Vous ne sauriez disconvenir qu'il vous a parlé* (Académie) (l'affirmation est formelle); on dirait au contraire avec une idée de doute : *Vous ne sauriez disconvenir qu'il* **ne** *vous ait parlé* (Académie). On trouve encore dans le Dictionnaire de l'Académie (1878) : *Je* **ne** *nie* **pas** *qu'il* **n'***ait fait cela* ou *qu'il ait fait cela.* — *Je n'empêche pas qu'il* **ne** *fasse* ou *qu'il fasse ce qu'il voudra.*

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

940. Nous avons vu que la préposition sert à unir deux mots en marquant le rapport qu'ils ont entre eux. Elle se place d'ordinaire entre les deux mots qu'elle unit. Ex. : *Le livre* **de** *Charles; utile* **à** *l'enfant. De* et *à* sont des prépositions qui unissent *livre* et *utile* à leurs compléments *Charles* et *enfant.*

941. Remarque. — Les compléments marqués par la préposition sont ordinairement des compléments indirects ou des compléments circonstanciels de *cause*, de *manière*, de *temps*, de *lieu*, etc. (voyez Lexicologie, § 354).

942. Les prépositions précèdent ordinairement le complément, excepté **durant** et **voici, voilà,** qui peuvent se mettre après; on dit : **durant** *sa vie* ou *sa vie* **durant**; *me* **voici,** *vous* **voilà,** et **voilà** *lui qui refuse;* **voilà** *moi qui pourrais vous renseigner.*

La préposition et le complément peuvent aussi être placés par inversion devant le mot qu'ils complètent. Ex. : **Chez nous,** *le soldat est brave;* **chez les Romains,** *le soldat était savant.* (La Bruyère.)

L'argent **en honnête homme** *érige un scélérat.* (Boileau.)

943. Deux prépositions peuvent précéder le même complément, pourvu qu'elles expriment le même rapport de tendance, de temps ou de lieu, etc. Ex. : *Soutenir quelque*

Digitized by Google

chose **envers** *et* **contre** *tous.* — **Avant, après** *et* **pendant** *la guerre, nos ennemis ont toujours été insolents.*

944. Devant plusieurs compléments il est d'usage de répéter les prépositions *à, de, en.* Ex. : *Il aime* **à** *lire et* **à** *écrire; il est plein* **d'***ardeur,* **de** *zèle et* **d'***intelligence; il a été premier* **en** *français,* **en** *calcul,* **en** *histoire et* **en** *géographie.*

945. Les autres prépositions peuvent, selon le goût et l'oreille, se répéter devant chaque complément ou s'exprimer devant le premier. Ex. : *Il remplit ses devoirs* **envers** *ses parents et* **envers** *ses maîtres. Il vit* **dans** *la mollesse et l'oisiveté.*

946. Cependant on doit répéter les prépositions quand les compléments expriment des idées différentes. Ex. : **Dans** *la paix et* **dans** *la guerre; on vit libre et content* **sous** *la tente et* **sous** *le chaume.*

947. La préposition ne se répète jamais avant deux noms formant une seule et même expression. Ex. : *La fable du* **Loup et l'Agneau,** *du* **Meunier, son fils et l'âne**; *le roman de* **Paul et Virginie.**

948. Quand elles sont employées d'une manière absolue, c'est-à-dire sans complément, certaines prépositions peuvent être employées comme adverbes; telles sont : *après, auprès, avant, depuis, derrière, devant,* etc. Ex. : *Je l'ai grondé* **après**; *Je ne l'ai pas vu* **depuis.**

949. Nous allons passer en revue les principales *prépositions simples* ou *locutions prépositives,* en signalant les particularités de leur syntaxe.

950. **A** marque généralement : 1° la direction, la tendance, l'intention; 2° le temps et le lieu (avec idée de repos, de résidence); 3° la possession; 4° l'éloignement, l'origine; 5° l'instrument, la manière.

Digitized by Google

« Quand, dit Littré, partant de ces significations fondamentales, on examine les acceptions telles qu'elles se comportent dans le langage, on rencontre une variété extrême de nuances, qui rend très difficile le classement des sens. Un mot aussi petit et aussi employé que *à* est devenu très indéterminé, de manière à se prêter à une foule d'emplois différents. Comme toute préposition, il exprime un rapport, et ne peut être bien apprécié indépendamment des deux termes qu'il lie, aussi bien l'*antécédent* que le *conséquent* » (c'est-à-dire le terme qui précède et le terme qui suit). On pourrait en dire autant de la plupart des prépositions.

1° **A** marque la direction, la tendance, l'intention. Ex. :

Il va **à** *Paris.*
On les exhorte **à** *combattre.*
Il donne l'aumône **aux** *pauvres.*
Il vaque **à** *ses affaires.*
Il est enclin **à** *la paresse.*
Il retourne **à** *la campagne.*
Il remet l'affaire **à** *demain.*
Il est dévoué **à** *la France.*
Je l'ai contraint **à** *travailler.*
Il aspire **à** *la première place.*

2° **A** marque le temps et le lieu (avec idée de résidence, de repos). Ex. :

Il était là **à** *huit heures.*
Il demeure **à** *Paris.*
Il est **à** *la fin de sa carrière.*
Il part **au** *mois de mai.*
Il reste **à** *la porte.*
Je voyagerai **au** *printemps.*

3° **A** marque la possession. Ex. :

Ce livre est **à** *moi.*
Ce cheval appartient **à** *mon frère.*
Cette maison est **à** *Charles.*
C'est **à** *vous de prendre garde.*

On ne le trouve dans ce sens après un substantif que dans les locutions populaires : *la barque* **à** *Caron; la vache* **à** *Colas.*

4° **A** marque l'éloignement, l'origine. Ex. :

Il arrache une branche **à** *cet arbre.*
Il échappe **à** *notre poursuite.*
Il a retiré sa confiance **à** *cet homme.*
J'ai puisé de l'eau **à** *la fontaine.*
Il a demandé conseil **à** *un ami.*
J'emprunte de l'argent **à** *André.*

Digitized by Google

5° **A** marque l'instrument, la manière. Ex. :

C'est un fusil **à** *aiguille.*
Il pêche **à** *la ligne.*
Il se promène **à** *cheval.*
Il se ruine **au** *jeu.*
A *l'entendre, on le croirait riche.*
A *vrai dire, il était pauvre.*
A *le voir, on le prendrait pour un prince.*
A *tout prendre, il vaut mieux se taire.*

951. **A** sert aussi à marquer une évaluation. Ex. : *Il y avait là cinq* **à** *six cents personnes.* Mais quand la quantité n'est pas susceptible de division, il faut employer *ou*. Ex. : *Il y avait là cinq* **ou** *six personnes.*

952. **A** entre encore dans une foule d'expressions elliptiques où il fait corps avec le complément. Ex. : **à** *la légère,* **à** *la dérobée,* **à** *bon marché,* **à** *prix d'argent,* **à** *gros intérêts,* **à** *revoir,* **au** *fur et* **à** *mesure* (c.-à-d. selon le prix [*fur* venant du mot latin *forum*, place, marché, qui au moyen âge, voulait dire prix] et la mesure).

L'emploi de *à* était encore plus varié et plus étendu dans notre ancienne langue, où il représentait les trois prépositions latines *ad* (vers), *ab* (de) et *apud* (chez, avec). De nos jours il a disparu de plusieurs constructions où il figurait jusqu'au dix-septième siècle.

A marquant la possession avec un nom de personne. Ex. :

Car fut l'espée **à** *moult noble vassal* (Chanson de Roland).

Vous fustes fils **au** *bon comte Regnier* (Roncevaux).

Edouard II, qui fut père **au** *gentil roi Edouard* (Froissart).

Sœur de Pâris, la fille **au** *roy d'Asie* (Ronsard).

A dans le sens d'*avec*. Ex. :

Puis il s'escrie **à** *sa voix grant et haute* (Chanson de Roland).

A *Pepin* (ils) *orent guerre qu'avez ouï conter* (Berte).

Quand ils eurent bien considéré la dure guerre qu'ils avoient **aux** *Anglois* (Froissart).

Mon frère et Madame la comtesse de Hainaut vous recevront **à** *grand joie* (id.).

Les choses mortes ont encore des relations occultes **à** *la vie* (Montaigne).

De notre sang **au** *leur font d'horribles mélanges* (Corneille).

Digitized by Google

A dans le sens de *vers*. Ex. :

Seigneur baron **à** *Charlemagne irez* (Chanson de Roland).

Comme L. Julius s'en alloit **aux** *Sabins* (Malherbe).

Je méditois ma fuite **aux** *terres étrangères* (Racine).

La cour s'étoit avancée **à** *Poitiers, et Monsieur de Châteauneuf insistait pour la faire marcher* **à** *Angoulême* (La Rochefoucauld).

A *toi seul j'élève mes yeux* (Corneille).

A dans le sens de *pour*. Ex. :

Et sachez qu'il n'avoient viandes entre aus (eux) *tous* **à** *plus de trois semaines* (Villehardouin).

Au roys (ils) *apportèrent divers joiaus* **à** *present* (Joinville).

Amis leur sont nécessaires **à** *leurs bonnes actions accomplir* (Oresme).

Il leur avoit donné **à** *capitaine un moult gentil prince* (Froissart).

Il avoit eu **à** *espouse et* **à** *femme la sœur du dit roi Ferrand* (Commines).

Ils se présentoient promptement **à** *faire les informations* (Monluc).

Unis pour le butin, divisés **au** *partage* (Racine).

On ne saigne point en ce pays **aux** *rhumatismes* (Sévigné).

Ce n'est pas un événement fort rare **à** *un titulaire d'enterrer son successeur* (La Bruyère).

A dans le sens de *par*. Ex. :

A *tous se fit aimer Berte* (Berte).

Il preschoit que l'estat de l'Eglise seroit reformé **à** *l'espée* (Commines).

Afin qu'à son retour le malheureux se voye manger **aux** *avocats* (Du Bellay).

Les hommes bruslés **à** *centaines* (Aubigné).

Cette pratique est juste; elle est autorisée **aux** *pères de l'Eglise* (Pascal).

Ce grand cœur qui paroît **aux** *discours que tu tiens* (Corneille).

Notre plume **à** *lui seul doit se laisser conduire* (id.).

A dans le sens de *en* avec le participe présent. Ex. :

A *saillir un fossé, le coursier trébucha* (Froissart).

Ils triomphent **à** *montrer là-dessus la folie du monde* (Pascal).

A *les défendre mal je les aurois trahis* (Corneille).

A *vaincre sans péril on triomphe sans gloire* (id.).

Digitized by Google

L'allégresse du cœur s'augmente **à** *la répandre* (Molière).

Le philosophe consume sa vie **à** *observer les hommes, et il use ses esprits* **à** *en démêler les vices et le ridicule* (La Bruyère).

A dans le sens de *dans*. Ex. :

Fait assembler touz les princes qu'il pot (peut) **à** *sa terre trover* (La chanson des Saisons).

Et **à** *ce temps-là les Escots* (Écossais) *prisoient assez peu les Anglois* (Froissart).

... *Va combattre et montrer à ton roi*
Que ce qu'il perd **au** *comte, il le retrouve en toi* (Corneille).

Il a fallu mettre votre confiance **au** *mensonge* (Pascal).

Trempa-t-elle **aux** *complots de ses frères perfides* (Racine).

Saint Jean était retenu **aux** *prisons d'Hérode* (Bossuet).

Mettons le sceptre **aux** *mains dignes de le porter* (Racine).

On ne croit pas qu'il y ait du poison **à** *son affaire* (Sévigné).

955. **De** marque généralement le point de départ, l'origine, la cause, l'appartenance :

1° Le point de départ. Ex. : *Il vient* **de** *Paris; il sort* **de** *terre; il s'élance* **du** *rivage; il s'est levé* **de** *bonne heure; l'an mille* **de** *l'Incarnation.*

2° L'origine. Ex. : *Les vents* **du** *nord; les peuples* **du** *midi; les productions* **des** *colonies.*

3° La cause. Ex. : *Elle tremblait* **de** *peur; il est entré* **de** *force; il paye* **de** *ses deniers; le cœur battant* **de** *plaisir.*

4° L'appartenance. Ex. : *Le livre* **de** *Pierre; les fables* **de** *La Fontaine; les malheurs* **de** *la guerre.*

954. **De** sert aussi souvent à marquer le sens partitif : Ex. : *Il a été chercher* **du** *bois,* **de** *l'eau; il a* **de** *l'activité,* **de** *l'intelligence.*

955. **De** se met d'une manière explétive devant l'adjectif qualificatif, après les expressions vagues, indéfinies : *rien, ceci, cela, qui, quoi, personne, quelqu'un, quelque chose.* Ex. : *Rien* **de** *nouveau; il a cela* **de** *bon; que savez-vous* **de** *neuf? Quoi* **d'***étonnant?* etc.

Digitized by Google

956. **De** se met également devant un adjectif ou un participe après un nom de nombre. Ex. : *Il y eut deux cents soldats* **de** *tués; il n'y en a pas deux* **de** *bons; il y a la moitié des élèves* **de** *récompensés.*

957. Quelquefois, dans le style familier, **de** se met entre deux substantifs réunis par apposition. Ex. : *Nous avons bien rapporté des choses de sa folle* **de** *mère* (Sévigné). — *Un saint homme* **de** *chat* (La Fontaine). — *Un fripon* **d'***enfant* (id.).

On dit de même : *un diable* **d'***homme; un drôle* **de** *corps; son honnête homme* **de** *père; le traître* **de** *valet; un coquin* **de** *neveu;* etc.

C'est la même construction qu'on retrouve dans : *la ville de Paris, l'île de Corse, le fleuve du Rhône*, etc., où *Paris, Corse, Rhône* ne font que déterminer le nom précédent.

958. Dans les phrases interrogatives qui expriment une comparaison, on répète quelquefois *de* devant chaque terme de la comparaison. Ex. : *Lequel des deux fut le plus intrépide,* **de** *César ou* **d'***Alexandre ? — Il est difficile de décider laquelle on devait le plus encourager,* **de** *l'agriculture ou* **de** *l'industrie* (Condillac).

Quand les deux termes d'une comparaison sont des infinitifs, *de* se met devant le second. Ex. : *Plutôt mourir que* **d'***être esclave.*

959. **De** se construit encore d'une manière explétive devant un infinitif sujet réel d'un verbe impersonnel. Ex. : *Il est beau* **de mourir** *vainqueur; il importe* **d'écouter**; *il est honteux* **de mentir** (c.-à-d. **mourir** *vainqueur est beau,* **écouter** *importe,...* etc.).

960. **De** sert à former l'infinitif de narration. Ex. :

Grenouilles aussitôt **de** *sauter dans les ondes,*
Grenouilles **de** *rentrer dans leurs grottes profondes* (La Fontaine).

Ainsi dit le renard, et flatteurs **d'***applaudir* (id.).

Digitized by Google

Lui **de** *crier; chacun* **de** *rire* (La Fontaine).

Et grenouilles **de** *se plaindre,*
Et Jupin **de** *leur dire...* (id.).

961. **De** placé entre les titres et les noms propres de famille s'emploie comme signe de noblesse : *Madame* **de** *Sévigné, le duc* **de** *La Rochefoucauld.*

962. **De** entre dans la formation de plusieurs gallicismes : *Si j'étais que* **de** *vous; si j'étais* **de** *vous* (c.-à-d. *si j'étais vous*); *c'est à moi* **de** *parler; on dirait* **d'***un enfant; on l'a traité* **de** *lâche; peste* **de** *l'imbécile! il a fait cela* **de** *lui-même*, etc.

963. **De** sert encore à former les locutions prépositives : *loin* **de**, *près* **de**, *vis-à-vis* **de**, *au-dessus* **de**, *à force* **de**, etc.

Dans notre ancienne langue l'usage de la préposition *de* était, comme nous l'avons vu pour la préposition *à*, encore plus étendu et plus varié. Ex. :

Avec le sens de *sur, au sujet de* :

C'est **d'***Aucasin et de Nicolete.*
C'est celui **de** *qui Scaurus répondit...* (Malherbe).

La reine et Monsieur cherchoient toutes sortes de voies pour effacer les impressions que le roi avoit **de** *leur conduite* (La Rochefoucauld).

On sème **de** *sa mort d'incroyables discours* (Racine).

Je pleure, hélas! **de** *ce pauvre Holoferne* (id.).

On pense pas toujours constamment **d'***un même sujet* (La Bruyère).

Il n'écrit jamais **de** *moi* (Sévigné).

Avec le sens de *par* :

Un serf délivré **de** *son maître* (Calvin).

Vaincu **de** *fortune, mais immuable de courage* (Malherbe).

Est-ce trop l'acheter que **d'***une triste vie* (Corneille).

La porte de la ville n'est défendue **de** *rien* (La Rochefoucauld).

La mode aidée **du** *temps et* **des** *années* (La Bruyère).

De *ses bras innocents je me sentis presser* (Racine).

Il est enveloppé **de** *deux escadrons* (Sévigné).

Digitized by Google

Avec le sens de *avec* :

Quand il aperçut qu'il estoit mal **de** *la roine et* **du** *comte de Kent* (Froissart).

Si je veux passer mon temps **de** *quelque fol, je me donne du plaisir* **de** *moi-même* (Malherbe).

Il sembloit toutefois parler **d'***affection* (Corneille).

Il dansa **d'***une perfection,* **d'***un agrément qui ne se peut représenter* (Sévigné).

L'usage a préféré « armée » à « ost », « monastère » à « moustier », mots qui devoient durer **d'***une égale beauté* (La Bruyère).

Avec le sens de *à, pour* :

Et fut mis en délibération ce qui etoit **de** *faire* (Commines).

La valeur est une adresse **de** *repousser les dangers* (Malherbe).

Le plus court chemin **d'***avoir des biens, c'est de les mépriser* (id.).

Une servitude à laquelle ils ont peine **de** *se soumettre* (La Rochefoucauld).

Vous avez vu dans votre lettre la réponse **de** *celle où vous me proposiez d'attendre* (Sévigné).

Avec le sens de *à cause de* :

Il demeure muet **du** *respect qu'il leur porte* (Malherbe).

J'ai tant d'intérêt **de** *connoître ce fils* (Corneille).

Je l'aimerai toute ma vie **du** *courage qu'il a eu* (Sévigné).

Avec le sens de *en* :

Ceux de dedans se défendirent très durement **de** *traire et jeter pierres* (Froissart).

Tu perds temps **de** *me secourir* (Malherbe).

Vous m'embarrassez beaucoup **de** *me demander mon avis* (La Rochefoucauld).

Et **de** *le détourner je croirois faire un crime* (Corneille).

Une confiance qu'ils ont **d'***eux-mêmes* (La Bruyère).

964. **En** et **dans** signifient *à l'intérieur de*, avec ou sans mouvement. Ex. : *Il est* **en** *France; il ira* **en** *Espagne; il vit* **dans** *les bois; il entre* **dans** *la maison.*

En se met devant les noms indéterminés. Ex. : **En** *paix,*

Digitized by Google

en *guerre*, **en** *ville*, **en** *campagne*, **en** *mer*, **en** *affaires*, **en** *colère*, **en** *voyage*, **en** *voiture*, etc.

On dit cependant : **en** *l'absence de...;* **en** *l'honneur de...;* **en** *ce moment...;* **en** *l'an deux cent*, etc.

965. **Dans** se met devant les mots précédés de l'article ou d'un adjectif déterminatif : **Dans** *la guerre de Cent ans la France a été souvent bien près de sa ruine;* **dans** *la mer vivent des poissons énormes;* **dans** *cette voiture on est mollement transporté.*

En et **dans** s'emploient aussi au figuré en parlant du temps; mais **en** signifie *dans l'espace de*, et **dans** signifie *après*. Ex. : *Il fera ce voyage* **en** *trois jours* (c.-à-d. qu'il sera *trois jours* **en** *voyage*); *il fera ce voyage* **dans** *trois jours* (c.-à-d. qu'il fera ce voyage *après que trois jours* se seront écoulés).

966. **En le, en les, dans le, dans les,** est ordinairement remplacé par **au, aux** : *Il fait un voyage* **au Japon, aux Indes;** *avoir les larmes* **aux** *yeux, tomber* **aux** *mains des ennemis, loger* **aux** *environs.*

Mais **en** s'emploie devant les noms féminins singuliers : *Il fait un voyage* **en** *Amérique*, **en** *Angleterre*, **en** *Chine*, **en** *France*, etc.

967. **En** s'emploie quelquefois dans le sens de *comme, en qualité de*. Ex. : *Il parle* **en** *maître; il agit* **en** *honnête homme.*

968. **En** placé devant le participe présent sert à former le gérondif : *On s'instruit* **en** *lisant; on devient fort* **en** *s'exerçant* (voyez § 840).

En s'employait autrefois dans une foule de constructions où nous mettons *à* ou *dans*.

Envoier troiz cens chevaliers **en** *Constantinople* (Joinville).

Messire Thomas, qui se tenait **en** *Bordeaux* (Froissart).

Et mistrent le feu **en** *une maison* (Commines).

*Il alla jusqu'*en *Jérusalem* (id.).

En *son dernier soupir* (Montaigne).

On va vous emmener votre fils **en** *Alger* (Molière).

Digitized by Google

Il court de mer en mer, aborde **en** *lieu sauvage* (La Fontaine).

Il nous envoie son fils du ciel **en** *la terre* (Bossuet).

C'est par leur paresse qu'ils laissent croître les ronces et les épines **en** *la place des vendanges et des moissons* (Fénelon).

Irène se transporte **en** *Epidaure* (La Bruyère).

De là vient l'expression : *je crois* **en** *Dieu, je crois* **en** *vous,* **en** *toi; j'ai confiance* **en** *vous,* etc., pour : *je crois* **à** *Dieu,...* **à** *vous,...* **à** *toi,* etc.

969. **En** sert à former plusieurs locutions adverbiales, comme : **en** *avant,* **en** *dessus,* **en** *dessous,* **en** *bas,* **en** *haut,* **en** *outre,* **en** *travers,* etc.

970. **Avant** et **devant** marquent la priorité; mais **avant** a rapport au temps, et **devant** au lieu, à la situation. Ex. : *Cela est arrivé* **avant** *l'ère chrétienne; je me suis arrêté* **devant** *l'église.*

Employé au figuré, **avant** marque la priorité d'ordre, de mérite ou de préférence. Ex. : *Il est placé* **avant** *nous; on met Démosthène* **avant** *Cicéron; il faut mettre le devoir* **avant** *tout.*

Employé au figuré, **devant** signifie *en présence de.* Ex. : *Tous les hommes sont égaux* **devant** *la loi.*

971. **Avant** sert à former les locutions conjonctives *avant que, avant que de,* qu'on a réduit à *avant de.* Ex. : *Moïse mourut* **avant d'***avoir pu passer le Jourdain.*

Avant *donc* **que d'***écrire, apprenez à penser* (Boileau).

Au dix-septième siècle, **devant** s'employait dans le même sens que **avant**. Ex. :

L'intérêt de l'honneur va **devant** *l'amitié* (Rotrou).

Encor que vous partiez beaucoup **devant** *le jour,*
Vous ne serez jamais assez tôt de retour (Corneille).

Et **devant** *qu'il soit peu nous en verrons l'effet* (id.).

L'âne d'un jardinier se plaignoit au Destin
De ce qu'on le faisoit lever **devant** *l'aurore* (La Fontaine).

Il lui demanda **devant que de** *l'acheter, à quoi il lui seroit propre* (id.).

Celle-ci prévoyoit jusqu'aux moindres orages,
Et **devant qu'***ils fussent éclos*
Les annonçoit aux matelots (id.).

Digitized by Google

J'ai fait, **devant que de** *venir ici, deux cent cinquante lieues* (Voiture).

Je mettrai désormais ma santé **devant** *toutes choses* (Sévigné).

Un peu **devant** *sa mort* (Bossuet).

Couronnons-nous de roses **devant qu'***elles soient flétries, disent les impies* (id.).

972. **Entre** indique l'espace qui sépare deux ou plusieurs objets : *Il est assis* **entre** *vous deux; Tours est* **entre** *Paris et Bordeaux.*

Entre se dit aussi au figuré, en parlant du temps : **Entre** *midi et une heure*; en parlant de choses abstraites : *Placé* **entre** *le vice et la vertu; flotter* **entre** *la crainte et l'espérance.*

Entre exprime aussi le rapport, la liaison que des choses ont l'une avec l'autre : *L'alliance* **entre** *la France et la Russie;* **entre** *amis; ils causent* **entre** *eux*, etc.

973. **Entre** sert à former plusieurs gallicismes. Ex. : **Entre** *quatre murs* (c.-à-d. en prison); **entre** *quatre yeux* (sans témoins); *nager* **entre** *deux eaux* (sous l'eau); *regarder quelqu'un* **entre** *les deux yeux* (le regarder fixement); **entre** *nous* (en confidence); **entre**-*temps* (dans l'intervalle); etc.

974. **Hors** veut dire *à l'extérieur* et se construit souvent avec *de*. Ex. : *Mettre* **hors** *la maison,* **hors** *la loi;* — **hors** *de la ville,* **hors** *de France,* **hors** *de chez eux.*

Hors signifie aussi *excepté* et se construit alors sans la préposition *de*. Ex. :
Nul n'aura de l'esprit, **hors** *nous et nos amis* (Molière).

975. **Hormis,** dérivé de *hors* (voyez § 538), a le sens d'*excepté* et se construit aussi sans la préposition *de*. Ex. : *Il a tout perdu* **hormis** *sa fille.*

976. **Hors** sert à former plusieurs gallicismes : *Etre* **hors** *de soi,* **hors** *des gonds* (c.-à-d. en fureur), **hors** *d'haleine; un malade* **hors** *d'affaire;* **hors** *de prix; être* **hors** *de page* (c.-à-d. avoir accompli le temps de son service comme page, être tout à fait son maître).

Digitized by Google

977. **Par** se met surtout après les verbes passifs. Ex. : *Cette pièce était lue* **par** *l'auteur*. Dans ce cas *par* marque l'agent, le point de départ.

Par marque aussi le passage, le moyen, la cause, le motif. Ex. : *Il a passé* **par** *Bordeaux; il a voyagé* **par** *eau; un homme estimable* **par** *ses talents; il a été puni* **par** *erreur; il a fait cela* **par** *curiosité.*

Par marque encore la distribution : *J'ai divisé ce livre* **par** *chapitres; on paye tant* **par** *tête.*

Par s'emploie pour affirmer, pour prier. Ex. : *Il en jure* **par** *sa foi.*

> **Par** *le salut des Juifs,* **par** *ces pieds que j'embrasse,*
> **Par** *ce sage vieillard, l'honneur de votre race,*
> *Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux* (Racine).

978. **Par** sert à former des prépositions composées : **par** *chez*, **par**-*dessous*, **par**-*dessus*, **par** *devant*, **par** *devers;* — des locutions adverbiales : **par** *en haut*, **par** *en bas*, **par**-*ci*, **par**-*là*, **par** *trop*, **par** *conséquent;* — la locution conjonctive : **parce** *que.*

979. **Parmi**, signifiant *par le milieu de*, se construit devant un nom au pluriel ou un nom collectif. Ex. : *Il fut trouvé* **parmi** *les morts; il répand ce mensonge* **parmi** *nous; il errait* **parmi** *la foule.*

Le dix-septième siècle a employé *parmi* avec un complément au singulier, quand ce complément désignait un substantif pouvant avoir un milieu. Ex. :

> *Que de pointes de feu se perdent* **parmi** *l'air!* (Corneille).
>
> *Sultan léopard autrefois*
> *Eut, ce dit-on, par mainte aubaine,*
> *Force moutons* **parmi** *la plaine* (La Fontaine).
>
> **Parmi** *cette envie de dire toujours tout ce qui peut plaire, il y a bien de l'esprit et de la dignité* (Sévigné).

980. **Pour** marquer l'intention, la destination, le motif, la cause, etc. Ex. : *Il fait cela* **pour** *sa mère; il fait de l'exercice* **pour** *sa santé; il a été puni* **pour** *une faute légère.*

Digitized by Google

Pour marque aussi la qualité, la comparaison, la réciprocité, l'échange, etc. Ex. : *Il se fait passer* **pour** *roi; scélérat* **pour** *scélérat, il vaut mieux être un loup qu'un homme* (La Fontaine); *œil* **pour** *œil, dent* **pour** *dent, rien* **pour** *rien.*

981. **Pour** se construit avec un infinitif : *Je suis venu* **pour** *vous voir,* **pour** *vous parler.*

Il a dans ce cas le sens de *afin de*; mais *pour* marque une intention plus présente; *afin* en marque une plus éloignée. Ex. : *On se présente devant le prince* **pour** *lui faire sa cour; on lui fait sa cour* **afin d'***obtenir des grâces* (Littré).

982. **Pour** forme avec *que* et *peu* les locutions conjonctives *pour que, pour peu que,* qui sont suivies du subjonctif. Ex. : *Je viens vous voir* **pour que** *nous parlions de nos affaires;* **pour peu qu'***il paraisse, tout est en joie.*

983. **Pour** sert à former quelques locutions : *Charles en est* **pour** *ses visites et André* **pour** *son argent* (c.-à-d. qu'ils ont perdu l'un et l'autre); **pour** *être soldat, vous n'en êtes pas moins homme; il pesait le* **pour** *et le contre.*

984. **Près de** forme une locution prépositive qui exprime la proximité aussi bien dans l'espace que dans le temps. Ex. : *Il demeure* **près du** *théâtre; il a été absent* **près d'***un mois.*

985. **Auprès de** exprime la même idée de proximité, mais seulement dans l'espace : *Il reste* **auprès de** *son père; il demeure* **auprès de** *l'église.*

Près de et **auprès de** peuvent marquer la comparaison. Ex. :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils **près de** *vous?* (Racine.)

Ils trouvaient cette perte légère **auprès de** *la première.*

986. **Près de, prêt à.** — Il ne faut pas confondre la locution prépositive **près de** avec l'adjectif **prêt à**. **Près de** suivi d'un infinitif signifie *sur le point de* : *La lampe est* **près**

Digitized by Google

de *s'éteindre.* — **Prêt à** signifie *disposé à* : *L'ignorance toujours est* **prête à** *s'admirer.*

Au dix-septième siècle ces nuances n'étaient pas observées. Ex. :

Un vieillard **prêt d'***aller où la mort l'appeloit* (La Fontaine).

Le voilà **prêt de** *faire en tout vos volontés* (Molière).

On étoit **prêt d'***aller se divertir à Fontainebleau* (Sévigné).

987. **Auprès de, au prix de.** — Ces deux locutions prépositives signifient *en comparaison de*; mais *au prix de* ne s'emploie que pour les choses et les personnes qui peuvent se priser, s'estimer. Ainsi on dira : *Mes malheurs ne sont rien* **auprès des** *vôtres* (et non **au prix des** *vôtres*).

Ces nuances n'étaient pas non plus observées au dix-septième siècle.

La mort aux rats, les souricières
N'étoient que jeux **au prix de lui** (La Fontaine).

Que l'homme considère ce qu'il est **au prix de** *ce qui est* (Pascal).

988. **A travers, au travers** exprime la même idée de *passer de part en part*; mais **au travers** est toujours suivi de la préposition *de* : *Il se fit jour* **au travers des** *ennemis.* — **A travers** n'en est pas suivi : *Il marchait* **à travers** *les épines.*

Cependant on trouve dans Bossuet : **A travers de** *ces affaires et de ces épines, que de péchés, que d'injustices!* et dans Buffon : *Le lynx ne voit pas* **au travers** *la muraille.*

Mais ces exemples ne sont pas à imiter.

989. **Sans** marque le manque, l'exclusion : *Ce vieillard est mort* **sans** *héritiers.*

Madame, **sans** *mentir, j'étais de vous en peine* (Molière).

Sans suivi de deux compléments se répète quand ces compléments sont unis par *et*. Ex. : *Cette nation est* **sans** *force* **et sans** *vertu.*

On ne répète pas **sans** quand les deux compléments sont unis par *ni*. Ex. : *Cette nation est* **sans** *force* **ni** *vertu.*

Ni exprimant une idée négative comme *sans*, la répétition de la préposition n'est plus nécessaire.

Digitized by Google

990. Le complément de *sans* se met au singulier ou au pluriel selon l'idée que représente ce complément. Ainsi l'on dira avec le pluriel : *une ville* **sans** *habitants*; et avec le singulier : *des jeunes gens* **sans** *intelligence*, **sans** *activité*.

Mais on peut mettre au singulier ou au pluriel : *Un devoir* **sans** *faute* ou **sans** *fautes*; *un enfant* **sans** *défaut* ou **sans** *défauts*.

991. **Sans** forme avec *que* la locution conjonctive **sans que**. Cette locution, toujours suivie du subjonctif, ne prend jamais de négation. Ex. : *Vous pouvez traiter avec lui* **sans** *craindre* **qu'***il vous trompe*.

Je reçus et je vois le jour que je respire
Sans que *père ni mère ait daigné me sourire* (Racine).

992. **Sans** entre dans la composition de plusieurs locutions adverbiales : **sans** *doute*, **sans** *fin*, **sans** *façon*, **sans** *faute*, **sans** *cesse*, etc.

993. **Sous** sert à former divers gallicismes : *Passer* **sous** *silence; affirmer* **sous** *serment;* **sous** *caution;* **sous** *peine de la vie;* **sous** *bénéfice d'inventaire;* **sous** *main* (c.-à-d. secrètement); etc.

994. **Sur** entre aussi dans la formation de plusieurs gallicismes : **sur** *l'heure*, **sur** *le point de*, **sur** *ma parole*, **sur** *ce* (c.-à-d. là-dessus, en terminant), **sur**-*le-champ*, **sur** *tout*, etc.

995. **Vers** marque la tendance, la direction : *nager* **vers** *la rive*, *tendre les bras* **vers** *nous*.

Il a quelquefois le sens d'*environ* : *nous partirons* **vers** *midi;* **vers** *le commencement du règne de Louis XIV*.

996. **Vers** sert à former les prépositions *envers* et *devers*. **Envers** s'emploie au sens moral et figuré : *Son ingratitude* **envers** *moi; sa pitié* **envers** *les pauvres*.

997. **Devers**, qui avait le même sens que *vers*, n'est plus guère usité que dans la locution prépositive **par devers**.

Digitized by Google

Par devers signifie *en la possession de* et s'emploie surtout devant un pronom. Ex. : *Il avait* **par devers** *lui les preuves du contraire; j'ai* **par devers** *moi des preuves à l'appui.*

Au dix-septième et au dix-huitième siècle on employait **vers** pour *en vers, à l'égard de.* Ex. :

Je deviens sacrilège ou je suis parricide,
Et **vers** *l'un ou* **vers** *l'autre il faut être perfide* (Corneille)

Je trouve une espèce d'injustice bien grande à me montrer ingrate, ou **vers** *l'un ou* **vers** *l'autre* (Molière).

L'un de l'autre jaloux, l'un **vers** *l'autre perfides* (Voltaire).

On trouve aussi *vers* mis pour *par devers.*

Il a **vers** *soi, presque toute achevée, une vie des vieux médecins grecs et latins* (Gui Patin).

998. **Envers** sert à former la locution adverbiale **envers** *et contre tous.* Ex. : *Je le défendrai* **envers** *et contre tous.*

999. **Vis-à-vis** (en face) se construit avec *de.* Ex. : *Je me plaçai vis-à-vis* **de** *lui.*

Cependant, dans le style familier, l'usage permet de dire : **vis-à-vis** *notre maison;* **vis-à-vis** *le palais.*

Dans aucun cas cette locution ne se prend au figuré ; il faut dire : *Ingrat* **envers** *son bienfaiteur*, et non **vis-à-vis** *de son bienfaiteur.*

1000. **Voici, voilà** sont deux locutions prépositives formées à l'aide du verbe *voir* (voy. § 538) ; elles sont souvent opposées l'une à l'autre. Ex. :

Voici *votre roi, peuple, et* **voilà** *votre reine* (Corneille).

Voici annonce ce qu'on va dire; **voilà** rappelle ce qu'on vient de dire : **Voici** *ce que je vous apporte : une histoire, une grammaire et un atlas. — La prudence et la sagesse,* **voilà** *ce que Salomon demanda à Dieu.*

Voici et **voilà** ont un composé, usité eulement dans le

Digitized by Google

langage familier : *La re***voici**, *me re***voilà**. Ces deux mots sont formés par analogie avec le verbe *revoir*.

Voilà se construit comme un verbe dans la tournure interrogative : *Ne voilà-t-il pas.* Ex. : *Ne* **voilà**-*t-il pas une belle équipée?*

Ne voilà-t-il pas une belle équipée? est un curieux exemple de gallicisme. L'adverbe *voilà* est composé de *vois* et *là*; mais dans le cas particulier qui nous occupe, la locution complète semble être pour : *Ne voit-il pas là une belle équipée?* Le *t* est amené par le son *a* qui donne au mot composé *voilà* l'apparence d'un verbe de la première conjugaison. Cette assonance finale nous paraît une des raisons qui ont fait préférer *voilà* à *voici* dans cette locution. Mais *il* est mis ici pour *on*; la phrase redressée serait donc : *Ne voit-on pas là une belle équipée?*

Du reste il est à remarquer que le son *t-il* (prononcez *ti*) tend à devenir dans la langue populaire une particule interrogative qui se met après toutes les personnes : *Je suis*-**t-il** *heureux; nous sommes-nous*-**t-il** *amusés*, etc. Il est inutile d'ajouter que ces tournures ne sont pas à imiter.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

1001. Nous avons vu (§ 545) qu'on divise les conjonctions en deux classes : les **conjonctions de coordination** et les **conjonctions de subordination.**

Les **conjonctions de coordination** servent à réunir deux mots ou deux propositions qui restent néanmoins indépendantes l'une de l'autre. Les principales sont : *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *car*, *donc*, *or*, *cependant*, *néanmoins*, *sinon*, *toutefois*.

Les **conjonctions de subordination** servent à réunir deux propositions dont l'une dépend de l'autre, lui est *subordonnée*. Les principales sont : *que*, *comme*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si*.

1002. La conjonction mettant en rapport deux propositions se place d'ordinaire entre les deux propositions qu'elle unit. Cependant on peut dire également bien : *vous serez grondé* **quand** *vous rentrerez*, ou **quand** *vous rentrerez*, *vous serez grondé*.

Cette inversion est permise avec *comme*, *si*, *puisque*, *lorsque*, *quand* et la plupart des locutions conjonctives.

1. CONJONCTIONS DE COORDINATION

1003. **Et** est une conjonction très usitée qui sert à unir les mots ou les membres de phrase. Quand il y a énumération, on peut répéter ou ne pas répéter *et*. Ex. :

Digitized by Google

Et *le riche* **et** *le pauvre*, **et** *le faible* **et** *le fort*
Vont tous également de la vie à la mort (Voltaire).

Elle bâtit un nid, pond, couve **et** *fait éclore* (La Fontaine).

On peut même supprimer *et* quand il y a gradation dans les idées. Ex. :

Femmes, moine, vieillards, tout était descendu :
L'attelage suait, soufflait, était rendu (La Fontaine).

1004. **Ou** marque l'alternative entre deux idées et suit les mêmes règles que *et*. Ex. :

Plus de raison : il faut **ou** *le perdre* **ou** *mourir* (Racine).

Ou est quelquefois renforcé par l'adverbe *bien*. Ex. : *Je viendrai,* **ou bien** *j'écrirai.*

1005. **Ni** sert à réunir :

1° Deux propositions négatives : *Il ne boit* **ni** *ne mange;*

2° Deux propositions dépendant d'une proposition négative : *Je ne crois pas qu'il vienne,* **ni** *même qu'il pense à venir.*

Ni s'emploie aussi à la place de *pas*; par exemple : *il n'est* **ni** *bon* **ni** *mauvais.*

Cette dernière règle n'était pas observée au dix-septième siècle : on mettait avec *ni* les négations *pas* et *point*, qui s'omettent aujourd'hui. Ex. : **Ni** *le roi* **ni** *la reine n'y veulent* **point** *consentir* (Sévigné). *Ce n'est* **point ni** *un ennemi* **ni** *un étranger* (Bossuet).

Une noble pudeur à tout ce que vous faites,
Donne un prix que n'ont **point ni** *la pourpre* **ni** *l'or* (Racine).

2. CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

1006. **Que** est la plus usitée des conjonctions de subordination. Elle sert ordinairement à joindre la *proposition complétive* à la *proposition principale*. Ex. : *Je crois* **que** *vous vous trompez;* **Que** *vous soyez fatigué, ce n'est pas étonnant après une pareille course.*

Digitized by Google

Que sert aussi à unir les deux termes d'une comparaison : Ex. : *Il est plus heureux* **que** *prudent.*

1007. **Que** se met aussi : 1° Après les adjectifs *autre, quel, même, tel,* etc. Ex. : *Il est tout autre* **que** *je ne pensais;* **quelle que** *soit votre résolution, je pense de* **même qu'***autrefois; il n'est pas* **tel que** *vous.*

2° Après les adverbes *aussi, autant, mieux, ailleurs, plutôt, plus, moins,* etc. Ex. : *Il est* **aussi** *sage* **que** *vous; je ne l'estime pas* **autant que** *vous; il travaille* **mieux que** *lui,* etc.

3° Après un verbe impersonnel. Ex. : *Il n'arrive jamais* **que** *les grands manquent de flatteurs.*

1008. **Que** s'emploie seul dans les phrases telles que : **qu'***il entre;* **qu'***il m'écoute;* **que** *la guerre éclate, l'Europe sera bouleversée;* **que** *je vous compte une histoire qui m'a fait plaisir.*

Mais **que** *dorénavant on me blâme, on me loue,*
Qu'*on dise quelque chose ou* **qu'***on ne dise rien,*
J'en veux faire à ma tête (La Fontaine).

Ces phrases sont elliptiques; on peut sous-entendre *je veux* qu'il entre; *supposez que* la guerre éclate, *il faut que* je vous conte, etc.

1009. **Que** forme avec la négation *ne* une locution équivalant à *seulement.* Ex. :

Un loup **n'***avait* **que** *les os et la peau,*
Tant les chiens faisaient bonne garde (La Fontaine).

Quand la négation précède *que* au lieu de le suivre, la locution prend le sens de *continuellement, sans cesse.* Ex. : *Il* **ne** *fait* **que** *rire; il* **ne** *fait* **que** *parler.*

Ne que suivi de **de** prend le sens de *tout à l'heure, à l'instant.* Ex. : *Il* **ne** *fait* **que de** *rentrer* (c.-à-d. *il rentre* à l'instant).

Digitized by Google

1010. **Que** sert à former plusieurs locutions conjonctives :

1° Avec les substantifs précédés d'une préposition : *à condition* **que**, *afin* **que**, *de manière* **que**, *au lieu* **que**, *à mesure* **que**, *de crainte* **que**, *en cas* **que**, *de peur* **que**, *de façon* **que**, *de manière* **que**, etc.

2° Avec le verbe *être* : **soit que**.

3° Avec des adverbes : *bien* **que**, *loin* **que**, *pour peu* **que**, *non* **que**, *ainsi* **que**.

4° Avec des prépositions : *après* **que**, *avant* **que**, *depuis* **que**, *dès* **que**, *outre* **que**, *pour* **que**, *sans* **que**, *selon* **que**, etc.

1011. **Que** s'emploie souvent :

1° A la place des locutions conjonctives : *afin que*, *sans que*, *depuis que*, etc. : *Venez*, **que** *je vous le montre*. — *Je ne puis parler* **qu'***il ne m'interrompe*.

2° Pour éviter la répétition des conjonctions *comme*, *quand*, *si*. Ex. : **Comme** *il était tard, et* **qu'***on craignait la chute du jour, on battit en retraite*. **Quand** *on est jeune et* **qu'***on se porte bien, on doit travailler*. **Si** *vous le rencontrez et* **qu'***il vous aborde, ne dites rien*.

Pour l'emploi du subjonctif après la conjonction *que* voyez, § 446.

1012. Remarque. — Il ne faut pas confondre **parce que** et **par ce que**.

Parce que (en deux mots) est une locution conjonctive qui signifie *par la raison que*. Ex. : *Je me tais*, **parce que** *j'ai tort*.

Par ce que (en trois mots) est une expression qui signifie *par la chose que, d'après la chose que*. Ex. : *Je suis instruit* **par ce que** *mon père m'a dit* (c.-à-d. *par la chose que mon père m'a dite*).

1013. Il ne faut pas confondre **quoique** et **quoi que**.

Quoique (en un seul mot) est une conjonction signifiant *bien que*. Ex. : **Quoique** *paresseux, il réussit assez bien*.

Digitized by Google

Quoi que (en deux mots) signifie *quelle que soit la chose que*. Ex. : **Quoi que** *vous disiez, il fait la sourde oreille.* — **Quoi qu'***il en soit.* **Quoi qu'***il dise.*

1014. Il ne faut pas confondre la conjonction **quand** avec la locution prépositive **quant à**.

Quand, conjonction, signifie *quoique, lorsque*. Ex. : *Je viendrais* **quand** *même il pleuvrait.* — *Je partirai* **quand** *j'aurai fini.*

Quant suivi de **à** est une locution prépositive qui signifie *pour, à l'égard de*. Ex. : **Quant à** *moi, je n'en ferai rien.*

Ces deux mots sont en outre séparés par l'étymologie : *quana* vient de *quando*; *quant à*, de *quantum ad*. — Le mot *quant* est encore adjectif dans la vieille locution française *toutes et* **quantes** *fois que...* (c'est-à-dire *autant de fois que...*).

Quant à sert à former les locutions : *se tenir sur son* **quant-à-***moi, tenir son* **quant-à-***soi* (c.-à-d. prendre un air fier et réservé, ou garder son indépendance).

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

1015. La première partie de la syntaxe nous a appris à assembler deux ou plusieurs *mots* pour en former une **proposition simple**; la seconde nous apprendra à réunir deux ou plusieurs *propositions simples* pour en former une **proposition composée**.

1016. Il n'y a que *deux* manières de réunir les *propositions simples* pour en former une *proposition composée* :

Ou bien les propositions simples restent indépendantes, et l'on se borne soit à les placer l'une à côté de l'autre (*Je suis venu*, *j'ai vu*, *j'ai vaincu*) : on les appelle alors propositions *juxtaposées*; soit à les réunir par une conjonction (*Mon père est juste* et *sa bonté est infinie*) : on les appelle alors propositions *coordonnées* (voyez § 550).

Quelques grammairiens rejettent le terme de *juxtaposées* et appellent *coordonnées* toutes ces propositions. Nous réservons cette dernière appellation pour les propositions qui sont réunies par l'une des conjonctions de coordination, *et*, *ou*, *ni*, *mais*, etc.

Ou bien l'une des propositions simples dépend de l'autre, lui est soumise ou, comme on dit, *subordonnée*, et l'on obtient alors une proposition composée de deux propositions simples, l'une *principale*, l'autre *dépendante* : *L'homme* **sait que** l'*âme est immortelle* est une proposition composée de deux propositions simples (*l'homme sait*, et *l'âme est immortelle*);

Digitized by Google

mais la seconde *dépend* de la première, qui est dite proposition *principale* (voyez § 553).

1017. Toutes les propositions de même nature peuvent être *juxtaposées* ou *coordonnées* entre elles. Ex. :

1° Les **propositions indépendantes**. — *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.* — *Elle bâtit un nid, pond, couve* **et** *fait éclore* (La Fontaine).

2° Les **propositions principales**. — *La raison supporte les disgrâces* qui peuvent arriver, *le courage les combat, la patience les surmonte.* — *Vous rechercherez la société des enfants* que je vous ai indiqués, **mais** *vous fuirez tous les autres.*

3° Les **propositions subordonnées** et les **propositions incidentes**. — Je crois *que Dieu est souverainement juste, qu'il récompensera les bons* **et** *qu'il punira les méchants.* — Celui *qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance*, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons (Bossuet).

1018. Les **propositions dépendantes** ou **subordonnées** sont, comme nous l'avons vu (§ 554), *complétives* ou *circonstancielles*; les *propositions complétives* se rattachent ordinairement à la proposition principale par la conjonction *que* ou par un mot interrogatif; — les *propositions circonstancielles*, par une des conjonctions *si, quand, lorsque, afin que*, etc.

1019. Les **propositions incidentes** se rattachent à leur *antécédent* par un pronom relatif.

Il nous reste à étudier quelle est, au point de vue de la forme, l'influence de la *proposition principale* sur les *propositions subordonnées* et les *propositions incidentes* : autrement dit, à quel mode et à quel temps se met le verbe de ces propositions. Nous verrons ensuite la *proposition infinitive* et la *proposition participe*.

Digitized by Google

CHAPITRE I

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES — PROPOSITIONS INCIDENTES

1. EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

1020. Le verbe de la **proposition principale** est toujours au *mode indicatif*, ou au *mode conditionnel*, ou au *mode impératif*. Ex. : *Je souhaite que vous veniez.* — *Je voudrais que vous vinssiez.* — *Souhaitez que je réussisse.*

Dans cette phrase : *Je souhaite que vous veniez*, **que vous veniez**, qui est au mode subjonctif, forme la proposition **dépendante.**

D'ordinaire, en effet, le verbe de la proposition subordonnée est au subjonctif; mais il peut être aussi à l'indicatif ou au conditionnel.

1021. Nous avons vu (§ 554) que les propositions dépendantes sont unies à la proposition principale par une conjonction ou, dans les interrogations indirectes, par un mot interrogatif.

Le verbe de la proposition dépendante se met ordinairement à l'indicatif ou au conditionnel après une **conjonction simple** ou un **mot interrogatif**. Ex. : *Je viendrai* **quand** *il vous* **plaira**. — *Je le ferai* **si** *vous le* **voulez**. — *Je croyais* **qu'***il* **viendrait**. — *Dites-moi* **quel** *jour vous* **arrivez**. — *Savez-vous* **où** *il* **est**?

Le verbe de la proposition dépendante se met ordinairement au subjonctif après une **locution conjonctive** : *Je me lève*

Digitized by Google

avant qu'*il* **fasse** *jour; il marche bien,* **quoiqu'***il* **soit** *boiteux; retenez-le,* **de peur qu'***il ne s'en* **aille**.

Mais cette règle n'est pas absolue et elle comporte un certain nombre d'exceptions, que nous devons indiquer.

1022. Le verbe de la proposition dépendante se met à l'indicatif ou au conditionnel après tous les verbes qui marquent un fait certain, une affirmation positive. Ex. : *Il convient que le devoir est mal fait; mais il assure qu'il* **a été** *troublé par son voisin. — Il affirme que le travail* **serait** *mal fait.*

La négation et l'interrogation changent le sens de ces verbes, comme on le verra plus loin, et amènent parfois le subjonctif.

1023. Après les verbes *considérer, réfléchir,* même employés négativement ou interrogativement, on met toujours l'indicatif ou le conditionnel. Ex. : *Considérez-vous que la chose* **est** *fort difficile? — Il ne réfléchit pas qu'il se* **perd**. — *Réfléchis que ce travail* **serait** *impossible.*

1024. Les locutions conjonctives qui suivent veulent toujours après elles l'indicatif ou le conditionnel :

à mesure que,	*autant que,*	*outre que,*
ainsi que,	*de même que,*	*parce que,*
attendu que,	*depuis que,*	*pendant que,*
aussi bien que,	*dès que,*	*tandis que,*
aussitôt que,	*durant que,*	*vu que.*

Ex. : *Il avance* **à mesure que** *vous* **reculez**; *il partira* **aussitôt que** *vous* **serez parti**; *je l'ai reconnu* **dès que** *je l'***ai aperçu**, etc. — *Il avancerait* **à mesure que** *vous* **reculeriez**; *il partirait* **aussitôt que** *vous* **seriez parti**; etc.

1025. Les locutions conjonctives *de façon que, de manière que, de sorte que, en sorte que, si ce n'est que, sinon que, tellement que,* se construisent tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif.

1° Elles se construisent avec l'indicatif quand la phrase

Digitized by Google

exprime un fait positif, certain : *Cet enfant s'est conduit* **de telle sorte que** *ses parents* **sont** *contents.*

2° Elles se construisent avec le subjonctif quand la phrase exprime un fait douteux, et qui pourrait bien ne pas avoir lieu : *Faites* **en sorte qu'***il* **vienne**; *conduisez-vous* **de telle sorte que** *tout le monde* **soit** *content de vous.*

1026. Les locutions conjonctives qui suivent veulent toujours après elles le subjonctif :

afin que,	*de crainte que,*	*sans que,*
à moins que,	*loin que,*	*quoique,*
avant que,	*non que,*	*si peu que,*
en cas que,	*pour que,*	*sans que,*
bien que,	*pour peu que,*	*soit que,*
de peur que,	*pourvu que,*	*supposé que.*

Ex. : *J'irai le voir* **avant qu'***il* **parte**. *La terre ne s'épuise jamais,* **pourvu qu'***on* **sache** *la cultiver.*

1027. Après la locution *ce n'est pas que,* qui marque un doute, une réticence, on met le subjonctif. Ex. : *Vous êtes premier;* **ce n'est pas que** *votre copie soit sans faute.*

1028. Après les locutions *quel... que, quelque... que, quoi que, qui que,* on met le subjonctif. Ex. : **Quels que soient** *vos mérites, ayez l'air modeste.* — **Quelque** effort **que** *vous* **fassiez**, *vous en serez récompensé.* — **Quoi que** *vous* **écriviez**, *évitez la bassesse* (Boileau). — **Qui que** *vous* **soyez,** *ayez pitié de moi.*

1029. On se sert encore du subjonctif après la conjonction *que* employée pour *si* ou pour l'une des locutions conjonctives mentionnées ci-dessus. Ex. : *Venez,* **que** *je vous* **dise** *la chose* (c'est-à-dire **pour que** *je vous* **dise**). *Si Charles venait en France et* **qu'***il* **passât** *par Paris, je serais bien heureux* (c'est-à-dire *et* **s'il** *passait par Paris*).

Digitized by Google

1030. Lorsque deux propositions sont unies seulement par la conjonction *que*, le second verbe se met tantôt au subjonctif, tantôt à l'indicatif, selon l'idée exprimée par le premier verbe.

1031. On emploie le subjonctif : 1° Après les verbes qui expriment *le doute, le désir, la crainte, la surprise, la supposition, la volonté*. Ex. : *Je* **doute** *qu'il* **sache** *sa leçon*. — *Je* **désire** *qu'il* **vienne**. — *Je* **crains** *qu'il ne* **parte**. — *Je* **suis surpris** *que vous* **soyez** *arrivé*. — *Je* **suppose** *qu'il* **lise** *ce livre*. — *Je* **veux** *qu'il* **sorte**. — *Je* **prétends** *qu'on* **m'obéisse**.

2° Après les adjectifs ou les participes qui expriment la joie, la satisfaction, la honte, l'affliction, c'est-à-dire des sentiments, des mouvements de l'âme. Ex. : *Je suis* **heureux** *qu'il* **soit** *arrivé*. — *Nous sommes* **contents** *que vous* **ayez** *réussi*. — *Je suis* **fâché**, *je suis* **confus** *que vous vous* **soyez** *dérangé*. — *Il est* **fâcheux** *que cette affaire* **ait** *mal tourné*.

3° Après les verbes employés interrogativement ou accompagnés d'une négation. Ex. : *Croyez-vous qu'il* **parte**? *Pensez-vous qu'il* **vienne**? — *Je ne prétends pas qu'il* **soit coupable**. — *Je ne présume pas qu'il* **soit** *arrivé*.

4° Après les verbes impersonnels *il faut, il importe, il convient, il est possible, il est bon, il est temps, il est nécessaire*, etc., et en général après tous ceux qui expriment la volonté, la supposition, le doute. Ex. : *Il faut qu'il* **vienne**. *Il importe qu'il* **soit** *ici*. *Il convient qu'il* **sorte**. *Il est possible qu'il* **dorme**, etc.

1032. Mais on emploie l'indicatif même après les verbes qui expriment *la supposition, la volonté*, lorsque l'on considère la chose dont il s'agit comme très probable. Ex. : *Je suppose qu'il* **lit** *le livre que vous lui avez prêté*. — *Je prétends qu'il* **est** *là*.

1033. La règle est la même pour un verbe conjugué inter-

Digitized by Google

rogativement ou accompagné d'une négation, lorsque l'on considère la chose dont il s'agit comme certaine ou très probable. Ainsi l'on dira : *Croyez-vous que l'âme* **est** *immortelle?* (parce que l'on regarde comme *certaine* l'immortalité de l'âme); *Vous ne dites pas que* Paul **est** *mon ami* (parce que *j'affirme* que Paul est mon ami).

Cependant on dira avec le subjonctif : *J'ai peine à croire qu'il y* **consente**; — *Je le connais trop pour espérer qu'il* **se soumette**; parce que sous cette forme affirmative il y a en réalité une négation : *je ne crois pas..., je n'espère pas...*, etc.

1034. On emploie encore l'indicatif après les verbes impersonnels tels que *il est certain, il est clair, il est probable, il paraît, il résulte, il est vrai, il s'ensuit*, qui expriment la certitude, la probabilité. Ex. : *Il est certain que la Terre* **se meut** *dans l'espace.* — *Il est clair que deux et deux* **font** *quatre.* — *Il est probable que le ciel* **s'éclaircira**.

La négation détruisant la certitude ou la probabilité, les mêmes verbes conjugués négativement voudraient après eux le subjonctif. Ex. : *Il* **n'***est* **pas** *probable que le ciel* **s'éclaircisse**.

1035. Après *il semble*, on met l'indicatif ou le subjonctif, selon qu'on veut indiquer une affirmation ou exprimer un doute. Ainsi l'on dira : *il semble qu'il* **a perdu** *la tête; il semble qu'il* **ait perdu** *la tête.*

1036. Le subjonctif s'emploie d'une manière absolue dans certaines formules de souhait, d'imprécation, de concession : *Dieu* **veuille** *que vous réussissiez!* — **Puissé-je** *vous voir revenir vainqueurs!* — *Quiconque est loup* **agisse** *en loup* (La Fontaine); — dans les prières, les exclamations : *Le ciel en* **soit** *béni!*

*Moi, que j'***ose** *opprimer et noircir l'innocence!* (Racine.)

On suppose alors une proposition principale sous-entendue : je souhaite que *Dieu veuille..., que je puisse...*, je comprends

Digitized by Google

qu'il agisse..., je veux que *le ciel en soit béni;* — vous supposez *que j'ose opprimer....*

1037. **En résumé, si l'on considère comme certain et positif ce qui est exprimé dans la proposition subordonnée, le verbe de cette proposition se met à l'indicatif. — Si l'on considère comme douteux ou simplement possible ce qui est exprimé dans la proposition subordonnée, le verbe de cette proposition se met au subjonctif.**

Voici un exemple où les deux modes sont alternativement employés : *Les soldats criaient qu'on les* **menât** *au combat; qu'ils* **voulaient** *venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur; qu'avec lui ils ne* **craignaient** *rien, mais qu'ils* **vengeraient** *bien sa mort; qu'on les* **laissât** *faire; qu'ils* **étaient** *furieux et qu'on les* **menât** *au combat* (Sévigné). Partout où il y a le subjonctif, c'est une idée de doute, une supposition de la part des soldats; partout où il y a l'indicatif, c'est l'affirmation d'un fait positif.

2. EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS INCIDENTES

1038. Nous avons vu (§ 554) que la proposition incidente est unie à la principale par un des pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel*. Ex. : *Respectons le maître* - qui - *nous instruit. J'aime l'enfant* - qui - *est courageux.* — *Qui nous instruit, qui est courageux*, sont des propositions **incidentes**.

1039. Après un pronom relatif, dans les phrases qui expriment la *volonté*, le *désir*, le *doute*, la *négation*, l'*interrogation*, le verbe de la proposition incidente se met au **subjonctif**. Ex. :

Je veux un serviteur **qui** *m'*obéisse.
Connaissez-vous quelqu'un **qui soit** *vraiment heureux?*
Je demande un service **que** *je* **puisse** *accepter.*
Ce n'est pas un homme **dont** *on* **puisse** *mépriser les avis.*
Il y a peu d'hommes qui **soient** *vraiment instruits.*

Digitized by Google

Remarque. — La règle est la même pour l'adverbe relatif *où*. Ex. : *Allez dans une retraite* **où** *vous* **soyez** *tranquille.*

1040. Le verbe dépendant se met également au subjonctif quand le relatif est précédé du mot *seul* ou d'un superlatif. Ex. :

Votre frère est le seul qui **soit** *habile.*
Il est l'homme **le plus** *adroit que je* **connaisse**.
C'est la **seule** *place* **où** *vous* **puissiez** *rester.*
C'est le **moins** *qu'on* **puisse** *faire.*

1041. Ces deux règles ne souffrent d'exceptions qu'au cas où le verbe de la proposition dépendante renferme une affirmation absolue :

*J'ai trouvé un serviteur qui m'***obéit.**
Achetez tous les meilleurs vins que vous **trouverez**.
Allez dans cette retraite **où** *vous* **serez** *tranquille.*
De ces deux hommes, c'est le plus adroit que je **connais**.

3. EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF, DU CONDITIONNEL ET DU SUBJONCTIF

1042. Nous avons vu dans quel cas le verbe de la proposition dépendante se met à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif; il nous reste à indiquer à quel temps de l'indicatif, du conditionnel ou du subjonctif on doit mettre ce verbe.

Lorsque le verbe de la proposition principale est à un *temps présent*, le verbe de la proposition dépendante se met au temps que l'on veut exprimer.

Ex. : *On me dit que vous* **êtes** *à Paris, que vous* **étiez** *hier à Paris, que vous* **serez** *demain à Paris.*

1043. Quand le verbe de la proposition principale est à un *temps passé*, le verbe de la proposition dépendante se met :

1° A l'**imparfait** quand on veut indiquer une action imparfaite, inachevée au moment où l'on parle : *Je croyais, j'ai cru que vous* **partiez** *bientôt.*

Digitized by Google

2° Au **plus-que-parfait** quand on veut indiquer une action déjà passée au moment où l'on parle : *je croyais, j'ai cru que vous* **aviez fait** *un voyage agréable.*

Cependant, quand le second verbe exprime une vérité générale ou un fait qui dure encore au moment où l'on parle, on peut mettre le verbe au présent.

Ex. : *Il concluait que la sagesse* **vaut** *encore mieux que l'éloquence* (Voltaire). — *Galilée a reconnu que la Terre* **tourne** *autour du soleil.*

3° Au **conditionnel présent** pour exprimer une idée d'éventualité.

Ex. : *Je croyais qu'il* **viendrait**. Ici le conditionnel est une sorte d'imparfait du futur.

J'ai cru que des présents **calmeraient** *son courroux,*
Que ce Dieu, quel qu'il soit, en **deviendrait** *plus doux.*
(Racine.)

4° Au **conditionnel passé** pour exprimer une éventualité qui ne s'est pas réalisée. Ex. : *Je crois qu'il m'***aurait répondu.** Ici le conditionnel est une sorte de plus-que-parfait du futur.

Mais on emploie le futur au lieu du conditionnel quand on veut affirmer d'une manière absolue que la chose se fera : *J'ai prédit que son entreprise* **échouera**.

1044. L'emploi des temps du subjonctif dépend uniquement de l'idée qu'on veut exprimer; la seule règle à suivre est donc celle-ci : *Voyez à quel temps de l'***indicatif** *ou du* **conditionnel** *vous mettriez le second verbe si la phrase exigeait l'un de ces deux modes, et mettez le temps correspondant du subjonctif.*

1045. Remarque. — 1° Le *présent* du subjonctif correspond au *présent* et au *futur* de l'indicatif.

2° L'*imparfait* du subjonctif correspond à l'*imparfait* de l'indicatif et au *présent* du conditionnel.

3° Le *parfait* du subjonctif correspond au *parfait défini*, au *parfait indéfini* et au *futur antérieur*.

Digitized by Google

4° Le *plus-que-parfait* du subjonctif correspond au *plus-que-parfait* de l'indicatif et au *parfait* du conditionnel.

Cette concordance des temps était la même en latin. Ex. : *Tibi suadeo, tibi suadebo ut legas* (je vous *conseille*, je vous *conseillerai* de *lire*); *tibi suadebam, tibi suasi, tibi suaseram ut legeres* (je vous *conseillais*, je vous *ai conseillé*, je vous *avais conseillé* de *lire*).

En français l'emploi des temps du subjonctif n'a jamais été soumis à des règles absolues; témoin les exemples suivants tirés de nos meilleurs auteurs du dix-septième siècle.

Emploi du **présent** du subjonctif : 1° Après un présent : *Il* **faut** *que je* **sorte.** — 2° Après un passé : *Les Romains de ce siècle n'***ont** *pas* **eu** *un seul poète qui* **vaille** *la peine d'être cité.* — 3° Après un futur : *Il* **faudra** *que je* **parte.** — 4° Après un conditionnel : *Qui* **pourrait** *douter qu'il* **soit** *homme de bien?*

Emploi de l'**imparfait** du subjonctif : 1° Après un présent : **Crois-***tu que je ne* **connusse** *pas à fond tous les sentiments de mon père?* — 2° Après un passé : *Mentor* **voulait** *des jeux qui* **amusassent.** — 3° Après un futur : *Je ne* **nierai** *pas qu'il ne* **fût** *homme de mérite.* — 4° Après un conditionnel : *Il* **faudrait** *que j'***écrivisse** *maintenant.*

Emploi du **parfait** du subjonctif : 1° Après un présent : **Crois-***tu que dans son cœur il* **ait** *juré sa mort?* — 2° Après un passé : *Je n'***ai** *jamais trouvé personne qui m'***ait** *assez aimé pour me dire la vérité.* — 3° Après un futur : *On ne* **croira** *pas qu'il* **ait** *réussi.* — 4° Après un conditionnel : *Qui* **croirait** *que cette pièce* **ait eu** *trois cents représentations?*

Emploi du **plus-que-parfait** du subjonctif : 1° Après un présent : *Je* **doute** *qu'il* **eût** *réussi mieux que vous.* — 2° Après un passé : *J'***ignorais** *qu'il* **fût** *arrivé.* — 3° Après un futur : *Je* **douterai** *toujours qu'il* **eût** *réussi mieux que vous.* — 4° Après un conditionnel : *Je* **voudrais** *seulement que vous l'***eussiez** *connu.*

Ces exemples montrent que l'emploi des temps du subjonctif dépend surtout de l'idée qu'on veut exprimer.

Voici cependant deux règles qui sont applicables à un grand nombre de cas.

1046. Si le verbe de la proposition principale est au **présent** ou au **futur** de l'**indicatif,** le verbe de la proposition dépendante se met :

1° Au **présent** du **subjonctif** quand l'action est encore à faire. *Je défends qu'il* **vienne.** — *Je défendrai qu'il* **vienne.**

Digitized by Google

2° Au **parfait** du **subjonctif** quand l'action est déjà faite : *Je doute que vous* **ayez pu** *le faire.* — *Je douterai toujours que vous* **ayez pu** *le faire.*

On disait de même en latin, dans ces deux cas : *Opto ut veniat* (je désire qu'il vienne) ; *opto ut venerit* (je désire qu'il soit venu).

1047. Si le verbe de la proposition principale est à l'un des temps du **passé** ou du **conditionnel,** le verbe de la proposition dépendante se met :

1° A l'**imparfait** du **subjonctif** quand l'action est encore à faire : *Je voulais qu'il* **vînt**; *je voudrais qu'il* **vînt.**

2° Au **plus-que-parfait** du **subjonctif** quand l'action est déjà faite : *Je ne savais pas que vous* **eussiez** *déjà étudié ce livre si complètement.* — *Je n'aurais pas voulu qu'il* **eût fait** *cette déclaration.*

On disait de même en latin, dans ces deux cas : *Optabam ut veniret* (je souhaitais qu'il vînt) ; *optabam ut venisset* (je souhaitais qu'il fût venu).

1048. Ces règles ne souffrent qu'une exception :

Quand la phrase exprime l'idée d'une condition, on se sert du *présent*, de l'*imparfait* ou du *plus-que-parfait*, selon le temps de la proposition conditionnelle. Ex. : *Je ne crois pas qu'il le* **fasse** *si on le lui* **défend.** — *Je ne crois pas qu'il le* **fît** *si on le lui* **défendait.** — *Je ne croirai jamais qu'il l'***eût fait** *si on le lui* **avait défendu.**

Dans notre ancienne langue toutes ces règles sur l'emploi et la concordance des temps étaient encore flottantes ou peu suivies : on mettait parfois le subjonctif où nous mettons l'indicatif, et réciproquement. Ex. :

Je croi que il n'en **soit** (est) *nuls si grans.* (Joinville.)

Quelque chose que **scavent** (sachent) *deliberer les hommes en telles matieres.* (Commines.)

Nonobstant que je **scavoye** (susse) *bien le contraire.* (Id.)

Combien que ce propos ne luy **plaisoit** (plût) *gueres.* (Id.)

Comme ils le **priassent** (priaient) *de leur vouloir escrire des loix* (Amyot.)

Digitized by Google

*Je crains que c'***est** (soit) *un traître.* (Id.)

On pense qu'ils **ayent** (ont) *la vérité.* (Calvin.)

Quelques-uns estiment que ce **soit** (sont) *les mesmes.* (D'Aubigné.)

Je loue Dieu que votre beau jugement **a vu** (ait vu) *clair au travers de ces nuées.* (Id.)

Je crois que ce **soit** (c'est) *une demeure bonne pour toutes les saisons.* (Malherbe.)

On ôte la vie à ceux pour qui on la **dût** (devrait) *perdre.* (Id.)

Comme j'ai toujours désiré que vous **soyez** (fussiez). (Id.)

J'ai peur que cette grande furie ne **durera** (dure) *pas.* (Id.)

Il n'a pas voulu que nous **soyons** (fussions) *partis plus tôt.* (Sévigné.)

Il me semble qu'il n'y a guere de gens qui **valussent** (vaillent) *plus que nous.* (Id.)

Je pensois que vous **sussiez** (saviez) *qu'on l'avoit rendue un peu moins terrible.* (Id.)

Il est un peu malcontent que vous ne lui **faites** (fassiez) *pas seulement un mot de réponse.* (Id.)

La plus belle des deux je crois que ce **soit** (est) *l'autre.* (Corneille.)

C'est moi qui suis marry que pour cet hyménée
Je ne **puis** (puisse) *révoquer la parole donnée.* (Id.)

Mais encore une fois souffrez que je vous die
Que cette passion **dût** (devrait) *être refroidie.* (Id.)

Le cardinal soupçonna qu'elle **fût** (était) *de concert avec Monsieur le Prince.* (La Rochefoucauld.)

Il n'y a personne qui ne se **plaigne** *de vous et qui ne s'***attendît** (s'attende) *à quelque marque de votre souvenir.* (Id.)

Seigneur, qu'a donc ce bruit qui vous **doit** (doive) *étonner.* (Racine.)

Je crois que c'est le seul de sa famille qui **a** (ait) *l'âme tendre.* (Id.)

Croyez-vous que je les **envoyasse** (envoyais) *seulement pour vous divertir un quart d'heure.* (Id.)

Il a une démarche molle et le plus joli maintien qu'il **est** (soit) *capable de se procurer.* (La Bruyère.)

Digitized by Google

CHAPITRE II

PROPOSITIONS INFINITIVES — PROPOSITIONS PARTICIPES

1049. Nous avons vu (§ 552) qu'on compte ordinairement dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un *mode personnel*, exprimés ou sous-entendus. La *proposition infinitive* et la *proposition participe* font exception à cette règle.

1050. La **proposition infinitive** est une proposition dont le verbe est à l'*infinitif*.

Ainsi dans cette phrase : *Les Romains laissèrent les hordes gauloises saccager Rome*, il y a une *proposition infinitive* dont tous les termes sont exprimés : *les hordes gauloises* (sujet), *être* (verbe), *saccageant* (attribut complexe), *Rome* (complément).

1051. Il ne faut pas confondre la *proposition infinitive* avec un infinitif *employé seul*, comme sujet ou comme complément. Ainsi il n'y a pas de proposition infinitive dans : **mentir** *est honteux*, *il désire* **mentir**, *il est incapable de* **mentir**, où **mentir** est tour à tour employé comme sujet, comme complément direct et comme complément indirect, et remplace un nom abstrait, le *mensonge*.

Il ne faut pas cependant confondre l'infinitif avec le nom : il y a dans l'infinitif une idée d'action qui ne se trouve pas dans le substantif. Cette différence est facile à saisir dans cette phrase de Montaigne : « *Ce n'est pas la mort que je crains, c'est le mourir* ».

Digitized by Google

Il n'y a de *proposition infinitive* que quand l'infinitif a son sujet particulier exprimé ou sous-entendu, comme dans : J'ai senti tout à coup *le sol* **trembler** *sous mes pieds;* Crésus croyait **être** *le plus heureux des hommes;* il est honteux d'**être** *paresseux.*

Dans les deux dernières phrases il faut sous-entendre *soi* et *quelqu'un.*

C'est ce que faisaient les Latins : *Crœsus existimabat* **se** *esse hominum beatissimum; turpe est esse pigrum* (s.-ent. aliquem).

On pourrait remplacer l'infinitif par un mode personnel et dire : *J'ai senti* **que** *le sol* **tremblait...** ; *Crésus croyait* **qu'***il était...* ; *il est honteux* **qu'on soit** *paresseux.*

1052. La **proposition infinitive** se rencontre surtout après les verbes *écouter, entendre, laisser, sentir, voir.*

1053. L'infinitif peut s'employer d'une manière absolue dans les propositions interrogatives ou exclamatives : *que* **faire***? que* **dire***?* **s'attaquer** *à un si brave homme!* — dans les propositions narratives :

*Ainsi dit le renard; et flatteurs d'***applaudir**
(La Fontaine).

et dans les propositions impératives : **visiter** *tel établissement,* **rédiger** *un rapport,* etc.

Dans ces différents cas on suppose d'ordinaire une proposition principale sous-entendue : *je ne sais* que faire, ...que dire, *il ose* s'attaquer à..., les flatteurs *s'empressèrent d'applaudir, je vous recommande de* visiter, de rédiger, etc.

1054. La **proposition participe** est une proposition dont le verbe est au *participe présent* ou *passé.* Ainsi dans les phrases suivantes :

Cette réflexion embarrassant notre homme :
« *On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit....* »
(La Fontaine.)

Digitized by Google

Eux repus, *tout s'endort, les petits et la mère* (La Font.)

Il y a deux *propositions participes*, dont tous les termes sont exprimés : *cette réflexion* (sujet), *était* (verbe), *embarrassant* (attribut complexe), *notre homme* (complément) ; — *eux* (sujet), *étant* (verbe sous-entendu), *repus* (attribut).

1055. Il ne faut pas confondre la proposition participe avec un participe employé comme qualificatif du sujet ou du complément. Ainsi il n'y a pas proposition participe dans les phrases comme : *l'homme* **poussé** *par la faim devient criminel ; plaignons le malheureux* **tombé** *dans le vice ; poussé, tombé* qualifient *homme* et *malheureux*.

Il y a *proposition participe* quand le participe est *absolu*, c'est-à-dire quand il forme avec son sujet une expression isolée qui ne se rapporte ni au sujet ni au complément des autres propositions ; comme dans :

Les parts étant faites, *le lion parla ainsi :...* (La Fontaine).
Eux venus, *le lion sur ses ongles compta* (id.).

... Et d'où prend le sénat,
Vous vivant, vous régnant, *ce droit sur votre état ?*
(Corneille).

Huit ans déjà passés, *une impie étrangère*
Du sceptre de David usurpe tous les droits (Racine).

Il y a encore *proposition participe* dans les phrases comme : **Rome une fois corrompue par le despotisme et l'invasion des vices de l'Asie**, *les Barbares n'eurent pas de peine à* **la** *subjuguer*, où le sujet *Rome* se trouve rappelé par le pronom *la* dans la proposition suivante.

Dans toutes ces phrases on pourrait remplacer le *participe* par un mode personnel et dire : *quand les parts furent faites..., quand ils furent venus..., quand vous vivez..., quand vous régnez..., après que huit ans sont passés..., quand Rome eut été corrompue par...*, etc.

1056. Par ce qui précède on voit que la *proposition infinitive* et la *proposition participe* sont de véritables *proposi-*

Digitized by Google

tions subordonnées, qui jouent le rôle tantôt d'un complément direct, tantôt d'un complément circonstanciel (de temps, de lieu, de manière, etc.).

1057. Emploi des temps de l'infinitif. — Dans les propositions subordonnées on emploie le *présent de l'infinitif* pour le présent, le passé et le futur. Ex. : *Je l'entends* **parler**, *je l'entendais* **parler**, *je l'entendrai* **parler** (c'est-à-dire *je l'entends* pendant qu'il parle, *je l'entendais* pendant qu'il parlait, etc.).

1058. On emploie le *parfait de l'infinitif* pour le parfait et le futur antérieur. Ex. : *je crois* **avoir parlé** (c'est-à-dire *que j'ai parlé*); — *quand vous croirez* **avoir fini**, *vous me le direz* (c'est-à-dire quand vous croirez *que vous aurez fini*).

Digitized by Google

CHAPITRE III

DES GALLICISMES

1059. On appelle **gallicismes** les idiotismes de la langue française.

L'**idiotisme** est une façon de parler particulière et propre à une langue, mais qui s'écarte des lois générales de la grammaire.

Idiotisme dérive du mot grec *idios* (*propre, particulier à*). Chaque langue a ses *idiotismes*. Wie befinden sie sich? (mot à mot *comment se trouvent-ils*) pour demander *comment vous portez-vous?* est un idiotisme allemand ou un *germanisme*. How do you do? (mot à mot *comment faites-vous faire?* pour dire *comment vous portez-vous?* est un idiotisme anglais ou un *anglicisme*. Et *comment vous portez-vous?* pour demander comment est votre santé, est un idiotisme français ou un *gallicisme*. Mirabile visu, *admirable à voir* (mot à mot *à être vu*), est un idiotisme latin ou un *latinisme*. **Idiotisme** est le nom générique; *germanisme*, *anglicisme*, *latinisme*, etc., désignent les espèces.

Un *gallicisme* est donc une façon de s'exprimer toute particulière à notre langue.

1060. Cette particularité d'expression peut se trouver soit dans le *sens figuré*, soit dans la *construction syntaxique* de la phrase. Ainsi cette proposition : *Il a le cœur sur la main*, n'a rien qui répugne à notre syntaxe, mais l'image hardie qu'elle évoque est propre au français et serait intraduisible dans toute autre langue. C'est un *gallicisme de figure*. Au contraire dans : *J'ai entendu dire cela à votre père*, chaque mot a son sens propre, la phrase n'a rien de figuré; mais *à* est explétif et presque impossible à expliquer grammaticalement. C'est un *gallicisme de syntaxe*.

Pour analyser cette proposition, il faudrait mettre : *J'ai entendu votre père dire cela*. Mais la phrase devient aussitôt lente et incolore; un étranger pourra parler ainsi, un Français jamais. C'est que le gallicisme n'est pas seulement une tournure en dehors des règles communes, c'est

Digitized by Google

le tour préféré du français, si alerte et si vif; c'est ce qui donne à notre langue ce je ne sais quoi de pittoresque et de hardi avec une grâce native qui n'appartient qu'à elle et que les Français peuvent seuls lui conserver. Tous les auteurs qui ont écrit dans le genre tempéré : La Bruyère, Mme de Sévigné, La Fontaine, Voltaire, fourmillent de gallicismes. C'est une des ressources du dialogue comique, et Molière, Regnard, Destouches en usent largement. Par contre, dans Racine, Bossuet, Massillon on en trouve peu; à mesure que le style s'élève, les gallicismes sont plus rares. Aussi la langue populaire en est pleine, et la plupart de nos proverbes sont des gallicismes.

Nous n'entreprendrons pas d'en donner une liste complète, car un volume n'y suffirait pas. Citons seulement quelques exemples des deux grandes classes de gallicismes que nous avons établies, en commençant par ceux qui sont particulièrement du domaine de la grammaire, c'est-à-dire par les *gallicismes de construction* ou *de syntaxe.*

1061. Gallicismes de syntaxe. — Ces gallicismes sont presque tous des phrases explétives, ou des formes elliptiques, qu'il faut redresser et compléter si on veut les analyser. Ainsi : *Coiffé à la Titus, aux enfants d'Édouard, à la malcontent*, etc., signifie *coiffé à la* façon de *Titus, des enfants d'Édouard, d'un malcontent*, etc.

Fait à la diable, fait à la *manière du* diable.

Ce diable d'homme, ici *de* est explétif.

Mon âme est un gallicisme euphonique : *mon* est mis pour *ma* (voyez Adjectif, § 333).

Les vieilles gens sont soupçonneux : gallicisme dont l'explication se trouve au chapitre du Nom.

Cela ne laisse pas de nous inquiéter : ici *laisse* a le sens de cesser, de s'abstenir, de discontinuer et est par conséquent verbe neutre.

Si j'étais que de vous est mis pour *si j'étais vous*, et *que de* est explétif.

Ce que c'est que de nous : phrase explétive; *de* est surabondant.

On n'a jamais vu, que je sache, les alouettes tomber toutes rôties. L'expression *que je sache* est la traduction littérale de *quod sciam*, que les Latins employaient avec le sens de : *à ma connaissance.* L'autre forme de cette locution : *je ne sache pas qu'on ait jamais vu*, est une inversion toute française. Le verbe *savoir* conserve le mode subjonctif, en prenant la négation de l'autre verbe, et le *que* suit *je sache* au lieu de le précéder, en entraînant l'autre verbe (*ait vu*) au subjonctif.

Digitized by Google

Il n'y voit pas, ici *y* est explétif.

Il **y** *va de notre salut*, c'est-à-dire notre salut est en jeu.

Se fâcher **tout de bon**, c'est-à-dire sérieusement, tout à fait.

Il a tenu **bon**, c'est-à-dire il a résisté.

Avoir **beau** *faire, avoir* **beau** *dire*, c'est-à-dire agir ou parler en vain.

Tout beau, c'est-à-dire tout doucement.

La bailler **bonne** ou **belle** *à quelqu'un*, essayer de lui en faire accroire.

L'échapper **belle**, *la manquer* **belle**, c'est-à-dire échapper à un grand danger, perdre une bonne occasion.

Molière a écrit malgré le genre de *belle* : *Nous l'avons eu dormant, Madame*, **échappé** *belle*, et cette irrégularité est maintenant consacrée par l'usage.

A la queue leu leu, c'est-à-dire à la queue loup loup (*leu* signifiant *loup* en picard), à la suite les uns des autres.

(Nous avons déjà étudié une foule de gallicismes de syntaxe dans le cours de cet ouvrage [voyez surtout § 645, 682, 703, 737, etc.]; le peu que nous avons dit suffira pour en faire comprendre le sens et en faciliter l'analyse.)

1062. Gallicismes de figure. — Ces gallicismes proviennent le plus souvent d'une ellipse, d'un pléonasme ou d'une inversion. Il faut alors, pour les analyser, suppléer à l'ellipse, retrancher le pléonasme, faire disparaître l'inversion et surtout bien dégager le sens figuré. Ainsi *battre la campagne*, qui se dit d'un malade en délire, est une métaphore qui rappelle les chasseurs ou les soldats ennemis qui courent les champs.

Voici quelques exemples de gallicismes de figure :

Battre le chien devant le loup, réprimander une personne inférieure devant une personne supérieure à qui cela doit servir de leçon.

Entre chien et loup, au petit jour, le soir ou le matin, quand le temps est si sombre qu'on ne saurait distinguer un chien d'avec un loup

Ne plus savoir où donner de la tête. *Donner de la tête* signifie au propre *frapper, heurter de la tête*; au figuré, *ne plus savoir où*

Digitized by Google

donner de la tête signifie donc ne plus savoir où frapper, ne plus savoir que faire.

Battre quelqu'un à plate couture, c'est-à-dire le battre complètement, au point d'aplatir les coutures de son habit.

Monter sur ses grands chevaux, se mettre en colère, montrer de la sévérité dans ses paroles. Cette expression remonte au temps de la chevalerie. On distinguait alors deux espèces de chevaux : le palefroi et le destrier. Le palefroi était le cheval de parade; le destrier, le cheval de bataille, plus grand et plus fort que le palefroi. Quand un chevalier montait sur son destrier, c'était pour la bataille ou le tournoi. De là le sens de se mettre en colère.

Chacun a sa marotte. La marotte était une espèce de sceptre surmonté d'une tête et garni de grelots; c'est l'attribut de la Folie et c'était celui des fous des rois. Cette locution signifie donc *chacun a sa* **folie.**

Faire pièce à quelqu'un, se moquer de quelqu'un. « De même que l'on invente des sujets, des pièces de théâtre, dit Vaugelas, aussi ce qu'on invente contre une personne pour s'en jouer et divertir s'appelle une pièce; et inventer ces choses-là s'appelle *faire une pièce.* »

Avoir maille à partir avec quelqu'un, c'est-à-dire avoir un différend avec quelqu'un, s'explique facilement grâce à la grammaire historique. La *maille,* monnaie de billon carrée qui avait cours sous les rois capétiens, était la plus petite de toutes les monnaies; quand on voulait la *partir* (la *partager*), on ne pouvait que se quereller, puisqu'il n'y avait aucune unité monétaire au-dessous d'elle. Du reste ce mot *maille,* qui entre aujourd'hui dans plusieurs gallicismes, était autrefois d'un usage courant et signifiait un demi-denier. On dit encore : un *pince-maille,* n'avoir ni sou (autrefois ni denier) ni *maille,* etc.

Un homme de sac et de corde. On enfermait les condamnés dans un sac lié par le haut avec une corde; de là le sens de *scélérat,* de *bandit.*

Cœur, grâce à ses sens multiples de viscère, sentiment, partie intime d'un objet, etc., forme également nombre d'idiotismes : *il est au* **cœur** *de la difficulté; je vous aiderai de grand* **cœur**; *il a ri de bon* **cœur**; *il a le* **cœur** *solide; il a du* **cœur** *à l'ouvrage.*

Digitized by Google

Ménager la chèvre et le chou, rappelle le conte où un batelier doit passer dans son bac un loup, une chèvre et un chou, et il ne doit les passer que séparément. Quel moyen de préserver la chèvre du loup ou le chou de la chèvre?

Être sur les dents, c'est-à-dire être accablé de fatigue. Le cheval est sur les dents quand, fatigué, il appuie ses dents sur le mors.

Parler français comme une vache espagnole. En ce sens, *vache* est, dit-on, une corruption de *Basque*, dont un ancien nom est *vace*. Comme il y a des Basques en France et en Espagne, on a dit d'abord *parler français comme un Basque espagnol.*

Prendre sans vert rappelle un jeu autrefois en usage au mois de mai. Ceux qui le jouaient devaient porter, tout le mois, une feuille verte, cueillie le jour même; chaque joueur pris sans être muni de cette feuille était puni de quelque amende. De là l'expression *prendre sans vert*, c'est-à-dire *prendre au dépourvu.*

On en mettrait la main au feu. Allusion aux anciennes épreuves par le feu. *On mettrait la main au feu* pour une personne ou une chose, sûr d'avance que la main ne brûlerait pas, de même que ne brûlerait pas la main de l'innocent.

Se faire blanc de son épée, c'est-à-dire se blanchir, se justifier par son épée, comme on faisait dans les combats judiciaires, et, par suite, se prévaloir d'un crédit, d'un pouvoir qu'on n'a pas.

Élever, porter aux nues, louer une personne ou une chose avec excès. C'est l'expression latine *ad cœlum ferre.*

A bon chat bon rat, c'est-à-dire bien attaqué, bien défendu.

Une bonne moitié, une bonne lieue, c'est-à-dire *largement* la moitié, *largement* une lieue.

Rompre en visière, rompre sa lance dans la visière du casque de son adversaire (comme Montgommery à Henri II, en 1559); au figuré, attaquer, contredire brusquement quelqu'un en face.

On voit par ces exemples que la plupart de nos *gallicismes de figure* sont des expressions venues de notre vieille langue et détournées peu à peu de leur sens primitif. On les emploie et on les cite à tout propos aujourd'hui, en comprenant d'instinct le sens général et figuré qu'elles représentent; mais on serait souvent bien en peine de les analyser et de rendre raison de chacun des termes pris à part.

Digitized by Google

APPENDICE

NOTIONS DE PROSODIE

1063. Le mot **prosodie**[1], d'origine grecque, a désigné d'abord l'ensemble des règles relatives à l'accent tonique, puis la quantité longue ou brève des syllabes en grec et en latin. Au moyen âge, les notions prosodiques devenant de plus en plus confuses, on remplaça la quantité par le nombre des syllabes, c'est-à-dire que pour faire un vers on ne mesura plus les syllabes, on les compta. On n'a qu'à comparer les vers :

Armă vĭrūmquĕ cănō Trōjæ qūi prīmŭs ăb ōrīs,
Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel,

pour voir la différence profonde qui sépare le latin du français. Quant au mot *prosodie*, détourné de son sens primitif, il désigne aujourd'hui les règles de la versification en usage dans toutes les langues.

Prosodie vient du grec *pros-ôdia*, littéralement traduit par le latin *ac-centus* (accent tonique).

La quantité ne peut pas être le principe de notre versification, parce qu'en français la plupart des syllabes sont douteuses, c'est-à-dire ni *brèves* ni *longues*; cependant, vers le milieu du seizième siècle, un grand nombre de poètes composèrent, dans le système latin, des vers qu'ils appelaient *mesurés*. En voici deux du poète Jodelle, fort admiré dans son temps.

— ⏑ ⏑ — — — — — — — ⏑ ⏑ — —
Phébus, Amour, Cypris veut sauver, nourrir et orner
— — — — — — ⏑ ⏑ — ⏑ ⏑ —
Ton vers et ton chef, d'ombre, de flamme, de fleurs.

1. Ces notions sont empruntées en grande partie à l'excellent *Traité de versification française* de M. Quicherat. (Librairie Hachette.)

Digitized by Google

Le poète Baïf composa des hexamètres rimés. En voici un exemple :

Muse, reine d'Hélicon, fille de Mémoire, ô déesse.
O des poètes l'appui, favorise ma hardiesse.

L'intention était bonne; mais on comprend à la lecture de ces sortes de vers qu'un pareil système n'ait pu s'acclimater parmi nous.

1064. La **versification** est donc l'art ou la manière de faire des vers.

On appelle **vers** un assemblage de mots arrangés suivant certaines règles déterminées.

Les vers français diffèrent de la prose par la position fixe d'un ou de plusieurs accents toniques. Ils en diffèrent encore en ce qu'ils ont un nombre limité de syllabes et qu'ils se terminent par une consonance pareille qui se trouve à la fin de deux vers au moins.

1065. On appelle **mesure** le nombre déterminé de syllabes que l'on compte dans un vers.

1066. On appelle **rime** le retour du même son à la fin de deux ou de plusieurs vers.

Il faut considérer dans les vers : la *mesure*, l'*élision*, l'*hiatus*, la *césure*, les *accents*, la *rime* et l'*enjambement*. Nous étudierons ensuite les diverses sortes de vers.

I. De la mesure.

1067. Nous venons de voir que le vers français est syllabique, c'est-à-dire que l'on compte les syllabes sans s'inquiéter si elles sont longues ou brèves. Compter le nombre de syllabes qui composent un vers, c'est le *scander*.

Les vers français peuvent avoir de *une* à *douze* syllabes. Le vers de douze syllabes s'appelle aussi *vers alexandrin* (voyez § 1105).

Remarque. — Une syllabe muette ne compte pas *à la fin* du vers.

1068. Toute syllabe compte *dans le vers*; aussi faut-il avoir soin de rétablir, en scandant, les syllabes muettes que la rapidité de la prononciation ne fait pas ressortir dans le langage familier : *é-pous-se-ter, u-ne pe-ti-te ru-se.*

Il faut aussi diviser deux voyelles qui se suivent, quand elles ne forment pas une diphtongue : *Vous avou-ez, un di-a-mant.*

Digitized by Google

1069. Dans les imparfaits et les conditionnels, les trois dernières lettres *ent* ne comptent pas dans la mesure : *voulai*ent, *voudrai*ent. Il en est de même au pluriel du subjonctif dans les auxiliaires, *qu'ils ai*ent, *qu'ils soi*ent, lesquels sont monosyllabes.

Les mêmes lettres font une syllabe au présent de l'indicatif et du subjonctif dans les verbes suivants : *pai*-ent, *voi*-ent, *emploi*-ent, *avou*-ent, *pri*-ent, etc. (voyez plus loin § 1074).

1070. L'*e* muet compte également à la fin des mots, quand il n'est pas immédiatement suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette.

1071. Quand deux voyelles se suivent dans le corps d'un mot, comme *ia*, *ion*, *ier*, etc., la règle générale est que chacune de ces voyelles compte pour une syllabe; mais les exceptions sont nombreuses. La même observation s'applique aux diphtongues suivies d'une voyelle : *oua*, *oué*, *oui*, etc.

1072. Voici la quantité syllabique des principaux groupes de voyelles dans notre langue :

Ia est ordinairement dissyllabe : pri-*a*, mari-*age*, nupti-*al*, etc., excepté dans *diable*, *diacre*, *fiacre*, *liard* où il est monosyllabe.

Iai est ordinairement dissyllabe : j'étudi-*ai*, je confi-*ais*, auxili-*ai*re, etc., excepté dans brév*iai*re où il est monosyllabe.

Ian, ien, iant, ient sont dissyllabes : souri-*ant*, cli-*ent*, audi-*ence*, fri-*and*, excepté dans *viande* où *ian* est monosyllabe.

Iau est dissyllabe : mi-*au*ler, besti-*aux*.

Ié, ier, iez, ière sont : 1° Monosyllabes dans les noms et les adjectifs quand la désinence n'est pas précédée de deux consonnes dont l'une est *l* ou *r* : por-*tier*, prison-*nier*, pre-*mier*, ami-*tié*, *cier*-ge, ai-*miez*, croi-*riez*, pous-*sière*, etc.

2° Dissyllabe dans les noms et les adjectifs quand la désinence est précédée de deux consonnes dont l'une est *l* ou *r* : baudri-*er*, étri-*er*, ouvri-*er*, pri-*ère*, sangli-*er*, alli-*é*, voudri-*ez*, entri-*ez*, sembli-*ez*.

Ils sont encore dissyllabes dans mendi-*er*, défi-*er*, étudi-*ez*, initi-*é*, pi-*été*, inqui-*et*, matéri-*el*, hi-*er*, etc.

Au moyen âge et jusqu'à la fin du seizième siècle *ier* est monosyllabe :

Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons *sangliers*, daims et cerfs bons et beaux. (La Fontaine.)

Où pourrais-je éviter ce *sanglier* redoutable? (Molière.)

Ien (prononcé *in*) est : 1° Monosyllabe dans *mien*, *tien*, *sien*, *rien*, *viens*, chré*tien*, appar*tient*, etc.

2° Dissyllabe dans li-*en*, chirurgi-*en*, Indi-*en*, etc

Digitized by Google

Ieu est . 1° Monosyllabe dans *lieu*, *dieu*, *pieu*, *cieux*, *vieux*, mon*sieur*, etc.

2° Dissyllabe dans les adjectifs : envi-*eux*, extéri-*eur*, odi-*eux*, oubli-*eux*, pi-*eux*, etc.

Io est ordinairement dissyllabe : cur*i-o*sité, d*i-o*cèse, pér*i-o*de, méd*i-o*cre, v*i-o*lon, v*i-o*lence, v*i-o*let, etc., excepté dans f*io*le et p*io*che où il est monosyllabe.

Ion est : 1° Monosyllabe dans les verbes quand cette diphtongue n'est pas précédée de deux consonnes dont l'une est *l* ou *r* : aim-*ions*, aime-*rions*, sor-*tions*, etc.

2° Dissyllabe quand l'une des deux consonnes est *l* ou *r* : entri-*ons*, voudri-*ons*, mettri-*ons*, sembli-*ons*.

Elle est aussi dissyllabe dans : déli-*ons*, pri-*ons*, pari-*ons*, ri-*ons*, acti-*on*, nati-*on*, passi-*on*, religi-*on*, li-*on*, espi-*on*, milli-*on*, etc.

Oé est monosyllabe dans p*oé*le, m*oe*lle, et dissyllabe dans p*o-é*sie, p*o-è*te, p*o-è*me, etc.

Oin est monosyllabe dans : bes*oin*, *loin*, *soin*, *moins*, *point*, etc.

Oua, oué, ouer, ouette sont ordinairement dissyllabes : av*ou-a*, l*ou-é*, sec*ou-er*, al*ou-ette*, R*ou-en*, etc., excepté dans *fouet*, *fouetter*, où *ouet* est monosyllabe.

Oui est ordinairement dissyllabe : *ou-ï*, *ou-ïr*, ébl*ou-ir*, évan*ou-ir*, *Lou-is*, etc. ; excepté dans *oui* où il est monosyllabe.

Ouin est monosyllabe : ba*bouin*, mar*souin*, etc.

Ua, ué, uer, uel, uet, ueur sont ordinairement dissyllabes : *tu-a*, re*mu-é*, attri*bu-er*, *cru-el*, *du-el*, *mu-et*, *nu-ée*, *lu-eur*, etc. ; excepté dans *écuelle* où *uel* est monosyllabe.

Ui est monosyllabe dans : *lui*, *celui*, *fruit*, aujourd'*hui*, *fuir*, *puits*, *sui*-vre, ré-*duire*, etc., et dissyllabe dans fl*u-i*de, r*u-i*ne, s*u-i*cide, etc.

Y et **ï** ne forment une syllabe distincte que dans *paysan* (pai-isan), *abbaye*, *ha-ï*, *sto-ïque*, et disparaissent dans *payable* (pai-ia-ble), *effrayant*, *foyer*, *moyen*, *citoyen*, *voyons*, etc., et même dans *voyions*, *voyiez*.

II. De l'élision.

1073. **L'élision** est le retranchement d'une syllabe.

L'*e* muet à la fin des mots, quand il est immédiatement suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, ne compte pour rien dans la mesure du vers : on dit alors qu'il y a *élision*. Ex. :

Digitized by Google

Prêtez-moi l'un et l'autr*e* un*e* oreill*e* attentiv*e*. (Racine.)

L'argent en honnêt*e* homm*e* érig*e* un scélérat. (Boileau.)

Dans ces deux vers les syllabes en *italique* sont considérées comme nulles, parce que l'*e* muet disparaît dans la prononciation.

1074. Les mots comme *vie*, *joie*, *risée*, *vue*, etc., qui ont un *e muet* précédé d'une voyelle, ne peuvent entrer dans le corps du vers qu'à condition d'élider cet *e* muet. Ex. :

Vous prenez pour géni*e* une ardeur de rimer. (Boileau.)

Hector tomba sous lui. Troi*e* expira sous vous. (Racine.)

Si l'élision ne peut avoir lieu, comme dans les *joi*es, les *destiné*es, ils *voi*ent, ils *pri*ent, etc., où l'*e* muet est protégé par une consonne finale, ces mots n'ont d'autre place qu'à la fin du vers. Ex. :

J'entends déjà frémir les deux mers étonné*es*
De voir leurs flots unis au pied des Pyréné*es*. (Boileau.)

Cette règle est générale pour les noms ; il n'y a d'exception dans les verbes que pour les troisièmes personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du conditionnel, et pour *que tu aies*, *qu'ils aient*, *qu'ils soient*, où *en* ne compte pas plus dans la mesure que dans la prononciation. Ex. :

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur rassemble,
Avan*çaient*, combat*taient*, frap*paient*, mou*raient* ensemble. (Voltaire.)

Sans que mille accidents ni votre indifférence
Aient pu me détacher de ma persévérance. (Molière.)

Qu'ils *soient* comme la poudre et la paille légère
Que le vent chasse devant lui. (Racine.)

III. De l'hiatus.

1075. On appelle **hiatus** la rencontre de deux voyelles dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant. Ainsi l'on ne peut dire dans un vers : *tu es*, *tu auras*, *il va à Paris*, *si elle veut*.

Hiatus est un mot latin qui signifie bâillement, ouverture de la bouche.

Digitized by Google

Boileau a consigné cette règle dans son *Art poétique* et l'a rendue sensible par deux exemples qui imitent l'hiatus :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop *hâtée*,
Ne soit d'une voyelle en son chemin *heurtée*.

1076. L'*e* muet à la fin d'un mot ne peut jamais former un hiatus, puisqu'on l'élide toujours.

Nos anciens poètes, jusqu'à Malherbe, se permettaient l'hiatus, et Malherbe lui-même écrit encore :

Il demeure en danger que l'âme, *qui est* née
Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

1077. La conjonction *et* suivie d'une voyelle fait également hiatus, parce que le *t* ne se prononce pas. Ainsi l'on ne peut dire en vers : sage *et* heureux, *et* il vient.

1078. On place cependant devant une voyelle, sans qu'il y ait hiatus, des mots comme *étranger*, *papier*, *clef*, *nez*, *loup*, etc., dont la consonne finale ne se prononce pas.

L'*étranger* est en fuite et le juif est soumis. (Racine.)

Je reprends sur-le-champ le *papier* et la plume. (Boileau.)

Enfermée à la *clef*, ou menée avec lui. (Molière.)

Le manteau sur le *nez*, ou la main dans la poche. (Racine.)

J'ai fait parler le *loup* et répondre l'agneau. (La Fontaine.)

1079. On admet encore sans hiatus le mot *oui* répété, et les interjections *ah*, *eh*, *oh*, suivies d'une voyelle. Ex. :

Oui, *oui*, cette vertu sera récompensée. (Racine.)

J'irais trouver mon juge. — *Oh!* oui, Monsieur, j'irai. (Id.)

Ah! il faut modérer un peu ses passions. (Molière.)

Tant pis. — *Eh* oui, tant pis; c'est là ce qui m'afflige. (Id.)

Digitized by Google

IV. De la césure et de l'hémistiche.

1080. Le vers alexandrin est généralement coupé en deux par un repos après les six premières syllabes : cette coupure s'appelle *césure*, et chaque partie du vers s'appelle *hémistiche*.

Hémistiche vient du grec hémi-stichos (demi-vers).

Boileau a donné le précepte et l'exemple dans ces deux vers :

Que toujours dans vos vers | le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, | en marque le repos.

1081. Dans le vers de dix syllabes, le repos se trouve d'ordinaire après la quatrième :

Si j'étais roi, | je voudrais être juste,
Et dans la paix | maintenir mes sujets. (Voltaire.)

1082. La césure ne doit pas tomber sur des mots que le sens et la prononciation réunissent. Ainsi les vers suivants seraient défectueux :

Adieu, je vais | à Paris pour affaires.
A l'instant que j'aurai | vu venger son trépas.
Du moins avant | qu'on ouvre la barrière.

1083. Les vers de huit syllabes et au-dessous n'ont pas de place régulière pour la césure.

V. Des accents.

1084. La césure doit toujours tomber sur une *syllabe accentuée*, c'est-à-dire marquée de l'*accent tonique*. Une syllabe *muette* ne peut donc jamais se trouver à la césure. Ainsi les vers suivants seraient vicieux :

L'ingrat, il me laiss*e* cet embarras funeste.
Mais bientôt les prêtr*es* nous ont enveloppés.

Ils deviennent réguliers si l'on met, en transposant les mots :

Il me laisse, l'ingr*at*, cet embarras funeste. (Racine.)
Mais les prêtres bien*tôt* nous ont enveloppés. (Id.)

Digitized by Google

1085. Une syllabe muette peut être placée à la fin du premier hémistiche à condition d'être élidée :

Je vois que l'injusti *ce* | en secret vous irrite. (Racine.)

1086. Il y a donc dans les vers deux syllabes accentuées : l'une à la césure et l'autre à la rime. Mais en dehors de ces accents toniques occupant une place fixe dans le vers, il y a aussi d'autres accents :

Ainsi dans les vers de Racine :

Ce *dieu*, maître abso*lu* de la *ter*re et des *cieux*,
N'est point *tel* que l'er*reur* le fi*gu*re à nos *yeux* :
L'Éter*nel* est son *nom*; le *mon*de est son ou*vra*ge.
Il en*tend* les sou*pirs* de l'*hum*ble qu'on ou*tra*ge,
*Ju*ge tous les mor*tels* avec d'é*ga*les *lois*;
Et du *haut* de son *trô*ne inter*ro*ge les *rois*.

la voix s'élève sur les syllabes en *italique*, tandis que les autres syllabes restent atones.

1087. En français certains mots, surtout des monosyllabes (des pronoms, des prépositions, etc.), perdent leur accent, parce qu'ils se lient par la prononciation au mot suivant. Ainsi dans : Nous s*om*mes, il *vient*, le p*eup*le, avec *toi*, etc., il n'y a réellement qu'une syllabe accentuée, parce que l'on prononce comme si les deux mots n'en faisaient qu'un.

De même, dans l'énoncé d'un vers, certains mots attirent à eux tout l'effort de la prononciation et représentent les temps forts; les autres mots représentent les temps faibles. C'est ce mélange des temps forts et des temps faibles qui forme le rythme du vers et produit l'harmonie.

1088. De plus, si la place des deux accents principaux est immuable à la césure et à la rime, celle des autres accents n'est pas fixe, le nombre même n'en est pas limité. C'est grâce à ces accents que le poète peut varier la cadence et rompre la monotonie de notre alexandrin. Les vers de Racine que nous avons cités plus haut renferment au moins quatre accents; c'est le nombre que semble réclamer le vers de douze syllabes. Au-dessous de quatre, il est faible; au-dessus de six, il devient lourd.

Ainsi ce vers de Molière :

Vous *ju*re ami*tié*, *foi*, *zèle*, es*ti*me, ten*dres*se,

Digitized by Google

ressemble à une ligne de prose : la multiplicité des syllabes accentuées fait qu'on n'en sent plus la mesure.

Au contraire le vers suivant est doux et harmonieux, bien qu'il ne renferme que des monosyllabes; mais *cinq* seulement sont accentués.

Le *jour* n'est *pas* plus *pur* que le *fond* de mon *cœur*. (Racine.)

VI. De la rime.

1089. On appelle *rime* l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots. Ainsi *belle* rime avec re*belle*; loi*sir* avec plai*sir*; destin*ée* avec fortun*ée*, etc.

1090. La rime est dite *masculine* quand elle a lieu entre deux syllabes qui ne se terminent pas par un *e* muet. Ex. :

C'est pour toi que je marche; accompagne mes *pas*
Devant ce fier lion qui ne te connait *pas*. (Racine.)

1091. La rime est dite *féminine* quand les deux syllabes sont terminées par un *e* muet ou par un équivalent : *ent*, *es*. Ex. :

Nos pères mille fois m'ont dit dans mon enfan*ce*
Qu'avec nous tu juras une sainte allian*ce*. (Racine.)

Remarque. — Les troisièmes personnes du pluriel de l'imparfait et du conditionnel en *aient* sont rangées parmi les rimes masculines.

Au contraire *voient*, *croient*, *déploient*, *essaient*, dans lesquels l'*e* compte pour une syllabe, et *allient*, *oublient*, etc., forment des rimes féminines.

1092. On appelle *rime riche* celle qui présente non seulement une consonance, mais encore toute une articulation pareille : pai*sible*, ri*sible*; *vers*, di*vers*; *père*, pros*père*, etc.

1093. On appelle *rime suffisante* celle qui offre une ressemblance de son, mais non d'articulation : tim*ide*, rap*ide*; soup*ir*, dé*sir*; esp*oir*, recev*oir*, etc.

1094. La rime étant faite pour l'oreille, des syllabes qui n'ont pas la même orthographe, mais qui ont le même son peuvent rimer entre elles. Ex. : charm*ant*, tour*ment*; vani*tés*, méri*tez*; *courts*, dis*cours*; am*ène*, p*eine*, etc.

Digitized by Google

1095. D'un autre côté, des syllabes ayant la même orthographe, mais n'ayant pas le même son ne peuvent rimer entre elles. Ainsi l'on ne pourra faire rimer al*tier* avec f*ier*; en*fer* avec triom*pher*; ai*mer* avec *mer*, etc.

Nos poètes classiques l'ont fait souvent. C'est ce qu'on appelait *rimes normandes*, parce qu'en Normandie *r* final était toujours muet. Les pêcheurs disent encore *la mé* pour *la mer*.

1096. On ne peut pas faire rimer un mot avec lui-même, comme *pièce* et *pièce*, *heure* et *heure*; — ni un substantif avec son verbe, comme *arme* et *il arme*; *je soutiens* et *les soutiens*; — ni un mot simple avec son composé : *jeter* et *rejeter*, *prudent* et im*prudent*; — ni un mot au pluriel avec un mot au singulier : *larmes* et *larme*; ils *charment* et il *arme*; à moins que ce mot ne soit terminé au singulier par un *s* ou un *x*, *velours* et *lourds*, *yeux* et *ennuyeux*, etc.

1097. Règle générale. — Une rime masculine ne doit pas être suivie immédiatement d'une rime masculine différente, ni une rime féminine d'une rime féminine différente.

1098. Les rimes *plates* ou *suivies* sont celles qui se succèdent par couples de deux, alternativement masculines et féminines.

1099. Les rimes *croisées* sont celles qui présentent alternativement un vers masculin et un vers féminin, ou encore deux rimes masculines séparées par deux rimes féminines suivies, ou réciproquement. Ex. :

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant;
Au midi de mes années,
Je touchais à mon couchant.
La mort, déployant ses ailes,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis,
Et, dans cette nuit funeste,
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis. (J.-B. Rousseau.)

1100. Les rimes *mêlées* sont celles dont la succession n'est soumise qu'à la règle générale donnée ci-dessus. Ex. :

Digitized by Google

Quel astre à nos yeux vient de luire?
Quel sera, quelque jour, cet enfant merveilleux?
Il brave le faste orgueilleux,
Et ne se laisse pas séduire
A tous ses attraits périlleux. (Racine.)

1101. Les rimes *redoublées* offrent le retour de la même rime dans trois vers au moins; on en trouve un exemple dans les vers précédents : *merveilleux, orgueilleux, périlleux*. On a composé des pièces de quelque étendue sur un petit nombre de rimes, ou même sur une seule rime; mais ce ne sont là que des jeux d'esprit.

L'origine du mot *rime* est incertaine; peut-être est-ce une abréviation du mot *rythme*, qui vient du grec (*rhuthmos*) et signifie mesure, cadence. Quant à l'origine de la rime elle-même, on ne trouve rien de précis sur ce sujet. Quelques auteurs y voient une imitation des vers latins appelés *léonins*. Ces vers, dans lesquels la syllabe finale d'un mot placé vers le milieu du vers rime avec la syllabe finale du dernier mot, se rencontrent souvent chez les poètes latins, même dans Ovide et dans Virgile :

Fulmen erat, to*to* genitor quæ plurima cœ*lo*. (Virgile.)

Jus tibi fecis*ti* numen cœleste viden*di*,
Quem placuit numer*is* condere festa tu*is*. (Ovide.)

Cela vient surtout de ce que les Latins plaçaient fréquemment à l'hémistiche du vers hexamètre un mot qui se rapportait grammaticalement au dernier mot du vers.

Les vers léonins, assez rares à l'époque classique, se multiplièrent dans les poèmes latins du moyen âge. La rime s'associe aux rythmes métriques dans les chants latins du peuple et dans les hymnes de l'Église, faisant double emploi avec eux avant de les remplacer tout à fait. Dans les strophes du *Dies iræ*, les vers riment entre eux trois à trois :

Dies iræ, dies illa,
Solvet seclum in favilla
Teste David cum Sibylla,

De même pour l'*Alléluia* et quelques autres hymnes.

Dans le *Stabat Mater*, les deux premiers vers de chaque strophe riment entre eux, et le troisième vers avec le troisième de la strophe suivante :

Stabat Mater dolorosa,
Juxta crucem lacrymosa
Dum pendebat Filius.
Cujus animam gementem,
Contristatam et dolentem,
Pertransivit gladius.

Digitized by Google

VII. De l'enjambement.

1102. Lorsque le sens ne se complète pas à la fin du vers, il faut rejeter quelques mots au commencement du vers suivant : c'est ce qu'on appelle *enjambement.*

L'enjambement est permis quand on veut appeler l'attention sur le mot rejeté, le mettre en relief. Ainsi dans ce vers des *Plaideurs* de Racine il y a *enjambement* et enjambement prémédité :

... Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre,
Je vais, sans rien omettre, etc.

De même l'enjambement est acceptable quand il y a réticence ou interruption. Ex. :

N'y manquez pas du moins; j'ai quatorze bouteilles
D'un vieux vin.... Boucingot n'en a pas de pareilles. (Boileau.)

1103. On atténue quelquefois l'enjambement en le faisant suivre d'un développement qui complète le vers. Ex. :

Oui, j'accorde qu'Auguste a droit de conserver
L'empire, où sa vertu l'a fait seule arriver. (Corneille.)

Il voit plus que jamais ses campagnes couvertes
De Romains, que la guerre enrichit de nos pertes. (Racine.)

Je parlerai, Madame, avec la liberté
D'un soldat, qui sait mal farder la vérité. (Id.)

VIII. Licences poétiques.

1104. Les poètes écrivent parfois *voi, croi, reçoi, averti,* etc., sans *s.* Ils peuvent également choisir entre *grâce* et *grâces, guère* et *guères, certe* et *certes, encore* et *encor,* etc. Mais ces licences poétiques ne sont que des archaïsmes que les auteurs emploient pour les besoins du vers. (Voyez l'explication de la plupart de ces formes dans le cours de la grammaire.)

IX. Vers de différentes mesures.

1105. Le plus long vers français est celui de douze syllabes,

Digitized by Google

qu'on appelle aussi *vers alexandrin*, ou grand vers, ou vers héroïque.

Ce vers doit le nom d'alexandrin au poème d'*Alexandre le Grand*, commencé par Lambert le Tors et continué par Alexandre de Paris. L'auteur ou le héros a transmis son nom au vers.

On l'appelle encore vers hexamètre, c'est-à-dire vers de six pieds, le pied étant considéré par quelques auteurs comme la réunion de deux syllabes. Ex. :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Celui qui met un frein à la fureur des flots

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine.)

On a vu que ce vers avait une césure après la sixième syllabe et que cette syllabe devait être toujours sonore.

1106. Les vers de onze et de neuf syllabes manquent d'harmonie et ont été rarement employés.

1107. Le vers de *dix syllabes*, qu'on appelle aussi *décasyllabe* ou *pentamètre*, convient au style narratif. C'était à l'origine notre vers héroïque, et il est le plus souvent employé dans nos vieilles chansons de geste. Ex. :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Si j'étais roi, je voudrais être juste
Et dans la paix maintenir mes sujets,
Et tous les jours de mon empire auguste
Seraient marqués par de nouveaux bienfaits. (Voltaire.)

1108. Nous avons vu que ce vers a une césure après la quatrième syllabe; quelquefois aussi la césure se place après la cinquième, et alors le vers est coupé en deux hémistiches égaux, de cinq syllabes chacun :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
J'ai dit à mon cœur | , à mon faible cœur :
N'est-ce point assez | de tant de tristesse?
Et ne vois-tu pas | que changer sans cesse,
C'est à chaque pas | trouver la douleur? (A. de Musset.)

1109. Le vers de *huit syllabes* est aussi l'un de nos plus anciens mètres; on le trouve dans la plupart des vieux romans, contes et

Digitized by Google

fabliaux. Il se prête à tous les tons; il convient à l'épître, à la poésie descriptive, à l'ode, à l'élégie, etc. Ex. :

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants, fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs. (Lefranc de Pompignan.)

1110. Le vers de *huit syllabes* s'unit bien au *vers alexandrin* pour former des *distiques*. Ex. :

1 2 3 4 5 6 7 8
Près de se voir réduire en poudre,

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Ils défendent leurs bords enflammés et sanglants.
Voyez-les défier et la vague et la foudre
Sous des mâts rompus et brûlants. (Lebrun.)

Distique vient du grec *dis-stichos* (deux vers).

1111. Le vers de *sept syllabes* convient surtout à l'épître familière, au conte, à l'ode, à la chanson. Ex. :

1 2 3 4 5 6 7
Jupiter voyant nos fautes
Dit un jour du haut des airs :
« Remplissons de nouveaux hôtes
Les cantons de l'univers », etc. (La Fontaine.)

1112. Le vers de *six syllabes* est léger et gracieux. Ex. :

1 2 3 4 5 6
Il est sur la colline
Une blanche maison;
Un coteau la domine;
Un buisson d'aubépine
En fait tout l'horizon. (Lamartine.)

Digitized by Google

Dans les strophes on le voit fréquemment mêlé avec d'autres vers. Ex. :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles :
On a beau la prier;
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier. (Malherbe.)

1113. Le vers de *cinq syllabes* se joint ordinairement à des mètres plus longs. Il a cependant été employé seul par Mme Deshoulières dans son idylle bien connue :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.

1114. Les vers au-dessous de cinq syllabes se rencontrent rarement seuls.

Vers de quatre syllabes. Ex. :

Rompez vos fers,
Tribus captives:
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers. (Racine.)

Vers de trois syllabes. Ex. :

La cigale ayant chanté
Tout l'été. (La Fontaine.)

Dame bergeronnette
Mire sa gorgerette
Au flot clair. (A. Theuriet.)

Vers de deux syllabes. Ex. :

C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort-il souvent?
Du vent. (La Fontaine.)

Elle garda la fleur fidèle,
Et, depuis, cette fleur s'appelle
Souviens-toi
De moi

Digitized by Google

Vers d'une syllabe. Ex. :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces.

1115. On appelle **vers libres** les vers dans lesquels on entremèle différentes mesures. Dans ces sortes de vers, les rimes sont *croisées* et quelquefois *redoublées*. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, les *Fables* de La Fontaine sont écrits en vers libres.

1116. On appelle **stances** un nombre déterminé de vers qui forment un sens complet. Les stances se nomment *strophes* dans l'ode, et *couplets* dans la *chanson*.

Une stance de *quatre* vers s'appelle *quatrain*; de six vers, *sizain*; de huit, *huitain* ou *octave*; de dix, *dizain*.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

A (préfixe), page 114.
— (prépos.), 262 et 420.
—(prononciation), 39 et 68.
A et à, 261.
Ab (préfixe), 84.
Abat-jour, 304.
Abat-vent, 304.
Abbé (origine), 44 et 65.
Abeille (origine), 64 et 93.
Able (suffixe), 105.
A bon chat, bon rat, 453.
Aboyer (sa conjug.), 252.
Abréger, 62 et 252.
Abroger (sa conjug.), 232.
Absoudre (sa conjug.), 243.
Acajou, 15.
Accélérer (sa conjug.), 231.
Accent tonique, 16 et 89.
Accents (leur emploi), 131.
Accents dans les vers, 470.
Accessit, 300.
Accolade, 11.
Accomplir (origine), 61.
Accordailles, 299.
Accord de l'article, 308.
— de l'adjectif, 314.
— du substantif, 290.
— du verbe avec un seul sujet, 358.
Accord du verbe avec plusieurs sujets, 362.
Accroire (sa conjug.), 244.
Accroître (origine), 66.
Acharner (origine), 117.
Ache (origine), 62.
Acheter (sa conjug.), 231.
Achever (sa conjug.), 231.
Acolyte, 112.
Acoustique, 112.
Acquérir (sa conjug.), 235.
Acre (origine), 22.
Actifs (verbes), 201.
Ad (préfixe), 84.
Adagio, 300.
Ade (suffixe), 92.
Adhérant, adhérent, 381.
Adjectif (de l'), 157.
Adjectifs composés, 315.
— démonstratifs, 170.
— dérivés des noms, 108.
— dérivés des verbes, 109.
— déterminatifs, 165.
— indéfinis, 172.
Adjectifs numéraux, cardinaux, 166 et 321.
Adjectifs numéraux, ordinaux, 168 et 322.
Adjectifs qualificatifs, 158.
— verbaux, 379.
Adjectifs possessifs, 170.
— (syntaxe), 314.
Advenir (origine), 22.
Adverbe (de l'), 255.
Adverbes (espèces d'), 398.
—(adjectifs employés comme), 255.
Adverbes d'affirmation, 257 et 412.
Adverbes de doute, 258.
— de lieu, 255 et 399.
— de manière, 255 et 403.
— de négation, 257 et 412.
— de quantité, 256 et 405.
— de temps, 254 et 402.
Adverbes (syntaxe), 398.
Adverbiales (locutions), 259.
Adversaire (origine), 48.
Adverse (origine), 22.
Aérolithe, 115.
Affermer (origine), 22.
Affiner, 11.
Affirmer (origine), 22.
Affixes, 79.
Affluant, affluent, 381.
Affres, 299.
Affront, 11.
Agape, 112.
Age (suffixe), 92.
Age (origine), 65.
Agencer (sa conjug.), 232.
Agenda, 300.
Agneau (origine), 63.
Agonie, 112.
Agréer (sa conjug.), 232.
Agrégat (origine), 21.
Agrégé (origine), 21.
Agronome, 115.
Aguets, 299.
Aï (prononciation), 39.
Aide (ses deux genres), 291.
Aider (origine), 3.
Aider, aider à, 369.
Aie (suffixe), 92.
Aie (interject.), 268.
Aient (prononciation), 39
Aïeul, 66 et 298.
Aigle, 64 et 274.
Aigre (origine), 22 et 60.
Aigre-doux, 315.
Aigu (origine), 60 et 65.
Aigue-marine, 303.
Ail (pluriel), 299.
— (suffixe), 93.
Aile (origine), 44.
Aille (suffixe), 100 et 110.
Ailleurs (origine), 46 et 254
Aime (origine), 44.
Aimer (sa conjug.), 201.
Ain (suffixe), 93 et 106.
Ains (origine), 253.
Ainsi (origine), 253.
Air (avoir l'), 316.
Aire (suffixe), 93.

Digitized by Google

Air faux, faux air, 316.
Ais (suffixe), 106.
Ais, 66.
Aison, ison (suffixes), 93.
Aisselle (origine), 66.
Al, el (suffixes), 106.
A la queue leu-leu, 461.
Alarme, 11 et 148.
Albâtre (genre), 143.
Album, 300.
Alcali, 11.
Alcool, 11.
Alcôve, 12.
Alentour, 245 et 400.
Alentours, 299.
A l'envi, 259.
Alerte, 11.
Alezan, 12.
Algarade, 12.
Algèbre, 11.
Alibi, 300.
Allécher (sa conjug.), 231.
Alléger (sa conjug.), 232.
Allègre (origine), 60.
Allégro, 300.
Alleluia, 300.
Aller (sa conjug.), 232.
Allier (sa conjug.), 232.
Alinéa, 300.
Allonger (sa conjug.), 232.
Alors (origine), 254.
Alose, 4.
Alouette, 4 et 45.
Alphabet (de l'), 34.
Altérer (sa conjug.), 231.
Alto, 300.
Alumine, 17.
Alun, 17.
Alvéole (genre), 143.
Ambassade, 12.
Ambre, 11 et 143.
Amen, 300.
Amener (sa conjug.), 231.
Amender (origine), 48.
Amer (origine), 44.
Ami (origine), 45 et 60.
Amiral, 11.
Amnistie (genre), 143.
Amonceler (sa conjug.), 231.
Amour, 140 et 294.
Am, an (prononciation), 69.
Amphi (préfixe), 114.
Amphitryon, 14.
Ana (préfixe), 114.
Anacoluthe (figure), 282.
Analyse, 285.
Analyse étymologique, 287.
— grammaticale, 285.
— logique, 285.
Ananas, 13.
Ance (suffixe), 93.
Ancêtres (origine), 66.
Andante, 300.
Ande, ende (suffixes), 94.
Ane, 63.
Anémomètre, 115.
Ange (origine), 17.
Angélus (origine), 17.
Angle (origine), 18.
Anglé (origine), 18.
Anglo-saxon, 302.
Angulé (origine), 18.
Anier, 47.
Annate (origine), 21.
Année (origine), 21.
Ant, ent (suffixes), 94.
Anté (préfixe), 84.
Anthropologie, 115.
Anti (préfixe), 114.
Antienne (origine), 20.
Antiphone (origine), 20.
Antipode (genre), 143.
Antre (genre), 143.
Août (origine), 19 et 62.
Aparté, 300.
Apitoyer (sa conjug.), 233.
Apo (préfixe), 114.
Apostrophe (emploi), 122.
Apothicaire (origine), 21.
Apôtre, 47.
Apparoir (sa conjug.), 240.
Appeler (sa conjug.), 231.
Apprécier (sa conjug.), 232.
Approuvé (prépos.), 263.
Appuyer (sa conjug.), 233.
Apre (origine), 65.
Aptitude (origine), 23.
Aquarelle, 11.
Aqueduc (origine), 80.
A qui, 346.
A qui mieux mieux, 347.
Arbalète (origine), 65 et 80.
Arbouse (origine), 65.
Arbre (origine), 43.
Arc (origine), 45 et 60.
Arcade, 11.
Arc-boutant, 303.
Arc-bouter (origine), 82.
Arc-en-ciel, 302.
Archaïsme, 112.
Arche (origine), 61.
Archéologie, 116.
Archi (préfixe), 114.
Arctique, 112.
Ard (suffixe), 94 et 106.
Argent comptant, 380.
Argile (genre), 143.
Aristocratie, 144.
Arlequin, 11.
Armistice (genre), 143.
Armoire (genre), 114.
Armoiries, 299.
Arpent, 4.
Arquebuse, 11.
Arranger (sa conjug.), 232.
Arrérages, 299.
Arrhes (genre), 144.
Arrière (origine), 252.
Arrière-boutique, 304.
— -garde, 304.
— -neveu, 304.
Arroger (s') (participe), 392.
Arsenal, 11.
Artère (genre), 144.
Article (de l'), 155.
— défini, 155.
— (emploi de l'), 308.
— indéfini, 155.
— (omission de l'), 309.
— (syntaxe), 308.
Artisan, 11.
As, asse (suffixes), 101 et 110.
Asperge (origine), 65.
Assaillir (sa conjug.), 235.
Asseoir (sa conjug.), 240.
Assener (origine), 22.
Assez (origine), 44 et 256.
Assigner (origine), 22.
Assises, assise, 299.
Associer (sa conjug.), 232.
Assoupir (origine), 22.
Assouvir (origine), 22.
Assurément (origine), 257.
Astérisque (genre), 143.
Astrakan, 13.
Astre, 47.
Astrologie, 114.
Astronomie, 114.
Astuce (origine), 65.
Ate (suffixe), 94.
Athlète, 112.
Ation, ition (suffixes), 95.
Atmosphère (genre), 144.
Atone (syllabe), 18 et 89.
A travers, au travers, 455.
Atre (suffixe), 106.
Atroce, 47.
Atteler (sa conjug.), 231.
Attendu (prépos.), 263.
Attitude (origine), 23.
Attraper (origine), 117.
Attribut, 277.
Attributifs (verbes), 200.
Au (prononciation), 41 et 69.
Aube (origine), 63 et 117.
Aubépine (origine), 81.
Aucun (origine), 172.
Aud (suffixe), 106.
Auge (origine), 63.
Auguste (origine), 19

Digitized by Google

Aujourd'hui (origine), 254.
Aune (ses deux genres), 292.
Auparavant (origine), 254.
Auprès de, 432.
Au prix de, 433.
Ausculter (origine), 22.
Auspice (genre), 149.
Aussi (adverbe), 266 et 405.
Autan, 10.
Autant, 256 et 407.
Autel, 65 et 145.
Autocratie, 114.
Autodafé, 300.
Automne (genre), 145 et 295.
Autruche (origine), 80.
Auxiliaires, 190 et 194.
Auxiliaire des verbes neutres, 221 et 374.
Avancer (sa conjug.), 232.
Avanie, 11.
Avant, 60, 262 et 429.
Avantager (sa conjug.), 232.
Avant-garde, 304.
— -goût, 304.
— -poste, 304.
— -scène, 304.
Avare (origine), 44.
Ave, 300.
Avec (origine), 262.
Avenir (origine), 22.
Avent (origine), 61.
Averse (origine), 22.
Avertir (origine), 61.
Aviso, 300.
Avocat (origine), 19.
Avoir, 47, 194 et 196.
Avoir beau, 461.
Avouer (origine), 19.
Avoué, 61.
Ayant (origine), 48 et 196.
Axiome, 112.
Azur, 11.

B

Babiller (origine), 14.
Bâbord, 12.
Badaud, 10.
Badin, 10.
Bague, 4.
Baguette, 11.
Bain-marie, 302.
Balance (origine), 48.
Ballade, 10.
Baladin, 10.
Balayer (sa conjug.), 232.
Ballet, 4.
Balance (origine), 23.
Balancer (sa conjug.), 234.
Balbutier (origine), 60.
Balcon, 11.
Baldaquin, 11.
Balustre, 11 et 145.
Bambin, 11.
Bambou, 12.
Bandit, 11.
Banne, 4.
Banqueroute (origine), 81.
Barbe, 45 et 292.
Barde, 4.
Baromètre, 114.
Barre, 4.
Barricade, 11.
Bas-fond, 305.
Bas-relief, 305.
Basse-cour, 305.
— -taille, 305.
Bassin, 4.
Bastide, 10.
Bastion, 11.
Bataille, 3.
Battre (famille de), 119.
Battre à plate couture, 462.
Battre le chien devant le loup, 461.
Baume (origine), 65.
Bazar, 10.
Beau, belle (gallicisme), 461.
Beau (origine), 65.
Beaucoup, 256 et 408.
Beau-fils, 305.
— -frère, 305.
Bec, 4.
Becqueter (sa conjug.), 231.
Bégayer (sa conjug.), 234.
Bélier, 118.
Belle-mère, 305.
Belvédère, 11.
Béné (préfixe), 84.
Bénédicité, 300.
Bénin (origine), 62 et 161.
Bénir, 61 et 254.
Bercer (sa conjug.), 232.
Besicles, 299.
Beurre (origine), 60.
Bibliophile, 114.
Bien, 255 et 405.
Bien (origine), 45.
Bien-fonds, 302.
Bifteck, 12 et 300.
Bilan, 11 et 25.
Biographie, 114.
Bis (préfixe), 84.
Bismuth, 12.
Bivouac, 12.
Blâme (origine), 17.
Blâmer (origine), 18.
Blanc-bec, 305.
Blanc-seing, 305.
Blasphème (origine), 17.
Blasphémer (origine), 18.
Blé (origine), 45.
Bleu foncé, 320.
Blocus, 12.
Blond cendré, 320.
Boire (sa conjug.), 244.
Bombe (origine), 11.
Bon (origine), 60.
Borne-fontaine, 302.
Botanique, 112.
Bonté, 18.
Bonheur (origine), 81
Bouclier (origine), 151.
Bouillir, 63 et 235.
Boule (origine), 22 et 63.
Bouleau, 4.
Bouledogue (origine), 12.
Bouleverser (origine), 82.
Bourguignon (dialecte), 9.
Bourrasque, 11.
Bourreler (sa conjug.), 231.
Boursouffler (origine), 82.
Boussole, 11.
Boutade, 11.
Boute-hors, 305.
Boutique (origine), 45.
Boutiquier (origine), 21.
Bouts-rimés, 305.
Boxe, 12.
Braies (origine), 4.
Braire (sa conjug.), 244.
Brahme, 12.
Brandir (origine), 117.
Branlebas, 305.
Brasse (origine), 61.
Brasseur, 4.
Bravade, 11.
Brave homme, homme brave, 316.
Bravo, 11 et 300.
Bravoure, 11.
Break, 12.
Brebis (origine), 3.
Bref (origine), 66.
Bric-à-brac, 305.
Brigand, 11.
Brise-glace, 304.
— -lame, 306.
— -raison, 304.
— -tout, 304.
Broussailles, 299.
Bruire (sa conjug.), 244.
Bruyère, 4.
Bucolique, 112.
Budget, 301.
Buis (origine), 46 et 66.
Buisson (origine), 117.
Bureau restant, 380.
Bulle (origine), 22.
Bureau (origine), 117.

Digitized by Google

C

C (prononciation), 51.
Çà, 254, 269 et 400.
Caban, 11.
Cabestan, 11.
Cabine, 11.
Cabinet, 12.
Cabri, 10.
Cabriole, 117.
Cacao, 75.
Cachemire, 13.
Cache-nez, 304.
Cacheter (sa conjug.), 231.
Cache-tête, 304.
Cacographie, 113.
Cadavre (origine), 44.
Cadenas, 10.
Cadran (origine), 117.
Café, 11.
Cage (origine), 65.
Cahier (origine), 64.
Caïman, 13.
Calandre, 48.
Calicot, 13.
Calife, 11.
Câlin, 10.
Calumet, 13.
Camail, 10.
Camarade, 12.
Cambouis, 10.
Camélia, 13.
Camelote (origine), 117.
Campagne (origine), 64.
Canaille, 101.
Canal (origine), 22.
Cancer, 17.
Cannelle, 12.
Cannette, 12.
Cantaloup (origine), 13.
Cantilène de Ste Eulalie, 7.
Cap (origine), 118.
Caparaçon, 12.
Capital, 18.
Caporal, 11.
Capricorne, 80.
Captif (origine), 22.
Caqueter, 14 et 231.
Car, 44 et 265.
Caracoler, 11.
Carafe, 11.
Caramel, 12.
Caravane, 11.
Caravansérail, 11.
Carguer, 10.
Caricature, 11.
Carnassier 10.
Carnaval, 12.
Carnivore, 80.
Carré (origine), 61 et 64.
Carreler (sa conjug.), 231.
Carte (origine), 22.
Cartulaire (origine), 19.
Cartouche, 291.
Cascade, 12.
Caserne, 12.
Casoar, 12.
Cata (préfixe), 114.
Catalane (langue), 1.
Cause (origine), 22.
Causes d'irrégularité de l'orthographe, 25.
Ce (adjectif), 470.
— (pronom), 138 et 340.
Céans (origine), 254.
Ceci, cela, 179 et 341.
Céder (sa conjug.), 231.
Cédille, 122.
Ceindre (origine), 46.
Cela ne laisse pas de..., 460.
Célébrer (sa conjug.), 231.
Celer (sa conjug.), 231.
Celtique (langue), 4.
Celui, celle, ceux, 178 et 340.
Cément (origine), 22.
Cendre (origine), 46 et 64.
Cène (origine), 46.
Ce n'est pas que, 341.
Censier (origine), 21.
Censitaire (origine), 21.
Cent, 61 et 322.
Centenaire (origine), 21.
Centenier (origine), 21.
Centième (origine), 65 et 168.
Centime, 145 et 168.
Cep (origine), 22.
Cependant, 266.
Céphalalgie, 115.
Ce que c'est que de, 460.
Cérat (origine), 21.
Cercler (origine), 18.
Cerf (origine), 61 et 66.
Cerf-volant, 303.
Cerise (origine), 61.
Certes, 257.
C'est, ce sont, 360.
C'est que, 341.
Césure (de la), 470.
Ch (prononciation), 29 et 56.
Chacun, chaque, 324.
Chacun 183 et 354.
— avec son ou leur, 354.
— a sa marotte, 462.
Chaîne (origine), 65.
Chaire (origine), 61.
Châle (origine), 12.
Chambre (origine), 60.
Champ (origine), 61.
Chanceler (sa conjug.), 231.
Chancre (origine), 17.
Changements apportés à l'orthographe, 27.
Changer, 3 et 232.
Chanoine (origine), 48.
Chanson, 479.
Chanson de Roland, 8.
Chanteur, 146.
Chantre (origine), 61.
Chapelet (origine), 117.
Chapitre (origine), 63.
Charger (sa conj.), 232.
Charité (origine), 18.
Charlatan, 12.
Charroyer (sa conjug.), 235.
Charrue, 61.
Charte (origine), 22.
Chartrier (origine), 19.
Chassé-croisé, 305.
Chasseur (féminin de), 146.
Châtaigne (origine), 65.
Châtain clair, 320.
Château (origine), 63.
Chat-tigre, 302.
Chatoyer (sa conjug.), 235.
Chaud (origine), 18.
Chaumont (origine), 81.
Chauve (origine), 61.
Chauve-souris, 305
Chef (origine), 61.
Chef-d'œuvre, 302.
Chef-lieu, 302.
Chenal (origine), 22.
Cheptel (origine), 18.
Chèque, 12.
Chérubin, 11.
Cherté (origine), 18.
Chétif (origine), 22 et 64.
Cheval (origine), 3 et 47.
Chevau-léger, 149 et 305.
Cheveu (origine), 61 et 65.
Chèvre (origine), 61.
Chez (origine), 65 et 262.
Chiffre, 11.
Chien-loup, 302.
Chlore, 112.
Chocolat, 12.
Choir, 61 et 240.
Choléra, 22.
Chose (origine), 22 et 45.
Chose (quelque), 295.
Chou (origine), 45.
Choucroute (origine), 12.
Chou-fleur, 302.
Chou-rave, 302.
Chrétien (origine), 65.
Chrome, 112.
Chronomètre, 113.
Chuchoter (origine), 14.

Digitized by Google

Chute de la consonne médiale, 19.
Ci (syntaxe), 402.
Cide (suffixe), 82.
Ciel, 46, 150 et 298.
Cigare, 12.
Cigogne (origine), 60 et 64.
Ci-inclus, 265 et 318.
Ci-joint, 265 et 318.
Cil, 61.
Ciment (origine), 22.
Cimeterre, 11.
Cimetière, 47.
Cinq (origine), 46 et 64.
Cinquante (origine), 64.
Cippe (origine), 22.
Circuler (origine), 18.
Circum (préfixe), 84.
Cire (origine), 45.
Cirer (origine), 21.
Cis (préfixe), 85.
Ciseau, ciseaux, 299.
Ciseler (sa conjug.), 231.
Citadelle, 12.
Cité (origine), 65.
Claie (origine), 4.
Clair (origine), 44.
Clapoter (origine), 14.
Claquemurer (origine), 82.
Clarté (origine), 18.
Clause (origine), 22.
Clermont (origine), 81.
Clic, clac (origine), 14.
Cliquetis (origine), 14.
Cloison (origine), 48.
Cloître (origine), 45.
Clore, 45 et 244.
Close (origine), 22.
Clown, 12.
Club, 12.
Coche (ses deux genres), 292.
Coction (origine), 21.
Cœur (gallicisme), 462.
Coffre-fort, 305.
Cognac (origine), 14.
Cognée (origine), 48.
Coi (origine), 22 et 64.
Coke, 12.
Cole (suffixe), 82.
Colère (origine), 22.
Colibri, 13.
Collecte (origine), 22.
Collectif (nom), 140.
Colombe (origine), 46.
Colombier (origine), 48.
Colonel (origine), 12.
Colonne (origine), 65.
Colorier (sa conj.), 232.
Colporter (origine), 82.
Combien, 256 et 410.
Comble (origine), 60.
Combler (origine), 18.
Comité (origine), 18.
Comme, 255, 265 et 404.
Commencer, 252.
Commencer à, commencer de, 369.
Comment, 64, 255 et 405.
Communier (origine), 20.
Communiquer (origine), 20.
Comparatif, 164.
Complément circonstanciel, 187 et 557.
Complément du nom, 306.
— de l'adjectif, 320.
— du verbe, 365.
— de l'adverbe, 399.
Complément (nombre du), 307.
Compl. direct, 186 et 366.
Compl. indirect, 186 et 366.
Compléter (sa conjug.), 231.
Composition, 79.
— par les mots simples, 80.
— par les préfixes, 85.
Compréhension, 141.
Compte (origine), 17.
Compte-gouttes, 304.
Comput (origine), 17.
Comté, 18 et 143.
Concerto, 300.
Concetti, 300.
Conclure, 61 et 244.
Conditionnel, 215 et 451.
Conditionnel passé, 451.
Condor, 12.
Conduire (sa conjug.), 245.
Confiance (origine), 20 et 65.
Confidence (origine), 20.
Confier (origine), 61.
Confins, 299.
Confire (sa conjug.), 245.
Confiteor, 301.
Confortable, 12.
Conjonction (de la), 265.
Conjonctions de coordination, 267.
Conjonctions de subordination, 267.
Conjonctions simples, 265.
Conjonctives (locutions), 266.
Conjugaison, 192.
Connaître, 62 et 245.
Connétable (origine), 280.
Conque (origine), 22.
Considérer (sa conjug.), 231.
Consonne double, 59.
Consonnes, 36 et 49.
Consonnes composées, 49.
Constant (origine), 22.
Contenance (origine), 22.
Continence (origine), 22.
Continues (consonnes), 53.
Contra (préfixe), 85.
Contraire (origine), 48.
Contre, 262.
Contre-allée, 304.
Contre-amiral, 304.
Contre-coup, 304.
Contredire (sa conjug.), 246
Contremaître, 304.
Contre-partie, 304.
Convaincant, convainquant, 381.
Convive, 47.
Coq-à-l'âne, 302.
Coque (origine), 22 et 64.
Cor (origine), 64.
Corbeau (origine), 66.
Corbleu (origine), 269.
Cordonnier (origine), 14.
Cormoran, 4.
Cornac, 12.
Corne (origine), 46 et 65.
Corridor, 12.
Corriger (sa conjug.), 232.
Corsaire, 10.
Coryphée, 112.
Cosmographie, 114.
Cote, 64.
Côtoyer (sa conjug.), 235.
Cottage, 12.
Cou (origine), 60 et 65.
Couché (participe), 390.
Coudoyer (sa conjug.), 233.
Coudre (sa conjug.), 245.
Couleur (adjectifs de), 320.
Couleur voyante, 380.
Couleuvre (origine), 48.
Coupable (origine), 65.
Coupe (origine), 46.
Coupe-gorge, 304.
Couple, 295.
Couplet, 479.
Courber (origine), 66.
Courir (sa conjug.), 235.
Couronne, 46, 48 et 65.
Courre (origine), 65.
Coursier (origine), 154.
Courtepointe (origine), 81.
Court-vêtu, 315.
Couru (participe), 390.
Coûtant (origine), 22.
Coûté (participe), 390.
Coûte que coûte, 347.
Couve (origine), 46.
Couvent (origine), 48.
Couver (origine), 48.
Couvre-feu, 304.

Digitized by Google

Crac (origine), 14.
Craindre (sa conjug.), 245.
Crâne, 112.
Crasse (origine), 22.
Créance (origine), 20.
Crédence (origine), 20.
Crédo, 201.
Créer (sa conjug.), 232.
Créole (origine), 12.
Crêpe (ses deux genres), 291.
Crêper (origine), 22.
Crête (origine), 65.
Crève-cœur, 304.
Crever (sa conjug.), 231.
Crible (origine), 65.
Crin, 45 et 118.
Crisper (origine), 22.
Critérium, 301.
Critique, 291.
Croasser (origine), 14.
Croire (sa conjug.), 245.
Croisade (origine), 10.
Croître (sa conjug.), 246.
Croix (origine), 61.
Croquer (origine), 14.
Croûte (origine), 65.
Cruauté (origine), 61.
Cruel (origine), 45.
Crypte (origine), 22.
Cueillette (origine), 22 et 61.
Cueillir (sa conj.), 48 et 236.
Cuir (origine), 46 et 60.
Cuisson (origine), 65 et 21.
Cuivre (origine), 46.
Culteur (suffixe), 82.
Culture (suffixe), 82.
Cum (préfixe), 85.
Cumuler (origine), 18.
Curaçao, 14.
Cure-dents, 304.
Cuve (origine), 60.
Cycle, 112.

D

D (prononciation), 56.
Dahlia (origine), 15.
Daigner (origine), 45.
Dais, 22.
Damas, 13.
Dame (origine), 23 et 65.
Dammartin (origine), 80.
Dampierre (origine), 80.
Dandy, 12.
Dans (prépos.), 262 et 427.
Dauphin (origine), 61.
Davantage, 256 et 410.
De (préfixe), 85.
— (préposit.), 262 et 424.
Débarcardère, 12.
Débet, 17.
Débit, 301.
Déblayer (sa conjug.), 234.
Deçà (origine), 254.
Deçà, delà (syntaxe), 400.
Décanat (origine), 20.
Décasyllabes (vers), 476.
Déchoir (sa conjug.), 240.
Décime (origine), 17.
Déclinaison française au moyen âge, 138.
Décombres, 299.
Décor (origine), 17.
Décorum (origine), 17.
Décrire (origine), 61.
Dedans, dehors (synt.), 400.
Dédire (sa conjug.), 246.
Dédommager (sa conj.), 232.
Défectifs (verbes), 230.
Défend (origine), 61.
Défendeur (féminin de), 146.
Déficit, 300.
Défrayer (sa conjug.), 234.
Défunt (origine), 61.
Degrés de signification dans les adjectifs, 165.
Degrés de signification dans les adverbes, 255.
Déjà (origine), 254.
De là (origine), 254.
Délayer, 20, 48 et 234.
Délectant (origine), 23.
Délicat (origine), 20.
Délice (ses deux genres), 294.
Délier (sa conjug.), 20.
Déluge, 66.
Déluré (origine), 117.
Démagogue (origine), 113.
Demain (origine), 254.
Demander raison, 310.
Demandeur (féminin de), 146
Demeurer (origine), 203.
Demi, 61 et 317.
Démocratie, 114.
Dent (origine), 61 et 65.
Dentales (consonnes), 53, 55, et 74.
Denteler (sa conjug.), 231.
Dénudé, dénué, 20.
Dépens, 299.
Dépenser (origine), 22.
Déplacer (sa conjug.), 232.
Déployer (sa conjug.), 233.
Déprécier, dépriser, 22.
Depuis (origine), 262.
Dérivation, 88.
— des adjectifs, 105.
— des adverbes, 111.
— des noms, 90.
Dérivation des verbes, 109.
Derme, 112.
Dernier-né, 315.
Derrière, 262.
Derviche, 11.
Des, dès, 261.
Dès (origine), 262.
Désagréger (sa conjug.), 232.
Désigner (origine), 22.
Désormais, 254.
Dessiner (origine), 22.
Dessous (origine), 254.
Dessus (origine), 254.
Dessus, dessous (synt.), 400.
Détroit (origine), 22.
Détruire (origine), 61 et 65.
Dette (origine), 17.
Deux (origine), 65.
Deux-points, 127.
Devancer (sa conjug.), 232.
Devant, 262 et 429.
Devers, 234.
Devin (origine), 22 et 48.
Deviser (origine), 22.
Devoir (origine), 60.
Dia (préfixe), 114.
Diacre (origine), 64.
Dialecte de la langue d'oc, 10.
Dialecte de la langue d'oïl, 8.
Diamant (origine), 45.
Diantre (origine), 269.
Dictionnaires de l'Académie, 128.
Didactique, 112.
Différant, différent, 381.
Différer (sa conjug.), 231.
Dilater (origine), 20.
Dilettante, 3.
Dimanche (origine), 81.
Dîme (origine), 17.
Diminutifs (suffixes), 100.
Dinde (genre), 143.
Diorama, 301.
Diphtongues, 42.
Dire (sa conjug.), 246.
Direct (origine), 22.
Dis (préfixe), 85.
Dis (préfixe grec), 115.
Disciple (origine), 45.
Disparate, 12.
Dispenser (origine), 22.
Disque, 22.
Dyssyllabe, 35.
Distique, 477.
District (origine), 22.
Diurnal, diurne, 22.
Divan, 11.
Divergeant, divergent, 381.
Divin (origine), 22.
Diviser (origine), 22.

Digitized by Google

Dix (origine), 61.
Dizain, 479.
Dock, 12.
Doigt (origine), 18 et 47.
Doléances, 299.
Domestiques (origine), 151.
Domino, 500.
Don (origine), 46.
Donc (origine), 265.
Dont, d'où, 349.
Dont, 61, 181 et 349.
Dorade, 10.
Dorénavant, 254.
Dormi (participe), 391.
Dormir (sa conjug.), 256.
Dortoir (origine), 48.
Doter (origine), 20.
Double (origine), 64.
Doubler (origine), 5.
Doublets, 20.
Douer (origine), 20.
Douter, 47.
Doux (origine), 61.
Douze (origine), 61.
Doyen (origine), 48.
Doyenné (origine), 20.
Drainer (origine), 12.
Drelin (origine), 14.
Droit (origine), 22 et 45.
Druide, 4.
Du, de la, des, devant un nom partitif, 310.
Dû (participe), 595.
Duègne, 23.
Duire (sa conjug.), 246.
Dune, 4.
Duo, 300.
Duplicata, 300.
Dur (origine), 46.
Durant, 263 et 419.
Dys (préfixe grec), 115

E

E (prononciation), 40 et 69.
E (suffixe), 95 et 106.
Eau (suffixe), 101.
Ébahir (origine), 14.
Ébène (genre), 145.
Ébrécher (sa conjug.), 251.
Écarteler (sa conjug.), 251.
Ecce homo, 301.
Ec (suffixe), 95.
Échec, 11.
Écho (ses deux genres), 291.
Échoir (sa conjug.), 241.
Éclair (genre), 145.
Écloper (sa conjug.), 255.
Éclore (sa conjug.), 246.
École (origine), 46.
Écolier (origine), 21.
Écouter (origine), 22.
Écrire (sa conjug.), 246.
Écrit (origine), 64.
Écritoire (genre), 145.
Écrivain méchant, méchant écrivain, 316.
Écu (origine), 65.
Écuyer (origine), 48.
Édit (origine), 61.
Effacer (sa conjug.), 252.
Effrayer (sa conjug.), 254.
Égal, 64.
Égayer (sa conjug.), 254.
Église (origine), 48.
Électro-aimant, 502.
Éléphant (origine), 22.
Élision (de l'), 467.
Élixir, 11.
Ellipse (figure), 281.
Embargo, 500.
Embuscade, 12.
Empaqueter (sa conj.), 251.
Empiéter (sa conjug.), 251.
Empire, 48.
Emplir (origine), 45.
Emploi des modes et des temps, 369.
Employer, 20 et 253.
En (origine), 254.
En (préfixe grec), 115.
En (préposition), 262 et 428.
En (prononciation), 44.
En (pronom), 174 et 358.
En (adverbe), 254 et 401.
En devant un participe présent, 382 et 428.
En mettre la main au feu, 463.
Enchevêtrer (origine), 118.
Enclore (origine), 22.
Encore, 62, 255 et 266.
Encrasser (origine), 22.
Encroûter (origine), 22.
Endurer (origine), 22.
Enfant, 65 et 295.
Enfer, 64.
Enfermer (origine), 22.
Enfoncer (sa conjug.), 252.
Engraisser (origine), 22.
Enjambement (de l'), 475.
Enlacer (sa conjug.), 252.
Enlever (sa conjug.), 251.
Ennemi juré, 385.
Enrayer (sa conjug.), 254.
Enseigne, 291.
Ensemble (origine), 255.
Ensemencer (sa conj.), 252.
Ensorceler (sa conjug.), 251.
Ent (prononciation), 45.
Entendant (origine), 22.
Entendre raillerie, 310.
Entier (origine), 22 et 62.
Entr'acte, 504.
Entrailles, 299.
Entre-colonne, 504.
Entre (prép.), 262 et 430.
Entre chien et loup, 461.
Envahir (origine), 62.
Envers (origine), 22.
Envers, 262 et 454.
Envie (origine), 45.
En vouloir à quelqu'un, 358.
Envoyer (sa conjug.), 255.
Épagneul, 12.
Épeler (sa conjug.), 251.
Épi (préfixe grec), 115.
Épiderme (genre), 145.
Épigramme (genre), 144.
Épigraphe (genre), 144.
Épilogue (genre), 145.
Épine (origine), 45.
Épingle (origine), 62.
Épisode (genre), 145.
Épistolaire, épistolier, 21.
Épitaphe (genre), 144.
Épître (origine), 65.
Éponger (sa conjug.), 252.
Épousailles, 299.
Épousseter (sa conjug.), 251.
Équivalant, équivalent, 581.
Équivoque (genre), 144.
Er (suffixe), 95, 107 et 109.
Eric (suffixe), 96.
Errata, 500.
Escabeau (origine), 45.
Esclandre, 45 et 145.
Escrime, 12.
Espace (origine), 65.
Espèce (origine), 45.
Espérer (sa conjug.), 251.
Esque (suffixe), 96.
Essaim (origine), 17 et 66.
Essayer (sa conjug.), 254.
Esse (suffixe), 96.
Essuyer (sa conjug.), 255.
Estomac (origine), 45.
Et, ette (suffixes), 102 et 107.

Digitized by Google

Et (origine), 265.
Étable (origine), 18.
Étain (origine), 45.
Étang (origine), 62.
État (origine), 44 et 45.
Étayer (sa conjug.) 234.
Étendue des noms, 141.
Étinceler (sa conjug.), 231.
Étique (origine), 22.
Étiqueter (sa conjug.), 231.
Étoile (origine), 45.
Être (sa conjug.), 197.
Être sur les dents, 465.
Étrille (origine), 62.
Étroit (origine), 61.
Étude (origine), 45.
Étudier (sa conjug.), 232.
Étymologie (notions d'), 78.
Eu (prononciation), 41 et 75.
Eu (participe), 395.
Eu (préfixe grec), 115.
Eur (suffixe), 97.
Euse (suffixe), 97 et 107.
Eux (origine), 65.
Ex (préfixe), 85.
Exagérer (sa conjug.), 231.
Examen (origine), 17.
Excédant, excédent, 381.
Excellant, excellent, 381.
Excepté (prépos.), 265.
Exeat, 300.
Exemple (genre), 143.
Exorde (genre), 143.
Expédiant, expédient, 381.
Explosives (consonnes), 55.
Exprès (origine), 255.
Extase (genre), 144.
Extension de sens, 117.
Extra (préfixe), 85.
Extravaguant, extravagant, 381.
Ex-voto, 301.

F

F (prononciation), 57.
Fable (origine), 61.
Fabriquant, fabricant, 381.
Fâcher (origine), 10.
Façon (origine), 21.
Faction (origine), 21.
Factotum, 300.
Factum, 300.
Faillir, 63 et 236.
Faim (origine), 44.
Faîne (origine), 62.
Fainéanter (origine), 82.
Faire (sa conjug.), 246.
Faire pièce à quelqu'un, 462.
— blanc de son épée, 465.
Faisan (origine), 48.
Fait, 61 et 394.
Fait à la diable, 460.
Falloir (sa conjug.), 241.
Famille de mots, 118.
Fanfan (origine), 14.
Fanfare (origine), 14,
Fantassin, 12.
Fantôme, 62.
Faquin, 12.
Farouche (origine), 22 et 48.
Fashionable, 12.
Fat (origine), 10.
Fatiguant, fatigant, 381.
Faufiler (origine), 82.
Faux (origine), 65.
Feindre (origine), 45.
Féminin des adjectifs, 158.
— des noms, 145.
Femme (origine), 45.
Fer (origine), 45.
Fère (suffixe), 85.
Férir (sa conjug.), 236.
Ferme (origine), 46.
Féroce (origine), 22.
Fête-Dieu, 302.
Feu (origine), 60.
Feu, 318.
Feuille (origine), 61 et 118.
Feuilleter (sa conjug.), 231.
Fève (origine), 44 et 60.
Fiançailles, 299.
Ficeler (sa conjug.), 231.
Fier (origine), 45.
— (suffixe), 85.
Fièvre (origine), 45.
Fifre, 12.
Figures de grammaire, 280.
Fille (origine), 63.
Finir (sa conjug.), 204.
Fique (suffixe), 85.
Flamande (langue), 1.
Fléau (origine), 47.
Fleur (origine), 46.
Fleurdeliser (origine), 82.
Fleurir, 45 et 234.
Fleuve (origine), 46.
Flic, flac (origine), 14.
Florissant, 234.
Flot (origine), 61.
Foi (origine), 45.
Foin (origine), 46.
Fois (origine), 254.
Foison (origine), 21 et 48.
Folio, 300.
Fondre (origine), 61.
Fonts baptismaux, 162.
For (préfixe), 85.
Forçat, 10.
Forcené (origine), 262.
Forcer (sa conjug.), 232.
Fors (origine), 22.
Forté, 300.
Foudre, 293 et 295.
Foudroyer (sa conjug.), 233.
Four (origine), 64.
Fourmi (origine), 48.
Fourmi-lion, 302.
Fournaise (origine), 61.
Foyer (origine), 48.
Fragment de Valenciennes, 7.
Frais, 299.
Français (dialectes), 2.
Franc de port, 319.
— tireur, 303.
Frater, 300.
Fratricide (origine), 80.
Frayer (sa conjug.), 234.
Frein (origine), 45.
Frère (origine), 45.
Fresque, 12.
Friction (origine), 21.
Frire (sa conjug.), 247.
Frisson (origine), 21.
Froid (origine), 18.
Froment (origine), 63.
Fronde (origine), 65.
Frontière (origine), 118.
Froufrou (origine), 14.
Fuchsia (origine), 13.
Fuge (suffixe), 85.
Fuir (sa conjug.), 236.
Funérailles, 299.
Fureter (sa conjug.), 231.
Fureur (origine), 48.
Fusion (origine), 22.
Futur (temps), 214.

G

G (prononciation), 54.
Gabarit, 10.
Gabion, 12.
Gagne-pain, 304.
— petit, 305.
Gallicismes, 458.
Gallo-romain, 302.
Galon, 12.
Gamme, 112.
Gangue, 12.
Garde (genre), 291.
Garde assermenté, 385.
— chasse, 304.

Digitized by Google

Gargotte (origine), 12.
Garonne (origine), 62.
Gascogne (origine), 66.
Gastrique, 112.
Gastronomie (origine), 114.
Gâter (origine), 66.
Gaz, 13.
Gazelle, 11.
Géant (origine), 48 et 62.
Geindre (origine), 62.
Geler (sa conjug.), 251.
Gendarmer (se) (origine), 82.
Gendre (origine), 61.
Gêne, 11.
Genre (du), 142 et 290.
Gens (ses deux genres), 297.
Gent (origine), 62.
Géographie, 114.
Gercer (sa conjug.), 252.
Germer (origine), 62.
Gérondif, 382.
Gésir, 61 et 257.
Girafe, 11.
Giroffe (genre), 143.
Glace (origine), 62.
Glacer (sa conjug.), 252.
Glaive (origine), 62.
Gland (origine), 61.
Glèbe (origine), 62.
Glossaire de Cassel, 6.
Gloses de Reichenau, 6.
Glou glou (origine), 14.
Gobe-mouches, 304.
Goéland, 4.
Gomme-résine, 302.
Gondole, 12.
Gonfler, 60.
Goujon (origine), 62.
Goupillon (origine), 118.
Goût (origine), 62.
Goutte, 62 et 258.
Gouvernail (origine), 61.
Gouverner (origine), 62.
Grâce (origine), 64 et 65.
Grain (origine), 44.
Grammaire, 33 et 35.
Grand, 47.
Grandcombe, 162.
Grand'mère, 162.
Grange (origine), 65.
Granville, 162.
Gras (origine), 22 et 60.
Grasseyer (sa conjug.), 234.
Gratis (origine), 255.
Grave (origine), 22.
Gré (origine), 44.
Grec (mots français tirés du), 112.
Grec (origine), 45.
Gréer (sa conjug.), 252
Greffe, 291 et 62.
Grenade, 10 et 151.
Grenat (origine), 10.
Grenier (origine), 47.
Grenouille (origine), 62.
Grief (origine), 22.
Grincer (sa conjug.), 252.
Grog (origine), 12.
Grotte (origine), 22, 60 et 64.
Grue (origine), 46.
Guêpe, 66.
Guère, 256.
Guerroyer (sa conjug.), 253.
Gueule (origine), 46.
Guide (ses deux genres), 291.
Guillemets, 129.
Guillotine (origine), 13.
Guinée, 14.
Guitare, 12.
Gutturales (consonnes), 53. 54 et 55.

H

H prononciation, 39.
Haïr (sa conjug.), 254.
Haltère, 112.
Haras, 11.
Harceler (sa conjug.), 251.
Hardes, 299.
Harnais, 118.
Hasard, 11.
Haut (origine), 62.
Havresac, 12.
Hectique, 22.
Hélas, 269.
Hémisphère (genre), 145.
Hémistiche, 145 et 470.
Herbe (origine), 45.
Héréditaire (origine), 21.
Hérésie, 112.
Héritier (origine), 21.
Hétéroclite, 114.
Heure (origine), 46.
Hiatus (de l'), 468.
Hier (origine), 45 et 255.
Hippique, 112.
Hippophage, 114.
Histoire (origine), 48.
Hiver (origine), 60.
Hombre, 25.
Homme (origine), 23 et 65.
Homme avisé, 585.
— bon, bon homme, 316.
— brave, brave homme, 316.
Homme de sac et de corde, 462.
Homme dissimulé, 585.
Homme entendu, 585.
— grand, grand homme, 316.
Homme honnête, honnête homme, 317.
Homme passionné, 585.
— pauvre, pauvre homme, 317.
Homographes, 151.
Homonymes, 151.
Homophones, 151.
Honneur (origine), 48 et 64.
Hôpital (origine), 19.
Horloge 47, 80 et 145.
Hormis, 265 et 450.
Hors (préposit.), 262 et 450.
— (origine), 22.
— (préfixe), 85.
Hôte (origine), 65.
Hôtel (origine), 19 et 47.
Hôtel-Dieu, 302.
Hourra, 12.
Huer (origine), 14.
Huile (origine), 46.
Huis (origine), 46.
Huissier (origine), 117.
Huit (origine), 46 et 62.
Huitain, 479
Huitième (origine), 65.
Huître (origine), 62.
Humble (origine), 46 et 60.
Hurler (origine), 62.
Hyacinthe (origine), 122.
Hydrographie, 114.
Hydrophobe, 114.
Hyménée (genre), 145.
Hymne, 296.
Hyper (préfixe grec), 115.
Hypo (préfixe grec), 115.

I

I (prononciation), 40 et 70.
Ia (quantité), 466.
Iai (quantité), 466.
Ian (quantité), 466.
Iant (quantité), 466.
Iau (quantité), 466.
Ible (suffixe), 107.
Icelui, icelle, 179.
Ichtyophage, 115.
Ici (origine), 254 et 402.
Idiotismes, 459.
Idole (genre), 143.
Ie (suffixe), 98.
Ié (quantité), 466.
Ien (quantité), 466.
— (suffixe), 98.
Ient (quantité), 466.

Digitized by Google

Ier (quantité), 466.
Ière (quantité), 466.
Ieu (quantité), 467.
Iez (quantité, 466.
If (suffixe), 107.
Il a fait des siennes, 529.
Ile (origine), 64.
Il fait beau, 329.
— n'en fait pas d'autres, 329.
Il va mieux, 403.
— y a, 401.
Image, 48 et 143.
Imaginé (participe), 393.
Imbroglio, 300.
Immondices (genre), 144.
Imparfait de l'ind., 213, 370, et 450.
Imparfait du subj. 216.
Impératif, 215 et 371.
Impersonnels (verbes), 228.
Impliquer (origine), 20.
Impromptu, 300.
In (préfixe), 85 et 107.
Incendie (genre), 143.
Incise (proposition), 275.
Inclinaison (origine), 22.
Inclination (origine), 22.
Inclure (origine), 22.
Incruster (origine), 22.
Indicatif présent, 212 et 369.
Indice (genre), 143.
Indienne (origine), 13.
Indigo, 12.
Indurer (origine), 22.
Infinitif, 216 et 458.
Infirmer (origine), 22.
Influencer (sa conjug.), 232.
In-folio, 301.
Initier (sa conjug.), 232.
In-octavo, 301.
In pace, 301.
In-quarto, 301.
Inquiéter (sa conjug.), 231.
Intègre (origine), 22.
Intendant (origine), 22.
Inter (préfixe), 86.
Intérim, 301.
Interjection (de l'), 268.
Interpréter (sa conjug.), 231.
Interrogation indirecte, 274.
Interroger (sa conjug.), 232.
Intervalle (genre), 143.
Intransitifs (verbes), 200.
Intriguant, intrigant, 381.
Intro (préfixe), 86.
Inverse (origine), 22.
Inversion (figure), 280.
Io (quantité), 467.
Ion (quantité), 467.
Ique (suffixe), 108.
Ir (suffixe), 109.
Irréguliers (verbes), 230.
Is (suffixe), 98.
Ise (suffixe), 98.
Iser (suffixe), 110.
Isme (suffixe), 98.
Isotherme, 113.
Issir (origine), 66.
Iste (suffixe), 98.
Isthme (genre). 143.
Ite (suffixe grec), 116.
Ivoire (origine), 48.

J

J (prononciation), 54.
Jà (origine), 255.
Jacinthe (origine), 22.
Jadis (origine), 255.
Jamais (origine), 254.
Janissaire, 11.
Janvier (origine), 62.
Japper (origine), 14.
Jarni (origine), 269.
Jaser, 10.
Jasmin, 12.
Jérémiade (origine), 14.
Je soussigné, 334.
Jeter (sa conjug.), 231.
Jeu (origine), 60.
Jeudi (origine), 80.
Jeune (origine), 46.
Jeûne (origine), 62.
Jockey, 12.
Joie (origine), 45 et 62.
Joindre, 46, 62 et 247.
Jongle, 12.
Jonquille, 12.
Joubarbe (origine), 80.
Jouer (origine), 62.
Joug (origine), 46 et 62.
Jouir (origine), 62.
Jour (origine), 22 et 62.
Journal (origine), 22.
Juger (sa conjug.), 232.
Jujube (genre), 144.
Jurisprudence (origine), 80.
Jury, 12.
Jusque (origine), 262.
Juste (origine), 46 et 65.

K

Kiosque, 11.
Kirsch, 12.

L

L (prononciation), 29.
L mouillé, 29 et 58.
La (origine), 154.
Là (origine), 254.
La, 177.
La bailler belle, la bailler bonne, 461.
Labiales (consonnes), 55, 57 et 74.
Lac (origine), 44.
Lacérer (sa conjug.), 231.
Lagune (origine), 12.
Lai (origine), 22.
Laïque (origine), 22.
Laisser (origine), 66.
Laissez-passer, 305.
Laitue (origine), 61.
Lambiner (origine). 14.
Lambruche (origine), 64.
Lampe (origine), 222.
Lancer (sa conjug.), 232.
Lange (origine), 11, 51 et 63.
Langouste (origine), 64.
Langue (origine), 63.
Langue d'oc, 8.
— d'oïl, 8.
— romane, 4.
Lanterne (origine), 64.
La plupart (sujet), 358.
Laquais, 12.
Largo, 301.
Larme (origine), 61.
Larron (origine), 65.
Larynx, 112.
Latin classique, 2.
— populaire, 2.
Laurier-rose, 302.
Lavabo, 301.
Lave, 44.
Lazzi, 12 et 301.
Le (article), 154.
Le, la, les (articles ou pronoms), 177.
Le (pronom), 176.
Léans (origine), 254.
L'échapper belle, 329 et 461.
Lécher (sa conjug.), 231.
Leçon (origine), 65.
Légat (origine), 21.
Léguer (origine), 21.
Le mien, le tien, 130 et 340.
Lendemain (origine), 63.
Le peu de, 359 et 397.
Lequel (interrog.), 355.
Lequel, laquelle, 181 et 543.
Les (devant les noms propres), 511.

Digitized by Google

Lettres, 34.
Lettres royaux, 162.
Leur (accord de), 324.
— (adjectif), 17, et 324.
— (pronom), 175 et 555.
Lever (famille de), 119.
— (sa conjug.), 251.
Lèvres (origine), 45.
Lévrier (origine), 64.
Lexicologie ou étude des mots, 157.
Lez (origine), 261.
Lézard (origine), 61.
Libérer, 19 et 231.
Licence poétique, 475.
Lie (origine), 45.
Liège (origine), 157.
Lier, 20, 62 et 252.
Lierre (origine), 65.
Liesse (origine), 65.
Lieu, 60.
Lieue (origine), 45.
Liguer (origine), 20.
Linceul (origine), 117.
Linge 65, 117 et 151.
Linguales (consonnes), 57.
Lion (origine), 48.
Lire (sa conjug.), 247.
Liste des verb. réfléch., 225.
Lithographie, 115.
Livre triste, triste livre, 317.
Livre, 295.
Livrer (origine), 19.
Locutions adverbiales, 259.
— conjonctives, 266.
— prépositives, 264.
Loger (sa conjug.), 252.
Loi (origine), 62.
Loin (origine), 254.
Loir (origine), 62.
Lois de Guillaume le Conquérant, 7.
Loisir (origine), 61.
Long (origine), 62.
Loriot (origine), 65.
Lorrain (dialecte), 8.
Lors (origine), 65.
Lorsque (origine), 266.
Loue (origine), 45.
Loup (origine), 46 et 64.
Loup-garou, 302.
Louve (origine), 64.
Louvoyer (sa conjug.), 255.
Loyal (origine), 48.
Luire, 65 et 247.
Lumbago, 301.
L'un l'autre, 183 et 555.
— et l'autre, 555.
— ou l'autre, 564.
Lundi (origine), 80.
Lunette, lunettes, 500.
Lutter (origine), 61.
Lycée, 112.

M

M (prononciation), 58.
Macadam, 15.
Macaroni, 12 et 300.
Mâcher (origine), 19.
Madras, 15.
Magasin (origine) 11.
Magister, 301.
Magnificat, 301.
Magnolier (origine), 15.
Maigre (origine), 44.
Maille à partir (avoir), 462.
Maintenir (origine), 82.
Maire, 62.
Mais (origine), 265.
Maître (origine) 62.
Majuscules, 125.
Mal, 255 et 405.
Male (préfixe), 86.
Maltaire (sa conjug)., 247.
Malgré (origine), 262.
Malheur (origine), 81.
Malle-poste, 302.
Maman (origine), 14.
Manche, 291.
Mandat (origine), 21.
Mander (origine), 21.
Mânes, 299.
Manger (sa conjug.), 252.
Manières d'exprimer le son *an*, le son *in*, 26.
Manœuvre, 291.
Manœuvrer (origine), 282.
Mansarde (origine), 15.
Mappemonde, 80.
Maquignon (origine), 118.
Marabout, 11.
Marché (origine), 48.
Mardi (origine) 80.
Marmelade, 12.
Marmotter, 14.
Marseille (origine), 65.
Marteler (sa conjug.), 231.
Martin-pêcheur, 302.
Mastiquer (origine), 19.
Mat (origine), 11.
Matamore, 12.
Matelas, 11.
Matériaux, 299.
Maudire (sa conjug.), 246.
Maugréer (sa conjug.), 252.
Médire (sa conjug.) 246.
Même (origine), 175.
Même (syntaxe), 525.
Memento, 300.
Mémoire, 48 et 291.
Mémorandum, 300.
Menacer (sa conjug.), 252.
Ménager la chèvre et le chou, 463.
Ménager (sa conjug.), 252.
Mendier (origine), 61.
Mener (sa conjug.) 231.
Ménestrel, 10.
Ment (suffixe), 99.
Mentir (sa conjug.), 237.
Menu (origine), 22.
Mer (origine), 44.
Mer haute, haute mer, 317.
Merci (genre), 296.
Mercredi (origine), 80.
Mère (origine), 45 et 63.
Mérinos, 12.
Més (préfixe), 86.
Messe, 22.
Méta (préfixe grec), 115.
Mètre, 112.
Mettre (sa conjug.), 247.
Mesure (de la), 465.
Mesure (origine), 64.
Meuble (origine), 17 et 46.
Meule (origine), 46.
Meulière (origine), 21.
Meunier (origine), 48.
Meuse (origine), 46.
Mi (préfixe), 86.
Mi, 518.
Miauler (origine), 14.
Micromètre, 114.
Midi (origine), 81.
Mie (négation), 258.
Mieux, 255 et 405.
Mil, mille, 167 et 522.
Mineur (origine), 48.
Minute (origine), 22.
Misanthrope, 114.
Mise (origine), 22.
Miséréré, 300.
Mistral, 10.
Mobile (origine), 17.
Mode (origine), 46.
Mode conditionnel, 371.
Mode indicatif, 369.
Mode infinitif, 372.
Mode impératif, 371.
Mode subjonctif, 372.
Modeler (sa conjug.), 231.
Modérer (sa conjug.), 231.
Modes (ses genres), 291.
Modes du verbe, 188.
Modifications à introduire dans l'orthographe, 31.
Mœurs, 299.
Moi (origine), 45.

Digitized by Google

Moi, toi, lui, eux (sujets), 355.
Moindre (origine), 61.
Moins, 257, et 410.
Moins de deux, 359.
Moisir (origine), 48
Molaire (origine), 21.
Mollesse (origine), 65.
Mon (origine), 63.
Mon, ton, son (pour ma, ta, sa), 171.
Mon, ton, son (remplacés par l'article), 325.
Monarchie, 114.
Monnaie (origine), 64.
Monolithe, 114.
Monosyllabe, 55.
Mont (origine), 46.
Monter sur ses grands chevaux, 462.
Morbleu (origine), 269.
Mort (origine), 46.
Mortel, (origine) 44.
Mort-né, 315.
Mosquée, 11.
Mots dérivés du grec, 112.
— d'origine étrangère, 11.
— d'origine historique, 13.
— d'origine populaire, 20.
— d'origine savante, 20.
— invariables, 137.
— variables, 137.
Mou (origine), 65.
Mouche (origine), 65.
Mouchettes, 299.
Moudre (sa conjug.), 247.
Mouillées (consonnes), 53.
Moule (ses deux genres, 293.
Mourir (sa conjug.), 237.
Mousse, 293.
Mousseline (origine), 13.
Mousseux, 61.
Mousson, 12.
Mouvoir (sa conjug.), 241.
Mouvoir (origine) 48.
Moyennant, 263.
Muer, 65.
Mugir (origine), 48.
Muguet, 21.
Mulâtre, 12.
Mulet, 147.
Mur (origine), 46.
Musaraigne, 80.
Muscat, 21.
Museler (sa conjug.), 231.
Muséum, 301.
Musique chantante, 380.
Mythe, 112.

N

N (prononciation), 58.
Nabab, 12.
Nacre (genre), 114.
Nacre, 11.
Nager, 19, 47 et 232.
Naïf, (origine), 66.
Naître (sa conjug.), 248.
Nankin, 13.
Naviguer (origine). 19.
Nasales (consonnes), 55 et 57.
Ne 257 et 413.
Ne (emploi de,) 465.
Néanmoins, 266.
Nécrologie, 113.
Nécrophore, 114.
Négligeant, négligent, 381.
Nègre, 22.
Néologie, 114.
Ne plus savoir où donner de la tête, 461.
Net, 47.
Nettoyer (sa conjug.), 255
Neuf (origine), 46.
Neutres (verbes), 221.
Ne voilà-t-il pas, 456
Névralgie, 114.
Nez (origine), 44 et 65.
Ni, 265 et 458,
Nid (origine), 45.
Nippe, 299.
Niveler (sa conjug.), 231.
Noble, 47.
Noël (origine), 47.
Noir (origine), 62.
Noise (origine), 45.
Nom (origine), 65.
Nom ou substantif, 138 et 290.
Noms collectifs, 140.
— composés, 301.
— communs, 139.
— dérivés des adjectifs, 103.
— dérivés des mots invariables, 105.
— dérivés des participes, 104.
— dérivés des verbes, 104,
— à double pluriel, 118.
— invariables, 299.
Noms empruntés aux langues étrangères, 300.
— indéfinis, 183.
— propres, 139.
— propres (pluriel), 103.
Noms désignant des couleurs, 320.
Nombre dans les noms (du 148.
Nombre (origine), 64.
— (du verbe), 187.
Nommer (origine), 47 et 63.
Non (adverbe de négation), 257 et 412.
Non compris (prépos.), 263.
Nonobstant, 263.
Non (préfixe), 86.
Normand (dialecte), 8.
Nota bene, 301.
Noueux (origine), 48.
Nourrir (origine), 48 et 65.
Nourrisson (origine), 21.
Nous (origine), 46 et 64.
Nous (pour je), 176 et 527.
Nouveau-né, 315.
Nouveau venu, 315.
Noyer, 48 et 253.
Nu, 46 et 317.
Nuancer (sa conjug.), 252.
Nue, 60.
Nuire (sa conjug.), 248.
Nuit (origine), 61.
Nul, 172 et 326.
Nutrition (origine), 21.

O

O (prononciation), 41 et 70.
Oasis (genre), 144.
Ob (préfixe), 87.
Obélisque, 145.
Oblat, 21.
Obséder (sa conjug.), 251.
Obsèques, 299.
Obus, 12 et 145.
Oc (langue d'), 8.
Occir (sa conjug.), 248.
Octave, 169 et 419.
Odieux (origine), 46.
Œ (prononciation), 41.
Oé (quantité), 467.
Œil, 298.
Œil-de-bœuf, 302.
Œuvre, 64 et 296.
Office (ses deux genres), 291.
Offrir (sa conjug.), 257.
Oie (origine), 45.
Oïl (langue d'), 8.
Oin (quantité), 467.
Oir (suffixe), 99
Ois (suffixe), 108.
Oiseau-mouche, 302.
Oiseux (origine), 48.
Oliphant, 22.
Ombre, 46 et 293.
Omnibus, 145.

Digitized by Google

Omoplate, 144.
On (suffixe), 99, 102 et 110.
On, l'on, 62, 183 et 555.
Once (genre), 143.
Onde (origine), 46.
On dit, 305.
Ondoyer (sa conjug.), 255.
Ongle (genre), 145.
Onguent (origine), 48.
Onomatopée, 15.
Onques (origine), 255.
Opéra, 300.
Opérer, 19 et 231.
Ophtalmie, 112.
Or, 265.
Or (substantif), 45.
Oracle (origine), 18 et 47.
Orange, 11.
Orang-outang, 12.
Oratorio, 300.
Orbite (genre), 145.
Ordre (origine), 64.
Oreille (origine), 47.
Orfèvre (origine), 80.
Orfraie (origine), 65.
Organe, 17 et 145.
Orge, 62 et 296.
Orgue, 17, 145 et 294.
Oriflamme, 80 et 145.
Origine des consonnes, 60.
— des diphtongues, 44.
— des noms propres, 151.
— de *s* du pluriel, 148.
— des voyelles, 44.
Oripeau (origine), 47 et 80.
Orléans (origine), 47.
Orme (origine), 65.
Ornement, 47.
Orteil (origine), 47.
Orthographe (histoire de l'), 24.
Orthographe (origine), 24 et 114.
Ortie (origine), 48.
Ortolan (origine), 10.
Ose (suffixe grec), 116.
Ot (suffixe), 105, 108 et 110.
Où (adverbe), 401.
Ou (conjonction), 45 et 265.
Où (pronom), 182 et 550.
Ou (prononciation), 75.
Où (pron. interrog.), 555.
Où (origine), 46 et 254.
Ou (origine), 265.
Oua (quantité), 467.
Oublie (origine), 21.
Oué (quantité), 467.
Ouer (quantité), 467.
Ouette (quantité), 467.
Oui, 65, 257 et 412.
Ouï (quantité), 467.
Ouï-dire, 305.
Ouin (quantité), 467.
Ouïr (sa conjug.), 237.
Ouragan, 15.
Ours (origine), 46.
Outarde (origine), 81.
Outre (origine), 65 et 262.
Ouvrer (origine), 19.
Ouvrir (sa conjug.), 238.
Oyer (suffixe), 110.

P

P (prononciation), 57.
Pacha, 11.
Page (ses deux genres), 295.
Pagode, 12.
Païen (origine), 62.
Paille (origine), 65.
Pain (origine), 44 et 64.
Paître, 66 et 248.
Palanquin, 12.
Palladium, 301.
Palme (origine), 22.
Pamphlet, 12.
Panorama, 300.
Pan pan (origine), 14.
Panthéon, 115.
Paon (origine), 66.
Papa (origine), 14.
Paquebot, 12.
Pâque, 296.
Par, 242, 262 et 451.
Para (préfixe grec), 115.
Parafe (genre), 145.
Paraître (sa conjug.), 248.
Parallèle 292.
Parbleu (origine), 269.
Parce que, par ce que, 440.
Pare (suffixe), 85.
Parenthèse, 129.
Parfait au lieu de passé, 189.
Parfait antérieur, 217.
Parfait défini, 214.
Parfait indéfini, 217.
Paria, 12.
Parler français comme, 463.
Parmi, 262 et 451.
Paroi (genre), 144.
Paronymes, 133.
Partager (sa conjug.), 132.
Participe, 216, 252 et 576.
Participe passé, 584.
Participe présent, 577.
Participe (proposition), 456.
— d'un verbe actif, 581.
— d'un verbe passif, 586.
Participe d'un verbe pronominal, 591.
— d'un verbe intransitif, 589.
— d'un verbe impersonnel, 591.
— précédé de *en*, 396.
— suivi d'un infinitif, 394.
— entre deux *que*, 395.
— avec un infinitif sous-entendu, 395.
— complété par *le* tenant lieu d'une proposition, 396.
— précédé de *le peu*, 397.
Partir (sa conjug.), 258.
Partout (origine), 254.
Pas (adverbe), 258 et 413.
Passé (préposition), 263.
Passe-droit, 303.
Passe-partout, 305.
Passe-temps, 304.
Passifs (verbes), 213.
Passion de J.-C., 7.
Pasteur (origine), 47.
Pater, 300.
Patère (genre), 144
Pathologie, 113.
Pâtre (origine), 64.
Paume (origine), 22.
Pause (origine), 22.
Pauvreté (origine), 45 et 65.
Payer (sa conjug.), 234.
Peau (origine), 65.
Péché (origine), 48.
Pectoral (origine), 19.
Peindre (sa conjug.), 248.
Peine (origine), 46.
Peinture (origine), 64.
Peler (sa conjug.), 231.
Pèlerin (origine), 62 et 65.
Pelouse (origine), 10.
Pendant (prépos.), 267.
Pendre (origine), 64.
Pendule, 292.
Penser (origine), 22.
Pensum, 300.
Per (préfixe), 87.
Perce-neige, 304.
Percer (sa conjug.), 232.
Perche, 295.
Perdre, 47.
Perdrix (origine), 65.
Péri (préfixe grec), 115.
Péril, 47.
Période, 297.
Perse (origine), 15.
Persistance de l'accent latin, 16.
Personne (négation), 258.

Digitized by Google

Personne (pronom), 184.
Personnes (les trois), 188.
Persuadé (participe), 595.
Pèse-lait, 304.
Peser (participe), 590.
Peser, 22 et 251.
Peste (origine), 64.
Pétale (genre), 143.
Petit-maître, 503.
Peu, 256 et 409.
Peuple (origine), 18.
Peuplier, 48.
Peur, 66,
Peut-être (origine), 259.
Peux (origine), 46.
Ph (prononciation), 29 et 57.
Phare, 112.
Pharmacie, 112.
Pharynx, 112.
Phase, 112.
Phénomène, 112.
Philanthrope, 113.
Philotechnique, 113.
Phonétique, 55.
Photographie, 114.
Phrase, 112.
Phrase (de la), 272.
Physique, 112.
Piano, 300.
Picard (dialecte), 8.
Pied (origine), 45 et 61.
Pied-à-terre, 302.
Pierre (origine), 45 et 65.
Piété (origine), 22.
Pigeon (origine), 62.
Pigment, piment, 22.
Pince-sans-rire, 505.
Pincer (sa conjug.), 252.
Pinson (origine), 4.
Pintade, 12.
Pire, 164.
Pis, 62, 164, 256 et 404.
Pitié (origine), 22.
Pizzicato, 301.
Place de l'adverbe, 398.
— des compléments, 568.
Place du pronom complément, 555.
Place du pronom sujet, 554.
Place du sujet, 557.
Place payante, 580.
Placet, 300.
Plain (origine), 22.
Plaindre (sa conjug.), 248.
Plaine (origine), 22.
Plaire (sa conjug.), 248.
Plan, plane (origine), 22.
Plate (origine), 21.
Plate-bande, 505.
Platine (genre), 143.
Plein (origine), 45.
Pléonasme, 112, et 281.
Pleuré (participe), 590.
Pleurer (origine), 203.
Pleurs (genre), 142.
Pleuvoir (sa conjug.), 241.
Plie (origine), 21.
Plier (origine), 61.
Plomb (origine), 60.
Plonger, 252.
Ployer, 48 et 252.
Plu (participe), 595.
Pluie (origine), 46 et 66.
Pluriel des noms en *al*, 149.
Pluriel des noms propres, 505.
Plus, 157. 256 et 410.
Plus d'un, 559.
Plus-que-parfait de l'indicatif, 217.
Plus tôt, 402.
Plutôt (origine), 255.
Poêle, 47 et 295.
Poids (origine), 45.
Poil (origine), 45.
Poinçon (origine), 21.
Poindre (origine), 46.
Poing (origine), 62.
Point (adverbe), 257 et 415.
Point (ponctuation), 128.
— d'exclamation, 128.
— d'interrogation, 128.
— de suspension, 128.
Point-virgule, 127.
Poire (origine), 45.
Poison, 21, 48, 65 et 142.
Poitrail (origine), 19 et 48.
Poivre (origine), 64.
Polype (origine), 17.
Polysyllabe, 55 et 114.
Pomme (origine), 46.
Ponction (origine), 21.
Ponctuation (origine), 126.
Porc-épic, 302.
Porche (origine), 17.
Port (origine), 46.
Porte-allumettes, 504.
— -clefs, 504.
— -drapeau, 504.
— -monnaie, 504.
Porter aux nues, 465.
Portique (origine), 17.
Pose (origine), 22.
Posséder (sa conjug.), 251.
Possible, 319.
Poste, 18, 65 et 295.
Poste restante, 580.
Post-scriptum, 301.
Posture (origine), 18 et 47.
Pot-de-vin, 302.
Potion (origine), 21.
Pouce (origine), 65.
Poudre (origine), 61.
Pouffer (origine), 14.
Poulpe (origine), 17.
Poumon (origine), 65
Poupe (origine), 64.
Pour, 65. 262 et 451.
Pourpre, 282.
Pouvoir (sa conjug.), 241.
Pré (préfixe), 87.
Pré (origine), 44 et 65.
Précaire (origine), 21.
Précédant, précédent, 581.
Préférer (sa conjug.), 231.
Préfixes, 79 et 85.
Préhension (origine), 22.
Prémices, 299.
Premier (origine), 21.
Premier-né, 515.
Prendre (sa conjug.), 249.
Prendre sans vert, 465.
Préposition (de la), 260.
Prépositives (locutions), 264.
Près (origine), 262.
Près de, prêt à, 452.
Présidant, président, 581.
Presque (origine), 257.
Presse-papier, 304.
Présumé (participe), 595.
Prêt (origine), 45.
Prête-nom, 503.
Prévalu (participe), 592.
Prie-Dieu, 504.
Prier (sa conjug.), 232.
Prière (origine), 21.
Primaire (origine), 21.
Printemps (origine), 81.
Prison (origine), 22.
Pro (préfixe), 87 et 115
Procéder (sa conjug.), 251.
Procès-verbal, 505.
Proche, 319.
Procréer (sa conjug.), 232.
Proie (origine), 61.
Projeter (sa conjug.), 231.
Promener (sa conjug.), 231.
Promouvoir, 241.
Pronom (du), 174 et 550.
Pronoms démonstratifs, 178 et 559.
— explétifs, 559.
— personnels, 174 et 551.
— personnels sujets, 551.
— personn. complém. 555.
— possessifs, 179 et 542.
— indéfinis, 183 et 555.
— interrogatifs, 183 et 551.
— relatifs, 181 et 545.
Pronominaux (verbes), 168.

Digitized by Google

Prononcer (sa conjug.), 252.
Prononciation des consonnes, 50.
Prononciation (histoire), 67.
Proposition (de la), 271.
Proposition simple, 271.
— composée, 271.
Propositions (différentes sortes de), 275.
Proposit. coordonnées, 272.
— juxtaposées, 271.
— circonstancielles, 275.
— complétives, 274.
— incidentes, 275, 445 et 449.
— indépendantes, 275 et 445.
— principales, 275.
— subordonnées, 275 et 444.
Pros (préfixe grec), 115.
Prosodie, 464.
Protéger (sa conjug.), 252.
Prototype, 114.
Pu (participe), 395.
Puis (origine), 46 et 255.
Puisque (origine), 266.
Punch, 12.
Pur (origine), 46.
Puy (origine), 61.

Q

Q (prononciation), 54.
Quai, 4.
Quand, 64 et 265.
Quand, quant à, 441.
Quant à soi, 305.
Quarante (origine), 64.
Quartz, 12.
Quasi-délit, 304.
Quatrain, 479.
Quatre Livres des Rois, 7.
Quatre (origine), 22.
Quatuor, 22 et 300.
Que (conj.), 265, 458 et 445.
Que interrogatif, 185 et 552.
— (pronom), 182 et 347.
— (adverbe), 182.
Quel, 44, 64 et 185.
Quelque, 326.
Quelque chose, 205.
Qu'en dira-t-on, 305.
Querir, 64 et 258.
Queue (origine), 60.
Queux (origine), 60.
Qui, lequel, 181 et 345.
Qui interrogatif, 185 et 351.
— (pronom), 181 et 343.
Quiconque, 183 et 555.
Quidam, 500.
Quinine, 15.
Quinquina, 15.
Quiproquo, 500.
Quitte (origine), 22.
Quoi, 181 et 347.
— interrogatif, 185 et 552.
Quoique, quoi que, 440.
Quolibet, 500.

R

R (prononciation), 55 et 59.
Racine des mots, 78.
Radical, 78 et 87.
Radis (origine), 10.
Ragréer (sa conjug.), 252.
Rail, 12.
Raisin (origine), 47 et 61.
Raison (origine), 22 et 65.
Ramage (origine), 118.
Ramoner (origine), 118.
Rançon (origine), 65.
Ranger (sa conjug.), 252.
Rappeler (sa conjug.), 251.
Rare (origine), 44.
Ration (origine), 22.
Ravager (sa conjug.), 252.
Rave (origine), 64.
Ravir (origine), 64.
Rayer (sa conjug.), 234.
Re, ré (préfixes), 87.
Récépissé, 500.
Recette (origine), 64.
Recevoir (sa conjug.), 206.
Recouvrer (origine), 19.
Récréer (sa conjug.), 252.
Recto, 501.
Récupérer (origine), 19.
Redingote, 12.
Redire (sa conjug.), 246.
Réfléchis (verbes), 221.
Régal (origine), 20.
Règle (origine), 45.
Règles du participe d'après Clément Marot, 589.
Réglisse (genre), 144.
Régné (participe), 591.
Régner (sa conjug.), 231.
Reine (origine), 62.
Reine-Claude, 502.
Reine-marguerite, 502.
Réitérer (sa conjug.), 251.
Rejeter (sa conjug.), 251.
Relâche (genre), 145 et 292
Relâcher (origine), 22.
Relaxer (origine), 22.
Relayer (sa conjug.), 234.
Reliquat, 500.
Remblayer (sa conjug.), 234.
Remise, 292.
Rendez-lui la pareille, 329.
Renégat, 20.
Renier (origine), 20.
Renne, 12.
Renoncer (sa conjug.), 252.
Repentir (se), 226.
Répéter (sa conjug.), 231.
Répétition des pronoms, 522.
Répit (origine), 22.
Replier (origine), 20.
Répliquer (origine), 20.
Réponse (origine), 65.
République (origine), 81.
Requiem, 501.
Résidant, résident, 581.
Résoudre (sa conjug.), 249.
Rester (origine), 65.
Rétro (préfixe), 87.
Réveille-matin, 305.
Révéler (sa conjug.), 231.
Revendiquer (origine), 19.
Revenger (origine), 19.
Rhnme, 45.
Ri (participe), 395.
Rien, 65, 185 et 258.
Rien moins que, 556.
Riflard (origine), 14.
Rime (de la), 22 et 472.
Rimes croisées, 475.
— féminines, 472.
— masculines, 472.
— mêlées, 475.
— normandes, 475.
— plates, 475.
— redoublées, 474.
— riches, 472.
— suffisantes, 472.
— suivies, 475.
Rincer (sa conjug.), 255.
Rire, 64 et 249.
Rive (origine), 64.
Rochefort, 162.
Rôder, 10.
Roi (origine), 62.
Romarin, 81.
Rompre, 64 et 208.
— en visière, 465.
Ronce, 47.
Ronger (sa conjug.), 252.
Rosaire (origine), 21 et 117.
Rosat (origine), 21.
Rose (origine), 46.
Rosier (origine), 21.
Rosse (origine), 12.
Rossignol (origine), 65.
Roture (origine), 22.
Roue (origine), 46.

Digitized by Google

Rouennerie (origine), 13.
Rouge-gorge, 305.
Royal (origine), 20 et 48.
Rudoyer (sa conjug.), 252.
Rue passante, 380.
Ruisseler (sa conjug.), 251.
Rupture (origine), 22.
Ruser (origine), 10.
Rustre (origine), 65.
Rythme (origine), 122.

S

S (prononciation), 56.
Sable, 47,
Sabre (origine), 12.
Sac (origine), 45.
Saccager (sa conjug.), 232.
Sache (que je), 212 et 460.
Safran, 11.
Saie (origine), 4.
Saillir (sa conjug.), 257.
Saindoux (origine), 81.
Saint (origine), 65.
Saintonge (origine), 62.
Saison (origine), 65.
Salaire (origine), 21.
Salière (origine), 21.
Salpêtre (origine), 80.
Salut (origine), 22, 47 et 65.
Salve (origine), 22.
Samedi (origine), 80.
Sandaraque (genre), 144.
Sang (origine), 62.
Sanglier (origine), 151.
Sanglot (origine), 65.
Sangsue (origine), 180.
Sans (origine), 262 et 435.
Santé (origine), 18 et 47.
Sapeur-pompier, 302.
Sarcophage, 80.
Satisfecit, 301.
Sauf, 66 et 262.
Saugrenu (origine), 117.
Saumon (origine), 65.
Saupoudrer (origine), 82.
Saussaie (origine), 61.
Sauter (origine), 65.
Sauve (origine), 22.
Sauvegarde (origine), 82.
Sauve-qui-peut, 305.
Savoir sa conjug.), 242.
Savon (origine), 64.
Scander, 465.
Sceau (origine), 63.
Scherzo, 300.
Scier (origine), 48.
Scolaire (origine), 21.
Scrupule (origine), 117.
Seau (origine), 65.
Sec (origine), 46 et 60.
Sécher (sa conjug.), 251.
Secoue (origine), 48.
Secours (origine), 48.
Se faire fort de, 162.
Seiche, 62.
Seigneur (origine), 48 et 64.
Seing (origine), 46.
Seize (origine), 80.
Selon (origine), 262.
Semaine (origine), 3 et 18.
Sembler (origine), 19.
Semer (origine), 65 et 231.
Semis, 318.
Sens (origine), 45.
Sens dessus dessous, 401.
Sens devant derrière, 401.
Sentinelle (genre), 144.
Sentir (sa conjug.), 238.
Seoir (sa conjug.), 242.
Séparer (origine), 19.
Septuor, 300.
Sequin, 11.
Séraphin, 11.
Sergent-major, 303.
Serein, 45.
Serments de Strasbourg, 6.
Serpe (origine), 45.
Serre-frein, 303.
Servi (participe), 390.
Servir (sa conjug.), 238.
Seul (origine), 65.
Sève (origine), 44 et 64.
Sevrer (origine), 19 et 64.
Si (adverbe), 257, 406 et 412.
Si (conjonction), 265.
Siècle (origine), 45.
Signes orthographiques, 121.
Si j'étais que de vous, 460.
Singe (origine), 62.
Sis (origine), 65.
Six (origine), 66.
Sixain, 479.
Soi, 65, 175 et 333.
Soi (emploi de), 338.
Soi-disant, 305.
Soir (origine), 45.
Soit (origine), 45.
Solde (ses deux genres), 292.
Solder (origine), 21.
Soleil (origine), 48.
Solo, 300.
Somme (origine), 63 et 293.
Sommeil (origine), 48.
Son (origine), 46 et 63.
Songe-creux, 305.
Songer (sa conjug.), 232.
Sonner (origine), 64.
Sont (origine), 46.
Sort, 47.
Sortir (sa conjug.), 238.
Souci (origine), 80.
Souder (origine), 21.
Soufre (origine), 62.
Souffleter (sa conjug.), 231.
Souffrir (sa conjug.), 238.
Soulever (sa conjug.), 231.
Souloir (sa conjug.), 242.
Soumettre (origine), 60.
Soupirer (origine), 65
Sourcil (origine), 48 et 64.
Sourd (origine), 46 et 61.
Sourdre (sa conjug.), 249.
Souris, 46 et 293.
Sous, 262 et 434.
Sous-ferme, 304.
Sous-lieutenant, 304.
Sous-officier, 304.
Sous-préfet, 304.
Sous-sol, 304.
Soutenir (origine), 48 et 65.
Souvent (origine), 61 et 255.
Spécimen, 300.
Square, 12.
Stabat, 300.
Stances, 479.
Statistique de la langue française, 14.
Statuaire, 292.
Statu quo, 301.
Stère, 112.
Stipuler (origine), 117.
Strass (origine), 13.
Strophes, 479.
Sub (préfixe), 87.
Subjonctif, 188.
— présent, 215 et 453.
— imparfait, 216 et 455.
Subjonctif emploi des temps du), 450.
Subjonctif parfait, 453.
— plus-que-parfait, 453.
Succédé (participe), 493.
Suer (origine), 61.
Suffixes, 79 et 90.
— diminutifs, 100.
Suffoquant, suffocant, 381.
Suivant, 263.
— (prépos.), 263.
Suivre (sa conjug.), 249.
Sujet (origine), 60.
Sujet, 277.
— simple, 285.
— complexe, 285.
Sujets unis par *comme, ainsi que*, 352.
Sujets unis par *ni, ou*, etc., 363.
Sultan (origine), 1.

Digitized by Google

Super (préfixe), 87.
Superbe, 48.
Superlatif, 165.
Suppléer (sa conjug.), 252.
Supposé (prépos.), 263.
Suppression de la voyelle brève, 18.
Sur (origine), 61 et 262.
Sus (préfixe), 88.
Suspendre (origine), 18.
Supposé (participe), 395.
Sur, 262 et 454.
Syllabe, 55.
Syllepse (figure), 281.
Syn (préfixe grec), 115.
Synonymes, 154.
Syntaxe, 271.
— (division), 288.
— des mots, 289.
— du nom, 292.
— de l'article, 308.
— de l'adjectif, 314.
— du pronom, 330.
— du verbe, 357.
— du participe, 376.
— de l'adverbe, 398.
— de la préposition, 419.
— de la conjonction, 457.
— des propositions, 444.

T

T (prononciation), 50.
T (prononcé *s*), 27 et 55.
T (dans *aime-t-il*), 212.
Tabernacle (origine), 65.
Table (origine), 18 et 65.
Tableau des consonnes, 55.
Taffetas, 11.
Taire (sa conjug.), 250.
Tamarin, 11.
Tan, 255 et 408.
Tant (origine), 65.
Tantôt (origine), 254.
Tantum ergo, 301.
Taon (origine), 60.
Tapioca, 13.
Tard (origine), 255.
Targette (origine), 118.
Tartuffe (origine), 14.
Tatouer, 13.
Taupe-grillon, 302.
Taverne (origine), 65.
Tel, 44 et 185.
Té (suffixe), 99.
Technique, 112.
Te Deum, 301.
Télégraphie, 114.
Téléphone, 114.
Tellement (origine), 257.
Témoin, 299.
Tempérer (sa conjug.), 251.
Temple (origine), 65.
Temps des verbes, 189.
— composés, 217.
— simples, 216.
— surcomposés, 217.
Tender (origine), 12.
Ténèbres, 299.
Tenir, 64 et 278.
Tenir bon, 461.
Tenir tête, 310.
Ténor, 301.
Tentatives de réformes orthographiques, 28.
Terme (origine), 65.
Terme propre, propre terme, 317.
Terminaison, 187.
Terre (origine), 45.
Terre-plein, 303.
Terroir (origine), 65.
Tête (origine), 117.
Tête-à-tête, 302.
Th (prononciation), 49 et 57.
Thé, 12.
Thème, 112.
Théologie, 114.
Théorie, 112.
Thermomètre, 114.
Tibia, 301.
Tiède (origine), 64.
Tiers (origine), 45.
Tige (origine), 62.
Tilbury, 300.
Timbre-poste, 302.
Tirer, 150.
Tisane (origine), 64.
Tistre, 250.
Toast, 12.
Toile (origine), 45.
Toilette (origine), 117.
Tolérer (sa conjug.), 251.
Tomber (sa conjug.), 222.
Tonner (sa conjug.), 229.
Tonnerre (origine), 65.
Tory, 200.
Tôt (origine), 255.
Touchant (prépos.), 263.
Tour, 46 et 295.
Tout, 46 et 337.
Tout à coup, tout d'un coup, 403.
Tracer (sa conjug.), 232.
Tragédi-comédie, 302.
Trahir (origine), 62.
Trahison (origine), 62.
Traire, 62 et 250.
Trait d'union, 123.
Tramway, 300.
Trans (préfixe), 88.
Transir (sa conjug.), 239.
Transitifs (verbes), 200.
Trapèze, 112.
Travail, 298.
Tréma, 122.
Trembler (origine), 60.
Tremper (origine), 65.
Très (origine), 257.
Trésor (origine), 45 et 65.
Tressaillir (sa conjug.), 239.
Tri (préfixe), 88.
Trigonométrie, 114.
Trinquer, 12.
Trio, 300.
Trissyllabe, 55.
Triste (origine), 46.
Tristesse (origine), 65.
Trompe-l'œil, 304.
Tromper (origine), 117.
Trompette, 292.
Tronc (origine), 60.
Trop (origine), 257.
Trouble-fête, 304.
Tu (participe), 392.
Tude (suffixe), 100.
Tunnel, 12.
Turban, 11.
Tutoiement, 177.
Tutoyer (sa conjug.), 255.

U

U (prononciation), 41 et 73.
U (suffixe), 108.
Ua (quantité), 467.
Ué (quantité), 467.
Uer (quantité), 467.
Ui (quantité), 467.
Ule (suffixe), 103.
Ulcère (genre), 143.
Ultimatum, 301.
Ultra (préfixe), 88.
Un, une, 166 et 321.
Une bonne moitié, 465.
Unipersonnels (verbes), 228.
Ure (suffixe), 100.
Urne (origine), 46.
Ustensile (genre), 143.
Usufruit (origine), 80.

V

V (prononciation), 51.
Vade-mecum, 301.
Va-et-vient, 305.
Vaguemestre, 12.

Digitized by Google

Vague (ses deux genres), 293.
Vain (origine), 64 et 66.
Vaincre, 46 et 250.
Valoir (sa conjug.), 242.
Valser, 12.
Valu (participe), 390.
Vapeur, 292.
Vaquant, vacant, 381.
Vase (ses deux genres), 293.
Vaucluse (origine), 81.
Vécu (participe), 391.
Végéter (sa conjug.), 231.
Veiller (origine), 47 et 62.
Velours (origine), 117.
Vendange (origine), 63.
Vendre (origine), 66.
Vendredi (origine), 80.
Vénérer (sa conjug.), 231.
Venger (sa conjug.), 232.
Venin (origine), 45.
Venir, 48 et 239.
Vêpres, 299.
Ver (origine), 64.
Verbe (du), 186.
Verbes conjugués interrogativement, 210.
Verbes conjugués négativement, 211.
— défectifs, 230.
— intransitifs, 200.
— transitifs, 200.
— suivis d'un attribut, 366.
— en *cer*, *ger*, etc. 232.
— en *ler*, *ter*, 231.
Verdict, 12.
Verge, 46.
Vergue, 10.
Vérifier (sa conjug.), 232.
Vermoulu, 82.
Verre (origine), 65.
Verrue (origine), 65.
Vers (prépos.), 262 et 454.
Versification, 465.
Vers alexandrins, 476.
Vers de différentes mesures 475 à 478.
— libres, 479.
— mesurés, 464.
Vert, 18 et 61.
Vertigo, 500.
Vertu (origine), 48 et 65.
Verveine (origine), 48.
Vestige (genre), 143.
Vêtir (sa conjug.), 239.
Véto, 301.
Viande, 118.
Vice (subst.), 45.
Vice (préfixe), 88
— -amiral, 304.
— -recteur, 304.
— -roi, 304.
Vide-poche, 304.
Vie (origine), 66.
Vie de Saint Alexis, 7.
Vie de Saint Léger, 7.
Vigne (origine), 64.
Vin (origine), 45 et 66.
Vingt, 47 et 521.
Violant, violent, 381.
Virago, 301.
Virgule, 126.
Visa, 301.
Vis-à-vis, 264 et 455.
Vivat, 300.
Vivre (sa conjug.), 250.
Vivres, 299.
Vizir, 11.
Voici, voilà, 263, 419 et 455.
Voile, 45 et 492.
Voir (sa conjug.), 242.
Voisin (origine), 48.
Voiture (origine), 48.
Voix commune, commune voix, 317.
Voleter (sa conjug.), 231.
Volontiers, 257.
Vore (suffixe), 85.
Vouer (origine), 65.
Vouloir (sa conjug.), 245.
Voulu (participe), 395.
Vous (origine), 46.
Vous (pour *tu*), 176. et 457.
Voyelles, 56.
— atones, 47.
— nasales, 42.
— toniques, 44.
Vraiment, 257.

W

Vu (prépos.), 265.
Wagon, 12.
Whist, 12.

X

X (prononciation), 59.

Y

Y (prononciation), 42 et 70.
— (adverbe), 254 et 401.
— (pronom), 177.
— (quantité), 467.

Z

Z (prononciation), 57
Zénith, 11.
Zéro, 11 et 500.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Préface 1

Introduction 1

Chapitre I. — Histoire de la langue française 1

Chapitre II. — Formation de la langue française. — Mots populaires. — Mots savants. — Doublets 15

Chapitre III. — De l'orthographe 24

But et définition de la grammaire 33

LIVRE I. — PHONÉTIQUE OU ÉTUDE DES SONS

Chapitre I. — De l'alphabet 34

Section I. — Voyelles. diphtongues. Voyelles nasales 36

Origine des voyelles et des diphtongues 44

Section II. — Consonnes 49

1. Gutturales 54
2. Dentales 55
3. Labiales 57
4. Linguales et nasales 57
5. Consonne double. — Aspirée 59

Origine des consonnes 60

Chapitre II. — Histoire de la prononciation 67

1. Des voyelles 68
2. Des consonnes 74

Chapitre III. — Notions d'étymologie usuelle 78

Section I. — Composition 79

Section II. — Dérivation 88

Section III. — Mots dérivés du grec 112

Section IV. — Famille de mots 118

Digitized by Google

Chapitre IV. — Des signes orthographiques. — Majuscules.. 121

Chapitre V. — De la ponctuation..... 126

Chapitre VI. — Homonymes. — Paronymes. — Synonymes..... 131

1. Homonymes..... 131
2. Paronymes..... 133
3. Synonymes..... 134

LIVRE II. — LEXICOLOGIE OU ÉTUDE DES MOTS

Définitions. Parties du discours..... .. 137

Chapitre I. — Du nom ou substantif. Définitions..... 138

Section I. — Du genre dans les noms..... 142

Section II. — Du nombre dans les noms..... 148

Section III. — Etymologie..... 150

Chapitre II. — De l'article 152

Chapitre III. — De l'adjectif. Définitions 157

Section I. — Adjectifs qualificatifs..... 158

1. Formation du féminin dans les adjectifs..... 158
2. Formation du pluriel dans les adjectifs qualificatifs..... 163
3. Degrés de signification..... 163

Section II. — Adjectifs déterminatifs..... 165

1. Adjectifs numéraux 166
2. Adjectifs démonstratifs 170
3. Adjectifs possessifs..... 170

Section III. — Adjectifs indéfinis..... 172

Chapitre IV. — Du pronom. Définitions 174

Section I. — Pronoms personnels..... 174

Section II. — Pronoms démonstratifs 178

Section III. — Pronoms possessifs..... . 179

Section IV. — Pronoms relatifs..... 181

Section V. — Pronoms indéfinis..... 183

Chapitre V. — Du verbe. Définitions..... 186

1. Radical. Terminaison..... 187
2. Nombres..... 187
3. Personnes 188
4. Modes 188
5. Temps..... 189
6. Auxiliaires..... 190
7. Conjugaisons..... 191

Digitized by Google

Section I. — Verbes auxiliaires 194
1. Auxiliaire *avoir* 194
2. Auxiliaire *être* 197
Section II. — Verbes transitifs. — Verbes intransitifs 200
Section III. — Verbes actifs 201
1. Première conjugaison : *Aimer* 201
2. Deuxième conjugaison : *Finir* 204
3. Troisième conjugaison : *Recevoir* 206
4. Quatrième conjugaison : *Rompre* 208
Section IV. — Verbes conjugués sous la forme interrogative 210
Section V. — Formation des temps simples 211
Remarques sur les temps simples 212
Section VI. — Formation des temps composés 217
Section VII. — Verbes passifs 218
Section VIII. — Verbes neutres 221
Section IX. — Verbes réfléchis 224
Section X. — Verbes impersonnels 228
Section XI. — Verbes irréguliers et verbes défectifs 230
1. Première conjugaison (*er*) 230
2. Deuxième conjugaison (*ir*) 234
3. Troisième conjugaison (*oir*) 240
4. Quatrième conjugaison (*re*) 245
Chapitre VI. — Du participe 252
Chapitre VII. — De l'adverbe 255
Chapitre VIII. — De la préposition 260
Section I. — Prépositions simples 262
Section II. — Locutions prépositives 264
Chapitre IX. — De la conjonction 265
Section I. — Conjonctions simples 265
Section II. — Locutions conjonctives 266
Chapitre X. — De l'interjection 268

LIVRE III. — SYNTAXE

Syntaxe 271
Chapitre I. — Des différentes sortes de propositions 273
Remarques particulières sur les propositions 276
I. — Sujet. Verbe. Attribut 277
II. — Règles communes au sujet, au verbe et à l'attribut 279

Digitized by Google

CHAPITRE II. — Figures de grammaire.... 280

CHAPITRE III. — Analyse.... 283

1. Analyse grammaticale.... 283
2. Analyse logique.... 285
3. Analyse étymologique.... 287

Divisions de la syntaxe.... 288

PREMIÈRE PARTIE. — SYNTAXE DES MOTS

CHAPITRE I. — Syntaxe du substantif.... 290

Section I. — Accord du substantif.... 290

Section II. — Du genre.... 290

1. Noms qui selon le sens prennent des genres différents.... 290
2. Noms des deux genres.... 294

Section III. — Du nombre.... 298

1. Noms à double pluriel.... 298
2. Noms invariables.... 299
3. Pluriel des noms dérivés des langues étrangères.... 300
4. Pluriel des noms composés.... 301
5. Pluriel des noms propres.... 303

Section IV. — Complément du nom.... 306

CHAPITRE II. — Syntaxe de l'article.... 308

Section I. — Emploi de l'article devant les noms communs.... 308

1. Article défini.... 308
2. Article indéfini.... 310

Section II. — Emploi de l'article devant les noms propres.... 311

Section III. — Emploi de l'article devant *plus*, *moins*, *mieux*.... 312

CHAPITRE III. — Syntaxe de l'adjectif.... 314

Section I. — Adjectifs qualificatifs.... 314

1. Accord de l'adjectif.... 314
Remarques sur l'accord de quelques adjectifs.... 317
2. Complément de l'adjectif.... 320

Section II. — Adjectifs numéraux.... 321

1. Adjectifs numéraux cardinaux.... 321
2. Adjectifs numéraux ordinaux.... 322

Section III. — Adjectifs possessifs.... 323

Section IV. — Adjectifs indéfinis.... 324

Gallicismes.... 329

CHAPITRE IV. — Syntaxe du pronom. Observations générales.... 330

Section I. — Pronoms personnels.... 331

1. Du pronom personnel employé comme sujet.... 331
2. Du pronom personnel employé comme complément.... 335
3. Observations sur l'emploi de certains pronoms.... 337

Digitized by Google

Section II. — Pronoms démonstratifs..... 339
Section III. — Pronoms possessifs..... 342
Section IV. — Pronoms relatifs..... 345
1. Pronoms relatifs..... 345
2. Pronoms interrogatifs..... 351
Section V. — Pronoms indéfinis..... 353

CHAPITRE V. — Syntaxe du verbe..... 357
Section I. — Accord du verbe avec un seul sujet..... 358
Section II. — Accord du verbe avec plusieurs sujets..... 362
Section III. — Complément du verbe..... 365
Section IV. — Emploi des modes et des temps..... 369
1. Mode indicatif..... 369
2. Mode conditionnel..... 371
3. Mode impératif..... 371
4. Mode subjonctif..... 372
5. Mode infinitif..... 372
Section V. — Emploi des auxiliaires..... 374

CHAPITRE VI. — Syntaxe du participe..... 376
Section I. — Accord du participe présent..... 377
Différence entre l'adjectif verbal et le participe présent..... 379
Participe présent précédé de *en* ou gérondif..... 382
Section II. — Accord du participe passé..... 384
1. Principes généraux..... 384
2. Participe avec l'auxiliaire *être*..... 386
3. Participe avec l'auxiliaire *avoir*..... 387
4. Remarques particulières..... 394

CHAPITRE VII. — Syntaxe de l'adverbe. Observations générales..... 398
1. Adverbes de lieu..... 399
2. Adverbes de temps..... 402
3. Adverbes de manière..... 405
4. Adverbes de quantité..... 405
5. Adverbes d'affirmation..... 412
6. Adverbes de négation..... 412
Emploi de la négation dans les propositions subordonnées..... 415

CHAPITRE VIII. — Syntaxe de la préposition..... 419

CHAPITRE IX. — Syntaxe de la conjonction..... 437
1. Conjonctions de coordination..... 437
2. Conjonctions de subordination..... 438

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE. — SYNTAXE DES PROPOSITIONS

CHAPITRE I. — Propositions subordonnées. Propositions incidentes..... 444

1. Emploi des modes dans les propositions subordonnées..... 444
2. Emploi des modes dans les propositions incidentes..... 449
3. Emploi des temps de l'indicatif, du conditionnel et du subjonctif. 450

CHAPITRE II. — Propositions infinitives. Propositions participes..... 455

CHAPITRE III. — Gallicismes..... 459

1. Gallicismes de syntaxe..... 460
2. Gallicismes de figure..... 461

APPENDICE

Notions de prosodie..... 464

1. De la mesure..... 465
2. De l'élision..... 467
3. De l'hiatus..... 468
4. De la césure et de l'hémistiche..... 470
5. Des accents..... 470
6. De la rime..... 472
7. De l'enjambement..... 475
8. Licences poétiques..... 475

Vers de différentes mesures..... 475

Table alphabétique..... 481

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google